



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

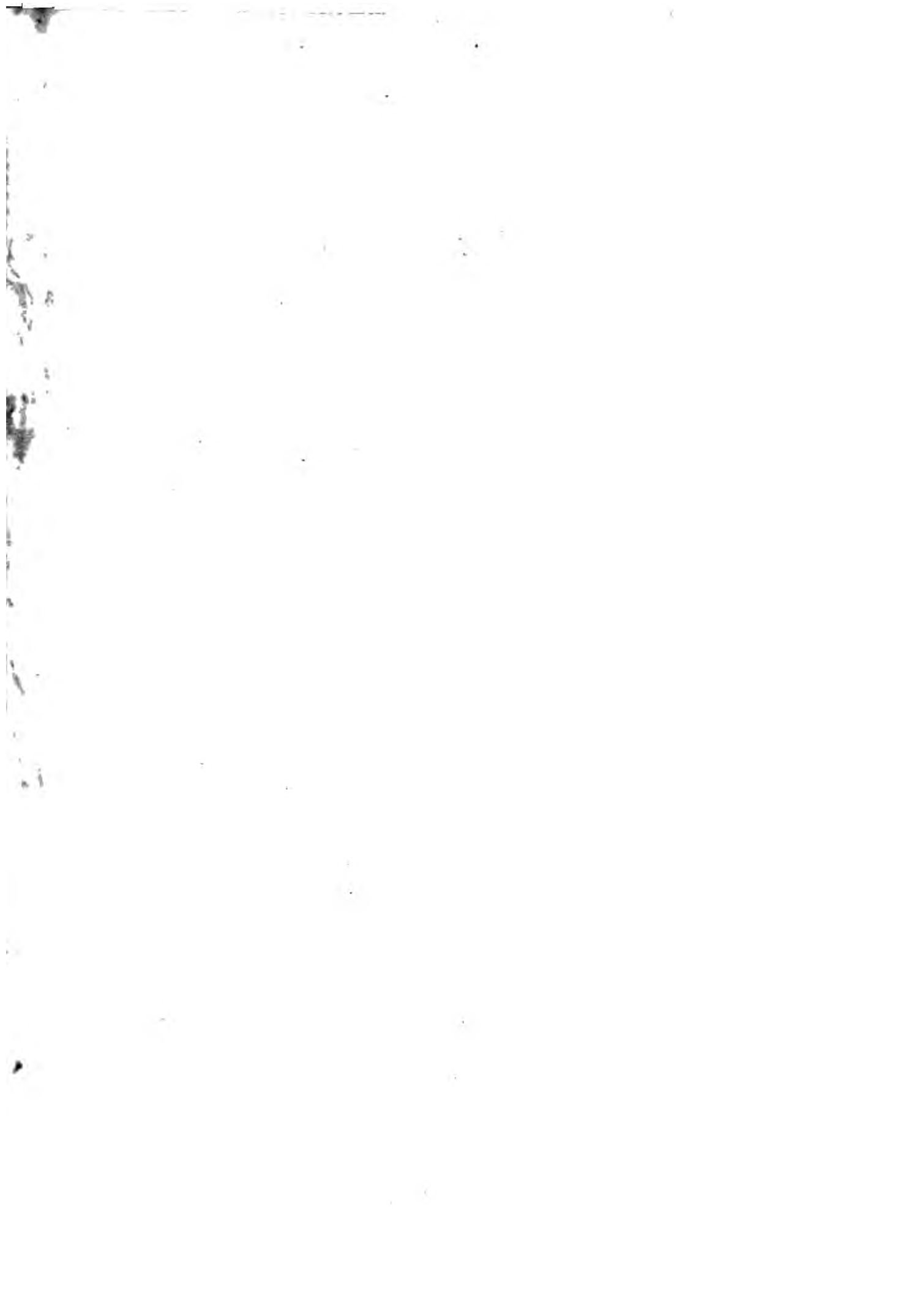


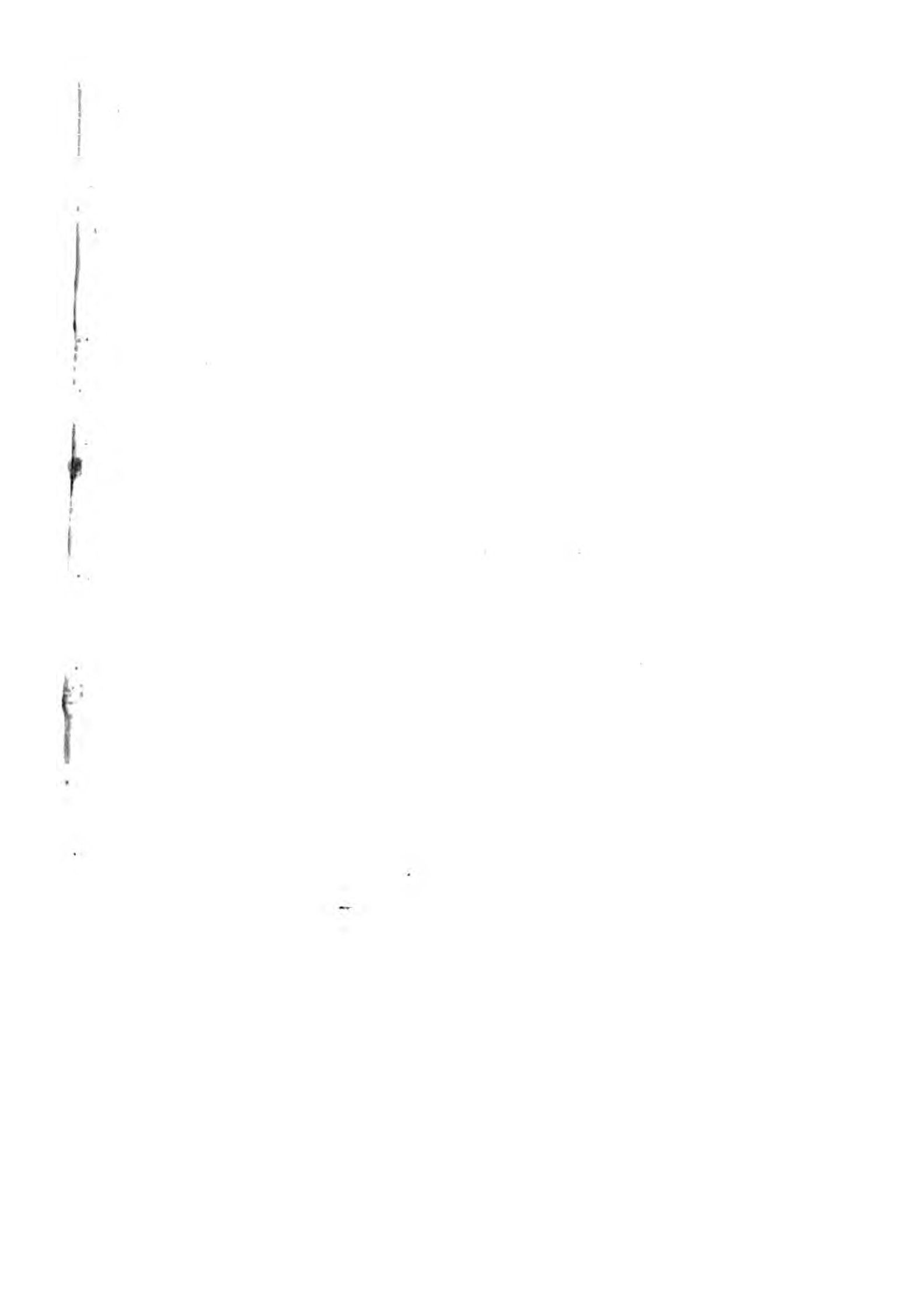
80 J. G. ...

475

3962 f. 42
1. (1)







JUGEMENS

D E S

S A V A N S

S U R L E S

PRINCIPAUX OUVRAGES

DES AUTEURS,

PAR ADRIEN BAILLET;

Revûs, corrigez, & augmentez par
Mr. DE LA MONNOYE.

NOUVELLE EDITION.

TOME PREMIER,
PREMIERE PARTIE,



S. A. G. T. J. v. s.

A AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.

M D C C. X X V.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



Faint, illegible text at the bottom of the page, likely bleed-through from the reverse side.

AVERTISSEMENT

SUR CETTE EDITION.

ON n'en vient guère à une nouvelle Edition d'un Ouvrage un peu considerable, fans l'accompagner de quelque amélioration, qui la distingue & qui la mette au-dessus de la précédente. C'est ce que l'on trouvera dans celle-ci, soit à l'égard de l'ordre, soit à l'égard des Additions.

Par exemple, dans l'Edition de *Paris*, les Notes de Mr. DE LA MONNOYE sur le I. Tome se trouvent à la fin de ce Volume, au lieu que, dans celle-ci, on les a placées sous les pages aux endroits où elles correspondent, ce qui est infiniment plus commode pour les Lecteurs. On y a mis aussi dans leur rang les Corrections & Additions qui étoient à la fin de chaque Tome.

Tom. I. Part. I. * Ce

AVERTISSEMENT.

Ce n'est pas tout ; on y a ajouté deux Volumes entiers, qui font le VII. & le VIII., dont le premier, divisé en deux Parties, contient 1. L'ANTI-BAILLET, qui étoit devenu fort rare, avec des Observations de Mr. *de la Monnoye*, qui n'avoient jamais été imprimées ; 2. les *Reflexions sur les Jugemens des Savans*, qui étoient encore plus rares, & qui avoient été imprimées en cachete à *Paris* en 1691, quoi qu'on eût mis sur le Titre, à *la Haye chez Arnoult Leers* ; 3. les *Reflexions sur la Vie de Descartes*, publiées la même année à *Paris*, avec la même supposition à l'égard du Lieu & du nom du Libraire.

On ne connoit pas trop bien l'Auteur de ces deux Pièces, quoique le P. *le Long*, dans sa *Bibliothèque des Historiens*, attribue

AVERTISSEMENT.

bue la dernière à Mr. l'Abbé Gallois. Mr. Bayle dit * „ qu'il „ est aisé de connoître qu'elles „ viennent des Jesuites, fâchez „ au dernier point contre Mr. „ Baillet, de ce qu'il a témoi- „ gné quelque partialité pour „ le Port Royal & qu'il a parlé „ peu obligamment de quel- „ ques-uns de leurs Auteurs. „ On le tourne, *ajoute-t-il*, „ cruellement en ridicule sur sa „ *Vie de Descartes*. L'autre E- „ crit contre lui n'est ni si vif, „ ni si agréablement tourné “. Mr. Marchand met dans sa Note que ces deux Ecrits sont en effet des Jesuites, qu'ils ont été imprimez à Rouën, & qu'on les attribue communément au P. Michel Le Tellier, Confesseur de Louis XIV. Cependant il y en a d'autres qui prétendent que c'étoit un Jesuite, mort fort jeune à la Flèche, qui avoit beaucoup d'esprit & de vivacité.

* Voy.
Lett. CXI.
pag. 423.

AVERTISSEMENT.

Pour le VIII. Tome, divisé aussi en deux Parties, il contient les *Jugemens sur les Maîtres de l'Eloquence*, par Mr. Gilbert Professeur de Rhetorique à Paris. Cet Ouvrage a été imprimé à Paris en trois Volumes in-12. Le I. parut en 1713, le II. en 1716. & le III. en 1719. L'Auteur a dessein de continuer son Projet, & de donner les *Jugemens sur les Orateurs*.

C'est là tout ce dont on a cru devoir instruire le Public sur cette nouvelle Edition.

AVIS AU RELIEUR

Dans la premiere Partie du Tome II. on a mis par abus à la signature des feuilles N, O, P, Q. *Part. II.* au lieu de *Part. I.*

AVER-

AVERTISSEMENT

SUR L'ORDRE ET L'ARRANGEMENT des huit Volumes des *Jugemens des Savans*. &c.

POUR LE PREMIER TOME,
divisé en deux Parties.

PARTIE I. **L**'Epître dédicatoire à
Monsieur de Lamoignon.

Préface de l'Auteur des Notes.

Avertissement de l'édition de 1685.

Les Jugemens & Préjugés sur les Livres en général.

PARTIE II. L'Abregé de la Vie de Mr. Baillet & le Plan général de l'Ouvrage des Jugemens des Savans imprimé séparément en 1694.

Prefatio prioris Indicis Bibliothecæ Lamoniæ.

Jugemens sur les principaux Imprimeurs qui ont excellé dans leur profession.

La Table générale des Auteurs des Ouvrages sur lesquels on a rapporté les Jugemens des Savans dans les Recueils des Imprimeurs, des Critiques, des Grammairiens & des Traducteurs.

AVERTISSEMENT.

POUR LE SECOND TOME,
divisé en trois Parties.

PARTIE I. Jugemens sur les Critiques, contenant les Examineurs de Livres, les Bibliothécaires, les Catalogues, & sur les Critiques Grammairiens en général. Cette premiere Partie s'étend jusqu'à l'Article 338.

PARTIE II. Elle commence par l'Article 339. & finit aux Critiques Grammairiens.

PARTIE III. Jugemens sur les principaux Grammairiens Artistes. Les Grammairiens Latins, Grecs, Hébreux, François, Italiens & Espagnols.

Jugemens des principaux Traducteurs.

POUR LE TROISIEME TOME,
divisé en deux Parties.

PARTIE I. Discours pour servir d'éclaircissement aux premiers Volumes de cet Ouvrage, & de Préface au Recueil suivant des Poëtes.

Jugemens des principaux Auteurs qui ont traité de l'Art Poétique.

Ju

A V E R T I S S E M E N T.

Jugemens sur les principaux Poëtes Hébreux & Grecs. La Liste des Poëtes tant Grecs que Latins, qui se trouvent dans le *Corpus Poëtarum Græcorum*, & dans les deux *Corpus Poëtarum Latinorum*.

PARTIE II. Jugemens sur les principaux Poëtes Latins depuis les Guerres Puniques, & quelques-uns des Grecs, jusqu'à la renaissance des Lettres.

POUR LE QUATRIEME TOME,
divisé en deux Parties.

PARTIE I. Jugemens sur les Poëtes Modernes depuis la renaissance des Lettres jusqu'à l'Article 1410.

PARTIE II. Suite des Poëtes Modernes, commençant par l'Article 1411. jusqu'à présent.

Table générale pour les Poëtes & les Auteurs qui ont traité de l'Art Poëtique.

POUR LE CINQUIEME TOME,
divisé en deux Parties.

PARTIE I. Les Enfans célèbres par leurs Etudes, & la Table.

PARTIE II. Les Auteurs déguisés, & la Liste des Auteurs déguisés.

AVERTISSEMENT

POUR LE SIXIEME TOME,

divisé en deux Parties.

PARTIE I. Les Satires Personnelles, Traité Historique & Critique de celles qui portent le titre d'*Anti*.
Les 3 premiers Entretiens.

PARTIE II. Le IV. & dernier Entretien.

Table générale des *Anti*, & celle des Auteurs de ces *Anti*.

Table générale des Matières des six Volumes.

POUR LE SEPTIEME TOME,

divisé en deux Parties.

PARTIE I. L'Anti-Baillet de Mr. Ménage avec des Observations de Mr. de la Monnoye.

PARTIE II. Suite de l'Anti-Baillet. Reflexions sur les Jugemens des Savans.

Reflexions sur la Vie de Des Cartes.

Table des Matières de ce Volume.

POUR LE HUITIEME TOME,

divisé en deux Parties.

PARTIE I. Les Jugemens des Savans sur les Auteurs qui ont traité de la Rhetorique avec un Précis de

AVERTISSEMENT.

de leur Doctrine, par Mr. Gibert
Professeur de Rhetorique. Cette
premiere Partie finit par l'Article
MELANCHTHON.

PARTIE II. qui commence par
CORNEILLE VALERE & fi-
nit par Mr. FENELON Arche-
vêque de Cambrai.

Table des Matieres de ce Volu-
me.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lû par ordre de Monseigneur
le Garde des Sceaux les Oeuvres
imprimées de feu Mr. Adrien Bail-
let en 1685. 1688. 1689. & intitu-
lées: *Les Jugemens des Savans sur les
principaux Auteurs. Des Enfans devenus
célèbres par leurs Etudes. Des Auteurs
déguisés. Et des Satires personnelles,
Traité historique de celles qui portent le
titre d'Anti.* L'utilité que l'on retire
de la lecture de ces divers Traités qui
sont devenus très-rares, & qui renfer-
ment beaucoup d'érudition & une in-
finité de recherches, n'est pas moins
grande que la réputation que l'Auteur
s'est

A P P R O B A T I O N.

s'est acquise dans la Republique des Lettres, ayant puisé dans les sources d'une riche & ample Bibliothèque appartenante à l'un des plus illustres & des plus doctes Magistrats du Royaume qui l'honoroit de sa protection. Ainsi j'ai cru qu'une nouvelle édition de ces mêmes Traités seroit très-profitable pour le Public & pour tous les Savans. Ce 13. Novembre 1719. Signé.
MOREAU DE MAUTOUR.

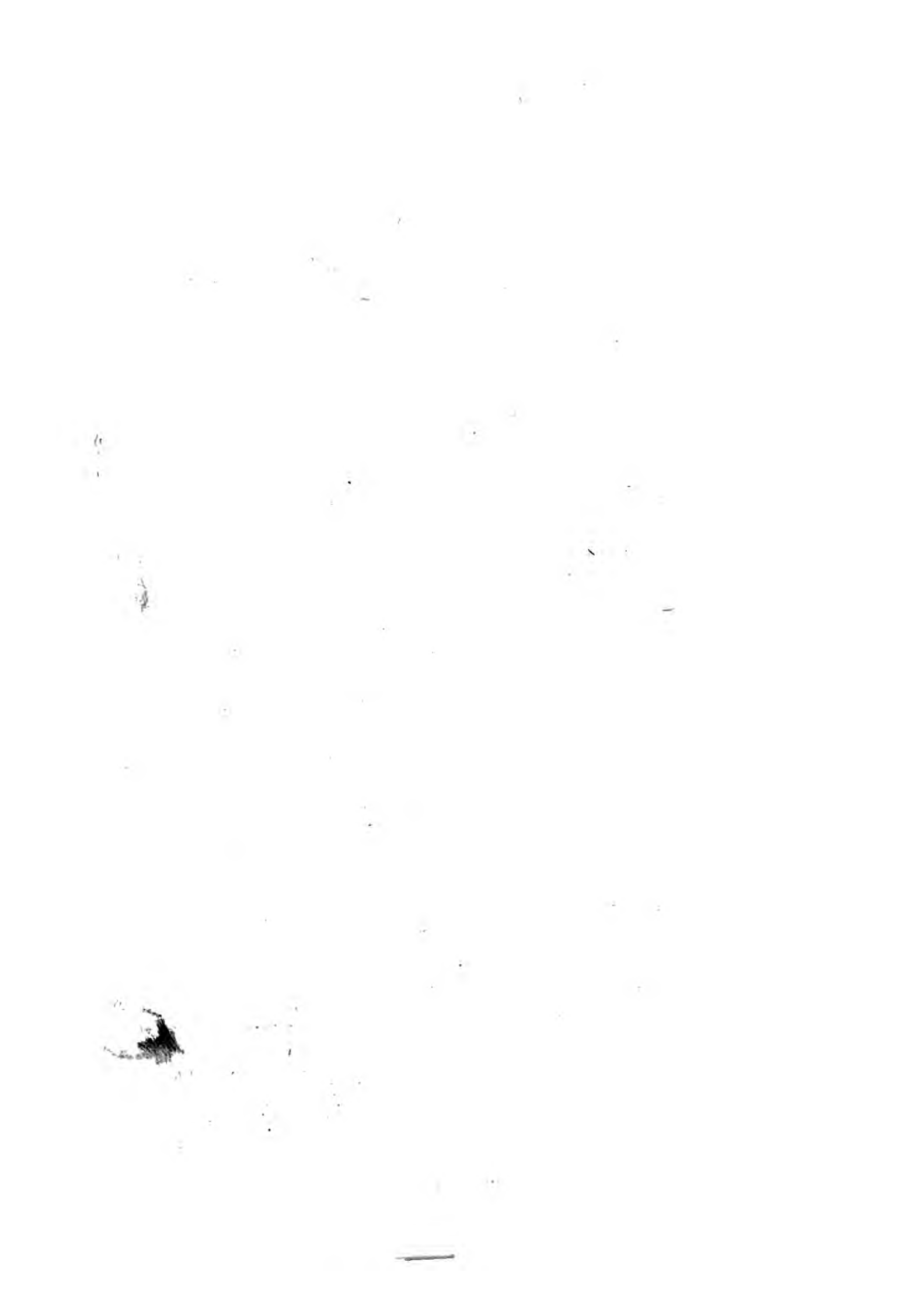
Approbation du Censeur Royal.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, les *nouvelles Notes Critiques sur les Jugemens des Savans de Baillet*; & elles m'ont paru d'autant plus dignes de voir le jour, qu'en corrigeant quantité de méprises dans le texte de cet Auteur souvent peu exact, elles en rendront la lecture beaucoup plus utile au Public.

J'ai lû aussi la *Preface de l'Auteur des Notes*, & l'*Abregé de la Vie de Mr. Baillet*, où je n'ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression.

Fait à Paris, ce 15. Fevrier 1722.
Signé, BURETTE.







A
MONSEIGNEUR
L'AVOCAT GENERAL
D E
LAMOIGNON.



ONSEIGNEUR,

La liberté que je prens de mettre votre Nom à la tête de cet Ouvrage ne doit point donner au Public la pensée que c'est un présent que j'aye voulu Vous faire. Comme il n'y a rien dans votre maison qui ne soit à Vous, je n'aurois pû prétendre me faire un mérite de Vous présenter une chose qui Vous appartient.

*C'est un Recueil de Jugemens sur les Auteurs, & sur les Livres de votre Bibliothèque. Il a été fait chés Vous, pour
Tome I. Part. I. a Vous,*

II . E P I T R E .

Vous, & par une personne qui a l'honneur & l'avantage d'être à Vous. Ainsi l'on n'aura point sujet de croire qu'en prenant cette liberté, j'aie eu d'autre ambition que celle de faire connoître à tout le monde quel est le Protecteur de cet Ouvrage.

En effet, MONSEIGNEUR, quelle Protection n'ai-je point lieu d'espérer de celui qui en a donné une si puissante à tant d'Auteurs, depuis plusieurs années, & pour des Ouvrages qui ne le touchoient pas de si près que celui-ci? Et que ne dois-je point attendre de l'autorité d'un Nom, qui depuis trente ans a été l'objet du respect & de l'amour des Peuples de ce Royaume, & des Gens de Lettres qui sont répandus par tout ce qu'on appelle le Monde Savant.

La France & la République des Lettres n'ont-elles pas également ressenti les effets de cette Protection en la Personne de feu Monsieur le Premier Président, qui a rendu des services immortels à l'une & à l'autre? Et y a-t-il quelqu'un parmi les gens de bien de ce Royaume, & les Savans de l'Europe, qui s'étant vû enlever le Pere, n'ait senti relever ses espérances dans le Fils, en le voyant le suivre de si près dans toutes ses démarches?

C'est le langage que les uns & les autres ont tenu, lorsque se voyant privés d'un Protecteur si puissant & si plein de bontés, ils ont protesté parmi leurs cris & leurs gémissemens, qu'ils ne trouveroient de consolation & de ressource, que dans l'appui que Vous deviez continuer de donner en sa place

E P I T R E. III

place à la Justice & aux Lettres. Ils ont eu raison d'attendre ces bons effets de votre reconnoissance, puisqu'ils Vous ont donné dans leurs cœurs & dans leurs esprits la place que Monsieur le Premier Président y possédoit si universellement, ou plutôt, qu'ils Vous l'ont conservée, comme à l'héritier naturel, & au successeur légitime de ses vertus.

Comme la confiance que j'ai en votre Protection, n'est pas moindre que la leur, il semble que je devois à leur exemple me mettre en devoir de publier quelques-unes de ces excellentes qualités, qui Vous ont acquis leur estime, pour faire voir que mon espérance n'est pas vaine; & qu'il ne suffit pas d'être distingué des autres par la grandeur de la naissance ou des emplois, pour pouvoir protéger les Loix & les Lettres au point que Vous le faites.

Mais ce qui fait ma peine parmi tous les autres avantages que je reçois chés Vous, c'est de me voir privé de celui de pouvoir m'acquitter de ce devoir par les obligations où ma condition m'engage de Vous suivre dans les sentimens de votre modestie.

Puis donc que je n'ai point cette liberté, je ne puis faire autre chose pour la satisfaction de ceux qui pourroient se plaindre de mon silence, que de les renvoyer à ce qu'en ont publié les Etrangers, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été les témoins domestiques de vos actions, & qui n'en ont connu que cette partie que Vous n'avez pas pû Vous dispenser jusqu'ici de rendre publique.

Au moins, MONSEIGNEUR, ne pourrés-Vous pas les empêcher de se souve-

IV E P I T R E.

nir de ce qu'ils ont lû dans les Livres de divers Auteurs, qui depuis plus de vingt-cinq ans ont entrepris de faire passer à la Postérité les sentimens glorieux, que le Public conservera toujours pour votre mérite.

C'est par le grand nombre de ces Auteurs, & par la diversité de leurs professions, que les Siècles à venir pourront juger de l'élevation & de l'étendue de ce mérite, que les qualités de votre ame, & celles de votre esprit Vous ont si légitimement acquis. Ils ne seront pas surpris de le voir louer par une foule de Jurisconsultes de l'un & de l'autre Droit (1), parce que leur profession leur donne lieu de Vous approcher, & de le connoître de plus près que le reste des Savans. Mais que n'en croiront-ils pas, lorsqu'ils verront de concert les Théologiens (2), les Philosophes (3), les Historiens ou les Géographes (4), les Antiquaires (5), les Critiques (6), les Orateurs (7), les Poètes (8), & particulièrement ceux d'entre eux qui ont été les plus ennemis de la flaterie & de la bassesse (9), les Grammairiens mêmes (10), & ceux qui se sont le plus distingués par leur littérature universelle (11), lors, dis-je, qu'ils verront tous ces Auteurs célèbres conspirer à publier vos éloges, quoique par
des

1. Doujat. Aubery. Des Maisons. De Loy. Mirbel. Coloncques. &c.

2. De Launoy. Testelette. Rubé. &c.

3. Marmet. Channeville. &c.

4. Du Val Labbe. Cluv. &c.

5. Patin. &c.

6. Tann.

E P I T R E. v

des routes fort différentes, & sans communication? Et ne se trouveront-ils pas confirmés dans ces grands sentimens, lorsqu'ils verront ces témoignages de tant de personnes différentes appuyés par ceux des Nations étrangères, qui ont eu l'avantage de Vous connoître par elles-mêmes dans vos voyages (12)?

Après tous ces témoignages, MONSEIGNEUR, il est aisé de juger, si les Ecrivains ont eu raison de rechercher avec tant d'empressement l'honneur de votre Protection, pour les Ouvrages qu'ils ont exposés au Public; & si j'en ai moins qu'eux de Vous la demander pour des milliers d'Auteurs de presque tous les siècles, de toutes sortes de conditions, & de différent mérite.

Comme ils sont exposés de nouveau aux yeux & à la censure des vivans, ceux d'entre eux qui sont représentés dans ce Recueil comme des Critiques & des Juges équitables des autres, aussi-bien que ceux qui y paroissent jugés & censurés injustement, ont besoin d'un nouvel appui; les uns pour se maintenir dans leur autorité, les autres pour mettre leur innocence à couvert. J'espère qu'ils le trouveront en Vous, puisque jamais le vrai mérite

n'a

6. Tann. Le Févre. &c.
7. Rapin. de la Baune. Richesource. &c.
8. Du Perier. &c.
9. Despreaux. Villiers &c.
10. Jos. de Luques. Pajot.
11. Du Cange.
12. Elzevier. Univ. d'Oxford.

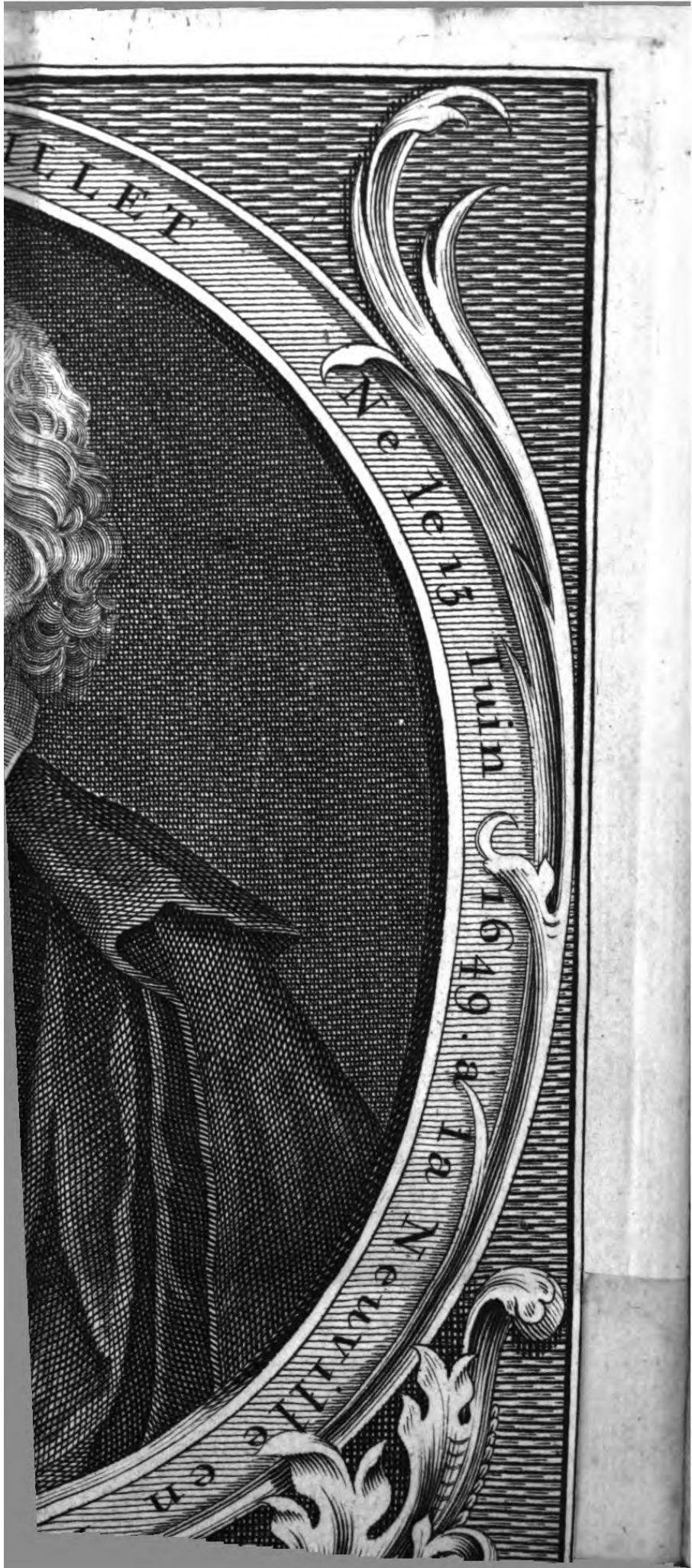
VI E P I T R E.

n'a manqué de Protection dans votre Maison.

Pour moi, je ne puis douter que Vous ne m'honorés toujours de votre bien-veillance, après les marques que Vous m'en avés données, en me confiant ce que Vous avés de plus cher au monde, ainsi que Vous me l'avés dit souvent. C'est le soin de votre Bibliothèque, & l'instruction de Monsieur votre Fils, qui commence déjà, quoique dans un âge peu avancé, de donner des espérances, qu'il pourra un jour soutenir dignement votre illustre Nom. Je suis avec un respect profond,

MONSEIGNEUR,

Vôtre très-humble, & très-obéissant serviteur,
A. B.





P R E F A C E
 DE L'AUTEUR
 DES NOTES.

QUOIQUE sans exercer une critique trop sévère, je prétends avoir corrigé un très-grand nombre de fautes dans ces premières Oeuvres de Monsieur Baillet nouvellement réimprimées en sept volumes, je ne laisse pas de reconnoître que c'étoit un homme d'un mérite singulier, né pour l'étude, laborieux jusqu'à paroître infatigable, qui avoit une lecture d'une prodigieuse étendue, & chose surprenante, nonobstant l'air peu naturel de sa diction, une extraordinaire facilité à écrire. Nous avons de lui, dans un autre genre, des compositions très-chatiées, & je ne fais pas difficulté d'avouer que s'il

VIII P R E F A C E D E

avoit apporté dans ses recherches touchant les *Jugemens des Savans*, les *Anti*, les *Enfans célèbres*, & les *Auteurs déguifés*, autant d'exactitude, qu'on en remarque dans ses *Vies des Saints*, je n'aurois pas eu grande occasion de le critiquer.

A la vérité son *Recueil des Jugemens des Savans sur les Auteurs* étoit un deffein bien imaginé. Mr. Baillet avoit raison de croire que rien ne pouvoit tout ensemble être plus utile, ni plus agréable aux amateurs de la littérature qu'une instruction touchant le fort & le foible des Livres les plus connus. Il favoit que fi le nombre des Auteurs est grand, celui des Juges des Auteurs est infini, puisqu'autant de Lecteurs, autant de Juges. Il n'ignoroit pas les railleries que Perse parmi les Latins, le Caporal parmi les Italiens, Régnier & Despréaux parmi les François, ont faites de ces gens qui n'ayant qu'une teinture superficielle des Lettres, osent s'ériger en Censeurs des anciens, & des modernes.

Pour apprendre donc à ces Juges téméraires à se défier de leur goût, il
com-

commença par traiter à fond de tous les préjugés, contre lesquels on doit être en garde dans la lecture de quelque Livre que ce soit. Comme il vouloit éviter tout reproche de présomption, il préféra les lumières d'autrui aux siennes. Il crut que l'introduction la plus sûre à la connoissance des Auteurs étoit de s'en rapporter aux Auteurs eux-mêmes. Il s'étoit, dans cette vuë, proposé de ramasser leurs témoignages touchant les Ecrivains qui se sont acquis quelque distinction par leurs Ouvrages tant sur les Sciences en général, que sur les Arts libéraux.

Ce plan, comme on voit, étoit extrêmement vaste. Pour le rendre plus intéressant, il ne jugea pas à propos de débiter par des recueils sur les Jurisconsultes, les Médecins, ou les Mathématiciens; il aima mieux ne produire d'abord que ce qui lui parut un peu plus à la portée du public. Après avoir donné une notice suffisante des plus célèbres Imprimeurs, il y joignit en plusieurs volumes, celle des Critiques, des Grammairiens, des Traducteurs, & des Poètes.

PREFACE DE

Nul Ouvrage de cette espèce n'avoit encore été vu dans le Royaume. C'étoit un tissu à la Mosaïque, composé de diverses pièces taillées par diverses mains, & rassemblées artistement par une seule. Colomiés, qu'on croiroit peut-être lui avoir servi de modèle dans sa France Orientale, n'y avoit pas lié ses extraits avec le même art. Il les y avoit répandus sans ordre, les laissant François, ou Latins, en un mot bruts, tels qu'ils étoient lorsque, pour ainsi dire, il les avoit tirés de la mine. Notre Auteur n'en a pas usé de même. Il a donné plus de justesse, & de dignité à son Ouvrage. Tous les Ecrivains qu'il y a cités, il les a fait parler François, voulant bien, pour fuir le mélange des citations Grecques, Latines, Italiennes, Espagnoles, s'exposer à tous les inconvéniens attachés aux traductions, soit quand on retranche quelque chose d'essentiel de l'original, soit quand on y ajoute quelque chose d'étranger, soit enfin quand, de quelque manière que ce puisse être, on corrompt le véritable sens par une interprétation vicieuse. Difficilement à la longue un

Tra.

Traducteur peut-il se garantir de ces trois sortes de fautes. Mr. Baillet ne les ayant pas toujours évitées, on a dû s'appliquer d'autant plus à les corriger, que sur son autorité un Lecteur de bonne foi seroit en danger de les copier. Pope Blount, Morhof, les Continueurs de Moréri ne les ont déjà que trop copiées, & l'on auroit lieu de craindre que de main en main elles ne se transmissent jusqu'à la dernière postérité, si on ne prenoit soin d'en interrompre la prescription.

De ses fautes les unes sont anciennes, qui régneront il y a long-tems dans les Livres; les autres nouvelles. Les premières n'appartiennent à Mr. Baillet que par adoption, mais on peut le regarder comme le père des secondes. Je ne me suis guère arrêté à celles du langage, si ce n'est où l'expression étant trop équivoque rendoit la pensée obscure. Son style qui par rapport au sujet devoit être simple, clair, net, correct plutôt qu'élégant, est enflé, guindé, alambiqué, rempli de mauvaises phrases, & sur tout d'idiotismes. De fois à autre cependant on est surpris de trouver cer-

XII. P R E F A C E D E

taines tirades d'éloquence, même fort belles, comme lorsqu'il s'étend sur les louanges de la noble & ancienne Maison dans le sein de laquelle il a vécu ; du grand homme ayeul de l'Illustre E-
leve, dont l'éducation lui fut confiée, & quelques autres endroits où, différent de lui-même, il s'exprime avec assés de pureté ; ce qui bien loin de réparer les défauts remarqués dans sa diction, les rend au contraire plus sensibles, en sorte que pour la réformer il faudroit presque entièrement la réfondre, & c'est ce que je n'ai pas entrepris.

Mon but, dans l'examen de son Livre, a été de préférer les choses aux paroles, & de m'attacher principalement à son dessein. Il m'a paru qu'originellement son intention, en recueillant les jugemens d'autrui, étoit de n'y pas mêler le sien. Lui-même s'étoit imposé cette loi. Faute de l'avoir observée, il s'est attiré des querelles, dont il n'est pas sorti à son avantage, & qui ont servi à faire voir que son Livre, pour être utile, avoit besoin d'une exacte révision. Je l'ai donc revu, & sans toucher à la let-
tre

L'AUTEUR DES NOTES. XIII

tre du texte, à l'ordre, ni au nombre des chapitres, ni des articles, je me suis fixé à marquer par des notes, au bas des pages, les fautes qu'il a commises dans les noms, dans les époques, dans l'intelligence des passages, & dans les faits, à quoi j'ai ajouté l'éclaircissement de quelques endroits qui sembloient en avoir besoin.

Ce sont les limites où je me suis resserré. J'ai cru devoir éviter les digressions infinies que m'offroient les Ecrivains dont il a parlé. Si au lieu, par exemple, d'éclaircir un mot mal entendu, je m'étois de gaieté de cœur occupé à rechercher les particularités de la vie d'un Critique, d'un Grammairien, d'un Poète; qu'aurois-je fait autre chose qu'imiter ces Commentateurs, qui ne touchant ni près, ni loin les endroits difficiles de leur Auteur, se jettent à quartier, pour débiter une érudition hors d'œuvre. Il seroit à souhaiter que ceux qui composent, n'écrivissent que des singularités, & que ces singularités fussent vraies. Ce seroient des Ouvrages inestimables. On a même lieu de

XIV. P R E' F A C E D E

croire que s'il n'y avoit dans les Livres que des choses singulières, des choses une fois dites, la vie ordinaire d'un homme seroit assés longue pour les lire, sinon tous, du moins la plus grande partie.

On m'objectera peut-être que je ne me suis guère souvenu de cette idée, lorsque j'ai grossi de deux assés longues additions l'article 313. & l'article 932. de cet Ouvrage; l'un à l'occasion de Pomponius Lætus, l'autre de Nicandre. A quoi je répondrai que ces deux morceaux, préparés dans une autre vuë, n'ont été transportés là que par rencontre, & que je ne voudrois pas en avoir inséré plusieurs de cette espèce dans ma révision, parce que tout curieux qu'ils sont, ils pourroient, n'y étant pas absolument nécessaires, y être regardés comme étrangers. Ma qualité de Réviseur m'oblige à ne point excéder ma fonction. Je dois suivre mon Auteur pas à pas, HOC AGE. Je dois compter ses chutes, lui prêter la main pour le redresser, prêt à le défendre contre ceux de ses Adversaires qui m'ont paru s'être trompés dans

dans leur Critique, contre Ménage en quelques endroits, contre l'Auteur anonyme des Réflexions imprimées en quatre Lettres, contre l'Abbé Fontanini, contre moi-même, si je viens à m'appercevoir que je l'aie injustement repris.

Une des plus folles chicanes qu'on lui ait faites, c'est de lui avoir reproché l'inutilité de son Ouvrage, sur ce que les Jugemens qu'il contient étant, dit-on, la plupart contraires, ils se détruisent l'un l'autre. Les Censeurs qui ont opiné de la sorte, ont-ils pu ne pas voir que Mr. Baillet ayant intitulé son Livre *Jugemens*, & non pas *Examen des Jugemens*, n'étoit par conséquent obligé qu'à les rapporter fidèlement, sans entreprendre de les réformer, ou de les concilier? Qui ne fait d'ailleurs combien grande est la différence des goûts. Ne reconnoissons-nous pas tous les jours que les Savans qui ont jugé si diversement des Auteurs, ont eu raison, puisqu'à proportion des fautes qui se trouvent en chaque Ouvrage, le meilleur, à le bien prendre, n'est d'ordinaire que le moins mauvais.

Je

XVI P R E F A C E D E

Je reviens à mes Notes. Ce n'est point un esprit d'ostentation qui me les a dictées. C'est l'envie seule de contribuer à rendre meilleur un Livre qui méritoit de le devenir. Persuadé qu'on ne fait rien qu'autant que ce qu'on fait est vrai, j'ai tâché de mettre en divers endroits des sept volumes, que j'ai examinés, la principale chose qui me paroissoit y manquer, j'entens l'exacte vérité. Mr. Baillet, qu'on dit se l'être toujours proposée dans ses Ecrits, y étoit particulièrement obligé dans un Ouvrage, tel que celui-ci, purement critique, & tant de citations, dont il l'a rempli, ne permettent pas de douter qu'il ne l'ait cherchée avec soin. J'espère pourtant faire voir qu'il n'a pas creusé par tout autant qu'il falloit pour la déterrer. S'il l'a cherchée, oserai-je le dire? plus heureux que lui je me flate de l'avoir trouvée, non pas en vertu d'une plus grande habileté, mais d'une plus grande diligence. On verra là-dessus, presque à chaque page, des preuves de mon attention. J'invite les Lecteurs à y recourir, dans la confiance où je suis,
qu'à.

L'AUTEUR DES NOTES. XVII

qu'à l'aide de la pierre de touche que je leur offre, ils pourront sûrement ici, d'un bout à l'autre, démêler le vrai d'avec le faux.

Je me crois au reste obligé d'avertir que les Libraires qui procurent cette édition, l'ayant commencée trois ou quatre mois avant que d'avoir mes Notes, le premier volume a été achevé d'imprimer fans qu'elles aient pu y être rangées dans la place qui leur convenoit (1). C'a été une nécessité de les renvoyer à la fin avec des chiffres relatifs aux endroits qu'elles éclaircissent.

Celles des volumes suivans ont été régulièrement placées au bas des articles qu'elles concernent, & pour être plus reconnoissables, ont été distinguées par cette marque ¶.

J'avois pris soin, en travaillant à mes Notes, de corriger exactement toutes les fautes d'impression de mon exemplaire *in-12.* des Oeuvres de Mr. Baillet, en sorte que le texte des fix
der-

1. Cela regarde l'Édition de Paris, car dans celle-ci on a eu soin de placer toutes ces Notes dans leur ordre.

XVIII P R E' F A C E D E

derniers volumes *in-4.* ayant été imprimé sur le texte de mon exemplaire, devoit être, ce semble, très-correct; cependant comme je n'ai point voulu me charger de voir les épreuves, je ne puis répondre de rien, les Libraires, suivant les règles de leur prudence, ayant seuls conduit cette édition, à laquelle je n'ai absolument nulle autre part que celle que m'y donnent mes Notes au bas de chaque article, & la révision de ces mêmes Notes à la fin de chaque volume (1).

Les mêmes Libraires ayant dessein de rendre cette seconde édition plus utile, & plus commode que la première, ont observé ce qui suit.

I. Ils ont mis à la tête du Livre le portrait de Mr. Baillet, avec l'Histoire de sa Vie, & de ses Ouvrages (2).

II. Leur intention étant de mettre au bas du portrait une Inscription qu'ils me demandèrent, je leur en offris deux, dont l'une étoit relative

ve

1. On a eu soin aussi dans cette Edition, de corriger toutes les fautes indiquées par Mr. de la Monnoye.

2. On

L'AUTEUR DES NOTES. XIX
ve à ma Critique, l'autre un Eloge
pur & simple. Voici la premiere.

Puisque, dans mes Ecrits, sans craindre la
Satire,

Plein d'une noble liberté,

J'eus pour objet la Verité:

Un Critique sincère a bien pu me la dire.

Voici la seconde.

Amateur de la Verité

J'ai pour la découvrir écrit, lu, médité,

Brûlant de satisfaire une si noble envie.

Mes veilles, je l'avouë, ont abrégé mes
jours,

Mais elles m'ont acquis une plus belle vie

Dont les Parques jamais ne trancheront le
cours.

J'avois laissé à leur choix d'em-
ployer de ces deux Inscriptions celle
qu'ils croiroient convenir le mieux;
mais comme depuis on leur en a pré-
sen-

2. On a été obligé de mettre cette Vie à la tête
de la seconde Partie de ce Volume, parce que celle-ci
auroit été trop grosse.

XX P R E' F A C E D E

senté une qu'ils ont témoigné agréer, j'ai consenti volontiers qu'ils la préférassent, ce qu'ils ont fait.

III. A la suite de l'Avertissement qui est au devant du premier volume, ils ont fait imprimer tout au long le PLAN GENERAL de l'Ouvrage (1), Pièce auparavant séparée du corps des volumes, & dont, parce qu'elle étoit extrêmement rare, il importoit de renouveler l'édition, pour donner une juste idée de l'étendue que devoit avoir le Recueil entier des Jugemens des Savans.

IV. Pour empêcher que l'attention du Lecteur ne soit détournée par la peine de chercher les citations à la fin d'un volume, ou d'un chapitre, ils les ont placées au bas de chaque page avec des chiffres de renvoi. Ils ont gardé le même ordre pour les Additions & Corrections que Mr. Baillet n'avoit pu insérer en leur place.

V. Ils ont rapporté entre deux étoiles à la fin des Articles, & quelque-

1. On l'a placé ici après la Vie de l'Auteur dans la Seconde Partie.

2. On

L'AUTEUR DES NOTES. XXI
quefois dans les Articles-mêmes entre deux crochets, les éditions des Auteurs dont parle Mr. Baillet, celui-ci ne les ayant pas toujours exactement rapportées.

VI. Outre les Tables des Chapitres, les Listes des Auteurs, & autres dressées avec exactitude par le Reviseur des épreuves, ils se sont chargés de mettre à la fin du dernier volume une Table alphabétique des matières répandues dans le cours de l'Ouvrage.

VII. Quant au dessein qu'ils avoient d'extraire incidemment de l'Anti-Baillet (2) les corrections des fautes prétendues commises par Mr. Baillet, ayant su que l'Auteur des Notes s'étoit acquitté de ce soin, ils s'en sont entièrement remis à sa diligence.

Voilà ce que j'ai cru devoir ajouter à ma Préface, afin que le Public fût pleinement informé de l'état de cette édition. Il me reste seulement à dire touchant Mr. Baillet, que si je l'appelle ici *Monsieur*, au lieu que dans
mes

2. On a imprimé dans cette Edition l'Anti-Baillet tout entier avec des Notes de Mr. de la Morroye qui n'avoient jamais été imprimées.

XXII P R E' F A C E.

mes Notes je ne dis par tout que *Bail-*
let, c'est que ma Préface est un dis-
cours de cérémonie, & que mes No-
tes sont une Critique, outre que du
moment qu'un Auteur est mort, on
est à son égard dispensé du cérémo-
nial.



AVER-



AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR (I).

I.

ON a sujet d'appréhender que la multitude des Livres qui augmentent tous les jours d'une manière prodigieuse, ne fasse tomber les siècles suivans dans un état aussi fâcheux qu'étoit celui où la barbarie avoit jetté les précédens depuis la décadence de l'Empire Romain, si l'on ne tâche de prévenir ce danger par le discernement de ceux qu'il faut rejeter ou laisser dans l'oubli, d'avec ceux que l'on peut retenir, & si l'on ne fait encore dans ceux-ci le choix de ce qui peut être utile d'avec qui ne l'est pas.

La nécessité de ce choix & de ce discernement se fait sentir de plus en plus à ceux qui savent de quelle importance il est d'être bien conduit dans ses études & dans la lecture de tant de Livres en un aussi petit intervalle qu'est celui que Dieu

a

1. Cet *Avertissement* étoit au commencement de l'édition in-12. de 1685.

XXIV A V E R T I S S E M E N T

a prescrit à la vie de l'homme. Ce discernement seroit sans doute la plus courte & la plus sûre de toutes les méthodes que l'on pourroit souhaiter pour toutes sortes d'études, & dans toutes sortes de personnes. Il seroit non seulement comme le flambeau de l'entendement, mais il lui tiendroît aussi lieu d'un conducteur fidèle, qui lui épargneroit la longueur & les difficultés des chemins, & qui lui seroit trouver en peu de tems & inmanquablement ce qu'il cherche dans les Livres.

Entret. sur
les Scien-
ces,

Mais avant que de pouvoir faire ce discernement par soi-même, la vie s'écoule, & on ne se trouve presque en état de bien étudier, que lorsqu'on est à sa fin. Avant que la Raison se développe d'elle-même, les hommes errent longtemps, s'ils n'ont point de guide. Ils n'ouvrent les yeux pour entrer dans le bon chemin, que lorsque la nuit s'approche, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont près de la mort. Les affaires différentes & les occupations étrangères jointes aux maladies qui traversent la vie, abrègent encore ce tems, & troublent ce loisir nécessaire à acquérir ce discernement.

Quelque bien intentionné & quelque laborieux que l'on ait été, on a le déplaisir de voir qu'après plusieurs années d'études on n'en fait guères plus que lorsqu'on a commencé, & que l'on fait quelquefois si mal ce que l'on croit avoir appris, que l'ignorance de ce qu'on fait est souvent plus tolérable que cette manière de le savoir. Les Savans mêmes, qui après
avoir

avoir essuyé des travaux immenses, & avoir blanchi sur les Livres, semblent être arrivés à ce discernement, ne laissent pas de se plaindre à la fin de leur course, qu'ils seroient allé plus loin, s'ils avoient d'abord connu le véritable chemin. Ils témoignent qu'en marchant dans cette longue carrière, ils ont découvert des sentiers, qui leur auroient épargné beaucoup de peines. Que seroit-ce donc si dès le commencement de nos études nous savions le chemin le plus droit & le plus aisé? Quel avantage n'aurions-nous pas de connoître d'abord ce qu'il faut embrasser & ce qu'il faut fuir dans les Livres?

Nous aurions sans doute cet avantage, si quelque savant homme s'étoit voulu donner la peine de nous faire ce discernement dans une Critique judicieuse qui fût universelle, & qui s'étendant sur toutes sortes de Livres & d'Auteurs, comprit tous les Arts & toutes les Sciences, qui font les occupations des hommes. Mais comme il n'y a point lieu d'espérer si-tôt une faveur si importante de la bonté divine, j'ai crû que, jusqu'à ce que le Ciel fasse naître ce Censeur général, il ne seroit pas entierement inutile de recueillir les Jugemens & les Censures que divers Critiques particuliers ont faites *sur les principaux Ouvrages des Auteurs les plus connus.*

Je ne me serois pas crû obligé de rendre raison de ma conduite au Public, si j'étois demeuré dans ma première résolution, qui étoit de ne faire que des No-

XXVI A V E R T I S S E M E N T

tes Critiques au Catalogue de la Bibliothèque de Monsieur l'Avocat Général de Lamoignon, & de ne travailler uniquement que pour l'usage particulier de Monsieur son Fils. Mais puisque la chose a pris un autre cours, il faut au moins informer le Lecteur de ce qu'il peut esperer de ce Recueil, & de ce qu'il n'en doit pas attendre.

II.

Ce Recueil n'est donc qu'une compilation assés simple des sentimens de quelques personnes sur les Ouvrages de leurs semblables, & pour lui donner quelque ordre & quelque suite, j'ai cru le pouvoir partager en six parties différentes.

La première qui est celle qui paroît présentement, comprend (outre le Discours ou le Traité sur les Jugemens des Livres en général, & sur les Préjugés dans lesquels on les lit) les Jugemens particuliers sur les principaux Imprimeurs, sur les Critiques, sur les Grammairiens & sur les Traducteurs (1). Si l'on s'apperçoit, par la manière dont cette première épreuve sera reçue, que le dessein de l'Ouvrage ne déplaise point entièrement au Public, & qu'il puisse avoir son utilité, on espère don-

1. Cette première Partie est contenuë dans le premier, & le second volume de la presente édition. Le I. volume est divisé en deux Parties, & le II. en trois.

2. Ces

donner les autres Parties incessamment.

La seconde contient les Jugemens sur les Poètes (2), sur les Romans & les autres fictions en Prose, sur les Orateurs, & sur les Epistolaires.

La troisième contient les Jugemens sur les Géographes, sur les Chronologistes, sur les Historiens & sur les Antiquaires, auxquels j'ai joint ceux que l'on fait des Blasonistes, quoiqu'ils fassent plutôt partie des Historiens Généalogiques.

La quatrième contient les Jugemens sur les Philosophes, sur les Mathématiciens, sur les Naturalistes, & sur les Médecins.

La cinquième contient les Jugemens sur les Jurisconsultes, sur les Canonistes, sur les Politiques, & sur les Moralistes, c'est-à-dire sur ceux qui ont traité de la Morale purement humaine sans rapport à la Théologie.

La sixième contient les Jugemens sur les Théologiens, c'est-à-dire, les Interprètes de la Bible, les Peres & Auteurs Ecclésiastiques, jusqu'au XII. Siècle, les Théologiens Scholastiques, les Ecrivains Ascétiques, Liturgiques, &c. les Hétérodoxes ou Théologiens Hérétiques qui ont écrit contre l'Eglise depuis le xv. siècle.

III.

2. Ces Jugemens sur les Poètes sont contenus dans le troisième volume & dans le quatrième. Ces deux Volumes sont divisez chacun en deux Parties, Baillet n'a point fait imprimer le reste de cette seconde Partie, ni les quatre suivantes.

III.

Comme je fais profession de ne rien dire de moi-même, je n'ai pas sujet d'appréhender qu'on m'oblige de répondre de la solidité & de la vérité de tous ces Jugemens. Je ne me crois responsable que de la fidélité avec laquelle je les représente, & pour donner plus de lieu de voir si j'impose à quelqu'un, j'ai eu soin de mettre à la fin de chaque article les citations exactes de ces témoignages, comme j'ai fait aussi à la fin du Discours général, qui est à la tête de la première Partie, & qui fait le premier Tome (1), pour m'accommoder au goût de ceux qui n'aiment point à voir un discours rompu & chargé de citations ennuyeuses.

Ainsi mes Auteurs pourront parler pour eux-mêmes, sans que je me trouve engagé à prendre le parti & les intérêts d'aucun d'eux, ni à soutenir leurs sentimens. De sorte qu'il sera libre à chacun des Lecteurs en particulier de se faire impunément le Censeur de ces Critiques avec autant d'autorité que ceux-ci en ont pris pour censurer les autres, ou de se mettre de leur nombre ajoutant son sentiment au leur.

D'ailleurs on peut juger que la plupart de ces Censeurs que j'ai pris pour mes
ga-

1. Ce sont les *Préjugés* : Dans cette édition on en a placé les citations au bas de chaque page.

2. Avant-

garans, n'ont point prétendu que leurs jugemens fussent des arrêts, mais qu'on les devoit considérer comme de simples propositions qu'ils ont faites de leurs sentimens, dont l'autorité & la force dépendent de l'approbation des Savans. C'est ainsi que Mr. de la Mothe le Vayer dit (2), *qu'il explique ses sentimens de telle sorte que sans donner un jugement précis, ni qui vienne absolument de lui, il laisse exempt de toute partialité, la liberté à chacun de contredire les opinions qu'il rapporte. Et il ne veut pas qu'on prenne pour des résolutions ce qu'il n'expose que comme des doutes appuyés de quelque vraisemblance.* Nous ne devons pas douter que les autres n'aient été dans une disposition semblable.

IV.

Je serois fâché de donner lieu de croire qu'en citant mes garans, je voulusse les louer ou les approuver. Le P. Bouhours dans la Préface de ses Remarques sur la Langue Françoisé, dit que *le nom seul de ceux qu'il cite, est un éloge, & qu'il seroit aussi inutile de les louer en les citant, que d'avertir lorsqu'on cite Cicéron & Virgile, que ce sont de bons Auteurs & de beaux Esprits.* Cela est bon pour ceux qui n'employent que les témoignages des
bons

2. Avant-propos des Historiens Grecs & Latins vers la fin.

XXX A V E R T I S S E M E N T

bons Auteurs. Mais comme tous les Jugemens que je rapporte sur une même personne, ne sont pas toujours uniformes, il est visible que dans une contrariété d'opinions, il faut qu'il y en ait quelques-uns qui s'écartent de la vérité & de la justice. Dans cette diversité qui paroît particulièrement dans les Jugemens des Auteurs de la première classe, on auroit souhaité peut-être que j'eusse fait un choix de ceux qui sont justes, solides & véritables, & que j'eusse rejeté les autres. Mais ce discernement est au dessus de mes forces, & je n'aurois pû éviter de déplaire à la moitié de mes Lecteurs, qui auroient pû se déclarer en faveur de ceux qu'on auroit rebutés, parce qu'il n'est presque pas possible que les hommes aient tous le même goût & le même sens; & que ce qui paroît mauvais à l'un, s'est quelquefois trouvé bon au jugement d'un autre. Il vaut donc mieux laisser au Lecteur le plaisir de faire ce discernement lui-même.

Néanmoins j'ai crû pouvoir insinuer de tems en tems ce que je pensois du plus ou du moins d'autorité de ces garans, & j'ai été quelquefois bien-aîsé de faire connoître la distinction, que je mets, par exemple, entre le jugement de Photius & celui du jeune du Verdier, entre ceux de Cicéron, de Denys d'Halicarnasse, de Quintilien, de Longin, & ceux de Sigonius, de Keckerman, de Bodin, de Possevin, &c.

V.

Mais quoique je m'intéresse aussi peu dans l'autorité de ces Juges ou Critiques, que dans la réputation de ceux qui sont jugés ou censurés, il n'est peut-être pas hors de propos de parler ici pour la justification de quelques-uns de mes garans d'entre les Catholiques, qui paroîtront avoir usé peut-être de trop de liberté dans leurs Jugemens sur quelques Ouvrages de Religion, & qui pourroient blesser la tendresse scrupuleuse de ceux qui ne pénétreroient pas assez l'innocence de leurs intentions.

S'il arrive donc que l'on voye dans la suite de ce Recueil quelques Hérétiques loués, & quelques Catholiques blâmés par ces Critiques, même dans les Ouvrages sur l'Écriture Sainte, sur la Théologie, & sur le Droit Ecclésiastique, on doit supposer que ni ces Critiques, ni moi en rapportant leur opinion, ne sommes pas assez malheureux pour prétendre toucher à la pureté & à la vérité de la Religion Catholique, dont le centre est & fera toujours le Siège Apostolique des Successeurs de S. Pierre. Mais dans ces occasions qui sont assez rares, on n'a point eu d'autre intention que de rendre une justice égale à tout le monde, de louer Dieu comme l'Auteur de ce qui sort de bon de la plume des Hérétiques mêmes, qui peuvent ne pas faire toujours un mauvais usage des talens naturels & acquis

XXXII A V E R T I S S E M E N T

que la bonté divine leur communique; & de blâmer ou plaindre la misère de l'homme, c'est à-dire l'ignorance & la présomption humaine dont les Ecrivains Catholiques ne sont pas toujours exemts; quelques privilèges qu'ils ayent dans la Communion des Saints.

Et pour finir ce qui regarde mes garans, j'aurois rapporté en cet endroit ce que l'on pense de leur habileté, & du poids de leur autorité, si je n'avois cru qu'il étoit plus à propos d'en faire la première partie du Recueil des Critiques que l'on peut consulter.

VI.

Je n'ai pas toujours traduit à la lettre les témoignages des Critiques, mais je me suis contenté de prendre leur pensée, hormis dans les endroits où cette exactitude m'a semblé nécessaire pour mieux appuyer ce qui auroit paru plus douteux & plus difficile à croire.

S'il arrive que je cite quelquefois un Auteur sur la foi d'un autre, quoique cela soit assés rare, je suis assés scrupuleux pour les citer tous deux, & pour marquer le ruisseau aussi-bien que la source. J'en ai usé de la sorte en deux rencontres, premièrement lorsque je n'ai point eu la commodité de lire dans l'original, & de puiser dans la source les choses que j'avance; & en second lieu lorsque j'ai cru qu'un passage cité par un autre, auroit plus de poids & de crédit,
que

que s'il étoit cité par moi seul. Le pis qu'il en peut arriver, est de s'en tenir à l'autorité de celui que j'allégué & que je prens pour mon garant, & de ne le considérer que comme une copie.

Je n'ai point rapporté les Jugemens que les Anciens ont portés sur les Ouvrages que nous n'avons point, & qui sont censés être perdus pour le Public, parce que cela ne paroît pas nécessaire au dessein que j'ai eu de rendre quelque service à ceux qui veulent lire les Livres avec fruit, les Ouvrages perdus n'étant pas du nombre de ceux qu'on peut lire. J'en ai usé souvent de même à l'égard de la plûpart de ceux qui ne sont encore que Manuscrits, quelque esperance que l'on ait de les voir au jour.

VII.

On s'étonnera peut-être du peu d'uniformité que l'on trouvera dans ces Jugemens, voyant des Auteurs du second & du dernier rang remporter quelquefois des témoignages avantageux, sans être censurés & notés pour leurs défauts; & d'autres au contraire, qui, quoique de la première classe, ne laissent point d'être chargés de reproches & accusés d'un grand nombre de fautes. C'est ce qui paroîtra, par exemple, dans ce que nous rapporterons d'Hérodote, de Tacite, de Joseph, de Dion, de Seneque, d'Aristote, de Platon, d'Homere, & de plusieurs autres des Anciens, & de quelques-

XXXIV A V E R T I S S E M E N T

uns même d'entre les Modernes de la première réputation , comme d'Erasme , de Lipse , de Baronius , de Scaliger , de Mr. de Thou , de Voffius , de Mr. de Saumaife , de Mr. de Launoy , &c.

Mais on ne doit point tirer avantage de cette inégalité pour les Ecrivains médiocres , de qui on ne s'est pas tant soucié de rechercher les défauts , leurs Livres n'étant pas d'un aussi grand usage que ceux des autres. On ne peut pas dire non plus que cette conduite puisse porter préjudice à ces grands hommes , ni que cette sévère censure soit capable de leur faire perdre le rang qu'ils ont acquis dans le Monde savant , puisqu'au contraire le grand nombre de leurs Censeurs & la peine qu'on a prise de les examiner de si près , est une marque de l'estime qu'on en fait , & du besoin que l'on en a pour l'utilité publique.

VIII.

J'ai tâché de me tenir toujours dans une grande réserve à l'égard des Eloges qu'on a faits des Auteurs , & je me suis attaché à n'en employer aucun , qu'il ne fût accompagné & soutenu d'un jugement de l'Auteur même. C'est ce qui m'a obligé de retrancher les Eloges que la plupart des Poètes ont faits sur les Livres & les Auteurs , & de ne point employer les Epigrammes ni les Epitaphes. J'ai même considéré comme suspects plusieurs de ces Ecrivains qui ont recueilli en prose les Eloges

Eloges des Hommes Illustres de leur Ordre, de leur Pais, de leur Communion & de leur Profession.

J'ai aussi évité la plupart de ces citations honorables de *Savant*, de *très-Savant*, &c. dont les Livres sont remplis, & je les ai regardées plutôt comme une manière de reconnoissance envers ceux dont on a profité, que comme un jugement de leur personne ou de leur Ouvrage. J'en ai pourtant excepté les Eloges ou plutôt les témoignages avantageux rendus aux Auteurs par leurs Adversaires, & par ceux qui humainement parlant, sembloient n'avoir ni sujet ni inclination d'en dire du bien. parce que ces sortes de témoignages sont d'un grand poids, & que ce n'est ordinairement que la force de la vérité qui les leur a enlevés.

IX.

J'ai douté long-tems si je devois parler des vivans, d'autant plus qu'il est difficile d'en rien dire de juste, & que selon Patercule (1), c'est une espèce de badinerie de compter & de dépeindre ceux que nous avons présens devant les yeux, n'étant pas d'ailleurs aussi aisé de les censurer que de les admirer. Je savois de plus qu'il y a beaucoup de mesures à garder,

&

1. Pænè stulta est inhærentium oculis ingeniorum enumeratio..... nam vivorum ut magna admiratio, ita censura difficilis est. *Lib. 2. n. 36.*

XXXVI A V E R T I S S E M E N T

& des précautions à prendre sur ce fujet. Je me remettois dans la mémoire divers exemples de deux espèces d'Ecrivains toutes opposées, la première de ceux dont les Ouvrages ayant été méprisés & comme réprouvés de leur vivant, ont été & sont encore recherchés avec estime & avec empressement après leur mort; la seconde de ceux qui ayant fait de l'éclat dans le monde, & qui ayant mandié l'approbation de leurs flatteurs pour leurs écrits, n'ont pû les empêcher après leur mort de tomber sous la censure & dans le mépris de la Posterité. Enfin je n'ignorois pas que les Livres ne sont parvenus à leur maturité, & que leur bonne ou mauvaise cause ne s'éclaircit qu'à la mort de leurs Auteurs, & de ceux-mêmes qui ont intérêt à leur réputation, aussi bien que de leurs envieux.

Mais je me suis déterminé à le faire par l'exemple des B'ibliothécaires, des Ecrivains d'Hommes Illustres, des Auteurs de Journaux, & par l'avis de quelques personnes, qui m'ont voulu persuader que notre curiosité cherche encore plus à se satisfaire sur les vivans que sur les morts.

Et quoique les effets de la louange ne soient peut-être pas moins à craindre pour les personnes qui en font le fujet, que ceux du blâme & de la censure; j'ai affecté néanmoins de ne publier que les vérités qui sont glorieuses & avantageuses à la réputation des vivans, & de ne point dire celles qui pourroient être choquant-

tes;

tes , à moins qu'elles n'ayent déjà été écrites & reçues du Public avec approbation. Car lorsque je n'ai pas d'autre garant de ce que j'ai à dire des vivans que la voix publique; j'ai cru que ce témoignage pouvoit être suffisant pour les choses qui sont avantageuses aux Auteurs , mais non pas pour celles qui paroissent désobligeantes.

Il y a donc cette différence entre les jugemens qu'on fait des morts , & ceux que l'on rapporte sur les vivans dans ce Recueil , que les premiers renferment les deux sortes de vérités , c'est-à-dire ce qui s'est dit également pour & contre les Auteurs , au lieu que les derniers n'en renferment ordinairement qu'une sorte , laissant à ceux qui viendront après nous le soin de dire le reste. En quoi l'on ne trouvera sans doute pas moins d'équité que de prudence , puisqu'il n'y a rien de plus inconstant ni de plus suspect que ces sortes de jugemens qui se font verbalement , & souvent sans méditation , & sans désintéressement.

X.

Je me suis réduit uniquement à remplir mon Titre , qui ne promet que des *Jugemens* , quoiqu'il eût été peut-être plus modeste de les appeller des *Sentimens* ou des *Opinions* , mais il en auroit été moins juste & moins conforme à l'humeur des *Critiques* , qui se considèrent comme les *Juges des Livres*. Il est vrai que je les ap-

XXXVIII A V E R T I S S E M E N T

pelle *Savans* plutôt que *Critiques*, parce que j'ai voulu marquer l'honneur & le respect que je porte à tous les gens de Lettres; & que le terme de Critique semble avoir encore quelque chose d'odieux dans l'esprit de ceux qui ne sont pas entièrement guéris de leur prévention. Mais je n'ai pas prétendu qu'ils fussent tous véritablement savans, & ce terme dans mon Titre n'insinuë autre chose, sinon ceux qui ont fait profession de savoir quelque chose, & de dire leur avis sur ce qu'ils croyoient savoir.

Quoique je n'aie entrepris de parler que des *Principaux Ouvrages des Auteurs les plus connus*, j'espère néanmoins en rapporter plus qu'il ne sera possible d'en lire à chaque particulier; étant d'ailleurs inutile & impossible même de parler de tous. Et j'ose faire croire à la plupart des Lecteurs que je leur donnerai plus que le Titre ne leur promet sur le nombre des Auteurs, sans leur donner sujet de se plaindre de cette conduite, ni encore moins de la fausseté ou du peu de justesse de mon Titre.

XI.

Comme je ne suis engagé suivant mon Titre qu'à donner des Jugemens, je ne me suis pas arrêté à faire la liste des Ouvra-

1. Cette raison est une des principales de celles qui ont déterminé Mr. Moette à donner les bonnes édi-

vrages de chaque Auteur , mais je me suis restraint seulement à ceux dont il est question.

Je n'ai pas rapporté non plus les différentes Editions de ceux dont je donne les Jugemens. Ce n'est pas que je n'aie crû que cela fût fort utile & quelquefois nécessaire même (1), mais comme ce Recueil devoit faire partie d'un Catalogue de Bibliothèque, j'avois déjà marqué ces Editions dans la première partie de ce Catalogue, qui contient l'ordre des Matières traitées dans les Livres. Ainsi ç'au- roit été faire deux fois une même chose dans un même Ouvrage.

Je n'ai rien dit aussi des actions ni des emplois des Auteurs durant leur vie, parce que cela auroit prodigieusement grossi ce Recueil, & que j'avois envie de le faire à part dans la troisième Partie de ce Catalogue dont on vient de parler.

Je ne doute pas que plusieurs ne trouvent mauvais que je me sois réduit dans ces retranchemens : mais pour tâcher de les appaiser, & pour suppléer en quelque façon à ce prétendu défaut, je les avertis qu'ils trouveront ce qu'ils souhaitent dans les Bibliothèques, & dans les Recueils d'Hommes Illustres, que je cite ordinairement pour mes garans avec les autres Critiques ; & que sachant de quel País, ou de quel Ordre de Religion, ou même de

éditions des Auteurs dans la présente édition. Il a suivi en cela l'avis de plusieurs Savans qui l'en ont jugé très capable.

XL. AVERTISSEMENT

de quelle profession étoit l'Auteur, dont ils demandent la Vie & les Ecrits, ils pourront voir dans la première Partie du Recueil des Critiques ceux qui en ont traité, & consulter leurs Livres.

Si l'on voit que plusieurs ne soient pas satisfaits de cet expédient, on pourra dans une nouvelle Edition se résoudre à ce second travail.

Je me suis donc contenté de marquer en titre le tems auquel les Auteurs ont vécu, ou l'année de leur mort autant que je l'ai pû trouver, parce que c'est une époque fixe & assurée pour savoir au plus juste quand ils ont pû écrire, & quand ils ont été en état de faire quelque figure dans le monde.

XII.

Après tout il ne faut pas esperer que cette sorte de Recueil puisse plaire à tout le monde. Quelques-uns trouveront mauvais qu'on ne parle point assés avantageusement de ceux à la réputation desquels ils s'interessent. Plusieurs autres jugeront que l'on est trop indulgent, ou même prodigue d'Eloges.

Mais si les sentimens des Critiques que je rapporte dans tout cet Ouvrage, ne sont pas souvent d'accord les uns avec les autres, à combien plus forte raison les Lecteurs auront-ils de goûts différens? Si les premiers ne sont point sans passion & sans foiblesse, on ne doit pas prétendre que les seconds en soient exemts. Tant
que

que l'on ne s'accordera point dans le monde, & que la différence des humeurs & des goûts suivra celle des esprits, il n'y a point lieu de croire que l'on trouve beaucoup d'uniformité de sentimens, sur tout dans les choses dont Dieu a laissé à l'homme la liberté de discourir & de juger.

Ainsi puisque les dispositions des esprits sont si différentes, je ne doute presque pas qu'il ne se trouve aussi des Lecteurs, qui dans cette grande diversité de Jugemens qui sont rapportés dans ce Recueil, n'en rencontrent enfin quelques-uns qui leur reviennent, & qui ne se voyent quelquefois d'accord avec quelques-uns de ces Critiques, soit par une sympathie d'humeur, soit pour être éclairés des mêmes lumières, soit enfin pour être dans les mêmes Préjugés ou dans les mêmes engagements.

Mais s'il se trouve des endroits par hazard qui soient capables de déplaire à quelques-uns, je puis assurer du moins que je n'ai jamais eu la moindre envie de choquer personne, & je déclare avec sincérité, que si cette liberté apparente dont je me suis crû obligé d'user pour exprimer la vérité, produisoit quelques effets fâcheux contre la simplicité de mes intentions, je suis dans la résolution de supprimer tout ce qui pourroit causer cet inconvénient.

Je souhaite aussi que ceux de l'autre Communion me fassent la grace de croire que je n'ai jamais eu dessein de les déobliger, loin d'avoir voulu leur insulter,
lors-

XIII A V E R T I S S E M E N T

lorsque j'ai dit quelque chose contre quelques-uns de leurs Membres; & c'est dans cette pensée que j'ai voulu me servir presque par tout du nom de Protestant, pour marquer même les Huguenots de France, & les autres Calvinistes des Païs-bas & d'Angleterre, quoi qu'il leur convienne moins qu'aux Hérétiques d'Allemagne, parce qu'ils sont persuadés que ce terme ne les dès-honore pas.

XIII.

Comme les fautes sont inévitables dans toutes sortes de compilations, & comme je ne doute nullement qu'il ne s'en soit glissé un grand nombre dans celle-ci: je souhaiterois au moins que l'on eût la bonté de vouloir contribuer à me faire réparer celles que j'aurois pû faire principalement en parlant des Auteurs Modernes, pour n'en avoir pas été assés informé, ou pour l'avoir mal été.

Aussi oserois-je espérer que ceux qui pourront y avoir quelque intérêt ou pour leurs proches, pour leurs amis, ou pour eux-mêmes, me feront le plaisir de me communiquer leurs corrections pour reformer ce qui est déjà imprimé, & leurs instructions pour les cinq autres Parties de ce Recueil, qui ne le sont pas encore. J'aurai pour eux toute la reconnoissance possible, & j'en rendrai des témoignages publics, en les citant fidèlement, & en les mettant au nombre de mes Garans & de mes Maîtres, à moins qu'ils ne me donnent avis d'en user autrement. Car

Car je ne considère ce Recueil que comme une première ébauche, & comme un essai assés léger & superficiel, ou comme une épreuve encore toute brute & fort imparfaite, de ce qu'on pourroit faire dans la suite sur un sujet si important & si nécessaire. La matière est capable de la plus belle forme du monde, si jamais elle a le bonheur de tomber dans d'habiles mains, qui puissent la polir & lui donner ses ornemens & ses accroissemens nécessaires. Le Calepin n'étoit rien dans son origine, c'étoit un Ouvrage pitoyable quand il sortit des mains d'Ambroise Calepio. Néanmoins il s'est trouvé d'habiles gens, qui voyant que l'on pourroit faire quelque chose de bon de son dessein, ont pris la peine de le purger, de le mettre en ordre, & de l'augmenter jusqu'au point où nous le voyons aujourd'hui. De sorte qu'il n'y a presque plus que le nom & le titre du Livre qui soit de Calepin. Il pourroit peut-être bien arriver quelque chose de semblable à ce Recueil; & quoique je n'aie pas, ce me semble, la présomption de croire qu'il peut être fort utile à quiconque auroit assés de résolution & de forces pour entreprendre un Ouvrage de cette importance; je m'imagine pourtant que je le considère avec assés d'indifférence pour renoncer à sa propriété, & le lui abandonner, sans lui donner lieu de craindre que je voulusse jamais l'accuser d'être plagiaire.

XIV.

Quoiqu'un Auteur ne soit pas toujours le Maître de la matière qu'il traite, on ne peut pas dire qu'il ne le soit pas de la manière dont il la traite. Si la fidélité & la soumission qu'il doit à sa matière ne lui permet pas d'avoir toujours égard à la disposition différente des esprits de ceux entre les mains desquels il pourra tomber, le respect qu'il doit à tous ses Lecteurs, l'oblige d'user de toutes sortes de précautions, pour ne pas le choquer ou le distraire par des manières qui ne sont pas d'un usage commun, & pour s'accommoder au goût de son siècle qui paroît le plus universel. Ainsi comme ces manières d'écrire consistent particulièrement dans le style, il faut éviter sur toutes choses tout ce qui y a l'air d'affectation, s'éloigner également des extrémités de l'élévation & de la bassesse, & fuir les excès de la contrainte & du relâchement, de l'afféterie & de la négligence, du scrupule & de la licence.

Je souhaiterois que cette maxime se trouvât tellement pratiquée dans mon Recueil, qu'on ne fit aucune réflexion à ma manière d'écrire, qu'on ne s'aperçût pas même de la moindre singularité dans mon style, & qu'on ne songeât qu'aux choses qui y sont rapportées

C'est pourquoi je ne puis dissimuler
que

que je me suis apperçû d'une espèce de défaut ou de négligence, lorsque j'étois déjà fort avancé dans cette première Partie du Recueil; & que j'ai remarqué que quand je parle en la première personne, je le fais quelquefois au plurier, & quelquefois au singulier. J'avouë que je n'y ai point songé en écrivant, & que cela m'est arrivé sans affectation, soit que ç'ait été l'effet de quelques distractions, & d'un défaut d'application à mon travail, soit qu'on veuille croire que je pensois plus à la chose que je voulois écrire qu'à la manière de le faire. J'avois entrepris de corriger ce défaut, & de me réduire à l'uniformité. Mais j'y ai trouvé trop de contrainte dans la suite. Je me suis imaginé qu'il y a des endroits où je n'aurois pas pû parler au singulier, sans me rendre suspect de quelque vanité basse & frivole; & qu'il y en a d'autres où il semble que j'aurois inconsidérément attribué à plusieurs ou à d'autres qu'à moi les visions & les défauts où je pourrois être tombé, si j'avois parlé au plurier.

Au reste s'il est permis de se défendre par l'exemple des autres, on peut croire que cette inégalité n'a rien d'irrégulier ni rien de nouveau, puisque dans presque tous les siècles il s'est trouvé de célèbres Auteurs qui l'ont pratiquée. Mais je me contenterai de nommer Cicéron, que l'on s'est toujours proposé comme un Maître en l'art de parler, & qui néanmoins ne laisse pas de parler souvent de
lui-

XLVI A V E R T I S S E M E N T

lui-même en l'un & en l'autre nombre, je ne dis pas seulement dans un même Traité, mais quelquefois aussi dans une même phrase (1).

XV.

Enfin il ne seroit peut-être pas impossible de retirer de ce Recueil une utilité à laquelle je n'ai point songé en y travaillant. Car j'ose croire qu'on pourra trouver dans ce que je dirai en rapportant les Jugemens des Critiques, des Grammairiens, des Traducteurs, des Poëtes, des Orateurs, des Historiens, &c. les Régles & les Maximes de la bonne Critique, de la Grammaire, de la Traduction, de la Poësie, de l'Eloquence, de l'Histoire, &c. Ainsi ce sera une espèce d'Art, dont les préceptes consisteront dans les exemples qui pourront n'être pas moins utiles qu'agréables.

Mais à dire le vrai, je n'ai eu que deux choses en vuë, lorsque j'ai entrepris ce travail, la première est le divertissement honnête d'un Magistrat (2), qui prend plaisir à se délasser des fonctions pénibles de sa Charge parmi les délices innocentes de sa Bibliothèque; la seconde est l'utilité de Monsieur son Fils dans l'ordre de ses études, dont les fondemens pour-
ront

1. Officior. l. 1. n. 77. ac deinceps.

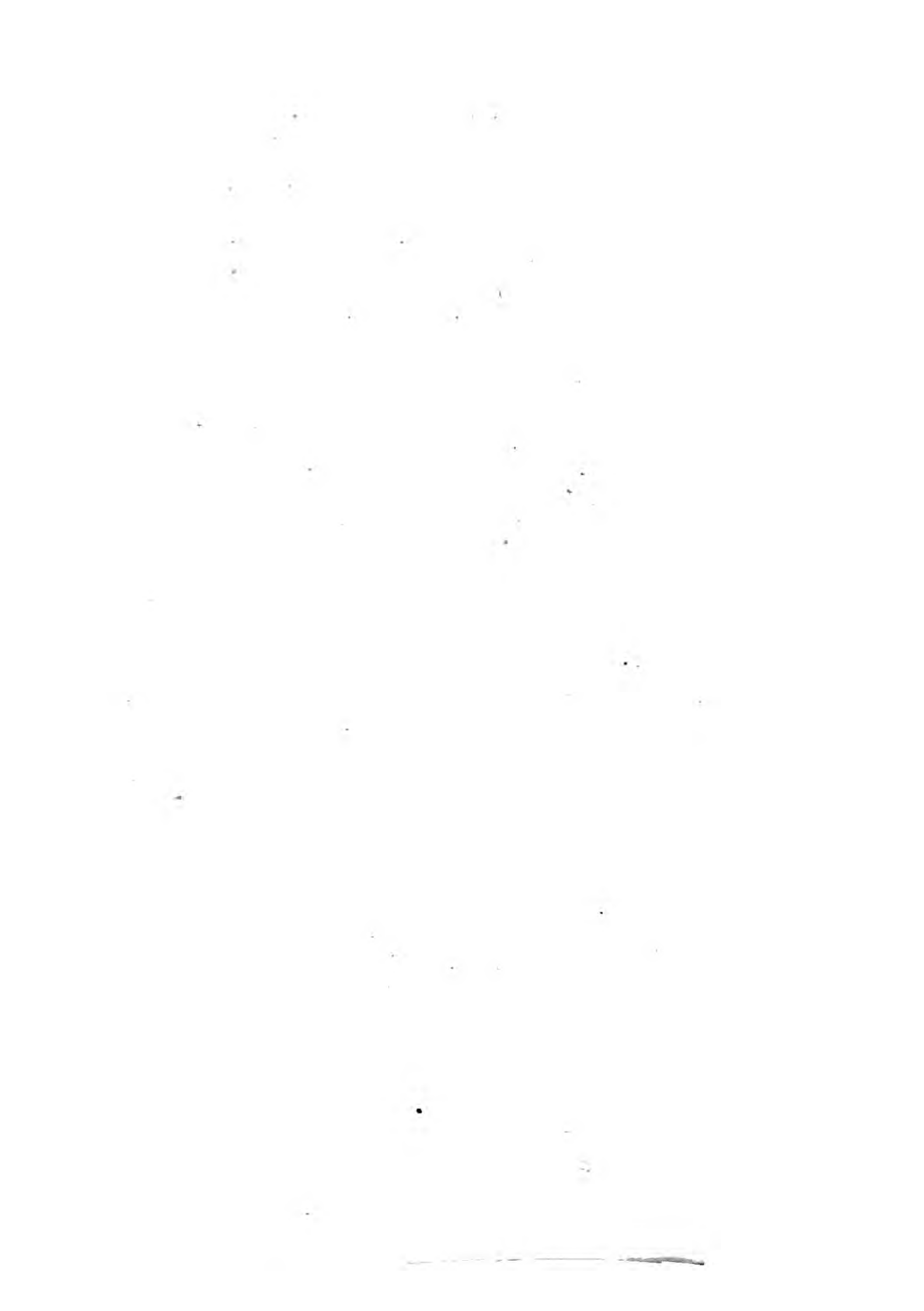
2. Chrétien François de Lamoignon né le 26. de Juin 1644. mort Président à mortier le 7. d'Aout 1709.

DE L'AUTEUR. XLVII
TONT devenir plus solides par l'amour &
la connoissance des Livres. De sorte que
si d'autres en tirent quelque avantage, je
le considérerai comme un surcroît de sa-
tisfaction pour moi; s'il leur est inutile,
je ne serai pas surpris, ni par conséquent
puni de mon attente.

Fin de l'Avertissement.



DES





DES
JUGEMENTS
 SUR LES LIVRES
 EN GENERAL.

DANS la pensée que j'ai euë de dire quelque chose des jugemens que l'on fait des Livres en général, & des préjugés avec lesquels on les lit, j'ai crû pouvoir laisser à ceux qui traitent de la Morale le soin de nous dire si la passion de faire des Livres est moins dérégulée que celle d'en juger; & si pour être moins universelle & de moindre étendue, elle en est moins violente dans ceux qui en sont possédés.

Ainsi j'ai lieu d'espérer qu'on ne trouvera point mauvais que je me renferme dans les bornes d'une simple exposition de fait, pour tâcher de rendre ce Discours plus conforme au Recueil des jugemens particuliers que j'entreprends de publier; & que je m'applique à ne le former, autant qu'il me se-

2 DES JUGEMENS

ra possible, que des pensées & des reflexions d'autrui, pour ne me point départir de la résolution que j'ai prise de ne rien dire de ma tête, & de m'appuyer en toute rencontre de l'autorité des autres en leur marquant ma reconnoissance.

C'est pourquoi je me contenterai de parler dans la première Partie de ce Discours de la liberté qu'on s'est toujours donnée de porter son jugement sur les Auteurs & sur leurs Ouvrages, & de rapporter dans la seconde quelques-uns des principaux préjugés qui préviennent cette liberté.

I. PART.
CH. I.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

I. De la liberté de juger.

COMME il n'y a point de Loix civiles qui défendent à personne de se faire Auteur, & d'écrire pour le Public: il semble qu'il n'y en ait pas aussi pour retrancher ou réformer la licence que chacun prend de se rendre le Censeur ou le Juge de ces sortes de personnes.

Il paroît au contraire que les Puissances
dans

1. T. Livius, lib. 7. n. 17.
 2. Entretien II. Page 197. 198. Edition d'Hollande, ou pag. 643 du Tom. II. *in fol.*
 3. Despreaux. Satire IX. 231. 233.
En vain contre le Cid un Ministre se ligue...
L'Academie en corps a beau le censurer...
- ¶ J'ai ouï critiquer ces deux Vers à Mr. Robbe:

En

dans les États les plus florissans & les mieux policés ont jugé à propos de conserver au Public, c'est-à-dire, à tous les Particuliers, le droit d'opiner sur les paroles & les pensées des Hommes dès le moment qu'on les met au jour; & que si le commerce des Lettres est une véritable République comme il en porte le nom, il semble que son véritable caractère doit être la liberté „ *Populo libera sunt suffragia.* (1).

C'est pourquoi Monsieur de Balzac avoit raison de dire (2) que le champ est ouvert à quiconque y veut entrer, & qu'il est exposé au pillage du premier venu: Que les Loix nous laissent faire en matière d'esprit & des Livres, & qu'elles nous abandonnent les uns aux autres.

L'expérience d'une longue suite de siècles nous persuade assés qu'il n'y a peut-être pas même de Puissance qui soit capable d'arrêter cette liberté, & on a remarqué (3) que le plus puissant Ministre du Royaume avec tout son crédit, & que tout le corps entier d'une illustre Assemblée avec toute sa sagesse & toutes ses raisons n'ont pas pû effacer les impressions du Peuple, ni reformer les jugemens que les Particuliers ont faits d'une simple pièce de Théâtre.

CHA-

*En vain contre le Cid un Ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.*
Il prétendoit que pour raisonner conséquemment le Poète devoit dire:

*En vain contre le Cid Richelieu se déchaine
Tout Paris pour Rodrigue a les yeux de Chimène.*

4 DES JUGEMENTS

I. PART.
CH. II.

CHAPITRE II.

Usage de cette liberté.

MAis si les Particuliers font gloire de se maintenir dans la possession de cette liberté, rien ne leur est plus agréable que d'user, sur les productions d'esprit, d'un droit dont ils sont si jaloux; & sans examiner s'il leur est naturel ou s'il est usurpé, ils l'exercent hautement & toujours impunément tant que la Religion & l'Etat n'y sont pas offensés.

Un Lecteur ne trouve rien de si doux & de si conforme à son amourpropre, que de se voir le Juge & le Censeur d'un Auteur, qui se soumet à son jugement; & il est très-rare d'en rencontrer quelqu'un qui soit assés indifférent pour laisser aller un Auteur, quel qu'il puisse être, pourvû qu'il l'entende, sans lui prononcer sa sentence.

Cette conduite n'est peut-être pas si injuste qu'elle paroîtroit d'abord à ceux qui la considèrent comme un effet de la corruption du cœur de l'Homme, & qui la mettent au rang des mauvaises inclinations que le peché a formé en nous. Car dès le moment qu'un Ecrivain donne un
Ou-

1 Sentimens de l'Academie Françoisé, sur la Tragi-Comedie du Cid. Page 4. 5. ou pag. 75. de l'Édition d'Amst. 1722. inserée dans les Oeuvres de P. Corneille.

¶ Mr. l'Abbé de Saint Pierre a fait une longue critique de ce passage, dans un Discours qu'il fit imprimer

Ouvrage au Public, il le doit regarder avec la même indifférence qu'il feroit des Ouvrages étrangers; il ne doit pas trouver étrange que le Public s'en fasse le juge: Et il auroit grand tort de vouloir se soustraire à la juridiction du moindre de ses Lecteurs depuis qu'il s'est abandonné à tout le monde.

I. PART.
CH. II.

Messieurs de l'Académie disent (1) que comme le présent que les faiseurs de Livres font au Public ne procède pas pour l'ordinaire d'une volonté tout-à-fait désintéressée, & qu'il n'est pas tant un effet de leur libéralité que de leur ambition, il n'est pas aussi de ceux que la bienfaisance veut qu'on reçoive sans en considérer le prix. Que puisqu'ils font une espèce de commerce de leur travail, il est bien raisonnable que ceux auxquels ils l'exposent aient la liberté de le prendre ou de le rebuter selon qu'ils le reconnoissent bon ou mauvais. Ils se dépouillent de toute propriété en le rendant public (2), & c'est ce qui a fait dire à Monsieur Despreaux (3) que

*Dès que l'impression fait éclore un Poëte,
Il est esclave né de quiconque l'achete:
Il se soumet lui-même aux caprices d'autrui,
Et ses Ecrits tous seuls doivent parler pour lui.*
Ainsi

mer in-4. l'an 1713. touchant le sujet des Conférences de l'Académie.

2. ¶ Cum semel à te carmen profectum est, jus omne perdidisti. Oratio publicata, res libera est. *Symmach. ad Auson. lib. 1. Epist. 31.* Edit. Genev. in-8 vel Epist. 25. Lib. 1. Paris. Edit. in-4.

3. Satire IX. 183. &c.

6 DES JUGEMENTS

I. PART.
CH. II.

Ainsi comme le reconnoît Monsieur de Balzac (1) rien n'empêche les Particuliers pour passer le tems & pour fuir l'oïveté, d'exercer chez eux une Inquisition privée, & d'y faire en toute sûreté les Maîtres du sacré Palais: de déchirer les Auteurs en maniant leurs Livres, d'effacer, s'ils veulent, tout Virgile de leur main, comme Malherbe fit tout Ronfard (2), & rien n'est capable de réprimer cette licence que la sagesse, la modestie, la discretion, le bon sens, les lumieres & les autres bonnes qualités que pourroient avoir ces Juges volontaires.

CHAPITRE III.

Difference de cette liberté dans les Lecteurs & dans les Auteurs.

CH. III.

Cette liberté appartient toute entiere aux Lecteurs de Livres, sans que les Auteurs y puissent avoir la moindre part: & ces derniers n'ont que celle d'écrire ou de ne pas écrire, laquelle ne subsiste que jusqu'à leur détermination, au lieu que celle des premiers passe de génération en génération & de siècle en siècle, & qu'elle doit durer

1. Entretien II. page 198. ou pag. 643. du Tom. 2. de l'Ed. in-fol.

2. ¶. Balzac pag. 643. du tom. 2. de ses Oeuvres. Racan pag. 24. de ses Mémoires pour la vie de Malherbe. Ménage pag. 547. de ses Observ. sur les Poësies de Malherbe 2. édit.

3. ¶. L'Auteur ayant depuis reconnu qu'il s'étoit ici trompé, s'est corrigé en ces termes: *Je ne suis pas fortement persuadé qu'il faille distinguer le célèbre Aristarque, d'avec le Grammairien à qui Suidas donne plus de huit*

durer tant que dureront les Ecrits & la Mémoire des Auteurs. I. PART.
CH. III.

On peut dire que plus la condition des premiers paroît glorieuse & charmante, plus celle des derniers est-elle humiliante & misérable, & c'est ce que le célèbre Aristarque (3) de l'antiquité s'étoit bien persuadé, lorsqu'il érigea chés lui un Bureau pour censurer les Ecrits des autres, sans vouloir jamais rien écrire lui-même, pour ne point laisser de matiere de censure aux autres.

Mais si ce fâcheux état où les Auteurs se trouvent réduits est un mal nécessaire & sans remède, il est constant qu'il ne leur étoit point inévitable, puisqu'ils n'avoient qu'à ne point écrire. C'est ce qui fait voir le tort qu'ils ont de se plaindre de leur mauvais sort qu'ils veulent nous faire passer pour une nécessité malheureuse, plutôt que de le considérer comme une servitude dans laquelle ils se sont jettés volontairement.

C'est pourquoi Caton avoit grande raison, ce semble, de railler un Consul Romain [*A. Posthumius Albinus Consul l'an de la Ville 602. que Plutarque appelle Labienus* (4) dans la *Vie de Caton*,] sur ce qu'il de-

man-

buit cens volumes de compositions, comme je l'ai marqué plus bas n. 518. C'est pourquoi j'abandonnerois volontiers l'autorité des garans sur la foi desquels j'ai dit que ce Critique s'étoit contenté de censurer les Ecrits des autres, sans vouloir rien écrire lui-même. Voyez le Tom. I. de l'Anti-Baillet Chap. 25.

4. ¶. Il se trompe. Plutarque l'appelle *Albinus* dans la *Vie de Caton*. C'est dans les *Apophthegmes des Romains* qu'il l'appelle *Labienus*. Baillet a en cela copié la faute de Vossius le père l. 1. des *Hist. Grecs* c. 20.

8 D E S J U G E M E N S

I. PART.
CH. III.

mandoit excuse au Public des fautes de *locution* qu'il avoit faites dans son Histoire Romaine, prétendant qu'elles étoient d'autant plus pardonables, qu'il l'avoit écrite en Grec, c'est-à-dire en une Langue fort différente de celle de son pays, & qui par conséquent lui étoit moins connue. Car qui est-ce qui l'avoit obligé d'écrire en quelque maniere que ce fût? & supposant qu'il y eût eu quelque engagement, qui est-ce qui l'avoit contraint d'écrire plutôt en Grec qu'en sa Langue naturelle? (1) Il étoit de ces Gens qui se soucient moins d'éviter les fautes que de les commettre pour avoir le plaisir d'en demander le pardon, & ce Censeur crut devoir le rendre d'autant plus ridicule qu'il avoit voulu prévenir même son Lecteur par sa Préface, & le disposer par avance à lui pardonner les fautes qu'il pourroit faire plutôt que d'attendre qu'il les eût faites. (2) Oui Albinus auroit mérité le pardon qu'il demande, disoit-il, si ç'avoit été par un Arrêt des Amphictyons qu'il eût été obligé d'écrire, & s'il n'avoit point pu en obtenir dispense. (3)

Ceux qui en ont usé de la même maniere que ce Romain jusqu'aujourd'hui, n'ont presque jamais été traités plus favorablement, & il semble que les Lecteurs ayent tou-

1. *Ne tu, Aule, nimium nugator es, cum maluisti culpam deprecari quam culpâ vacare. Nam petere veniam solemus aut cum imprudentes erravimus, aut cum noxam compulsi peccavimus. Tibi, inquit, te oro, quis perpulit ut id committeres, quod priusquam faceres, peteres ut ignosceretur?* Aul. Gell. Noct. Attic. L. II. cap. 8.

2. *Macrob. Saturnal. proœm.*

toûjours pris ces plaisantes précautions dans des Préfaces pour une insulte qu'on a voulu faire à leur facilité & à leur indulgence, & qu'elles leur ayent donné occasion d'exercer leur empire sur ces sortes d'ouvrages avec une rigueur encore plus inexorable. Je pense que c'est aussi ce que le Poëte a voulu nous faire connoître par ces vers. (4)

I. PART.
CH. III.

*Un Auteur à genoux dans une humble
Préface*

*Au Lecteur qu'il ennuie, a beau demander
grâce :*

*Il ne gagnera rien sur ce Juge irrité,
Qui lui fait son procès de pleine autorité.*

En effet, quelque injustice que l'on commette dans les jugemens qu'on fait d'un Livre, cela n'en excite pas davantage la compassion pour son Auteur, & on n'est guères d'humeur à plaindre un Ecrivain maltraité qui veut bien se plaindre lui-même de ce que „ bien ou mal, vrai ou faux, „ c'est presqu'aujourd'hui la même chose, „ & que tout le monde se mêle de juger, „ quoi qu'il n'y ait rien de si rare que le „ jugement. „ Une periode, dira-t-il au milieu de ses ressentimens, „ nous aura „ coûté

3. Plutarque dans la Vie de Caton le Censeur & dans les Apophthegmes des Romains. Vossius le pere I. 1. des Hist. Grecs. c. 20. Filescac 2. Select. c. 11. p. 375.

4. Despreaux Sat. IX. 187. & suiv. Cervantes dans la Préface de son Dom Quichote.

„ coûté une journée; nous aurons distillé
 „ tout nôtre esprit dans un discours qui
 „ fera peut-être un chef-d'œuvre de l'Art :
 „ Et on croira nous faire grace de dire qu'il
 „ y a de *jolies choses* dedans, & que le lan-
 „ gage n'en est pas mauvais. (1) Car loin
 d'entrer dans les ressentimens de ces fortes
 de mécontents, on est presque toujours
 porté à s'en divertir, & quoi-qu'on puisse
 faire pour s'abstenir de les railler, on croit
 être en droit de leur demander; Pourquoi
 ils se mêlent d'écrire; Pourquoi ils entre-
 prennent de traiter une matiere qu'ils n'ont
 pas assés étudiée; Pourquoi ils le font
 d'une maniere qui ne leur est point natu-
 relle, & pour laquelle ils n'ont ni talens ni
 habitudes; Pourquoi enfin étant capables
 d'autre chose, ils se donnent la torture
 pour faire parade de ce que la Nature &
 l'Art semblent leur refuser. C'est ce qui a
 fait dire à Pline le jeune (2) que ceux qui
 étant remplis de savoir & de merite se tien-
 nent néanmoins dans le silence, temoignent
 plus de force d'esprit que beaucoup d'autres
 qui ne sauroient s'empêcher de publier ce
 qu'ils savent.

CHA-

1 Balzac. Lettre 6. du Livre 4. à Chapelain, de
 l'an 1639. ou pag. 786. de l'Edit. in-fol. Tom. I.

7. *Illi qui tacet hoc amplius prestant quod ma-
 ximum opus silentio reverentur.* Plin. junior. *Epist.*

CHAPITRE IV.

I. PART.
CH. IV.*Des engagements contraires à cette liberté,
& si l'on y a égard.*

CE que je viens de dire de la liberté des Auteurs & du choix qu'ils ont d'écrire ou de ne pas écrire, & par conséquent de subir ou d'éviter les jugemens du Public, n'est peut-être pas toujours sans restriction. Il peut sans doute se rencontrer des Gens qui par leur ministère ou par leur vocation se trouvent dans des engagements indispensables d'écrire. Mais le Public n'est pas toujours assés raisonnable pour entrer dans ces considérations; ou s'il y entre, il ne croit pas qu'elles soient capables de donner à ces personnes le privilege de n'être point jugées par lui, ni qu'elles doivent les dispenser de bien écrire.

Comme le Monde est persuadé d'ailleurs que ces sortes de considérations sont assés sujettes à l'illusion, & qu'il y a peu d'Ecrivains (hors ceux qui ne travaillent que pour divertir les Peuples, pour corrompre les mœurs, pour faire perdre le tems, ou pour tâcher de troubler l'Etat ou la Religion) lesquels ne puissent couvrir leur ambition ou leur intérêt de ce beau prétexte: on se soucie fort peu d'être informé de ces obligations prétendues d'écrire, l'on ne prend in-

25. L. 7. cité par François de la Mothe le Vayer, Préface du jugement sur quelques Historiens, parlant de Messieurs Dupuy.

interêt qu'à l'ouvrage même; on en juge par son prix interieur & veritable, & non par ces circonstances étrangères. (1)

Le Lecteur ne s'arrête presque jamais qu'à la qualité du Livre, & se moque ordinairement des éclairciffemens qu'on veut lui donner sur les motifs qu'on a eus de le rendre public: laissant à l'Auteur le soin de consulter devant Dieu, s'il a eu un juste sujet de publier son Ouvrage. (2)

On a vû néanmoins dans ces derniers tems quelques Auteurs très-sensés & de ceux même du premier ordre, lesquels bien que convaincus de cette disposition du Public, n'ont pas laissé de croire que c'étoit une justice qu'ils se devoient à eux-mêmes, de faire voir qu'ils avoient eu quelque engagement à publier leurs Livres. Parce que comme il est toujours ridicule, au sentiment de Cicéron même, (3) de parler quand il n'y en a point de nécessité, ils apprehendoient d'être traités comme des Gens qui s'ingèrent de dire leurs sentimens lorsque personne ne les leur demande. Mais loin de vouloir recuser leurs Juges par cette conduite, ils les engageoient encore davantage à les examiner avec plus de soin & de sévérité pour voir s'il étoit vrai qu'ils ne fussent pas du nombre des grands Parleurs.

Comme cette adresse a réüssi à la gloire & à la réputation de ces Ecrivains, & que le Public semble avoir eu assés d'égard à leurs

1 Nicole, Avertissement du 1. Volume des Essais de Morale.

2 Nicole, Avis au Lecteur du 2. Vol. des Essais de

leurs remontrances ; il s'est élevé dans la Republique des Lettres une nuée de nouveaux Auteurs qui ont voulu recourir aux mêmes artifices , dans la pensée qu'ils seroient considérés du Public comme ces premiers , & qu'en fauvant les intentions qu'ils ont eûes de se faire mettre en lumiere , ils en auroient meilleur marché de leurs Censeurs pour le reste.

I. PART.
CH. IV.

Les uns nous ont voulu persuader qu'ils ont été surpris par des rencontres imprévûes , les autres , qu'ils ont été forcés par la multiplication des mauvaises Copies de leur Original ; ceux-ci qu'ils ont été trahis par l'infidelité d'un ami indiscret ; ceux-là qu'ils ont été obligés de déférer aux avis & à l'autorité d'une personne grave & de céder à des ordres superieurs ; d'autres qu'ils ont été prévenus par l'avarice d'un Libraire interessé qu'ils ont feint avoir mis précipitamment sous la Presse quelque Exemplaire subreptice , mutilé & défectueux ; & d'autres enfin qu'ils ne se sont laissés vaincre qu'à la necessité pressante ou d'obvier à quelque inconvénient fâcheux , ou de pourvoir à quelque besoin important.

Mais cette méthode de commencer les Préfaces & de préoccuper ses Lecteurs étant devenue commune à tous ceux qui vouloient écrire à la mode , a passé bien-tôt pour une affectation grossière & quelquefois ridicule ; & n'a servi qu'à rendre généralement tous ces Ecrivains suspects de déguisement &

de Morale de la seconde Edition.

3. Préface des Traités de l'Education du Prince, de la première Edition.

14 DES JUGEMENTS

I. PART.
CH. IV.

& de mensonge , & à confondre ceux qui pouvoient avoir de véritables raisons , avec ceux qui n'en avoient que de fausses.(1) De sorte que le Public a mieux aimé n'écouter aucunes de ces excuses , & supposer que toute production qui sort de la Presse n'est pas moins libre & volontaire à l'égard de son Auteur que lorsqu'elle est sortie de sa cervelle & de sa plume, sans s'amuser à faire la discussion de ceux qui parlent avec sincérité , d'avec ceux qui voudroient lui imposer dans un point qui lui paroît de nulle conséquence , par rapport au droit qu'il a de le juger.

CHAPITRE V.

Personne n'est exempt de la censure.

CH. V.

ON ne doit donc pas trouver étrange que dans la supposition qu'on fait qu'il n'y a presque personne de ceux qui se mêlent d'écrire qui ne s'y soient portés volontairement & par leur propre choix , on n'ait point d'indulgence pour eux quand ils se sont livrés une fois entre les mains du Public , & qu'on les traite tous indifféremment , sans avoir égard à leur mérite ni à leur qualité.

Mais on peut dire que cette égalité de conduite qui n'épargne personne ne sert pas peu pour consoler la plupart des Ecrivains de cette rigueur si entière & si uniforme que

1. Avis au Lecteur du 2. Vol. des Essais de Morale.

2 Horace vers 357. de son Art Poétique.

3 ¶ Baillet entend le Carme Baptiste de Mantouë

le Public exerce sur eux. Car de toutes les différentes especes d'Auteurs qui composent la République des Lettres il me semble qu'il n'y a gueres que ceux qui font profession de n'écrire que pour leur gloire, & pour acquérir une vaine réputation lesquels puissent être inconsolables, lorsqu'ils se voyent généralement condamnés par leurs Juges, parce qu'ils sont censés avoir tout perdu pour le tems présent & pour la posterité, & qu'ils n'ont pour l'autre vie que la ressource qu'ils peuvent trouver dans le bon usage qu'ils doivent faire de la confusion salutaire qu'ils ont d'avoir écrit si mal à propos.

I. PART.
CH. V.

Mais il est difficile que les autres Ecrivains ne trouvent toujours quelque consolation dans cette nécessité commune d'être jugés & censurés par le Public & tous les Particuliers qui en auront la fantaisie. Les Petits se consolent aisément de se voir considérés & traités comme les Grands. Il n'y a pas d'Ecrivain du second rang qui ne regarde comme une especede faveur de se voir confondu en cette occasion avec ceux du premier ordre.

Chœrile ne se soucie plus de passer pour un médiocre Poëte (2) voyant qu'Homere a été si rudement traité, en tant de différentes manieres & par tant de divers Censeurs.

Le Mantouan (3) ne se sent presque pas de sa disgrâce, voyant que les Critiques

n'ont
à qui les compatriotes ont, de même qu'à Virgile, érigé une statue, *pia Herole, dit Paul Jove, si non ridentur comparatione.*

I. PART.
CH. V.

n'ont pas épargné Virgile non plus que lui, & ne se croit pas deshonoré d'avoir part à ses humiliations, se voyant honoré d'ailleurs d'une statuë aussi bien que lui.

Chapelain se console de sa froideur & de sa langueur voyant Malherbe accusé de simplicité. (1)

Libanius souffre plus patiemment qu'on le fasse passer pour un Déclamateur foible & languissant, quand il entend dire que Demosthene n'est ni pompeux, ni agréable, ni propre à peindre les mœurs.

Longolius ne doit pas trouver mauvais qu'on le fasse passer pour un Orateur gêné & contre-fait, & pour un singe ridicule de l'ancienne Eloquence Romaine, voyant que dès le siècle d'Auguste même Cicéron étoit si mal traité par les Censeurs qui trouvoient son éloquence fade & sans force, & qui le faisoient passer pour un Asiatique, c'est-à-dire, pour un grand conteur de paroles & de pensées superflues.

Enfin la Populace des Philosophes & des Historiens peut trouver aussi de quoi se consoler de la sévérité des Critiques dans le peu d'égard qu'ils ont eu pour le mérite de Platon & d'Aristote, de Senèque, & de Plutarque, de Descartes & de Gassendi; & pour celui d'Herodote, de Thucydide, de
Ti-

1. ¶ Ménage ch. 102. de son Anti-Baillet nie que Malherbe soit accusé de simplicité de style, sa diction étant très-figurée, & ajoute que ce n'est pas tant la froideur & la langueur qu'on blâme dans Chapelain que la dureté & le manque de politesse, quoique la politesse soit plutôt la qualité d'un Sonnet, d'un Madrigal, d'une Ode, d'une Elégie ou de tel autre petit Poëme que du Poëme Epique.

Tite-Live, de Tacite, de Josefhe, de Dion, d'Ammien, de Baronius, de Monsieur de Thou & de tout ce qu'il y a de plus grand dans toute l'Antiquité & depuis la renaissance des Lettres.

I. PART.
CH. V.

On peut dire aussi que cette foule d'Ecrivains médiocres qui ont eu intention de rendre quelque service à la Religion, quoique l'Eglise n'ait point exigé cela d'eux, auroit grand tort de se plaindre des mauvais traitemens des Censeurs Publics & Particuliers, sachant que les plus grands Ecrivains de l'Eglise n'en ont pas été exemts.

Je ne parle pas de Saint Justin, de Saint Irenée, de Tertullien, de Saint Clement d'Alexandrie, d'Origene, d'Arnohe, de Lactance & de tous ceux qui ont donné plus de lieu à la censure par quelques défauts d'exactitude dans leurs sentimens. Mais quelles libertés n'a-t-on point prises contre les Docteurs de l'Eglise les plus autorisés & les moins faillibles? Quels exercices certains Censeurs particuliers n'ont-ils point donnés à l'humilité, à la patience, & à la générosité de Saint Jérôme & de Saint Augustin? (2) Et qui peut ignorer de quelle maniere on a traité les Ecrits & la mémoire de Saint Gregoire le Grand (3) & de Saint Thomas (4).

Ce

2. S. Hieronym. initio Vit. S. Hilarionis. Item. Epist. ad Pammach. pro Libris suis contra Jovinian. &c.

S. Prosper Epist. ad Augustin. Augustinus ipse passim in Epist. & Lib. contra Semipelag. &c.

3. Joan. Diac. Lib. 4. Vitæ S. Gregor. cap. 69. & 70.

Sigebert. Gemblac. de Vir. illustr. cap. 41. & 43.

Baronius ad Ann. 664. &c.

4. Theoph. Raynaud. Erotem. de bonis & malis

Li-

Ce sont-là sans doute, humainement parlant, de grands sujets de consolation pour les petits & médiocres Ecrivains qui ont au moins la satisfaction de ressembler par cet endroit à ces glorieux Modèles.

D'un autre côté les Grands Hommes, c'est-à-dire les Auteurs du premier ordre ne témoignent point avoir beaucoup de chagrin de se voir exposés aux jugemens bisares d'un aussi grand nombre de Censeurs qu'ils ont de Lecteurs. Ils ont au contraire grand intérêt qu'on ne fasse grace à personne, & qu'on banisse également la faveur & l'indulgence; afin que cette rigueur inflexible contribue encore à les distinguer davantage & à relever l'éclat de leur mérite, de même que l'épreuve du feu semble donner un nouveau lustre à la pureté de l'or.

Il est vrai que ceux d'entr'eux qui ont paru dans la Gentilité semblent n'avoir eu que du mépris pour tous les jugemens qui leur étoient peu favorables, mais cette hauteur avec laquelle ils traitoient le Public ne les empêchoit pas de reconnoître sa juridiction sur leurs Ecrits.

Et ceux qui ont eu le bonheur d'écrire dans l'esprit du Christianisme, loin de prendre le parti du mépris pour toutes les censures même déraisonnables, ont sù en tirer des avantages considérables autant pour eux-mêmes que pour leurs Censeurs. Car cette conduite leur a donné lieu de reconnoître encore mieux qu'ils ne faisoient auparavant,

Libris num. 579. & seqq. in *Clausula Operis* ubi dat
siceraam mærentibus &c.

vant , la foiblesse de l'homme dans les uns aussi bien que dans les autres ; de corriger avec humilité ce qui méritoit de l'être ; d'instruire ou d'adoucir avec charité ceux que l'ignorance ou la passion avoient mis au rang de leurs Censeurs ; de repousser avec vigueur l'insolence sans blesser l'insolent ; & enfin d'aimer & d'honorer avec reconnaissance ceux même qui les avoient censurés avec aigreur & malignité. (1)

I. PART,
CH. V,

CHAPITRE VI.

Il y a peu de Livres entierement exemts de fautes.

IL n'est pas difficile, ce semble, de dire pourquoi tout le monde est soumis à la censure, & pourquoi de tous les Ouvrages qui ont été publiés, il n'y a que ceux auxquels l'Esprit de Dieu a travaillé, qui en doivent être exemts. C'est parce que comme il y a assés peu de Livres qui soient généralement mauvais en toutes leurs parties, il y en a encore moins qui soient universellement bons.

CH, VI,

On juge ordinairement de la bonté ou des défauts d'un Livre par la matiere que son Auteur y traite & par la forme qu'il lui donne. Il semble qu'il y ait peu de difficulté à bien choisir sa matiere, & à moins qu'un Ecrivain n'ait le cœur & l'entendement entierement corrompus, il sauve ordinairement

1. S. Hieron. Præfat. in Chronic. Eusebian. Idem in Epist. 97. & alibi.

S. August. Epist. 79. & alibi non semel.

ment à ses Censeurs la peine de l'examiner en la leur faisant supposer bonne & utile. Car il ne s'agit pas ici de ces matieres frivoles & criminelles qui font le sujet des mauvais Livres qui portent avec eux leur condamnation, & qui trouvent ou qui rendent souvent leurs Lecteurs aussi vicieux & aussi malhonêtes gens que leurs Auteurs.

Ce n'est donc pour l'ordinaire que dans la forme & dans les manieres d'écrire que péchent la plûpart des Livres qui ne sont pas faits exprès pour être mauvais, & c'est aussi en quoi les Critiques se plaisent le plus à faire voir leur industrie & leur habileté à censurer.

Mais ils ne s'accordent pas entierement dans les qualités qu'ils exigent pour faire qu'un Livre puisse passer pour bon & pour bien fait. Les uns semblent ne demander que le bon sens avec l'intelligence de la matiere qu'on y traite. Les autres nous spécifient quatre qualités qu'ils prétendent suffire pour faire un bon Livre, (1) savoir, la prudence ou le discernement, la solidité, la netteté ou l'ordre, & la (2) breveté. D'autres croient que c'est assés de la science, de l'exacritude, & de la justesse qui fait l'harmonie & les proportions. Il y en a d'autres qui soutiennent qu'il n'y doit manquer aucune des qualités qui contribuent à la perfection l'esprit de l'homme.

doute

1 Christian. Liberius, de scribendis & legendis Libris pag. 26.

Brié-

Ces derniers Critiques composent sans I. PART.
doute le parti le plus nombreux & le plus CH. VI.
puissant de la République des Lettres, parce que leur sentiment est plus favorable au caprice & à la malignité de l'homme qui est naturellement porté à la censure de son semblable, & qui est bien aise de trouver ou de feindre même des défauts dans les Ouvrages les plus accomplis. Ainsi puisque leur voix l'emporte, il faut conclure qu'il n'y a peut-être pas de Livres parfaitement bien faits en toutes leurs parties, parce qu'il ne s'en trouve peut-être pas en qui l'on puisse rencontrer tout à la fois toutes ces conditions avantageuses.

Personne que je sache ne résiste à ce sentiment, d'autant moins qu'il est plus conforme à la maxime commune qu'il n'y a rien de parfait dans le Monde, c'est-à-dire, dans tout ce qui vient de la part de l'homme. Mais on est convenu néanmoins qu'on apeleroit un bon Livre non pas celui qui devoit être tel à toute rigueur, mais celui qui auroit moins de défauts.

*Optimus ille est
Qui minimis urgetur.*

Horat. L.I.
Sat. III. 68.

Ce ne peut donc pas être celui „ qui fait
„ plaisir à notre malignité naturelle & qui
„ flate l'injustice que nous avons de ne
„ vouloir jamais donner à ceux qui excellent en quelque talent naturel toute la
„ gloi-

2 ¶ Briéveté a toujours été le mot d'usage.

„ gloire qu'ils méritent, comme a préten-
 „ du vainement un Ecrivain moderne (1)
 qui soutient qu'un Livre de cette nature est
 bon parce que nous sommes méchans; que
 nous le recevons avec aplaudissement, par-
 ce qu'il favorise la malignité de notre cœur
 en la secondant; & qu'il n'y a que les Li-
 vres qui supposent que le Lecteur est foible
 ou malin qui ont aujourd'hui beaucoup de
 succès. Car loin de nous persuader que ce
 soit-là le caractère d'un bon Livre, nous
 ne voudrions presque pas d'autre descrip-
 tion d'un méchant Livre que celle-là, (2)
 dans ce genre de composition.

Nous en sommes donc presque toujours
 réduits à appeler un bon Livre celui où il
 se trouve quelque chose de bon, & à con-
 fesser qu'il n'est pas nécessaire que tout y
 soit bon pour lui accorder cette qualité.
 Mais il faut au moins que le bon l'emporte
 sur

1. L'Abbé de Villars Traité de la délicatesse.
 pag. 18. 19.

2. Cleant. Tom. 2. de ses Sentimens. p. 43. 44.
 Horatius Satyr. III. L. I. v. 68.

3. Ap. Delect. Epigramm. L. 1. p. 6. & not. Th.
 Farnab. in Martial. p. 21.

4. *Tamen æquus judex compenset vitiis bona: Plu-
 ribus hisce (si modo plura, illi bona sunt) inclinet.* Ho-
 rat. ¶. Ces paroles que Baillet cite comme d'Ho-
 race ne sont pas absolument de lui, elles sont de Th.
 Farnabius sur l'Epigramme 17. du Liv. 1. de Martial.
 Voici les vers d'Horace, Sat. 3. lib. 1. v. 68.

*Nam vitiis nemo sine nascitur: optimus ille est,
 Qui minimis urgetur. Amicus dulcis, ut æquum est,
 Cum mea compenset vitiis bona; pluribus hisce
 (Si modò plura mihi bona sunt) inclinet amari,
 Si volet; &c. Horat. L. I. Sat. III. 68. & seqq.*

*Sunt bona, sunt quadam mediocria, sunt mala plura,
 Qua*

sur le médiocre & le mauvais, (3) & l'on croit faire grace à un Ouvrage de ne le point traiter de méchant Livre quand le médiocre y fait la partie dominante (4) & que le bon & le mauvais y ont l'alternative. (5)

I. PART.
CH. VI.

C'est pourquoi si Martial est un bon garant de son siècle, & s'il est vrai comme il le dit qu'il faille juger de la bonté des Ecrits des autres par l'idée qu'il nous donne de ses propres Ouvrages, on peut dire que dès son tems il ne se faisoit presque plus de bons Livres, puisqu'il nous assure qu'il ne s'en publioit pas dans lesquels le mauvais n'occupât la plus grande place, où le genre médiocre ne remplît aussi fort-bien la sienne, & où par conséquent il en restoit assés peu pour les bonnes choses.

C H A-

Qua legis; hic aliter non fit, Avite, liber.
Mart. Lib. I. Epig. XVII.

c'est-à-dire :

Ce Recueil que tu vois paraître
A du bon, du passable, & du méchant aussi.
Le méchant excède peut-être,
C'est le sort de ces livres-ci.

5. Symmach. L. 4. Epist. 189.

¶ Cette citation de Symmaque marquée L. 4. Epist. 189. ou 185. est fautive. Baillet l'a copiée d'après son Christianus Liberius, qui n'est autre que Guillaume Salden de *scribendis Libris* pag. 190. Ils devoient l'un & l'autre citer Symmaque ou L. 5. Epitre 83. de l'édition de Genève 1598. in-8. ou L. 5. Epitre 85. de l'édition in-4. de Paris 1604. On trouve en effet dans cette Epitre adressée à Helpidius les mots suivans : *Nam mediocribus scriptis amicorum benignitas scit favere.*

Des bons Livres par rapport à leur matiere.

MAis si la forme des bons Livres semble être perie de si bonne heure , soit pour la disposition , soit pour le langage , on peut assurer que la matiere en a du moins toujours subsisté jusqu'à notre tems , même au milieu des siècles les plus barbares & les plus ténébreux ; & qu'on ne laisse pas de considerer les productions de ces tems-là qui n'ont que cette partie de bon.

La plûpart de tous ces Ecrivains venus depuis la décadence de la Latinité n'ont point aspiré à la gloire de bien écrire , mais seulement à celle de dire de bonnes choses , & lorsqu'ils ont réussi en ce dernier point , les Critiques n'ont eu rien à prendre sur eux. C'est pourquoi les plus séveres même & les plus judicieux n'ont pas jugé qu'un Livre fût mauvais lorsqu'il étoit heureusement conduit à la fin que l'Auteur s'étoit proposée , quelques choses qu'ils y trouvaissent à redire d'ailleurs ; & ils sont convenus qu'un Ouvrage qui n'a point été fait pour le stile ne laisse pas de pouvoir être bon quoique le stile n'en vaille rien. Comme , par exemple , lorsqu'un Historien est

¹ Possevin. Bibl. sel. L. 1. de cult. ing. cap. 49. &c.

² Claud. Clemens de Musæi instruct.

³ Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. libb.

⁴ Joan. Filesc. Selector. tom. 2. Tract. qui inscrib. Varre.

(5) Christian.

est fidèle, judicieux, & bien instruit; lorsqu'un Philosophe est juste dans ses raisonnemens, & qu'il bâtit sur de bons principes; lorsqu'un Théologien est conforme à la Foi, & qu'il ne s'écarte ni de l'Écriture ni de la Tradition: ils passent parmi les gens de bon goût pour un bon Historien, un bon Philosophe, & un bon Théologien. C'est ce qu'ont remarqué les Pères Antoine Possevin (1), Claude Clement (2), Theophile Raynaud (3): c'est ce qu'ont remarqué aussi Monsieur de Fiesac (4), le prétendu Liberius (5), Monsieur du Cange (6), & tous ceux des Critiques qui en ont jugé le plus sagement.

Les siècles différens ont leur génie & leur goût particuliers, & comme aujourd'hui ce seroit s'attirer sur les bras l'Armée entière des Critiques si on affectoit de mal parler même en écrivant sur les matieres qui dépendent le moins de la beauté du langage; de même, depuis principalement que l'Empire a été renfermé dans l'Église, il semble que c'étoit s'exposer à la censure que d'affecter le beau Langage sur tout parmi les Latins, parce qu'il paroïssoit que l'éloquence & les autres ornemens du discours n'étoient plus alors à l'usage des Peuples, auxquels il faut toujours avoir égard quand on écrit en leur Langue.

C'est

(5) Christian. Liberius Germ. de leg. & scrib. Libb. Germanopol.

(6) Carol. Duf. du Cange Præfat. ad Glossar. Latino-barbar. &c.

C'est particulièrement cette considération qui a porté les plus judicieux Écrivains de l'Eglise & qui pouvoient écrire & parler le mieux de leur siècle, à mépriser toutes ces vaines beautés du langage qu'ils jugeoient indignes de leur caractère & de la gravité Chrétienne, & propres seulement à des Poëtes & à des Orateurs Paiens qui n'avoient rien de solide à débiter.

Saint Jérôme les considérant comme des puerilités, témoigne souvent qu'il y avoit renoncé pour embrasser un genre d'écrire plus proportionné à la majesté de notre Religion, & à la capacité des personnes même les plus simples. (1)

Saint Augustin qui avoit autrefois enseigné l'Art de parler, & qui savoit parfaitement celui d'écrire, s'est abaissé exprès dans son stile & dans ses manières pour faire voir par son exemple ce qu'il en falloit juger, & pour nous faire connoître que la manière de parler selon le vulgaire, mais qui est sans bassesse, est beaucoup plus utile que le genre sublime des doctes, & que la politesse étudiée du langage de ce qu'on appelle le beau Monde, pour l'expression & l'intelligence des choses qu'on veut enseigner aux autres. (2)

Saint Salvien de Marseille entrant aussi dans

(1) S. Hieronym. Epist. 34. cap. 1. Item Epist. ad Lætam. Item Epistola 139.

Idem Epistola 21 ad Paulum Concordiens. Ubi de vitæ Pauli Monachi stylo. ¶ Au lieu de *Pauli Monachi*, Baillet avoit mis *S. Paula*, parce que ne citant que de la seconde main, & ayant trouvé par abréviation *S. Paul.* pour *S. Pauli*, il avoit cru que c'étoit *S. Paula*.

dans les mêmes considérations censure ces I. PART.
Ecrivains affectés de son tems qui alloient CH. VII.
rechercher les mignardises & les enjouemens du stile dont la mode étoit passée, disant que pour lui il aimoit mieux écrire des choses utiles que des bagatelles simplement plausibles. (3)

Saint Gregoire le Grand semble aller encore plus loin, prétendant avoir eu raison de ne point éviter les *Metacismes*, c'est-à-dire, le concours de l'M finale avec la voyéle initiale que les Grammairiens de ces tems-là ne pouvoient souffrir, ni même les Barbarismes, parce qu'il jugeoit que c'étoit une chose tout-à-fait indigne de vouloir assujétir la Parole de Dieu aux règles de Donat. (4)

Des raisons aussi importantes & aussi justes que celles de ces célèbres Auteurs ont pleinement satisfait les Critiques qui se sont relâchez de leurs maximes en faveur des Auteurs Ecclesiastiques. Mais cette dispense ne regarde pas les Ecrivains profanes ni même ceux d'entre les Chrétiens qui semblent n'avoir écrit que pour parler, pour faire parade de leur esprit, & pour occuper leurs Lecteurs par des discours étudiés. Et c'est avec raison que les Critiques n'ont pas mis leurs Ouvrages

2. S. August. enarrat. in Psalm. 38.

Idem. Lib. 2. contra Cresconium Grammat. c. 1.

3. S. Salvianus Massil. præf. ad Lib. 1. de Provid.

4. S. Gregor. Epist. ad Leandr. Hispal. Episc. præfix. Comment. in Lib. Job. ¶ Sur quoi il faut voir ce que Scioppius lui répond pag. 2. de son *Infamia Familiæ*.

ges au rang des bons Livres à moins qu'ils n'ayent été tels autant dans la forme que dans la matiere.

CHAPITRE VIII.

De l'importance & de la nécessité, d'être jugé ou examiné.

CH. VIII.

ON doit juger de l'importance & de la nécessité même qu'il y a de faire le jugement & la censure des Livres pour l'avantage de ceux qui en voudront tirer du fruit, par la condition misérable de ceux qui entreprennent d'écrire, & par les engagements fâcheux où se trouvent généralement tous les Ouvrages des Hommes de porter toujours quelque marque de la corruption de notre Nature.

Outre ce que nous avons dit des obstacles qui empêchent qu'il puisse y avoir des Livres universellement bons ; „ Il y a encore, dit l'Auteur des Essais de Morale, „ (1) des poisons dans les Livres qui sont „ visibles & grossiers, & il y en a aussi „ d'invisibles & de cachés. Il y a des Livres „ tout empestés, & d'autres qui ne „ sont corrompus qu'en certaines parties : „ & il y en a peu qui ne le soient en cette „ maniere.

„ Car les Livres sont les Ouvrages des „ hommes, & la corruption de l'homme „ se mêle dans la plupart de ses actions. „ Et comme elle consiste dans l'ignorance „ &

x. M. Nicole, Traité de la maniere d'étudier chrétien-

” & la concupiscence, les Livres se res- I. PART.
 ” sentent presque tous de ces deux défauts. CH. VIII.
 ” Ils se ressentent de son ignorance par les
 ” maximes qui y sont semées. Ils se res-
 ” sentent de la concupiscence, parce que
 ” les passions qui nous possèdent s'impri-
 ” ment dans nos Livres, & portent ensui-
 ” te cette impression insensible jusques dans
 ” l'esprit de ceux qui les lisent. L'homme
 ” se mêle par tout. Ainsi en lisant les
 ” Livres des Hommes, nous nous rem-
 ” plissons insensiblement des vices des
 ” hommes.

Cela fait voir de quelle conséquence il est, qu'il y ait dans le monde des Critiques également sages & habiles qui sachent nous montrer au doigt les défauts des Livres, & spécifier les remèdes qui y sont nécessaires; qui puissent nous faire distinguer les véritables beautés d'avec les fausses, & nous marquer précisément ce qu'il y a à rechercher ou à fuir dans la lecture de ces Ouvrages. Et parce qu'outre la corruption qui vient des Livres-mêmes, il y en a encore une autre qui vient de nous, & qui gâte les meilleures choses que nous trouvons dans les Livres: parce que selon les vérités de notre Religion notre cœur est un vase infecté qui peut corrompre tout ce qu'il reçoit: parce qu'enfin les choses les plus utiles que nous lisons dans les Livres nous peuvent être un sujet d'erreur par la fausse application que nous en pouvons faire: il est nécessaire que nous ayons recours aux

aux jugemens que les Personnes savantes & judicieuses font de toutes ces choses, afin que nous en puissions faire le discernement, & qu'ayant rejeté ce qui nous peut nuire, nous puissions avec toute assurance apliquer le reste à notre usage.

Ces considerations ont porté les Puissances Ecclesiastiques & Séculieres à établir des Censeurs publics pour l'avantage des Peuples soumis à leur conduite, & même pour conserver l'ordre & la paix dans l'Eglise & dans l'Etat politique.

C'est dans la vûë du bien des Fidèles, que le Pape Gelase & les soixante & dix Evêques du Synode de Rome de l'an 494. après avoir déclaré quels sont les Livres Canoniques, mirent au rang des Apocryphes ceux des Heretiques & de quelques Catholiques-mêmes dans lesquels ils croyoient avoir trouvé quelque chose qui étoit capable de préjudicier à la pureté de la Foi ou des Mœurs de ceux qui pourroient les lire. (1)

C'est dans la même vûë que les Peres du Concile de Trente nommerent des Commissaires de diverses Nations pour examiner l'*Index* Romain des Livres défendus, & le mettre en état de pouvoir être auto-

Du P.
Paul IV.

1. Concil. Rom. ann. 494. in Editionib. Conc. & alibi passim. Item apud Baron. ad hunc ann. &c.

2. Conc. Trident. Session. 18. seu 2. sub Pio IV. initio.

Item Session. 25. cap. 2.

Item Bulla Pii IV. Pontif. præfix. Indici Tridentino.

Item Franc. Forerius præfat. in Ind. Lib. proh.

Item

autorisé par toute la Chrétienté, & que sur leur raport ils remirent cette affaire entre les mains du S. Pere à cause que la multitude des Livres demandoit une discussion trop longue & trop difficile. (2)

I. PART.
CH. VIII.
Pie IV.

Les autres *Indices* qu'on a tant multiplié depuis ce tems-là, & la multitude des Decrets de la sacrée Congregation semblent avoir encore beaucoup étendu ces vûes, mais seulement dans les Pays d'Inquisition où ils ont eu une bonne partie de leurs effets conformément aux intentions de leurs Auteurs.

On n'a point été moins persuadé en France de la nécessité d'examiner les Livres. Mais le droit de le faire au moins pour les Livres concernant la Religion & la Police Ecclesiastique semble être toujours demeuré attaché à l'autorité Episcopale, parce que les Evêques sont les Juges naturels de la Doctrine de l'Eglise, & que la décision des points de la Foi & de la Discipline Ecclesiastique leur appartient de plein droit, & par l'autorité qu'ils ont reçûe immédiatement de J. Christ. (3)

Ils ont toujours exercé ce droit & l'exercent actuellement autant qu'ils le jugent à propos. Mais il semble que depuis l'établissement

Item Petrus Suavis Histor. Concil. Trid. Lib. 6. ad an. 1562. & Lib. 8. ad ann. 1563. ad finem.

3. Actes divers de la Faculté de Théologie & de l'Université de Paris.

Raisons d'oppositions contre les Censeurs prétendus &c. article 9. pag. 18. de la troisième piece du Vol. des Differens de la Faculté de Théologie.

blissement de la Faculté de Théologie, ils aient bien voulu se décharger de cette partie de leurs fonctions sur les Docteurs, sans néanmoins rien diminuer de leur autorité en ce point.

On doit dire la même chose de tous les Pasteurs du second ordre, puisque dans les obligations qu'ils ont d'instruire les Peuples qui leur sont soumis, la nécessité de faire le discernement du vrai d'avec le faux & du bon d'avec le mauvais dans les Livres de Doctrine est d'ailleurs inséparable de leur ministère, & fait une des principales & des plus nécessaires de leurs fonctions. (1)

Depuis ce tems-là Messieurs de la Faculté de Théologie de Paris ont considéré „ le droit d'examiner les Livres qui se pu-
„ blient, & de porter son jugement sur la
„ qualité de la doctrine, comme une des
„ principales prérogatives de leur célèbre
„ Corps. (2) Quelques-uns d'entr'eux ont
„ publié même (3) que „ comme les Papes
„ lui ont donné ce pouvoir par l'autorité
„ de leurs Bulles, nos Rois très-Chrétiens
„ par leurs Ordonnances & par leurs Let-
„ tres Patentés, & le Parlement par la jus-
„ tice de ses Arrêts, elle s'y est maintenüe
„ par une possession immémoriale. Que
„ les

1. Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. Lib. num. 468. 470. pag. 272.

2. Voyez amplement Gerson Tom. 1. Traité de l'examen de la doctrine part. 1. considerat. 1. 2. 3. 4.

3. Considerations sur l'entreprise de Cl. M. & de M. Gr. & sur la prétention d'être commis seuls à la cen-

„ les Docteurs ayant reçu ce Privilège I. PART.
 „ comme un apanage qui est attaché à CH. VIII.
 „ leurs degrés, ils en ont toujours joui
 „ paisiblement sous l'autorité de la Fa-
 „ culté.

Ces Messieurs fixent néanmoins ailleurs cette possession qu'ils appellent immémoriale au quatorzième siècle, & dans les Raisons d'opposition qu'ils vouloient former à la nomination de quelques Censeurs publics l'an 1650. „ Ils disent (4) qu'il y a plus „ de deux cens ans que les Docteurs de „ Paris sont en possession d'approuver les „ Livres sans être assujétis qu'à leur seu- „ le Faculté à laquelle seule ils prétendent „ être responsables de leurs approbations.

Le Pere Theophile Raynaud Jesuite s'est bien donné de la peine pour faire voir que ce privilège que les Docteurs en Théologie s'attribuent n'est nullement un droit qu'ils ayent acquis, & qu'il ne leur appartient pas en vertu de leur chaperon. Il ajoute que des trois qualités que Gerson leur donne, les deux premières qu'il appelle *autoritative*, & *authentique* appartiennent proprement aux Curés & aux autres Pasteurs chargés des ames; & qu'il ne reste pour les véritables Docteurs que la troisième qu'il appelle *Doctrinale*. (5)

Quoiqu'il

censure des Liv. pag. 2. [¶. Cl. M. & M. Gr. signifient *Claude Morcl* & *Martin Grandin*.]

4. Raisons d'oppositions contre les Censeurs prétendus. art. 13. pag. 22.

5. Rayn. ut supra partition 3, Erotem. 2 num. 470, 472, 473. pag. 273, 274.

Quoiqu'il en soit, les Docteurs se sont acquités de cet emploi avec assés d'exactitude & de fidélité, jusqu'à ce que pour obvier à quelques défords arrivés dans l'impression des Livres durant les troubles du Royaume, on vit établir en 1624. quatre Docteurs de la Faculté par des Lettres Patentes du Roi du 22. Mars pour être Censeurs & Approbateurs de tous les Livres nouveaux qui s'imprimeroient, & pour en être responsables en leurs noms, avec défenses aux Libraires d'imprimer aucun Livre qui n'eût été examiné par deux de ces Approbateurs. (1)

Cette commission qui subsiste encore aujourd'hui, quoique le nombre ait été changé, donna quelque chagrin au reste des Docteurs qui crurent qu'on les vouloit priver du droit d'examiner & juger les Livres par cette conduite. Mais Monsieur le Chancelier les remit dans le calme par la réponse qu'il fit le 2. Janvier de l'an 1625. au Syndic de la Faculté; „ Qu'il n'avoit jamais prétendu faire aucun préjudice au moindre Docteur, ni déroger aucunement à leurs droits & à leurs anciens Priviléges. (2)

En effet ils n'ont pas laissé de continuer depuis ce tems-là jusqu'à présent dans l'exercice de la censure, & on voit dans les Editions, des Approbations publiques de routes sortes de Docteurs indifferemment, nonob-

1. Extrait abrégé des Registres de la Faculté de Théol. sur ce qui s'est passé l'année 1624. & les suivantes, pag. 4.

2. *Considérations sur l'entreprise de deux Docteurs commis*

nonobstant la commission qui en est donnée à quelques Particuliers. I. PART.
CH. VIII.

Cet établissement donne encore beaucoup moins d'atteinte au droit irrévocable des Evêques, & les Prélats en ont été si bien persuadés, que lorsqu'en l'Assemblée générale du Clergé de l'an 1645. il fut proposé qu'aucun Livre concernant la Doctrine de Théologie & des mœurs ne fût imprimé ni publié sans l'Approbation & l'autorité de l'Evêque Diocésain, ils ne jugerent pas à propos de rien changer dans l'état présent des choses. (3)

La précaution que l'on a apportée en France pour tous les autres Livres qui ne regardent pas la Religion n'a peut-être pas été moins grande ni moins sage. Il semble qu'on avoit autrefois donné la commission de les examiner aux Maîtres des Requêtes qui paroissent avoir gardé cet emploi jusqu'au tems d'Henri IV. Mais il y a apparence que cette commission étoit personnelle plutôt qu'attachée à la dignité des Maîtres des Requêtes, & que d'ailleurs ils n'étoient chargés que de lire les Livres de Droit & d'Histoire où l'on a coûtume de traiter des Questions politiques & de rapporter des faits qui peuvent regarder les droits du Roi, les interêts de l'Etat, & les Loix du Royaume. C'est pour cette raison que les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris ne trouvoient pas bon que

commis à la censure des Livres, pag. 6.

3. Raisons d'oppoſit. art. 7. pag. 10, comme devant.

que Monsieur Morel, qui avoit été commis avec Monsieur Grandin pour être les Censeurs des Livres concernant la Religion, se vantât de tenir la place des Maîtres des Requêtes dans cette fonction. (1)

Les Heretiques mêmes du Royaume ont crû que cette institution étoit de si bon ordre & d'une telle nécessité, qu'ils se sont conformés à nos usages en ce point sans songer qu'ils avoient fait Schisme d'avec nous. Dans la Discipline de leurs Eglises (2) il leur est ordonné de députer des commis de chaque Province *pour avoir le soin de prendre garde à ce qui sera écrit & publié*: Et il y est dit en un autre endroit que les Ministres ni autres de leurs Eglises ne pourront faire imprimer de Livres composés par eux ou par qui que ce soit touchant la Religion ni autrement pour les publier, sans les communiquer aux Colloques, ou s'il est besoin, au Synode Provincial, & en cas que la chose presse, aux Academies & aux Pasteurs prochains. Ces articles ont été confirmés ensuite par les Synodes Nationaux de Montauban en 1594. de la Rochelle en 1607. d'Allez en 1620. de Charenton en 1623. d'Alençon en 1637. &c. Celui de Montauban dit: *Et quant à ceux qui s'ingèrent de faire imprimer des Livres sans les avoir communiqez aux Colloques ou aux Synodes, suivant la Discipline, ils seront grièvement censurés & leurs Ecrits supprimés.*

C'est

1. Ibid. artic. 12, num. 3. & initio pag. 22.

C'est ce qui a donné lieu au Synode d'Anjou de déposer un Ministre de Saurmur nommé d'Huisseau, accusé d'avoir fait imprimer sans approbation le Livre de *la Réunion du Christianisme*. C'est aussi sous le même prétexte qu'ils ont si mal traité le Ministre Dyffe ou Dife de Die en Dauphiné pour avoir laissé imprimer depuis trois ans le Livre des *Moyens & Propositions de Paix pour la Réunion des deux Religions en France* sans l'avoir soumis à leur censure.

I. PART.
CH. VIII.

Leur Synode National de Castres tenu en 1626. leur fait les mêmes défenses, sous les mêmes peines soit pour les Livres de simple méditation, soit pour ceux de controverse. Celui de Charenton tenu en 1631. ordonne, sur la réquisition du Commissaire de Sa Majesté, que deux de leurs Pasteurs attesteront de l'examen qu'ils auront fait des *Ecrits*. Celui de Loudun en 1659. veut que ces *Règlemens* soient étendus même aux *Sermons & à toute sorte d'Ecrits de Religion*.

Suivant ce Règlement le Synode de leur Province de l'Isle de France, a nommé les Ministres de Charenton pour examiner les Livres de Religion qui seroient mis au jour dans leur ressort, & ils se sont mis en possession de cette pratique depuis plusieurs années, comme il paroît par plusieurs Livres de leurs Ministres imprimés avec leur approbation à la tête, comme ceux d'Edme Aubertin, de Jean Mestrezat, de

Jean

2. Discipl. des Eglises Ref. chap. 1, art. 15. Item chap. 14. art. 16.

Jean Dailé, de Moïse Amyraut, de Mr. Claude, &c.

Sa Majesté elle-même a bien voulu leur faire l'honneur d'en vouloir connoître par un Arrêt de son Conseil donné le 9. Novembre 1670. lequel défend sous de grièves peines de débiter aucuns Livres de leur Religion, qui n'ayent été certifiés & attestés par des Ministres approuvés. (1)

Si l'examen & la censure des Livres concernant la Religion sont du ressort de la Jurisdiction Ecclesiastique, on ne peut pas nier que leur condamnation, leur suppression & leur anéantissement, comme de tous les autres Livres, n'appartiennent à la Puissance séculière qui a été dans la possession de cette pratique dès qu'elle est devenue Chrétienne.

Nous voyons que dans les premiers siècles d'après la Persecution, les Livres qui étoient censurés par les Conciles, étoient souvent défendus & supprimés par l'autorité du Prince, non pas seulement comme étant le Protecteur des Canons, mais comme agissant par raison d'Etat. (2)

Le Concile de Nicée condamna les dogmes d'Arius: Et l'Empereur Constantin en défendit les Livres par Edit, & il les condam-

1. Ut supra.

2. Fra Paolo, Trattato dell'Inquisit. cap. 29.

3. Socrat. Hist. Eccles. L. 1. cap. 9.

Item Sozomen. L. 1. cap. 21.

Item Baron. Spond. &c. ad ann. 325, n. 28.

4. L. 34. Cod. Theod. de Hæret.

5. L. ult. Cod. Theod. de Hæret.

Item in act. Concil. Ephes. &c.

condamna au feu avec des peines afflictives I. PARTI
pour ceux qui seroient surpris en les ca- CH. VIII,
chant & les retenant. (3) L'an 398. Arca-
dus publia un Edit contre les Livres d'Eu-
nomius & de ceux de son opinion, des
Manichéens & de quelques autres Sectai-
res à la sollicitation de Saint Chrysostome,
comme l'on croit, après lui avoir repre-
senté que l'Eglise les avoit déjà censurés,
& il les condamna au feu. (4)

Theodose le jeune, après que le Concile
d'Ephèse eût condamné les Livres de
Nestorius, fit un Edit pour les faire recher-
cher & les faire brûler. (5) L'an 452.
l'Empereur Marcien autorisa par ses Or-
donnances la censure que le Concile de
Calcedoine avoit faite des Livres des Eu-
rychiens & les fit périr par le feu. (6) Et
ce fut à la prière du Pape Saint Leon que
deux ans après ce Prince fit un autre Edit
adressé à ceux d'Alexandrie & d'Egypte,
par lequel il condamne au feu les Livres
des mêmes Herétiques & des Apollina-
ristes. (7) L'Empereur Justinien fit une
Ordonnance le 6. Août de l'an 536. par
laquelle il défendoit & condamnoit au feu
les Livres de Severus d'Antioche & des autres
Herétiques censurés au Concile de Cons-
tantinople sous le Patriarche Mennas. (8)
Les

6. In act. Conc. Chalcedon. Act. 3.
Item in Cod. Justinian. L. Quoniam 23. C. de
Episcop. & Cler.

7. Baron. ad. ann. 454.

Item Spond. ex eo ad hunc ann. num. 2.

8. Novell. 42. Justinian.

Item ap. Baron. ad ann. 536. n. 109.

Les Livres que Photius avoit écrits contre le Pape Nicolas & le Patriarche Saint Ignace condamnés par le VIII. Concile Oecumenique dans la huitième Session, furent brûlés par l'ordre & en présence de l'Empereur Basile qui étoit au Concile. (1)

Il s'est trouvé aussi en Occident des exemples de cette conduite des Princes avant le tems de Charlemagne, & un de nos Historiens raporte (2) que Récarède Roi d'Espagne supprima les Livres des Ariens sur les instructions de Saint Leandre de Seville, & d'autres disent que ce fut ensuite de leur condamnation faite au troisième Concile de Tolède l'an 593. (3)

Le P. Paul prétend que cette pratique a subsisté jusqu'à la fin du huitième siècle; que jusqu'alors il suffisoit aux Conciles & aux Evêques d'indiquer & de noter les Livres qui contenoient une Doctrine condamnée: „ Mais qu'après l'an 800. com-
„ me les Papes commencerent de se mê-
„ ler du gouvernement politique, ils dé-
„ fendirent aussi & firent brûler les Livres
„ dont ils condamnoient les Auteurs. (4)
Mais cet Ecrivain ne s'est peut-être pas souvenu que les Papes Saint Leon dès l'an 444. Gelase dès l'an 492. & Symmaque
en

1. Act. Conc. œcum. 8. action 8.

Item Baron. ad ann. 869. num. 6.

2. Aimoin. L. 3. de reb. Francor. cap. 77.

3. Baron. & ex eo Spond. ad ann. 593. num. 7.

4. Hist. du Concile de Trente L. 6. pag. 451. de la version de M. de Josséval, (c'est à dire Amelorde la Houssaie.)

en l'année 503. firent brûler de leur propre autorité les Livres des Manichéens. (5) I. PART.
CH. VIII.

On ne peut néanmoins rien conclure de cette action contre la puissance des Princes séculiers sur les Livres Ecclesiastiques, non plus que de celle du Pape Adrien II. qui fit le même traitement aux Livres de Photius l'an 868. ensuite de la tenuë de son Concile de Rome, (6) ni de celle d'Innocent II. qui condamna pareillement au feu les Livres de Pierre Abailard & d'Arnaud de Bresse l'an 1140. après qu'ils avoient déjà été condamnés au Concile de Sens par les soins de Saint Bernard, (7) ni enfin de celle de tous les autres Papes qui ont jugé à propos d'en user de la sorte à l'égard des Ecrits de ceux qui n'étoient pas soumis à leur puissance temporelle.

CHAPITRE IX.

De l'obligation de se soumettre au jugement des Censeurs.

IL est visible par le petit nombre de faits que je viens de rapporter que la nécessité d'examiner & censurer les Livres dans l'Etat CH. IX.

Item Traité de l'Inquisition. chap. 9.

5. De Leone quidem vide Prosperi Chronic. de reliquis vide Baronii Annal. ad ann. notat.

6. Baronii Epitom. Spond. ad ann. 868. num. 3.

7. Vie de Saint Bernard Livre 6. chap. 4. pag. 548. Edition in 8.

Item apud Baron. ad annum 1140.

l'Etat Ecclesiastique & Politique a toujours été confiderée comme une chose très-importante pour l'un & l'autre Gouvernement: Mais il n'est pas si facile de dire si cette necessité a toujours été autant active que passive (s'il m'est permis de me servir de ces expressions) c'est-à-dire si elle tomboit également sur les Auteurs aussi-bien que sur les Censeurs; & si un Ecrivain a toujours été obligé de faire voir ses Ecrits & de les soumettre au jugement de ceux qui avoient droit de les censurer avant que de les mettre au jour.

Il est vrai que de tems en tems on a vu des exemples d'Auteurs qui ont eu soin de demander l'approbation de leurs Ouvrages soit au Pape, soit aux Evêques, les reconnoissant pour les Juges & les depositaires de la Foi de l'Eglise, & qui se sont particulièrement attachés à faire valoir l'autorité singuliere du saint Siége en ce point.

Gennade de Marseille envoya son Livre de la Foi au Pape Gelase pour le lui faire examiner (1). Un Evêque d'Afrique apel-

16

1. Gennad. de Vir. Illustr. cap. 100. ubi suas recenset lucubrationes.

2. ¶. Il falloit dire *Hormisdas*.

3. Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. Lib. num. 475.

4. ¶. C'est le Pape *Jean VIII*.

5. Joan. Diac. prafat. vit. S. Gregorii ad Joan. Pap. prafix. operib. Gregor.

6. ¶. Boniface III. Voyez l'annotation de J. B. Marus sur Pierre Diacre c. 2. de Viris illustribus Casin.

7. Fausti prafat. ad vit B. Mauri.

8. Honorius III. PP. Epist. ad Episcop. Lucania apud Rayn. Erotem. num. 477.

Item

le Possesseur envoya au Pape Hormisde (2) I. PART.
 les Commentaires qu'il avoit faits sur les CH. LX.
 Epîtres de Saint Paul pour les revoir. (3)
 Jean le Diacre adresse au Pape Jean (4) la
 Vie de Saint Gregoire le Grand qu'il avoit
 composée, comme à celui à qui il aparte-
 noit d'approuver ou de condamner les Li-
 vres (5). Le B. Fauste Benedictin montra
 la Vie de Saint Maur son Confrere au Pa-
 pe Boniface (6) qui l'approuva après l'avoit
 examinée. (7) L'Abbé Joachim soumit
 au jugement du Saint Siège tous les Ou-
 vrages qu'il avoit composés & tous ceux
 qu'il pourroit faire dans la suite. C'est ce
 qui porta quelques Papes à prendre la dé-
 fense de sa mémoire & de ses Ecrits après
 sa mort (8). Godefroi de Viterbe (9)
 adressant son Panthéon ou sa Cronique au
 Pape Urbain III. semble reconnoître qu'il
 n'y avoit point de son tems de produc-
 tions qui fussent authentiques sans l'apro-
 bation du Pape, & il ajoute que c'est dans
 cette pensée qu'il lui envoie son Livre
 avant que de le rendre public afin qu'il
 puisse

Item Innocent. III. ep. Damianus, de summa
 Trinitate & Fide Catholica.

9. ¶ Le Jacobin Bernard de Luxembourg dans son
 livre intitulé *Catalogus Hæreticorum* a dit l. I. c. 6.
Godfridus Ordinis nostri in libro dicto Pantheon. En quoi
 il s'est trompé, n'y ayant nulle preuve que Godefroi
 qui a fini sa Chronique en 1186. se soit fait Jacobin
 30. ou 40. ans après. Aussi ce Bernard de Luxembourg
 est-il un Ecrivain fort ignorant, à qui Théophile
 Raynaud n'a bien voulu s'en rapporter sur cet article
 que pour avoir occasion d'insulter à tout l'Ordre des
 Jacobins dans son Ouvrage Satirique *de immunitate Cy-
 riacorum à censura.*

puisse être honoré de son approbation. (1)

Mais il y a grande apparence que ce n'étoit qu'une simple déference & une soumission très-volontaire que ces Ecrivains témoignent avoir pour ceux qu'ils confideroient comme leurs Supérieurs & dont ils demandoient plutôt la protection que le jugement par ces sortes de Dédicaces ou de Préfaces intéressées, telles qu'étoient celles de la plupart des Auteurs que je viens de citer.

C'est ce qu'il est aisé de juger par la manière d'agir qu'on a remarquée dans Ambroise Autpert François de naissance, mais qui étoit Abbé de S. Vincent sur le Volterre en Italie au huitième siècle. Cet Auteur dédia ses Commentaires sur l'Apocalypse au Pape Etienne III. (2) vers l'an 768. & il le fit parceque quelques personnes envieuses l'avoient voulu empêcher de publier son Ouvrage, & s'étoient adressées au Pape pour ce sujet. Mais le Pape l'ayant exhorté au contraire à le publier & à continuer sur le pied qu'il avoit commencé (3) sans s'arrêter aux plaintes ni aux médisances de ses envieux, cela porta Ambroise à demander à ce Pape l'approbation de son Ouvrage, ajoutant une chose tout-à-fait singulière & remarquable, qui est „ qu'il étoit le premier Ecrivain qui la „ lui eût demandée ; que la liberté d'écrire „ en

1. Godefrid. Viterbiens. præfat. Chronici ad Urb. III. Papam.

2. ¶. Ce Pape fut élu en 752. & mourut le 6. Avril 757. il falloit donc mettre Etienne IV. qui fut élu au mois d'Août 768.

3. *Labora sicut cepisti.*

„ en suivant les Peres de l'Eglise étoit publique & commune ; ” & que lui-même, comme il dit, „ ne prétendoit pas la blesser par cette libre, volontaire, & humble soumission. *Sed non ideo libertas succubuit quia humilitas semetipsam libere prostravit.* (4)

I. PART.

CH. IX.

On a voulu nous persuader que cette pratique d'envoyer ses Ecrits au Pape pour les examiner & les juger étoit aussi en usage dans l'Orient, & nous faire conclure delà que cette prétendue coutume en avoit fait une obligation & une espèce de Loi. Il est néanmoins difficile d'en rapporter des exemples, hors ce qui regarde l'aprobation ou la confirmation de quelques Canons ou de quelques autres reglemens Ecclesiastiques.

Baronius & ceux qui l'ont suivi ont crû qu'il suffisoit de nous produire celui de Jean Patriarche d'Alexandrie, qu'ils prétendent sur la foi de Photius (5) avoir envoyé au Pape Gelase un Traité Apologétique contre les Pelagiens pour l'examiner. (6) Mais il n'y a point eu de Jean sur le Siège d'Alexandrie durant tout le tems du Pontificat de Gelase qui l'occupa depuis l'an 492. jusqu'en 496. Jean Talaida ayant été chassé d'Alexandrie & étant venu à Rome pour trouver un asile auprès du Pape Felix III. fut établi Evêque de Nole l'an

4. Tabl. hist. & chron. de l'Off. du S. Sacre. siècle 8. nombr. 67.

5. ¶. Biblioth. c. 54. tout à la fin.

6. Baron. ad ann. 590. loco peregrino, & ex co Henr. Spond. Epit. Baron. ad ann. 496. num. 6.

l'an 484. où il mourut peu de tems après. Jean Mela ne monta sur la Chaire d'Alexandrie qu'en 498. du tems du Pape Anastase II. C'étoit d'ailleurs un Heretique, au-lieu que ce Jean en question est appelé orthodoxe. Entre Talaida & Mela qui n'écrivirent ni l'un ni l'autre, il n'y eut sur le Siège Patriarchal que le fameux Pierre Mongus pour la seconde fois, & Athanase. Mongus mourut en 490. Athanase dura jusqu'en 498. c'est-à-dire tout le tems du Pontificat de Gelase, & deux ans au-delà.

CHAPITRE X.

Qu'il est de l'interêt des Auteurs de s'assujettir à cette obligation.

MAis quoique la necessité de se mettre entre les mains des Censeurs publics avant que de se mettre au jour ne soit pas fort ancienne, on ne peut pas dire qu'il y aît eu un tems auquel les Auteurs n'ayent point été obligés pour leur réputation & pour le bien public de se soumettre au jugement des personnes habiles & judicieuses dont il faut avouer qu'ils ont pourtant toujours eu le choix jusqu'à la publication de leur Ouvrage.

Car outre qu'il n'y a point d'Auteur de bon sens qui ne se reconnoisse sujet à l'erreur,

1. Sentimens de l'Academie sur la Tragi-Comedie du Cid page 8. ou pag. 76. de l'Edit. de 1723. des Oeuvres de P. Corneille où l'on a inseré les Sentimens.

teur, & qui ne doive se supposer aveugle & trop intéressé dans la recherche de ses propres fautes : c'est que la beauté & la bonté d'un Livre consistent en tant d'excellentes parties, qu'il est impossible qu'il n'y en ait toujours quelque une qui manque ou qui soit défectueuse, & que par conséquent ils n'ayent toujours besoin ou d'aides ou de réformateurs. (1)

C'est une nécessité qu'on s'est faite de soi-même. L'intérêt & l'amour propre l'ont produite dans la plûpart de ceux qui ont voulu réussir & acquérir quelque réputation, les Paiens l'ont reconnuë & s'y sont réduits avant nous. (2) Mais si la plûpart des Saints Ecrivains de notre Religion l'ont embrassée avec joie, & s'ils l'ont encore beaucoup mieux suivie que les autres, c'est parce qu'ils l'ont établie sur d'autres principes, c'est-à-dire sur l'humilité Chrétienne & la charité qui leur a fait envisager uniquement la gloire de Dieu, le service de l'Eglise, & leur propre sanctification dans leurs Ecrits, comme il a paru particulièrement dans la conduite de Saint Ambroise & de Saint Augustin.

J'ai crû que le Lecteur ne seroit pas fâché de voir ici dans quels sentimens le premier de ces deux Saints Docteurs en écrit à un Evêque de Lodi nommé Sabin, à qui il envoyoit ses Ouvrages pour les examiner dans toute la rigueur, & les cor-

riger

mens &c. ¶ La Critique de M. l'Abbé de S. Pierre sur cet endroit est fort juste.

2. Th. Rayn. Erot. de bon. & mal. lib. partit. 3. Erot. I. num. 458, 459.

riger de son autorité, & suivant ses lumières.

„ (1) Les Ecrits que vous m'avez ren-
 „ voyés, dit-il, me paroissent beaucoup
 „ meilleurs depuis qu'ils ont passé par vo-
 „ tre examen & qu'ils ont subi votre juge-
 „ ment. C'est ce qui me porte à vous en
 „ envoyer encore d'autres, mais aux con-
 „ ditions dont nous sommes convenus en-
 „ semble, afin que l'on voye que c'est la
 „ sincérité & la severité que vous m'avez
 „ promis de garder par tout qui me char-
 „ me & qui me donne cette confiance, &
 „ non pas ces manieres obligeantes & ces
 „ jugemens favorables que vous avez por-
 „ tés de ces premiers. Car il m'est beau-
 „ coup plus avantageux de recevoir de
 „ VOUS

I *Ambrosius Sabino Laudensi Episcopo, rogans ut libellos quos illi mittit scrutanter discutiatur, & quæ corrigenda decreverit arbitrii sui judicio corrigat.*

Remifisti mihi libellos quos tuo judicio probatiores habeo. Ideo mihi alios non judicii favore delectatus, sed promissâ à te, petitâ à me veritate illectus. Malo enim tuo corrigatur judicio, si quid movet, priusquam foras prodeat, unde jam revocandi nulla facultas sit, quam laudari à te quod ab aliis reprehendatur. Itaque arbitrum te eorum quæ postulas rogavi. Neque enim legi à te mea quæ nunquam tribuo in vulgus, sed in tuæ calculum venire sententiæ desideravi. Non erit longi subsellii ista judicatio & mora, ut dictum est antiquitus. Facile est tibi de nostris judicare. Ego certe huc invitatu tuo prodeundum putavi, tuum est liquido discernere, & scrutanter discutere quæ corrigas, ne tibi vitio vertant ea quæ nobis potuerunt obrepere. Nescio quo enim modo præter imprudentiæ caliginem quæ me circumfundit, unumquemque fallunt sua scripta & auctorem prætereunt: atque ut filii etiam defor-

„ vous des corrections que des louanges I. PART.
 „ avant que mes Ouvrages soient donnés CH. X.
 „ au Public dont il n'y a plus d'apel, &
 „ d'être censuré de vous presentement
 „ pour mériter l'aprobation des autres après
 „ la publication, que d'en être flaté &
 „ d'en être épargné pour tomber ensuite
 „ dans la censure des autres.
 „ Quand je souhaite que vous lisiés ce
 „ que je suis engagé de donner au jour,
 „ ce n'est point pour vous donner un
 „ vain amusement, mais c'est pour faire
 „ passer mes sentimens dans les vôtres,
 „ & pour vous engager si bien dans mes
 „ interêts, que vous puissiés craindre avec
 „ justice qu'on ne vous attribuè mes pro-
 „ pres fautes, qui deviennent vôtres dès
 que

deformes delectant, sic etiam scriptorem indecores
 sermones sui palpant. Incautius plerumque aliquid
 promitur, aliquid accipitur malevolentius, aliquid
 erit ambiguum, tum quia alieno examinanda judi-
 cio, non pro nostra debemus magis quam pro aliena
 opinione trutinare, & discutere omnes scrupulos ma-
 levolentia. Assume igitur benevolo animo autem
 veritatis, & pertracta omnia, sermones ventila, si
 in iis non forentes blanditiae & suasoria verba, sed
 fidei sinceritas est & confessionis sobrietas. Notam
 adpone ad verbum dubii ponderis & fallacis state-
 ra, ne quid pro se esse Adversarius interpretetur.
 Esto ut revincat si congruere coeperit, male se habet
 liber qui sine assertore non defenditur. Ipse igitur
 pro se loquatur, qui procedit sine interprete. Ha-
 betur hic tamen, non egredietur à nobis nisi à te ac-
 ceperit auctoritatem. Itaque cum eum fide tua pro-
 dire jusseris committetur tibi (aliàs sibi.) Tamen
 quoniam non in sermone est regnum Dei, sed in vir-
 tute, verbum si offenderit, virtutem Professionis in-
 terrogato, &c. *Ambros. epistol. 40.*

„ que je vous les abandonne. Car outre
 „ mon peu de lumière, outre mes foibles-
 „ ses particulières, il y a pour l'ordinaire
 „ dans l'esprit de ceux qui se mêlent d'é-
 „ crire un aveuglement qui les empêche
 „ de voir leurs propres défauts. Ces téné-
 „ bres qui les environnent ne leur produi-
 „ sent que des fantômes vains qui les jet-
 „ tent dans l'illusion en leur cachant la
 „ difformité qui paroît aux yeux des au-
 „ tres. Ceux qui travaillent pour les au-
 „ tres, s'exposent au danger de n'en être
 „ pas toujours traité favorablement, & de
 „ ressentir les effets de la mauvaise volonté
 „ des uns aussi-bien que de la juste severité
 „ des autres. C'est ce qui doit porter un
 „ Auteur à s'accommoder plutôt au goût
 „ des autres qu'au sien en particulier, & à
 „ se dépouiller, pour ainsi dire, de ses pro-
 „ pres sentimens pour embrasser ceux des
 „ autres.

„ C'est pourquoi je vous prie de n'em-
 „ ployer toute la bonne volonté que vous
 „ témoignés avoir pour moi qu'à un exa-
 „ men exact & severe de ce que je vous
 „ envoie, non pas suivant les règles de
 „ l'éloquence du Barreau dont je ne fais
 „ pas profession, mais selon la sincérité
 „ & l'intégrité de la Foi que vous avés
 „ embrassée, & selon ce qui est conve-
 „ nable à notre état. Marqués-moi sur
 „ toutes choses tout ce que vous ne trou-
 „ verés point de *poids* & tout ce qui ne
 „ vous paroîtra point de *bon alloi*, a-
 „ „ fin

1. Sentim. de l'Academie sur la Tragi-Com. du
 Cid, pag. 6. & suivantes, ou pag. 76. de l'Ed. de 1723.
 déjà

” fin que nos Adverſaires n'en puiſſent
 ” point tirer avantage, car il eſt toujours
 ” fâcheux qu'un Livre ne ſe puiſſe point
 ” défendre par lui-même, & qu'il ait be-
 ” ſoin d'apologie. Mais je ne craindrai
 ” point de leur abandonner le mien, après
 ” que vous l'aurez apuyé de votre autorité
 ” & que vous l'aurez honoré de votre
 ” protection.

I. PART.
 CH. X.

CHAPITRE XI.

De l'utilité de la Censure.

AU reſte cette neceſſité ne peut être que
 très-avantageuſe aux Ecrivains quand
 ils ont affaire à des Cenſeurs également
 éclairés & libres de préjugés & de paſſions,
 parce que ceux-ci ne leur tiennent pas
 moins lieu de Maîtres ſavans que de Ju-
 ges équitables. Car dans cette ſuppoſi-
 tion les remarques qu'ils peuvent faire des
 défauts d'un Auteur ne ſont pas des repro-
 ches de ſa foibleſſe, mais des avertiſſe-
 mens, qui lui donnent de nouvelles for-
 ces & de nouvelles lumières.

CH. XL

Quand la Censure demeure dans les bor-
 nes qui lui ſont preſcrites par la pruden-
 ce & par l'équité, on peut dire qu'elle n'eſt
 pas moins utile dans la République des
 Lettres qu'elle le fut autrefois dans celle
 de Rome, & qu'elle ne fait pas moins de
 bons Ecrivains dans l'une qu'elle a fait de
 bons Citoyens dans l'autre.

Car ſelon Meſſieurs de l'Académie (1)
 c'eſt
 déjà citée, & M. l'Abbé de S. Pierre ſur cet en-
 droit,

c'est une vérité reconnüe que la louange a moins de force pour nous faire avancer dans le chemin de la vertu que le blâme pour nous retirer de celui du vice: & il y a beaucoup de personnes qui ne se laissent point emporter à l'ambition, mais il y en a peu qui ne craignent de tomber dans la honte. D'ailleurs la louange nous fait souvent demeurer au-dessous de nous-mêmes, en nous persuadant que nous sommes déjà au-dessus des autres, & nous retient dans une médiocrité vicieuse qui nous empêche d'arriver à la perfection. Au contraire le blâme qui ne passe point les termes de l'équité, decille les yeux de l'Homme que l'amour propre lui avoit fermés, & lui faisant voir en quoi il s'éloigne de la fin qu'il s'étoit proposée ou des moyens qu'il a dû employer pour y parvenir, le fait revenir de ses égaremens, lui redonne le courage, & le remet en état de réussir.

M. le Bon (1) témoigne aussi (2) que les jugemens divers qu'on fait des Livres sont toujours extrêmement avantageux, quels qu'ils puissent être, parce que quoique les Auteurs semblent donner leurs Ouvrages au Public sans aucune restriction,

1. ¶. Baillet dans sa Liste des Auteurs déguisés dit que par le Sr. le Bon il faut entendre Antoine Arnaud & Pierre Nicole conjointement. Richelet dans son Dictionnaire cite l'Art de penser comme ayant pour Auteur le Sieur le Bon; & Racine, qui n'a pas toujours été bien avec Messieurs de Port-Royal, a peut-être par rapport à eux affecté de donner dans sa Comédie des Plaideurs le nom de *le Bon* à un Sergent. Act. 2, Sc. 4. Il est parlé d'un Mr. le Bon
page

tion, ils peuvent néanmoins s'y réserver légitimement le droit de corriger ce qu'il y auroit de défectueux. Ils sont toujours utiles lorsqu'ils sont justes, & ils ne nuisent de rien lorsqu'ils sont injustes, dit-il, parce qu'il est permis de ne les pas suivre. Il ajoûte qu'il est même de la prudence qu'en plusieurs rencontres les Auteurs s'accoutument à ces jugemens qui ne leur paroissent pas justes; parce que s'ils ne leur font pas voir que ce qu'on reprend en eux soit mauvais, ils leur font voir au moins qu'il n'est pas proportionné à l'esprit de ceux qui le reprennent. Or il est toujours meilleur, tant qu'on le peut sans inconvénient, de choisir un temperament si juste qu'en contentant les personnes judicieuses, on ne mécontente pas ceux qui ont le jugement moins exact, puisque l'on ne doit pas supposer qu'on n'aura que des Lecteurs habiles & intelligens.

Ce n'est pas seulement aux Auteurs que la Censure peut être utile pour leur faire corriger leurs fautes & les rendre plus exacts & plus habiles. On peut dire que le Public en tire encore beaucoup d'avantages quand sur des propositions indéçises il naît des contestations honnêtes, dont la cha-
leur

page 267. & 268. du 3. Tome du Ménagiana; & dans la note que j'ai faite sur cet Article, j'ai dit que ce Mr. le Bon étoit Auteur de l'excellent livre intitulé la Logique ou l'Art de penser; mais le plus sûr est de croire que le livre est en partie de Mr. Arnaud, en partie de Mr. Nicole.

2. Discours second impr. devant l'Art de penser, pag. 23. ou pag. 20. de l'Ed. d'Amst. 1718.

leur découvrir en peu de tems ce qu'une froide recherche n'auroit pû découvrir en plusieurs années ; & que l'entendement humain faisant un effort pour se délivrer de l'incertitude de ses doutes, s'acquiert promptement par l'agitation de la dispute la satisfaction qu'il trouve dans la certitude des connoissances. Plusieurs de celles qu'on estime aujourd'hui sont sorties de la contention des esprits, (1) & il est souvent arrivé que par cette heureuse violence on a tiré la Verité du fond des abymes, & qu'on a forcé le Tems d'en avancer la production.

C'est une espèce de guerre qui est avantageuse pour les deux parties qui la font & pour ceux qui y sont indifferens comme pour ceux qui s'y interessent, lorsqu'elle se fait civilement, & que les armes empoisonnées y sont défenduës : Et on peut dire que les Vaincus ont souvent plus de part aux fruits de la victoire que les Victorieux-mêmes.

C'est à ces fortes de contestations & de censures qu'on est redevable des grands progrès que l'on a fait depuis un siècle dans les Sciences humaines, particulièrement dans la Physique, la Medecine, & les Methématiques ; dans la Chronologie, & la Géographie ; dans la Poësie, dans la Philosophie, & dans quelques parties-mêmes du Droit Canonique & Civil.

Mais d'un autre côté on ne sauroit nier qu'il

1. Sentim. de l'Acad. pag. 9. & suiv. comme devant, ou pag. 77. de l'Edit. de 1723. & M. l'Abbé de S. Pierre sur cet endroit.

qu'il ne soit venu quelques inconveniens de cette Critique contentieuse dans la Re-
publique des Lettres, lors principalement que les Censeurs particuliers qui n'avoient point d'autre autorité que celle qu'ils s'étoient acquise par l'opinion de leur capacité, ont fait entrer la passion dans leurs jugemens, & qu'ils ont mêlé leurs intérêts particuliers ou d'autres considerations étrangères avec celles du Public.

I. PART.
CH. XII.

C H A P I T R E XII.

*De la difficulté de bien juger des Livres,
& du danger qui s'y rencontre.*

C E que nous venons de dire doit nous faire juger de la difficulté qu'il y a de se bien acquiter de cette importante fonction, & du danger même où l'on s'expose quand on s'ingere dans cet emploi de son autorité privée, & sans être avantageusement pourvû de tout ce que l'esprit humain peut avoir d'excellentes qualités soit par sa nature, soit par son travail & son industrie.

CH. XII.

Car s'il est difficile de parler de ses propres Ouvrages sans être soupçonné de vanité & de complaisance secrète pour soi-même: il n'est pas moins difficile de parler des Ouvrages des autres sans être accusé ou de malice ou de flaterie, ou même d'aveuglement. (2)

Si

2: Guillaume du Hamel dans sa Dissertation sur les Ouvrages de Mr. de Brebeuf, au commencement.

Si on explique ses sentimens sur les Ecrits d'un Auteur pour qui on n'ait eu que de l'indifference, & si par un discernement trop exact on veut distinguer les bons & les mauvais endroits avec trop de severité, ou même si on les defend foiblement, aussi-tôt on est accusé d'ignorance, de prévention, & de négligence, & un Auteur s'imagine que son Censeur a eu de la jalousie de sa réputation, qu'il a voulu élever sa gloire sur les ruines de la sienne, & qu'il s'est comporté à son égard en Critique partial plutôt qu'en Juge désintéressé.

Si d'un autre côté l'on juge des Ouvrages d'un * Ami, si la passion qu'on a pour lui les fait voir plus grands & plus beaux qu'ils ne sont en effet, & si par une tendresse deréglée on tâche de les montrer de la même maniere aux autres: Aussi-tôt le Lecteur ne manque pas de reprocher à ces sortes de Censeurs ou qu'ils se sont laissés aveugler, ou qu'ils l'ont voulu éblouir, abuser de sa bonne foi, & surprendre son aprobation.

Il n'appartient donc pas à tout le monde, disoit Monsieur de Marolles, (1) de juger des Ouvrages d'autrui, parce qu'on se met au hazard d'en recevoir de la confusion, à moins que d'être plus habile que celui qu'on censure.

Monsieur Huet reconnoît (2) que ce
métier

* *Fit sapè ut amicorum dicta factaque eâ indulgentiâ censeamus quâ plerumque singuli etiam vitia nostra diligimus.* Symmach lib. 1. Epist. 72.

1. Preface sur la Traduction de Virgile.

métier est d'autant plus difficile & plus périlleux que le champ en est vaste & abondant, car il ne consiste pas seulement à dire sa pensée simplement sur les Auteurs, mais il s'agit de prononcer leur sentence, de faire comparoître devant son Tribunal tout ce que l'Antiquité & les Siècles inférieurs ont eu de plus auguste, & de faire le procès à une infinité de vivans & de morts dont la réputation aura toujours des partisans.

C'est pourquoi il ne leur est presque pas possible d'éviter l'un des deux précipices qui les environnent, puisque s'ils rendent la justice avec exactitude & severité, ils s'attirent la haine & l'envie des esprits mal-faits ou intéressés; & que s'ils la rendent mal en se laissant corrompre ou faute de capacité, ils deviennent l'objet de la risée & du mépris de tout le monde.

Louis le Roi qui assure que rien au monde n'est si difficile que de juger des Ecrits des autres, prétend (3) que cette difficulté vient particulièrement de la diversité des génies & des qualités qui se trouvent dans ceux qui écrivent, & qui ont autant de différentes manières d'écrire; & que si cela est vrai pour le seul stile sur la bonté duquel les Critiques ne sont pas encore bien d'accord, c'est toute autre chose pour ce qui regarde le fond des compositions.

Monsieur de Segrais nous a voulu donner

2. P. Dan. Huet; de clar. Interpr. pag. 90. Edit.

3. Ludov. Regius in Vit. G. Budæi pag. 31. edit. Ed. Morelli, vol. 227. Collectionis Batefianæ.

ner aussi une forte idée de cette difficulté qui consiste à ne juger même que du style simplement & de la seule manière de s'exprimer. (1) „ Il prétend que de mille „ personnes qui jugent de l'esprit d'un „ Ouvrage & de la justesse des pensées „ avec assez de finesse, à peine s'en trouve-t-il un très-petit nombre qui juge de même de l'excellente expression. Cependant il y a bien de la différence entre la simple conception des choses, & la manière de les dire. Ceux qui trouvent, dit-il, peu d'esprit dans les Auteurs qui pensent toujours dans le bon sens, & qui ne s'écartent jamais du naturel sont de cette malheureuse secte qui est insensible aux attraits de la véritable éloquence.

Il met au même rang ceux qui ne peuvent sentir le tour qu'un Auteur donne à ses pensées, ni le choix ni la beauté de ses termes; ceux qui ne peuvent distinguer les expressions d'un Auteur d'avec les expressions de ceux qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi, & qui sur ce fondement l'accusent d'avoir dérobé aux premiers une notion quelquefois assez commune qui se présente aux yeux de tout le monde, & dont l'idée se conçoit facilement; ceux enfin qui jugent que les Ecrivains postérieurs ont parlé aussi-bien que les Anciens, parce qu'ils ont dit la même chose dans la même langue.

Mais

1. J. Ren. de Segrais, Préface sur l'Eneïde de Virgile, num. 25. pag. 70.

2. Le P. Mallebranche, Recherche de la Vérité chap.

Mais d'autres Critiques estiment que cette difficulté de bien juger de l'expression des Auteurs, quoiqu'elle soit véritablement aussi grande que Monsieur de Segrais vient de nous la représenter, ne l'est pourtant pas encore à l'égal de celle qu'il y a de bien juger de la conception de leurs pensées & du fond des choses qu'ils traitent, parce que les différentes passions des hommes, leurs inclinations, leurs conditions, leurs emplois, leurs qualités, leurs études; enfin toutes leurs différentes manières de vivre mettant de fort grandes différences dans les idées des choses qu'ils conçoivent les font tomber souvent dans un nombre infini d'erreurs. C'est pourquoi on a raison de comparer l'entendement humain à un miroir inégal qui reçoit & qui représente les objets différemment, & qui mêlant sa nature & ses qualités aux leurs, les change & les corrompt par la difformité & la fausseté qu'il semble leur communiquer. (2)

Il n'est donc rien de plus difficile que de bien juger des productions de l'esprit de l'homme. C'est ce qui fait qu'on a d'autant moins de sujet de s'étonner que l'on voye tant de temeraires Critiques qui deshonnorent & qui troublent la République des Lettres, & qui ont obligé les Puissances souveraines non seulement d'établir des Censeurs publics pour exercer une Critique légitime dans l'examen des Livres :

chap. 2. de la 2. part. du l. 2. rapporte en Latin cette comparaison tirée du Chancelier Bacon.

vres: mais encore d'employer quelquefois leur autorité pour réprimer par des peines l'insolence de ceux qui ont scandalisé le Public par les excès de leurs censures.

Le fameux Zoile qui a laissé son nom à tous ces Critiques passionnés & médifans qui sont venus après lui, en a peut-être donné le premier exemple à la postérité. Car quoiqu'on ne soit pas sûr ni du lieu, ni du tems de sa mort, chacun convient assés qu'elle a été violente, & qu'elle a été une punition de la témérité avec laquelle il a censuré non seulement Platon & Isocrate, mais particulièrement Homere dont il a remporté le nom odieux d'*Homero-mastix*. Ceux qui l'ont fait passer de Grece en Egypte ont écrit que Ptolemée Philadelphie le fit pendre: ceux qui l'ont fait aller en Asie disent qu'il fut brûlé tout vif à Smyrne: & ceux qui l'ont laissé dans son pays prétendent qu'il y fut lapidé sans spécifier le lieu de cette execution. (1)

Nous pouvons joindre à ce Grec l'exemple

1. Vitruvius Poll. Præf. L. 7. Architectur.

Ælian. Prænest. L. 11. variarum Historiarum.

Gerard. Joann. Voss. de Hist. Græc. l. 1. c. 15.

Joan. Jonsius de Hist. Philosopho. l. 1. c. 9. &

alii. De Zoilo fusè J. Alb. Fabricius 2. Biblioth. Græc. c. 7. n. ult.

2. *Obtreñator ille infelix de corio suo mortuo Ciceroni satisfacit.* Marc. Senec. in Controvers. apud Balz. Entret. 10. pag. 189. Edit. Batav.

Item Schottus de Claris apud Senecam patrem Rhetoribus pag. 12.

¶ Baillet outre Sénèque cite Balzac & André Schott, J'ai trouvé que ces mots *Obtreñator ille infelix*

emple d'un Rheteur Latin apellé Cestius Pius à qui, selon le raport de Seneque le Pere, (2) le jeune Ciceron fit donner les écrivieres d'importance pour la liberté qu'il avoit prise mal à propos de censurer les Livres de son Pere & de décrier son éloquence.

I. PART.
CH. XII.

Nous avons encore la mémoire assés fraiche de la séverité salutaire dont le Parlement & les Magistrats de la Police ont été obligés d'user pour reprimer la hardiesse de certains Critiques importuns, qui avec le seul secours de leur présomption & de leur temerité, s'étoient imaginés pouvoir sans autorité entreprendre impunément la Censure de nos plus célèbres Ecrivains. On fait ce qui est arrivé au faux Gallus pour avoir entrepris de faire la Critique de l'Histoire de Monsieur le Président de Thou. (3) On fait ce qu'il en a coûté au faux Romanus pour s'être mêlé de censurer la Prose & les Vers de feu Monsieur l'Evêque de Vence. (4)

Si

lix &c. que Baillet, sur la foi de Balzac, produit comme de Sénèque, sont uniquement de Balzac, qui appelle même ce Rheteur *Cælius* au lieu de *Cestius*. L'Auteur de l'Histoire des quatre Cicérons conte cette aventure de Cestius d'une manière originale.

3. Jo. B. Gall. not. ad Hist. Thuan. Sentence du Prévot de Paris du 7. Juin 1614. &c. imp. in 4. en franç. & en lat. ¶ Jo. B. Gallus étoit le P. Jean Baptiste de Machault Jésuite.

4. Paul. Rom. de Elog. Aurel. Item Christian. Catholic. de Theol. P. Aur. Sentence du Prévôt de Paris du 25. d'Octobre 1646. contre Romanus. Sentence du Prévôt de Paris du 22. Fevrier 1647. contre

C. 7.

Catho.

Si les autres Censeurs imprudens ont échappé à la justice des Princes & des Magistrats on peut assurer qu'ils n'ont pas pu se soustraire à celle du Public qui les a notés d'infamie & qui les a fait passer à la Posterité comme des criminels *Cauterisés* & perdus de réputation. On ne connoît aujourd'hui Anytus, Melitus & Lycon que par la malediction qu'ils ont attirée sur leurs personnes & sur leur posterité pour la hardiesse qu'ils ont eue de critiquer Socrate (1). Et si l'on veut accompagner cet exemple de l'Antiquité de quelqu'autre de notre siècle, on peut hardiment proposer celui de Gasp. Scioppius dont la mémoire semble être en horreur à tout le monde tant aux Catholiques qu'aux Heretiques, pour l'effronterie avec laquelle il a attaqué les Ecrits & les personnes que l'on confideroit le plus parmi les Savans, comme Monsieur de Thou, Scaliger, (2) Vossius, le P. Strada & la Compagnie entiere des Jesuites.

Enfin

Catholicus. Déclarat. & Arrêts donnés en faveur du Clergé chap. 9. pag. 32. & suivantes. ¶ *Paulus Romanus*, & *Christianus Catholicus* étoient les PP. François Vavasseur, & François Pinthereau Jesuites.

1. Plutarch. vit. Socrat. Diog. Laërt. vit. Socrat. Lib. 2. ¶ Baillet cite *Plutarchus, vita Socratis*, c'est un ouvrage imaginaire.

Ælian. var. Histor. Lib. 2. cap. 13.

Suidæ Lexic. Vossius de Poët. Græc.

Epiëteti Enchirid. ad calcem. Balzac, Entret. 10. pag. 190. Edit. in 12. de Holl. ou pag. 640. du Tom. II. in fol.

2. ¶ Il pouvoit ajouter Casaubon, Heinsius.

3. ¶ L'Empoisonnement de Jean Muller par les enfans de Trapezuntius (c'est ainsi qu'il faut dire) n'est

Enfin pour achever de faire voir le danger qu'il y a de censurer les Ouvrages des autres, on peut jeter les yeux sur les malheurs arrivez à divers Savans de ces deux derniers siècles, & considerer que s'ils n'y ont pas perdu leur réputation comme ceux dont nous venons de parler, ils y ont quelquefois perdu la vie, quelquefois même l'esprit & presque toujours la charité.

On est presque assuré que le célèbre Mathematicien Regiomontanus (c'est-à-dire, Jean Muller⁽³⁾ de Königsberg) fut empoisonné par les enfans du Trapezontin (c'est-à-dire, George de Trebizonde) parce qu'il avoit censuré les Ecrits de leur Pere, & qu'entr'autres il avoit fait voir une infinité de fautes dans la Version & les Commentaires qu'il avoit fait sur l'Almageste de Ptolomée. (4)

Personne n'ignore l'affassinat de Ramus executé par les pratiques criminelles de notre Philosophe Charpentier, sous prétexte de vanger l'honneur, les sentimens, & les Livres d'Aristote que Ramus avoit attaqués
avec

n'est fondé sur aucun bon témoignage. Paul Jove moins éloigné de ce tems-là me paroît plus croyable, lors qu'il dit que ce Mathématicien mourut à Rome de peste. La verité est que Jean de Nimegue (*Joannes Noviomagus*) dans sa vie de Trapezuntius imprimée dès 1538: à la fin de son édition de la Dialectique du même Trapezuntius a écrit que Jean Muller *ob reprehensum Trapezuntium tantam sibi invidiam comparasse scribitur, ut à Trapezuntii filiis veneno extinctus quibusdam credatur.* Mais Paul Jove plus âgé de 27. ans, & qui avoit passé toute sa vie à Rome devoit être mieux instruit du fait.

4. Corn. Toll. Append. ad Pierium de Infelicit. Literator. pag. 10. Item Voss, Hist. Lat. Lib. 3. cap. 2. pag. 600. & alii,

avec une liberté un peu trop Picarde; & l'on prétend que la crainte du même traitement fit mourir Denis Lambin un mois après, parce qu'il avoit eu plusieurs prises avec le même Charpentier pour le même sujet. (1)

François Robortel ayant censuré quelques Ouvrages de Baptiste Egnace Venitien pensa être tué d'un coup de Baïonnette que cet Egnace lui donna dans le ventre pour répondre à sa Critique. (2)

Le Trapezontin dont nous avons déjà parlé s'étant persuadé qu'il ne pourroit mieux relever le mérite d'Aristote qu'en abaissant celui de Platon de tout son possible, il s'appliqua à censurer ses Ecrits & ses sentimens de toutes ses forces, & il le fit impunément jusqu'à ce que le Cardinal Bessarion l'humilia & le terrassa de telle sorte par ses puissantes défenses pour Platon, qu'il en perdit entièrement l'esprit & la mémoire, & qu'il tomba dans une démence qui le rendit l'objet de la risée des uns & de la compassion des autres. (3)

C H A-

1. Scæv. Sammarth. Elog. Jac. Atg. Thuan. Hist. Cornel. Toll. Apend. ad Pier. de Infelic. Lit. Pap. Mass. Elog. Jac. Carp. &c.

2. Johan. Imperial. Musæi Historic. pag. 61. Theoph. Spizel de Felic. Literat. Comment. 4. pag. 485. ¶ Je n'ai point vu Spizelius. Mais Imperial que j'ai vu ne dit autre chose, sinon que Baptiste Egnace ayant tiré son poignard attaqua Robortel, *ut educto*

Des qualités nécessaires pour bien juger des Livres.

ON n'aura point de peine à concevoir que l'Art de critiquer soit embarrassé de plus de dangers que nulle autre Profession des Lettres, lorsqu'on voudra considérer que pour composer un bon Critique, il faut faire l'assemblage de toutes les excellentes qualités dont quelques-unes suffisent séparément pour faire un habile homme dans les autres connoissances. Car il ne suffit pas à des Censeurs ou Critiques d'être doués de celles qui leur sont communes avec les Auteurs qu'ils soumettent à leur examen, il faut qu'ils fassent encore en eux-mêmes l'union de celles qui paroissent incompatibles dans les Personnes des autres Professions, ou dont la rencontre n'y est pas du moins absolument nécessaire.

Mais avec toutes ces qualités ils ne peuvent point encore passer pour des Critiques accomplis, si elles ne se trouvent
ac-

educto senili gladiolo, in eum impetum facere non dubitarit.

3. Corn. Toll. Append. ad Pierium, de Infelicit. Literator. pag. 9. Vossius de Hist. Lat. Lib. 3. &c.
¶ Tollius est le seul qui ait dit que la reponse de Bessarion fit perdre l'esprit & la mémoire à Trapezuntius. Ce fut l'extrême vieillesse qui le réduisit en cet état, Paul Jove l'écrivit ainsi après Volaterran Ecolier de Trapezuntius.

accompagnées de celles qui sont nécessaires à des Juges qui doivent prononcer sur les Esprits des Hommes, sur la réputation des Auteurs, & sur la fortune des Livres.

§. I.

I. LA principale & la plus importante de ces qualités que demande la Critique est sans doute le *Jugement*, c'est-à-dire le bon sens & la justesse de l'Esprit dans le discernement du vrai & du faux. Il n'y a rien de plus estimable dans la profession que l'on fait des Sciences. Toutes les autres qualités d'esprit ont des usages bornés : il n'y a peut-être que l'exactitude de la Raison qui soit d'une étendue infinie, & dont on ne voit pas les extrémités.

Mais s'il n'y a rien de plus considérable que cette justesse d'esprit & cette solidité de jugement, il n'y a rien aussi de plus rare parmi les Critiques aussi-bien que parmi les Ecrivains. C'est le goût de l'esprit, c'est le discernement du vrai & du bon, c'est une délicatesse pour tout ce qu'il y a de faux & de mauvais : & il y a très-peu de gens parmi ceux qui se mêlent d'écrire, & moins encore parmi ceux qui se mêlent de juger des Ecrits qui ayent ce goût, ce discernement, & cette délicatesse.

C'est cette qualité qui apprend aux véritables Critiques à ne se pas éblouir par un vain éclat de paroles vuides de sens ; à ne se payer pas de mots ou de Principes obscurs,

1. Nicole, premier Traité de l'Education du
Prin-

eurs, à ne se déterminer jamais dans leurs jugemens qu'ils n'ayent pénétré jusques au fond des choses traitées par un Auteur; à prendre subtilement & immanquablement le point dans les matières embarrassées; à marquer précisément le fort & le foible d'un Ouvrage, ce qui y est dominant, ce qu'il y a de naturel & ce qu'il y a d'étranger; en un mot c'est-elle qui leur fait distinguer la délicatesse des choses d'avec celle des manières. Car comme les Ouvrages des Auteurs sont remplis de choses fausses, ils sont aussi remplis de fausses manières, c'est-à-dire des manières qui font dans l'esprit des Lecteurs des effets tout contraires à ceux que les Auteurs s'étoient proposés.

C'est ce qui a donné lieu de partager en deux classes différentes la plupart des Écrivains qui ont donné sur eux-mêmes quelques prises à la censure des Critiques. Car les uns ne s'étant appliqués qu'aux choses, & les autres seulement aux manières, ils sont tombés les uns & les autres dans un défaut opposé. Les premiers se sont rendus intelligens dans les choses & grossiers dans les manières; & les autres ont été délicats dans les manières, & peu intelligens dans les choses. Le premier défaut est ordinaire aux Écrivains qui vivent dans la retraite, & l'autre aux gens du monde & à ceux qui écrivent plutôt pour plaire que pour instruire. (1)

Les Critiques se sont plus sur toutes
cho-

choses à examiner & à censurer ces deux parties dont toutes les productions d'esprit sont composées. Mais quoiqu'il n'y ait rien de plus commun que leurs jugemens sur ces deux parties, il n'y a rien de moins commun que l'exactitude de jugement dans la plûpart. On ne rencontre par tout que des esprits faux, qui n'ont presque aucun discernement de la Vérité, qui prennent toutes choses d'un mauvais biais, qui se payent des plus mauvaises raisons, & qui veulent en payer les autres; qui se laissent emporter par les moindres apparences; qui sont toujours dans l'excès ou dans l'extrémité, & qui passent legerement de l'une à l'autre; qui ne font point de difference entre écrire & écrire, ou qui ne jugent de la vérité des choses que par l'air que se donne un Auteur & par les manières de son stile.

C'est pourquoi il n'y a point d'absurdités si insupportables qui ne trouvent des Aprobateurs aussi-bien que des Censeurs, & les plus ridicules sottises rencontrent toujours des Critiques, c'est-à-dire des Lecteurs à l'esprit desquels elles sont proportionnées.

Cependant il n'y a rien de plus difficile à corriger que cette fausseté de jugement, parce qu'elle dépend beaucoup de la mesure d'intelligence qu'on apporte en naissant; & que le sens commun n'est pas une qualité si commune que l'on s'imagine. Il est vrai néanmoins qu'une grande partie

1. Sieur le Bon, premier Disc. sur la Log. ou l'Art de penser, pag. 7. 9. ou pag. 5. 6. de l'Ed. d'Amst. 1712.

tie des faux jugemens que l'on fait des Ouvrages d'autrui ne vient pas de ce principe, & qu'elle n'est causée que par la précipitation de l'esprit, & par le défaut d'attention qui fait que l'on juge temerairement de ce que l'on ne connoît que confusément & obscurément. On aime mieux supposer qu'un Auteur a raison ou qu'il a tort que de l'examiner, & quand on ne l'entend pas on veut croire que les autres ne l'entendront pas mieux. La vanité & la présomption contribuent encore beaucoup à ce défaut de jugement. On croit qu'il y a de la honte à douter & à ignorer, & l'on aime mieux décider au hazard que de reconnoître qu'on n'est pas assez instruit des choses pour en porter son jugement. (1)

§. II.

2. **L**A seconde qualité nécessaire à celui qui veut juger des Livres est la Science, qui doit toujours être plus grande que celle que l'on trouve dans les Livres qu'on veut juger. Il faut principalement exceller dans celle qui est traitée dans les Ouvrages qu'on censure, & tant qu'on ne juge que de ce qui est du ressort de la Science qu'on a acquise, on ne laisse pas de passer au jugement de Saint Basile pour habile & judicieux Critique. (2)

Mais si un Censeur pour faire voir qu'il est bon Grammairien ne reprend que des mots dans un Livre de Théologie; si un autre

2. S. Basil. Epist. 75. & Append. Rayn. pag. 269.

autre qui a quelque connoissance des tems & des lieux se contente de remarquer dans les Ouvrages d'un Jurisconsulte des fautes de Chronologie & de Geographie; si d'autres en examinant un Historien n'ont pris garde qu'à ses fautes de Philosophie & de Mathematique: ces Critiques passent dans le monde pour d'assés mal habiles gens, quoiqu'ils ayent pû exceller dans la Grammaire, & être bons Chronologistes, Geographes, Philosophes, Mathematiciens (1), parce que ces connoissances ne sont qu'accessaires à la principale qui leur manque. C'est ce qui a porté Gerson à mettre au nombre des ignorans Critiques ceux qui n'étoient habiles qu'en une sorte de Science, parce qu'il est difficile qu'on ne trouve à examiner que des choses d'une même espèce dans un Livre (2), & il prétend que c'est avec raison que Galien tout bon Critique qu'il étoit en certaines choses, fut raillé par un Rabin nommé Moïse (3), pour s'être mêlé de porter son jugement sur ce qui étoit hors de sa Sphere & qui passoit ses connoissances.

Quoiqu'il soit donc encore plus nécessaire pour un parfait Critique que pour le parfait Orateur, dont Cicéron étoit si fort

en

1. Ant. Possiv. Biblioth. select. Lib. 1. de Cult. ingenior. cap. 50. pag. 41. & S. Hieron. Epist. 26. ad Pammach. & Joann. Filesc. select. Libr. 2. pag. 379. Varron. c. 12.

2. Gerson Tom. 1. Traët. de examination. Doctr. part. 2. considerat. 2. Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. Lib. 3. Erotem. 2. num. 464. pag. 270.

en peine, qu'il sache toutes choses & qu'il les sache dans la dernière exactitude; on n'ose pas néanmoins tant exiger aujourd'hui, parce que ce seroit se mettre hors d'état d'en pouvoir jamais trouver aucun, & se réduire à la nécessité de rejeter toutes sortes de jugemens & de censures, sous prétexte que leurs Auteurs ne peuvent pas être parfaits Critiques dans cette supposition.

Mais depuis que les belles Lettres ont recouvré l'éclat & le credit qu'elles avoient dans l'Antiquité la plus florissante, on est encore moins indulgent pour les prétendus Critiques qui sont à l'autre extrémité, c'est-à-dire pour ces hardis ignorans qui n'aportent que des mains impures pour manier les Livres, & qui décident avec d'autant plus d'assurance que le défaut de lumières & de connoissance leur fait naître moins de scrupules. Ces petits Tyrans regnoient particulièrement dans les siècles de tenebres & de barbarie durant lesquels le petit nombre de beaux esprits & de savans hommes n'osoit presque paroître, ni rien produire qui sentît tant soit peu l'érudition plus que vulgaire, sans être accablés incontinent & sans être même souvent jetés

3. ¶. Il falloit pour parler juste, & pour empêcher qu'on ne prît pour un autre le Rabin dont il s'agit, dire: *Et il prétend que c'est avec raison que le Médecin Rabbi Moïse a blâmé Galien, d'avoir eu la vanité, sur ce qu'il étoit grand Médecin, de se présumer capable de raisonner de plusieurs autres choses, comme de Médecine. Voyez Ménage Tom. 1. de l'Anti-Baillet pag. 40. & 41. ch. 9.*

jettés dans des Prisons comme des Magiciens. (1)

La République des Lettres n'étoit pas encore bien purgée de cette vermine du tems du Prince de la Mirande, quoiqu'elle fût dès-lors en assés bon état. Car on voit parmi le nombre des Censeurs de ses Ouvrages un Critique fort ignorant & fort animé contre lui, qui sans avoir égard ni à la qualité de son Altesse, ni à la rareté de son esprit, vouloit lui faire des affaires à Rome, particulièrement pour le mot de *Cabale*. (2) Quelques-uns ayant eu la curiosité de demander à ce Censeur ce qu'il entendoit par ce mot de Cabale qui le rendoit si chagrin & si emporté contre ce jeune Prince; il fit réponse que „ c'étoit un „ scelerat & un homme tout-à-fait diabo- „ lique qui s'appelloit *Cabale*; qu'il avoit „ eu l'impiété d'écrire beaucoup de choses „ contre Jesus-Christ même, & qu'ayant „ formé une Heresie détestable, il avoit „ laissé des Sectateurs qui s'appelloient *Ca- „ balistes*.

Mais si l'on convient qu'un Critique ne fauroit avoir trop de capacité & d'érudition pour examiner & censurer les choses ou les matières traitées dans les Livres; il semble qu'on ne soit pas encore assés d'accord de la qualité & de la mesure de cette Science qu'il faut avoir pour bien juger des manières d'écrire, du stile, de la pureté du discours & de l'éloquence. Les uns esti-

1. Voyez l'Apologie de M. Naudé pour les Grands Hommes accusés de Magie.

estiment que pour exercer cette sorte de censure, il n'est nullement besoin de la science acquise, & que les personnes les plus ignorantes sont capables de s'en acquitter mieux que les Savans-mêmes qui auroient moins de bon sens ; & qu'ainsi les Femmes & généralement tout ce qu'on appelle le Peuple peuvent être de fort bons Juges de cette partie.

En effet on a vû souvent les Auteurs les plus graves & les mieux établis en réputation écrivant en Langue vulgaire consulter leurs Femmes & leurs Servantes même sur leur langage, leur stile, leurs mots & particulièrement sur ce que les Grecs appelloient *Euphonie*, aussi-bien dans leurs Vers que dans leur Prose, jugeant que ce qui les choquoit ne pouvoit manquer d'avoir effectivement quelque chose de choquant, & se souvenant d'ailleurs que les Femmes sont les véritables dépositaires de l'usage, au lieu que les Hommes savans s'attachent plus à l'analogie & au raisonnement.

C'est ainsi que Monsieur de Malherbe & Monsieur de l'Etoile avoient coûtume de lire à leurs servantes les Ouvrages qu'ils avoient composés avant que de les mettre au jour, pour connoître s'ils avoient bien réussi, croyant, comme le dit Monsieur Pellisson, que les Vers n'avoient pas leur entière perfection, s'ils n'étoient remplis d'une certaine beauté qui se fait sentir aux per-

2. Joan. Pic. Mirand. Apolog. advers. obtrect. suof. Quæst. 5. de Cabal. & Magia natur.

personnes même les plus rudes & les plus grossières. (1)

C'est peut-être une persuasion semblable qui fait que souvent les ruelles des Dames sont les Tribunaux où se jugent les Livres écrits en notre Langue, & que ce sont des Ecoles où ceux de nos Ecrivains d'aujourd'hui qui se piquent de politesse, vont puiser leurs lumières. Le P. Malebranche attribué ce talent particulier des Femmes à la délicatesse des fibres de leur cerveau, & il dit que c'est ce qui leur donne cette grande intelligence pour tout ce qui frappe les sens. (2)

C'est aux Femmes, dit-il, à décider des modes, à juger de la Langue, à discerner le bon air & les belles manières. Elles ont plus de science, d'habileté & de finesse que les Hommes sur ces choses. Tout ce qui dépend du goût est de leur ressort, mais pour l'ordinaire elles sont incapables de pénétrer des vérités un peu cachées. Car c'est la manière & non pas la réalité des choses qui dans la plupart remplit toute la capacité de leur esprit, parce que les moindres choses produisant de grands mouvemens dans les fibres délicates de leur cerveau,

1. Mr. Pellisson. Relat. de l'Academ. Française, pag. 331, 332. Despreaux, Refl. 1. sur Longin, dit la même chose d'une servante de Moliere.

2. Recherche de la Vérité. Tom. 1. Liv. 2. part. 2. chap. 1. pag. 188. num. 1.

3. Christoph. Longolius Epist. ult. & Ludov. Regius in vit. Budæi, pag. 230. in collect. Bat. Edit. Londin.

4. Vide Terent. in prolog. Comœd. & alii Comic. Græc. Lat. &c.

veau, elles excitent dans leur ame des sentimens affés vifs & affés grands pour l'occuper toute entiere. I. PARTIE
CH. XIII

Ce que l'on vient de dire des Femmes par raport au jugement qu'elles peuvent faire de certains Livres se peut attribuer à plus forte raison au Peuple, c'est-à-dire, généralement à tous ceux qui n'ont point de Lettres ni de savoir. De Longueil & le Roi disent (3) qu'il y a beaucoup d'Orateurs qui ne veulent pas reconnoître pour Juges de leurs productions les Grammairiens ni les Critiques, mais seulement le Peuple pour lequel ils semblent travailler principalement. On peut dire la même chose des Poètes, & sur tout de ceux du théâtre dont la bonne ou la mauvaise fortune dépend plutôt des jugemens du Peuple que de ceux des Savans. C'est ce qui a paru de tout tems par la pratique qui a été en usage chez les Grecs, chez les Romains & qui se continuë encore aujourd'hui parmi nous. (4) Et nous voyons dans Pline le jeune (5) qu'un faiseur de Tragédies de son tems nommé Pomponius avoit si peu de déference pour les jugemens des Savans & de ses véritables amis que lorsqu'ils étoient
d'avis

5. Plin. Jun. Epist. 17. Lib. 7.

¶ Pline ne dit pas que ce Poète fut son contemporain. Aussi Pomponius vivoit-il du tems de Germanicus & de Caligula, & n'a point passé apparemment l'Empire de Claude. Il n'est pas vrai non plus que Pline dans l'Epître citée ait blâmé Pomponius d'avoir tant déferé au Peuple: Il l'excuse au contraire, ou du moins semble l'excuser, parce qu'il donne à entendre que ce Poète écrivant pour le Peuple croyoit n'avoir besoin que de l'approbation du Peuple.

d'avis qu'il corrigeât quelque chose, au lieu d'y acquiescer, il avoit coûtume de dire qu'il en appelloit au Peuple comme à son Juge souverain. En quoi il a été pourtant blâmé par ce judicieux Auteur, parce qu'il n'y a rien de plus inconstant, de plus capricieux, ni souvent rien de plus injuste que le jugement du Peuple, de l'aveu des Auteurs les plus graves de l'Antiquité profane & Chrétienne, (1) dont les uns ont remarqué que le Peuple se détermine souvent en faveur de ce qu'il y a de pire & de plus foible; & les autres, que la populace préfère pour l'ordinaire les choses excessives à la médiocrité & à la modération (2), la multitude au choix & au petit nombre, & le plaisant au sérieux & au solide. C'est pourquoi Horace (3) conseille à ceux qui composent des Ouvrages importants de ne point s'arrêter au jugement que le Peuple en pourra porter, & de ne point se mettre si fort en peine de son approbation. (4)

§. III.

3. **A**près ces deux premières qualités nécessaires à des Censeurs, qui sont le jugement & la science, qui suposent aussi la

1. *Vulgus deteriori & infirmiori favet.* T. Liv. Lib. 42. n. 63.

2. *Violenta moderatis, plura paucioribus, jucunda feris.*

S. Ambr. Lib. 1. Epist. 3. Ou plutôt Filefac qui donne ce sens aux paroles de S. Ambr. Select. Lib. 2. cap. 12. pag. 378.

la force & la pénétration de l'esprit, il semble qu'il n'y en ait pas de plus importante que celle qui sied le mieux à ceux qui veulent faire la fonction de Juges. C'est l'intégrité accompagnée de la vigueur & de la sévérité. Bodin dit que c'est la chose du monde le plus à souhaiter que de voir regner dans la République des Lettres cette intégrité; c'est-à-dire, une équité incorruptible à l'égard des jugemens qu'on y rend sur les productions d'esprit, parce qu'autrement ce feroit d'un côté s'exposer au danger de rebuter les plus beaux esprits, & de faire perdre le courage aux meilleurs Ecrivains: & de l'autre ce feroit séduire les simples, & abuser de la facilité que les Lecteurs ont de s'en rapporter de bonne foi au jugement des Critiques.

C'est particulièrement par cette intégrité & par cette vigueur intrépide que se maintient la discipline & l'uniformité que l'on voit dans le monde savant, soit à l'égard des Auteurs, soit à l'égard des Livres. C'est elle qui fait qu'on n'y connoît ni dignité, ni emploi, ni charge, ni aucune autre qualité que celle de bien ou mal écrire; & que les Princes-mêmes & les Césars qui ont écrit y sont considérés

¶ Baillet ayant reconnu que S. Ambroise n'applique point ces paroles au Peuple devoit supprimer cette citation.

3. Neque te ut miretur turba labores. Lib. 1. Sat. X. 73.

4. Horat. de Art. poët. & ap. Filesc. pag. 379.

rés seulement comme des Auteurs. (1) La différence que cette intégrité peut quelquefois y souffrir, c'est peut-être de ménager la puissance & la dignité des vivans lorsqu'il y a quelque danger que la liberté de la Critique ne diminuë quelque chose de l'estime qu'on doit avoir d'ailleurs pour ces personnes, ou de l'autorité que leur donne le rang qu'ils tiennent dans le monde. Mais si la discrétion oblige les Censeurs de ne se point commettre témérairement avec des Auteurs qui auroient pour se défendre & pour se venger trente Legions, comme disoit autrefois Favorin de l'Empereur Adrien (2), elle ne les dispense pas de faire passer à la Postérité les jugemens équitables qu'ils en peuvent porter, & de les faire communiquer au Public lorsque ces considérations ne subsistent plus. Elle les dispense encore moins de rendre en toute rencontre témoignage à la Vérité du vivant même de ces Auteurs formidables : & quoique la prudence puisse leur permettre quelquefois de ne point publier les mauvaises qualités des Ouvrages de ces personnes, lorsqu'ils en publient les bonnes, il seroit impossible de justifier la foiblesse & la lâcheté qui les porteroit à faire passer pour bon & pour véritable, ce qui ne l'est point en effet, puisque ce seroit tomber dans la malediction que le
Pro-

1. Cleante Tom. 2. des Sentimens sur les Entret. d'Ariste & d'Eugene, Let. 9. pag. 275.

2. Spartian. in vit. Hadrian. Imperat. n. 15.

Prophete a prononcée auffi-bien sur les flateurs qui veulent faire croire que ce qui est *mauvais* & *amer* est *bon* & *doux*, que sur les médifans qui apellent *mauvais* & *amer* ce qui est véritablement *bon* & *doux*. (3)

I. PART.
CH. XIII.

On n'a pourtant pas confideré comme des téméraires ceux des Critiques de l'Antiquité qui n'ont point eu ces égards & qui ont eu affés de courage & de résolution pour reprendre les défauts des Ouvrages des Tyrans les plus jaloux de leur réputation dès leur vivant & même en leur présence.

On admire encore aujourd'hui la vigueur & la constance de Philoxene Poëte Grec vivant à la Cour de Denis le Jeune Tyran de Syracuse. Philoxene ne voulut jamais avoir la complaisance de donner la moindre aprobation aux méchans Vers que faisoit ce Prince. Ce mépris jetta Denis dans une grande colere, & il fit mettre Philoxene dans la prison que les Siciliens apelloient les Carrieres. Quelque-tems après le Tyran le fit sortir, & croyant qu'après ce traitement il auroit son aprobation plus aisément qu'auparavant, il lui lut un de ses Poëmes. La patience que Philoxene témoigna pour l'écouter put bien durer jusqu'à la fin de la lecture de la Pièce, mais le Prince n'eut pas plûtôt achevé, que Philoxene se

3. *Va qui dicitis malum bonum, ponentes amarum in dulce, & dulce in amarum. Isaiæ cap. 5, vers. 20.*

se leva brusquement, demandant qu'on le remenât aux Carrieres plutôt que de se voir obligé d'approuver une composition qui lui paroïssoit pitoyable. (1)

On a donné des louanges à la liberté que Perse a prise de critiquer & de railler Néron sur l'affectation ridicule qui paroïssoit dans ses Vers, quoique ce Prince fût vivant pour lors, & que ce jeune Satyrique eût sujet de tout appréhender de la jalousie d'un puissant Prince qui vouloit passer pour le meilleur Poëte de son siècle & de ses Etats. (2)

Et parmi les Chrétiens on a considéré comme une action très-généreuse & très-digne de l'immortalité, celle de deux savans & saints Evêques de France à qui le Roi Chilperic avoit donné son Livre à examiner.

Ce Prince se piquoit fort de belles Lettres, & affectoit la réputation du plus savant Homme de son Royaume. Il se mêloit même d'écrire sur toutes sortes de sujets, & particulièrement de faire des Vers Latins. Mais si ses flatteurs n'osoient lui faire voir qu'il étoit fort méchant Poëte,

ces

1. Athenæi Dipnosoph. Lib. 1. 4. 14.

Ælian. var. Histor. Lib. 12. cap. 44.

Lucian. ad indoctum multos libros ementem.

¶ Athenée ne parle nullement du fait ici rapporté. Elie n'en dit pas davantage, & Lucien ne circonstancie point du tout la chose. Je ne sache que Diodore Sicilien l. 15. Stobée chap. 13. & Tzetzes Chil. 10. hist. 358. qui l'aient contée à peu près comme elle est ici rapportée. Cicéron dans la 6.

Lettre

ces Prélats ne lui dissimulerent pas qu'il étoit fort mauvais Théologien. Le premier à qui il fit lire son Livre sur la Trinité fut Gregoire de Tours qui lui en montra les fautes avec tant de liberté & de vigueur que le Roi ne pouvant y répondre, il lui dit en colere qu'il feroit voir son Livre à des Prélats plus doctes que lui qui assurément lui donneroient leur aprobation. Gregoire répartit avec un peu de chaleur que son zèle avoit allumée, que pas un Homme savant ne feroit de son opinion, & qu'il n'y avoit que des fous à qui il la pût persuader. Quelque-tems après, Salvius Eveque d'Albi vint à la Cour, & le Roi aussi-tôt lui montra son Livre, croyant le faire aprouver par ce Prélat qui étoit fort renommé pour sa doctrine & pour sa pieté. Mais bien loin d'avoir la pensée de commettre cette faute, il entra dans une telle indignation après la lecture qu'on lui en fit, qu'il tâcha de se saisir du Livre pour le déchirer. Chilperic voyant une si grande uniformité dans la censure de ces deux grands Evêques, & touché de leur resistance & de leur

I. PART.
CH. XIII.)

Vi-

Lettre du 4. livre à Articus a designé l'histoire en deux mots. Parmi nos modernes le Payis l'a amplement brodée l. 3. de ses *Amours, Amisiez, Amouretter*, Lettre 33. Après lui Tannegui le Fèvre pag. 121. 122. de ses *Vies des Poëtes Grecs* y a mis un peu moins du sien, & c'est ce dernier que Baillet a copié.

2. *Perfius Sat. I. 93. 94. 95. Item 99. 100. 101. & 102. Ibi Casaubon,*

„ vigueur eut honte de sa folie, & ne par-
 „ la plus de son mauvais Ouvrage. (1)

Voilà quelques exemples de la fermeté & de la vigueur incorruptible que devroient avoir ceux qui portent leurs jugemens des Livres, lorsqu'ils ont affaire à des Auteurs qui veulent enlever leur approbation par force. Mais comme le nombre de ces derniers s'est beaucoup accru dans la suite des tems, on doit moins s'étonner que celui des premiers soit si fort diminué, & que leur foiblesse les ait fait si souvent succomber, soit sous la multitude, soit sous la tyrannie des mauvais Ecrivains. Et ce n'est peut-être pas sans fondement que quelques Auteurs de ces derniers tems se plaignent qu'il y a dans le monde savant bien des Denis & bien des Tyrans, mais qu'on n'y voit point de Philoxene; & que tel qui juge souverainement de Corneille, n'a que des applaudissemens à donner pour les fautes d'un Duc & Pair. (2)

§. IV.

4. ENfin on peut mettre au nombre des qualités nécessaires à un Censeur des Ouvrages d'autrui la *douceur* & la *modestie*. Cette douceur loin d'être incompatible avec la sévérité dont on vient de parler ne sert au contraire qu'à lui donner plus d'éclat & plus de mérite. Elles s'entr'aident &

1. Gregor. Turon. Hist. Franc. Lib. 5. cap. 44.
 Baron. ad ann. Chr. 583. num. 55. 56.

Carol. le Coïnte Annal, Eccles, Franc, ad ann.
 580. Tom. 2,

& se retiennent mutuellement l'une l'autre dans les bornes que la Prudence & la Justice leur prescrivent. La douceur empêche que la sévérité n'arrache le bon grain avec les chardons; & la sévérité empêche que la douceur ne laisse croître les chardons parmi le bon grain.

I. PARTIE
CH. XIII

Mais pour ne me point égarer dans les lieux communs de ces deux vertus inséparables dans ceux qui font la fonction de Juges; je me contenterai de représenter la conduite que l'Académie Françoisé a jugé à propos de garder entre les extrémités de la douceur & de la sévérité, parce que la sagesse & la discretion que l'on y voit paroître peut servir de modèle à tous ceux qui entreprennent de juger des Livres, & de faire des censures.

„ Le Cardinal de Richelieu avoit prié
 „ l'Académie de n'affecter pas une sévérité trop exacte, afin que ceux dont les
 „ Ouvrages seroient examinés ne fussent pas rebutés par un travail trop long & trop pénible, d'en entreprendre d'autres.
 „ L'Académie pria le Cardinal de trouver bon que la Compagnie ne relâchât rien de la sévérité qui étoit nécessaire pour mettre les choses qui devoient recevoir son approbation le plus près qu'elle pourroit de leur perfection. Et en expliquant la nature de cette sévérité, il fut dit qu'elle n'auroit rien d'affecté, ni d'aigre,

Antoine Godeau, Hist. Eccles. 6. siècle Liv. 2. Tom. 4. pag. 388. Edit. d'Holl. in 12.

2. M. Gueret, de la Guerre des Auteurs, pag. 108. 109.

„ gre, ni de pointilleux ; qu'elle seroit
 „ seulement sincere, solide, & judicieuse ;
 „ que l'examen des Ouvrages se feroit é-
 „ xactement par ceux qui seroient nommés
 „ Commissaires, & par toute la Compa-
 „ gnie, lorsqu'elle jugeroit leurs observa-
 „ tions. Mais sur ce que Monsieur de
 „ Gombaud avoit témoigné être en peine
 „ de savoir si on obligeroit les Auteurs de
 „ suivre toujourns les sentimens de la Com-
 „ pagnie en toutes les corrections qu'elle
 „ feroit, bien qu'elles ne fussent pas entie-
 „ rement conformes aux leurs : Il fut re-
 „ solu qu'on n'obligeroit personne à travail-
 „ ler au-dessus de ses forces, & que ceux
 „ qui auroient mis leurs Ouvrages au point
 „ qu'ils seroient capables de les mettre, en
 „ pourroient recevoir l'approbation, pour-
 „ vû que l'Académie fût satisfaite de l'or-
 „ dre de la Pièce en général, de la jus-
 „ tesse des parties, & de la pureté du
 „ langage. C'est ce que nous aprenons des
 „ Registres-mêmes de l'Académie, dont cet
 „ Extrait est rapporté par Monsieur Pellisson
 „ dans sa Relation Historique. (1)

Mais peu d'Ecrivains se seroient peut-
 être accommodés de la rigueur excessive de
 Monsieur de l'Etoile l'un des Membres de
 ce célèbre Corps, qui selon le même Au-
 teur, (2) reprenoit trop hardiment & trop
 brusquement, & avec une sévérité étran-
 ge, ce qui ne lui plaisoit pas dans les cho-
 ses

1. Registre de l'Académie Franç. du Lundi 12. No-
 vembre 1634. Et Monsieur Pellisson, Hist. de l'A-
 cademie, pag. 168. & suivantes.

2. Idem ibidem pag. 333.

ses qu'on expoſoit à ſon jugement. Car on l'accuſe d'avoir fait mourir de regret & de douleur un homme qui étoit venu de Languedoc avec une Comédie qu'il croyoit un chef-d'œuvre, & où il lui fit remarquer clairement mille défauts.

I. PART.
CH. XIII.

Il y a une autre eſpèce de douceur qui conſiſte à traiter avec *indulgence* des Ouvrages qu'on auroit pû cenſurer avec plus de rigueur ſans bleſſer ni la vérité ni la juſtice. C'eſt de cette ſorte de douceur dont les Critiques Eccleſiaſtiques ont eu beſoin particulièrement pour ne point juger témérairement des Ecrits de la plûpart des Ecrivains des trois premiers ſiècles de l'Egliſe depuis les Apôtres juſqu'au Concile de Nicée, & de ceux mêmes de pluſieurs autres Auteurs, qui ayant écrit avec une intention droite & innocente ne ſe ſont pourtant pas exprimés avec aſſés de précaution. C'eſt elle qui nous fait avoir divers égards à toutes les circonſtances favorables qui peuvent excuſer ou juſtifier un Ecrivain. S'il eſt le premier qui traite une matière, on conſidère qu'il eſt difficile qu'il la puiſſe porter à ſa perfection, & l'on juge que c'eſt beaucoup pour lui d'avoir fendu la glace & d'avoir montré le chemin aux autres (3). S'il n'écrit que pour le Peuple, pour les ignorans & pour les perſonnes groſſières, on a égard à certaines libertés qu'on ſe donne volontiers dans ce genre d'écrire plus que dans
les

3. Sixtus Senenſ. Biblioth. Sanct. præfat. Libri 5.
Joh. Henr. Alſted. Lib. de Critica, Tom. 4. Encyclopad.

les autres, & on n'y exige point une exactitude pareille à celle qu'on demande à ceux qui traitent des Sciences, qui veulent examiner les questions à fonds; & établir les vérités en combattant l'erreur. S'il écrit sur des matières contestées & s'il se propose quelque Adversaire à combattre, on considère que la chaleur de la dispute peut l'emporter quelquefois un peu trop loin, & le porter à une autre extrémité opposée à celle qu'il combat dans la crainte qu'il a de s'approcher trop de son Adversaire. Enfin s'il écrit en Vers soit de l'Histoire, soit de la Philosophie, soit de la Théologie, la difficulté & l'exigence de sa matière doit porter un Critique indulgent à excuser sa versification lorsqu'elle n'est pas toujours heureuse, & d'un autre côté la contrainte des Vers semble quelquefois rendre excusable le défaut d'exactitude quand il paroît de petite conséquence (1). C'est pour cette sorte de douceur que Vivès & le P. Raynaud ont loué particulièrement le Pape Adrien VI. Ils disent que n'étant encore que Doyen de l'Université de Louvain (2) il exerçoit la censure des Livres

avec

1. Th. Stapleton. Relect. princ. fid. controvers. 6. quæst. 4.

Joseph. Acofta Soc. J. Lib. 2. de Christo revelato, cap. 20.

Sixt. Senens. Bibl. Sanct. Lib. 6. annot. 152.

Cornel. Muss. Bisunt. Comment. in Epist. ad Rom. cap. 5.

Maldon. in Joan. cap. 6. Tolet. in cap. Ev. Joan. cap. 6.

Bellarmin. Lib. de Purgatorio, cap. 18. ad quintum argumentum, Item Melch. Can. loc. Theol. Lib. 11, &c.

avec une facilité & une condescendance mê- I. PART.
lée de beaucoup de sagesse, qu'il tâchoit CH. XIII,
toûjours d'adoucir les expressions qui pou-
voient paroître dures & fâcheuses, qu'il
donnoit toûjours le sens le meilleur aux
choses qui pouvoient souffrir quelque am-
biguité, qu'il condamnoit peu & excusoit
beaucoup, & qu'après les intérêts de la Ve-
rité qu'il préféreroit à toutes choses, il sem-
bloit n'en avoir pas de plus chers que ceux
des Auteurs.

Cette douceur est inséparable de la *Mo-
destie* qui doit paroître dans les sentimens
& les jugemens des Censeurs. On peut
dire même qu'elle n'en est que l'effet &
comme la suite, & qu'il est difficile qu'un
Censeur qui est véritablement modeste
puisse traiter un Ecrivain avec trop de hau-
teur, & qu'étant persuadé lui-même de ses
propres foibleffes, il n'ait quelque égard à
celles des autres. Il n'y a rien, selon Saint
Augustin (3), qui fasse plus d'effet sur l'es-
prit des honnêtes Gens, & qui vienne
mieux à bout des choses les plus difficiles
que cette Modestie. C'est elle qui gagne
le cœur de toutes fortes de personnes.
C'est

And. Riv. Tra&t. ad auctorit. PP. cap. 11. pag. 67.
& seqq. præfix. Critic. Sacr. &c.

2. Ludov. Vives, Lib. 5. de tradendis discipl. ad
fin. Theoph. Raynaud Erotem. 3. de bon. & mal.
Libr. partition. 3. num. 510, pag. 291.

¶ *Quum adhuc esset Decanus Lovaniensis*, dit Vi-
vès, ce qui ne signifie pas *Doyen de l'Université de
Louvain*, mais *Doyen de S. Pierre de Louvain*.

3. S. Aug. ad Macedonium 155. secund. Bened. seu
92. ut antea num. 11.

Item Macodonius Epistol. ad Augustinum. Ep. in-
ter Augustinianas 154, sive 51, ut antea num. 1.

C'est elle qui établit la réputation d'un Critique, & qui lui attire sans violence l'estime des Lecteurs, & la confiance des Auteurs. C'est elle qui leur acquiert cet ascendant & cette autorité sur les autres lorsqu'ils l'affectent le moins, & qu'ils songent le moins à l'exiger & à se l'attribuer. C'est pourquoi Quintilien a trouvé le véritable moyen d'autoriser sa Critique en disant que lorsqu'il prenoit la liberté de dire son sentiment, il ne prétendoit nullement ôter au Lecteur celle qu'il a de le suivre ou de ne le pas suivre (1). Et nous voyons que ceux qui ont connu le mieux ce que c'est que la véritable Critique ont affecté de faire paroître de la modestie & d'en faire des leçons aux autres, lors même qu'ils en avoient le moins. (2)

CHAPITRE XIV.

Des Défauts des Critiques.

Après avoir parlé des principales qualités que l'on demande particulièrement à ceux qui jugent des Ouvrages des autres, il ne seroit peut-être pas fort nécessaire de rien ajouter des défauts dont ils doivent être exemts pour faire leurs fonctions, puisque sur ce que je viens de dire du jugement, de la science, de l'intégrité, & de la douceur d'un légitime Critique, il n'est pas diffi-

1. *Nemini praescribunt, dum sententias suas exprimunt neminem opprimunt.* Quintil. Lib. IX. c. 4. ¶ Ces paroles que Baillet cite comme de Quintilien l. 2. c. 4. n'en sont pas. Voici celles qui s'y trouvent

difficile de deviner ce qu'on doit penser de la privation & de l'absence de ces qualités. I. PART.
CH. XIV.

Mais comme une vertu a pour l'ordinaire plus d'un vice à combattre, on ne doit pas être surpris de voir que le nombre des défauts qu'un Critique doit éviter soit beaucoup plus grand que celui des qualités qui lui sont nécessaires. Ainsi outre les défauts qui sont contradictoirement opposés à ces qualités, on peut compter encore ceux de la précipitation dans les jugemens, de la pédanterie, de la chicanerie, de la malignité & de l'aigreur, de la haine & de l'amitié particulière, & enfin de l'amour propre & de l'intérêt.

§. I.

1. **L**A *Précipitation* dans les jugemens est un des plus ordinaires d'entre les vices d'un Critique, & dont les suites ne sont pas les moins fâcheuses. Ce vice fait presque autant de tort à la liberté de l'esprit que la prévention ou le préjugé, parce qu'il lui fait presque toujours prendre pour certain ce qui ne l'est pas. C'est une impetuosité de l'esprit à laquelle les Critiques les plus capables se laissent souvent emporter, soit par l'idée qu'ils se forment par avance d'un Auteur ou d'un Livre qu'ils ont à examiner, soit par la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, croyant n'avoir pas

vent dans le sens de la citation: *Etiam cum judicium meum ostendero, suum tamen legentibus relinquam.*

2. Joseph. Scaliger. in Epistolis passim ut 443. &c.

pas besoin d'une longue méditation pour en porter leur jugement.

On peut juger de la conséquence & de la qualité des fautes que leur fait faire cette précipitation, par celles que font les Juges dans l'administration de la Justice lorsqu'ils n'y apportent point assés de délibération & d'étude. Celles des Critiques outre qu'elles sont beaucoup plus fréquentes, semblent être encore moins réparables, en ce que dans les Arrêts & les Sentences précipitées des Juges, la surseance de l'exécution donne souvent lieu à leur réformation, & qu'un Accusé qui s'étoit trouvé condamné par un premier jugement, se trouve absous dans un postérieur sans ressentir aucun des effets qu'auroit produit l'injustice du premier. Au-lieu que dès lors qu'il a plû à un Critique de publier de vive voix ou par l'impression la censure qu'il fait d'un Auteur, cette prononciation ou cette publication tient lieu de l'exécution de son jugement, & s'il tend d'abord à la ruine de la réputation d'un Livre ou de son Auteur, il n'y a point de révocation de ce premier jugement qui soit moralement capable de la rétablir, & d'effacer entièrement les premières impressions qu'il a laissées dans l'esprit de ceux qui en ont eu communication.

Enfin ce vice paroît d'autant moins excusable qu'il est plus facile de le prévenir & d'y remédier qu'à la plupart des autres, puisqu'il ne s'agit pour cela que de
s'ac-

s'accoutumer à aller moins vite dans ses jugemens, & à prendre plus de tems pour mieux considerer les choses. Il faut qu'un Censeur soit persuadé que ce qui est vrai aujourd'hui, le sera tout autant demain: que ce qui est écrit n'est pas sujet au changement, qu'il ne lui peut échaper comme feroient des paroles dites en l'air, ou des actions passagères qui ne laisseroient aucun de leurs vestiges après elles: Et qu'ainsi il ne nuira de rien de prendre plus de loisir & de mesures pour examiner une pensée ou une expression, en moderant & arrêtant l'impetuosité de son esprit, pour l'accoutumer à ne point faire paroître trop de legereté dans les choses même évidentes, & à ne point décider brusquement & précipitamment dans les choses douteuses & obscures. (1)

I. PART.
CH. XIV.

§. II.

2. **L**A *Pédanterie* semble être le vice propre & particulier des Critiques; on la considère comme un mal qui leur est familier & comme attaché à leur profession. On ne fait guères de distinction entre un mauvais Critique & un Pédant. Et on peut assurer qu'il n'y a eu que les Pédans qui aient rendu la Critique odieuse à ceux qui prennent encore aujourd'hui ce nom en mauvaise part.

Mais puisque ce bel Art semble être rentré dans sa première dignité par les excellentes

22. Tom. 1. des *Essais de Morale*, pag. 291. de l'Édit. d'Holl.

lentes qualités & le mérite de plusieurs grands Hommes de ces derniers tems qui en ont fait profession publique, il est visible que la Pédanterie est un vice d'esprit & non de profession, & qu'elle est seulement attachée à la personne de ceux qui font un mauvais usage de la Critique, fans qu'on en puisse tirer la moindre consequence contre ceux qui n'en abusent pas.

„ C'est une Pédanterie de relever des
 „ choses basses & petites, de faire une vaine
 „ montre de sa Science, d'entasser du
 „ Grec & du Latin sans jugement, de s'é-
 „ chauffer sur l'ordre des mois Attiques,
 „ sur les habits des Macédoniens, & sur
 „ de semblables disputes de nul usage.

„ C'est une Pédanterie de piller un Au-
 „ teur en lui disant des injures, de déchi-
 „ rer outrageusement ceux qui ne sont pas
 „ de notre sentiment sur l'intelligence d'un
 „ passage de Suétone, ou sur l'étymolo-
 „ gie d'un mot, comme s'il s'y agissoit de
 „ la Religion & de l'Etat.

„ C'est une Pédanterie de vouloir faire
 „ foulever tout le monde contre un hom-
 „ me qui n'estime pas assés Ciceron, com-
 „ me contre un perturbateur du repos pu-
 „ blic, ainsi que Jules Scaliger a tâché de
 „ faire contre Erasme; de s'intéresser pour
 „ la réputation d'un ancien Philosophe
 „ comme si l'on étoit son proche parent. (1)

C'est une Pédanterie de traiter de Bar-
 bares tous ceux qui ne sont pas Italiens,
 qui ne témoignent pas assés de vénération
 pour

1. Le Bon, premier Discours sur l'Art de pen-
 ser,

pour la Cabanne de Romulus, & qui ne jurent pas en Latin par Hercule & par Castor, & qui ne s'affujettissent pas avec affés de résignation & de docilité aux formules de Cicéron.

C'est une Pédanterie de mépriser tous les Historiens pour relever le mérite de Tacite, de vouloir se distinguer par des manières particulières de critiquer, & par des affectations singulieres d'un stile extraordinaire.

C'est une Pédanterie de ne savoir souffrir les autres Critiques, & de vouloir être seul le Juge d'un Livre, de prendre occasion des fautes des autres pour les humilier & les perdre de réputation, de taxer les autres d'orgueil & d'ambition pour avoir osé prendre le nom de Critique, & de prétendre que ce beau titre n'est dû qu'à soi seul.

C'est une Pédanterie de se vanter que quand il s'agira de traiter ou de censurer ce qu'il y a de plus difficile dans les Auteurs, ce seroit peut-être le loisir ou la volonté qui pourroit nous manquer, mais jamais le pouvoir ni la capacité.

C'est une Pédanterie à un homme qui professe les belles Lettres de se fâcher qu'on l'appelle Docteur en Grammaire avec fondement, plutôt que Monsignor della Scala sans fondement.

C'est une Pédanterie de vouloir se liguier avec tel & tel pour tenir tête à tous les autres Savans, & de présenter le défi à tout le monde sur la matière de l'érudition; de renvoyer avec hauteur son Adversaire sur les derniers bancs des basses Classes, & de

le
ser. pag. 18. ou pag. 15. de l'Edit. d'Amst. 1718.

le menacer du fouet & de la ferule, sous prétexte qu'il fait des fautes en Chronologie; de publier avec plus d'ostentation que de vérité qu'on a souvent racommodé les premiers hommes du siècle brouillés ensemble, qu'on a pacifié leurs querelles d'érudition, & qu'on les a empêché d'écrire l'un contre l'autre.

C'est une Pédanterie de vouloir nous obliger de croire que Tite-Live, Terence, Aristote, &c. ne savoient pas leur propre langue, & de se mettre sur le pied au dix-septième siècle de faire des leçons de Grammaire aux Anciens qui nous ont appris leur langue & qui ont écrit dans le tems qu'on la parloit le mieux; de vouloir changer les mots & transporter les périodes, même dans le texte de l'Écriture, sans apporter d'autres raisons de cette liberté que parce qu'il nous paroît que le sens en seroit meilleur.

C'est une Pédanterie de vouloir se rendre tellement le Maître & le Propriétaire d'une pensée & d'une observation que de se mettre en colere tout de bon quand on en

I. ¶ Ménage dit pag. 341. du Tom. I. de son *Anti-Baillet* chap. 86. que ces paroles: *C'est une pédanterie de dire de son propre ouvrage, qu'on peut l'appeller le Recueil des fautes d'autrui*, se doivent entendre du P. Hardouin Jésuite, qui dans la Préface de ses *Nummi antiqui* de toutes les éditions a dit: *Horum hic detegentur errores qui cum singulis fere sint aspersi paginis, totum ab iis opus ERRATA ANTIQVARIORVM, ni tam insolenti titulo jactantia suspicio adhereret, inscribi meritò potuisset.* La vraie raison sur laquelle Ménage devoit se fonder pour reprendre ici Baillet d'a-
voir

en trouve une semblable dans les autres, & de prétendre qu'on n'a pû l'employer sans usurpation & sans attentat : d'affecter le difficile & le délicat dans le goût des bonnes choses ; de louer un bon Ouvrage avec malignité.

I. PART.
CH. XIV.

C'est une Pédanterie de dire de son propre Ouvrage qu'on peut l'appeler le Recueil des fautes d'autrui (1) : de se croire si peu faillible & si fort à l'épreuve de la censure que de s'assurer (2) que les Libelles qu'on fait contre un homme qui travaille pour acquérir de la réputation lui sont plus glorieux que ceux qui ont été faits à sa louange ; & de ne laisser pas de recueillir tous les témoignages d'estime que les Savans ont rendu à son mérite pour en tirer avantage & en entretenir sa propre vanité. (3)

Enfin comme il y a des Pédans de toutes robes, de toutes conditions, & de tous sexes, on peut dire que c'est une Pédanterie cavalière de juger cavalièrement des Livres, & de faire le procès à un Auteur dans le tems-même qu'on proteste qu'on n'est pas son Juge, & qu'on n'est point

CON-

voir désigné si clairement le P. Hardouin, étoit de n'avoir pas voulu faire attention au correctif dont ce Père a usé.

2. ¶ Le même pag. 342. du Tome cité reconnoît que ces paroles : *les libelles qu'on fait contre un homme &c.* jusqu'au mot *vanité*, le regardent uniquement, & tâche d'y répondre comme il peut.

3. On pourra voir des exemples de toutes ces espèces de Pédanterie dans la seconde Partie du Recueil des Critiques, que j'ai appelé Critiques Grammaticiens, & sur-tout de ceux qui ont vécu dans ces deux derniers siècles.

connoisseur dans les matieres qu'il a traitées. Que c'en est une de laquais de confondre par une dépravation du goût les meilleurs Auteurs avec les plus pitoyables, & de dire indifferemment :

..... *La Serre est un charmant Auteur ,
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.* (1)

Et que c'en est une de femme , de traiter imperieusement un Livre que le hazard a soumis à une domination étrangere ; de condamner un Ouvrage qui déplaît d'abord, & d'approuver celui qui plaît ; sans apporter d'autres raisons de la bonté de l'un, & des défauts de l'autre, que parce que l'un est assés heureux pour nous plaire, & que l'autre a eu le malheur de nous déplaire. (2)

§. III.

3. **L**A *Chicanerie* est encore un vice assés commun aux Critiques qui se font Judges des Livres. Elle a quelque chose même de plus lâche & de plus indigne que ni la Précipitation ni la Pédanterie, parce qu'elle est toujours accompagnée de la mauvaise foi & de l'envie de nuire à un Auteur, en cherchant les moyens de lui faire des querelles & des procès sur toutes choses malgré le bon sens & malgré la raison. Ainsi un Critique qui entreprend d'exami-

1. Despreaux, Satyre III. 176.

2. Dissertation sur les Oeuvres de M. de Brebeuf.
Traité de la délicatesse.

xaminer un Livre à dessein de n'y trouver que des choses à reprendre est un véritable Chicaneur, lorsqu'il cherche à triompher d'un endroit ambigu; lorsqu'il fait violence à une pensée pour lui donner un mauvais tour; lorsqu'il tâche de détourner & de rendre tortu un sens qui paroît droit à ceux qui ont l'œil simple: (3) lorsqu'il donne des explications malicieuses à ce qu'un Auteur aura dit fort innocemment; lorsqu'il forme des difficultés sur des riens & qu'il fait des monstres de simples bagatelles.

C'est un Chicaneur lorsqu'il condamne dans un Livre ce qu'il aprouve dans un autre, quoique les vûës, les circonstances & les manières n'en soient nullement différentes; lorsqu'il fait un procès sur une particule inutile, ou sur un article qui ne change rien au sens; & lorsqu'il veut sans raison qu'un mot signifie autre chose dans un Auteur, dont il a arrêté la condamnation par avance, que dans les autres.

C'est un Chicaneur lorsqu'il sépare exprès les phrases pour en changer le sens & leur en donner un nouveau; & lorsque dans un Ouvrage en Prose il y cherche des Vers en dépit des Muses & contre l'intention de l'Auteur, de même que ce Philosophe sophiste qui séparoit un mot en deux afin de trouver des Vers dans les Oraisons d'Isocrate. (4)

En

Sentimens de Cleante, Tom. 1.

3. Basilius, Homil. de Invidia, &c.

4. G. Men. Obs. sur la Langue Franç. préf. Tom.

1. pag. 9.

Tom. I.

En un mot c'est être Chicaneur, lorsqu'on change la ponctuation du discours, ou lorsqu'on traite d'ignorant ou de fourbe un Auteur qui aura mis sans y songer l'*hypocolon* ou le point avec la virgule, au lieu du *comma* qui est la virgule, ou du *colon* qui fait les deux points : Et enfin lorsqu'on impute à un Auteur les fautes de l'Imprimeur, & qu'on le tourmente injustement sur celles de cette nature qui peuvent apporter quelque alteration au sens.

Il paroît assés par plusieurs monumens de l'antiquité que l'engeance des Chicaneurs, non plus que celle des Pédans, n'est pas née dans notre siècle, & que l'Art de chicaner n'a point été inconnu aux Anciens. Mais les Chrétiens ont toujours eu grand soin d'en garantir l'Eglise, & loin de le souffrir dans les Censeurs Chrétiens, ils ne l'ont pas même jugé digne d'un honnête homme. C'est pourquoi les Peres de l'Eglise se sont apliqués particulièrement à inspirer aux Fidèles de l'horreur pour ce vice, & à nous faire connoître que c'est le vrai caractère des Heretiques qui ont toujours eu recours à ce malicieux artifice pour tâcher de trouver à redire aux Ecrits
des

1. S. Hilarius Lib. 2. de Trinitate.

S. Gregor. Magn. Lib. 6. Moral. in Job. cap. 17.

S. Gregor. Nyssen. initio Libri de Trinitate.

S. Basilius Epist. 80. & ut supra.

Agapius apud Photium Bibliot. Tmemat. 179.

2. ¶ Le P. Théophile Raynaud pag. 37. du 20. & dernier volume de ses Oeuvres dit que cette *censure du Credo* n'est pas de lui, mais d'un Théologien Anglois Catholique & qu'ayant été faite à bon dessein, on l'a condamnée injustement. Scioppius ennemi mortel

des Catholiques ; & ils ont eu raison de comparer ces sortes de Chicaneurs au Loup de la Fable qui cherche toutes sortes de faux prétextes pour tâcher de donner couleur au dessein qu'il a de dévorer l'Agneau. (1)

Le P. Théophile Raynaud s'est aussi fort étendu sur les inconveniens que cette licence de chicaner pourroit produire non seulement dans la République des Lettres, mais beaucoup plus encore dans la Religion. Il fait voir qu'il n'y a point de Livre, quelque parfait & quelque saint qu'il puisse être, où on ne puisse trouver quelque chose à dire à droit ou à tort, quand une fois on s'est mis sur le pied de tout pervertir & de contrôler sur toutes choses. Mais il n'étoit pas fort nécessaire qu'il nous en donnât des preuves si sensibles & si efficaces, en voulant nous persuader qu'il savoit autant qu'aucun autre l'Art de tricher & de chicaner, lorsqu'il a publié une Censure libertine & impie du Symbole des Apôtres, dans laquelle ou lui-même (2) ou celui à qui il l'attribuë & qu'il appelle *très-Catholique & très-savant Homme*, tire en effet tous les mots de ce Symbole ou par les cheveux ou par les pieds, pour faire voir qu'il

tel des Jésuites la leur attribue, & la rapporte tout au long chap. 19. du livre que, sous le nom d'Alphonse de Vargas, il a fait de *Stratag. Jesuitar.* Mais Scioppius n'en doit pas être cru sur sa parole, & Baillet, au lieu de rendre suspecte l'intention soit de la censure du *Credo*, soit du P. Théophile Raynaud qui l'a produite, doit se contenter de les reprendre d'avoir, l'un en composant, l'autre en publiant cette pièce, donné lieu aux libertins d'en faire un mauvais usage.

qu'il n'y en a point qui ne soient suspects, dangereux, captieux, impies & heretiques en un sens. Voilà, à dire le vrai, un essai de ce que peut produire la maudite chicane. Mais je ne vois pas bien quel jeu cet Auteur *très-Catholique* a voulu jouer, en jouant ainsi notre Profession de Foi. Je ne sai si c'est pour les personnes simples & faciles à être scandalisées, ou si c'est pour les prétendus Esprits-forts qu'il a fait cette Pièce, & s'il a voulu rendre quelque service aux Sociniens ou aux Déistes. Mais je sai encore moins par quel principe le P. Raynaud a témoigné aimer & estimer si fort cette Pièce, & a même entrepris de la justifier par l'exemple d'un nommé *Cocher* (1), qui pour montrer que les Lutheriens pouvoient abuser de l'Écriture Sainte en faveur de leurs opinions, fit un Livre exprès tissé de passages de l'Écriture seulement pour prouver que Jesus-Christ n'est pas Dieu, & qui l'année suivante en 1528. en composa un autre des termes de la même Écriture sans autre mélange, pour prouver qu'on est obligé de rendre obéissance & respect au Diable, & que la Sainte Vierge a perdu sa

vir-

1. ¶ Il est vrai que dans l'édition qu'a citée Baillet il y a *Cocherus*, mais c'est une faute d'impression pour *Cochleus*, corrigée dans *Perrata*. Voyés Bayle au mot *Gediccus* remarque A. Et Cochlée lui-même fol. 163. tourné, & 177. de ses *Acta & Scripta Lutheri*. Jean Cochlée fut en son tems un Théologien célèbre, que Baillet, de la manière dont il en parle à la fin du num. xi. §. 2. de ses *Anti*, ne paroît pas avoir bien connu.

2. Theoph. Rayn. *Exotem. Partition. 3. Exot. 3. pag. 294. & seqq.*

virginité. Mais l'exemple n'est guères moins I. PART.
pernicieux que la copie, & il ne faut pas CH. XIV.
douter que ces sortes de libertés indiscretés
n'ayent beaucoup contribué à faire condam-
ner à Rome le P. Raynaud & à faire met-
tre son Livre à l'*Index*. (2)

Ce même Auteur prétend que c'est cet esprit de chicane qui porta autrefois Thomas Pedrovius, Jean Martinez Silicée ou Pedernalez Archevêque de Toléde, Melchior Cano Evêque des Canaries, Paschal Manzo (3) Dominicain, premier Professeur en Théologie de l'Université d'Alcala, & plusieurs autres envieux ou ennemis de la Compagnie des Jesuites à trouver diverses choses à redire au Livre des *Exercices* de leur Patriarche Saint Ignace, nonobstant l'aprobation du Pape Paul III. En quoi certes le P. Raynaud paroît avoir beaucoup plus de raison, que lorsqu'il prétend que ce n'est que par une pure chicane-rie qu'on a censuré en France, & encore beaucoup plus sévèrement condamné à Rome, le mauvais Livre que le Pere Rabardeau (4) entreprit d'écrire contre le séditieux *Optatus Gallus*.

§. IV.

Item pag. 300. & seqq.

3. ¶ Le P. Théophile Raynaud dit tout au contraire *Diatr.* 8. in *Cyriacos*, que Paschal Manço, bien loin de trouver à redire au livre de S. Ignace, en approuva la doctrine comme très-saine, & n'y condamna que les remarques injurieuses qu'y avoit faites Melchior Cano.

4. ¶ Charles Herfent Parisien Chancelier de l'Eglise de Mets ayant sous le nom d'*Optatus Gallus* publié en 1640. le livre séditieux *de cavendo schismate*, fut réfuté par divers Auteurs, entre autres par le P.

§. IV.

4. **O**N peut compter aussi parmi les vices des mauvais Critiques la *malignité* & l'aversion particulière dans laquelle ils se trouvent pour ceux dont ils entreprennent de juger les Ecrits. Cette malignité est une production ordinaire de l'envie & du défaut de sincérité qui fait connoître que le Juge est souvent beaucoup plus corrompu que le Livre qu'il censure, & que les défauts prétendus qu'il veut y faire voir, sont plus dans la cervelle du Critique que dans l'Ouvrage de l'Auteur, comme l'amertume & le dégoût d'une bonne viande à l'égard d'un malade consiste plus dans la mauvaise disposition de son estomac, dans la dépravation de son goût & dans le défaut de son appetit que dans la qualité de la nourriture.

Cette malignité qui est presque commune à tous les hommes regne particulièrement parmi les Critiques. C'est-elle qui empêche souvent qu'ils ne donnent à un Auteur qui excellera dans quelque talent naturel, ou dans quelque connoissance acquise par son travail, toute la gloire qu'il mérite, & qui fait qu'ils sont ravis de publier & de nous faire croire qu'un tel Auteur n'est pas digne de toute la réputation

Michel Rabardeau Jésuite dont l'ouvrage fut censuré en France & à Rome, au lieu que celui d'Optatus Gallus ne le fut qu'en France.

1. L'Abbé de Villars, dans son Traité de la Délécatesse,

tion qu'il a acquise. (1) C'est cette mauvaise disposition qui leur fait voir dans les Ouvrages des autres des taches & des défauts qui paroïtroient insensibles & imperceptibles à la sincérité, à la simplicité, & à la droiture du Cœur. C'est-elle qui applique leur esprit à toutes les choses qui le peuvent porter à en faire un jugement désavantageux, & qui le détourne de tout ce qui les en pourroit faire juger favorablement. C'est elle qui leur fait sentir vivement les moindres conjectures : & qui grossit à leurs yeux les apparences les plus légères. C'est elle qui leur fait deviner les intentions cachées d'un Ecrivain, & pénétrer le fond de son cœur. C'est par elle qu'ils le croient coupable parce qu'ils seroient bien aises qu'il le fût, & que tout ce qui tend à les en persuader leur plaît & leur entre aisément dans l'esprit. (2) Enfin c'est elle qui leur fait fermer les yeux pour ne pas voir ses bonnes qualités, & qui les détourne de l'application qu'ils devroient apporter à eux-mêmes, & de l'attention qu'ils devroient faire sur leur propre ignorance & sur leurs foiblesses en jugeant de celles d'un Auteur. Il ne seroit peut-être pas difficile de produire divers exemples de cette malignité touchant les jugemens des Livres, mais il vaut mieux laisser au Lecteur le plaisir de les choisir lui-même dans la multitude. §. V.

cateffe, pag. 17. 18.

2. Nicole, Tom. 1. des Essais de Morale 5. Traité des Jugemens temeraires, num. 5. page 280. Edit. d'Holl.

§. V.

5. **L**A passion de l'*Amour* & de la *Haine* est encore un obstacle qui empêche que les jugemens qu'on fait des Livres puissent être sains & libres. Les amis & les ennemis sont également suspects, mais d'une manière opposée selon la maxime du Droit qui veut, que le témoignage des amis de la personne dont on doit faire le jugement ne soit guères considérable pour décharger l'Accusé, quoiqu'il le soit beaucoup pour le charger : & qu'au contraire celui de ses ennemis n'ait guères de force pour le charger, quoiqu'il en ait beaucoup pour le décharger (1). Ainsi les amis ne paroissent pas moins recusables dans les jugemens favorables qu'ils font des Livres, que les ennemis le sont dans le blâme & la condamnation qu'ils en font. L'amitié rend ordinairement les Critiques aveugles ou muets quand il s'agit de découvrir ou de publier les défauts de l'Ouvrage de leur ami, & l'inimitié cause en eux les mêmes effets à l'égard de ce qu'il y a de bon dans celui de leur ennemi.

C'est pourquoi nous voyons que quelque vérité qu'il y eût dans les sentimens avantageux

1. Arnauld, p. 139. de la Nouv. Def. de la Tr. du N. T. contre M. Mallet chap. 15. pag. 129. Edit. 2. in 12.

2. S. Paulin. Epistol. 2. & 7. Edit. Rosweyd.

3. ¶ C'étoit Hesperius. Voyez Symmach. 1. Epist. 78. edit. Genev. vel 72. edit. Paris.

4. S. Hieron. Epist. ad Pammach. &c.

tageux que St Sulpice Severe témoignoit avoir pour Saint Paulin son ami particulier, ce dernier ne laissoit pas de lui reprocher par une modestie Chrétienne que l'excès de son affection lui faisoit passer les bornes de la vérité, & qu'il péchoit contre la charité par trop de charité (2). C'est aussi ce dont étoit fort persuadé Symmaque, l'homme le plus qualifié d'entre les Païens de ces tems-là. Car ayant choisi un Censeur (3) d'entre ses amis pour examiner ses écrits, il témoignoit apprehender que l'amitié ne fît quelque tort à la liberté que l'on doit avoir dans cet office important, parce, disoit-il, (4) que l'affection amollit souvent la sévérité & l'intégrité d'un Juge & que nous avons pour l'ordinaire la même indulgence pour ce que font & pour ce que disent nos amis que pour nos propres défauts.

I. PART.
CH. XIV.

D'ailleurs comme il n'y a rien de plus inconstant ni de plus sujet au changement que l'amour & la haine qui passent souvent de l'un à l'autre successivement, il est aisé de voir qu'il n'y a point de fond à faire sur les jugemens qui ont été faits dans les mouvemens de l'un ou de l'autre, puisqu'ils se détruisent les uns les autres. C'est ce qu'on a remarqué, par exemple, en la personne de

Theoph. Raynaud, Erotem. 3. partit. 3. num. 484. & seqq. pag. 278. & seqq.

Joann. Filetac. Selector. Lib. 2. cap. 12. pag. 377. & seqq.

Plin. Sec. Jun. Lib. 1. Epistol. 20. & Lib. 5. Epistol. 3.

de Joseph Scaliger le premier Critique de son tems, lequel ayant jugé d'abord qu'un homme étoit docte & avoit de l'esprit, & que son Livre étoit bon & utile, disoit après avoir changé d'inclination que ce même homme n'étoit qu'un ignorant & une bête, & que son Livre ne valoit rien & étoit très-mal fait. On a aussi observé la même chose dans Gaspar Scioppius, dans Monsieur de Saumaïse & dans ceux des Critiques qu'on fait avoir été les moins maîtres de leurs passions. C'est ce que l'on experimente encore davantage parmi les Critiques vivans dont les jugemens ne sont ni plus fixes, ni plus arrêtés, ni par conséquent plus raisonnables que les passions auxquelles ils seront sujets tant qu'ils vivront. C'est pourquoi les anciens avoient raison de dire que dès qu'un homme prend la qualité d'ami ou d'ennemi, il est censé incontinent dépouillé de celle de Juge.

Néanmoins il faut avouer de bonne foi que tous les jugemens des amis ou des ennemis ne sont pas toujours des jugemens d'amitié ou d'inimitié, & qu'ainsi il y auroit une espèce d'injustice de les recuser, lorsqu'il paroît que la vérité l'emporte sur toutes les autres considerations interessées; que le jugement d'un véritable ami tend à découvrir & à reconnoître de bonne foi les défauts d'un Auteur, & que celui d'un ennemi prétendu est fait à son avantage. C'est ce qui a porté les plus sages Ecrivains de tous les siècles à rechercher avec empressement les sentimens de ceux de leurs amis qui leur paroïssent les plus sincères,

les

les plus judicieux & les plus capables, avant que de s'exposer à ceux de leurs ennemis, c'est-à-dire du Public, parce qu'ils ont jugé que si ces premiers, suivant les obligations d'une véritable amitié, ne leur diffimuloient rien de ce qui pourroit leur être objecté, ils se mettroient aisément à l'épreuve des insultes des derniers.

I. PART.
CH. XIV.

Il s'est trouvé au contraire des personnes très-judicieuses qui ont estimé qu'il valoit mieux pour la réputation d'un Auteur que son Ouvrage fût examiné & censuré par ses propres ennemis lorsqu'ils ont d'ailleurs de la suffisance, mêlée de quelque amour pour la vérité & pour la justice, parce que, comme dit Saint Jérôme, si l'envie les porte à rechercher jusqu'aux moindres petites taches d'un Livre, de l'autre c'est un grand sujet de satisfaction pour un Auteur de recevoir de son ennemi des témoignages avantageux que la seule Vérité lui a arrachés (1).

§. VI.

6. ENfin le dernier des vices que l'on remarque dans les Critiques qui censurent les autres est celui de l'*Amour propre*. On peut, à dire le vrai, le considérer comme le dernier, quoiqu'il semble naître avec l'homme & qu'il paroisse être attaché à sa nature depuis sa corruption, parce qu'il est en effet le dernier dont les Critiques aussi-bien que le reste des hommes

1 Voyés la Citation 4. pag. 104
E 6

mes se puissent défaire, & dont ils ne se dépouillent qu'avec leur mortalité. Il y en a effectivement très-peu qui entreprennent de juger ou examiner un Livre sans quelque rapport à eux-mêmes, & qui n'en portent un jugement favorable ou défavorable, autant qu'ils croient que cela peut contribuer à l'intérêt qui les unit ou les sépare d'avec l'Auteur ou la matière du Livre.

C'est ce qui fait que le jugement qu'un Critique a porté d'un Auteur sert quelquefois plus à nous faire connoître la disposition & le caractère du Critique que celui de l'Auteur qu'il a critiqué.

Mais comme il n'y a rien de plus décrié dans le monde que cet amour propre qui n'est pas moins contraire à l'honnêteté humaine qu'à la vertu Chrétienne, on ne doit pas trouver extraordinaire qu'il n'y ait presque pas de Critique qui n'ait tâché de le déguiser & de le travestir dans ses jugemens, & que ceux qui dans le Christianisme n'ont point eu assez de vertu ou assez de grace pour le détruire & l'anéantir entièrement, ont eu du moins assez d'honnêteté & assez de pudeur pour le cacher aux yeux du monde.

Les Critiques qui ont employé moins d'adresse & moins d'artifice pour cacher leur amour propre dans les jugemens des Auteurs, sont sans doute ceux qui ont affecté de travailler sur certains Auteurs plutôt que sur d'autres. Car en se regardant aussi eux-mêmes, comme ne faisant qu'un avec eux, ils semblent avoir assez bien ménagé

nagé cet amour propre, lorsqu'ils ont donné adroitement des louanges à leurs Auteurs avec profusion. I. PART.
CH. XIV.

C'est ce qui a paru particulièrement depuis deux siècles dans la plûpart de ces Critiques qui ont donné de nouvelles Editions ou des Traductions d'anciens Auteurs, ou qui ont fait des *Scholies*, des Observations ou des Commentaires sur leurs Ouvrages. L'amour propre de ces Messieurs n'y est pas tout-à-fait invisible. Car il est arrivé souvent qu'au lieu de porter un jugement simple, & désintéressé de leurs Auteurs & de les traiter comme des étrangers avec qui ils „ n'eussent point de liaison particulière, ils ont pris à tâche de „ les environner de clartés & de lumières, „ & les ont comblé de gloire dans l'espérance que cette gloire devoit rejallir sur „ eux-mêmes.

C'est sans doute ce qui a porté les uns à mettre Platon au-dessus de tous les autres Philosophes, & les autres à donner ce rang à Aristote au préjudice de Platon & de tous les autres. C'est par le même motif que tel a voulu que Tacite fût le premier Historien du monde pour nous mieux faire valoir ses Commentaires sur cet Auteur, qu'un autre qui a travaillé sur Tite-Live s'est déclaré en sa faveur contre Tacite. C'est ce qui semble aussi avoir le plus partagé les esprits sur la préférence entre Homere & Virgile, Pindare & Horace, Demosthene & Cicéron. C'est par une pareille attache que d'autres ont voulu nous faire croire qu'Herodote, Thucyde,

TITRE DES JUGEMENTS

I. PARTI.
CH. XIV.

de, Polybe, Denys d'Halicarnasse, Salluste, César, & même Paternus & Quinte-Curce (1) pouvoient passer pour les premiers Auteurs au préjudice les uns des autres, n'y ayant pas eu aucun de ces Auteurs & de plusieurs autres même qu'il est inutile de rapporter qui ne se soit fait de zelés partisans, & dont le nom n'ait servi de voile pour mettre à couvert l'amour propre des Critiques qui ont porté leurs jugemens sur eux en les publiant ou en les expliquant.

Ceux qui ont travaillé sur Origène, sur Eusèbe & sur les autres Historiens Ecclesiastiques pourroient bien avoir été touchés d'une tendresse pour eux, & peut-être que confondant leur réputation & leurs intérêts avec ceux de leurs Auteurs, ils se sont crus obligés de justifier les uns des erreurs qu'on leur attribuoit, & d'excuser les autres sur divers points dont ils étoient chargés. D'autres que le zèle semble avoir porté un peu plus loin, ont tâché de nous persuader que les Auteurs Païens qui ont vécu sous les Empereurs Chrétiens pourroient bien aussi avoir été Chrétiens, tels qu'Eutrope, Aurelius Victor, & même les Poètes Ausone (2) & Claudien.

Il y en a eu qui n'ayant pu faire la même grace à Ammien Marcellin & à Zosime, ont tâché par une espèce de compensation de

1. ¶ L'usage veut qu'on écrive *Quinte-Curce*.

2. ¶ L'Auteur dans ses corrections imprimées au devant du 1. volume des Poètes a reconnu qu'il y avoit de grandes raisons de tenir Ausone pour Chrétien.

de relever leur mérite & leur bonne foi au-dessus des Ecrivains Chrétiens, qui avoient traité le même sujet, & quoiqu'on ait fait assés bonne justice à Ammien (3), il est difficile qu'il n'ait pas paru un peu trop d'amour propre dans ceux (4) qui ont porté des jugemens si avantageux de Zosime.

I. PART.
CH. XIV.

Il s'est trouvé même des Auteurs dont le nom seul semble avoir réveillé l'amour propre des Critiques, & leur avoir donné occasion de nous faire songer à eux-mêmes en parlant de ces Auteurs avec éloge. Ainsi il y a grande aparence que Scaliger le fils n'a parlé si avantageusement de Joseph l'Historien, & qu'il n'a entrepris sa défense contre Baronius (5) & les autres Critiques que parce qu'il avoit l'honneur de porter son nom. Et comme il n'y a personne, quelque saint qu'il soit, qui puisse être entièrement exempt de cet amour propre, qui nous empêche de croire que Monsieur du Saussay n'aura peut-être songé à faire un Volume *in folio* de la gloire & des louanges de Saint André & de tous les hommes illustres de sa connoissance qui ont porté le nom d'André, que parce qu'il s'apelloit André? Le P. Jacob Carme a fait un Recueil d'éloges des illustres Jacques & Jacob par le même motif. On peut se persuader sans témérité que les PP. Raynaud & Labbe Jesuites n'ont fait les Recueils des

3. ¶ La Mothe le Vayer, Henri & Hadrien de Valois &c.

4. ¶ Entre autres Leunclaw.

5. ¶ Pag. 17. des Prolegomenes de *Emend. Temp.* edit, 1629.

témoignages avantageux & des éloges, l'un des illustres *Theophiles* & l'autre des *Philippes* que parce qu'ils s'apelloient le premier *Theophile* & le second *Philippe*. *Sanderus* de Gand qui étoit Chanoine de Tournay s'est aussi trouvé engagé sans doute par sa propre inclination à traiter des illustres *Antoines* parce qu'il en portoit le nom.

Il n'y a point de doute que les Critiques n'ayent un avantage particulier pour mieux réussir que les autres dans les jugemens qu'ils font des Auteurs qui ont été d'un même pays, d'une même profession, d'une même société & institut qu'eux, parce que ces occasions leur donnent les moyens de les connoître plus à fond que ne peuvent faire les autres Critiques. Mais c'est aussi dans ces occasions que l'amour propre semble le mieux trouver son compte. Car il est difficile que ceux qui ont fait les jugemens ou recueilli les éloges des hommes illustres de leur pays n'y ayent point pris quelque complaisance, n'ayent point crû eux-mêmes augmenter le nombre de ces hommes illustres, contribuer autant ou plus qu'eux à la gloire de leur pays, & travailler peut-être pour leur propre réputation plus que pour celle de ceux dont ils font des jugemens honorables ou dont ils rapportent les éloges. C'est ce qui a produit ce grand nombre d'Histoires & de Bibliothèques ou Recueils des célèbres Ecrivains de diverses Provinces & de diverses Villes, & l'amour propre y a si bien joué son jeu, qu'il ne paroît presque pas que personne de quel-

quelque Nation qu'il puisse être ait sujet de se plaindre de l'entreprise des étrangers sur les Ecrivains de son pays ou de sa Ville. I. PART. CH. XIV.

Cette experience n'est peut-être pas si évidente ni si générale dans les Critiques à l'égard des Auteurs qui ont été de la même Profession des Arts & des Sciences, parce qu'effectivement cette sorte de société ne paroît pas si forte ni si étroite que celle qui est formée par la naissance & la demeure dans un même lieu. (1) Suivant ce raisonnement -on peut dire néanmoins que comme la société qui se contracte dans les Communautés est très-étroite & fort souvent indissoluble, l'amour-propre y trouve par ce moyen des commodités plus grandes pour s'y établir. Ce qui se remarque particulièrement dans les Communautés Régulieres où l'amour propre voyant qu'on cherche à le détruire & à l'aneantir pour y faire regner la charité & le pur amour de Dieu, fait souvent se travestir en *amour de Société* & de *Communauté*, & rentrer par cet artifice dans les cœurs d'où on avoit prétendu le chasser. Ce n'est donc pas sans quelque probabilité qu'on peut dire que cet *amour de Société*, que nous n'oserions plus appeller *amour propre*, a souvent porté divers Critiques Religieux à faire des jugemens avantageux de leurs Confreres, & à se restreindre pour l'ordinaire à ceux de leur Institut, de leur Ordre ou de leur Maison, seulement pour nous mieux specifier leurs amitiés particulières &

1. Cicero, Lib. 1. Officior.

I. PART.
CH. XIV.

Pierre
Waffel.

& pour nous faire songer à eux-mêmes de plus près.

C'est peut-être ce qui a animé un Carme à entreprendre la défense & les éloges de Jean Patriarche de Jerusalem accusé d'Origenisme & de Pelagianisme, mort en 416. & à ramasser sous son nom par un artifice tout-à-fait nouveau un assés grand nombre d'Ouvrages dont on ne connoît pas les véritables Auteurs, pour en faire deux Volumes *in folio* qui parurent l'an 1643. parce qu'il a crû ou qu'il nous a voulu faire croire que ce Patriarche avoit été Carme (1).

Greg. de
Lauro.

On peut conjecturer que c'est par le même motif qu'un Abbé Religieux de l'Ordre de Cisteaux au Royaume de Naples publia en 1660. une grosse Apologie *in folio* pour remettre en réputation le fameux Abbé Joachim qui avoit été du même pays, pour le défendre contre les accusations dont il avoit été chargé, & pour nous le représenter comme le grand Prophete des derniers siècles.

Peut-être que ceux (2) qui ont si bien réussi à défendre Saint Thomas, Savonarola, &c. auroient-ils moins bien fait, s'ils n'avoient point été Jacobins & s'ils n'avoient eu un peu de ce secours familier & domestique qui pourroit passer pour un vice spirituel dans des personnes moins vertueuses; & on n'a guères vû que des Cordeliers

(3)

1. ¶ C'est une fable dont Baronius se moque, *ad ann. 444. n. 5.*

2. Le P. Noël Alexandre *pour S. Thomas.* Le P. Jaques Quétif *pour Savonarole.*

(3) se soient extraordinairement intéressés à la réputation & à l'autorité des Ecrits de Scot. I. PART. CH. XIV

Enfin tous les Religieux en general qui ont eu si grand soin de faire des Recueils & des Bibliothèques d'éloges & de jugemens glorieux des hommes illustres de leur Ordre, auroient bien pû se tâter le poux & voir si cet amour particulier de société n'auroit point eu quelque part à leur travail. Car ces idées de science, de grandeur, d'esprit & de vertu même que nous voyons dans toutes ces sortes d'Ouvrages n'élèvent pas seulement tous ces hommes illustres dont ils ont jugé si avantageusement ; elles impriment aussi du respect & de l'estime pour tous ceux qui ont fait ces jugemens & ces éloges, que la plupart de ces Critiques intéressés n'auroient peut-être pas fait s'ils ne s'étoient imaginés qu'on les enveloperoit aussi dans la même gloire.

Il ne faut pas néanmoins s'imaginer qu'ils aient tous donné des louanges à leurs Auteurs dans l'esperance du retour. Plusieurs en auroient eu quelque horreur s'ils y avoient fait reflexion. Ils les ont loué de bonne foi, & sans y entendre finesse. Ils n'y ont pas pensé, mais pour me servir des termes d'un célèbre Philosophe du tems (4), l'amour propre y a pensé pour eux, & sans qu'ils s'en apperçussent, parce qu'il en est de
 „ cet

3. ¶ Il a voulu dire *Jacobins*, ou après le mot *Cordeliers* il faut lire *qui se soient* &c.

4. Recherche de la Verité par Malebranche, 2. part du Livre 2. chapitre sept.

I. PART.
CH. XIV.

„ cet amour propre comme de la chaleur
 „ qui est dans le cœur de l'homme, & qui
 „ ne se sent pas, quoiqu'elle donne la vie
 „ & le mouvement à toutes les parties du
 „ corps.

„ Les Critiques ayant donc quelque ra-
 „ port & quelque liaison avec l'Auteur
 „ dont ils font le jugement, leur amour
 „ propre leur inspire & leur fournit tou-
 „ jours abondamment des louanges que
 „ l'Auteur n'a pas mérités, afin d'en pro-
 „ fiter eux-mêmes. Et cela se fait d'une
 „ manière si adroite, si délicate & si fine
 „ qu'on ne s'en aperçoit pas.

Il y a souvent quelque chose de plus
 qu'une inclination simple & volontaire
 pour cet amour propre dans la plûpart de
 ces Critiques, & il est rare qu'ils soient
 sans quelque espèce d'obligation de suivre
 ses mouvemens. L'Auteur de la Recher-
 che de la Vérité que j'ai déjà allégué a re-
 marqué cette disposition dans les Com-
 mentateurs plus particulièrement que dans
 les autres Critiques. „ Ils ne louent pas,
 „ dit-il, les Auteurs sur lesquels ils tra-
 „ vaillent, parce qu'ils sont prévenus d'es-
 „ time pour eux & qu'ils se font honneur
 „ à eux-mêmes en les louant, mais enco-
 „ re parce que c'est la coutume, & qu'il
 „ semble qu'il le faille ainsi. Il se trouve
 „ des personnes qui n'ayant pas beaucoup
 „ d'estime de certaines Sciences ni de cer-
 „ tains Auteurs ne laissent pas de les com-
 „ menter & de s'y appliquer, parce que leur
 „ emploi, le hazard, ou même leur capri-
 „ ce les a engagés à ce travail; & ils se
 croient

„ croyent obligés de louer d'une manière I. PART.
 „ hyperbolique les Sciences & les Auteurs CH. XIV.
 „ sur lesquels ils travaillent, quand même
 „ ce seroit des Auteurs impertinens & des
 „ Sciences très-basses & très-inutiles.
 „ En effet il seroit assés ridicule qu'un
 „ homme entreprît de commenter un Au-
 „ teur qu'il croiroit impertinent, & qu'il
 „ s'appliquât serieusement à écrire d'une
 „ matière qu'il penseroit être inutile. Il
 „ semble donc que ces Critiques soient
 „ obligés de louer les Auteurs & les Scien-
 „ ces, quand les uns & les autres seroient
 „ méprisables, pour conserver leur répu-
 „ tation; & que la faute qu'on a faite d'en-
 „ treprendre un mauvais Ouvrage soit ré-
 „ parée par une autre faute. C'est ce qui
 „ fait que quelquefois d'habiles Gens qui
 „ commentent differens Auteurs disent des
 „ choses toutes differentes, & même se
 „ contredisent. C'est aussi pour cela que
 „ presque toutes les Préfaces ne sont ni
 „ sinceres ni conformes à la vérité & au
 „ bon sens. Si on commente Aristote,
 „ c'est le *génie de la Nature*. Si on écrit
 „ sur Platon, c'est le *divin Platon*. On
 „ ne commente guères les Ouvrages des
 „ hommes tout court. Ce sont toujous les
 „ Ouvrages d'hommes tout divins, d'hom-
 „ mes qui ont été l'admiration de leur siècle,
 „ & qui ont reçu de Dieu des lumières tou-
 „ tes particulières. „ De même la matière
 „ qu'ils ont traitée est toujours la plus
 „ belle, la plus relevée & la plus nécessai-
 „ re de toutes, pourvû qu'on veuille s'en
 „ tenir à leur parole. Ces sortes de Criti-
 „ ques

I. PART.
CH. XIV.

ques ne se contentent pas pour l'ordinaire de s'entêter tous seuls de quelque Auteur, mais leur entêtement se communique à d'autres à proportion de l'estime que l'on fait d'eux & de la réputation qu'ils ont dans le monde, & ainsi les fausses louanges qu'ils donnent aux Auteurs & les jugemens intéressés qu'ils en font, sont souvent cause que des personnes peu éclairées qui s'adonnent à la lecture se préoccupent aisément & se laissent aller à l'erreur, suivant les Préjugés dont il reste à parler dans la suite de ce Discours.

SECONDE PARTIE.

Des Préjugés suivant lesquels on a coutume de juger des Livres.

II. PART.

COMME la vie est trop courte pour pouvoir lire avec fruit tous les bons & tous les méchants Livres en général ou ceux même qui ne regardent qu'une seule faculté, c'est faire plaisir sans doute aux Esprits qui ont encore leur liberté & leur indifférence de les avertir de bonne heure de ne point prendre le chemin le plus long ou le plus difficile, ou souvent le plus ingrat & le plus inutile dans le choix qu'ils doivent faire des Livres parmi cette masse confuse de la Librairie, qui accable le monde, & qui semble être si fort à charge à la République des Lettres. C'est leur faire plaisir de les déterminer par des jugemens

mens équitables, & de les prévenir utilement sur les qualités des Livres qu'ils doivent lire devant qu'ils en fassent la lecture pour empêcher qu'ils ne soient surpris par les mauvais Préjugés qui les gâtent. II. PART.

S'il n'y a personne qui puisse absolument se garantir du Préjugé & de la prévention dans la lecture des Livres, du moins jusqu'à ce qu'on soit capable d'étudier seul, & de se rendre le juge de ses propres Maîtres, il est de très-grande importance de savoir qu'il ne faut pas trop s'y laisser aller, & qu'il n'y a rien de plus sujet à l'erreur que ces Préjugés, c'est-à-dire, les impressions qui nous sont restées des jugemens des Livres que nous avons oui faire à nos Maîtres ou à ceux pour l'autorité desquels nous avons eu une déference aveugle. Mais d'un autre côté il y auroit une espèce d'injustice à prétendre que tous ces Préjugés que l'on a des Auteurs & des Livres soient généralement faux & déraisonnables, parce que ce seroit compter au nombre des jugemens téméraires ceux des personnes intelligentes qui ont servi de fondement à ces Préjugés.

On peut juger de l'avantage qu'il y a d'être entré d'abord dans de bons Préjugés par le malheur de ceux qui sont engagés dans de mauvais, parce que les uns & les autres sont presque également irrévocables. Les bons ne déterminent & ne bouchent peut-être pas moins l'esprit de ceux qui en sont prévenus que les mauvais ;

II. PART.

vais ; & les uns & les autres ne leur permettent pas d'apercevoir d'autres objets que ceux de leur préoccupation.

Car on peut s'imaginer que ces deux espèces de Préjugés sont à l'égard de l'esprit de ceux qui sont heureusement ou malheureusement entêtés d'un Auteur ou d'un Livre, ce que les bons & les mauvais Ministres des Princes sont à leurs Maîtres. De même que les bons Ministres ne souffrent pas que les flatteurs & ceux qu'ils croient capables de porter leur Maître à quelque injustice ou à quelque chose de contraire au bien de la Religion & de l'Etat approchent de leurs Personnes ; & que les mauvais ne permettent, autant qu'ils peuvent, qu'à ceux qui sont dans leurs intérêts ou qui ne peuvent les déposséder de leur faveur, de parler à leurs Maîtres : Ainsi les bons Préjugés ne se laissent pas aisément vaincre par de nouveaux sentimens, par des jugemens qui ne leur seront pas conformes, ou par des opinions qui leur seront contraires ; & les mauvais ne permettent pas que l'esprit regarde fixement les choses toutes pures, & selon la vérité, mais ils les déguisent & les lui présentent d'une manière si fort altérée & si éloignée de ce qu'elles sont effectivement, qu'il est très-difficile qu'il se puisse détromper.

Puis donc que les bons & les mauvais Préjugés ont une force presque égale sur les Esprits & qu'il est inutile d'entreprendre de les guérir, il est bon du moins de faire voir sur quels Auteurs & sur
quels

quels sujets ils s'étendent principalement pour tâcher de faire faire un bon usage de cet engagement à ceux qui ne veulent ou qui ne croient pas pouvoir s'en défaire, ou pour donner lieu à ceux qui voudront rentrer dans leur première liberté, d'examiner ce qu'il y a de légitime d'avec ce qui ne l'est pas dans ces jugemens de préoccupation : & de former ensuite des jugemens nouveaux des Livres, ou confirmer ceux des autres, autant qu'ils pourront avoir d'étendue, de lumière & de force d'esprit.

II. PART.

CHAPITRE PREMIER.

Préjugés des Anciens.

Parmi le grand nombre des Préjugés qui nous font agir dans la lecture & dans l'estime que nous faisons des Auteurs, il n'y en a pas qui ayent plus de poids ni peut-être une plus longue prescription que ceux où nous sommes pour les Anciens. Mais pour mieux connoître ce que ces Préjugés peuvent avoir de raisonnable & de légitime, il faut distinguer parmi les Anciens ceux qui ont écrit sur les connoissances humaines & séculières d'avec ceux qui ont traité des Divines & de celles de Religion. Entre ceux même du premier genre, il faut prendre garde de ne point confondre ceux qui ont cultivé l'Art de parler, c'est-à-dire, les connoissances qui dépendent particulièrement de la perfection & de la beauté des Langues, comme la Grammaire, la Poétique, la Rhétorique, avec ceux qui ne se

CH. I.

Tome I.

F

font

sont appliqués qu'à l'Art de penser, c'est-à-dire aux Sciences où le raisonnement & l'expérience ont le plus de part.

Suivant cette distinction il n'est plus difficile de concevoir la vérité de ce qu'un Auteur moderne (1) a dit à l'avantage des Préjugés où l'on est pour les Ouvrages de l'Antiquité du premier genre. Car on peut convenir avec lui qu'on ne peut rien savoir en perfection dans les belles Lettres que par le commerce de ces Anciens, & que pour réussir dans les Sciences il faut avoir un goût particulier pour la plus pure & la plus saine Antiquité. Et on ne peut pas porter plus loin les Préjugés où l'on est en leur faveur qu'en disant que personne ne doute que les Ouvrages des Anciens ne soient les sources les plus pures desquelles l'on peut tirer les richesses & les trésors d'où se forme le bon sens, & d'où naît le discernement par lequel on distingue le vrai d'avec le faux, dans les beautés de la Nature, auxquelles il faut s'attacher pour bien sentir celles de l'Art.

Mais n'est-ce pas faire sortir cette vérité de ses bornes, lorsqu'on prétend sans exception qu'il ne se trouve rien de sain ni rien de solide que dans le commerce qu'on peut avoir avec ces Anciens; qu'il n'y a rien de faux dans leur esprit, rien d'égaré dans leurs manières, rien d'affecté dans leur caractère; que tout y va au bon sens pour lequel ils avoient un goût sûr & non sujet

1. Le P. Rap. Préface générale sur ses Comparaisons & ses Réflexions pag. 3. 4. &c.

sujet à se laisser corrompre; & qu'on ne sauroit s'écarter de ces sources qu'on ne s'expose au danger de prendre des détours, & de ne point marcher sûrement dans la voie des belles Lettres qu'on ne peut bien apprendre que par eux? II. PART. CH. I.

C'est dans de pareils Préjugés que Monsieur de Balzac prétendoit (2) qu'un homme sage & modeste ne doit point donner à son esprit, quelque élevé qu'il puisse être, la liberté de juger souverainement des Anciens; & qu'il ne doit point lui permettre de rien trouver de mauvais, non pas même rien de médiocrement bon de ce qui vient de la bonne Antiquité. Il ajoûte que c'est une espèce de sacrilège de ne pas assez estimer les Anciens qui nous ont tant obligés. Comme si nous étions obligés de croire qu'ils n'ont travaillé que pour nous, & qu'ils ont moins songé à leur propre satisfaction & à leurs besoins qu'aux nôtres, quand ils se sont divertis en Vers & qu'ils ont plaidé en Prose.

En un mot il veut qu'en certaines occasions nous portions notre culte pour ces Anciens & notre soumission aveugle jusqu'à soutenir *contre notre avis particulier, contre le témoignage de nos yeux, contre les objections de notre Dialectique & de notre Grammaire*, que ces grands hommes de l'Antiquité n'ont point fait de fautes, ou que leurs fautes ont été belles; qu'ils n'avoient point de défauts, ou que leurs défauts

2. Entret. XI. de Balzac pag. 198. 199. Edit. d'Holl. ou pag. 643. 644. du Tom. II. in-fol.

fautes étoient plutôt des vertus imparfaites que des vices.

Il ne se peut rien dire de plus magnifique ni de plus specieux en faveur de l'entêtement que produisent en nous les Préjugés où nous sommes pour les Anciens. Mais Monsieur de Balzac semble avoir eu lui-même quelque confusion d'avoir porté jusqu'à cet excès la déference que nous devons avoir pour les Anciens, & il a reconnu dans la suite qu'il peut y avoir un juste temperament entre la bassesse & la hauteur que de véritables Critiques doivent éviter, qui est le respect qu'ils doivent aux Anciens.

C'est ce temperament que les plus judicieux ont toujours tâché d'aporter dans l'imitation des Anciens, & dans les jugemens qu'ils en ont portés: & on a eu raison de blâmer ceux qui se sont jettés dans l'une ou l'autre de ces extrémités, comme d'un côté le Cardinal Bembe & Christophe de Longueil qui ont été taxés de trop d'assujettissement & de bassesse aveugle pour les Anciens, & de l'autre Politien & Hermolaüs Barbarus qui ont été accusés de trop de mépris & de trop d'indifference pour eux (1).

Si nos Préjugés en faveur des anciens ont eu de grands partisans & des défenseurs zelés dans ces derniers tems, on peut dire

1. ¶ Ceci n'est pas exact, Hermolaüs Barbarus & Politien ne méprisoient pas le style, par exemple, de Ciceron, ils méprisoient seulement une trop fervile imitation de ce style, telle que depuis elle parut

dire qu'ils ont trouvé des Adversaires en- II. PART
 core plus puissans qui ont entrepris de les CH. 2
 combattre & de les détruire, si cela eût été
 possible, particulièrement ceux qui regardent
 les anciens Philosophes & les autres
 Auteurs qui ont traité des matières qui dépendent
 principalement du raisonnement ou de l'expérience,
 & qui ont eu la Vérité pour objet.

Un de ces principaux Adversaires qui a fort
 éclaté de nos jours trouve fort mauvais que
 l'on se soumette aveuglement à l'autorité des
 Anciens, (2) & il dit qu'il est assez difficile
 de comprendre comment il se peut faire que
 des gens qui ont de l'esprit aiment mieux
 se servir de celui des autres dans la recherche
 de la Vérité que de celui que Dieu leur a
 donné.

Il y a sans doute infiniment plus de plaisir
 & plus d'honneur à se conduire par ses
 propres yeux (dit-il) que par ceux des autres;
 & un homme de bonne vûe ne s'avifera
 jamais de se fermer les yeux, ou de se les
 arracher, dans l'espérance d'avoir un
 conducteur. C'est néanmoins ce que font
 ceux qui aiment mieux suivre l'autorité,
 que de faire usage de leur esprit.

Cet Auteur rapporte plusieurs causes de
 ce Préjugé qu'il appelle un renversement
 d'esprit. 1. La paresse naturelle des hommes
 qui ne veulent pas se donner la peine de

de
 rut dans les écrits du Cardinal Bembe, & de Longueuil.

2. Recherche de la Vérité par Malebr. 2. Part. du
 Liv. 2. chap. 4. pag. 208. & suiv.

de méditer sur quoi que ce soit, & de faire eux-mêmes ce que les Anciens ont fait sans avoir ni de guides, ni d'autres exemples à suivre devant eux. 2. L'incapacité de le faire où l'on est tombé pour ne s'y être pas appliqué de jeunesse. 3. La satisfaction que l'on reçoit dans la connoissance des vraisemblances & de ce qui a le plus d'attrait extérieur. 4. La sotte vanité qui fait qu'on souhaite d'être estimé savant, parce qu'on appelle savant ceux qui ont le plus de lecture. 5. L'opinion fausse où l'on est que les plus Anciens sont les plus éclairés, & qu'il n'y a rien à faire où ils n'ont pas réussi. 6. Un faux respect mêlé d'une folle curiosité qui fait qu'on admire davantage les choses les plus éloignées de nous.

C'étoit sans doute pour profiter de cette foiblesse de notre esprit & de la force de notre Préjugé que les imposteurs de tous les siècles se sont imaginés pouvoir impunément débiter leurs mensonges & leurs impertinences, en les attribuant aux plus Anciens de ceux qu'ils avoient oui dire qui avoient écrit quelque chose, & dont il ne nous est resté que les noms. Tels sont Zoroastre, Trismegiste, Manéthon, Bérofe, Sanchoniathon, les Sibylles, Archiloque, Megasthène; & ces faux Auteurs à qui on a donné des noms en leur forgeant des écrits touchant les origines des Nations Occidentales & Septentrionales à l'imitation de ceux que nous venons de rapporter, & qui avoient traité de celles des Peuples d'Orient & du Midi: pour ne rien dire des Livres Apocryphes que ces personnes oisives ont

ont eu la hardiesse de composer sous les noms spécieux des Anciens Patriarches du Vieux Testament, & des Hommes Apostoliques du Nouveau. II. PART.
CH. 2.

Cette passion pour l'Antiquité ne se termine pas aux Auteurs & aux Livres, elle s'étend encore sur tous les monumens qui en sont venus jusqu'à nous, & les vestiges qui en sont restés. On recherche les Médailles & les Inscriptions, on honore la Cabane de Romulus, on révere des Marmouzets de bronze qui sentent la vieille Divinité du Paganisme, on garde même avec soin les Pantoufles & la Lanterne de quelques Anciens, seulement parce qu'il y a long tems que ces choses sont faites & qu'elles sont à demi pourries.

Ceux qui prétendent que l'on trouve dans les Anciens tout ce que l'on peut désirer n'auroient pas manqué de nous faire voir dans l'Histoire du Regne de Nembrot toute la politique la plus fine & même toutes les autres Sciences, si ce Prince l'avoit composée lui-même: (1) comme quelques-uns trouvent qu'Homère & Virgile avoient une connoissance parfaite de la Nature. Ils seroient prêts de jurer que si Atlas & Prométhée s'étoient voulu donner la peine d'écrire sur l'Astronomie, ils n'auroient rien laissé à observer à ceux qui sont venus après eux. Qu'il n'y a rien à ajoûter à ce que Pythagore a écrit de la Géométrie dont ils veulent qu'il ait perfectionné la Science.

(1)

L. Voyés Malebr. *ibid.* pag. 210. & suiv.

(1) & qu'il a porté l'Arithmétique, & la Musique à leur période. Qu'il y auroit beaucoup de témérité à ne point reconnoître universellement la Principauté d'Hippocrate sur tous les Médecins, à douter d'aucun de ses axiomes ou de ses maximes, à ne point reverer *toutes ses paroles comme celles d'un Dieu*, (2) & à ne le point croire aussi infailible pour son particulier, qu'incapable de tromper les autres. (3)

Enfin parce qu'il nous faut respecter l'Antiquité nous n'oserions accuser d'erreur Epicure, Platon, Aristote ni les autres grands Hommes; nous n'oserions pas même croire qu'Aristote s'est trompé, sans passer à l'instant pour les Idolâtres ou les Sectateurs (4) *de quelques petits Savans du parti des nouveaux Philosophes fort satisfaits d'eux-mêmes d'avoir compris quelques principes de la Philosophie de D.* (5) *qui donne*

1. Diog. Laërt. in vit. Pythagoræ. ¶ Il est vrai que Diogene Laërce cité ici par Baillet écrit qu'au rapport d'Anticlide l. 2. de la vie d'Alexandre, Pythagore avoit perfectionné la Géométrie: mais on ne trouvera nulle part que Pythagore ait fait aucun Livre soit de Géométrie, soit d'Arithmétique, soit de Musique. Le plus sûr même est de croire qu'il n'a jamais rien écrit, y ayant grande apparence que les livres allegués sous son nom étoient des ouvrages supposés.

2. Galenus Lib. 1. de usu partium cap. 9.

Suidas dit que ce sentiment de Galien pour Hippocrate a été depuis le sentiment universel de tout le monde.

Ger. Voss. de Philosoph. cap. 11. §. 20. pag. 85.

3. Macrob. 1. in Somn. Scip. 6. & apud Voss. Loco cit.

4. Le P. Rapin, Compar. de Plat. & d'Arist. l. 4. c. 6.

donne assés dans le sens des génies médiocres, II. PARTIE
 & sans être accusés de suffisance & d'orgueil pour oser parler avec tant de liberté
 d'une Philosophie qui est un abîme de profondeur impénétrable aux esprits médiocres,
 & qu'on ne peut, à ce qu'on prétend, considérer de sens froid sans en être épou-
 vanté.

Cependant Aristote, Platon & Epicure étoient des hommes comme nous, & de même espèce que nous. Et qui plus est, c'est qu'au tems où nous vivons le monde est plus âgé de deux ou trois mille ans qu'il n'étoit lorsque ces Anciens ont écrit. Il a donc plus d'expérience, il doit être plus sage, & (6) c'est la vieillesse du monde & l'expérience qui font découvrir la vérité. (7)

Ce Préjugé d'estime pour les Anciens qui nous possède & qui nous aveugle si fort est encore souvent un artifice dont notre amour

5. ¶ On devine aisément *Descartes*. L'idée qu'en donne ici le P. Rapin ne paroît pas trop s'accorder avec celle qu'il en a donnée dans ses Réflexions générales sur la Philosophie, n. 18. en ces termes: *Descartes est un génie des plus extraordinaires qui ait paru dans ces derniers tems, d'un esprit fertile, & d'une méditation profonde. L'enchainement de sa doctrine va à son but; l'ordre en est bien imaginé selon ses principes, & son système, tout mêlé qu'il est d'ancien & de moderne, est bien arrangé. A la vérité il enseigne à douter, & ce n'est pas un bon modèle à des esprits naturellement incrédules, mais enfin il est plus original que les autres.* Je demande si le portrait n'a pas de quoi plaire, & si le prétendu défaut que le Peintre y laisse entrevoir n'est pas une de ces taches qui rendent la beauté plus piquante?

6. *Veritas filia temporis, non auctoritatis.*

7. Malebranche de la Recherche de la Verité, 2. Part. du Liv. 2. chap. 4. 5. & 6. pag. 210. & suiv.

mour propre & notre orgueil se servent a-
droitement pour se conserver & se maintenir
dans la possession de notre esprit & de notre
cœur. .. Car lorsqu'on estime une opi-
nion nouvelle & un Auteur du tems, il
semble que leur gloire efface la nôtre, à
cause qu'elle en est trop proche : mais on
ne craint rien de pareil de l'honneur
qu'on rend aux Anciens. (1)

„ D'ailleurs comme la vérité & la nou-
veauté ne peuvent pas se trouver ensem-
ble dans les choses de la Foi qui dépendent
de la Tradition ; & comme les hommes ne
veulent pas faire le discernement qu'il faut
faire entre les vérités qui dépendent de la
Raison, & celles qui dépendent de la Tra-
dition qu'on doit apprendre d'une manié-
re toute différente : ils confondent la
Nouveauté avec l'Erreur, & l'Antiqui-
té avec la Vérité. Luther, Calvin, &
les autres ont dit quelque chose de nou-
veau, & ils ont erré : Donc Galilée,
Harvée, Descartes se trompent dans ce
qu'ils innovent. L'impanation de Lu-
ther est nouvelle (2), & elle est fausse ;
Donc la circulation d'Harvée est fausse,
puisqu'elle est nouvelle. C'est pour ce-
la que quelques-uns appellent aussi indif-
feremment du nom odieux de Novateurs
les Hérétiques, & les nouveaux Philoso-
phes. Les idées & les mots de Vérité
& d'Antiquité, de Fausseté & de Nou-
veauté

1. L. P. Rap. Comparaison de Platon & d'Aristo-
te, pag. 292. 293. ¶ Cette citation est fausse, par-
ce que c'est uniquement celle du P. Mallebranche,
qui est ici continuée.

veauté ont été liés les uns avec les autres. II. PARTIE
CH. L.
Le commun des hommes ne les sépare plus, & les Gens d'esprit même sentent quelque peine à les bien séparer.

Ce respect déréglé que l'on porte aux Anciens produit un grand nombre d'effets affés fâcheux. Car il ne faut pas s'imaginer, par exemple, que ceux qui vieillissent sur les Livres d'Aristote & de Platon puissent toujours faire un bon usage de la liberté de leur esprit. Ils n'employent ordinairement tant de tems à la lecture de ces Livres que pour tâcher d'entrer dans les sentimens de leurs Auteurs, & leur but principal est de favoir au vrai les opinions qu'ils ont tenuës sans se mettre en peine de ce qu'il faut tenir.

S'il y a quelque chose de vrai & de bon dans quelque Ouvrage des Anciens, aussitôt on se jette dans l'excès. On publie que tout en est vrai, que tout en est bon, & que tout en est admirable. On se plaît même à admirer ce qu'on n'entend pas, & on veut que tout le monde l'admire avec la même facilité. On tire gloire des louanges qu'on donne à ces Auteurs obscurs, parce qu'on persuade par-là aux autres qu'on les entend parfaitement, c'est un nouveau sujet de vanité, & on s'estime au-dessus des autres hommes, à cause qu'on croit entendre une impertinence d'un vieil Auteur ou d'un homme qui ne s'entendoit peut-être pas lui-même. En

2. ¶ Elle avoit été soutenuë 400. ans auparavant par l'Abbé Rupert, comme Bellarmin le reconnoit *lib. 2. de Sac. Euchar. & au livre de Scriptor. Eccles.*

En effet combien a-t-on vû de Savans qui ont sué pour éclaircir des passages obscurs des Philosophes, & même de quelques Poètes de l'Antiquité; & combien s'en est-il trouvé qui ont fait leurs délices de la Critique d'un mot, & du sentiment d'un Auteur?

Mais il ne suffit pas d'avoir fait voir les deux extrémités où nous portent les Préjugés differens que nous avons des Anciens sans montrer le milieu dans lequel on les peut raisonnablement contenir pour ne point commettre d'injustice dans les jugemens qu'on en fait au préjudice des Modernes.

Il faut convenir qu'il y a des choses dans lesquelles les Anciens ont eu le dessus des Modernes, qu'il y en a qui leur ont été communes & dans lesquelles ils peuvent avoir également bien réussi les uns & les autres, & qu'il y en a enfin dans lesquelles les premiers ont eu le dessous des derniers venus.

1. Parmi les choses du premier genre il faut compter tout ce que les Anciens ont écrit simplement pour parler, & pour exercer leur stile, & tous ceux de leurs Ouvrages qui nous ont conservé la pureté & les ornemens de leurs Langues, & tout ce qui concerne l'Art d'exprimer les passions de l'Homme, & les qualités de la Nature telles qu'elles peuvent être depuis sa corruption.

C'est pourquoi les anciens Poètes & Orateurs tant Grecs que Romains n'ont point encore trouvé leurs égaux dans le genre

genre d'écrire qu'ils ont embrassé, & on peut dire que ceux des Modernes qui ont fait leurs Poësies ou leurs Harangues en leurs Langues, sont peut-être encore plus éloignés de leur perfection que de leur siècle: & qu'ils ne les ont approchés qu'autant qu'ils les ont ou copiés ou imités, ce qui seul suffit pour les empêcher de pouvoir jamais arriver à la gloire de leurs Originaires.

II. PART.
CH. I.

Ce n'est pas qu'il ne se soit peut-être trouvé depuis ces Anciens, des Génies aussi propres qu'eux à faire valoir l'Art Poétique & l'Art Oratoire; mais comme la Religion Chrétienne a mis des bornes étroites à l'art de feindre & de mentir, en rétablissant la simplicité ancienne que le péché avoit ôtée à la Vérité, il n'est pas incroyable que le scrupule ait empêché ces grands Génies de porter aussi loin qu'ils auroient pû ces deux Arts ingénieux dont les beautés consistent principalement dans le déguisement, & dans le mouvement des passions.

2. Les choses qui sont communes aux Anciens & aux Modernes dans leurs écrits sont celles qui dépendent des qualités naturelles de l'esprit humain, comme sont le jugement, le sens commun, le goût spirituel, la délicatesse & la pénétration. Mais comme ces qualités sont de tous les siècles, & que la Nature n'en est pas moins libérale aujourd'hui qu'elle étoit autrefois, les Anciens n'ont peut-être pas d'autre avantage sur les Modernes en ce point que celui de leur Antiquité, qui fait que quand

les choses se trouvent égales, ils doivent avoir toujours le pas devant, puisque la Nature le leur a donné en les faisant naître devant les autres.

Il est vrai que ceux qui n'aiment que l'Antiquité, & qui font encore aujourd'hui un parti considérable dans la République des Lettres, tâchent de nous persuader qu'on ne trouve presque de solidité de jugement, de sens droit, de bon goût, de délicatesse, & de finesse d'esprit que dans les Ecrits des Anciens, & qu'on ne voit presque aucun de leurs Livres qui en soit dépourvû. Mais ils ne considèrent peut-être pas que les siècles suivans ont laissé périr ceux de leurs Ouvrages qui n'étoient pas soutenus par ces excellentes qualités, & que quand la Posterité aura éclairci la masse des mauvais Livres des Modernes que le nouvel Art de l'Imprimerie a multiplié presque jusqu'à l'infini, il pourra aussi ne rester que ceux où se trouvent ces qualités. Et quand on en aura fait le discernement & qu'on les aura séparé comme le bon grain d'avec la paille qui les couvre & qui les confond aujourd'hui, on pourra juger si les bons Livres de ces derniers siècles sont ou meilleurs ou en plus grand nombre que ceux des Anciens.

3. Enfin les choses du dernier genre, c'est-à-dire les connoissances dans lesquelles les Modernes sont allés plus loin que les Anciens sont principalement les Sciences

r. Le P. Rapin Compar. de Platon & d'Aristote pag. 292. 293.

ces auxquelles le tems qui forme & meurt toutes choses, & l'expérience qui est le fruit de l'industrie humaine ont donné de grands accroissemens; telles que sont la Physique, la Médecine, l'Astronomie, la Chronologie, la Géographie, & diverses autres parties des Mathématiques qu'on appelle Mixtes, que les Anciens ont traitées assés imparfaitement.

II. PARTIE
CH. I.

Mais comme ils étoient dépourvûs de tous ces grands secours que l'invention des nouveaux Arts & des Instrumens de Mathématique, les nouvelles découvertes de la Nature, & l'usage d'une longue suite de siècles ont aportés aux Modernes, il est bien juste d'avoir quelque égard à ces considérations quand on se trouve tenté de les accuser d'ignorance & de les mépriser sous prétexte qu'ils se sont souvent trompés. On doit toujous porter du respect à la grandeur de leur génie, dit le P. Rapin, (1) & on ne doit pas les chicaner sur toutes leurs fautes, puisque les fautes même qu'ils ont faites dans les petites choses sont quelquefois des marques de l'aplication qu'ils ont eue pour les grandes, & pour celles qui étoient essentielles à la matière qu'ils ont traitée.

Il faut même, selon Monsieur de Balzac (2) dissimuler, déguiser, & cacher autant qu'il est possible, les petits manquemens des grands Personages de l'Antiquité, à tout le moins en public, & pour don-

1. Balzac, Entret. XI. pag. 199. 200. édit. de Hollande pag. 643. 646, du Tom. 2. in-Fol.

donner bon exemple au Monde. Il ne faut pas néanmoins perdre l'usage de notre jugement par trop de reserve & trop d'affectation de modestie à leur égard, c'est assés de marquer du respect pour leur nom & de la civilité pour leurs personnes. Quand on se croit obligé de se départir de leurs sentimens, il faut, dit-il, dorer & parfumer ses objections. On peut se séparer de ses Maîtres quand il s'agit de suivre la Vérité qui nous entraîne ailleurs, mais il faut prendre congé d'eux de bonne grace & toujours avec des protestations de fidélité pour l'avenir.

C'est une honnêteté de bien-séance qui a passé pour une espèce de devoir en toutes sortes de tems, & ceux même que nous comptons aujourd'hui parmi les Anciens nous ont appris cette maxime comme la pratiquant eux-mêmes envers ceux qu'ils consideroient comme des Anciens à leur égard. (1) Et ce qui doit nous déterminer le plus à prendre le parti d'une conduite si raisonnable & si juste, c'est que les Anciens eux-mêmes ont bien vû qu'ils ne pouvoient porter les choses à leur perfection. Ils ont même reconnu que la connoissance des choses qui leur étoient inconnuës étoit réservée aux siècles postérieurs, (2) & que l'industrie des hommes, le tems, l'usage, & l'expérience découvroient une infinité de

1. *Veteres cum excusatione audiendi sunt.* Seneca Lib. 6. quæstion. natural. cap. 5.

2. *Multa seculis tunc futuris cum memoria nostri exolverit reservantur.* Senec. Quæstion. nat. Lib. 7. cap. 3.

Veniet tempus, quo ista quæ nunc latent, in lucem dies.

de choses qui leur étoient cachées, comme II. PART.
l'a prévu Sénèque en plus d'un endroit CH. I.
de ses Ouvrages.

Cependant cette persuasion ne les a point découragés, & ne les a point rebutés, ils n'ont point laissé de travailler pour notre service, & nous ne saurions nier sans ingratitude que nous ne leur ayons les premières obligations de nos études & de nos connoissances.

Mais si leurs fautes méritent d'être excusées & respectées même pour leur vieillesse, & pour cette espèce d'immortalité qu'elles ont acquise, on ne doit pas pour cela les justifier, & moins encore s'en faire des exemples pour défendre les nôtres. Il est vrai, disent Messieurs de l'Académie, (3) que les fautes des Anciens ne sont presque considérées qu'avec révérence, parce que les unes étant faites devant les règles, sont nées libres & hors de leur Jurisdiction, & que les autres par une longue durée ont comme acquis une prescription légitime. Mais cette faveur qui à peine met à couvert ces grands Hommes, ne passe point jusqu'à leurs successeurs. Ceux qui viennent après eux héritent bien de leurs richesses, mais non pas de leurs privilèges & les vices quelques anciens qu'ils puissent être n'autorisent pas ceux d'aujourd'hui, & ne sauroient prescrire contre la règle & le bon sens. II

extrahat & longioris ævi diligentia. Senec. Quæst. nat. Lib. 7. cap. 25. & J. Filesc. Lib. 2. select. cap. 13. pag. 382.

3. Sentimens sur la Tragi-Comédie du Cid de Corneille pag. 185. 186. de la 1. Edit.

Il faut faire une grande différence entre l'Antiquité, en ce qui concerne la Religion, & celle qui consiste dans les connoissances purement humaines. Celle-ci n'est qu'une pure nouveauté en comparaison de celle-là, & il y a presque autant à distinguer entr'elles, qu'entre l'Erreur & la Vérité, c'est-à-dire, entre la Science de l'homme & celle de Dieu.

Monfieur Fleuri dit (1) que comme la Religion Chrétienne n'est pas une invention des hommes, mais un ouvrage de Dieu, elle a eu d'abord toute sa perfection aussi bien que l'Univers; & que ce seroit une erreur détestable de croire que dans la suite des siècles on ait trouvé quelque chose non seulement pour les dogmes, mais encore touchant les mœurs & la conduite de la vie plus utile, plus sage, & plus sublime que ce que Jesus-Christ a enseigné à ses Apôtres, & les Apôtres à leurs Disciples.

On ne s'est donc pas contenté de rejeter & de condamner dans tous les âges de l'Eglise les Nouveautés que les Auteurs Hé-

1. Mœurs des Chrétiens, 1. part. num. 2. pag. 29 & 3. & num. 53. pag. 475.

2. Amad. Guimen. Opusc. pag. 191. num. 4. ¶ de l'édit. de Lyon, où ce livre fut imprimé in-4. l'an 1664. sous le nom d'*Amadeus Guimenius Lomarenfis*. Il est du P. Mathieu Moya Jésuite de Madrid, Confesseur de la Reine d'Espagne Anne Marie d'Autriche, mère de Charles II. La Sorbonne, au moment qu'il parut le censura, & le Pape Alexandre VII. qui le 24. Juin 1665. condamna cette censure, étant depuis mieux informé, condamna lui-même le livre le 10. Avril 1666. Bien des gens au

Hérétiques ont tâché d'introduire: Mais on a toujours eu grand soin de nous marquer même la préférence qu'on doit faire des Anciens Auteurs Catholiques sur les Modernes, parce qu'étant plus près de la source, on trouve incomparablement plus de pureté & plus de cette simplicité qui accompagne les vérités éternelles dans leurs Ecrits, que dans ceux des Auteurs des siècles postérieurs.

C'est ce qui a porté la sacrée Faculté de Théologie à censurer l'opinion du faux Guimenius, qui dit (2) que *toutes choses étant présentement beaucoup mieux examinées en Théologie qu'elles ne l'étoient dans les tems passés, il vaut beaucoup mieux suivre les Théologiens modernes que les Anciens Peres.* (3) C'est aussi ce qui a rendu un des plus fameux Hommes de ce siècle l'objet de la fable publique pour s'être vanté sottement de (4) *n'avoir jamais voulu employer ou perdre son tems à lire les Anciens Peres, parce que les Modernes, dit-il, ont poli avec beaucoup d'industrie &*

II. PART.
CH. I.

M. Caramuel.

reste ne distinguant point *Amadeus* d'*Amadeus*, qu'ils ont pris pour un synonyme Latin du Grec *Θεόφιλος*, ont mal à propos cru reconnoître sous ce nom le P. Théophile Raynaud.

3. Censura Sac. Facul. Theol. Paris. in Lib. cui Tit. Amed. Guim. Lomar. &c.

4. *Non multum ego temporis impendo aut perdo in Veterum Libris legendis; non quod contemniam illos, sed quod omnia quae pulchrè cogitarunt jam sint à junioribus summo studio & industriâ eliminata.* J. Caramuel. 2. part. Theol. fundam. fol. 36. n. 52.

beaucoup d'étude tout ce que ces Anciens ont pu trouver & penser de beau & de raisonnable.

Ce sentiment de l'Eglise Catholique a été combattu par plusieurs de ses propres Ecrivains depuis un siècle, qui se sont peut-être imaginé qu'ils travailleroient pour leur propre autorité, & pour leur réputation, en diminuant celle des Anciens, & en faisant leurs efforts pour rehausser & pour appuyer celle des Modernes. Mais ceux d'entr'eux qui ont voulu employer l'autorité même de quelques Anciens pour diminuer l'autorité des Anciens semblent avoir affecté de confondre l'Antiquité profane avec la Sacrée pour pouvoir raisonner & disposer de celle-ci comme de celle-là.

Ainsi le P. Poza voulant nous faire goûter la nouveauté de ses imaginations, (1) a voulu nous persuader qu'il n'y avoit point grand fonds à faire sur les Anciens par l'autorité de Senéque. Il est vrai que ce Philosophe dit, „ que la Vérité est exposée à „ tout le monde, que nul ne l'a encore occupée; que ceux qui nous ont précédé „ sont nos guides, mais que nous ne sommes pas leurs esclaves; qu'il en reste „ encore beaucoup pour ceux qui viendront après nous, que chacun aime „ mieux croire que juger..... Mais „ que

Carolus Vischius in Bibliothec. Ordin. Cisterciens. pag. 196. 197.

Nicole, sous le nom de Guill. Wendrock in Appendicib. ad not. Litter. Montalt.

1. Joan. Bapt. Poza dans la Preface de son *Elucidario*

que pour lui il ne s'attache à aucun particulier de ces grands Philosophes de l'Antiquité ; qu'il a droit d'en juger & d'en dire son avis. C'est pourquoi, qu'il avoit la liberté de suivre tantôt les sentimens de l'un & tantôt de changer quelque chose dans celui de l'autre. (2)

II. PART.
Ch. I.

Mais si Senéque a eu sujet de préférer la Raison à l'Autorité dans les choses purement humaines, & qui ne pouvoient se régler que par la Raison n'ayant point d'autre guide que la Raison : Poza qui étoit & Chrétien & Régulier ne devoit pas ignorer qu'un homme qui se mêle d'écrire dans l'Eglise des matières de la Foi pour l'instruction & l'édification des Fidèles, doit suivre l'Autorité plus que sa Raison ; & qu'en matière de Religion il n'a point pu suivre cette maxime de Senéque sans ruiner l'obéissance qui est due à la Foi & à la Tradition, qui en est un des principaux fondemens.

En user ainsi, n'est autre chose que donner à chacun la liberté d'opiner sur les points de Religion, comme les Philosophes Païens ont fait dans les matières de science & des mœurs, où ils n'ont suivi que leurs sens, leurs propres pensées, & leur lumière naturelle ; c'est traiter Saint Athanase & Saint Augustin en Théologie

com-

rium Dei-para, où il cite Senéque *de vita beata* ; c. 1. L'*Elucidarium* du P. J. B. Poza, Jésuite, Professeur en Théologie au Collège d'Alcala, fut imprimé in-4. à Lyon 1627.

2. L. Ann. Senec. Epistol. 33.

comme nous ferions Platon & Aristote en Philosophie.

Cet Auteur a fait le même abus d'une assez belle pensée de Lactance, qui dit que
 „ ceux-là se privent eux-mêmes de la sa-
 „ gesse qui se laissant mener par les autres
 „ comme des bêtes, reçoivent sans discernement
 „ tout ce que les Anciens ont inventé. Que ce qui les trompe, c'est le
 „ nom d'Anciens, s'imaginant ne pouvoir
 „ pas être plus sages qu'eux, parce qu'ils
 „ sont venus après eux, & qu'on les appelle
 „ Modernes..... Que Dieu a distribué la
 „ sagesse à tous les hommes selon leur
 „ portée, & que ceux qui nous ont précédé
 „ dans le tems ne nous précédent pas
 „ pour cela dans la sagesse, parce qu'étant
 „ donnée également à tous les hommes,
 „ ceux qui sont venus les premiers ne la
 „ peuvent pas ôter aux autres. (1)

Mais qui ne voit que Lactance n'en veut qu'à ceux qui se laissent aller aux coutumes & aux traditions humaines au préjudice de la vérité manifeste, ou qui sont trop crédules & trop timides dans la recherche des choses naturelles qui dépendent de la Raison?

Quelques-uns de ces Théologiens Modernes qui ont pensé réduire la Morale Chré-

1. *Sapientiam sibi adimunt qui sine ullo judicio inventa majorum probant, & ab aliis pecudum more ducuntur. Sed hoc eos fallit quod majorum nomine posito, non putant fieri posse ut ipsi plus sapiant, quia minores vocantur..... Deus dedit omnibus pro virili petitionem sapientia nec quia nos illi temporibus, sapientia quoque antecessit.*

Chrétienne en problèmes, ont jugé à propos de mettre en question si l'on doit préférer les Anciens Peres & Docteurs de l'Eglise aux nouveaux Ecrivains & Docteurs de l'Ecole. (2)

II. PART.
CH. I.

Azor veut que les opinions de ces Ecrivains nouveaux des derniers tems aient autant de poids & de crédit que les sentimens des Anciens & des Peres de l'Eglise, de forte que si les Peres l'emportent quelquefois sur les Auteurs Modernes, ceux-ci l'emportent aussi souvent sur les Peres : & que „ *quand les opinions des uns & des autres sont égales en elles-mêmes, quoiqu'on préfere souvent celles des Anciens à celles des Nouveaux il n'y a point de Loi ni de raison assez forte pour obliger à la préférer toujours.* (3)

Cette décision a paru d'une conséquence dangereuse, en ce qu'il semble ôter l'obligation de s'affujettir aux sentimens des saints Docteurs de l'Eglise, qui ne disent dans les choses importantes que ce qu'ils ont appris d'elle, & donner la liberté de les suivre ou de ne les suivre pas. Car selon cette maxime il pourroit être permis de suivre toujours les nouveaux & de ne suivre jamais les Peres, lorsque les raisons des Nouveaux seront aussi vrai-semblables que

cesserunt. Quæ si omnibus aequaliter datur, occupari ab antecedentibus non potest. Lactant. Lib. Divin. Institut. cap. 7.

2. Ger. de la Mor. des J. Tom. 1. L. 1. part. 2. chap. 1. art. 1. pag. 261. 262. & suiv.

3. Joan. Azor. Inst. Moral. Lib. 2. cap. 17. quest. 2. pag. 127.

que celles des Peres. Or il ne sera jamais difficile à ceux qui les jugeront par le sens humain & par la Raïson naturelle plutôt que par la lumière de la Foi de trouver des artifices pour faire paroître autant de probabilité & de vrai-semblance dans les opinions modernes que dans les sentimens des Anciens.

Les autres Défenseurs de l'autorité des Modernes (1) ont voulu user de distinction & partager le different, en disant que *la resolution des difficultés qui naissent touchant la Foi se doit tirer des Anciens: mais que celles qui regardent les mœurs & la vie des Chrétiens se doivent prendre des Auteurs nouveaux.* La distinction paroît claire, mais elle tient peut-être un peu de l'*Escobar*, & du *Casuitisme*, & elle ne lève pas entièrement tous nos scrupules.

Car, comme écrit un autre Moderne, s'il appartient aux Anciens de déterminer les questions qui naissent sur les matières de la Foi, il faut nécessairement qu'ils décident aussi les difficultés de la conscience & des mœurs, puisque les Fidèles doivent vivre par la Foi: Et si nous devons prendre des Modernes les règles des mœurs & non celles de la Foi, il faut qu'on nous donne une autre règle de notre vie que la Foi, & que la Foi ne soit plus la source & la mesure des bonnes œuvres ni le principe de

1. Valer. Reginald. præfat. iu Prax. Fori Pœnitentia. de casibus consc.

Ludov. Cellot. Lib. 8. de Hierarchia & Hierarchis cap. 16. pag. 714.

de la vie Chrétienne. (2) S'il est vrai que nous ne devons prendre des Anciens que les règles de la Foi sans celles des Mœurs, la Foi que nous recevons d'eux sera morte & stérile: si les Nouveaux ne nous donnent que les règles des Mœurs sans celles de la Foi, notre vie quelque bonne qu'elle paroisse ne sera que Païenne.

II. PART.
CH. L

Mais il est fort inutile de nous embarrasser d'une décision qui passe pour erronée, & qui est rejetée de l'Eglise. Et quand nous n'aurions pas d'autres motifs pour nous porter à préférer les Anciens aux Modernes en tout ce qui concerne la Religion, & pour nous attacher inviolablement aux décisions de ces premiers: l'incertitude, l'embarras, l'inégalité, la témérité & les contradictions qui se rencontrent dans plusieurs de ces Théologiens modernes, & particulièrement des nouveaux Docteurs de la Probabilité nous y obligeroient assés d'ailleurs.

L'Auteur de la Recherche de la Vérité fait sur la conduite & sur les sentimens de ces Modernes une reflexion qui est d'autant moins à mépriser qu'il n'est ni le seul ni le premier qui l'a faite. (3) Il dit „ qu'il „ lui semble que ce sont d'ordinaire ceux „ qui crient le plus contre les Nouveautés de Philosophie qu'on doit estimer, qui favorisent & qui défendent „ même plus opiniâtement certaines Nouveautés „ veau-

2. Mor. des J. T. 1. L. 1. p. 2. chap. 1. art. 1. pag. 269. 270.

3. Malebr. Rech. de la Ver. 2. Part. du Liv. 2. chap. 5. pag. 222.

„ veautés de Théologie qu'on doit détes-
 „ ter. Car ce n'est pas, dit-il, leur lan-
 „ gage qu'on n'approuve pas, tout inconnu
 „ qu'il ait été à l'Antiquité, l'usage l'au-
 „ torise: ce sont les erreurs qu'ils répan-
 „ dent ou qu'ils soustiennent à la faveur de
 „ ce langage équivoque & confus. Que
 „ ce sont principalement ces sortes de gens
 „ qui s'éfarouchent si on parle en Philoso-
 „ phie autrement qu'Aristote, & qui ne
 „ se mettent point en peine si on parle en
 „ Théologie autrement que l'Évangile, les
 „ Pères & les Conciles.

Il nous est sans doute fort peu important
 & peu nécessaire de savoir ce que les an-
 ciens Philosophes Païens ont cru des points
 qui regardent l'essence & l'existence de
 Dieu, la beatitude de l'homme, l'immor-
 talité de l'ame & toute la Morale qui dé-
 pend de la véritable Théologie, quoiqu'il
 soit très-important & très-nécessaire de sa-
 voir que Dieu existe, qu'il fait notre bea-
 titude, que l'ame est immortelle, & que
 toute la Morale ne consiste que dans le
 véritable culte de Dieu. Cependant il s'est
 trouvé un fort grand nombre de Savans,
 (1) qui se sont mis plus en peine de sa-
 voir, par exemple, le sentiment d'Aristote
 sur l'immortalité de l'Âme que la vérité de
 la chose en soi, & on en a vû même qui
 ont

1. Le même pag. 217. & 221. &c. ¶ Le P. Mal-
 lebranche dans l'endroit ci-dessus allégué se conten-
 te de dire que le principal but de Pomponace a été
 de montrer qu'Aristote a cru que l'ame étoit mortel-
 le, quoique (devoit ajouter le P. Mallebranche) il
 ait témoigné que son intention étoit purement de prou-
 ver

ont fait des Ouvrages exprès (2) pour expliquer ce que ce Philosophe en a écrit, & qui n'en ont pas tant fait pour savoir ce qu'il en falloit croire.

S'il y a une infinité de choses dont la connoissance est inutile, & qui ne sont que de l'invention de l'esprit humain, il est par consequent encore plus inutile de rechercher & de savoir ce que les Anciens en ont cru. „ Mais dans les questions de la „ Foi ce n'est pas un défaut de chercher „ ce qu'en a cru, par exemple, Saint Augustin ou quelque'autre Pere de l'Eglise, „ ni même de travailler avec soin pour découvrir si Saint Augustin a cru ce que „ croyoient ceux qui l'ont précédé, parce „ que les choses de la Foi ne s'apprennent „ que par la Tradition, & que la Raison „ ne peut pas les découvrir. La créance „ la plus ancienne étant la plus vraie, il „ faut tâcher de savoir laquelle l'est en effet, & on ne le peut faire qu'en examinant le sentiment de plusieurs personnes „ qui se sont suivies dans différens tems.

„ Mais les choses qui dépendent de la „ Raison leur sont tout-à-fait opposées, & „ il n'est pas si nécessaire de se mettre en „ peine de savoir ce qu'il en faut croire.

„ En matière de Théologie on doit aimer „ l'Antiquité parce qu'on doit aimer „ la

ver qu'à s'en tenir aux termes d'Aristote on ne pouvoit conclurre rien de certain pour la mortalité, ni pour l'immortalité de l'ame.

(2) Petrus Pomponatius en a fait un pour montrer qu'Aristote a cru l'ame mortelle.

„ la Vérité, & que la Vérité se trouve dans
 „ l'Antiquité. Il faut que toute curiosité
 „ cesse lorsqu'on tient une fois la Vérité.
 „ Mais en matière de Philosophie on
 „ doit au contraire aimer la nouveauté par
 „ la même raison qu'il faut toujours ai-
 „ mer la Vérité & la rechercher par tout où
 „ elle se peut trouver. Si l'on croyoit
 „ qu'Aristote & Platon fussent infallibles,
 „ il ne faudroit s'appliquer qu'à les enten-
 „ dre, mais la Raison ne permet pas qu'on
 „ le croye. La Raison veut au contraire
 „ que nous les jugions plus ignorans que
 „ les nouveaux Philosophes, parce que de-
 „ puis leur tems il s'est écoulé un grand
 „ nombre de siècles qui ont donné lieu à
 „ plusieurs expériences & découvertes
 „ nouvelles ; que les nouveaux Philoso-
 „ phes peuvent savoir toutes les vérités
 „ que les Anciens nous ont laissées, & en
 „ trouver encore plusieurs autres. Mais
 „ cependant la Raison ne veut pas qu'on
 „ croye encore ces nouveaux Philosophes
 „ à leur parole plutôt que les Anciens.
 „ Elle veut au contraire qu'on les exami-
 „ ne sans se préoccuper ridiculement de
 „ leur science ni de leurs qualités d'es-
 „ prit. (1)

C H A-

1. Idem ibid.
2. S. Basil. de legendis Libris Gentil. oration.
- S. Greg. Nazianzen. in oration. de laudibus Basi-
 lii Magni.
- Clem. Alexandr. Origen. Arnob. Laët. & aliorum
 exempla.
- S. Augustin. Lib. 2. de doctrin. Christiana, cap.
 18. 29, & 40.

*Préjugés des Auteurs Ecclésiastiques
& Profanes.*

Puisque le Préjugé où étoient plusieurs des Chrétiens de l'Eglise Primitive, à l'égard des Livres des Païens est effacé depuis fort long-tems, il est assés inutile de faire voir quel en étoit le fondement, & en quoi consistoit le danger que l'on y trouvoit pour les nouveaux Convertis, lorsqu'ils étoient encore assiégés de Païens qui tâchoient en toute occasion de leur faire valoir les beautés de leurs Poètes & de leurs Philosophes.

Ce seroit aussi d'un autre côté faire perdre le tems au Lecteur, si pour lui faire voir l'utilité qu'on peut retirer des Livres des Gentils, on se mettoit en devoir de lui repeter ici tout ce qu'il peut en avoir lu ailleurs (2) soit dans les Ecrits des anciens Peres de l'Eglise qui en ont fait eux-mêmes un excellent usage, autant pour le reglement de leurs mœurs, que pour combattre le Paganisme; soit dans les Traités particuliers que plusieurs Modernes ont fait sur ce sujet. (3)

A

S. Cyrill. Alex. Lib. 6. contra Julian. Apostat. ad text. 4.

Petri Blesens. Epistol. 8. Item Epistol. 91.

3. Claud. Espenceaus Tract. de profectu ex Lib. Gentil.

Joan. de Marchepallio disput. de citandis impunè à Concionatore legibus civilibus, id est, Literis paganis. ¶ Baillet après Claude Despence qui est à

A l'égard des Livres des Chrétiens, les Gentils s'étoient étrangement préoccupés contre ceux des trois ou quatre premiers siècles de l'Eglise. Ils s'étoient sottement imaginé que nos Ecrivains ne pouvoient être que des ignorans, parce qu'ils ne voyoient presque aucun de leurs prétendus Savans embrasser la Religion Chrétienne, qu'ils savoient être ennemie de l'orgueil & de l'enflure que produit la vanité des Sciences humaines. Et sur la foi des plus médifans de nos ennemis tels qu'étoient Celse, Porphyre, & l'Empereur Julien, ils publioient par tout que l'Eglise de Jesus-Christ n'avoit produit aucun Philosophe, aucun Orateur, aucun Docteur; qu'on n'y cultivoit point l'Eloquence ni les autres Arts ni les Sciences, & qu'on ne remarquoit qu'une simplicité grossière en tout ce qui étoit sorti de la plume des Auteurs Chrétiens depuis l'établissement de la Religion.

Ce fut pour détromper le Public de cette erreur que Saint Jerôme entreprit d'écrire son Livre des Ecrivains Ecclesiastiques, comme il le témoigne lui-même à Dexter, (1) & il fit bien voir par ce grand nombre de savans & de saints Docteurs dont il a fait le

la tête des Auteurs ici allégués, y en ajoute un dont il a défiguré le nom & le furnom, parce que l'ayant trouvé apparemment cité par abréviation *J. de Marchepal*, il a cru que le nom de cet Auteur étoit *Joannes de Marchepallio*, au lieu que c'est *Jacobus de Marchepallu* Cordelier qui écrivoit l'an 1525. ou 30.

Clavigny de Sainte-Honorine. chap. 1. du discern. & de l'usage des Livres suspects.

le Catalogue, que notre Religion loin de
condamner ou de négliger les Sciences &
les Arts, favoit au contraire en purifier &
sanctifier l'usage, qui ne pouvoit pas être
excellent dans la mauvaise Religion.

II. PART.
CH. II.

Il faut reconnoître de bonne foi que la
pureté du discours paroît plus altérée dans
la plûpart des Ecrits des Auteurs Ecclesia-
stiques que dans ces Auteurs Classiques des
Grecs & des Romains qui ont écrit lors-
que leurs Republics & leurs Langues
étoient les plus florissantes. Mais on doit
faire réflexion sur les desseins de Dieu pour
l'établissement de son Eglise, & considerer
que ceux qui auroient pu écrire avec toute
la pureté & tous les ornemens de leur Lan-
gue ont suivi l'Esprit de Dieu qui ne vou-
loit pas qu'on donnât par cette affectation
la moindre occasion de croire que l'élo-
quence & l'artifice des raisonnemens hu-
mains eussent contribué la moindre chose
à la conversion des Peuples & à l'affermis-
sement de la véritable Religion.

D'ailleurs la beauté du langage étoit
comptée parmi la plûpart des Chrétiens de
l'Eglise Latine pour une de ces vanités du
siècle auxquelles ils devoient renoncer, &
nous avons un bel exemple de ce renonce-
ment

Theoph. Rayn. Erotem. 11. integro part. 1. pag.
183.

Anton. Possevin. Biblioth. Select.

Voyés encore la plûpart de ceux qui ont traité de
la manière d'étudier & de lire les Livres.

1. S. Hieronym. Præfat. ad Dextrum, Lib. de Vir-
tutibus.

ment volontaire dans les Ecrits de Saint Augustin, qui, comme nous l'avons déjà remarqué, avoit affecté en plusieurs occasions de négliger son stile, méprisant la réputation de bien parler pour s'accommoder à la portée des Peuples auxquels il vouloit se rendre utile.

Après tout, nos Critiques dégoûtés devroient considerer que les Ecrivains Ecclesiastiques n'auroient pas pû se garantir quand ils l'auroient voulu de la décadence de la belle Latinité, qui étoit universelle dans l'Empire, lorsqu'il a plû à Dieu de les faire naître dans l'Eglise. Et s'ils n'ont le goût entierement dépravé, ils doivent reconnoître que les Ecrivains Chrétiens n'ont été inférieurs à aucun des Auteurs Païens de leur tems, même pour la beauté du stile & de l'expression.

Le stile de Tertulien, de Saint Cyprien, de Minutius Felix, de Lactance, de Saint Jérôme, de Saint Sulpice Severe, &c. vaut bien sans doute celui d'Apulée, d'Aule-Gelle (1), de Capitolin, de Lampridius, de Spartien, de Macrobe, &c. Les plus judicieux Critiques ont crû trouver même l'air & le stile de César dans Saint Cyprien; celui de Cicéron dans Lactance; & celui de Salluste dans Saint Sulpice Severe. Et qui doute que tous ces grands hommes de la Gentilité dont nous estimons si fort les Ecrits, n'eussent été autant & peut-être plus embarrassés que nos Auteurs Ecclesiastiques pour bien parler, s'ils avoient vécu dans le même tems.

Mais

1. ¶ L'usage est pour Aulu-Gelle.

Mais si l'Eglise a voulu montrer dans ses II. PART.
CH. II.
Ecrivains de la Langue Latine qu'elle n'avoit aucun besoin de l'éloquence humaine, & qu'elle se foucioit peu de la pureté & des ornemens du discours en comparaison de la pureté du cœur & des ornemens de l'ame: Elle a bien sù faire voir dans ceux de la Grece que ce n'étoit ni par impuissance ni par aucun effet de quelque mauvais goût qu'elle en usoit de la sorte. Les anciens Auteurs Grecs de la Gentilité, sans en excepter ceux même qui ont porté la Langue Attique au comble de sa gloire & de sa perfection n'ont rien eu au-dessus des Peres de l'Eglise Greque, soit pour la force & la beauté du stile, soit pour la majesté & la délicatesse des manières.

Nous pouvons hardiment oposer à Platon, à Demosthene & à Isocrate, Saint Basile le Grand, Saint Gregoire de Nazianze, & Saint Jean Chrysostome. (2) Personne ne niera que Prohæresius qui professoit publiquement l'Eloquence au quatrième siècle effaçoit généralement tous les Philosophes, les Rheteurs & les Sophistes Paiens de son siècle. Et quoique la plûpart de ceux-ci s'attachassent particulièrement à l'étudier & à l'imiter, on fait qu'il avoit lui-même si peu d'attache à sa profession glorieuse, que bien que Julien l'Apostat l'eût excepté nommément de la défense qu'il fit à tous les Professeurs Chrétiens d'enseigner, pour le distinguer & faire honneur à son mérite, il aima mieux faire voir qu'il

2. Budæus, Lancelot, & alii Critici passim.

qu'il estimoit moins la gloire que lui avoit acquise l'éloquence séculière dont il étoit appellé *le Roi*, que l'avantage d'être Chrétien qui lui donnoit lieu de prendre sa part de la persécution dont ce Prince vouloit le priver. (1)

Depuis le rétablissement des belles Lettres dans l'Europe, il a falu faire ce semble une nouvelle distinction entre les Ecrivains Profanes & les Ecclesiastiques, quoique tous fissent profession du Christianisme. Les premiers sont ceux qui paroissent n'avoir presque point ambitionné d'autre gloire que celle de faire revivre la Gentilité dans leurs Ecrits, de parler & d'écrire à la Paienne en toute rencontre, d'imiter jusqu'aux défauts des Anciens, & de s'affujettir comme des esclaves à toutes leurs manières, sans avoir égard aux circonstances des tems, des lieux, des personnes

1. S. Hieron. Chronic. Eunapius de vit. Sophist.

2. Politien. ap. Bibliograph. curios. pag. 53.

N. B. J'ai compris Politien parmi les Ridicules scrupuleux qui n'osoient lire l'Ecriture-Sainte, de peur de gâter leur beau Latin, quoique je ne l'aye nommé que dans la Citation, ayant suivi quelques Auteurs Allemands, Espagnols & François: Mais Politien dans sa 10. Epître du 4. Livre, dit lui-même qu'il expliquoit publiquement l'Ecriture-Sainte durant le Carême. C'est ce que Barthius a remarqué aussi au 47. Livre de ses Adversaires, chap. 5. col. 2193. Consultez Melanchthon, Vivès, Du Pleissis-Mornay, &c. ¶ L'Auteur dans la note relative au chiffre 2. ayant sur la foi d'Hallervord Collecteur d'un mauvais catalogue intitulé *Bibliothèque curieuse*, fait à Politien l'injure de le marquer comme un de ces ridicules scrupuleux qui n'osoient lire l'Ecriture de peur de gâter leur beau Latin, s'en est retracté sur ce que Politien

nes & de l'état présent des choses de leur siècle. Les derniers sont ceux qui ont fait un choix judicieux des choses que les anciens Païens ont écrites, & qui se pouvoient apliquer à l'usage du tems auquel ils écrivoient; qui n'ont point fait difficulté d'employer des termes Ecclesiastiques pour exprimer des choses purement Ecclesiastiques, & qui par leur conduite ont montré aux autres les règles de bon sens, & l'Art de la véritable Eloquence.

On peut mettre au rang des premiers tous ces ridicules scrupuleux qui n'osoient lire l'Ecriture Sainte de peur de gâter leur beau Latin. (2) Ceux qui empêchoient leurs amis de lire les Epîtres de Saint Paul pour le même sujet, non contents de ne les pas lire eux-mêmes, & qui les traitoient de *petites Lettres de néant*, (3) tout revêtus qu'ils fussent eux-mêmes de la Pourpre

Epistolaccias.

litien Epître 10 dit lui-même qu'il expliquoit publiquement l'Ecriture Sainte durant le Carême. Pour moi je crois que ce qu'en faisoit Politien n'étoit que pour remplir par manière d'acquit sa fonction de Théologal de l'Eglise de Florence, & que sur l'article des mœurs étant un homme notoirement fort décrié, il peut très-vrai-semblablement ne s'être pas beaucoup appliqué à lire l'Ecriture, non pas dans l'apprehension puérile de gâter son beau Latin, mais par le peu de goût qu'il avoit pour cette lecture, ce qui rend assez croyable ce qu'ont là-dessus rapporté de lui Vives & Melanchthon, Ecrivains qui n'ont jamais passé pour médifans & qui étant voisins de ce tems-là pouvoient savoir la chose par tradition.

3. ¶ Il est vrai, comme le remarque Ménage Tom. 1. de l'Anti-Baillet c. 8. qu'*Epistolaccias* en Italien signifie proprement *une grande vilaine Epître*, & qu'*ainsi*

pre Ecclesiastique. (a) (1) Ceux qui ne vouloient pas seulement souffrir la vûe d'aucun Livre de notre Religion, pour ne se point donner d'impressions étrangées & impures, à leur avis, & qui fussent capables de deshonorer ou d'alterer la connoissance qu'ils avoient des Antiquités Romaines & Profanes. (2) Ceux qui aimoient mieux dire leur Breviaire en Grec, que de suivre leurs regles ordinaires & d'imiter leurs Confreres, quoi qu'ils fussent Réguliers,

qu'ainsi Baillet traduisant *Epistolaccias* par de petites Lettres de néant, n'a pas bien exprimé l'idée que donne la terminaison *accio & accia*.

(a) Quand Konigius & Scipio Gentilis font appeler par le Cardinal Bembo les Lettres de S. Paul, *epistolaccias*, ils ne prétendoient pas qu'il les regardoit comme de petites Lettres de néant. Car tous les mots Italiens terminés en *accio & accia*, *chiesaccia*, *capellaccio*, *cavallaccio*, *libraccio*, &c. sont des augmentatifs qui marquent une étendue déplaisante, & non pas une petitesse. (Anti-Baillet, Tome I. pag. 36.)

I. Petr. Bemb. Cardinal. apud Scipion. Gentil. in Comment. in Epist. Pauli ad Philemonem, pag. 40. & apud Konigium Bibl. V. & N. ¶ Ce sont les paroles de Baillet copiées d'après Konig, où il a trouvé au mot *Bembus*, la citation du passage de Scipio Gentilis. Bayle qui auroit voulu là-dessus un garant plus ancien que Gentilis, mort l'an 1616. 69. ans après le Bembo, témoigne n'en avoir pu trouver d'antérieur à Lansius. En quoi il s'est terriblement équivoqué, ne s'étant pas aperçu que celui-ci se fonde expressément sur Gentilis, auquel il avoit alors notoirement survécu, puisque dans l'édition même de l'ouvrage que Bayle cite de ce Lansius, il se trouve une Epître de ce dernier datée de 1620. & par conséquent postérieure de 4. ans à la mort de Gentilis. L'Auteur que Bayle suivant son principe pouvoit raisonnablement présumer avoir le premier attribué, quoique sans preuve, ce prétendu fait au Bembo, est un

liers, pour ne point infecter leur beau stile prétendu par le mauvais latin de la Bible & de l'Office de l'Eglise. (3) Ceux enfin qui ayant oui dire que Saint Jérôme lisoit encore avec assiduité dans sa dernière vieillesse les Comédies de Plaute, & que Saint Chrysostome avoit ordinairement un Aristophane sous le chevet de son lit, se sont peut-être imaginés qu'il leur suffisoit d'imiter ces Saints par cet endroit pour satisfaire aux obligations du Christianisme, &

II. PART.
CH. II.

un Théologien Protestant nommé Victorin Strigelius, né l'an 1524. vingt-trois ans avant la mort de Bembe arrivée en 1547. Bembus, dit-il, dans l'explication du Pseaume 4. *qui postea Cardinalis factus est, cum ad Sadoletum venisset, & eum in enarratione Epistola ad Romanos aliquid operæ collocare intellexisset. Omitte, inquit, has nugas, non decent gravem virum tales ineptia.* Bayle, par une continuation d'erreur, faute d'avoir sù que ces paroles étoient de Strigelius, les a rapportées comme d'un Gregoire Michel qui se les est appropriées dans une de ses notes sur la traduction Latine qu'il donna des Curiosités inouïes de Gaffarel en 1676. plus de cent ans après l'impression du livre de Strigelius sur les Pseaumes.

2. Ger. Joh. Voss. de Hist. Lat. & alii passim. de Pomponio Læto. ¶ Ceci regarde Pomponius Lætus fameux Professeur en humanités à Rome vers la fin du quinzième siècle. L'idée qu'en donne ici Baillet est tirée de ce que Vossius en a compilé au 3. livre de ses Historiens Latins chap. 8. Elle est un peu outrée, comme je pourrai le faire voir dans une Dissertation expresse sur ce Pomponius. Elle est imprimée au tom. 2.

3. De Joan. Petro Maffejo Soc. J. id retulere. ¶ Scioppius pag. 60. de son *Judicium de Stylo Historico*, dit qu'on lui avoit certifié la chose; par où l'on voit que la pratique du P. Maffée ne s'accordoit guère avec celle de Pomponius Lætus, qui de peur de gâter son Latin, ne voulut point apprendre le Grec,

& qui ont fait toute leur étude dans les sujets même de Religion, de ce qui ne seroit à ces Saints que d'une récréation innocente pour se délasser de leurs fatigues (1)

Le Préjugé n'est pas plus favorable pour ceux de nos Ecrivains qui se sont jettés dans une extrémité opposée à celle de ces Chrétiens profanes dont on vient de parler. Car s'ils ont eu raison d'un côté de juger que des sujets purement Chrétiens ne peuvent être que deshonorés par le mélange des Fables Paiennes & par les manières qui étoient de l'usage de l'idolâtrie ancienne, ils ont eu grand tort de l'autre de s'imaginer que les matières de notre Religion puissent être embellies par de nouvelles fictions, en introduisant le mensonge & la fable dans les choses où la vérité doit paroître toute nuë. C'est de cette nouvelle licence que nous sont venus tant de mauvais Ouvrages de Poësie sainte, ces Romans

1. Ol. Borrichius de Poëtis pag. 34.

Item Tan. Fabr. &c.

N.B. J'ai dit que Saint Jérôme se plaisoit encore dans sa vieillesse à la lecture de Plaute, & Saint Chrysostome à celle d'Aristophane. Le premier point n'est contesté de personne; mais le second n'a pas la même évidence, & je serois volontiers de l'opinion de Monsieur le Fèvre de Saumur qui le met parmi les choses de peu de fondement. ¶ Tannegui le Fèvre donna en François dans un petit volume imprimé l'an 1665. les Vies des Poëtes Grecs en abrégé. Là dans celle d'Aristophane il rejetta comme fabuleux ce qu'on disoit de la coutume qu'avoit S. Chrysostome de mettre sous son chevet les Comédies de ce Poëte, afin qu'au moment que l'envie de les lire le

mans spirituels & toutes ces Histoires for-
gées à plaisir, ou pour épouvanter le pé-
cheur, ou pour repaître les simples de pro-
diges & de miracles faux ou d'événemens
surprenans, & pour les entretenir dans une
piété grossière. C'est en vain, dit le Poëte
(2) que tous ces pieux inventeurs de nou-
velles fictions,

II. PART.
CH. II.

Pensent faire agir Dieu, ses Saints & ses Pro-
phetes,

Comme ces Dieux éclos du cerveau des Poë-
tes:

Mettent à chaque pas le Lecteur en Enfer:

N'offrent rien qu'Astaroth, Belzebud (3), Lu-
cifer.

De la foi d'un Chrétien les mysteres terribles
D'ornemens égayés ne sont point susceptibles.

L'Evangile à l'esprit n'offre de tous côtés

Que pénitence à faire, & tourmens mérités :

Et de leurs fictions le mélange coupable

Mé-

prenoit, il fût en état de la satisfaire. Ménage en-
suite a remarqué dans la Préface de la seconde par-
tie de ses Observations sur la Langue Françoisse, & à
la fin du chap. 113. de son Anti-Baillet Tom. 2. pag.
48. que c'étoit Alde Manuce l'ancien qui dans l'E-
pitre dédicatoire de son édition d'Aristophane avoit
le premier avancé ce conte touchant S. Chrysosto-
me. Voila comment cette tradition, qui a régné
près de deux siècles, s'est introduite; Et ce qu'il est
à propos de savoir pour s'en desabuser.

2. Despreaux de l'Art Poétique Chant III. v.
195. & suiv.

3. ¶. C'est régulièrement *Beelzebub* qu'il faudroit
écrire. Les Grecs ont écrit *Beelzeboul*. En François
le meilleur seroit d'écrire *Belzébut*, ou même simple-
ment *Belzébu*.

Même à ses vérités donne l'air de la fa-
ble

- (I) Il ne faut point parmi les ridicules songes
Du Dieu de vérité faire un Dieu de men-
songes.

Ces fortes d'Ecrivains, & sur tout ces
faiseurs de contes devots & de fausses His-
toires ont fait à l'Eglise un tort peut-être
plus considérable qu'on ne se l'est imaginé
d'abord, lorsqu'on a cru pouvoir tolerer
leur licence. Car outre qu'ils abusent de la
simplicité & de la crédulité de la populace
qu'ils jettent dans l'erreur, c'est qu'ils don-
nent lieu aux libertins de douter des véri-
tés plus importantes, & de les confon-
dre malicieusement avec ces fortes de
fictions.

CHAPITRE III.

*Préjugés de la dignité & de la qualité des
Auteurs.*

Q UOIQUE la République des Lettres ne
reconnoisse point d'autre qualité ni
d'autre dignité dans les jugemens qu'elle
porte des Ecrivains que celle d'Auteur, &
qu'elle fasse profession de ne point consi-
derer davantage les Têtes couronnées ni les
autres personnes les plus qualifiées, que
celles qui passent pour les dernières &
les plus basses sur les rangs établis dans
le

I. ¶ Le Poëte ayant été repris de la mauvaise cé-
sura

le monde: il faut reconnoître néanmoins qu'on n'y est pas entièrement libre de préjugé sur ce point, & que l'on ne laisse pas de mettre quelquefois autant de distinction entre les Livres des uns & des autres, qu'il y en a entre leurs personnes. Car si on excepte une certaine engeance de Critiques qui font profession de n'épargner personne, & de jeter la dent sur toutes choses; & qui semblent faire tous leurs délices de la malignité & du plaisir avec lequel ils tâchent de rabaisser & d'humilier ceux qui dans le monde sont élevés au-dessus des autres: il n'y a presque personne qui ne se sente porté à distinguer les Ouvrages des Grands d'avec les autres. On y attache souvent une idée de grandeur plutôt qu'à ceux des autres, soit à cause que l'on a bonne opinion de l'éducation & des études des Grands que l'on suppose ordinairement avoir été plus excellentes que celles du commun des hommes; soit à cause que l'on s'imagine que leur qualité, ou leur dignité les mettant dans des engagements qui leur font regarder les autres sous leur dépendance ou sous leur conduite, leur donne aussi plus d'élévation, de capacité & d'étendue d'esprit; soit enfin parce que le besoin continuel que ceux qui se mêlent de juger des Livres ont des Grands aussi-bien que les autres, plie insensiblement leur ame au respect & à l'estime pour leurs Livres aussi-bien que pour leur état.

Mais

sure de ce vers l'a ainsi refait:

Et fabuleux Chrétiens n'allons point dans nos songes,

Mais lorsque le Préjugé de l'estime que nous faisons des Ouvrages des Grands n'a de fondement que sur ce dernier motif, il ne dure guères plus que la vie de l'Auteur pour l'ordinaire, ils sont traités comme les autres lorsque la mort les leur a rendus égaux, & qu'on n'a plus rien à espérer ni rien à craindre de leur part dans le monde.

Le peu de certitude & le peu de justice qu'il y a dans cette sorte de Préjugé vient moins de l'erreur de l'esprit que de la corruption du cœur, parce que ceux qui n'ont que des aprobations & des éloges à donner aux Auteurs dans les Ouvrages desquels ils ne considèrent que la qualité & le crédit, font plutôt le personnage de lâches flatteurs que celui de Critiques sincères. Et s'il ne se trouve point dans ces derniers siècles de Denis qui veuillent faire les Tyrans dans la République des Lettres, on peut dire qu'il se trouve encore moins de Philoxènes qui osent seulement témoigner quelque indifférence pour une mauvaise pièce, ou douter devant ces Auteurs de l'excellence de ce qui ne leur paroîtroit que très-médiocre chez eux, ou dans le conseil de liberté qu'ils ont coutume de tenir avec leurs amis particuliers.

Ainsi comme on est persuadé que c'est une chose assés rare de ne point confondre le

1. ¶ Gilles le Maître mort le 5. Décembre 1562.
- On

le respect qui est dû à la qualité d'un Auteur avec l'estime qui est due à son mérite, il y a moins lieu de s'étonner que la plupart des jugemens qu'on a fait de leurs Ecrits pendant leur vivant passent pour très-suspects.

II. PART.
CH. III.

Il ne laisse pas d'y avoir souvent des rencontres où la qualité d'un Auteur peut donner un prétexte raisonnable & un fondement plausible au préjugé qu'on se forme de son Ouvrage, lors principalement que cette qualité consiste dans une dignité, dans une charge, ou dans un emploi qui suppose de la suffisance & de l'habileté pour pouvoir s'en acquitter conformément aux obligations qui y sont attachées.

Tels sont particulièrement les Magistrats & les Prélats, sur tout quand ils écrivent sur des sujets qui concernent leur état & leurs fonctions. Mais dès qu'ils sortent de leur sphere & qu'ils écrivent sur des choses qui ne sont plus de leur ressort & de leur juridiction, on peut dire, sans diminuer rien du respect qui est dû à leur grandeur, qu'ils sont censés déchus de ce privilège de n'être pas jugés, ou de ne l'être que favorablement.

C'est pourquoi quand Monsieur le Premier Président (1) le Maître auroit moins bien écrit qu'il n'a fait sur les matières concernant la Jurisprudence, le préjugé lui seroit toujours plus favorable qu'à Monsieur

On a en Latin & en François son Ouvrage intitulé
Decisiones insignes, & Décisions notables.

ſieur le Premier Préſident (1) Lizet qui ſ'eſt amuſé à écrire des matières de Controverſe & purement Eccleſiaſtiques, lui qui avoit toujours été élevé dans le Barreau. Un Archevêque de Paris (2) qui a écrit de la puifſance Eccleſiaſtique, & qui a tâché d'en démêler les droits & les reſſorts d'avec ceux de la puifſance ſéculière, ſeroit bien plus excuſable & plus eſtimable, même quand il ſeroit échappé quelque choſe à ſon exactitude, qu'un Archevêque de Theſſalonique (3) qui ſ'eſt amuſé à faire de grands Commentaires ſur Homere, & dont la qualité n'a point empêché les Critiques de le traiter avec toute la rigueur qu'on aporteroit pour juger des Ouvrages d'un ſimple Grammairien ou Commentateur de Poète.

La dignité d'Evêque n'eſt pas un titre vain qui ſoit entièrement impuiſſant contre la Critique, & incapable de mettre ceux qui en ſont revêtus à couvert de la cenſure, tant qu'ils ſe renferment dans les bornes de la doctrine Eccleſiaſtique. Car ſur l'aſſurance & ſur le témoignage que nous en ont donné vingt-neuf Prélats de l'Egliſe Gallicane, conſidérables par leur ſavoir & par leur pieté, on peut dire que, *comme*
les

1. ¶ Il étoit habile dans la Jurifprudence Françoife ſur la pratique de laquelle il a écrit un livre pour l'inſtruction & déciſion des cauſes tant civiles que criminelles. Etant de premier Préſident au Parlement de Paris devenu Abbé de S. Victor, il fit imprimer divers livres de controverſe, pour leſquels les Catholiques mêmes n'eurent que du mépris. Entre
les

les Evêques sont les vrais Docteurs de l'Eglise, personne n'a droit de s'élever contre leur doctrine, à moins qu'ils ne soient tombés dans des erreurs manifestes, ou que l'Eglise n'ait condamné leurs sentimens, ce qu'elle ne fait jamais qu'avec beaucoup de circonspection: & que les Ouvrages qu'ils publient portent leur aprobation par le seul nom de leurs Auteurs (4). Comme le droit de juger tout ce qui s'écrit sur les matières Ecclesiastiques leur appartient essentiellement, ils ne reconnoissent point pour Juges de leurs Ouvrages les Censeurs particuliers, & quoiqu'ils veuillent bien soumettre quelquefois leurs écrits à leur jugement, cela ne déroge rien à la liberté & au droit qu'ils ont de pouvoir n'être jugés & censurés que par l'autorité publique de l'Eglise.

C H A P I T R E IV.

Préjugés de la Réputation & de l'Autorité d'un Auteur.

IL n'y a guères de Préjugé qui soit plus CH. IV.
général, ni peut-être plus fort sur notre esprit que celui qui nous vient de la réputation d'un Auteur. On

les Protestans qui s'en sont moqués Beze se distingua extrêmement par son Epître macaronique sous le nom de *Magister Benedictus Passavantius*, laquelle en ce genre est un chef-d'œuvre.

2. ¶ Mr. de Marca,

3. ¶ Eustathius.

4. XXIX. Prel, approb, du Rit. de Nic. Pav. Ev. d'Aler.

On a beau nous prêcher qu'il ne faut point avoir acception de personnes, qu'il ne faut point se soumettre aveuglément à l'autorité, qu'il faut moins prendre garde à celui qui écrit qu'à ce qu'on écrit, en un mot qu'il faut user de sa Raison dans les jugemens qu'on doit faire d'un Livre & qu'il ne faut point se laisser aller au tourbillon qui emporte le vulgaire. On est même assez convaincu d'ailleurs qu'il n'y a rien de plus trompeur ni souvent rien de plus mal fondé que la réputation d'un Auteur, & qu'un premier Ouvrage, qui aura peut-être saisi par surprise les approbations du Public, ne peut pas toujours servir de caution pour les suivans.

Cependant on ne se conduit presque aujourd'hui que par ce Préjugé dans l'estime que l'on fait de la plupart des Livres, & on ne s'y gouverne que sur le bruit que fait le nom d'un Auteur. On veut connoître un Auteur avant que de connoître son Ouvrage, & souvent l'on condamne ou l'on approuve un Livre qu'on n'a point lû sur l'idée qu'on s'est formée de son Auteur.

Ce n'est que par un effet de cette bizarrerie que l'on voit tant de méchans Livres en crédit, parce que le hasard y a mis leurs Auteurs, & que l'on en voit d'autres au contraire qui demeurent dans le mépris & dans l'obscurité, parce que leurs Auteurs n'ont point eu de Patrons ou de Crieurs publics pour les mettre en vogue.

Mais

Mais quelque raison que l'on ait de blâmer en général cette espèce de Préjugé, dont les Savans ne sont pas moins préoccupés que le vulgaire ; l'expérience nous fait néanmoins assés connoître qu'il n'est pas toujours déraisonnable, & qu'il est même d'une grande utilité, quand on est parfaitement informé d'ailleurs de la capacité & de la force de l'Auteur, & quand on fait quel est son crédit & le poids de son autorité dans l'Eglise ou dans le monde. C'est pourquoy si j'avois envie de m'instruire exactement de ce que je dois croire des Sibylles, de Saint Denis l'Areopagite, de la Papeffe Jeanne, des régions suburbicaires, & de tout ce qu'il vous plaira, je ne me croirois nullement blâmable de choisir parmi un si grand nombre d'Auteurs qui en ont fait des Traités singuliers, celui dont la réputation seroit plus grande & dont l'habileté seroit plus universellement reconnüe. Dans le dessein que j'aurois d'étudier Aristote, l'on me prendroit pour un fou, si pour bien entendre ce Philosophe j'entreprendois de lire les quatorze ou quinze mille Commentateurs qui l'ont expliqué chacun en leur manière, au lieu d'en choisir un petit nombre de ceux que je saurois avoir le mieux réussi sur le bruit & la réputation où ils sont parmi les Savans qui les ont lûs.

Les effets de ce Préjugé se font encore sentir tout autrement dans la manière dont on considère & dont on traite les Ouvrages des Peres de l'Eglise & des Auteurs Ecclesiastiques. Car, comme dit le Sieur de

de la Motte (1) encore qu'il semble que nous devons juger des Livres, plutôt par eux-mêmes que par le nom, la qualité & la réputation de leurs Auteurs; & que la vérité nous doive être vénérable de quelque Ecrivain qu'elle vienne; néanmoins il est souvent nécessaire & toujours utile d'examiner si les Ouvrages qu'on attribue aux Saints Peres & aux autres Auteurs dont l'autorité est en considération, sont véritablement de ceux à qui on les attribue, parce que cela sert beaucoup à l'intelligence d'un Auteur dont on ne peut d'ordinaire mieux découvrir les vrais sentimens que par la conférence de ce qu'il dit en différens Ouvrages.

C'est ce qui a porté tant d'habiles Critiques depuis un siècle à rechercher avec application les véritables Auteurs d'une infinité d'Ouvrages que l'on ne savoit à qui attribuer, ou qu'on attribuoit mal-à-propos à des Auteurs qui ont du crédit, afin de pouvoir se servir de leur autorité. C'est ce qui a porté aussi la plupart des imposteurs à supposer aux grands Hommes des Livres & des Ecrits pour tâcher de donner du cours & de la vogue à des opinions qu'ils croyoient ne pouvoir faire passer que sous quelque nom illustre dont ils savoit qu'on respectoit l'autorité.

C'est ainsi que les Hérétiques des premiers

1. Antoine Arnaud, Apologie pour les SS. Peres, Livre 1. page 1.

1. ¶. Voyez Du Pin Biblioth. des Auteurs Ecclesiasti-

miers siècles empruntoient les noms des Apôtres & des hommes Apostoliques, pour tâcher d'autoriser leurs méchans Livres & leurs rêveries; & que quelques Hérétiques modernes en ont usé quelquefois à l'égard des Peres. Il s'est trouvé même des Catholiques qui n'ont point fait de scrupule d'user de cet artifice, croyant peut-être récompenser une légère faute de mauvaise foi par la vûe de quelque plus grand bien, comme Vigile de Tapse, (1) qui n'ayant pas assés bonne opinion de lui-même, & se méfiant de sa propre autorité, crut que pour faire mieux recevoir les Ouvrages qu'il avoit faits contre les Hérétiques de son tems, il pouvoit les publier sous les grands noms de Saint Athanase & de Saint Augustin. Nous n'avons rien de plus auguste que le Nom de JESUS-CHRIST Notre Sauveur, ni rien après lui qui soit plus digne de nos respects que le Nom de la Sainte-Vierge sa mere, de sorte que nous n'aurions pas manqué de mettre au premier rang des Livres Sacrés & Canoniques les Ecrits de l'un & de l'autre si nous en avions (2). Cependant nous n'avons point fait cet honneur à la Lettre au Roi Abgare qu'Eusebe a fait passer jusqu'à nous sous le Nom du Divin Sauveur, ni à celle qui court dans le monde sous le Nom de la Sainte Vierge, comme étant écrite à
Saint

siastique des IV. & V. siècles.

2. Eusebii Histor. Ecclesiast. Libro 1, cap. 13. In Edit. Latin. Epistolar. Ignatian.

Saint Ignace d'Antioche, parce que nous sommes tout persuadés que ces deux Lettres ne sont que des productions de quelques dévots indiscrets qui ont cru pouvoir par cette pieuse fourbe se jouer tout à la fois & de la sainteté de ces Noms consacrés dans notre Religion, & de la crédulité des Lecteurs simples & incapables de discernement.

Il ne faut pourtant pas se préoccuper ni s'entêter si fort de l'autorité & de la réputation des grands Hommes, (je parle de ceux qui n'ont écrit que suivant leurs lumières naturelles) que de croire qu'ils aient été incapables de manquer ou de se tromper, & que tout ce qu'ils ont écrit soit dans sa dernière perfection.

Les plus grands Auteurs, dit Quintilien (1), ne sont pas toujours parfaitement accomplis en toutes choses, ils font quelquefois de faux pas & des chutes même, & plient sous le fardeau comme les autres. Ils accordent quelquefois quelque chose au relâchement & au divertissement de leur esprit, ils ne sont pas toujours dans la même application, ils nous laissent quelquefois des marques de leur lassitude & de leur foiblesse. Cicéron a remarqué que Demosthene

1. *Neque legenti statim persuasum sit omnia quæ magni Auctores dixerint esse utique perfecta. Nam & labuntur aliquando & oneri cedunt, & indulgent ingeniorum suorum voluptati: nec semper intendunt animum & nonnunquam fatigantur, cum Ciceroni dormire interim Demosthenes, Horatio etiam Homerus videantur. Summi enim sunt, homines tamen: acciditque iis qui quidquid apud illos reperunt*

thene s'étoit quelquefois oublié lui-même, & Horace a écrit qu'Homere s'étoit quelquefois laissé endormir sur ses Ouvrages. II. PART.
CH. IV.

Ce sont de grands Hommes, mais qui ne laissent pas d'être hommes, quelque grands qu'ils puissent être. Il arrive souvent que ceux qui prennent indifferemment tout ce qu'ils trouvent dans leurs écrits pour des loix ou des regles infailibles, choisissent ordinairement ce qu'il y a de plus mauvais pour leur usage, & que ceux qui se les proposent comme des Modèles parfaits qu'ils veulent suivre, ayant beaucoup plus de facilité pour imiter leurs vices que leurs vertus, s'imaginent sottement s'être rendus semblables à ces grands Hommes, lorsqu'ils n'ont pris que leurs défauts. On doit toujours néanmoins apporter beaucoup de modestie, de respect, & de circonspection quand on est engagé à parler de leurs manquemens, de peur que la précipitation & la témérité ne nous portent souvent à reprendre ou à condamner en eux des choses que nous n'entendons pas & qui sont au-dessus de nous. De sorte que si nous étions obligés de commettre quelque excès dans les jugemens que nous devons faire des Ouvrages de ces grands Hommes, il vau-

rorant dicendi legem putant, ut deteriora (quod facilius est) imitentur, ac se abundè similes putent si vitia magnorum consequantur. Modeste tamen & circumspecto judicio de tantis viris pronuntiandum est; ne (quod plerisque accidit) damnent quod non intelligant. Ac si necesse est in alteram errare partem, omnia eorum scripta legentibus placere quam multa displicere maluerim. Quintil. Instit. Orat. Lib. 10. cap. 1.

vaudroit mieux, à son sens, que ce fût dans l'approbation que dans la censure, & qu'on péchât plutôt par indulgence que par trop de rigueur.

CHAPITRE V.

Préjugés des Titres honorables & des surnoms donnés aux Auteurs pour marque d'estime.

SI parmi les Titres d'honneur & d'estime qu'on a donné à divers Auteurs, il s'en trouve qui puissent nous servir pour nous régler dans les jugemens que nous devons faire de leurs Ecrits, on ne peut pas douter qu'il n'y en ait aussi beaucoup qui ont imposé à la Postérité, & qui ont été souvent l'effet de l'amitié & de la faveur plutôt que de la justice. Il est difficile de croire que les premiers qui ont été honorés de ces fortes de Titres & de surnoms ne les aient pas mérités, parce que le Public ne se porte pas aisément à rien innover en faveur de personne, sans quelque puissant motif, & qu'il n'est point d'humeur à commencer ce dont il n'a point encore d'exemple sans avoir de fortes raisons.

Mais depuis que l'exemple & la coutume se sont glissés parmi les vûes du mérite, on a vû confondre un grand nombre de médiocres Savans avec ceux du premier ordre, de sorte que des Titres qui servoient d'abord à la distinction des personnes qui s'étoient élevées au-dessus des autres Ecrivains par leur savoir extraordinaire

re & par l'excellence de leurs Ouvrages, sont devenus ensuite des Titres communs & affectés à de certaines professions, dont l'acquisition n'a plus été difficile à personne.

C'est ce qui paroît particulièrement dans l'application qu'on a faite des Titres de *Théologien*, de *Sophiste*, de *Grammairien*, de *Scholastique*, de *Maitre*, de *Docteur*, & d'autres appellations qui ont passé dans la suite pour des qualités qui s'acquierent avec quelque solennité & auxquelles on a attaché des distinctions de rang, & quelquefois des privilèges & des récompenses.

§. I.

Titre de Théologien.

LE premier à qui on ait donné le Titre de *Théologien* par excellence, a été Saint Jean l'Évangéliste, qu'on a voulu ce semble préférer aux trois autres par cette qualité, par laquelle on a eu intention de reconnoître la sublimité avec laquelle il a traité de la Divinité du Verbe Éternel fait Homme, qu'il a pénétrée & qu'il nous a expliquée avec plus d'élévation & d'étendue que les autres Évangélistes. Ce surnom lui étoit déjà ordinaire du tems de Saint Athanase, (1) & d'Origène même, s'il est vrai que le Discours de la consommation du monde & de l'Ante-christ soit véritablement de Saint Hippolyte le Martyr, qui

1. Sanct. Athanas. Synopf. sac. Script. bis.

qui avoit étudié sous Clement Alexandrin avec Origéne. Car Saint Jean y est apellé seulement Saint Jean le *Théologien* & le bien aimé de Jesus-Christ (1). Et nous aurions lieu de croire que ce titre seroit aussi ancien que Saint Jean même si nous avions quelque raison probable pour nous persuader que les Lettres qui portent le nom de Saint Denis l'Areopagite fussent d'un Auteur contemporain à ce Saint Evangeliste, parce qu'il est qualifié de Jean le Théologien dans l'inscription de la dixième Lettre qui lui est adressée dans cette supposition. Mais il est très-constant que dans le quatre & cinquième siècle c'étoit le titre ordinaire par lequel on le distinguoit des autres, & dont on se servoit pour marquer le respect & l'estime particulière qu'on en faisoit, comme il paroît par Saint Cyrille de Jerusalem, Saint Epiphane, Saint Chrysostome, Saint Cyrille d'Alexandrie (2), & plusieurs autres Ecrivains de l'Eglise Grecque.

Le second à qui on ait donné par honneur

1. Sanct. Hippolyt. Mart. de Consumm. sac. & de Antichr.

2. Apud Baron. ad ann. 97. num. 12.

Sanct. Cyrill. Hierosolym. Catech. 12.

Sanct. Epiphan. Salam. hæres. 51.

Sanct. Chrysostom. proœm. in Psalm. 37.

Cyrill. Alexandr. Libro 3. de Trinitate.

3. Joan. Hierosolym. seu quis alius inter Chrysostomi Opera, Tom. 5. Orat. 5.

4. S. Simeon Abb. S. Mamant Monast. C. P. apud Dominic. Magr. in Hierolex. pag. 619.

5. Mr. Hermant, Vie de S. Basil. & de S. Gregoire de Nazianze, Tom. 2. Livre 8. chap. 21. page 123. 124.

neur le titre particulier de *Théologien* dans l'Eglise, est Saint Gregoire de Nazianze, qui l'a mérité par l'excellence de ses Ecrits en général, & en particulier pour les quatre Discours admirables qu'il a fait sur la Théologie où il prouve à fond la Doctrine Catholique sur la Trinité, & ruine tous les faux raisonnemens des Hérétiques. Et quand il est apellé par les uns le second Théologien (3), & le jeune par les autres (4), il faut entendre selon la pensée de ceux qui l'apellent ainsi, que c'est toujours par raport à Saint Jean l'Evangeliste qu'ils apelloient le premier & l'ancien Théologien. (5)

II. PART.
CH. V.

Depuis le tems de Saint Gregoire on ne voit presque personne qui ait porté en titre le surnom de *Théologien*, si ce n'est un Anglois nommé Richard Chanoine Régulier de l'Abbaye de Saint Victor de Paris qui vivoit cent ans après le célèbre Richard de S. Victor qui étoit Ecoffois (6). Quelques-uns veulent que Jean Thaulère ait porté aussi ce nom (7), mais ce n'étoit pas

¶. Ménage pag. 59. du Tom. 1. de son Anti-Baillet chap. 16. fait voir que ce n'est point S. Gregoire de Nazianze qu'on a cité sous le nom de *vetus Theologus*, mais ou Siméon Metaphraste, selon l'opinion de Joseph, Evêque de Modon, ou Siméon Prevôt de S. Mammets Xérocérque, selon celle de Leo Allatius pag. 143. de *Simeonibus*, suivi en cela par le Cardinal Bona dans sa Notice des Auteurs cités dans ses livres de la Psalmodie.

6. Joan. Pirseus, Leland. &c. de Scriptor. Angl. ad ann. 1240.

7. Ant. Possévin in Appar. sac. & Valer. Andr. in Biblioth. Belgic.

pas une appellation simple comme celle dont il s'agit ici, & ceux qui l'ont voulu honorer de leur estime particulière ne l'ont pas appelé le *Théologien* tout court, mais le *Théologien illuminé*. Enfin ce titre, d'une marque d'estime qu'il étoit auparavant, est devenu une qualité & un nom de Profession qu'on a abandonné aux Théologaux (1) des Chapitres de Chanoines &, généralement, à tous ceux qui enseignent ou qui étudient la Théologie.

§. II.

Titre de Sophiste.

LE titre de *Sophiste* étoit anciennement un préjugé avantageux de l'estime qu'on faisoit de ceux à qui on le donnoit. Il n'étoit point attaché particulièrement à la Philosophie, mais on le donnoit indifféremment à tous ceux que l'on croyoit exceller dans quelque Art & dans quelque Science

1. ¶. V. Du Cange au mot *Theologus*.

2. Suidas in Lexic. voce Sophist.

3. Jac. Ravard. in opere posthumo Lib. 2. Conjectaneor. cap. 10.

4. Suidas iterum col. 1324. & Edit. Latin. duntax. col. 911.

5. Hesych. ill. in Lexic. ¶ Il falloit citer *Hesych.* au mot Σοφιστής simplement, & supprimer cet *ill.* abréviation d'*illustris*, ou d'*illustrius*, comme parloient les Grecs, titre d'honneur d'Hesychius de Milet, qui ne doit pas être confondu avec le Grammairien Hesychius d'Alexandrie.Item Athenæus Dipnosophist. Lib. 14. ex *Æsch.* ¶. ex *Æschylo*, tout au long, parce qu'on pourroit croi-

Science que ce fut (2), selon Suidas.

II. PART.
CH. V.

Ainsi l'on trouve dans l'Antiquité des Jurisconsultes (3), des Médecins (4), des Musiciens (5), des Poètes (6), des Orateurs (7) & des Théologiens même (8), à qui on a cru faire honneur en leur donnant ce Titre glorieux comme un témoignage de l'estime qu'on en faisoit. On en qualifioit même quelquefois ceux qui se distinguoient dans le monde par leur sagesse & par leur gravité, & c'est en ce sens que Solon fut appellé *Sophiste*. (9)

Mais il semble néanmoins que ce titre ait appartenu plus spécialement aux Philosophes d'abord, & dans la suite aux Rhéteurs & aux Déclamateurs qui faisoient profession d'éloquence avec quelque extérieur de Philosophie. C'est pourquoi Saint Augustin dit qu'on apelloit *Sophistes* même parmi les Latins ceux qui écrivoient élégamment, & qui parloient le mieux en cette Langue. (10)

La qualité de *Sophiste* a donc été fort honorable & parmi les Grecs, & parmi les
Latins

re que c'est *ex Aeschine*.

6. Pindari Isthmia Ode 5. ejusque Scholiastes Græcus. Vide fusè Ger. Joan. Voss. de Rhetorices nat. & constit. pag. 4. 5. & seqq.

7. Plutarch. in Lycurgo. Item Juvenal. Satyr. 7. vers. 166. ¶ Plutarque dans la Vie de Lycurgue n'a pas employé le mot *Sophiste* uniquement comme un Synonyme de *Rheteur*, mais a dit Σοφιστῆς λόγων, phrase qui signifie un *Rheteur artificieux*.

8. Sic Tertullian. vocat Miltiadem, Ecclesiarum Sophistam, sic Claud. Mamert. Augustinum, sic & nonnulli mediæ ætatis Theologi dicti.

9. Isocrat. Orat. de Antidof. seu retributione.

10. S. Augustin, Lib. 2. Locution, in Exod.

Latins. On l'a considérée assés long-tems comme un Préjugé suffisant pour nous faire porter un jugement avantageux des Ecrits de ceux à qui on l'a donnée, & les Chrétiens même n'ont point fait difficulté de l'attribuer aux Ecrivains Ecclesiastiques, pour marquer l'estime qu'ils faisoient de leurs Ouvrages.

C'est dans cette pensée que Claudien Mamert semble apeller Saint Augustin un *Sophiste* (1), & que Tertulien (2) apelle Miltiade célèbre Ecrivain & défenseur de notre Religion sous Commode, *le Sophiste des Eglises*, quoique M. Valois semble prétendre que c'étoit moins un titre honorifique, que le nom de sa profession qu'il croit avoir été celle de Rheteur. (3)

C'est aussi pour faire honneur au mérite de Rabanus Maurus qu'on lui a donné ce titre de *Sophiste* par excellence, (4) & que l'Abbé Trithême dit qu'il étoit le plus considérable & le plus en réputation de tous les *Sophistes* de son siècle. (5)

L'idée honorable qu'on avoit attachée à ce nom paroît avoir duré beaucoup plus long-tems en Occident, c'est-à-dire parmi les Latins, que chés les Grecs. Et l'on

1. Claudian. Mamert, Lib. 2. de animæ statu, cap. 10.

2. Tertullian. Lib. adverb. Valentinian.

3. Henric. Valesius in observationib. ad Eusebii Hist. Ecclesiast. Lib. 5. cap. 17. ad fin. ¶ Tout le monde dit aujourd'hui Mr. de Valois, & même dès 1650. bien des gens ne parloient pas autrement.

4. Ap. Auct. vit. Rab. Maur, Arch. Mog.

Pon voit qu'au douzième siècle on s'en servoit encore en bonne part pour faire les éloges des Savans, comme il paroît en divers endroits de l'Histoire d'Oudri Vital, Moine Normand, contemporain de Saint Bernard. (6)

II. PART.
CH. V.

Au lieu que ce beau titre commença de s'avilir dans la Grèce dès devant le tems de Platon & de Philippe de Macédoine. Car, selon la remarque de M. le Président du Faur de Saint Jori (7), depuis que Protagoras, Hippias, Prodicus & Gorgias en ont fait un trafic fardide avec leurs Ecoliers, & qu'ils ont voulu mettre la sagesse & l'Eloquence à prix d'argent, incontinent on a vû flétrir la gloire de ce beau nom de *Sophiste*.

Les plus honnêtes Gens ont fait difficulté de recevoir cette qualité de la bouche de ceux qui en vouloient honorer leur savoir & leur mérite, voyant qu'elle étoit si fort deshonorée par tous ces Marchands de Philosophie qui s'attribuoient le titre de *Sophiste* avec d'autant plus d'arrogance qu'ils le méritoient moins. C'est ce qui fit tomber ce nom dans la disgrâce & qui pensa l'exterminer entièrement de la société des vrais Philosophes & des vrais Rhéteurs,

com-

5. Jo. Trithem. & ex eo Dominic. Magri in Hierolexic. pag. 574.

6. Orderic. Vital. Histor. pag. 352. 460. 475. 570. &c. & ante illum Theodulf. Lib. 3. carm. & alii passim.

7. Petrus Faber Sanjorian. Comment. ad L. 1. de Justitia & Jure pag. 6. & 7. Comment. de Reg. Juris.

comme nous l'apprenons de Themistius. (1)
Voilà ce qui a fait dire à Cicéron (2)
„ qu'on apelloit *Sophistes* ceux qui profes-
„ soient la Philosophie avec une vaine of-
„ tentation de paroles pour le gain fordi-
de. Et Sénèque les nomme des *Sophistes*
„ *Charlatans* qui couroient de Ville en Vil-
„ le pour débiter leur science & leur pré-
„ tenduë éloquence, & qui auroient eu
„ plus d'honneur d'abandonner la Philoso-
„ phie, que de la porter vendre ainsi de
„ côté & d'autre. (3) C'est contre ces
fortes de *Sophistes* qu'Isocrate a fait une O-
raison toute entière, dans laquelle il en-
tend sous ce Nom déjà devenu odieux de
son tems, ces gens qui s'apelloient Dialec-
ticiens & Rhéteurs, quoique leur Profes-
sion ne consistât que dans de pures chicanes
de mots & dans des disputes frivoles, & qui
prétendoient que les Philosophes n'étoient
que ceux qui s'apliquoient aux affaires civi-
les & politiques. (4)

Ainsi le Préjugé où l'on avoit été d'a-
bord.

1. Themistius Oration IV. in Sophista.

2. Cicéron. Academic. Quæstion. Lib. 2.

3. Seneca Epist. XXIX. Item apud Vossium senio-
rem, Lib. de Rhetor. nat. & constitut. cap. 1. pag. 6.

4. Aristides in sua communi Apologia.

Item apud Petr. Fabr. ut supra. ¶ Aristide étant
ici mal à propos cité au lieu d'Isocrate, il faut corri-
ger la citation de la manière qui suit: *Isocrates in O-*
rat. contra Sophistas.

5. Synes. Ptolemaïd. Episcop. Epist. ad Orum.
¶ La citation de l'Épître de Synesius à Orus n'est
point correcte. C'est une méprise causée par ce peu
de mots mal entendus : *προσέθηκα τὸν ἐπὶ τῷ δέσπῳ*,
qu'on lit à la fin de la 154. Epître où l'article τὸν sup-
pose.

bord en faveur des Ecrivains qu'on avoit apellé *Sophistes*, se tourna contre eux-mêmes, dès que l'on vit changer la notion & l'idée de ce nom. De sorte qu'on s'est accoutumé peu à peu à juger qu'un *Sophiste* n'est proprement qu'un grand diseur de rien, un Auteur de discours inutiles & captieux, un Déclamateur qui n'a que du babil, qui se forge lui-même les questions sur lesquelles il veut disputer, qui fait un jeu & un simple divertissement de la Rhétorique & de la Dialectique; qui n'aime que la contestation, la chicane & la vetillerie; qui fait paroître dans ses Ecrits comme dans ses Discours le caractère d'une ame vénale & d'un esprit fourbe; qui par une vanité grossière ne parle que de lui-même; & qui songe plutôt à sa réputation & à ses propres interêts qu'au bien public ou à l'utilité de ceux à qui il parle & pour qui il écrit; qui ne s'occupe que de vaines subtilités; & qui met toute son étude à nous surprendre par ses sophismes & ses sophistiqueries. (5)

Voilà

pose le substantif λόγος, savoir le πρὸς Παιόνιον ὑπὲρ τοῦ δώρου λόγος, le discours dont Synesius accompagna le présent qu'il fit d'un Astrolabe à Péonius. Au lieu de τοῦ δώρου Rufinger en 1556. & Cornarius en 1560. ayant lu τοῦ Ὄρου prirent cet Orus pour un Officier considérable de la Cour de l'Empereur Arcadius, & publièrent sous la forme d'une Epître adressée au prétendu Orus, le discours touchant l'envoi de l'Astrolabe. Cette erreur, quoique remarquée par le P. Petau, n'a été reconnue ni par Baillet, ni même par Jean Albert Fabricius qui page 227. du huitième volume de sa Bibliothèque Grecque ne prend pas garde que cette Epître à Orus qu'il dit qui manque dans l'édition de ce Père, n'est autre chose mot pour mot que

Voilà la définition que les Anciens ont donnée des *Sophistes*, depuis qu'ils ont abandonné l'étude de la véritable Sagesse & de la véritable Eloquence. Et ceux qui se sont attachés sérieusement à cette étude voyant que ces Gens-là retenoient le nom ambitieux de *Sophistes* pour eux, se sont contentés par modestie de prendre ou celui de Philosophes ou celui de Rhéteurs.

Mais rien n'a tant multiplié la race des *Sophistes* que l'introduction de la Scholastique contentieuse dans les Ecoles de la Philosophie & de la Théologie, dans les Universités de l'Europe, & particulièrement en France. C'est ce qui nous a attiré ce grand déluge de productions monstrueuses de l'esprit humain évaporé dans ses propres pensées, c'est-à-dire, tous ces gros fatras d'*Antepredicaments*, de *grandes & petites Logicales*, de *Principes Sophistiques*, de *Conclusions Sophistiques*, de *sens composés & divisés*, de *Sophismes choisis & subtilisés*, de *conséquences & d'antécédences*, de toutes sortes de *Quodlibétiques* & de *Quolibets*, des *puissances actives & passives*, des *Instances*, des *Quiddités*, des *Formalités*,
des

le discours touchant l'envoi de l'Astrolabe, qui de son aveu n'y manque pas.

Quintilian. Lib. 11. Institut. Orator. cap. 1.

Aul. Gell. Lib. 10. Noct. Attic. cap. 22.

Theophil. Spizelius in Felic. Literat. Comm. 5. num. 3. 4. 5. pag. 576. & seqq. & alii plurim.

Seneca in Epist. passim. puta 45. 48. 49. &c.

Diog. Laërt. Lib. 2. in vit. Socratis. ¶. Je ne vois rien dans la Vie de Socrate par Diogène Laërce qui regarde tant soit peu les *Sophistes*, hors les vers
où

des *Formules*, des *Fallaces*, des *insolubles* II. PART.
 ou *Questions inexplicables*, des *Impossibilités* CH. V.
 zés, sans parler d'un grand nombre de Commentaires Scholastiques sur Aristote. (1)
 Mais la défaite de tant de Monstres n'a pas eouté bien cher à la République des Lettres qui a cru qu'il suffisoit de les mépriser pour les faire périr, & leurs Auteurs même sont tombés si avant dans l'oubli, qu'outre Pubwel, & Jean Hinton, nous ne connoissons presque plus de Scholastiques modernes qui ayent porté ou qui ayent voulu retenir le nom odieux de *Sophiste*. (2)

§. III.

Titre de Grammairien.

LA qualité de *Grammairien* a passé parmi les Gens de Lettres pour un titre d'honneur & pour une marque de l'estime qu'on faisoit du savoir de ceux à qui on l'avoit donné. En effet on apelloit autrefois *Grammairiens* non pas seulement ceux qui n'étoient habiles qu'en Grammaire, ou dans la Critique, ou même dans tout ce qu'on appelle

où Timon fait passer Socrate lui-même pour un Sophiste.

S. Greg. Nazianz. Orat. de Laudibus Basilii M.

Lactantius Lib. 3. Institut. Divin. cap. 16. & alii plur.

1. Vid. var. script. Catalog. ap. Pitseum de Angl. Wadding. & Altamuran. de Minorit. & Dominic. Launoium & Bulæum de Coll. Navarr. & de Hist. Universitat. Paris. &c.

2. Joan. Pits. in Append. alphabetic. de Script. Angl.

appelle Philologie ; mais généralement tous ceux qui passoient pour Savans dans toutes sortes de connoissances. (1)

Voffius témoigne qu'on donnoit auparavant à ces sortes de Savans qui passoient pour universels , le nom de *Polyhistor* qui signifioit autant que celui de *Grammairien*, & que les titres de *Philologue* & de *Critique* dont on a qualifié quelques-uns de ces Savans, marquoient une aussi grande étendue de connoissances. (2)

Les principaux d'entre ceux qu'on a honoré du nom de *Polyhistor* (3) parmi les Auteurs sont *Cornelius Alexander* ; *Apion* d'Alexandrie, contre qui Joseph l'Historien a écrit ; *Hygin* l'Affranchi d'Auguste ; & *Solin* qui en avoit fait le titre de son Livre. (4)

Entre ceux qui ont porté le titre honorable de *Grammairien* comme une marque de leur grande Literature, sans pourtant avoir fait aucune profession particulière de Gram-

1. Gerard Joan. Voss. Lib. 1. de Arte Grammatica cap. 1. pag. 6. & cap. 6. pag. 30. Edit. 2.

Diomed. Lib. 2. pag. 414. Ed. Putsch. de Arte Grammatica.

Car. Dufresn. du Cange. Gloss Latin. col. 646. voce, *Grammaticus* : & in Glossario Græco-barbaro, voce, *Γραμματικός*.

2. Voss. de Arte Grammat. Lib. 1. cap. 6. pag. 30.

3. Alex. Polyhistor sæpe citatur à Josepho, ab Eusebio & aliis de Apione cymbalo mundi: Vide Voss. de Hist. Græc.

C. Julius Hyginus Polyhistor dicitur Suetonio in Illustr. Gram. & Eusebio in Chron.

4. ¶ Vossius dans l'endroit ci-dessus marqué prouve qu'effectivement Alexander Cornelius, (car c'est ainsi qu'il falloit dire) Apion d'Alexandrie & Hygin ont

Grammaire, on remarque particulièrement II. PART.
 Jean *Philopone* fameux Philosophe du tems CH. V.
 de Justinien, que l'on prétend avoir été
 très-versé dans toutes sortes de connoissances (5), mais qui étoit de la Secte impie
 des Trithéites.

Chrétien *Druthmar* (6) Moine de Corbie en Picardie au neuvième siècle, a été qualifié aussi du surnom de *Grammairien*, quoiqu'il n'ait écrit que sur l'Écriture-Sainte.

Jean *Tzetzés* (7) frere d'Isaac dans le douzième siècle paroît avoir acquis ce titre non pas tant pour ses scholies sur Hésiode qui sont assés peu de chose, que pour son Histoire diverse qu'il a écrite en Vers Politiques Grecs.

Rolandin de Padouë qui vivoit au treizième siècle, n'a peut-être point écrit autre chose que l'Histoire de la tyrannie des quatre Ecelins dans son pays. On lui donne pourtant le titre de
Gram-

eu le nom de *Polyhistor*, mais il ne met nullement de ce nombre Solin, qui n'a pas eu le même titre quoiqu'il l'ait donné à son livre.

5. Photii Biblioth. Item Suidæ Lexicon. Vossius de Sc. Mathem. parte 2. c. 1. §. 7. pag. 311.

Joan. Jonf. Hist. Philosoph. Lib. 3. cap. 18. pag. 302.

6. ¶. Son Commentaire sur S. Mathieu a été imprimé in-8. à Hagenau l'an 1530. & à Cologne l'an 1618. Il a écrit sur S. Luc. Ce qu'on a de lui se trouve dans la Bibliothèque des Peres, Tom. 15. Du Pin Biblioth. Eccléf. IX. siècle.

7. ¶. Jean *Tzetzés* étoit Grammairien de profession, mais quoiqu'il soit quelquefois appelé σοφώτατος γραμματικός, ce n'est pas à dire qu'il eût par excellence le titre de Grammairien, en sorte que par *Jean le Grammairien*, on entendît *Jean Tzetzés*.

Grammairien (1), & il y a aparence qu'il ne l'a acquis que parce qu'il a composé son Ouvrage avec plus d'industrie, plus de jugement, plus de prudence, & plus de capacité que le commun des Ecrivains n'en faisoit paroître dans ces tems-là.

Dans le même siècle un Historien de Dannemark nommé Saxon (2), assés célèbre & assés estimé même, hormis en quelques traits fabuleux, ne s'est fait connoître à la Posterité que par le surnom de *Grammairien* qu'il a mérité particulièrement pour la beauté extraordinaire de son stile, qui ne se sent nullement de la corruption de son siècle, ni de la barbarie de son pays.

Enfin il n'y a que cent ans que ce titre se communiquoit encore aux Personnes de mérite pour marquer l'estime qu'on faisoit de leur érudition, quoiqu'elles ne fissent aucune profession de Grammaire,
com-

1. ¶. Dans la basse Latinité *Grammaticus* a signifié, de même que *Γραμματικός* dans le bas Grec, un Notaire, un Tabellion, un Greffier, ou Secrétaire. Et comme le père de Rolandin avoit été Secrétaire de la Ville de Padouë, c'est en ce sens que Rolandin qui exerçoit la même charge, a été nommé *Grammaticus*, ce qui en François ne doit pas être traduit *Grammairien*, mais ou Secrétaire ou Greffier.

2. ¶. Le nom de batême de Saxon le *Grammairien*, ce qui n'a peut-être pas été remarqué jusqu'ici, étoit Jean. Agrippa, du moins Epit. 1. du 5. livre l'appelle *Joannem Grammaticum, Saxoniensem Historiographum*. Quant à sa diction qu'on dit lui avoir acquis le surnom de *Grammairien*, je conviens que par rapport au tems de l'Auteur elle a du tour, & quelque élégance, mais on doit aussi convenir qu'on ne lais-

DES TITRES D'HONNEUR. 187

comme il paroît en Thomas d'Averſe (3) II. PART. CH. V.
Jurisconſulte Néapolitain vivant en 1580. dont nous n'avons point d'autres Ecrits que ſur le Droit, & qui néanmoins n'a point aujourd'hui d'autre ſurnom que celui de *Grammairien*.

§. IV.

Titre de Scholaſtique.

LE nom de *Scholaſtique* a paſſé auffi fort long-tems dans le monde pour un titre d'honneur. Dès le ſiècle d'Auguſte on le donnoit aux Rhéteurs qui ſe ſignaloient au-deſſus des autres par leur Eloquence & par la beauté de la Déclama- tion.

Depuis le tems de Néron il ſemble que ce nom ait été affecté à ceux qui s'exercoient à la plaidoirie dans les Ecoles de Droit. (4) Enſuite on l'a attribué aux Avocats.

ſe pas d'y trouver quantité de mauvais mots, de mauvaiſes phraſes, d'exprefſions obſcures, & preſque toujours affectées.

3. *Tomaſo Grammatico* Jurisconſulte & Gentilhomme Napolitain, originaire d'*Averſe*, n'a écrit qu'en Italien. Il ne faiſoit nulle profeſſion de Grammaire; & *Grammatico* étoit purement ſon nom de famille comme l'*Avocat* eſt celui de quelques particuliers qui n'ont jamais pris de licences.

4. Ger. Voſſ. Etymologic. Ling. Lat. pag. 454. Idem de Rhetoric. nat. & conſtitut. cap. 1. pag. 9. 10. Henricus Valeſius in Prolegomen. ad Hiſt. Eccl. & Evagr. à ſe verſ.

J. Doujat Hiſt. du Droit Can. ch. 15. p. 43.

Car. du Cange Gloſſ. Latinit. Tom. 3.

Voſſ. de Hiſt. Græc. pag. 270. ubi de Agathia &c. Dominic. Macr. Hierolex. p. 551. 552.

vocats plaidans de véritables Causes, comme nous le voyons en la personne de Socrate l'Historien Ecclésiastique, Avocat de Constantinople; d'Eusébe (1) qui plaidoit dans le même tems & dans le même lieu; d'Evagre d'Epiphanie Auteur de l'Histoire Ecclésiastique qui avocassoit dans le Barreau d'Antioche; d'Agathias de Murine (2) Historien de l'Empereur Justinien & Avocat à Smyrne; de Jean d'Antioche qui nous a donné la Collection Grecque des Canons rangés par matières, & le premier Nomocanon, & qui d'Avocat devint Prêtre & Patriarche de cette Ville sous Justinien, & de plusieurs autres dont l'Histoire nous fournit des exemples (3). Et ce nom paroît avoir subsisté assés long-tems en cette signification parmi les Grecs, puisque Constantin Harmenopule le portoit encore au douzième siècle, comme une marque de sa profession. On a vû aussi le tems auquel ce nom de *Scholastique* se donnoit indifféremment à toutes sortes de Jurisconsultes, mais il ne paroît pas que cela ait été universel ni de longue durée.

Depuis l'établissement des Ecoles Ecclésiastiques

1. ¶. Dit le Scholastique Auteur d'un Poëme de 14. Livres en vers héroïques intitulé *Γαίνα* du nom de *Gainas* fameux Goth qui en étoit le sujet.

2. ¶. La Mothe le Vayer dans son Jugement d'Agathias, ayant dit *Murine* a été copié en cela par Moreri, qui n'a pas manqué de l'être ensuite par Baillet; mais comme de *Myra* Ville de Lycie on dit *Myre*, & non pas *Mure*, je crois de même que de *Myrina* Ville de l'Eolide il faut dire *Myrine* & non pas *Murine*. Il a mieux nommé cette ville, articl. 1201.

3. Francif. Florent. ad cap. 3. extra de vita & honor.

fiaftiques fait par nos Rois de la première race, & remis en vigueur par l'Empereur Charlemagne, ce nom de *Scholastique* a été donné aux Maîtres de ces Ecoles, c'est-à-dire, à ceux qui étoient commis pour les gouverner, & pour enseigner les Clercs de chaque Eglise. Quelques-uns prétendent que celui qu'on apelloit le *Scholastique* dans ces Eglises n'avoit été établi d'abord que pour enseigner les Langues, les Humanités, & tout ce que l'on comprend sous le nom de belles Lettres, & qu'il y en avoit un autre dans la même Eglise pour enseigner la Théologie & qui portoit en titre la qualité de *Théologien*. Mais il paroît du moins que ces fonctions différentes ont été réunies depuis en une seule & même personne dans les Chapitres, & que celui qui portoit le nom de *Scholastique* étoit tenu par sa profession d'enseigner publiquement aux Chanoines & aux autres Ecclesiastiques de leur Eglise non seulement les belles Lettres, mais encore la Théologie, & même la Liturgie. Sur quoi l'on peut voir Monsieur Florent, Monsieur Ciron, Monsieur de Roye & plu-

II. PART.
CH. V.

nor. Cler. fusè. ¶. Remarquez la bevuë de Baillet qui ayant trouvé par abbréviation de *hon.* a lu de *honor.* au lieu de *de honest.*

Francisc. de Roye ad Can. Ego Berengarius 41. de consecrat. distinct. 2. sive Tract. de Vita, Hæresi & Pœnitentia Berengarii pag. 12. & seqq.

Innocent. Cironius ad Titul. de Magistris pag. 379. in Lib. 5. Decret.

Le Pere Thomassin, ancienne & nouvelle Discipline sur les Bénéfices.

plusieurs autres des Modernes qui ont traité doctement cette matière. (1)

(a)

1. ¶. Ménage Tom. 1. de son Anti-Baillet chap. 39. remarque plusieurs fautes de Baillet sur cet article tant dans les mots que dans les choses. Ses remarques méritent d'être luës.

(a) La Dignité de *Scholastique* & celle de *Théologal* sont deux Dignités différentes. Le Scholastique, c'est le Chef de l'Ecole, appelé en quelques Lieux où il y a Université, le *Chancelier de l'Université*. Le Théologal est un Chanoine de l'Eglise Métropolitaine ou Cathédrale, institué pour enseigner la Théologie à ses Confreres, & pour leur prêcher la Parole de Dieu. Ces Théologaux furent institués à l'égard des Eglises Métropolitaines par le Concile général de Latran tenu sous Innocent III. qui commença en 1215. Et à l'égard des Eglises Cathedrales, ils furent institués par le Concile de Bâle, qui commença en 1431. & comme le Concile de Bâle n'est point gardé en France pour la Police, la Pragmatique Sanction au paragraphe *statuimus* du Titre des Collations, établit les Théologaux dans les Eglises Cathedrales & Métropolitaines: Et l'Ordonnance d'Orléans (qui est du mois de Janvier 1560.) dans les Eglises Cathedrales ou Collégiales. Berenger, Archidiacre d'Angers, qui vivoit dans l'onzième siècle, ne peut donc pas avoir été Théologal de Saint Martin de Tours. Ce qui a fait tomber dans cette erreur, c'est que Berenger étoit Maître'Ecole & Chancelier de l'Eglise de Saint Martin de Tours: car Papius Masso s'y est tout-à-fait trompé, en disant qu'il n'avoit jamais été Maître'Ecole dans cette Eglise. Dans un Titre de Saint Martin de Tours de 1081. il signe, *Berengarius scholæ D. Martini Magister*. La Chronique de Tours; *Anno M L X. clarebat Berengarius Grammaticus, Andegavensis Archidiaconus & Thesaurarius nec non Magister scholarum & Camerarius sancti Martini*: On prétend, pour le marquer en passant, qu'il a aussi été Maître'Ecole d'Angers. C'est l'opinion de Papius Masso au Livre 3. de ses Annales de France: de Louis Servin Avocat Général du Parlement de Paris dans son Plaidoyer pour Hamilton: de Claude Ménard Lieutenant de la Prévôté d'Angers, dans son

Trai-

(a) Ainsi celui qu'on appelloit par honneur le *Scholastique* de l'Eglise n'étoit autre que II. PART.
CH. V.

Traité manuscrit de l'Université d'Angers, & dans l'éloge de Berenger: De Maan, dans son Histoire des Archevêques de Tours au Chapitre d'Hildebert. De Cesar Egasse du Boullay, dans son Histoire de l'Université de Paris, & de Raoul Mousnier, dans son Histoire de Saint Martin de Tours. Mais M. de Roye, Professeur en Droit de l'Université d'Angers, dans son Livre de la Vie, de l'Hérésie & de la Pénitence de Berenger, & M. de Launoy dans son Livre de *scholis*, prétendent au contraire qu'il n'a jamais été Maître-Ecole d'Angers, & qu'il ne l'a été que de Tours: Fondés sur l'endroit de la Chronique de Tours que je viens de rapporter. C'est une question que j'ai traitée problématiquement dans mes Remarques sur la Vie de Mathieu Ménage, premier Théologien de l'Eglise d'Angers, qui fut député au Concile de Bâle par l'Evêque & le Chapitre d'Angers, & par les Peres du Concile de Bâle vers le Pape Eugène IV. Mais je croi présentement que Berenger n'a point été Maître-Ecole d'Angers. Ce que Claude Ménard a écrit que dans les Titres de l'Abbaye de S. Nicolas d'Angers, il avoit pris la qualité de Maître-Ecole d'Angers, ne se trouvant pas véritable; & dans le Titre du don de la Comtesse Grécia, qui est dans la même Abbaye, Berenger n'y prenant d'autre qualité que celle de *Grammaticus*, & un Rainaldus y prenant celle de *Chancelier*, c'est-à-dire, de *Maître-Ecole*.

A l'égard de la Dignité de Primicier que Mr. Baillet confond avec celle de Scholastique, c'étoit une Dignité différente de celle de Scholastique. Mr. du Cange dans son Glossaire, rapporte plusieurs significations du mot *Primicerius* parmi lesquelles il y en a une tirée de l'*Ordo Romanus*, qui semble favoriser l'opinion de ceux qui croient que le *Primicerius* avoit le soin d'enseigner les Ecclesiastiques de son Eglise. Mais il est très-vrai-semblable que ces enseignemens ne se doivent entendre que des Offices Divins. Je veux dire que la fonction de ce *Primicerius* étoit de montrer aux inferieurs le Chant & les Cérémonies, afin que la décence & l'uniformité fussent gardées dans l'Eglise. Ce *Primicerius* n'étoit donc à proprement parler, que ce qu'est le Chantre; ce qui a été remarqué par Monsieur du Cange. Le

que celui qui s'apelloit en certains lieux le *Primicier*, ou le *Maitr'Ecole*, & en d'autres l'*Ecolâtre* ou le *Théologal* à la fonction duquel il y avoit une Prébende attachée pour sa subsistance.

C'est en ce sens qu'Adelman, un des principaux Défenseurs de la réalité du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, avoit porté le nom de *Scholastique* de Liège avant que d'avoir été fait Evêque de Bresse.

Le vieux Berenger fut honoré aussi de cette qualité avant que d'être tombé dans ses erreurs, mais ce ne fut qu'à cause de la Théologale de Saint Martin de Tours qu'il avoit exercée avec réputation auparavant que de passer à Angers où il eut son Archidiaconé, & où il commença de publier son Hérésie. Adelman dont on vient de par-

Le *Primicerius* de l'Eglise de Mets (on l'appelle *Princier*) & qui l'est aussi de l'Eglise de Toul & de celle de Verdun, ce qui est remarquable, n'a pas cette fonction.

C'est la première dignité du Diocèse après l'Evêque. Et il préside même aux Assemblées du Clergé à l'exclusion de l'Evêque; ce qui convient bien à son nom: Car *Primicerius* c'est le premier, c'est le Chef *Primus in oera*; c'est-à-dire, *in Catalogo*. On trouve dans le Code Justinien, *Primicerius Domesticorum & Protectorum Principis*, *Primicerius Fabricensium*, *Primicerius Mensorum*, *Primicerius sacri Cubiculi*, *Primicerius Officiorum & scriniorum*, *Palatinorum*. Et dans Luitprandus, *Petrus Primicerius Apostolorum*: On a dit de même *Secundicerius* pour dire le second; *Secundicerius Notariorum* dans le Code Théodosien, & la Loi 2. de *petitionibus*. Voyés le Glossaire de Monsieur du Cange. On a dit aussi *Capicerius*, d'où nous avons fait le mot de *Chevecier*. Et quoique le Prin-

parler écrivant contre lui l'appelle son *Con-* II. PART.
scholastique, soit parce qu'ils avoient l'un CH. V.
& l'autre fait l'Office de Théologal, soit
parce qu'ils avoient tous deux étudié en-
semble sous Saint Fulbert de Chartres (1).

Le B. Alger qui écrit aussi contre Be-
renger portoit le nom de *Scholastique* parce
qu'il avoit été Théologal ou Ecolâtre de
Liège avant que de se faire Moine de
Cluni.

Le jeune Berenger (2) qui entreprit de
défendre Pierre Abailard contre Saint Ber-
nard, & dont nous avons parmi les Oeuvres
de ce Sophiste une misérable Epître, dans
laquelle il déchire ce Saint par des injures
les plus atroces, est appelé Berenger le
Scholastique aussi-bien que l'autre, & il y a
bien de l'apparence qu'il étoit aussi Théo-
logal.

Oli-

sier & le Chévécier soient deux Dignités différentes,
ces deux mots quant à l'étymologie, sont de même
signification. C'est pourquoi l'Auteur de l'ancienne
Version Française des Décrétales, a traduit le Titre
de *Officio Primicerii*, par ces mots, de l'Office du Che-
vecier. Le Princier, c'est le premier de l'Eglise. Le
Chévécier, c'est celui qui a soin du chevet de l'Egli-
se; c'est-à-dire, du fond de l'Eglise, depuis l'en-
droit où la clôture commence à tourner en rond.
Dans le Nécrologe de l'Eglise de Paris de 1316, au
18. Juillet; ce qui m'a été indiqué par M. Chaste-
lain, Chanoine de l'Eglise de Paris; le *Capicerius* est
appelé *Capitiarius*. (ANTI-BAILLET, Tom. I. pag.
133.)

1. Ph. Labb. Diss. Hist. Phil. de Script. Ecclesiast.
Tom. I. pag. 7.

Item Franc. de Roye de Vita Bereng. pag. 8. 9.
&c.

2. ¶. Celui-ci étoit de Poitiers, l'autre étoit de
Tours.

Tome I.

I

Olivier le *Scholastique* qui vivoit au commencement du treizième siècle & qui nous a laissé une Histoire des Croisades, avoit acquis ce titre étant Théologal de Cologne avant que d'être Cardinal.

Il est probable que tous les autres Ecrivains Ecclésiastiques de l'Occident qui ont porté ce surnom depuis Charles le Chauve, ne l'ont pris que comme la marque de l'emploi qu'ils avoient dans leur Eglise, & que ce terme n'a presque plus été en usage parmi les Latins depuis le tems de ce Prince pour marquer l'estime particulière qu'on faisoit de l'esprit, de l'érudition, ou de l'éloquence des Savans.

Il s'en trouve néanmoins encore quelques exemples, tel que celui d'Anselme Doyen & Chanoine de Laon, mort en 1117. Nous le distinguons des autres de même nom, par la qualité de *Scholastique* qui lui fut donnée non pas à cause de la célèbre Ecole qu'il ouvrit chés lui; mais à cause de son érudition extraordinaire dans la plupart des Sciences Humaines & Divines, qu'il accompagnoit d'une beauté d'esprit & d'une éloquence qui étoit fort au-dessus de la portée de son siècle. C'est ce qui l'a fait appeler par Guibert la gloire & l'ornement du Pays Latin pour les bonnes Lettres & les belles connoissances; & par
Jean

1. Guibert Novigent. Lib. 3. cap. 4.

Item Joan. Sarisberienf. Epist. 202. ad M. Richardum Episc.

Item Bulxus Tom. 1. Hist. Universit. pag. 559.

2. Gilb. Genebrard. præf. in vers. Latin. Zach. Mitylen. de mundi creation. contra Philos. ejus æternit.

Jean de Sarisberi, le Docteur des Docteurs (1). II. PART.
CH. V.

Si nous en croyons Genebrard (2), le titre de *Scholastique* étoit aussi chés les Grecs un nom d'Office ou de Dignité Ecclesiastique, qui avoit du rapport ou à la Théologie des Occidentaux ou au Notariat Apostolique, & cet Auteur veut que Zacharie le *Scholastique*, qui vivoit du tems de Justinien, ait eu un emploi de cette nature dans quelque Eglise, qui lui a fait porter ce nom jusqu'à ce qu'il devint Archevêque de Metelin. Néanmoins Jean Tarin écrit avec plus de probabilité (3) que ce n'étoit point un Titre d'Office, mais un terme d'Honneur dont on avoit voulu reconnoître son mérite, & par lequel on avoit marqué l'estime qu'on faisoit de son éloquence, & de ses grandes connoissances, sur tout dans la Philosophie Platonicienne.

En effet la qualité de *Scholastique* sembloit appartenir proprement à tous les Gens de Lettres en général, pourvû que leur érudition fût reconnüe du Public, & elle leur avoit été attribuée long-tems auparavant qu'on eût entrepris de la restreindre, & de la déterminer à ne plus spécifier que des Rhéteurs, des Déclamateurs, des Avocats, des Ecolâtres & des Théologaux (4).

Ca-

nit. asserentes.

Item apud Car. du Cange in Glossar. Latinit.

3. Joan. Tarin. in not. ad Zachar. Dialog. de Mundi officio p. 708. post Origen. Philoc.

4. Voss. du Cange, Magri, & alii loc. citat. ex variis Auctorib.

Casaubon prétend que Théophraste le Disciple d'Aristote est le premier qui ait employé ce terme dans cette signification, & que depuis ce tems-là (1), quoiqu'on l'ait appliqué à divers usages, on l'a pourtant toujours attribué d'une manière plus particulière aux personnes de bel esprit, ou de grande érudition.

Ainsi Saint Jérôme témoigne que Serrapion ancien Auteur Ecclésiastique fut surnommé le *Scholastique* à cause de la beauté & de la délicatesse de son esprit (2). Saint Jean Climaque fut aussi qualifié du même titre, qu'on lui donne encore aujourd'hui, quoiqu'il l'eût généreusement compris dans le renoncement qu'il fit aux vanités du monde. Il l'avoit d'autant plus mérité qu'outre les qualités naturelles de son grand génie, il avoit été encore très-instruit dans les Sciences humaines, & dans les belles Lettres avant sa retraite. Et selon Monsieur d'Andilly (3), ce nom de *Scholastique* ne se donnoit en ce tems-là qu'à des personnes éclairées des lumières de la Raison & de l'Eloquence, & en qui les dons de la Nature se trouvoient joints avec l'étude des Arts & des Disciplines.

Ce n'est que dans la vûe de ces mêmes qualités que Walafrid Strabon apelle le
Poète

1. Isaac Casaubon. in not. ad Capitolin. pag. 416. 417. in Maximo juniore.

2. S. Hieron. Catal. de Scriptorib. Eccl. cap. 99.

3. D'Andilly, Vie de saint Jean Climaque chap. 2. pag. 8.

4. Walafrid. Strab. de reb. Eccles. seu Off. Divin. cap. 25.

Poète Prudence le *Scholastique* de l'Espagne (4), & que Pallade d'Hélenople donne le même titre à Euloge qui étoit un homme consommé dans toutes sortes de connoissances, & qui en avoit, pour le dire ainsi, renfermé l'Encyclopédie au dedans de lui-même (5).

Quelques-uns ont voulu même enchérir sur le mot de *Scholastique*, & voulant marquer un degré éminent d'érudition dans les Savans, ils ont cru pouvoir porter ce nom au souverain degré en leur faveur, c'est pour cela qu'on trouve que Fortunat & Sedulius ont été apellés *Scholasticissimes* (6).

§. V.

Titre de Maître.

LE nom de *Maître* (*Magister*) étoit plutôt un titre de puissance & d'Office que de sagesse & d'érudition, avant qu'on l'eût fait passer de l'Empire dans l'Eglise, & de l'Eglise dans la République des Lettres.

Il ne se donnoit même dans les commencemens qu'aux Maîtres qui enseignoient publiquement dans les Écoles, & aux Préfets des Colleges (7), & ce fut
allés

5. Pallad. Lausiac. Hist. cap. 26.

6. Lib. 3. de Miraculis sanct. Dionis. &c.

Chronic. Fontanellenf. cap. 12. & ex iis.

Mr. du Cange Tom. 3. Gloss. de la Latin.

Item Domin. Magr. dans l'Hierolexic. pag. 552.

7. Ger. Vossius Etymologic. pag. 303. 304.

assés tard qu'on s'avisa d'en faire, d'un titre d'Office qu'il avoit été auparavant, un titre d'honneur pour ceux qui excelloient dans la connoissance des Arts & des Sciences, & enfin pour les Docteurs en Théologie, auxquels il semble être demeuré seulement comme un titre de Profession.

Ainsi le Préjugé n'a presque rien à prendre sur la qualité de *Maitre* pour régler l'estime qu'on pourroit faire du savoir & du mérite de ceux qui l'ont portée, soit en *prénom* comme *Maitre Odon* (1), qui étoit Eude Serton; *Maitre Michel*, qui étoit Michel Blan-pain (2); *Maitre Conrad* (3), qui étoit Conrad de Marpurg;
Mai-

1. ¶. Ce *Maitre Odon* étoit un Moine Anglois de l'Ordre de Citeaux. Pitseus qui le met en 1181. sous Henri II. Roi d'Angleterre l'appelle *Odo Ceritonensis*, vel *Shirton*, & non pas *Serton*.

2. ¶. *Michel Blanpain* dit vulgairement *Maitre Michel*, étoit de Cornouaille. Pitseus qui le fait vivre en 1250. le confond avec un Poëte qu'il dit que Textor cite quelquefois *in Cornu Capia*, il devoit dire *in Epithetis*. Mais ce Poëte que cite Textor étoit postérieur à l'autre de plus de 200. ans. Il est appelé en Latin *Michaël Anglicus*, n'étant néanmoins Anglois que de nom, & non pas de nation. Simler & Valère André qui font le dénombrement de ses Poësies disent qu'il étoit de Beaumont en Hainault.

3. ¶. *Maitre Conrad* de Marpurg a écrit la Vie, & a été Confesseur de Sainte Elizabeth qu'on appelle Reine d'Hongrie, parce qu'elle étoit fille d'André II. du nom Roi d'Hongrie.

4. ¶. *Henri d'Eimbeck*, & non pas d'Eimeck comme l'écrit du Cange, ni d'Eymeric, comme Baillet, étoit un Saxon, Docteur en Théologie, qui a écrit sur les Sentences, composé un Vocabulaire, & un Traité de Logique. Il mourut l'an 1430.

5. ¶. Du Cange pag. 36. de la docte & curieu-

Maitre Ange, qui étoit Henri d'EymERIC (4); & une infinité d'autres Ecrivains particulièrement de l'Université de Paris: soit en *surnom*, comme Iso *Magister* (5) Moine de Saint Gal au neuvième siècle; Florus *Magister* (6), soit l'Archidiacre de Lyon, soit le Moine Bénédictin au même siècle; Simeon *Magister* (7) le Logothète, Thomas *Magister* (8) & plusieurs autres Grecs modernes qui prenoient ordinairement ce surnom de leur emploi.

II. PARTIE
CH. V.

Il s'est néanmoins trouvé des Auteurs à qui on a donné ce Nom comme une marque du jugement avantageux que l'on faisoit de leurs Ouvrages, comme il paroît

rieuse Préface qu'il a mise au devant de son Glossaire de la basse Latinité dit qu'au rapport d'Hépidannus Moine de S. Gal, Iso *Magister* mourut l'an 871. Il ajoute qu'au sentiment de Goldast Iso étoit le véritable Collecteur du grand Dictionnaire qu'on trouve sous le nom de son disciple Salomon aussi Moine de S. Gal, & depuis Evêque de Constance mort l'an 909. Ce Dictionnaire dont il y a des raisons de croire que Papias a tiré une partie du sien, n'a jamais été imprimé, mais les Gloses d'Iso sur Prudence extraites des Manuscrits de Charles Widman, & de Jaques Bongars se voient à la fin des Oeuvres de ce Poète dans l'édition d'Hanau qu'en a donnée Weitzius l'an 1613. en un gros in-8.

6. ¶. Touchant *Florus Magister* Diacre, & non pas Archidiacre de l'Eglise de Lyon, Ecrivain du IX. siècle, voyés Du Pin dans sa Biblioth. Ecclesiastique. Le prétendu Moine Bénédictin de ce nom n'a été connu que de Trithème.

7. ¶. Touchant les divers *Siméons* ou *Syméons*, qui ont eu le surnom de *Maitre*, voyés la Dissertation de *Symeonibus* de Léon Allatius.

8. ¶. *Thomas Magister* vivoit au commencement du 14. siècle. Jean Albert Fabrice a diligemment, quoiqu'en petit, ramassé ce qu'on en peut savoir,

roît en la personne de Pierre Lombard (1), de Pierre le Mangeur, & de Gratien. Le premier fut nommé le *Maître* des Sentences, le second le *Maître* de l'Histoire Scholaftique ou Savante, & le troifième le *Maître* des Canons ou des Décrets.

C'étoit vouloir perfuader à la Pofterité la bonne opinion où le Public de ces tems-là étoit de leur capacité & de l'excellence de leurs Livres. C'étoit nous dire en un mot qu'on confideroit Lombard comme le premier & le chef des Théologiens, le Mangeur comme un excellent Historien, & Gratien comme le plus habile des Canoniftes. Cependant on eft affés revenu aujourd'hui d'une opinion fi peu raifonnable & d'un Préjugé fi mal établi.

Il eft vrai que Pierre Lombard n'eft pas tout-à-fait indigne de ce Titre glorieux, quoique l'Eglife & la Sacrée Faculté n'ayent pas cru devoir approuver & recevoir généralement toutes fes opinions fans exception. Et le grand nombre joint au mérite de tant d'illuftres Commentateurs qui ont travaillé fur fes quatre Livres des Sentences a beaucoup contribué encore à le

1. ¶. Ce qu'on a dit autrefois que Gratien, Pierre Lombard & Pierre Comestor étoient freres, eft une fable, dont il y a long-tems qu'on eft revenu. Gratien étoit de Chiufi dans la Tofcane, Pierre Lombard de Novare en Lombardie, d'où le furnom de Lombard lui eft demeuré, & Pierre Comestor de Troies en Champagne. Leur grande conformité eft d'avoir écrit dans le douzième fiécle, & d'y être tous trois morts à quelques années l'un de l'autre.

2. De Mouchi, Le Comte, les COX. Rom., ¶.

le maintenir dans la possession de cette qualité. Mais il ne se trouvera pas aujourd'hui un Critique de bon goût qui veuille juger aussi favorablement de Pierre Comestor ou le Mangeur dont l'Histoire n'est qu'un pot-pourri, confus & indigeste de bonnes & de mauvaises choses entassées sans jugement & sans discernement, & qui a rendu un très-mauvais office à la Vérité en la confondant avec le Mensonge. Il faut avouer que Gratien a conservé sa réputation & sa qualité de *Maître* des Décrets plus long-tems que le Mangeur n'a fait celle de *Maître* de l'Histoire; Mais les Critiques du siècle passé (2) & sur tout Antoine Augustin, étant venus apporter le jour dans sa grosse compilation, ils y ont découvert tant de fautes de toutes espèces que les Canonistes d'aujourd'hui auroient honte de le reconnoître pour leur *Maître*.

II. PART.
CH. V.

§. VI.

En parlant des Correcteurs de Gratien Antoine de Mouchi, Antoine le Comte, & Antoine Augustin, il ne falloit pas oublier d'y joindre Etienne Baluze dont nous avons de très bonnes remarques tant sur le dernier & principal de ces trois Correcteurs Antoine Augustin, que sur Gratien même, desquelles Baillet ne pouvoit prétendre cause d'ignorance, puis que leur édition, qu'on fait être de 1672. a précédé de 13. ans celle de ce volume (*imprimé en 1685.*)

Titre de Docteur.

LE nom de *Docteur* est un des plus récents d'entre les titres d'honneur dont on ait voulu qualifier les Gens de Lettres. Mais comme ce n'est qu'un titre de Profession & de Société qui ne s'acquiert que dans certaines Facultés particulières, il est difficile qu'il puisse nous servir de Préjugé certain pour fixer légitimement l'estime ou les jugemens que nous devons faire de ceux qui publient leurs Ouvrages en cette qualité, & il n'y a presque personne de ceux qui s'occupent à la lecture des Livres, lequel ne se fasse un plaisir ordinaire de distinguer le Docte d'avec le Docteur.

Il semble que ce titre ait été créé vers le milieu du douzième siècle pour succéder à celui de *Maitre*, & on en attribua l'établissement avec celui des autres degrés Scholastiques tels que nous les voyons aujourd'hui à Pierre Lombard, à Gilbert de la Porrée qui étoient les principaux Théologiens de l'Université de Paris dans ce tems-là, & à Gratien dans l'Université de Boulogne. Néanmoins ces deux noms de *Maitre* & de *Docteur* n'ont pas laïté de subsister ensemble dans une assés longue suite d'années, & ils avoient même leurs fonc-

1. Autor Dialogi Hierarchiæ subcœlestis cap. 4.
prologi

fonctions ou du moins leurs notions distinctes & séparées. II. PARTIE
CH. V.

On prétendoit que le *Maître* étoit celui qui enseignoit de son propre fond les Sciences qu'il avoit acquises par son industrie & par les lumières naturelles de son esprit comme sont toutes les connoissances humaines : & que le *Docteur* étoit celui qui enseignoit les Sciences qui dépendent de la révélation & qui ne s'acquièrent que par la Foi.

Les uns soutenoient alors que le titre de *Docteur* étoit plus magnifique, plus ambitieux & plus pompeux que celui de *Maître* qui n'avoit que de la simplicité. Les autres au contraire prétendoient qu'il y avoit plus d'arrogance & plus de l'air de domination dans celui de *Maître*, que dans celui de *Docteur*, & que c'est pour cela que Jesus-Christ avoit défendu de prendre le premier (1).

Mais il y a peut-être plus de subtilité que de solidité dans ce raffinement de Scholastique, & l'Auteur de qui M. du Boulay rapporte ces prétendues différences entre l'un & l'autre titre nous fait conclure sagement que nous n'y pouvons point faire de fond pour en tirer quelque conséquence raisonnable & assurée de l'habileté de ceux qui les possèdent. Et il prétend qu'ils mettent dans leur esprit beaucoup plus de vanité que de Science. *Scholasticus gradus* (Magistri

prologi apud Cæs. Eg. Bulæum de Hist. Universit. Paris. t. 4. pag. 682. & 683. Item 681.

gistri & Doctoris) *non scientiam sed superbiam sapius probatur augere.*

Ceux donc qui depuis l'établissement de la Scholastique dans les Universités ont voulu laisser à la Posterité un Préjugé de l'estime qu'on devoit faire de l'esprit ou des Ecrits de ceux qui se signaloient le plus dans les Ecoles des Arts, de la Médecine, de la Jurisprudence & de la Théologie, voyant que le simple titre de *Docteur* ne leur suffisoit pas, & qu'il ne servoit de rien pour les distinguer des autres Docteurs, ont cru devoir y joindre une *Epithete spécifique* pour nous marquer plus particulièrement en quoi consistoit leur mérite.

C'est de cette nouvelle invention que nous sont venus les Titres fameux de Docteurs *Angelique, Seraphique, subtil, très-résolu, irréfragable, illuminé, famigeratissime ou très-renommé, solide, abondant, très-ordonné, très-fondé, singulier, admirable, extatique, très-Chrétien, notable, suffisant, resplendissant, clair, solennel, universel, profond, authentique, entier, incorruptible, divin, & une infinité d'autres* dont l'Ecole a voulu honorer ses Maîtres.

Ceux qui savent l'Histoire des Lettres des treize, quatorze & quinzième siècles jugeront aisément si le Préjugé n'a point eu la meilleure part dans l'application de la plupart de tous ces nouveaux Titres.

Alexandre de Hales qui mourut en 1245. est apellé communément le Docteur *Irré-*
fra-

Irréfraga-
bilis.

1. Possevin. in Appar. Sacr. Tom. 1,
Item Script. de rebus Minorit. var.

fragable, & la *Fontaine de Vie*. Et Possévin prétend (1), qu'il a justement mérité ce Titre magnifique par l'excellence de ses Ecrits; c'est pourtant tout ce que nous pourrions dire de Saint Paul ou d'un Evangeliste.

II. PARTI
CH. I.

Il n'y a personne d'entre les Critiques Catholiques, qui jusqu'à présent se soit avisé de contester à Saint Thomas la qualité de *Docteur Angelique*, & qui ne reconnoisse que les services signalés qu'il a rendus à l'Eglise par ses Ecrits Théologiques, l'ont justement fait passer parmi nous pour l'Ange, pour le Chef & pour le premier Docteur de l'Ecole de la Théologie.

Angelicus

Les Ouvrages de Saint Bonaventure sont estimables en un autre genre que ceux de Saint Thomas son ami & son compagnon d'étude qu'il suivit l'an 1274. (2) même de près en l'autre monde. Cependant tout le monde ne convient pas que le Titre de *Docteur Séraphique* soit assés précis pour nous marquer le mérite de ses Ecrits au plus juste. On estime qu'il signifie trop ou qu'il signifie trop peu pour ce Saint. Il signifie trop, si l'on prétend par cette qualité l'élever au-dessus de Saint Thomas, comme les *Séraphins* le sont au-dessus des Anges dans le Systême qu'on nous fait des Ordres differens de ces Intelligences spirituelles au Ciel. Il signifie trop peu, si l'on prétend ne le considerer que comme un simple Docteur de l'Ordre *Séraphique*, c'est-à-dire, de Saint François. On

Seraphicus

2. ¶ Le 15. Juillet, 4. mois après S. Thomas mort le 7. Mars précédent,

II. PART.
CH. V.

Subtilis.

On n'est pas encore aujourd'hui bien d'accord du sens que l'on doit donner à la qualité de *Docteur subtil* que l'on attribue à Scot, c'est-à-dire à Jean Duns Ecoffois mort en 1308. Car si d'un côté les uns prennent cette subtilité pour une pénétration & une vivacité d'esprit dans l'art de la dispute, les autres la prennent pour une obscurité & un embarras affecté dans l'explication des vérités Théologiques (1).

*Illumina-
tis.*

Raimond Lulle l'ancien qui fut martyrisé l'an 1315. est appelé le *Docteur Illuminé*, mais si ses Sectateurs & ceux qui ont pris sa défense veulent que ce soit à cause des lumières extraordinaires qu'il avoit reçues de la Nature & de la Grace pour écrire ses Livres, ses ennemis qui n'ont pas été en petit nombre, & une bonne partie de ses Lecteurs indifferens ont pris ce terme d'*Illuminé* pour une antiphrase.

Mirabilis.

Roger Bacon Cordelier Anglois qui mourut en 1284. porte encore aujourd'hui le Titre de *Docteur admirable*. Il l'étoit en effet, ou du moins étoit-il admiré de presque toute l'Europe pour tant de rares connoissances où la beauté & la force de son génie l'avoient fait parvenir dans un siècle auquel elles étoient presque généralement ignorées. Cependant il n'a point tenu aux demi-doctes de ces tems-là que nous ne l'ayons pris pour un Sorcier & un Magicien, & on fait ce qu'il lui couta pour avoir eu plus de savoir que les Savans du commun de son siècle (2). Henri

1. Sixt. Sen. Paul. Jov. Theoph. Spizel. & alii.

2. Joannes Pitseus & alii Angl. Script. Bibl. Item
Vossius

Henri de Gand ou Goethals dont nous avons entr'autres choses un Catalogue d'Écrivains Ecclésiastiques, & qui mourut en 1293. a été proclamé *Docteur solennel*. Mais ce Titre paroît plutôt un témoignage de sa grande réputation que de son profond savoir. En effet s'il n'étoit pas le plus habile Scholastique de l'Université de Paris, il ne laissoit pas d'être un de ceux qui faisoient alors le plus de bruit dans la Philosophie & dans la Théologie de l'École.

II. PART.
CH. V.*Solemnis*

Alain de l'Isle, dit le Convers, parce qu'il mourut Frere-lai de Cisteaux en 1294. a été honoré du nom de *Docteur Universel* étant Recteur de l'Université de Paris. Il pouvoit mériter ce titre dans un tems comme le sien auquel l'encyclopédie des Sciences avoit beaucoup moins de circonference qu'aujourd'hui, parce qu'effectivement il a embrassé un assés grand nombre de matières diverses dans ses Ecrits. Mais s'il étoit revenu au monde dans notre siècle, il auroit pu rencontrer un assés bon nombre de Savans qui auroient été en état de lui contester son Universalité de doctrine, & il en trouveroit peut-être peu qui voulussent le reconnoître pour leur *Docteur Particulier*.

Universalis

C'étoit l'Université de Paris qui étoit la *distributrice* de tous ces Titres d'honneur, & s'il s'en est donné quelques-uns dans les Ecoles Etrangères, c'est-elle qui leur

Vossius de Scient. Mathemat. Naudé, chap. 17. de son Apologie des grands Hommes accusés de Magie,

leur en a donné l'exemple & l'envie,

On peut dire qu'elle en a été prodigue à l'égard d'un Anglois nommé Richard de Midleton (1), que Monsieur de Launoy appelle de Moienville & les autres Ecrivains, François de Myville, & qui n'est connu dans les Ecoles que sous le nom Latin de *Mediavilla*. Car elle lui en a accordé quatre devant que de le laisser sortir de son sein, comme si un seul n'eût point été suffisant pour marquer à la Posterité l'estime qu'elle vouloit que l'on fit de son mérite & de sa science. Et elle l'a fait appeler le *Docteur solide*, le *Docteur abondant & riche*, le *Docteur très-fondé*, & le *Docteur mis à l'enchere & au plus haut prix*, sans néanmoins que l'on sache bien positivement toutes les raisons qui ont donné lieu à toutes ces appellations différentes.

Solidus, Copiosus, Abundantissimus, Auctoriatus.

Gilles de Rome ou Colonna Archevêque de Bourges mort en 1316. porte aussi le nom de *Docteur très-fondé*, & l'on juge qu'il l'avoit assés justement acquis par la réputation où il a été du plus fidèle des Disciples de Saint Thomas & d'un de ses meilleurs

Fundatissimus.

1. Launoy des Prescript. touchant la Conception de la Vierge Marie.

Labbe de Script. Eccl. Pirf. de Angl. ¶. *Auctoratus* est ici très mal interprété, il faudroit pour signifier *mis à l'enchere & au plus haut prix*, qu'il y eût dans un sens passif *auctionatus*, ce que l'usage n'admet point; & ce qui d'ailleurs, quand même l'usage l'admettroit; ne produiroit pas un sens bien net. *Auctoratus* obligé par serment à faire quelque chose, comme un Soldat qui s'enrole, ou un gladiateur qui s'engage à prix d'argent. Les Docteurs contemporains

leurs Défenseurs. On trouve encore parmi ses Titres celui de *Docteur heureux*, & ce sont les Protestans même qui nous en avertissent (2).

II. PART
CH. V.
Beatus

Pierre Oriol de Verberie, dit *Aureolus*, qui mourut Archevêque d'Aix l'an 1321. est surnommé le *Docteur éloquent* & le *Docteur insigne*. Mais ces deux Titres ne nous servent presque point pour nous faire connoître le caractère de ses Ecrits ni l'estime qu'on en faisoit, quoiqu'elle fût grande alors; parce que le premier lui a été donné à cause du talent qu'il avoit pour parler en public, & le second à cause du zèle qu'il avoit témoigné dans la défense de l'opinion de la Conception immaculée de la Sainte Vierge.

Facundus
Insignis

François Mayronée ou de Mayronis qui mourut en 1325. en a porté deux aussi, celui de *Docteur Illuminé* & celui de *Docteur Aigu*. Il avoit apparemment eu le dernier de la succession de son Maître Scot dont il a tâché de prendre l'air & la subtilité; & pour le premier nous ferions scrupule de soutenir qu'il lui fût fort légitimement acquis,

Illuminatus
Acutus

rains de Richard n'étoient pas assez habiles pour entendre ce mot dans une signification si Latine, laquelle de plus, bien-loin d'être honorable, ne pouvoit être qu'injurieuse. Ces bonnes gens dans le style de ce tems-là prirent *auctoratus*, qu'ils écrivoient *autoratus*, ou *anthoratus* pour autorisé, enseignant avec autorité, comme dans l'Evangile il est dit que faisoit J. C.

2. Matth. Flacc. Illyric. Catal. Testium veritatis.
Item Guill. Crowaus in Elench. Script. in Bibl. sacc.

quis, sachant que ses lumières n'ont pas paru entièrement pures, même au saint Siège (1).

Le Titre de *Docteur très-résolu* dont on a qualifié Durand de Saint Pourçain, qui du Siège du Puy passa à celui de Meaux où il mourut en 1333. paroît assés juste, & tiré du caractère de son génie. Car il passoit pour un Théologien un peu hardi, & quelquefois trop décisif au jugement de quelques-uns.

On ne convient pas assés du Préjugé que la qualité de *Docteur singulier* attribuée à Guillaume Ockam mort en 1347. doit former en nous avant que de nous mettre à la lecture de ses Livres. Les uns croient qu'on a voulu nous marquer la beauté de son esprit & la rareté de ses conceptions : les autres estiment qu'on a voulu nous faire entendre par ce Titre équivoque, cette singularité de sentimens si extraordinaire dans un Religieux, qui paroît dans les Livres qu'il a faits pour la défense de l'Empereur Louis de Baviere contre le Pape Jean XXII. dans ceux qu'il a faits sur la pauvreté des Apôtres & sur la propriété des Mendians, &c.

Il paroît au reste que personne n'étoit si curieux de ces Titres de Doctorat que les Freres Mineurs. Car outre que la plus grande partie de ceux dont nous venons de rapporter des exemples ont été Cordeliers, on peut ajouter que c'est de cet Ordre que
font

1. Clemens VI. P. R. apud Possévin. Appar. sacr. Tom. 1. pag. 586. Spond. A. C. 1315. n. 7.

DES TITRES D'HONNEUR. 211

font sortis le Docteur *très-ordonné* qui est Jean de Bassoles mort vers 1340. le *Docteur suffisant* qui est Pierre d'Aquila ou Scotel; le *Docteur fondé* qui est Guillaume d'Oona ou Varon; le *Docteur notable* qui est Pierre de l'Isle; le *Docteur illibat* ou *sans tache* qui est Alexandre l'Allemand de Saxe; le *Docteur resplendissant* qui est Pierre Philargi de Candie depuis Pape sous le nom d'Alexandre V. le *Docteur vénérable* qui est Geoffroi des Fontaines; & plusieurs autres Docteurs titrés à plaisir que l'on peut voir particulièrement dans Willot & Waddingue, & dans les autres qui ont recueilli les *Ecrivains Ecclésiastiques*.

II. PART.
CH. V.

Ordinatissimus.
Sufficiens.
Fundatus.
Notabilis.
Illibatus.
Resurgens.

Venerandus.

Mais ces Titres honoraires ne se donnoient pas à si bon marché hors de la Maison de Saint François.

Celui de *Docteur profond* a bien couté des sueurs & des travaux à Thomas Bradwardin Archevêque de Cantorbie qui mourut vers l'an 1350.

Profundus.

Gregoire de Rimini Général des Augustin n'acquit celui de *Docteur authentique* qu'après des assiduités incroyables & une application très-opiniâtre sur les opinions des Nominiaux ou Ockamistes dont il suivoit la Secte, & qui passaient pour les plus obscurs & les plus difficiles dans la Philosophie contentieuse. Et si nous en croyons Cornelius Curtius (2), ce Docteur s'étoit rendu si *authentique* que „ quiconque ne „ le reconnoissoit point pour son Maître, „ passoit

Authenticus.

2. Cornel. Curt. Elog. Vir. Illust. Ord. Erem. S. Aug. pag. 121.

II. PART.
CH. V.

„ passoit incontinent pour un parfait igno-
 „ rant en toutes choses, & qu'il sembloit
 „ qu'il y avoit de la folie à ne lui pas ac-
 „ quiescer, & à ne le pas suivre en tout.
 Mais nous n'avons pas besoin de ces sor-
 tes d'éloges, quand nous ne cherchons que
 des vérités.

Illuminatus. Jean Taulere, qui mourut en 1355. (1)
 avoit porté à juste titre le nom de *Docteur*
illuminé, parce qu'en effet ses Ouvrages
 sont remplis de l'esprit de Dieu. Mais
 parce qu'il eut le malheur de plaire à Lu-
 ther, & d'être loué par sa bouche comme
 un Docteur véritablement illuminé d'en-
 haut, Eckius & quelques autres Catholi-
 ques ont cru devoir en tirer de mauvaises
 conséquences contre les Ouvrages de cet
 Auteur. Ils ont traduit en ridicule & ren-
 du odieux ce Titre légitime qui formoit en
 nous un Préjugé favorable pour lui, & il
 n'a point tenu à quelques-uns d'eux qu'il ne
 passât pour un visionnaire. Mais l'Abbé de
 Blois, dit Blofius, & le Chartreux Surius
 l'ont heureusement défendu, & on lui a
 conservé son Titre dans sa signification na-
 turelle.

Jean

1. ¶. Ceux qui font vivre *Taulère* en 1370. se trom-
 pent. Il mourut non pas en 1355. mais le 17. Mai
 1361. à Cologne où cette date est marquée dans l'ins-
 cription de son tombeau. Les curieux pourront voir
 dans la 1. Centurie des Lettres de Martin Ruar les sen-
 timens de ce Ruar & de V. Grunewalde sur *Taulère*
 en cinq Lettres à compter depuis la 3. jusqu'à la 7.

2. De his omnibus vide Possévin. in Appar. passim.
 Labbe de Scriptorib. Eccles.

Crowæum in Elencho Script. in Bibl. sac.

Du Cange in Indice Auctoꝝ. præfix. Pitt. &c.

Jean de Ruysbroeck ou Rusbrochius qui mourut en 1381. a presque eu le même sort que Taulere à cause de son Titre de *Docteur Divin*. Cette glorieuse qualité n'a point manqué de lui susciter des envieux, & Gerson lui-même s'étoit persuadé que Ruysbroeck s'étoit égaré dans ses visions, & que l'enthousiasme lui avoit un peu trop échauffé l'imagination. Cependant Jean Schonaw, Surius & d'autres ont entrepris sa défense, & Denis le Chartreux en faisoit une estime particulière.

II. PART.
CH. II.

Divinus.

A dire le vrai, on est encore aujourd'hui extrêmement partagé sur le jugement qu'on doit faire de la plupart des Méditations, des Visions & d'autres Ouvrages affectives des Auteurs purement contemplatifs (2).

Mais de tous ceux dont l'Ecole a voulu honorer le Doctorat par des Titres *honorifiques*, il n'y en a point après Saint Thomas qui ait eu plus universellement & plus légitimement l'approbation du Public, que Jean Gerson pour la qualité de Docteur *très-Chrétien* (3). Il l'a mérité non pas seulement par la pureté de sa doctrine jointe

Christianissimus.

te

Voss. de Histor. Lat. passim.

Val. Andr. Vischium, &c. ¶. Toutes ces citations sont vagues, & ne peuvent tout au plus servir qu'à connoître le nom des Auteurs appelés Mystiques. Il vaut mieux pour savoir juger de leur doctrine consulter le livre intitulé *Instruction sur les états d'oraison* par J. B. Bossuet Evêque de Meaux.

3. Edm. Rich. de Vit. Gerson. post Apolog. pag. 298.

Item Lugdunens. Ecclesia in Epist. ad Christophorum Basiliensem Episcopum post Apol. pag. 313. anni 1504.

II. PART.
CH. V.

te à une piété très-solide : mais particulièrement pour avoir fait une guerre sainte au Pharisaïsme de son siècle, & pour avoir heureusement triomphé de ceux qui vouloient introduire dans le Christianisme diverses nouveautés contraires à la liberté Evangelique & à la simplicité de la Religion, & qui vouloient accabler les Fidèles sous le joug de plusieurs préceptes onéreux & de divers établissemens dans la discipline, dont la plûpart étoient inouïs jusqu'alors dans l'Eglise, & qui étoient encore plus insupportables que ceux dont Saint Pierre se plaint dans les Actes (1). On trouve encore dans divers Auteurs & dans quelques Titres des Livres du Cardinal d'Ailly son Maître, & des siens propres les noms de *Docteur très-résolu* & de *Docteur Evangelique*, qui sont des témoignages qu'on a voulu rendre à la liberté Chrétienne qui regne dans ses Ouvrages.

Resolutissimus.
Evangelicus.

Christianissimus.

Il paroît que le Cardinal de Cusa mort en 1464. a été honoré pareillement du Titre de *Docteur très-Chrétien* (2). Je ne fais pas précisément ce qui pourroit le lui avoir fait acquérir. Les uns l'ont loué de son bel esprit, de sa capacité, & de son habileté dans les affaires Ecclesiastiques & Politiques ;

Stephan. Berney in tumult. Gerson. pag. 334. post Ap.

Jo. de Launoy Hist. Colleg. Nav. Par.

Natal. Alexand. animadversion. in Launoian. observat. circa Simoniam. pag. 71.

Petrus Schottus Argentorat. in compendiosa laude Gersonii ann. 1489. post Apol. pag. 315.

1. Act. Apostolor. cap. 15. vers. 10.

ques ; les autres l'ont fait passer pour un excellent Canoniste ; d'autres ont admiré la connoissance exquise qu'il avoit des Mathématiques & de quelques Sciences humaines (3). Mais il ne paroît pas que les Critiques aient rien remarqué de fort singulier dans tout ce qu'il a écrit concernant la Religion Chrétienne & la Théologie qui ait dû le faire distinguer des autres par la qualité de très-Chrétien, & Sixte de Sienne entre les autres n'y a rien trouvé d'extraordinaire que de l'obscurité affectée, comme nous le pourrons voir ailleurs (4).

Le Titre de *Docteur Extatique* convient assés à l'Institut d'un Chartreux, & particulièrement à un homme aussi pieux & aussi attaché à la contemplation qu'étoit Denis Ryckel de Leeuwis que nous apelons Denis le Chartreux & qui mourut en 1471. Mais ce ne nous est pas un Préjugé suffisant pour nous faire croire que ses Écrits ne sentent que la vision & le ravissement : au contraire ceux qui savent quelle est la multitude prodigieuse de ses Ouvrages jugeront aisément qu'il ne s'est guères donné le loisir de méditer, & de se laisser endormir dans l'extase durant qu'il écrivait.

II. PART.
CH. V.

Extaticus.

II

Joan. Gerson. lectione 4. Libri de Vita spiritual.
2. Défense des Libertés de l'Eglise Gall. p.
10. in 4. de l'Édition de 1662. au sujet des Th.
des J.

3. Voss. de Scient. Mathemat. non semel.

Possévin. Appar. sacr. Tom. 2.

Labb. de Script. Eccles. & alii passim.

4. Sixt. Senens. Lib. 4. Biblioth. sanct.

Il ne feroit pas difficile d'ajouter ici plusieurs autres exemples de Titres donnés aux Auteurs pour honorer leur merite, & particulièrement à ceux qui ont excellé dans l'un & l'autre Droit depuis Irnere & Gracien : mais ce que nous en avons raporté, & que nous avons pris de la Théologie Scholastique fuffit pour nous faire voir quel a été le goût & le genie de ces fiécles, jusqu'au changement que le rétablissement des belles Lettres y a aporté.

On ne peut pas nier que les Anciens n'en ufassent avec plus de simplicité & moins de flaterie dans l'emploi de ces fortes de furnoms, & qu'ainsi ils ne soient plus propres pour régler nos Préjugés dans l'estime des Auteurs à qui ils les ont donnés. Car si d'un côté nous trouvons dans l'antiquité des Auteurs à qui on a donné les furnoms de *Muse Attique*, de *Theophraste*, de *Chrysofome*, &c. de l'autre on en a vû qui ont porté ceux de *Demosthene de village* ou de *paille*, d'*Epitimée* au lieu de Timée, de *Rabiennus* au lieu de Labienus, & d'autres propres à nous faire remarquer les défauts des Auteurs, comme ceux de devant ont été employés pour nous marquer leurs vertus (1). Hs

1. Xenophon dict. *Musa Attica*; Tyrtamus dict. *Euphrastus*, tum *Theophrastus*; Dio Prusæus & Joannes Antioch. dict. *Chrysoft.* *Dinarchus* dict. *Demosthenes Hordearius* vel *Agrestis*, &c.

Voss. de natur. Rhetoric. pag. 77. 83. pag. 105. &c.

Idem de Histor. Græc. pag. 83. 84. ubi de Timæo & de Hist. Lat. ubi de Labieno. l. 5.

2. Ptolem. Hephæstionis filius cognomento Chennus & Helladius Besantinous in Chrestomathiis, apud Photium in Bibl. cod. 190. & 279. & ex recentiorib.

Ils ne se servoient même quelquefois que des Lettres de l'Alphabet, c'est-à-dire, des nombres de leur chiffre pour nous faire connoître le rang que les Auteurs tenoient dans leur estime. Ils ont apellé Moïse *Alpha*, & ils auroient été sages & judicieux de dire avec nous qu'effectivement ce Prophète Legislatteur est le Chef de tous les Ecrivains du monde, & qu'il est le premier en toutes choses. Mais ils en font allé feindre la plus sottise & la plus impertinente raison du monde, pour faire croire aux Gentils qu'il avoit eu ce nom du mot d'*ἄλφος* qui veut dire la galle & la ladrerie dont les Auteurs Paiens ont écrit fausement que les Israélites étoient incommodés quand ils sortirent de l'Egypte (2).

Ils ont nommé Eratosthene *Beta* à cause qu'il tenoit le second rang dans leur esprit pour toutes sortes de Sciences, & que les ayant embrassées toutes avec une étude & une application égale, il n'avoit pû s'y rendre si profond & si accompli que ceux qui ne s'étoient adonnés qu'à l'étude d'une seule (3).

Pythagore a été surnommé *Gamma* selon Ptolemée Chene fils d'Hephestion (1)

Joan. Jonsius lib. 2. Histor. Philosoph. cap. 7. pag. 147.

P. Dan. Huet Demonstrat. Evangel. propos. 4. cap. 2. num. 48. & 58. pag. 54. & 55.

3. Artemidor. Ephes. Epitom. pag. 95.

Martian. Heracl. peripl. p. 95. Edit. Aug.

Suidæ Lexic. Hesychius Milesius &c.

Voss. Histor. Græc. Lib. 1. cap. 17. pag. 109. Ubi de Eratosthene.

Jonsius de Histor. Philosoph. ut sup.

Tome I.

K

II. PART.
CH. V.

(1) qui ne nous en dit point la raison. On a donné le nom de *Delta* à cet Antenor qui a écrit l'Histoire de Crete, parce que c'étoit un homme de bien & qu'il aimoit son Pays. Car *δέλτος* signifioit autrefois *bon* en la langue de ces Insulaires selon le même Auteur, qui ajoute qu'on a attribué le nom d'*Epsilon* à Apollonius célèbre Astronome du tems de Ptolemée Philometor *, à cause de la figure de cette Lettre qui semble tourner avec la Lune au cours de laquelle il s'étoit fort appliqué.

* ¶ Il y a *Philometor* dans Photius.

On a qualifié du nom de *Zeta* Satyre l'ami particulier d'Aristarque à cause de l'industrie & de l'application qu'il avoit apportée à la recherche des principes des choses. Et on dit qu'Esopé fut surnommé *Theta* par son Maître Idmon à cause qu'il étoit rusé & adroit, & qu'il conservoit toujours l'humeur d'esclave sans se soucier de la liberté.

CHAPITRE VI.

Préjugés des engagements des Auteurs.

CH. VI.

IL arrive souvent que l'esprit & la plume d'un Auteur ne sont pas libres de ne pas suivre les engagements où il est, soit par sa profession, soit par ses habitudes.

Ainsi il est très-avantageux pour bien juger d'un Livre, de savoir avant que d'en faire la lecture quels ont été les engagements,

2. Ptolemæus Chenn, Hephæstionis fil, lib, 5. Histor,

mens, le genre de vie, l'humeur & la disposition de l'esprit, les premières impressions & l'éducation, la profession & la Religion des Auteurs; aussi-bien que les desseins, les vûes & les motifs qu'ils ont eus.

II. PART.
CH. VI.

Il est assés rare & assés difficile même qu'on se défasse de ses premières impressions, & que l'on renonce volontiers à l'éducation que l'on a reçûe, & il n'est rien de plus ordinaire dans les Ouvrages des Auteurs, que d'y trouver des marques des Préjugés qui leur sont venus des premiers Maîtres qui les ont instruits, ou des premiers Livres qu'ils ont lûs.

C'est de-là que viennent ces entêtemens ridicules qui forment les partis & les factions dans la République des Lettres. C'est ce Préjugé qui produit cette obstination, & cette chaleur avec laquelle les uns veulent que nous retenions la prononciation vicieuse de la Langue Grecque qui s'est glissée chés les Modernes dans la corruption & la barbarie des siècles: & que les autres blâment ceux qui ne prononcent point mal le Latin comme nous faisons. C'est dans ce Préjugé que nos Grammairiens & nos Regens prétendent que pour nous apprendre une Langue que nous ne savons pas, il faut que nous nous accoutumions à tourner d'abord la nôtre en celle que nous voulons apprendre: au lieu de tourner celle-ci, & de tâcher d'en acqui-

rir

tor. apud Photium cod. 190. ut sup.
Item apud Jonsum.

rir l'intelligence par le moyen de la nôtre, ou en la conferant avec une autre Langue que nous savons déjà.

C'est dans cette prévention que quelques-uns trouvent à redire que l'on quitte la Grammaire Latine de Despautere pour apprendre le Latin, quoiqu'ils ne soient point d'avis, non plus que nous, que l'on se serve de la Grammaire Grecque de Gaza pour apprendre le Grec, ni de la Grammaire Hébraïque de Kimhi pour apprendre l'Hébreu, parce que leurs Maîtres ne leur ont point mis entre les mains les Originaux de Gaza & de Kimhi pour leur enseigner ces deux dernières Langues.

C'est peut-être par de pareils engagements que les Partisans de l'Antiquité & de la grandeur des Romains, soutiennent qu'il faut exprimer en leur Langue les Actes publics & les Inscriptions des Monumens d'aujourd'hui, plutôt qu'en celle du Prince à la gloire duquel elles sont faites, & des Peuples pour lesquels & dans le Pays desquels elles sont représentées.

(1) Enfin, c'est suivant le Préjugé & les impressions de l'éducation & des premières études, qu'on se croit engagé au moins par bien-seance de retenir toute sa vie les maximes dans lesquelles on a été élevé, de demeurer dans une Secte qu'on a une fois choisie, & de défendre ou d'attaquer

1. Ut ferè quisque initio studiorum nactus est Magistros aut Interpretes, sic solet pronus esse ad arguendum vel propensus ad celebrandum Aristotelem &c, Pöschlin.

taquer toujours Platon, Aristote, Averroës, Scot, Ockam, Paracelse, Descartes & les autres pour lesquels on aura eu soin de nous inspirer de l'inclination ou de l'averfion (2).

II. PARTI
CH. VI

On se défait encore moins de son humeur & de son naturel que de l'éducation & de la teinture de ses Maîtres, parce que comme cette humeur & ce naturel naissent avec l'homme & se fortifient à mesure qu'il croît, & qu'il prend des forces, il ne s'en peut ordinairement dépouiller qu'en perdant la vie.

Il n'y a presque point d'Ecrivain dans les Ouvrages duquel cette humeur ne se fasse plus ou moins connoître, mais il semble qu'il y ait peu de raison de l'attribuer à certains climats, & à certains siècles plutôt qu'à d'autres. Elle est personnelle fans doute, & elle fait partie du caractère de l'esprit. C'est ce qui a fait dire au Poëte.

Souvent, fans y penser, un Ecrivain qui s'aime,
Forme tous ses Heros semblables à soi-même.
Tout a l'humeur Gascone en un Auteur Gascon (3).

Car l'on voit des humeurs Gascones & des caractères de rodomonts dans des Auteurs de toutes sortes de pays, de toutes sortes d'états & de conditions.

Les

2. Ant. Possevin. Lib. 12. Biblioth. Select. Tract. 3. cap. 1. pag. 34.

3. Desp. Art. Poëtiq. Chant III. 127. & suiv.

Les Engagemens où les Auteurs se trouvent par leur Profession ou leur Institut d'écrire plutôt d'une certaine manière que d'une autre, ne sont pas les moins puissans, ni les moins incommodes. C'est ce qui nous doit porter à rechercher plus particulièrement de quelle profession & de quel institut ont été ceux dont on veut examiner les Livres. Et quoiqu'en ait écrit un Moderne (1), il n'y a pas d'injustice à remonter jusqu'à la Profession d'un Auteur, pour voir si ce qu'il écrit y est conforme ou non, & pour faire le discernement de ce que l'on peut attribuer à ces sortes d'engagemens, d'avec ce que la liberté & le dégagement de l'esprit y ont pû produire.

Il y a, dit-on, dans chaque Société un esprit particulier qui sert à les caractériser & à les distinguer entr'elles, & qui étant généralement répandu par tout le corps, ne peut manquer de se communiquer à tous les membres. Ceux qui se piquent de finesse dans le discernement des caractères & des manières différentes des Ecrivains, prétendent que cet esprit particulier & cet air de singularité est moins imperceptible dans les Professions & les Sociétés Regulieres que dans les autres, parce que la distinction d'avec le commun des hommes y est plus grande & plus réelle que dans les Sociétés séculières.

Ces Critiques veulent nous persuader par exemple, qu'il n'est pas difficile de re-
con-

1. L'Abbé de Villars, de la Délicatesse, pag. 30.

connoître les Ecrits des Moines d'avec ceux des Mendians, en ce que ceux des premiers ont pour l'ordinaire plus d'unction & de simplicité Chrétienne, & ceux des seconds plus de secheresse & de scholastique. Ceux des premiers qui traitent des matières Théologiques sont assés souvent composés sur le stile de l'Ecriture-Sainte, & de quelques anciens Peres de l'Eglise, & leur force ne consiste pour la plupart que dans les autorités tirées de l'une & des autres; au lieu que ceux des derniers sur les mêmes sujets ne sont presque appuyés que sur le raisonnement, dont les principes sont néanmoins tirés de l'Ecriture & de la Tradition. Hors des matières Théologiques, les premiers sont plus volontiers Historiens, & les derniers plus ordinairement Philosophes.

Le caractère de société paroît peut-être moins sensible dans les Ecrits des autres Reguliers, & principalement de ceux qui sont de récente institution.

Mais comme au siècle d'Auguste il se trouvoit de certains esprits plus délicats & plus difficiles que les autres, lesquels prétendoient avoir remarqué dans Tite-Live un goût de *Patavinité* que le commun des Critiques n'y pouvoit sentir, de même il y a au siècle de Louis le Grand de certaines gens dans la République des Lettres, qui poussent si loin le raffinement de la Critique; qu'ils se croient capables de pénétrer jusques dans le fond des esprits des Ecrivains de société, de développer les ressorts différens qui donnent le mouvement à leur

II. PARTIE
CH. VI.

Afinius
Pollio,
apud Quint.
l. I. c. 5. &
l. 8. c. 14

langue & à leur plume; de discerner les vûes & les motifs qu'ils peuvent avoir suivant leurs engagements; en un mot de nous faire la distinction du génie & du caractère ordinaire, non seulement des Carmes d'avec celui des Capucins, mais même de celui des Ecrivains de la Compagnie de Jesus, d'avec celui des Ecrivains de l'Oratoire de Jesus.

Quoique les esprits semblent avoir plus de liberté dans les Professions séculières, ils ne peuvent souvent s'empêcher de nous faire voir l'inclination & la pente qu'on leur a une fois donnée, & de se faire sentir même dans les Ecrits qui ne sont pas de leur Profession. Ainsi un Jurisconsulte répand souvent sans y songer quelque chose de son Droit dans ses Ecrits aussi bien que dans ses conversations. Ainsi Monsieur Maimbourg a trouvé de la Médecine dans les Vers du Chancelier de l'Hospital, quoiqu'il ne fit pas même profession de cette Science, & qu'il ne fût que le fils d'un Médecin. C'est aussi ce qu'on a remarqué de Fracastor & de quelques autres.

Il y a encore divers autres engagements qui ont obligé les Auteurs d'écrire d'une autre manière qu'ils n'auroient peut-être fait s'ils en avoient été dégagés. Ainsi Baronius, Bellarmin & du Perron s'étant trouvés revêtus de la Pourpre Romaine,

se

1. Paul Jove Evêque de Nocere. ¶. Bayle qui au mot *Jove* rapporte ce fait n'en cite pour garant que Teissier, Auteur sans autorité. Le P. Garasse dans sa Recherche des Recherches d'Etienne Paquier attribue ce prétendu

se sont cru obligés de soutenir de tout leur possible les intérêts de la Cour Ecclesiastique que dont ils étoient devenus les Princes. II. PART. CH. VI.

On peut dire la même chose de la plupart des Ecrivains qui ont pris parti dans la querelle de leurs Maîtres. Il y a une grande différence à observer entre les Auteurs Allemands & les Italiens qui ont écrit durant les brouilleries des Papes avec les Empereurs, où chacun se faisoit une conscience selon ses intérêts & ses engagements. Les Alpes ou les Pyrenées & quelquefois même une simple rivière, ont souvent fait ces différences. Les raisonnemens & les manières *Ultramontaines* ne sont pas toujours les mêmes que celles de deçà les Monts, & on a vu des Auteurs changer de plume & de stile, selon qu'ils passaient ou qu'ils repassoient les Alpes.

Les Ecrivains qui ont été ou Domestiques, ou Créatures, ou Pensionnaires des Grands, n'ont pas été sujets à de moindres engagements, & ces considérations sont de grands Préjugés à des Critiques contre leur liberté & leur désintéressement. On est assés revenu de l'affectation de leur prétendue sincérité, & on est assés insensible aux protestations qu'ils font la plupart de prendre le parti de l'indifférence. On s'accommode mieux, par exemple, de la naïveté sincère de cet Evêque Italien (1) qui

mot de Paul Jove à du Haillan mal satisfait de n'avoir pas reçu d'Henri IV. les récompenses qu'il en attendoit. Sur quoi il ajoute que le Roi avoit dit que si du Haillan avoit eu une plume d'or, il y avoit long-temps qu'elle

qui déclaroit bonnement qu'il avoit une plume d'argent & une de fer, pour l'usage différent que ses intérêts lui en faisoient faire, & qu'il changeoit alternativement selon l'alternative de la création ou de la suppression de ses pensions; on s'accommode mieux, dis-je, de cette franchise cavaliere que de la feinte & de la diffimulation des Auteurs intéressés, qui ne sert qu'à nous les rendre suspects, & à nous retenir dans une reserve & dans une précaution perpetuelle à leur égard.

Enfin on peut mettre parmi les engagements qui donnent le mouvement & les impressions aux Auteurs, diverses passions de l'ame qui les possèdent, comme l'amour, la haine & l'envie, qui fournissent une grande matière à la Librairie; & les habitudes même que le hazard semble avoir formées, & qui ont quelquefois assés de force pour tourner & changer les dispositions de l'esprit d'un Auteur. C'est ainsi qu'un Ecrivain Moderne après avoir vécu longtems dans l'aversion du *Casuitisme* & avoir même souffert l'éloignement de son Pays & de son Eglise pour s'être rendu suspect de sévérité excessive, s'est trouvé engagé d'é-

qu'elle lui auroit passé par le bec, pour donner à entendre que gueux comme étoit du Haillan il auroit été obligé de vendre cette plume pour avoir de quoi manger. Mais le P. Garasse n'est pas, comme on fait, un témoin fort sûr, non plus que Teissier.

1. ¶. L'Ecrit ici désigné n'est autre, dit-on, que le *Traité de la pratique des billets entre les Negocians in-12. par un Docteur en Theologie nommé le COREUR.*
J'cu

d'écrire (1) en faveur de l'usure & des billets pas les habitudes agréables qu'on dit qu'il a contractées avec des Marchands & d'autres personnes d'un commerce séculier.

II. PART.
CH. VI.

Ce qui nous fait connoître que quelque chose que nous ayons dite des premières impressions & de l'éducation, le changement d'habitudes, aussi-bien que celui d'état & de condition en fait souvent un considérable dans les engagements que l'on a d'écrire, sans parler de celui de Robe & d'Institut, de pays, de tems, & de Maître, & particulièrement de Secte & de Religion. C'est ce qui nous doit porter à faire le discernement des Ouvrages qu'un même Auteur auroit écrit dans divers Etats. Car il ne faut point confondre par exemple *Æneas Silvius* avec *Pie Second*; ni le *Pere N.* avec *Monsieur N* (2).

CHA-

J'en ai vu la 2. édition revue & augmentée, prétendue imprimée à Mons chez Gaspard Migeot à l'enseigne des trois Vertus 1684. avec Approbation. Sans pourtant qu'il en paroisse aucune au commencement du Livre ni à la fin.

2. ¶ Baillet désigne le P. Maimbourg Jesuite, qui étant sorti de la Société en 1682. par ordre du Pape Innocent XI, fut appelé Mr. Maimbourg,

CHAPITRE VII.

Préjugés des Nations ou du Pays des Auteurs.

QUOIQUE nous ayons dit plus haut que les qualités de l'esprit de l'homme sont personnelles, & qu'il y ait une espèce d'injustice à rejeter sur un climat, sur un territoire, ou sur une Province les vices & les vertus qu'on remarque dans les Auteurs : Néanmoins plutôt que de faire schisme avec le plus grand nombre des Critiques, il faut convenir avec eux que les Auteurs étant composés de matière corporelle aussi-bien que de substance spirituelle, ils participent au moins par cet endroit à la qualité de l'air qu'ils respirent, & du terrain qui les nourrit. Et on peut leur accorder que le génie particulier des lieux se communique à l'esprit, soit par l'organe des Sens, soit par telle autre impression qu'il leur plaira, & que

Les climats font souvent les diverses humeurs (1).

Aristote estimoit que les Peuples qui naissent

1. Despreaux, Art Poétique, Chant III. 114.
 2. Aristot. Polit. Lib. 7. cap. 7. p. 543. M.
 3. ¶. Ce fameux Astronome n'étoit pas de Königsberg dans la Prusse, mais de Königshoven Forteresse de Franconie dans l'Evêché de Wirtzbourg.
- Voyez.

sent dans les Pays froids & généralement dans toute l'Europe sont naturellement courageux & robustes, mais qu'ils ne sont point propres aux exercices de l'esprit, qu'ils ne sont point capables de méditation, & qu'ils n'ont point d'industrie pour les Arts. Il jugeoit au contraire que les Peuples de l'Asie ont beaucoup de talent pour les exercices de l'esprit, qu'ils sont ingénieux, spirituels, propres à la méditation & au raisonnement, & adroits à trouver & à perfectionner les Arts (2).

II. PART.
CH. VII.

Mais si l'on vouloit se départir du respect dû à l'antiquité & au mérite de ce Philosophe, on pourroit demander à ses Sectateurs où est la solidité de cette pensée. Car sans entrer en discussion de ce qu'il dit des Asiatiques, qui ne fait que Regiomontanus ou Muller de Königsberg (3), que Copernic, que Tycho Brahé, que Kepler & plusieurs autres Mathematiciens, Astronomes & Philosophes sont sortis des Pays les plus froids (4)? Et qui sont les Asiatiques plus capables de méditation & de contemplation que ces Septentrionaux? Où a-t-on trouvé les Arts de l'Imprimerie & de l'Artillerie si ce n'est dans les Pays froids, & où a-t-on perfectionné les autres Arts les plus beaux & les plus utiles à la vie si ce n'est en Europe?

Voyés Melchior Adam & Gassendi dans sa vie.

4. ————— *Prudentia monstrat*
Summos posse viros & magna exempla duros,
Vervecum in patria crasseque sub aëre nasci. JUVENAL.
Satyr. X, 48. &c.

rope? Et qui est-ce qui voudroit soutenir aujourd'hui que les Européens ne sont point propres aux exercices de l'esprit, eux qui sans contredit ont passé généralement tous les Peuples des autres parties du Monde en ce point.

Peut-être qu'Aristote n'a voulu parler que de l'état où avoient été avant lui & où étoient de son tems les Pays froids & l'Europe. Mais le célèbre Anacharsis né dans le fond de la Scythie & dont il ne pouvoit ignorer la réputation, pouvoit lui répondre tout seul pour tous les Pays froids; & la seule Ville de Marseille dont il connoissoit la gloire pouvoit bien lui servir de caution pour toute l'Europe, puisqu'il en avoit bien voulu excepter la Grèce.

Quoiqu'il semble donc qu'il y ait quelque témérité à paroître si décisif sur la distribution des talens & des dons particuliers que la Nature ou plutôt le Dieu de la Nature a faite aux Nations différentes & à chaque Peuple en particulier, on peut croire néanmoins que la Providence a fait ce partage d'une telle sorte qu'en donnant quelque avantage particulier à une Nation ou à un Pays plutôt qu'à un autre, elle a récompensé celui-ci par quelqu'autre avantage (1), afin que l'un n'eût point occasion de s'élever au-dessus de l'autre, & qu'ils fussent dans des dépendances mutuel-

1. Nic. Ant. Biblioth. Hisp. p. 1. præfat.

2. *Non omnia possumus omnes.* Eclog. VIII. 63.

Nec vero terra sette omnes omnia possunt. Georg.
II. 109.

tuelles & dans des besoins réciproques les uns des autres.

II. PART.
CH. VII.

C'est ce qui a porté Virgile à dire que nous ne sommes point tous capables de toutes choses, que les uns ont des talens pour certaines choses seulement, & les autres pour d'autres; qu'il n'y a point de canton ni de pays qui puisse seul produire & porter toutes choses, mais que la Nature a disposé sagement de ses divers presens selon la diversité des lieux (2).

Mais Dieu n'ayant pas voulu donner à l'état de l'Homme une stabilité de fortune sur la terre, a établi dans toutes les Nations une vicissitude sur les esprits aussi-bien que sur les corps, afin que par le moyen de ces révolutions chaque Nation eût son tour dans la communication ou dans la privation des talens & des avantages de l'esprit, & que l'une ne pût au préjudice de l'autre se vanter d'autre chose que de les avoir eus ou de les avoir perdus un peu plutôt ou un peu plus tard.

La Providence a voulu faire connoître à l'Homme, qu'en quelque lieu qu'il demeure il n'y possède rien en propre que sa propre misère, & en faisant passer de Province en Province les lumières de l'esprit aussi-bien que celles de la véritable Religion, elle avertit les Peuples qui les possèdent présentement de profiter de l'exemple des Peuples qui

*Hic segetes, illic veniunt felicius uvæ.
Arbori factus alibi. Georg. I. 54. 55.
Continuo has leges æternaque fœdera certis
Imposuit Natura locis. Georg. I. 60. 61.*

qui les ont perduës. La Sageſſe des Grecs les a quittés, & ils ſont tombés dans la Barbarie dont ils avoient autrefois tant d'averſion & de mépris. La gloire des Lettres qui n'étoit que poſterieure à celle des armes dans la République des Romains a été néanmoins la première qui s'eſt effacée, & ſa chute a prévenu la décadence de leur Empire de plus d'un ſiècle.

Mais la politeſſe jointe à l'exercice des plus beaux Arts & à la profeſſion des Sciences les plus ſublimes, a ſuccédé à la groſſièreté des Peuples Septentrionaux & des Occidentaux; & ceux-ci ſont menacés de s'en voir privés à leur tour.

Plusieurs ont remarqué que le progrès des Sciences & des Arts ſuit ordinairement celui des Armes. C'eſt une reflexion qu'ils ont faite ſur l'Histoire de l'état des Grecs, des Romains & des Arabes même, & on peut dire qu'elle ſe vérifie encore aujourd'hui dans notre Monarchie. Mais il eſt difficile qu'on en puiſſe faire une règle univerſelle, puiſque le succès prodigieux des armes Ottomanes n'a été encore ſuivi d'aucun effet ſemblable juſqu'ici.

Voilà peut-être une partie de ce qu'on pourroit dire de moins déraiſonnable en général ſur les diverſes Nations qui ont compoſé le monde ſavant juſqu'à préſent. Mais puiſqu'on veut que chaque Pays différent ait un caractère particulier pour diſtinguer ſes Ecrivains d'avec ceux d'un autre, il faut voir en peu de mots ce qu'on en dit de plus plaufible, pour donner lieu à chacun de reconnoître la juſtice ou l'injuſtice
du

du Préjugé sur lequel il méprise ou il estime un Auteur, pour être plutôt d'un Pays que d'un autre. II. PART.
CH. VII.

§. I.

Des Orientaux.

Monsieur Huet a remarqué (1) que tous les Ecrivains des Pays Orientaux sont grands amateurs de fictions, & que dans cette inclination ils ont suivi entièrement le génie de leur Nation. La plupart des grands Romanciers de l'Antiquité sont sortis, selon lui, de ces Peuples du Levant, c'est-à-dire de l'Egypte, de la Syrie, de l'Arabie, & de la Perse. Les Ecrivains de ces Pays ont toujours conservé jusqu'à présent l'esprit Poétique, & ont encore aujourd'hui autant de talent & de disposition pour l'invention, & de facilité pour l'imagination qu'ils en ont toujours eu. Tous leurs Discours sont figurés, ils ne s'expliquent que par allégories. Leur Théologie, leur Philosophie & principalement leur Politique & leur Morale sont toutes envelopées sous des fables & des paraboles. Orientaux;

ON peut faire le même jugement des Ecrivains de la *Palestine* & même de tous les *Juifs*, qui depuis leur double dispersion se sont répandus dans les différentes contrées du Monde. Le P. Simon prétend Juifs & Syriens.

1. Petr. Dan. Huet, Origine des Romans pag. 12.

tend (1), que la plupart d'entr'eux & particulièrement les Rabins qui n'ont point été animés de l'Esprit saint, & qui n'ont suivi que leurs lumières naturelles ont écrit sans solidité; qu'ils n'ont que des pué- rilités cabalistiques, des allégories frivoles, de grossières paraboles, & que le Talmud, par exemple, contient un million de fa- bles les unes plus impertinentes que les au- tres. L'Ecriture-Sainte est toute mystique, toute allégorique, toute énigmatique. Et les Auteurs sacrés ayant voulu s'accommo- der à l'esprit des Juifs parmi lesquels & pour lesquels ils écrivoient, n'ont point fait difficulté d'employer ces expressions figurées pour communiquer aux hommes ce qu'il plaisoit à Dieu de leur inspirer.

IL ne nous est resté qu'un fort petit nom- bre d'Ecrits des *Egyptiens*. Mais ils suffisent pour nous faire connoître que cette Na- tion étoit toute mystérieuse dans l'expres- sion de ses pensées, tout s'expliquoit chés eux par images, tout y étoit déguisé sous des Hieroglyphes (2). Et il n'est pas hors d'apparence que ces manières énigmatiques ayant rebuté la Posterité, n'ont pas moins contribué que la longueur des tems & les diverses révolutions du Pays à nous faire perdre la plus grande partie des Livres de ces Peuples (3).

LES

1. Rich. Simon, Hist. critique du V. Testament en plusieurs endroits.

2. ¶. D'*Hieroglyphes*: Il faut écrire & prononcer *Hieroglyphes* sans aspiration, quoi qu'on dise la Hié- rarchie.

3. Huet ut supra, pag. 13.

LES Auteurs Arabes, selon Golius (4), sont pour l'ordinaire subtils & industrieux. Monsieur Spanheim le jeune Bibliothécaire de Leyde prétend (5) qu'ils sont beaucoup plus Poètes que tous ceux des autres Nations & que l'on voit plus de versifications en Arabe seulement qu'en toutes les autres Langues ensemble. On ne peut pas nier aussi qu'ils ne se soient signalés dans la Philosophie, la Géométrie, l'Astronomie, & la Médecine, sur tout depuis leurs conquêtes en Asie, en Afrique & en Espagne. Le P. Rapin remarque (6) que les Sciences qui étoient passées de la Grèce en Italie, passèrent ensuite d'Italie ou de chés les Latins en Afrique, c'est-à-dire, chés les Arabes aussi bien que la domination; que cet amour des Sciences continua sous les Rois d'Egypte, de Fez & de Maroc; & que ces siècles qui furent ceux de l'ignorance en Europe, furent des siècles savans en Afrique, en Egypte, & dans toute l'étendue de leur grand Empire, qui dura 500 ans. Mais ils ont infecté la plupart de leurs Livres de l'Astrologie judiciaire & de diverses autres superstitions, qui ne nous ont pas laissé une grande idée de la force de leur esprit, ni une opinion fort avantageuse de la solidité de leur génie.

II. PART.
CH. VII.
Arabes.

Et

4. Jacob. Golius præfat. in Grammat. Arab. Erpenii.

5. Frideric. Spanhem. Frid. fil. Ezechielis Fr. in Sermon. Academ. anni 1674. præfix. Cat. Biblioth. Lugdun. Bat.

6. R. Rap. Compar. de Platon & d'Aristote, pag. 281. 282. Edition in 4. de l'an 1684.

II. PART.
CH. VII.

Orientaux.

Et d'ailleurs M. Huet assure qu'on ne trouve presque dans leurs Ecrits que métaphores tirées par les cheveux, que similitudes & que fictions (1). Ce qui regarde particulièrement leurs Livres de Religion & de Morale qui semblent pour la plûpart avoir été composés sur le plaissant Modéle de leur Alcoran.

Perfes.

LES *Perfes* n'ont point cédé aux Arabes dans l'art de feindre & de mentir agréablement, & quoiqu'autrefois le mensonge leur fût très-odieux dans la conversation & le commerce de la vie civile, il leur plaisoit infiniment dans les Livres & dans les Lettres qu'ils s'écrivoient mutuellement (2). Strabon raporte qu'on n'ajoutoit pas beaucoup de foi aux anciennes Histoires des *Perfes*, des *Medes* & des *Syriens*, à cause de l'inclination que leurs Ecrivains avoient à conter des fables (3). Depuis l'établissement du Mahometisme, la Langue Arabe est devenuë la Langue des Savans dans la Perse aussi-bien que dans la Turquie, & leurs Livres même qui sont en Persan ne laissent pas d'être écrits en caractères Arabiques, & c'est sans doute par la communication de ces Arabes que les *Perfes* sont devenus amateurs de l'Arithmetique, de la Géometrie, de l'Astronomie jointe à l'Astrologie judiciaire, de la Physique, de la Morale & de la Medecine, de la Jurisprudence,

1. Huet, des Romains, pag. 14.

2. Idem Huet ibid. depuis la page 27. jusqu'à la 37.

3. Strab. Geograph. Lib. X. pag. 507. Ed. 1610.

4. Voyés diverses Relations, Voyages du Levant.

dence, de l'Eloquence, & particulièrement de la Poësie. La plupart de leurs Pièces d'éloquence sont en Vers & toujours accompagnées de beaucoup d'Histoires & de Sentences de moralité. Tout le Pays est plein de Poètes, mais de la médiocre & de la dernière taille aussi-bien que de la première. Ils sont fort scrupuleux rimeurs, mais fort peu exacts dans l'observation du nombre des Syllabes. Toute la Nation n'est presque curieuse que de galanterie, d'histoires amoureuses, & de Romans, & on ne voit point de moralité dans leurs Livres qui ne soit enveloppée de fictions (4).

II. PART.
CH. VII.
Orientaux.

ON prétend qu'il en est de même des Auteurs *Indiens* que du reste des Orientaux. Ils ont embarrassé & obscurci leurs Histoires par leurs fictions affectées, & pour l'ordinaire ils ont renfermé leur Philosophie morale dans des Allégories ou dans des Apologues ou des Fables d'Animaux, comme ont fait Locman & Esope, si toutefois ce ne sont point deux noms différens d'une même personne. Les principaux de leurs Livres que l'on nous propose pour nous faire remarquer le véritable caractère de l'esprit de ces Peuples, sont pour le premier genre l'Histoire de leurs prétendus Patriarches Brammon & Bremau, & pour le second, le fameux Ouvrage qui a été si fort recherché dans tout l'Orient sous

Indiens.

Voyés encore le Catalogue des Manuscrits que Warner a légués à la Bibliothèque de Leyde. C'est ce qui paroît aussi par les Manuscrits Persans de la Bibliothèque de M. de Lamoignon, rapportés de la Perse par Tavernier.

Perfes.

Et d'ailleurs
ve presque da
res tirées par
& que fiction
culièrement le
Morale qui se
été composés
leur Alcoran.

LES *Perfes*
bes dans l'art de
blement, & qu
leur fût très-odi
le commerce d
soit infiniment
Lettres qu'ils
(2). Strabon ra
beaucoup de fo
des *Perfes*, des M
de l'inclination
à conter des fab
ment du Mahom
devenuë la Lang
aussi-bien que d
Livres même qu
sent pas d'être
ques, & c'est f
cation de ces A
devenus amateu
Géometrie, de
tologie judicia
Morale & de l

- 1. Huet, des P
- 2. Idem Huet
- 3. Strab. Geo
- 4. Voyés di
vant.

Jules A. 1717

... Mais s'il
Pindare &
Thé-
puisqu'ils
de des autre
C'est au
que les Arcadien
du monde pour de
d'une simplicité rusti
parce qu'ils vivoien
dans un air grossier; cependant ils ne lai
soient pas d'être fort bons Maticiens,
Poètes même; & Polybe qui étoit d'Arc
die n'étoit assurément pas une bête.
Au reste il faut convenir que les Grec
ont eu le dessus de toutes les Nations d
monde jusqu'à présent pour la sagesse & le
Sciences humaines. C'est ce qui a donn
bien à Saint Paul de les opposer tantôt au
Barbares (3) comme les Savans aux igno
rans, & tantôt aux Juifs comme les Sages
du siècle aux personnes simples & grossiè-
res, disant que ceux-ci se conduisoient par
les

- 1. *Admiris* tous ces, et ne s'en servir pas
10 Lib de Fato
- 2. *Joan. Fulcic. Selectio. ep. i. lib. quem*
- 3. *Gracis de Barbaris, quibus nihil dicitur*
- 4. *Jules Firmus patet & Gracis quibus patet*

miracles, & ceux-là par la sagesse, & la Croix de JESUS-CHRIST étoit un

II. PART.
CH. VII.
GRECS.

ale pour ceux-ci & une folie pour
à, parce qu'elle choquoit également
ollicité des uns, & la sagesse des au-
(5). Et Saint Clement d'Alexandrie
ne que la Philosophie, c'est-à-dire
se & les Sciences, étoit comme un Tes-
un partage que Dieu avoit laissé
e aux Grecs, de même qu'il avoit
aux Juifs la Loi, les Prophetes &
qui compose l'ancien Testament de
igion (5).

pourquoi cette Nation se confidé-
doute comme la dépositaire ou
comme la propriétaire de toute la
l'exclusion de tous les autres
elle traitoit de Barbares, a pris
and soin de la conserver chés
plusieurs siècles, de l'entrete-
cultiver, & de la faire valoir a-
succès & l'éclat possible, en
ir chés elle les Arts & les Scien-
l'a remarqué Cicéron (6).

on trouve des marques de cette
alière & de cette politesse répan-
les écrits de la plupart des Grecs,
péens soit Asiatiques, il faut re-
con-

scandalum, Græcis stultitiam. 1. Cor. I:

em. Alex. Stromat. Lib. 6. sub finem.

ec illa est Regio qua famâ, qua gloriâ, qua doc-
qua pluribus artibus diu floruit, qua præclarâ cus-
altrix omnis sapientia fuit. ¶ Ces paroles que
et cite comme de Cicéron l. 2. de Finib. 6, 21. ne
trouvent point.

Tome I.

L

sous le titre de *Kilile & Dimne* & qui comprend toute la sagesse & la morale de ces Peuples (1).

Ainsi nous ne pourrons presque conclure autre chose en faveur des Nations Orientales, que de dire que comme leurs Ecrivains n'ont point travaillé pour notre usage, ils ne sont bons & utiles la plupart que pour leur Pays; que le goût des Occidentaux est un peu différent (2) du leur; que le génie des uns est peut-être plus éloigné de celui des autres, que n'est la distance des lieux qui les sépare. Et rien n'empêche que nous ne prenions toutes leurs fictions, leurs allégories, & leurs autres manières d'écrire que nous avons remarquées pour des puérités, des bassesses, des badineries, & des fadaïses; comme il leur est permis de faire passer chés eux le sérieux, la gravité, la sincérité, & la solidité des Ecrivains d'Occident pour des grossièretés, des simplicités, & tout ce qu'il leur plaira.

§. I I.

Des Grecs.

Grecs, **N**ous avons remarqué plus haut qu'Aristote avoit fait une exception en faveur des Grecs dans le Parallèle qu'il nous

1. L'Auteur du Journal des Savans du 6. Decembre 1666.

Leo Allatius tract. de Symeon. &c. P. Possin. post Pachym.

Nous en parlerons plus amplement au Traité des Auteurs déguifés au titre corrompu de *Lelo Demno*.

2. ¶ Il falloit dire, ce semble, *est très-différent du leur*

nous a donné des qualités des Peuples de l'Asie & de ceux de l'Europe. Il vouloit d'un côté que les Grecs eussent la force & la valeur des Européens sans en avoir la stupidité & la grossièreté d'esprit, & de l'autre qu'ils eussent toute l'industrie & la délicatesse des Asiatiques sans en avoir la mollesse & la lâcheté (3). Il attribuoit ces bons effets à la situation avantageuse de leur Pays qui se trouve entre les extrémités du froid & du chaud. Eusebe témoigne avoir été aussi dans ce sentiment. Car il dit que de tout tems les Grecs ont paru être nés pour la Science, à cause du temperament du climat & de la subtilité de l'air (4)

II. PART.
CH. VII.
GRECS.

Mais s'il avoit prévu l'état où sont les Grecs d'aujourd'hui, ou il auroit apporté quelque restriction à sa pensée pour ne la point rendre si universelle, ou il auroit été obligé de nous montrer que l'air & le climat du Pays devoient changer avant les esprits.

Cicéron semble avoir voulu aussi raffiner sur les différentes impressions que les différentes qualités de l'air faisoient sur les esprits dans la Grèce. Il dit que les lieux de cette Nation où l'air étoit subtil portoient des esprits plus subtils comme à Athènes,
&

3. Aristot. Lib. 7. Politicor. c. 7. ut sup.

4. Euseb. Cæsar. Lib. 8. de præparat. Evangel.

¶ L'exactitude demandoit que Baillet citât Philon le Juif, des termes duquel, tirés de son Ouvrage de la Providence, Eusebe a composé le dernier chapitre de son VIII. Livre de la Préparation Evangelique.

& que ceux où il étoit grossier ne produisoient que des esprits grossiers & stupides comme à Thèbes en Beotie (1). Mais s'il falloit s'arrêter à ces reflexions, Pindare & le Philosophe Cébès qui étoient de Thèbes, Hésiode, Plutarque & plusieurs autres grands Hommes, auroient bien abusé de l'estime de tant de siècles, puisqu'ils étoient Beotiens, & qu'ils ne devoient être, au raisonnement de Cicéron & des autres (2), que des esprits grossiers. C'est aussi suivant ce vieux préjugé que les Arcadiens passaient dans l'esprit du monde pour des grossiers & des gens d'une simplicité rustique parmi les Grecs, parce qu'ils vivoient dans un air grossier: cependant ils ne laissoient pas d'être fort bons Musiciens, & Poètes même; & Polybe qui étoit d'Arcadie n'étoit assurément pas une bête.

Au reste il faut convenir que les Grecs ont eu le dessus de toutes les Nations du monde jusqu'à présent pour la sagesse & les Sciences humaines. C'est ce qui a donné lieu à Saint Paul de les opposer tantôt aux Barbares (3) comme les Savans aux ignorans, & tantôt aux Juifs comme les Sages du siècle aux personnes simples & grossières, disant que ceux-ci se conduisoient par
les

1. *Athenis tenuæ cælum, ex quo etiam acutiores putantur Attici: crassum Thebis itaque pingues Thebani.* Cicero Lib. de Fato.

2. Joan. Filesc. Selector. cap. 1. sive lib. quem Varronem inscripsit cap. 1.

3. *Græcis ac Barbaris, sapientibus ac insipientibus.* Rom. L. 14.

4. *Judæi signa petunt & Græci sapientiam quarunt.*

les miracles, & ceux-là par la sagesse, & que la Croix de JESUS-CHRIST étoit un scandale pour ceux-ci & une folie pour ceux-là, parce qu'elle choquoit également la simplicité des uns, & la sagesse des autres (4). Et Saint Clement d'Alexandrie témoigne que la Philosophie, c'est-à-dire la Sagesse & les Sciences, étoit comme un Testament & un partage que Dieu avoit laissé en propre aux Grecs, de même qu'il avoit donné aux Juifs la Loi, les Prophetes & tout ce qui compose l'ancien Testament de notre Religion (5).

II. PART.
CH. VII.
GRECS.

C'est pourquoi cette Nation se considérant sans doute comme la dépositaire ou plutôt comme la propriétaire de toute la Sagesse, à l'exclusion de tous les autres Peuples qu'elle traitoit de Barbares, a pris un très-grand soin de la conserver chés elle durant plusieurs siècles, de l'entretenir, de la cultiver, & de la faire valoir avec tout le succès & l'éclat possible, en faisant fleurir chés elle les Arts & les Sciences comme l'a remarqué Cicéron (6).

Quoiqu'on trouve des marques de cette sagesse seculière & de cette politesse répandue dans les écrits de la plupart des Grecs, soit Européens soit Asiatiques, il faut recon-

Judeis scandalum, Græcis stultitiam. 1. Cor. I: 22. 23.

5. Clem. Alex. Stromat. Lib. 6. sub finem.

6. *Hac illa est Regio qua famâ, qua gloriâ, qua doctrinâ, qua pluribus artibus diu floruit, qua præclara custos & altrix omnis sapientia fuit.* ¶ Ces paroles que Baillet cite comme de Cicéron l. 2. de Finib. c. 21. ne s'y trouvent point.

Tome I.

L

connoître néanmoins l'avantage que la Ville d'Athènes avoit sur le reste du Pays pour tous les exercices de l'esprit.

Elle étoit, selon Thucydide (1), l'Ecole de toute la Grèce pour toutes sortes de Sciences : elle en étoit l'abrégé selon Euripide (2); l'ame, le soleil, & la prunelle selon Demosthene, & la plupart de ses Ecrivains se sont distingués des autres Grecs par la beauté de leur génie aussi-bien que par la pureté & par l'élégance du stile Attique.

Les Athéniens, selon M. Cousin (3), avoient mis la plupart des Sciences & des Arts dans leur perfection, avant que les autres Peuples eussent commencé de s'y adonner. Et selon le P. Rapin (4), ils étoient ceux de tous les Grecs qui avoient la plus grande delicateffe pour tous les Arts en général, & le goût le plus exquis " pour l'éloquence en particulier. Il s'étoit élevé
 „ parmi eux tant d'excellens Orateurs,
 „ qu'insensiblement la connoissance des
 „ plus belles choses leur étoit devenuë
 „ comme naturelle. Periclès avoit si bien
 „ accoutumé leurs esprits à ne rien souffrir
 „ que de pur, d'élégant, & d'achevé:
 „ que ceux qui avoient à parler en Public
 „ regardoient jusques aux moindres d'en-
 „ tre

1. ¶. Thucydide l. 2. appelle Athenes *Ἑλλάδος αἰδαυ-
 εν*. Mais ce n'est pas Euripide qui l'a nommée l'*A-
 brégé de la Grèce* *Ἑλλάδος Ἑλλάδα*. Il falloit dire qu'elle
 étoit ainsi nommée dans l'Epitaphe d'Euripide at-
 tribuée par Athénée à Thucydide, & par d'autres à Ti-
 mothée Musicien & Poëte.

2. Apud Athenarum in Dipnosophist, &c.

tre le Peuple comme autant de censeurs
de ce qu'ils alloient dire. ”

II. PARTIE
CH. VII.

Mais si les Grecs ont surpassé même les Orientaux dans la politesse & la délicatesse d'esprit, & dans l'industrie qu'ils ont fait paroître à inventer, à cultiver & perfectionner les Arts & les Sciences : on peut assurer qu'ils n'ont pas été moins grands amateurs de fictions & de mensonges. On a remarqué que la plupart de leurs Auteurs ont été superstitieux, & on considère particulièrement leurs Poètes comme les Pères de la plupart des fausses Divinités, & les Inventeurs de presque toute la Théologie du Paganisme. C'est ce qui a porté Saint Paul & les Ecrivains Ecclésiastiques des premiers siècles à se servir du même terme pour marquer les Grecs & les Gen-
tils, & à les prendre indifféremment les uns pour les autres (5), & c'est aussi ce qui a fait appeler la Grèce *la mere des Fables* par Nonnus de Panople (6).

Γραικοί

Ἕλληνας.

Μυθοτόκος
Ἕλλάς.

La posterité n'a point trouvé ce caractère tout-à-fait étrange dans les Poètes de cette Nation, dont la profession étoit de feindre & de mentir, mais elle l'a jugé entièrement insupportable dans ses Historiens. Les Critiques de bon sens n'ont pû souffrir que des Peuples qui feignoient d'être si amoureux

3. M. Cousin, Avertissement sur la Traduction de Zosim. Xiphil. &c.

4. R. Rap. Compar. de Demosth. & Cicer. chap. 11.

5. Paul. ad Rom. I. 16. & alibi. Orig. in Cels. Clem. Alex. in Strom. & alii passim.

6. Nonn. Panopolit. Lib. 1. Dionysiac. v. 31.

amoureux de la sagesse ayent traité si indignement l'Histoire dont l'ame est la verité sans mélange. Quintilien ne met guère de différence entre la licence des Poëtes & celle que les Historiens Grecs se sont donné dans leurs Ecrits (1), & on étoit entièrement persuadé à Rome du déreglement de leur conscience dans le tems que Juvenal a dit (2),

*quidquid Græcia mendax
Audet in historia*

Nous verrons ailleurs que les Ecrivains de l'Histoire Grecque sont redevables de cette méchante réputation à Hérodote, & qu'effectivement plusieurs d'entr'eux se sont gâtés sur ce modèle dangereux.

Ce qu'il y a de surprenant c'est de voir que le Christianisme même n'ait pas pû entièrement réformer ce caractère de la Nation, & si on en excepte les Saints Peres & un petit nombre d'Auteurs Ecclesiastiques que la Grace de JESUS-CHRIST a mis à part, & qu'elle a prévenu d'un puissant amour pour la Verité, on ne peut pas dire que les autres se soient garantis de cette infection qui paroît avoir été universelle dans tous les tems, & dans tous les lieux, où cette Nation avoit répandu son esprit. C'est

1. Quintilian. Institut. Orat. Lib. 2. c. 4.

2. Juvenal. Satyr. X. 174.

3. Cicer. Orat. pro Flacco. Item ad Quintum Fratrem.

Tite-Live Lib. 28. n. 43.

Plutarch. in Vit. Solon.

Pausan. in Corinthiac.

Origenes Lib. 4. adversus Celsum.

C'est une plainte qui a été formée contre les anciens Grecs par tout ce qu'il y a eu d'Auteurs les plus graves, tels que Ciceron, Tite-Live, Plutarque, Pausanias, Origene &c. (3). Et pour ce qui est des Grecs modernes, le P. Rapin après Scaliger & Saumaïse témoigne (4) qu'ils ont eu peu de sincérité en tout ce qu'ils ont écrit, qu'ils ont eu recours aux visions & aux aventures extraordinaires pour satisfaire leur génie & imposer à la postérité, & que c'est ce qui est cause que la connoissance que nous avons de ce qui est arrivé dans le bas Empire de Constantinople n'est pas entièrement sûre ni fort exacte.

II. PART.
CH. VII.
Grecs

Les autres Critiques de ces deux derniers siècles n'en ont pas jugé plus favorablement, prétendant les avoir convaincus en diverses rencontres de mauvaise foi, de legereté, de perfidie & de mensonge, & long-tems devant eux Joseph l'Historien écrivant contre Apion avoit accusé tous les Grecs en général d'imposture & de mauvaise conscience (5).

Pline le jeune trouvoit encore un autre vice considérable parmi ceux de cette Nation qui est le grand babil & l'excès des paroles dans leurs discours, renfermant souvent

Et maximè Voss. sen. de arte Historiæ cap. 9. pag. 47.

4. Scalig. Baron. Casaub. Salmas. Voss. Barth. & alii. Marin Le Roi de Gomberville, des Vertus de l'Hist. pag. 25, 26. &c.

Le P. Rap. Instruc. pour l'Histoire §. 28. pag. 147. & §. 8. pag. 31. 32. de l'Edit. in 12.

5. Joseph. Lib. 1. contr. Apion.

souvent assés peu de sens dans de grandes périodes, & n'ayant que de la fluidité de langue pour toute abondance (1). Mais il semble que cette accusation ne regarde que les Grecs de l'Asie où étoit le gouvernement de Pline, parce que c'étoit effectivement le vice de ceux de ces quartiers-là d'être trop diffus dans leurs Ouvrages & de grands parleurs, mais diseurs de rien, & l'on disoit en proverbe que *l'enflure Asiatique ne s'apaisoit que par le sel Attique.*

Enfin on a trouvé à redire jusqu'à l'ostentation avec laquelle les Grecs ont affecté de mettre à la tête de leurs Ouvrages des Titres magnifiques qui promettant ordinairement plus qu'il n'y avoit d'exécution dans la suite, étoient plutôt les Titres de la vanité naturelle de cette Nation que de la matière de leurs Livres (2).

§. III.

Des Romains.

Romains.

C'E n'est point sans fondement que notre Préjugé nous porte à préférer les Ouvrages des Grecs à ceux des Romains pour la délicatesse de l'esprit, & pour la politesse & les autres agrémens de la Langue, & Monsieur Cousin a eu raison de dire que les Ouvrages des Latins ont cédé à ceux des Grecs

1. *Mos est plerisque Græcorum ut illis sit pro copia volubilitas: tam longas, tamque rigidas periodos uno spiritu quasi torrente contorquent. Aliud autem est eloquentia, aliud loquentia, &c. Plin. Epist. 20. Lib. 5.*

Item.

Grecs l'avantage de l'excellence aussi-bien que celui de l'antiquité (3).

II. PART.
CH. VII.

A dire le vrai il semble que la Providence avoit destiné les Romains pour autre chose que pour cultiver les beaux Arts & les Sciences purement spéculatives. Elle avoit formé l'esprit des Grecs pour la Peinture, la Sculpture, l'Eloquence, la Poësie, & les autres Arts; & celui des Orientaux, surtout des Chaldéens & des Egyptiens, pour l'Astronomie & les autres Sciences Mathématiques. Mais comme elle avoit réservé les Romains pour l'Empire du Monde, il semble qu'elle ne leur avoit donné de talens & de disposition d'esprit, que pour apprendre & exercer l'Art de commander.

Romains.

C'est pourquoi Virgile abandonne de bon cœur aux autres Nations la gloire des Arts & des Sciences, pourvû qu'on accorde aux Romains celle de la véritable Politique.

D'autres Peuples sauront l'Art d'animer le
cuivre,

Leurs marbres sembleront & respirer & vivre:

D'autres de l'Eloquence emporteront le prix,

Ou décriront l'Olympe, & son riche lambris:

Ton Art, Peuple Romain, ton illustre
Science

Sera d'affervir tout à ta vaste puissance,

De

Item. Jo. Filesc. Varro Lib. 2. Selector. cap. 13.
pag. 383.

2. Plin. Sen. Præf. ad Hist. nat. p. 2. & 3.

3. Cousin, Avertiss. sur l'Hist. de Zozim. Xiphil.
Zonar. &c.

De te rendre en tous lieux dans la guerre &
la paix

L'effroi des ennemis, & l'amour des Su-
jets (1).

Néanmoins ils ne crurent pas devoir toujours demeurer dans ces termes, & le succès de leurs armes ayant ouvert le passage aux autres Nations, ils entrèrent dans leur commerce par le droit de leurs conquêtes, & surtout dans celui des Grecs, dont ils comprirent les Arts & les Sciences parmi les dépouilles qu'ils remportèrent de leur Pays. C'est ce qui a fait avouer ingénument à Cicéron & à Horace, que les Romains étoient redevables aux Grecs de la Philosophie, des belles Lettres, & de toutes les connoissances qui servent d'ornement à l'Homme, & qui font sa perfection (2).

Ce commerce avec les Grecs apporta dans ces Ecrivains de Rome un changement & une difference très-sensible entre ceux qui avoient paru jusqu'à la fin de la seconde guerre Punique & ceux qui vinrent depuis. On a vû peu à peu la rudesse des premiers faire place au bon goût & à un genre de délicatesse, qui n'alla point si loin sans doute que celle des Grecs, mais qui n'eut peut-

1. Virgil. 6. de l'Eneide vers 847. & suiv. de la Trad. de Segrais.

*Excudent alii spirantia mollius æta,
Credo equidem : vivos ducent de marmore vultus ;
Orabunt causas melius, cœlique meatus
Describent radio, & surgentia sidera dicent :
In regere imperio populos, Romane, memento :*

peut-être pas moins de solidité, & qui n'ayant rien d'effeminé dans sa politesse comme celle des Grecs, conserva toujours dans les Écrivains du premier rang un caractère mâle, vigoureux & convenable à la Majesté de l'Empire.

II. PART.
CH. VII.
Romains.

Mais on peut dire que cette gloire des Romains a été de très-petite durée en comparaison de celle des Grecs, & qu'elle s'est trouvée presque toute renfermée dans l'espace des deux siècles dont l'un fut le dernier de la République, & l'autre le premier de la Monarchie. C'est dans ces bornes étroites de la fécondité de cette Nation qu'il faut rechercher tous ces célèbres Auteurs que nous apellons Classiques, c'est-à-dire, en qui se rencontre la pureté de la Langue jointe au bon goût des choses.

Le nombre en est fort petit, & il n'est presque composé que de Poètes & d'Historiens. Il ne nous est resté d'entre leurs Orateurs & leurs Philosophes que le seul Cicéron, qui a très-bien soutenu les deux personnages, & si l'on veut compter Sénèque, parmi les Philosophes de la Langue Latine, on ne peut néanmoins pas lui donner le rang des Auteurs Classiques, que nous ne refuserions pas à Varron, s'il nous étoit resté de lui quelque chose qui fût assés digne de :

Ha tibi erunt artes, pacisque imponere morem;

Parcere subiectis, & debellare superbos.

2. *A Gracis Philosophiam & omnes ingenuas disciplinas habemus.* Cicero Lib. 2. de Finib. n. 21.

Gracia capta feram victorem cepit, & artes

Intulit agresti Latine, Horat. Epist. Lib. II. Ep. I.

de la réputation où il a été du premier des Philosophes Romains.

Les meilleurs de leurs Historiens ne sont pas exemts de défauts comme on le fera voir au Recueil des Jugemens suivans (1). Ils ont été cause même que la Posterité a chargé toute la Nation d'une partie des vices des Grecs, & qu'on les a accusés de trop de présomption pour eux-mêmes & trop de mépris pour les Peuples des Pays de Conquêtes & pour les Barbares, sans se souvenir qu'ils avoient été de leur nombre durant l'état florissant des Grecs. Il faut avouer qu'ils ont eu plus de bonne foi, & qu'ils ont été moins curieux de fictions & de menfonges; mais peut-on excuser la négligence qu'ils ont eue de s'informer exactement des affaires des Nations étrangères, ou le peu sincérité qu'ils ont témoigné en voulant bien leur imposer des faussetés.

Les Romains n'ont point eu de goût pour la plupart des Mathématiques, & peu de leurs Ecrivains y ont réussi. Ils traitoient ces connoissances avec trop d'indifférence, ils ne les considéroient quasi que comme des exercices propres à rendre les esprits effeminés & plus convenables à des Grecs & à des Asiatiques nés pour obéir, accoutumés au joug, qu'à des Romains destinés pour commander aux autres, & pour gouverner le Monde.

§. IV.

1. M. Baillet avoit dessein de donner les Jugemens sur les Historiens.

§. I V.

Des Italiens.

JE n'ai pas crû devoir m'arrêter aux Préjugés que l'on a des Ecrivains de la Langue Latine qui sont venus après les siècles de pureté, parce que si on excepte les jugemens que l'on fait de leur stile, qui est plus ou moins corrompu selon les tems ou les lieux dans lesquels ils ont écrit, il n'y a presque point de règles générales à suivre dans les observations que divers Critiques ont faites sur les particuliers.

Peuples de
l'Empire &
Provinces.

On a pourtant distingué le caractère des *Africains* & des *Espagnols* d'avec celui des autres Peuples de l'Empire, & on a remarqué que les premiers sont obscurs pour l'ordinaire, irréguliers dans leurs compositions, durs dans leur stile & embarrassés dans leurs expressions, quoique cela ne soit point universel; & que les derniers ont presque tous quelque chose d'affecté, un air qui n'est pas toujours naturel; & un stile Poétique, enflé & *ampoullé*; ce qui s'est observé particulièrement dans la savante famille des *Annéens* d'où étoient sortis les *Senéques*, *Lucain*, *Florus*, &c.

Depuis la décadence de l'Empire & de la Latinité, il s'est formé divers États dans l'Europe, où les Nations qui avoient été de l'Empire se firent une Langue particulière pour l'usage commun de leurs Peuples, & ne laissèrent pas de conserver la Langue Latine pour celui de leurs Savans & de

leurs Ecrivains. Les autres pays ayant été éclairés dans la suite par la Foi de l'Evangile introduisirent aussi cette Langue dans leurs Eglises & dans leurs Ecoles publiques & particulières. C'est ce qui nous a produit par toute l'Europe, hors la Moscovie, & ce qui est présentement sous la domination des Turcs, deux sortes d'Ecrivains qui ont écrit, soit en Latin, soit en Langue vulgaire.

Entre tous ces Peuples les *Italiens* ont été considérés comme les successeurs légitimes, & les héritiers les plus proches des anciens Romains, pour les Lettres & les Sciences comme pour le reste. C'est en partie sur cet avantageux Préjugé qu'on a établi la bonne opinion qu'on a eue de leur esprit & de leurs bonnes qualités pour écrire.

Monfieur Naudé estime (1) que les Esprits d'Italie ont plus de gentillesse que ceux du nôtre, & qu'ils sont sans comparaison plus adonnés à la Poësie. Il n'y a point de doute que les Ecrivains de ce pays n'ayent de la délicatesse, que quelques-uns d'eux n'ayent eu que que chose de plus fin & de plus délié même que la plupart de ceux des autres Nations.

On veut attribuer ces belles qualités à la bonté du climat & à la subtilité de l'air que respirent

1. Gabr. Naudé Mascurat, ou Jugement des Pièces sur Mazarin. pag. 213. ¶ Naudé page 213. de son Dialogue intitulé, *Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin*, livre, que, pour abrégé, on cite sous le titre de *Mascurat* un des personnages du Dialogue, dit très intelligiblement que l'esprit

respirent les Italiens, & quoiqu'il n'y ait peut-être pas beaucoup de discrétion de s'oposer à un Préjugé si universellement répandu dans le monde, on pourroit néanmoins demander où étoit cette grande délicatesse d'esprit & toutes ces autres excellentes qualités dans ces Italiens qui ont vécu depuis Janus & Saturne jusqu'aux guerres Puniques, & depuis l'invasion des Gots jusqu'au siècle de Petrarque? Ils ont pourtant été nourris & élevés dans le même climat & dans le même air que ceux qui ont paru depuis les guerres Puniques jusqu'à la domination des Gots, & depuis Petrarque jusqu'à nous.

II. PART.
CH. VII.
Italiens.

C'est par un pareil raisonnement que Paul Jove prétend (2) que les Liguriens ont le génie épais & grossier, & que leurs productions n'ont que de la rudesse & de la rusticité, que l'air n'y est pas si subtil que dans tout le reste de l'Italie, & il dit que quelques-uns comparoient les génies de cette Province aux rochers steriles & au méchant terrain de ce pays. Cependant le Soprani & l'Abbé Justiniani (3) nous ont fait connoître un assés grand nombre de beaux esprits & de savans hommes de toute la Ligurie ou de la rivière de Gènes.

Quoiqu'il en soit, les Auteurs Italiens ont écrit pour la plupart avec plus de politesse,

prit des Italiens est plus gentil que le nôtre: mais quand Baillet lui fait dire que *les esprits d'Italie ont plus de gentillesse que ceux du nôtre*, je ne puis m'imaginer à quoi se raporte le nôtre.

2. Paul. Jov. Elog. 112.

3. In *L. de Vir.* III, Ligur. & Reip. Gen.

tesse, plus d'élégance & plus d'artifice que ceux du reste de l'Europe (1), & ils semblent avoir eu un génie tout particulier pour la Poësie, pour les Antiquités, pour les Arts liberaux, pour la Jurisprudence & pour cette connoissance composée de celle de l'Histoire & de la Jurisprudence que nous apellons Politique.

Pour ce qui est de leur Poësie, elle a pour l'ordinaire plus de brillant que de solidité, & elle tend plus à l'agréable & au plaisant qu'à l'utilité & à l'honnête. Monsieur Despreaux prétend que les Italiens s'attachent rarement à la droite Raïson & au sens commun dans leurs Poësies, & qu'ils y ont témoigné peu de justesse d'esprit; mais que voulant s'élever de peur de se rencontrer avec le commun, ils se sont rendus irréguliers & monstrueux & n'ont eu qu'un faux éclat (2).

La plupart emportés d'une fougue insensée,
Toujours loin du droit sens vont chercher
leur pensée.

Ils croiroient s'abaisser dans leurs Vers mon-
trueux, S'ils

1. Epist. Bass. præfix. 3. parti Catal. Nundin. Francof.

2. Despreaux Art Poëtiq. Chant I. v. 39. &c.

3. R. R. Instruct. pour l'Histoire §. 21. pag. 95. de l'Edit. in 12. & pag. 145. ¶. Le P. Rapin ch. 21. de ses Réflexions sur l'Histoire page 278. de l'édition d'Amsterdam 1686. dit en général que Tacite par son habitude à juger des hommes en mauvaise part a gâté l'esprit à bien des gens, mais il ne spécifie point les Italiens.

4. Postter. Scaligeran. pag. 126. ¶. Ce Jugement de Joseph Scaliger regarde principalement les *Variationes* de Victorius, & se trouve au mot *Italiens* dans le

S'ils pensoient ce qu'un autre a pu penser comme eux.

II. PART.
CH. VII.

Evitons ces excès : laissons à l'Italie

Italiens.

De tous ces faux brillans l'éclatante folie.

Et pour ce qui regarde la Politique & la Morale des Italiens, le P. Rapin remarque (3) qu'ils sont excessifs en réflexions pour la plupart, & il juge que c'est leur Corneille Tacite qui les a gâtés, & qui les a fait échouer dans les Livres qu'ils en ont voulu écrire.

Scaliger dit (4) qu'ils sont naturellement grands parleurs, qu'ils aiment à employer beaucoup de discours pour dire peu de choses, & que par exemple ils font des chapitres tout entiers d'une simple conjecture.

Mais on ne peut pas excuser d'injustice l'opinion peu avantageuse que la plupart des Critiques du Nord ont témoigné avoir de l'érudition des Italiens. Ils se sont imaginés faussement que l'application laborieuse à l'étude étoit incompatible avec cette gentillesse naturelle de leur esprit, qu'ils ont voulu nous faire passer pour une simple légèreté (5), & ils n'avoient pu se persuader qu'il

le *Scaligerana* que Baillet appelle *posteriora*, parce que des deux *Scaligerana*, celui-ci, quoiqu'il ait paru le premier, n'a été pourtant recueilli qu'en Hollande par Jean & Nicolas de Vassan, quelques années après que Scaliger eut quitté la France; au lieu que l'autre, qui n'a paru que le second, ne laisse pas d'être intitulé *Prima Scaligerana*, parce qu'il a été recueilli par François Vertunien quelques années avant que Scaliger passât de France en Hollande. Voyés la note sur l'article 235. au tome 2.

5. Janus Nicius Erythraeus in *Pinacothec*, part. 1.
pag. 167, 168.

II. PART.
CH. VII.
Italiens.

qu'il pût se trouver en Italie un homme qui fût véritablement & solidement favant, jusqu'à ce qu'ils eussent vû les diverses Leçons de Castalon d'Ancone, comme nous l'apprend un Ecrivain Italien (1). Ces Messieurs n'apelloient véritable & solide Science que cette érudition qui s'acquiert par la grande lecture, & qui ne consiste qu'en observations, corrections, scholies, & lieux communs. Mais ils devoient considérer que l'Italie loin d'être dépourvûe de ces sortes de Savans, en avoit elle-même fourni les premiers exemples à l'Allemagne & aux Pays-bas depuis le quinzième siècle, comme il sera aisé de le remarquer dans notre Recueil des Critiques Grammairiens, & qu'il y a quelque sorte d'ingratitude de ne pas reconnoître qu'on est redevable aux Italiens, d'avoir fendu la glace aux autres pour cette espèce d'érudition.

Il n'est peut-être pas si aisé de justifier les Ecrivains Italiens du reproche qu'on leur a fait de deux défauts considérables, quoiqu'il ne soit pas juste de les attribuer universellement à toute la Nation.

Le

1. Id. ut supra.

2. Voyés dans les Ecrits du Card. Bembe & des autres Italiens de son tems. ¶ Lipse Epist. 57. Cent. 2. Miscell. a interprété ainsi un passage du Cardinal Bembe dans son Histoire de Venise sur ce que parlant du Roi de France Louis XII. il affecte d'user du mot *Aloysius* comme plus Latin que *Ludovicus*: *Quale illud, ce sont les termes de Lipse, de Ludovico Gallorum Rege, quem Aloysium, magis pœpçaisi scilicet, ubique appellat, & alibi cum faceta additiuncula, quem isti (qui isti? barbari nos & inepti) Ludovicum appellant.* Pétrarque Epitre 1. du Livre IX. *rerum senilium*. déclare hautement qu'il ne falloit chercher ni Orateurs ni Poëtes hors de

Le premier de ces défauts qu'on a prétendu trouver dans la plupart de leurs Ecrits, est un certain air de cette vanité Romaine qui leur fait mépriser toutes les autres Nations, jusqu'à nous traiter tous indifféremment de Barbares (2), comme si les Sciences & la politesse n'avoient jamais passé les Alpes, & comme si la Providence les avoit fait les seuls héritiers de toute la sagesse des Grecs & des anciens Romains. C'est ce qui les a rendu eux-mêmes méprisables & odieux à la plupart des Allemans, des Anglois & des Hollandois, qui leur ont donné le change, & les ont condamné à la peine du Talion. Et si l'on veut se donner la peine de consulter le Livre qu'un Italien a fait touchant les calamités arrivées aux Gens de Lettres (3), il ne sera pas difficile de juger par le nombre des malheureux Savans de l'Italie, qui surpasse de beaucoup celui des autres Nations ensemble, que Dieu semble avoir pris plaisir à rabaisser leur hauteur, & à confondre leur orgueil.

L'autre défaut est le peu de piété & le peu de sentiment de Christianisme que l'on

a

de l'Italie. Les beaux esprits de son pays près de 200. ans après étoient encore dans le même sentiment, du moins à l'égard des Poètes, si ce que Beze rapporte de ses premières Poësies Latines est vrai, que Flaminius les ayant vues s'écria, qu'à la fin les Muses avoient passé les Alpes & pénétré dans les Gaules. Il paroît même qu'en 1587. ils n'étoient pas tout-à-fait guéris de cette prévention, témoin les beaux Phaleuques de Joseph Scaliger imprimés audevant de toutes les éditions de la Pancharis de Bonnefons.

3. Pierii Valerian. de Infelicit. Literatorum.

a remarqué dans ceux de leurs Ouvrages qui n'ont point été composés exprès pour le service de l'Eglise.

Nous avons vû plus haut avec quelle indignité Pierre le Calabrois, dit Pomponius Lætus, Politien, le Cardinal Bembe (1), & quelques autres Italiens traitoient l'Ecriture-Sainte, & généralement tout ce qui concerne la Religion; & Kempius n'a point fait difficulté d'appeller l'Italie *la boutique fameuse de l'iniquité* (2). Injure qu'on ne peut point exempter de mensonge, à moins qu'on ne l'entende de divers Ecrivains de perdition qui ont été Italiens, comme (3) Bernardin Ochini de Sienne, Mathieu Gribaldi Jurisconsulte de Padouë, les deux Socins de Sienne, Nicolas Paruta sujet de la République de Venise, Jean Valentin Gentil de Cosenza, Jean Paul Alciat du Milanez, George Blandrate de Saluces, François Lismanini Cordelier de Corfou, mais Italien d'adoption; Pierre Pomponace

1. Partie 2. de ce Discours au 2. chap. des Préjugés sur les Auteurs Ecclef. & Profan. pag. 155. & suiv.

2. Mart. Kemp. Charism. sacror. Triad. seu Biblioth. Anglor. pag. 351.

3. ¶. De ces 18. Italiens Pierre Pomponace de Mantouë que de son tems on nommoit vulgairement *le Peretto*, & l'Arétin qu'on auroit du nommer *Pietro Bacci d'Arezzo*, s'il est vrai qu'il fut fils naturel de Luigi Bacci, ont été soupçonnés d'Athéisme, quoiqu'ils soient morts en apparence Catholiques, le premier l'an 1526. le second, l'an 1556. J'ignore sur quel fondement le P. Rapin qui ne les connoissoit l'un & l'autre que de nom, les a faits Platoniciens, dans sa Comparaison de Platon & d'Aristote chap. 5. de la 4. partie. Pomponace, comme tout le monde sait, étoit un Péripatéticien juré, & l'Arétin, le plus ignorant des hommes, ne savoit absolument ce que c'étoit que Philosophie.

ce de Mantouë, Pierre l'Arétin d'Arezzo, II. PART.
 Marcel Squarcialupi Médecin de Lombar- CH. VII.
 die, Michel Gittichi Venitien, Jules Cé- Italiens,
 far Vanini de Naples, Jules de Trevigi,
 Alexandre Vitrelini, Jaques de Chiari,
 François Nigri, & de quelques autres en-
 fans infortunés de l'Italie, qui ont miséra-
 blement abandonné leur Religion & leur
 Patrie pour aller répandre dans tous les
 Pays du Nord & de l'Occident les semences
 malheureuses du Photinianisme, du Déis-
 me, & même de l'Athéisme.

§. V.

Des Espagnols.

LEs Espagnols ont été en réputation de Espagnols
 gens d'esprit & de belles Lettres mé-
 me, depuis qu'ils ont été réduits entière-
 ment sous l'obéissance des Romains, c'est-
 à-dire, depuis le tems d'Auguste. L'Es-
 pagne

Jule César Vanini, grand Plagiaire, moins ignorant
 mais qui avoit moins d'esprit que l'Arétin, est mort
 professeur & martyr de l'Athéisme à Toulouse où il
 fut brûlé vif dans la place de Salin le 9. Février 1619.
Francesco Negro, car c'est ainsi qu'il se nommoit, &
 non pas *Nigri*, étoit de Bassano, Auteur de la *Trage-*
dia del libero arbitrio, Satire outrée contre l'Eglise Ro-
 maine. Il la traduisit depuis en Latin. On peut voir
 dans les Bibliothèques de Gesner, de Simler, & de
 leurs Continueurs la liste de ses autres Ouvrages. Il
 étoit disciple du vieux Socin, & mourut un peu au
 delà du 16. siècle Maître d'école à Chiavenne dans les
 Grisons. *Jule de Trevis*, & *Jaques de Quiers* disciples
 du même Socin n'ont laissé aucun écrit. Les douze
 autres sont aussi rangés parmi les Anti-Trinitaires; &
Sandius dans sa Bibliothèque en fait mention plus ou
 moins ample.

II. PART.

CH. VII.

Espagnols.

pagne a donné à l'Empire & à la Ville de Rome divers Orateurs, divers Philosophes, & quelques Jurisconsultes, mais elle a été encore plus féconde en Poètes (1).

Depuis qu'elle a été assujettie au joug des Sarazins & des Maures, elle n'a point laissé de produire au milieu de ses tribulations & de ses calamités un assez grand nombre d'Ecrivains Arabes & Juifs, la plupart Médecins, Astronomes, Philosophes ou Rabbins, & on peut dire que ceux d'Espagne surpassoient tous les autres Auteurs de ces Sectes répandus dans les diverses Provinces du monde.

Néanmoins ces tems auxquels fleurissoient les Mahometans & les Juifs d'Espagne furent des siècles de ténèbres & de Barbarie pour les Sciences & les Lettres Chrétiennes & Humaines, jusqu'à ce que les Rois Catholiques Ferdinand & Isabelle ayant purgé le pays de ces hôtes incommodes, & réuni une bonne partie des Royaumes de l'Espagne, on y vit refleurir les Arts & les Sciences par la communication de la France & de l'Italie (2).

Mais pour dire quelque chose des Préjugés sur lesquels on se forme l'opinion qu'on a des Ecrivains Espagnols, on a remarqué que la gravité est le caractère de la plupart d'entr'eux, mais une gravité qui est opposée à la subtilité & à la gentillesse d'esprit

1. Nicol. Anton. part. 1. præfat. in Biblioth. Hispaniæ. pag. 5. & seqq.

Item Latin. Pac. Panegyri. ad Theodos. sen.

2. N. Anton. ibid. pag. 12.

3. N. Bassé, Lettre au Comte d'Hanaw, 3. partie des

prit qu'on a attribuée à quelques autres Nations. II. PART.
CH. VII.

Nicolas Bassé parlant des talens & des dons que chaque Nation a reçûs de la Providence, témoigne (3) que les Historiens sont convenus de dire que les Italiens ont écrit élégamment, les François subtilement, & les Espagnols prudemment. Espagnols.

Le P. André Schott écrit (4) qu'entre les Peuples divers de l'Espagne, les uns avoient toujours été jugés plus propres pour un certain genre d'écrire, & les autres pour un autre; & que tous ne réussissoient pas également bien dans le même emploi & la même profession. Que la Ville & le Territoire de Cordouë avoient produit plusieurs Poètes dès le tems de Ciceron, mais qu'au jugement de cet Orateur, ils n'avoient ni délicatesse, ni subtilité, ni agrémens.

Il ajoute qu'on a remarqué volontiers que les Ecrivains de Toléde sont ordinairement délicats & subtils; que ceux du Portugal s'adonnent avec plus de succès à la Musique & à la Poësie; que les Castillans sont meilleurs Médecins & plus habiles Jurisconsultes que les autres; & que ceux du Royaume de Valence ont passé pour bons Orateurs & bons Médecins.

Dom Nicolas Antoine prétend (5) que ceux d'Andalousie ou de la Betique sont en

ré-

des Catal. des Foires de Francfort.

4. A. S. Peregrini Biblioth. Hispan. in 4. Ep. Limin.

5. Nic. Anton. Bibl. Hispan. præfat. part. 1. & 2. apud illum Strabo Geograph. Lib. 3.

II. PART.
CH. VII.
Espagnols.

réputation depuis fort long-tems d'avoir excellé au-dessus des autres Espagnols dans l'étude de la sagesse, & dans les productions de leur esprit, & il appuie cet éloge sur l'autorité de Strabon le Géographe.

Enfin on a remarqué que les quartiers de l'Espagne exposés au Midi & à l'Orient, mais sur tout le long des côtes de la Méditerranée, ont été assés fertiles en beaux esprits, & ont produit beaucoup de savans hommes; mais que les esprits sont plus pesans dans la Navarre, la Biscaye, les Asturies & la Galice, ce qu'on n'a point manqué d'attribuer à la constitution de l'air, & à la stérilité du terrain.

Belles Let-
tres.

Jean Barclay & le Président de Gramond ont prétendu (1) comme plusieurs autres que l'Espagne n'a point été si heureuse dans la production des gens de belles Lettres, que dans celle des autres espèces de Savans, & qu'on n'y a point vû fleurir la Philologie & la connoissance des Langues, comme dans l'Italie & dans la France (2). Le Bibliothequaire Espagnol, homme judicieux & discret, reconnoît qu'il y a quelque apparence de vérité dans cette observation (3), pourvû qu'on veuille avoir égard seulement à la quantité & non pas à la qualité de ces
Phi-

1. Joan. Barcl. Satyrici part. 4. five Iconis anim. cap. 7. Item citante Nicol. Ant.

2. Barthol. Gramond. Hist. Gall. Lib. 1. pag. 21. Georg. Hornius in Orbe Polit. part. 4. pag. 29.

Abraham Golnitz. in Compendio Geographico pag. 100.

Thom. Lansius in consultatione de Principatu Europæ, Orat. contra Hispaniam.

Paul, Merula Cosmograph. part. 2. cap. 8.

Philologues: mais que si on veut les peser plutôt que de les compter, on trouvera que l'Espagne a fourni dans ces deux derniers siècles des personnes capables de tenir tête aux plus habiles gens des autres Nations de l'Europe dans la connoissance des Langues Hébraïque, Grecque & Latine, dans la Poësie, dans l'Eloquence, dans l'Histoire, dans toutes sortes d'Antiquités & dans la Critique des Auteurs.

II. PART.
CH. VII.
Espagnols.

Les Historiens Espagnols & particulièrement ceux qui ont écrit en Langue vulgaire, ont pour l'ordinaire assés de pureté & d'ornement dans leur stile, & ont eu en ce point le dessus de ceux qui ont écrit en Latin. Mais les uns & les autres sont accusés d'avoir trop négligé leur propre réputation & leur propre gloire, par un excès de passion pour celle de leur Pays, de s'être aveuglés volontairement pour marcher avec plus de hardiesse dans les ténèbres & dans les précipices, & de n'avoir point assés compris l'importance qu'il y a de ne jamais s'écarter des règles de l'exacétitude & de la fidélité, quand on écrit l'Histoire. Ils se sont laissé abuser la plupart aux impostures d'Annius de Viterbe, & de Cyriaque d'Ancone (4), & ils n'ont fait remonter leurs

Historiens,

Géné-

3. Nic. Ant. Præfat. part. 1. pag. 17. 18. 19. 20. 21.

4. ¶. On est comme en possession de traiter d'imposteur *Cyriaque d'Ancone* pour les Inscriptions qu'il a produites, & *Annius de Viterbe* pour les Auteurs qu'il a publiés. Je n'examinerai point s'ils ont été trompeurs ou trompés. Je remarquerai seulement qu'*Annius* étant mort le 13. Novembre 1502. est mort quelques 56. ans après *Cyriaque*. Celui-ci avoit commencé vers 1427. à rechercher les inscriptions anti-

ques,

II. PART.
CH. VII.
Espagnols.

Généalogies & leurs Origines jusqu'à Thubal & Japhet que par des fictions plus impertinentes les unes que les autres, & puisées dans le faux Berofe, & dans d'autres égoûts auffi corrompus (1). Leurs Histoires & leurs Antiquités Ecclesiastiques n'ont pas de meilleures cautions, & j'espère faire voir ailleurs dans quelles Boutiques de mensonge on a forgé toutes ces fausses Chroniques, & ces Mémoires supofés sous les noms spécieux de Flav. Lucius Dexter fils de Saint Pacien de Barcelone, de M. Maxime Evêque de Sarragoffe, d'Helecas, de Braulion, de Taion & de Valde-rede ses successeurs, de Luitprand Diacre de Pavie, de Julien l'Archidiacre de Tolède, d'Athanase premier Evêque de Sarragoffe, de Festus Avienus, d'Isidore de Beja, de J. Gilles de Zamora, des livres & des lames de plomb trouvées auprès de Grenade, des Ecrits de Saint Gregoire d'Elvire,

ques, comme on l'apprend d'une Lettre de Philelphe datée de cette année-là: c'est la 12. du l. 1. On voit par la 4. du 4. qu'il étoit prêt à partir de Constantinople en 1440. Par les 21. & 22. du 5. qu'il étoit en 1443. sur le point d'arriver à Venise, chargé des plus curieuses inscriptions de la Grèce & de l'Asie. Par la 48. du même 5. livre, qu'il avoit envoyé à Philelphe *quatuor pulcherrima Epigrammata que nuper ex Peloponneso in Italiam advexerat.* Cette Lettre est du 31. Octobre 1444, & c'est la dernière qu'il paroît que Philelphe lui ait écrite, en sorte qu'on pourroit croire que Cyriaque seroit mort en 1445. ou 46. au plus tard; n'y ayant nulle apparence, s'il avoit vécu aussi long-tems que le suppose Pierre Apien, qu'étant si grand ami de Philelphe celui-ci n'en eut point reçue Lettres pendant tant d'années. Une forte preuve que Cyriaque est mort dans le tems que je présume, c'est que Blondus dans son *Italia illustrata* qu'il écrivoit
sous

d'Elvire, de la Chronique du Moine Aubert, & de quelques autres fruits de l'imposture, dont un savant Espagnol nous a promis une bonne & solide censure (3).

II. PART.
CH. VII.

Espagnols.

Un Critique nos jours a remarqué aussi dans les Historiens Espagnols un esprit de partialité pour leur Etat qui les rend fort suspects, trop d'affectation dans la manière de debiter leurs maximes, & trop de réflexions inutiles dans leurs Écrits de Politique & de Morale humaine, en quoi il prétend qu'ils ont aussi mal réussi que les Italiens, les uns & les autres ne s'étant apparemment formés que sur le Modèle de Tacite (4).

Les Poètes Espagnols ont un caractère tout-à-fait singulier, c'est dommage qu'ils n'ont point apporté assez d'art, & qu'ils ont négligé l'érudition, selon le témoignage même de Dom Nicolas Antoine (5), qui prétend que ses compatriotes ne se sont appliqués qu'à limer leurs mots & leurs phrases,

Poètes.

sous Eugene IV. parlant d'Ancone dit qu'elle avoit perdu Cyriaque depuis peu. Cela prouve qu'il étoit mort avant l'année 1447. tems auquel commença le Pontificat de Nicolas V. d'où s'ensuit qu'Apien, & ceux qui sur son témoignage ont écrit que ce Pape avoit employé Cyriaque à cette recherche d'inscriptions, se sont trompés.

2. G. Voss. de Hist. Latin. Lib. 3. pag. 609. & alii.

3. Nicol. Anton. var. in locis Tomi utriusque Biblioth.

Cette Critique des faux Auteurs a pour titre ; *Trophaeum historic. Ecclesiastic. erectum ex manubiis Pseudo-Dextri &c.* Tom. 2. pag. 119. ubi de suis scriptis.

4. R. Rap. Instruction pour l'Histoire §. 21, pag. 95.

Idem ibid. pag. 145. & pag. 148. Edit. in 12.

5. Nic. Anton. præf. part. 1. pag. 23. 24.

Tome I.

M

II. PART.
CH. VII.
Espagnols.

ses, sans se soucier d'aller puiser l'esprit Poétique dans l'Aganippe, ni de se former sur les anciens Grecs & Romains. Ils ne se sont pas voulu donner la peine d'étudier la Fable ni les Belles Lettres qui sont absolument nécessaires aux Poètes. C'est pourquoi ils n'ont point réussi dans le Poème Epique au moins pour la plûpart, & s'ils ont fait quelque chose de supportable dans le genre dramatique, ce n'est point pour avoir suivi les règles d'Aristote ni d'Horace, mais pour s'être quelquefois laissé aller assés heureusement à leur propre génie, dont les faillies quelques irrégulieres qu'elles fussent n'ont point laissé d'emporter les applaudissemens des peuples. C'est ce qu'on voit dans Garçilasse, Lopé de Vega Carpio, Gongora, les deux Argensoles, & le Portugais Camoes. (1)

Orateurs.

Pour ce qui est des Orateurs en Langue vulgaire, on peut dire qu'ils ont été encore plus rares en Espagne qu'en Italie. Il ne paroît pas qu'on y ait beaucoup cultivé l'éloquence du Barreau, mais celle de la Chaire y a fleuri en la personne de quelques Prédicateurs, dont le plus considérable & le plus éloquent a été Grenade sans doute.

Philosophes.

L'Espagne a nourri aussi quelques Philosophes d'importance dans le Christianisme aussi-bien que dans le Mahometisme. Si l'on en croyoit ceux du pays, il ne s'en trouveroit point parmi ceux des autres Na-

1. ¶. De tous les Poètes ici nommés Lope de Vega seul a cultivé le genre dramatique.

Nations qui les auroient surpassés, & fort peu même qui les auroient égalés (2). Mais il faut considérer cette opinion, plutôt comme un véritable sentiment de tendresse pour leur Patrie, que comme un jugement fort sain ou fort sincère. Au reste on n'y voit presque point d'autres Philosophes que des Peripateticiens, qui sont devenus subtils dans leurs raisonnemens, Formalistes, & Métaphysiciens par le caractère de leur esprit né à la Dialectique & aux Réflexions, comme l'a remarqué le Pere Rapin dans ses Réflexions sur la Philosophie (3).

II. PART.
CH. VII.
Espagnols.

Les Espagnols n'ont pas moins bonne opinion de leurs Mathématiciens & de leurs Jurisconsultes que de leurs Philosophes, & je croi qu'il est assés inutile de les troubler dans leur complaisance, & dans la pensée où ils sont qu'il ne se peut rien trouver de meilleur hors de leur pays.

Mathématiciens.
Jurisconsultes.

Enfin on ne peut pas refuser à l'Espagne la gloire d'avoir porté de grands Théologiens, & d'habiles Interpretes de l'Écriture-Sainte parmi un si grand nombre de médiocres. A dire le vrai, elle a donné à l'Église fort peu de ces Théologiens Polémiques que nous apellons Controversistes. Ce n'est pourtant pas un effet de sa stérilité, mais comme la Bonté Divine l'a préservée du venin de l'Hérésie, tant qu'il n'y a point eu d'ennemis, on n'a point eu besoin d'armes ni de combattans, & ç'au-

Théologiens,

Controversistes,

2. Nic. Anton. præf. part. 1. pag. 16.

3. B. Rap. Refl. sur la Philos. num. 18.

II. PART.
CH. VII.

Espagnols.

ç'auroit été se battre contre des spectres & des fantômes, disent les Critiques Espagnols, si l'on s'étoit amusé à écrire de la Controverse dans un Pays qui ne produit point d'Hérétiques (1). Mais puisque l'Espagne a bien été capable de mettre au monde des Déistes tout autrement pernicieux que ne peuvent être les Hérétiques, elle n'auroit point mal fait de se mettre en devoir de leur opposer de fidèles & de vaillans soldats capables de défendre la Religion Chrétienne, contre des ennemis de la Trinité & de l'Incarnation aussi détestables qu'étoient Jean Valdez, Michel Servet, & Benoît d'Espinoza que nous apellons Spinosa.

Casuistes.

En compensation du défaut de Controversistes, l'Espagne a répandu dans le monde une abondance de Casuistes ou de Théologiens de la Morale, laquelle peut passer pour une profusion & une véritable prodigalité. C'est de son sein qu'on a vû sortir comme du ventre du Cheval de Troye tous ces braves, Escobar, Guimenius ou Moya, Castro, Soto, Lugo, Dicastillo, Castro-Palao, Sanchez, la Torre, Vasquez, Martinez, Vivaldez, Polanco, Villalobos, Truxillo, Fernandez, Fagundez, Pelaëz, Leander, Suarez, Lopez, Mascarenhas, Avellaneda, Fr. d'Avilla, Ledesma, Padilla, Alvarado, Hurtado, Trullenc, Velasquez, Porcel, Prado, Medina, Zambrano, Urrutigoyti, Corduba, Horozco, Ro-

1. Nic. Anton. præfat. part. 1. pag. 14.

2. Guido Bentivogli. pag. 624. delle Opere stampa-
re

Rodriguez, Saa, Toledo, Azor, Rocafull, Mendoza, Loarte, Caramuel, Mercado, Rebullosa, & plus de deux cens autres Théologiens Moraux, dont le nombre est sans doute plus considérable que l'autorité, puisqu'à peine en trouvera-t-on trois ou quatre dans une si grande foule dont les opinions n'ayent été censurées & condamnées par l'Eglise du tems de nos Peres & du nôtre. Ainsi tous ces Ouvriers demeurans flétris pour la Posterité, ont frustré l'Espagne leur Mere de la gloire qu'elle devoit esperer de leurs travaux.

II. PART.
CH. VII.
Espagnols.

Mais c'est faire justice à la Nation Espagnole de reconnoître qu'elle a excellé en Ecrivains Ascétiques, qui ont enrichi l'Eglise de Livres spirituels & de devotion. C'est ce qu'il sera aisé de voir dans le Recueil que j'espère en donner. C'est aussi ce que Dom Nicolas Antoine nous fait remarquer à la tête de sa Bibliotheque. Et le Cardinal Bentivoglio reconnoissant pareillement cette vérité dans sa Lettre à Tobie de Mathieu ou Matthew Anglois, dit que la Langue Espagnole a une qualité particulière pour ces sortes de compositions spirituelles, parce que sa gravité naturelle donne beaucoup de poids aux choses qui y sont enseignées, & les imprime aisément dans les cœurs de ceux qui lisent ces sortes de Livres (2).

Ascétiques.

§. VI.

te in Parigi 1648. fol. & apud Nic. Ant. part. 1. Prefat. Bibl. Hisp. pag. 14. 15. ad marg.

M 3

*Des Allemans & des autres Peuples
du Nord.*Allemans
& Septen-
trionaux.

C'Est à la Religion Chrétienne que les Allemans & les autres Peuples du Septentrion sont rédevables du changement de leurs esprits aussi-bien que de leurs cœurs, & on peut dire que nos Rois y ont fait entrer les belles Lettres, les Sciences, la Police, & les Sentimens de l'humanité, avec les lumières de l'Evangile. Car jusqu'alors les esprits de ces Peuples (selon leur propre aveu) avoient suivi la constitution du climat (1); ils n'avoient rien eu que de grossier & de sauvage, rien que de barbare & de brutal; & ils avoient toujours été couverts des tenebres les plus épaisses de l'ignorance.

Ils avoient même témoigné dans les occasions une aversion particulière pour les Sciences & pour les Arts, & quoiqu'ils fussent grands ennemis du repos & de la paix, ils aimoient pourtant l'oïveté & la paresse (2). De sorte que quand ils n'avoient point de guerres, ils s'abandonnoient à la débauche plutôt que de se résoudre à faire le moindre exercice pour l'utilité de la vie.

Mais

1. Jo. And. Quenstedt de Patriis vir. illust. Dialog. pag. 138. 139.

2. *Amant inertiam, oderunt quietem.* Cornel. Tacit. Lib. de German. morib.

Mais depuis qu'ils se sont laissé aprivoiser, on a vû leurs esprits se décrasser peu à peu, & produire dans la suite des siècles des Ouvrages qui semblent le disputer en solidité & en érudition avec ceux des Nations les plus polies. Et leur exemple a fait assés connoître qu'il n'y a point sous le Ciel d'air si grossier, point de climat si froid, point de Pays si sauvage, ni de terre si inculte, qui ne puisse produire de bons esprits quand on a soin de les cultiver avec application & assiduité : & que les habitans du Septentrion ont peut-être autant d'aptitude, & de disposition pour les Arts & les Sciences que ceux des Regions tempérées, lorsqu'ils veulent faire une épreuve sérieuse de leur industrie & de leurs forces par l'étude & la méditation.

Jean Bodin, qui d'ailleurs ne paroissoit pas trop affectionné pour les Allemans, n'a point laissé de dire (3), que depuis que ces Peuples se sont dépouillés de leur ferocité, ils ont fait de si grands progrès dans toutes sortes d'exercices & de professions, que non seulement ils ont effacé de notre memoire cette aversion qu'ils avoient pour les Lettres & les Sciences, mais qu'ils paroissent aussi avoir surpassé les Asiaticques même en humanité, les Romains dans l'Art & la Discipline militaire, les Hébreux dans la Religion, les Grecs dans la Philosophie,

les

3. Joan. Bodin. Lib. 5. de Repub. Gallie. & Method. Histor. cap. 5. non procul à fine. ¶. Mais il ne dit rien de tel dans le 5. l. de sa Repub. cité ici par Baillet.

II. PART.
CH. VII.

Allemands
& Septen-
trionaux.

les Egyptiens dans la Géométrie, les Phé-
niciens dans l'Arithmétique, les Chaldéens
dans l'Astrologie, & toutes les Nations
dans l'invention & la perfection des Arts
& des Manufactures.

Cet éloge joint aux témoignages désob-
ligeans que Bodin a rendus en divers en-
droits de ses Livres à la Nation Alleman-
de, est pour nous un Préjugé du peu de
stabilité de son esprit, qui ne favoit se
contenir dans le milieu des extrémités, plu-
tôt que des bonnes ou des mauvaises qua-
lités des Ecrivains Allemands. Il pa-
roît néanmoins avoir assez bien trouvé ce
juste milieu dans un autre endroit du mê-
me Livre (1), lorsque voulant faire voir
quelle est la force de l'habitude & de l'ac-
coutumance, il dit que l'opiniâtreté du tra-
vail & l'application assidue à l'étude pour
les connoissances humaines & naturelles,
& que les sentimens de Religion pour les
divines, sont bien capables de tourner l'es-
prit de l'homme & de le rendre plus poli &
plus parfait, mais qu'ils ne peuvent pas
changer la constitution de sa nature.

C'est pourquoi les Allemands sont tou-
jours Allemands (2) dans leurs Ecrits. C'est-à-
dire que, quoiqu'il n'y ait point de Science si
diffi-

1. Bodin. Meth. Histor. cap. 5. pag. 143.

2. ¶. Morhof l. 1. c. 16. n. 56. du Tom. 1. de son
Polyhistor trouvant ici sa nation trop maltraitée, en
a témoigné sa douleur en ces termes: *Quam enim in-
vidiosum hoc, les Alemans sont toujours Alemans,
Quasi non & apud ceteras gentes homines inepti essent ne-
que apud Germanos viri docti.* En quoi il n'a pas pris
gar-

difficile & si abstraite à laquelle ils ne soient parvenus par leurs travaux immenses, par leurs longues meditations, & par leur industrie particulière, tant de peines & tant de mérites n'ont pas pu leur acquérir des qualités que la Nature n'a point jugé à propos d'accorder aux esprits qu'elle a renfermés dans des corps robustes, & environnés d'un air froid & grossier.

II. PART.
CH. V. II

Allemands
& Septentrionaux,

Ainsi il ne faut point chercher dans les Ouvrages de la plus grande partie des Allemands, la gentillesse, la subtilité, le brillant, la vivacité, la délicatesse, la politesse, l'air enjoué, l'ordre, la méthode, & toutes les beautés qui se trouvent dans les Ecrits des Grecs, & des Romains, & l'on ne doit point exiger d'eux autre chose que de la solidité, de l'exactitude, du jugement & de l'érudition.

Casaubon dit dans M. Huet (3) qu'à dire le vrai, les Allemands ne sont pas beaucoup avantagés de la Nature, mais qu'ils reparent ce défaut innocent par l'application au travail, par le long usage des choses, & qu'ils sont plus diligens & plus industrieux que les autres Peuples à faire valoir leurs talens naturels, & à polir leur rudesse.

C'est pour cela qu'un rieur d'Italie voyant com-

garde qu'en s'exprimant de la sorte il faisoit plus de tort aux Allemands que Baillet même, qui sans user d'un mot aussi dur qu'est celui d'*inepti* ne leur refuse pas l'honneur de l'érudition, mais uniquement celui de la politesse.

3. Petr. Dan. Huet. de Clar. Interpret. p. 168. edit. Paris, in-4.

II. PART.
CH. VII.

Allemands
& Septentrionaux.

combien cette Nation est laborieuse, ne put s'empêcher de dire autant par admiration que par raillerie, que les Allemands ont l'esprit, non pas dans la cervelle comme les autres hommes, mais sur le dos (1); & que Minerve avoit ses Mulets dans les Ecoles & les Académies de ce Pays, comme la Ville de Rome avoit autrefois entretenu les Mulets de Marius dans ses Armées.

Poëtes.

On ne doit donc pas s'étonner de ne point trouver dans les Ouvrages en Vers que les Allemands ont produits ce génie heureux de la Poësie que l'on admire dans les Italiens modernes & dans les anciens Grecs & Romains.

Orateurs.

Ils ne sont pas beaucoup plus heureux dans les Pièces d'éloquence qui ne demandent guère moins de feu, de vivacité & d'imagination que la Poësie.

Historiens.

Leurs Historiens ne sont pas non plus fort réguliers pour la plupart. Car sans parler ici de leur peu d'exactitude, de la partialité, & de la mauvaise foi des uns, de la simplicité & de la crédulité excessive des autres, on peut dire avec Barth. Keckerman, qui étoit Allemand lui-même (2), qu'ils sont remplis de trop de *verbiage*

1. Praef. in Edition. Lugdunens. Encyclopaedia Aleredii.

2. Bartholom. Keckerman. de Histor. natur. & proprietatib. pag. 47.

N B. Quand je dis que Keckerman. étoit Allemand, je veux dire qu'il étoit du nombre des Septentrionaux, qui sont compris dans ce Paragraphe avec les Allemands.

biage & de *fatras*, qu'ils retardent mal-à-propos & qu'ils jettent dans l'impatience un Lecteur qui ne cherche que le solide, & qui veut aller droit aux faits qu'il y cherche. C'est ce qui a fait dire au P. Rapin que les Allemans ont de vastes projets sur leurs Histoires, mais rien de réduit dans l'ordre naturel que demanderoit un dessein exact (3).

II. PARTIE
CH. VII.
Allemans
& Septentrionaux.

Mais la partie que les Allemans semblent avoir le mieux remplie est cette espece d'érudition qui s'acquiert par la grande lecture des Auteurs, qu'ils ont tâché de répandre avec profusion, non pas dans leurs Livres d'Humanités & de Philologie seulement, mais dans ceux-même qu'ils ont fait sur la Philosophie, la Médecine, les Mathématiques, la Jurisprudence, & la Théologie. Et on peut dire que ce grand Pays a produit plus de bons Philologues, Grammairiens, & Commentateurs, que de bons Ecrivains dans les Arts & les Sciences qui ne sont point du ressort de ces Humanistes.

Belles Lettres,

C'est ce qui a donné lieu au reproche dont on charge les Allemans d'entasser trop de citations dans leurs Ecrits; d'user trop de fanfare dans les Eloges qu'ils donnent in-

mands. Il est vrai que cet homme avoit été longtems Professeur à Heidelberg dans le Palatinat du Rhin: mais il étoit né à Dantzic dans la Prusse Royale, quoique d'un pere de la Pomeranie, qui le fit élever en sa jeunesse dans cette partie de la basse Allemagne.

3. R. Rap. Instruct. pour l'Hist. §. 28. pag. 158.

III. PART.
CH. VII.

Allemands
& Septentrionaux.

indifféremment & avec prodigalité sans distinguer le mérite : & de faire paroître trop d'affectation pour les Antiquités Grecques & Romaines.

Bodin témoigne (1) qu'ils se sont plus appliqués à multiplier le nombre de leurs Livres, & à les faire bien gros qu'à les rendre bons. Scaliger le fils dit (2) que c'est la manière des Allemands de ramasser des passages & des lieux communs, & de faire des Recueils plutôt que de produire rien du leur.

Et Jules Césâr son pere écrit (3) que les Allemands ont l'esprit tourné d'une telle manière, qu'ils ne sauroient presque rien écrire qu'ils n'y mettent toujours quelque chose de naïf, de plaisant & d'assés peu sérieux : mais que par ces manières ils aprêtent plutôt à rire au vulgaire, qu'ils n'attirent sur eux l'admiration des Sages.

Un Auteur de nos jours semble avoir voulu mettre en question de savoir *si un Allemand peut être bel esprit* (4) parce que c'est comme un prodige, dit-il, qu'un Allemand fût fort spirituel. D'autres ont considéré cette proposition comme une injure & une insulte qu'on auroit voulu faire à une Nation très-considérable dans l'Europe, qui

1. J. Bodin. Method. Hist. cap. 5. p. 143.

2. Prima Scaligeran. pag. 79. 80. verbo *Evafimus*.

3. Jul. Cæs. Scaliger. Lib. 6. Poëtices 4. ubi de Melanchth. & Germanis. p. 798.

4. Le P. Bouhours, Entret. 4. d'Eugene & d'Ariste touchant le bel esprit. Et Sentim. de Cleanthe Tom. 1. Lett. 4. p. 131. & 5. Lett. p. 156, 157. ¶ On fait que Clean

qui fait paroître une inclination particulière pour les Lettres, qui les fait si bien allier avec les armes, qui a trouvé pour la gloire & l'utilité du Genre humain des choses tout-à-fait admirables dans les Arts & les Sciences, telles que sont l'Imprimerie, l'Artillerie, le Compas de proportion, & quelques découvertes qui ont paru nouvelles dans l'Astronomie & dans les autres Mathématiques. Mais l'Auteur n'a point prétendu ôter aux Allemans la gloire d'être de *bons esprits* laquelle est tout autrement folide que celle de *bel esprit* qu'il paroît lui vouloir disputer. Et tout homme de jugement doit convenir qu'un Allemand qui s'est rendu *bon esprit* par son industrie & par son travail, est beaucoup plus louable qu'un Italien ou un François qui étant né *bel esprit* n'a soin de l'entretenir que dans la vanité ou dans l'oïfiveté.

II. PARTI.
CH. VII.

Allemands
& Septentrionaux.

§. V I I.

De ceux des Pays-bas.

LA plupart des Ecrivains des Pays-bas qui ont paru jusqu'au commencement du seizième siècle sont considérés comme des

Cléante, car c'est ainsi que ce nom est écrit dans le livre, n'est autre que Barbier Daucour, aidé, comme on l'a cru, dans cette composition, par un habile homme de Port Royal. Et c'est sur quoi Furetière dans son second Factum, & Baillet dans sa Liste des Auteurs déguifés ont douté que l'ouvrage fût de Barbier Daucour.

II. PART.
CH. VII.
Pays-bas.

des esprits simples, crédules & grossiers ; & on auroit pû ne les point séparer des Alle-mans, puisqu'ils semblent en avoir pris le caractère aussi bien que les mœurs & la Langue, & qu'il y a toujours eu beaucoup de conformité entre les uns & les autres, soit pour la complexion des corps, soit pour la constitution de l'air & du climat.

Mais depuis deux cens ans, les Pays-bas sont parvenus à un degré éminent de gloire & de réputation par le mérite singulier de divers Ecrivains qu'ils ont produits. Et ceux qui jugeroient de l'étendue du Pays par le nombre de ces Auteurs auroient peut-être peine de se persuader que tous les Pays-bas fussent renfermés dans un petit coin de la terre.

Il n'y a presque point d'Arts ni de Sciences sur lesquelles ils n'ayent tâché de faire des merveilles. Et si le succès ne les a pas toujours suivis, il semble qu'on devroit plutôt accuser la Nature, s'il étoit permis de s'en plaindre, que de s'en prendre aux particuliers qui n'ont rien épargné pour faire profiter les talens qu'elle leur a confiés.

Hollan-
dois.

Depuis la séparation des Provinces-unies d'avec les Catholiques, vous diriez que la Providence ayant abandonné les Hollandois à eux-mêmes, ait bien voulu les laisser jouir d'une espèce de félicité temporelle, dans le grand nombre de Savans qui sont nés, ou qui se sont rassemblés chés eux des autres régions de l'Europe. Et les autres Nations n'ont point pû regarder sans jalou-sie la gloire que ces nouveaux Républicains
se

se sont acquise en si peu de tems, par le mérite & la réputation de tant de grands Hommes de Lettres, qui ont excellé dans presque toutes sortes de connoissances humaines, plutôt que par le bonheur de leurs grands Capitaines & le succès de leurs armes.

II. PART.
CH. VII.

Hollan-
dois,

Mais si d'un côté nous ne pouvons voir sans compassion & sans gémissemens la perte de tant de bons sujets, que le Schisme & l'Hérésie ont rendus ou nuisibles ou inutiles à l'Eglise Catholique : nous ne pouvons de l'autre ne point concevoir de déplaisir & d'indignation, voyant que les Hollandois laissent impunément glisser parmi le nombre de leurs Ecrivains & de leurs Gens de Lettres non seulement des Soci-niens, des Anabaptistes, & des Memnonites, mais encore des Déistes & des Athées même de profession. C'est ce qui a porté Kempius (1) à nommer leur Pays *une nouvelle Afrique en monstres fanatiques*.

Pour revenir au Préjugé où l'on est à l'égard des Ecrits des Flamans & des Hollandois, sous le nom desquels nous comprenons tous les Auteurs des dix-sept Provinces, on peut dire que ceux qui tiennent le premier rang des Savans dans leurs Pays, conservent ce même rang dans la pensée de tout le monde. Ils ne cèdent le pas à aucun des plus doctes des autres Nations pour la connoissance des Langues, de la Critique des Auteurs, de la Philologie, & de

1. Martin. Kempius Charifmat. Triad. seu Bibl. Anglic. pag. 350.

II. PART.
CH. VII.
Hollan-
dois.

de la plupart des choses qui dépendent du travail, de l'étude, & de l'industrie humaine.

Mais dans celles qui ne dépendent que de la beauté du génie, & de la délicatesse de l'esprit, on les regarde comme des Eratosthènes, par rapport à la politesse des Ecrivains des Climats où l'air est plus subtil, plus pur, & plus doux. Quoique l'on puisse dire que les Erasmes, les Lipses, les Grotius, les Heinsius & quelques autres puissent faire une grande exception à cette règle, & qu'ils avoient vérifié du moins pour eux le témoignage que Barthius (1) rend aux Ecrivains des Pays-bas, d'être *des esprits fins & ingénieux*.

§. VIII.

Des Anglois.

Anglois.

LEs Ecrivains des Isles Britanniques se sont rendus recommandables dans la République des Lettres long-tems avant ceux de l'Allemagne, & des autres pays du Nord. Si l'on veut s'en rapporter à la bonne foi des Bibliothécaires du pays, on se persuadera peut-être qu'il y en a eu long-tems même avant la naissance de Jesus-Christ. Mais il est aisé d'imposer de loin

1. Gaspar Barthius au Livre 52. de ses Adversaires, appelle ceux des Pays bas, *Esprits fins & ingénieux*. Qualités qui conviennent peu aux génies de ces climats. ¶ Barthius à l'endroit cité n'y dit rien de tel, ce qui n'est pas un grand malheur pour les Ecrivains des Pays-bas.

loin quand on ne suppose que des Ma-

II. PART.
CH. VII.

nuscrits.
A dire le vrai, nous ne connoissons point de Savans sortis de ces Isles devant le commencement du cinquième siècle de l'Eglise. Il n'est pourtant pas juste de faire honneur de cette antiquité à des gens d'aussi mauvaise réputation que sont le Philosophe Morgan (2) qui n'est connu que sous le nom du fameux Hérésiarque Pelage; & Fastidius Priscus Evêque de Londres sectateur du même Pelage, dont on nous a donné du Cabinet de Monsieur Holstenius un Livre qui avoit été imprimé auparavant parmi les pièces supposées à Saint Augustin.

Anglois.

Ainsi je croi qu'on ne peut honorer & obliger davantage la Nation Angloise qu'en lui donnant pour chefs de ses Ecrivains dont il nous est resté des Monumens, Gildas le Sage, Saint Adelme de Shireburne, & Béde le Vénérable, tous trois célèbres pour leur doctrine & leur sainteté, & l'ornement de leur pays durant les six, sept & huitième siècles.

Depuis ce tems-là on peut assurer que l'Angleterre n'a point cessé de porter de beaux esprits, & de produire de savans Hommes, au-delà même de ce que la barbarie des siècles a pû en accorder aux autres.

2. ¶. En langage Britannique de ce tems-là *Morgan* étoit synonyme de *Pelagius* qui signifie *Marinus*, nom qui convenoit à Pélage que S. Jérôme dit avoir tiré son origine d'Ecosse, mais que d'autres maintiennent Anglois.

autres Nations; & on n'a point manqué d'attribuer cette fécondité à la temperature de l'air, & à la bonté du climat (1).

Un Théologien de Zurich prétend que les Anglois ont un génie transcendant, qui a quelque chose de plus subtil & de plus divin que les autres Nations (2). C'est le sentiment d'un Allemand qui a cru que pour louer dignement un Ecrivain particulier de l'Angleterre, il falloit dire de toute la Nation, ce qu'il vouloit nous faire croire de lui. Mais les Anglois qui se connoissent mieux eux-mêmes que ne font les étrangers, ont trop de modestie pour ne pas supprimer une pensée semblable à celle-là, si elle leur étoit jamais venuë dans l'esprit, & ils sont trop sages pour ne point prévenir tout ce qui pourroit faire naître la jalousie entre des Nations voisines & amies, qui s'étudient avec une émulation & un zele égal à l'avancement & à la perfection des Arts & des Sciences.

Il faut pourtant reconnoître avec un Auteur moderne (3) que les Anglois ont une profondeur de génie qui est particulière & ordinaire à leur Nation: & que c'est pour cela qu'ils aiment les méthodes profondes, abstruses, recherchées, & que par un attachement opiniâtre au travail, ils s'appliquent

1. Marti. Kempius in præfat. ad Charism. pag. 14. & 15.

2. Joan. Henric. Heidegger. Tigurin. Theol. præfat. super opera Theologica Joannis Prideaux. Præfat. Kempii pag. 17.

3. Le P. Rapin. Reflex. sur la Philos. num. 18.

4. Jo. Pitseus de illustr. Angl. Scriptorib. præfem. pag.

à observer la Nature plus que ne font les autres Nations.

II. PART.
CH. VII.

La chose du monde à laquelle les Anglois se sont le plus appliqués, sur tout depuis la Mission du Moine Saint Augustin, est la Théologie sans doute, & on a vu leurs Catéchistes & leurs Théologiens se répandre dans l'Allemagne & dans la France dès le huit & le neuvième siècle.

Anglois,

La Scholastique s'étant introduite dans l'Université de Paris, & s'étant communiquée de-là aux autres Ecoles de l'Europe, les Anglois ont fait paroître une inclination & un talent particulier pour cette espèce de Théologie. Jean Pits Catholique Anglois prétend qu'ils ont passé les autres Nations non seulement par le nombre de leurs Ecrits Scholastiques, mais plus encore par la subtilité de leurs raisonnemens, & par les artifices de leurs disputes (4). Il ajoute qu'il n'en trouve dans la seule Angleterre plus de Commentateurs sur les Livres des Sentences de Pierre Lombard, qu'il n'y en a dans tout le reste de l'Europe, & qu'au rapport de quelques-uns (5) cet art de disputer & de chicaner dans la Philosophie & dans la Théologie de l'Ecole que l'on appelle *la Scholastique*, a été en usage chés
les

pag. 7. ¶ Pitseus dans l'endroit marqué cite un *Alexander Minutianus* que je pense être un Imprimeur qui avoit quelque littérature, & mettoit des Préfaces de sa façon au devant des livres qu'il imprimoit. Il étoit Milanois, ou tenoit du moins sa boutique à Milan vers l'an 1502.

5. Alexander Minutianus in Epist. apud eundem Pitse.

les Anglois, avant que de passer dans l'Université de Paris.

Mais pour le peu d'interêt que la France a de conserver la gloire qu'elle a acquise par cette nouvelle invention, elle ne se feroit peut-être pas grand tort de l'abandonner à ceux qui voudroient la lui disputer.

Le Chancelier Bacon a trouvé diverses choses à redire aux Ouvrages de Théologie composés par les Anglois ses compatriotes (1). Il dit premierement que la masse en est trop grosse & trop confuse, ensuite qu'ils se sont trop égarés dans les lieux communs, qu'ils se sont trop étendus dans leurs digressions, qu'ils sont trop longs & trop diffus dans leurs explications, trop ennuyeux & trop chicaneurs dans leurs disputes, trop affectés & trop embarrassés dans leurs méthodes. Mais ce judicieux Magistrat pouvoit considerer que ces défauts ne sont point particuliers à ceux de son pays, qu'ils leur ont été communs avec ceux des autres Nations, & qu'il ne leur étoit pas plus possible qu'aux autres de se garantir de cette espèce de contagion, dont trois ou quatre siècles ont été presque entièrement infectés, sous le regne absolu de la Scholastique.

Bacon ne juge pas plus favorablement de leur Théologie positive, & de leurs Ouvrages exegetiques & ascetiques, c'est-à-dire,

1. Franc. Verulam. de augment. scientiar. circa finem.

2. M. Kempius Triade Charism. præfat. pag. 16.

dire, de tous leurs grands Commentaires sur l'Écriture, & de leurs Livres de devotion.

II. PART.
CH. VII.

Anglois.

Mais on nous vante les Sermons des Prédicateurs Anglois, & un Moderne n'a point fait difficulté de dire (2) qu'ils ont effacé leurs voisins en ce genre de parler & d'écrire. Ce témoignage paroît un peu trop suspect étant sorti de la plume d'un Protestant, & le Suisse Hottinger homme de leur communion n'y a point remarqué une excellence si achevée, puisqu'il a dit (3) que pour faire quelque chose d'excellent des Sermons des Anglois, il en faudroit retrancher leurs longues digressions, les fréquentes applications qui ne regardent souvent pas leur sujet, & ramasser en un corps celles de leurs observations qui sont les plus propres pour la pratique, & qui sont répandues de côté & d'autre.

La séparation de l'Église Anglicane d'avec la Catholique a causé un changement considérable au caractère des Esprits du pays, & une grande altération à la véritable Théologie. Le mélange de toutes sortes d'Hérétiques & de quelques fanatiques qui ont été reçus dans cette nouvelle Communion, pour la désolation de la véritable Religion, a causé encore beaucoup de troubles & de confusion dans leurs sentimens. Néanmoins c'est une espèce de justice que l'on doit aux Evêques, de les

distin-

3. Joan. Henric. Hottinger. in Bibliothecario quadripartito, cap. 3. pag. 35. & apud Kempium Præfat. pag. 20.

distinguer des autres, non seulement à cause de leur capacité & de leur érudition, mais encore parce qu'ils ont témoigné moins d'emportement & d'entêtement dans leurs Ecrits contre nous, & que dans les choses de la Discipline Ecclésiastique & dans la Hiérarchie ils ont paru moins éloignés de l'Eglise Catholique que les autres. Et nous ne désespérons pas de nous voir bien-tôt réunis dans le sein de l'Eglise (1) par la miséricorde de Dieu qui vient de regarder favorablement un pays si célèbre autrefois par son zèle pour la Religion Catholique & pour le saint Siége.

Au reste quoique l'espace qui s'est écoulé depuis le Schisme d'Henri VIII. jusqu'à présent ait été un tems de nuages & d'adversité pour la Théologie orthodoxe, on peut assurer que ç'a été un siècle de lumière pour les Lettres & les connoissances humaines, & on y a vû fleurir les Arts & les Sciences avec autant de succès & d'éclat qu'en aucun autre pays du monde, par l'industrie & les travaux de plusieurs Hommes, qui se sont signalés dans la Philosophie, la Critique, la Philologie, la Médecine & les Mathématiques, & dans la Poësie même, au jugement d'un Critique de ce siècle (2). Car selon cet Auteur, les Anglois ont plus de génie pour la Tragédie que les autres Peuples, tant par l'esprit de

1. ¶. Baillet en auguroit ainsi par rapport au nouveau Roi d'Angleterre Jaques II. qui faisant profession ouverte de la Religion Catholique en favorisoit l'exercice dans ses Etats.

2. Le P. Rapin Réflex, sur la Poétique part. 2. §. 23. pag. 201.

de leur Nation qui se plaît, dit-il, aux choses atroces, que par le caractère de leur Langue qui est propre aux grandes expressions.

II. PART.
CH. VII.
Anglois.

§. I X.

Des François.

LEs Ecrivains François ont eu leurs défauts comme ceux des autres Nations. Et il auroit été à souhaiter que les Etrangers qui ont voulu prendre le soin de nous les marquer, eussent eu plus de pénétration pour les découvrir, ou plus de charité & de désintéressement pour ne leur en attribuer que de véritables.

Il est vrai que les uns leur ont reproché leur vanité & leur ostentation; les autres leur legereté & leur inconstance; ceux-ci leur curiosité & l'amour des nouveautés dans leurs sentimens (3); ceux-là leur mauvaise foi particulièrement dans leurs Histoires (4); d'autres enfin ont publié que le grand vice des François étoit de se contenter d'effleurer les Sciences sans les approfondir, de vouloir tout embrasser sans rien retenir, de vouloir goûter de tout, sans vouloir digérer rien de solide, en un mot de ne savoir les choses que superficiellement (5).

De

3. Martin. Kempius Charismat. Triad. pag. 350. 351. &c.

4. Jacob. Meyer Fland. ubi de Phil. Cominæo.

5. Scire in omnibus aliquid, in toto nihil. Præf. Encyclop. Alsted. Edition. Lugd.

II. PART.
CH. VII.
FRANÇOIS.

De tous ces vices que l'on a objectés aux Ecrivains de notre Nation, le premier est peut-être le seul dont ils puissent être convaincus. Il n'est pas difficile de les justifier & de les disculper de tous les autres que la passion, l'ignorance, ou le défaut de jugement dans leurs Censeurs a bien voulu leur imposer.

Mais qui oseroit se vanter de n'avoir pas suivi quelque mouvement de vanité en voulant écrire pour le Public, hors les Saints qui n'ont pris la plume que par nécessité, & dans qui la grace avoit corrigé cet orgueil qui nous est devenu comme naturel, & qui est dans nous le premier vivant & le dernier mourant des vices (1)? Plusieurs d'entre les Anciens & les Modernes peuvent avoir écrit par un principe de charité, mais quel est l'Auteur dont on ait dit qu'il a écrit *par humilité*? Personne ne s'est jamais avisé d'écrire dans le dessein purement d'en tirer de la confusion, & de n'en recueillir pour le fruit de ses peines que le mépris des Hommes, & peut-être même que cette affectation ne seroit pas exempte de vanité. Il n'y a point d'Ecrivain qui n'ait envie d'avoir des Aprobateurs de ce qu'il écrit, & qui ne soit bien aise même d'avoir aussi quelques admirateurs. Ceux même qui écrivent contre la gloire, (2) veulent avoir la gloire d'avoir bien écrit.
Ceux

1. *Quo primo vitio lapsa est anima, hoc ultimum vincit.* Saint Augustin. in Psal. VII, fol. 9, Litt. L. M., Edit. Nivell.

2. Cicero pro Archia,

Ceux qui écrivent pour s'exposer au Public sont ordinairement assés présomptueux pour vouloir être connus de toute la Terre, & même des Gens qui viendront après eux quand ils ne seront plus. Ils ne se contentent pas de la vie qu'ils ont en eux-mêmes, & dans leur propre être, ils veulent vivre dans l'idée des autres d'une vie imaginaire, selon la pensée d'un des Sages de notre siècle & de notre Nation (3). S'ils ont de l'esprit, du jugement, de la lecture, de l'érudition, & de la suffisance, ils s'empres- sent de le faire savoir, afin d'attacher ces belles qualités à cet être d'imagination: ils les détacheroient plutôt d'eux-mêmes pour les y joindre, & ils consentiroient volontiers d'être ignorans & bêtes pour acquérir la réputation de Savans & de Bel Esprit.

Telle est sans doute la disposition de la plûpart des Ecrivains, & ils ne pourroient se porter à la nier ou à la cacher que par un autre mouvement de cet orgueil. Ce n'est pas le vice d'une Nation particulière, c'est le vice de tout le Genre humain; & il est assés difficile que les Ecrivains d'un pays puissent sans vanité taxer ceux d'un autre pays de vanité. Ainsi l'on pourroit en toute sûreté permettre à ceux des autres Nations qui en sont exempts, & qui en accusent les François, de jeter la première pierre sur eux, sans craindre de les trop exposer (4).

Ceux

3. Blais. Pasc. Pens. chap. 24. pag. 180. 181. 182.

4. *Qui sine peccato est, primus in illam lapidem mittat,*
Joan. Evang. cap. 8. vers. 7.

II. PART.
CH. VII.
Français.

Ceux qui dans ces derniers siècles ont prétendu charger nos Ecrivains de legereté & d'inconstance, pourroient bien avoir pris à contresens ce que César, Tacite, Trebellius Pollio, & peut-être quelques autres anciens Auteurs ont écrit de la legereté d'esprit, qu'ils ont attribuée aux Gaulois de leur tems. Car au jugement de quelques-uns (1) cette legereté ne doit se prendre que pour cette facilité & cette vivacité d'esprit que l'on a remarquée plus volontiers parmi les Peuples des climats tempérés que chez les autres ; & c'est une qualité aussi louable dans ceux de notre pays, qu'elle l'étoit dans les Asiatiques, les Grecs & les Syriens, auxquels Tite-Live l'a attribuée dans son Histoire (2). Au moins César semble-t-il s'en être expliqué, en parlant de la docilité & des dispositions que les Gaulois avoient pour les Lettres (3).

Gaulois.

A dire vrai, il est assés difficile de prendre quelque couleur de justice, pour accuser d'inconstance & de legereté une Nation qui a toujours persisté constamment dans l'amour des Lettres, des Arts, & des Sciences, qui a non seulement devancé ses voisins de plusieurs siècles, mais qui a donné

1. J. Bodin. de la Républiq. Liv. 5. chap. 1. pag. 698.

2. *Levissima hominum genera.* Tit. Liv. Hist. Lib. 36. cap. 17.

3. César. Commentar. de bello Gallic. Lib. 6. cap. 4.

4. Diodor. Sicul. Biblioth. Lib. 5.

Strabo Geograph. Lib. 4.

5. César. Comment. Lib. 6. ut supra.

né même à la République des Lettres de célèbres Ecrivains long-tems auparavant que la Ville de Rome se fût avisée de lui faire de pareils présens.

II. PART.

CH. VII.

François.

On peut juger par les témoignages des anciens Grecs (4) & Romains (5) de quelle antiquité sont parmi nous les Druides, les Bardes, les Sarronides & les Eubages, c'est-à-dire, toutes sortes de Gens de Lettres & de Savans.

Les *Druides* étoient non seulement les Philosophes & les Théologiens du pays, ils en étoient encore les Jurisconsultes, les Rhéteurs, les Orateurs, les Mathématiciens, les Astrologues, & les Médecins (6). Ils ne se contentoient point de connoître toutes ces Sciences, ils les professoient publiquement & les enseignoient à la jeunesse dans leurs Ecoles : mais par une raison un peu bizarre, ils ne nous ont rien laissé par écrit, pour ne pas communiquer leurs Sciences & leurs mystères à la populace qu'ils regardoient avec le dernier mépris, & pour obliger leurs Ecoliers à faire plus de fond sur leur mémoire que sur leurs cahiers (7).

Les *Bardes* (8) étoient les Poètes des Gau-

Plin. sen. Histor. natur. Lib. 16. cap. 14. & Lib. 30. cap. 1.

Ammian. Marcellin. Lib. 15. Hist. cap. 9. Ed. Paris. 1681.

Pompon. Mela in Geogr. l. 3. c. 2.

6. C. Egass. Bulæi Histor. Universit. Paris. Tom. 1. de Academ. Druidar. pag. 6. 7.

7. Comment. Cæsaris, Lib. 6. cap. 4. ut sup.

8. J. De Valois l'ainé sur Ammien Marcellin. pag.

Gaules, & ils excelloient particulièrement dans la Poësie Héroiïque & Lyrique (1).

Les *Sarronides*, & les *Eubages* ou *Vates* ont été moins célèbres, & se font dans la suite aisément confondus avec les Druides : les premiers s'apliquoient principalement à la Philosophie en general & à la Physique en particulier; & les seconds ne s'adonnoient presque qu'à l'Astrologie judiciaire & à la Magie.

Depuis les Peuplades des Phociens (2) & des Ioniens à Marseille on a vu nos Gaulois se rendre habiles dans l'érudition Grecque dès le tems des Rois de Perse. Ils y ont formé dès-lors cette célèbre Académie qui n'a point eu de supérieure dans le Monde, & qui a serieusement disputé le rang de préséance à celle d'Athènes. Il n'y a point d'Art, ni de Science qu'on n'y cultivât avec autant de succès que de pompe & d'éclat. On ne se contentoit pas d'y enseigner & d'y parler communément les trois Langues, savoir la Grecque, la Celtique ou Gauloise, & dans la suite des tems la Latine, qui s'y introduisit après la prise de Rome par les Gaulois : ce qui a fait donner à la Ville de Marseille le nom de *Triglotte* par les Grecs & de *Trilingue* par les

98. fait voir par de bonnes autorités que ces *Bardes* étoient des espèces de parasites & de plaisans qui couroient les tables des Seigneurs du pays à la louange desquels ils jouoient & entonnoient des chansons sur leurs instrumens. Tels ont été ceux que depuis on a nommés Jongleurs & Chanterres.

1. Lucan, Lib. 1. Pharsal. v. 447. &c.

2. *Φ. Phociens*, de *Φάκκα*, ville d'Ionic, auroit été mieux

les Latins, comme Saint Isidore de Seville le raporte de Varron (3).

II. PART.
CH. VII.

François.

On y professoit encore publiquement l'Eloquence, la Philosophie, les Mathématiques, la Médecine, la Jurisprudence & la Théologie fabuleuse. C'est ce qui a fait appeller cette Ville le Siège & la Maîtresse des Etudes & des Sciences par Tacite (4), qui relève la gloire de son beau-pere par l'avantage qu'il avoit eu d'y faire ses études. Cicéron mettoit l'excellence de ces Ecoles à un si haut point, qu'il semble avoir preferé cette savante Ville non seulement à toute la Grèce, mais à toutes les Nations du Monde, tant pour sa belle discipline, que pour l'importance & la gravité des Sciences qu'on y professoit (5), & il l'appelle la nouvelle Athènes des Gaules, l'abord universel & le conflant des belles Lettres & la Politesse.

Car il y avoit cette difference entre la manière d'enseigner les Sciences à Marseille & celle des Druides, que ceux-ci tenoient leurs Ecoles dans les bois & dans les grottes, & avoient quelque chose de plus severe & de plus retiré: au lieu qu'à Marseille (6) on y aprenoit le beau monde, la civilité des mœurs, l'art de vivre en galant

mieux que Phociens.

3. S. Isidor. Orig. Lib. 15. cap. 1. ex Varr. &c.

4. Corn. Tacit. Vit. Jul. Agric. foci. n. 4.

5. *Non solum Græcia, sed haud scio an cunctis Gentibus anteponendam jure dicam;* &c Cic. Oration. pro Flacco. N. 26. edit. Amst. 1661. in-4.

6. *Literarum & civilitatis emporium.* Cic. ¶. Ces mots ne sont pas de Cicéron qui n'a jamais dit *Civilitas*.

lant homme, l'honnêteté dans les actions & les paroles, la complaisance & la bienveillance dans les devoirs de la société civile, en un mot tout ce qu'il y avoit jamais eu de plus délicat, de plus poli & de plus achevé chés les Grecs.

La Gaule avoit même cet avantage au-dessus de la Grèce qu'elle possédoit toutes les richesses & toutes les commodités de celle-ci, sans en avoir les défauts, & que selon Tacite (1) la Ville de Marseille avoit fait un heureux mélange de la politesse Grecque avec la tempérance Gauloise. C'est pourquoi Strabon nous témoigne que ceux des Romains qui étoient touchés du desir de bien apprendre les belles Lettres quitoient la Ville d'Athènes pour venir les étudier à Marseille (2), où l'on voyoit aborder dans le même dessein les meilleurs Sujets de toute l'Europe, sans en excepter les Grecs, & ceux-mêmes de l'Asie mineure, qui malgré la distance des lieux & la

haute

1. *Massilia sedes & Magistra studiorum, locus Græca domitatis & Provincialium parsimonia mixtus, beneque compositus.* Tacit. Vit. Agric.

2. Strabon. Geograph. Lib. 4. p. 181. &c. ¶ "Ὅσοι τὰς φιλομαθίας ἐχομένους Ῥωμαῖοις μὴ εἰς Ἀθήνας, ἀλλ' εἰς Μασσαλίαν πορεύεσθαι. Ces paroles que, dans l'édition in-12. Baillet, après du Boulay, cite comme de Strabon l. 4. n'en font pas. Elles sont tirées de l'Építome de ce Géographe faite par un Écrivain du 10. siècle, comme le présume Dodwel.

3. Cæf. Egass. du Boulay de Acad. Massiliens. pag. 18. 19.

4. J. Bap. Guesnay de Antiq. Massil. &c.

5. G. Vossius de Hist. Græc. pag. 467. &c.

haute réputation de leurs Académies, ne laissoient pas de leur préférer quelquefois celle de Marseille (3).

II. PART.

CH. LVII.

François,

Quand on fait reflexion sur cette antiquité & sur cet établissement de l'Académie de Marseille, on n'a point lieu de s'étonner que les Gaules aient porté des Ecrivains illustres dès le tems d'Alexandre le Grand, c'est à-dire, plus de cent ans devant que Rome en eût produit. Pytheas & Eumenide ou plutôt Eudimenes tous deux de Marseille (4) avoient publié leurs ouvrages sur les pays étrangers, avant que Livius Andronicus, Nevius & Ennius les premiers des Romains qui ont rendu leurs Ecrits publics, eussent mis au jour ce qu'ils avoient composé sur leur propre pays.

Tant que la Langue Grecque a pû subsister avec honneur dans la Gaule Narbonnoise & Viennoise, c'est-à-dire, jusqu'à l'irruption des Bourguignons, des Gots & des Vandales, on peut assurer qu'elle
n'a

Jo. And. Quenstedt de Patr. vir. illustr. Dial. pag. 62.

Apud Strabonem osties, novies, passim.

Apud Hipparchum, Geminum, qui laudavere. ¶ Toutes ces citations, à une près très-obscurément désignée, ne regardent que le seul Pytheas de Marseille, & point du tout son compatriote le prétendu Eumenide ou Eudimenes, il falloit dire Euthymanès, ou Euthymenès vraisemblablement même nom, comme, pag. 367. de ses Historiens Grecs, le présume Vossius, que Baillet s'est contenté de citer par un &c. On fait au reste que Pytheas vivoit en la 130. Olympiade, mais l'époque d'Euthymanès n'est point connue.

n'a rien témoigné de cette inconstance dont quelques-uns ont voulu charger notre Nation, & qu'elle a toujours produit des hommes savans, soit à Marseille, soit à Arles, soit dans les autres Villes de la Province des Romains.

Il ne seroit peut-être pas difficile de montrer de l'érudition Grecque dans l'Aquitaine & dans la Celtique ou Lyonnaise, avant même qu'on y eût introduit la Langue des Romains, & il s'est trouvé des personnes savantes qui l'ont fait voir, & qui ont pleinement satisfait la curiosité de nos jaloux sur ce point (1). Les lieux même où l'on parloit la Langue vulgaire ne laissoient pas de se servir de caractères Grecs, comme Cesar le témoigne des Druides (2).

Mais quelques sentimens de piété & de tendresse que nous puissions avoir pour notre patrie, ils ne nous aveugleront jamais jusqu'au point de nous faire croire, que *ce sont les Gaulois qui ont appris aux Grecs & aux Asiatiques les belles Lettres, les Arts liberaux, & les Sciences les plus nobles, loin de les avoir reçues d'eux.* C'est néanmoins ce qu'Annius de Viterbe a voulu persuader il y a près de deux cens
ans

1. Petr. Pith. præfat. in declamat. Quintil. ad Christ. Thuan.

2. Bulæi Prolegom. ad Histor. Universit.

3. Cl. Joly chap. 3. 4. du Traité des Ecol. Episcopales.

4. Lib. 6. Comm. de Bell. Gallic. cap. 4.

5. *Neque Galli à Grecis, sed potius à Gallis Græcia & Asia Litteras & Disciplinas consecuta sunt.* Joan. Ann. Vit. Comment. in Berof. Lib. 5. de Regib.

ans aux personnes simples dans ses Commentaires sur le prétendu Berosé (3). Mais il faut le pardonner à quelques-uns de nos François qui se sont laissés séduire aux fictions gratuites d'un Italien qui ne pouvoit avoir aucun intérêt de mentir en faveur de notre Nation (4), & qui ont cru qu'Aristote avoit reconnu que la Philosophie devoit son origine aux Gaulois de la Celtique, & que la Gaule avoit été la Maîtresse de la Grèce.

II. PART.
CH. VII.

François

La sincérité & l'amour de la Vérité nous obligent de reconnoître franchement que ce qu'il y a eu de politesse & de Sciences dans les Gaules, est dû pour la plus grande partie à la Grèce, & particulièrement aux Ioniens, par la transmigration de ceux de Phocée. Et s'il y a eu au contraire quelque rudesse & quelque grossièreté parmi certains Grecs, soit de l'*Hellade*, soit de l'Asie Mineure, on peut sans craindre notre chagrin attribuer ces défauts aux plus rustiques d'entre les Gaulois qui ont été porter leurs armes & leur barbarie dans la Macédoine & dans l'Asie où ils se sont habitués par le droit de leurs conquêtes.

(5) C'est dans cette pensée que Saint Jérôme

gib. Babylon. pag. 154. Edit. in-12.

Item Comment. in Lib. de Regib. Assy. pag. 212.

4. Bulzus de Academ. Pictaviens. & aliar. pag. 22-56. Tom. 1. Hist. Univ. Paris.

5. *Quod nunc Oratorum fertiles sunt Galli non tam ad Regionis diligentiam quam ad Rhetoricum clamorem pertinet: maxime cum Aquitania Gracâ se jactet origine & Galata (Stulti & ad intelligentiam tardiores appellati) non de illa parte terrarum (Aquitania) sed de ferocioribus Gallis*

II. PART.
CH. VII.
Français.

rôme dit que l'Aquitaine étoit heureusement fertile en Orateurs éloquens, non pas tant par la bonté du terrain que par l'éducation des anciens Grecs dont elle faisoit gloire de tirer son origine: & qu'au contraire les Galates étoient des esprits pesans, difficiles à gouverner & qui ne comprennoient pas aisément les choses, au jugement même de Saint Paul, parce que ces Peuples étoient venus des quartiers des Gaules, qui n'avoient point été civilisés ni cultivés par les belles Lettres.

Depuis que les Gaulois ont reçu la Langue Latine, on peut dire qu'ils n'ont pas fait plus de deshonneur aux Romains qu'ils en avoient fait aux Grecs jusqu'alors. C'est une chose même assez singulière & qui mérite d'être remarquée que ç'a été un Gaulois qui a le premier introduit dans Rome l'art de bien parler la Langue Latine, & qui y a enseigné le premier la Rhétorique.

Jusqu'alors on avoit ignoré cet Art dans la Capitale du Monde. On n'y connoissoit point d'autre éloquence que la force du bras, & selon Ovide (1), quiconque fa-
voit

sint profecti. S. Hieron. præfat. Lib. 2. Comm. in Epist. ad Galat. Paul.

1. Ovid. Fastor. Lib. 3.

2. *Alium ac cepe eorum verba olebant.* Varro & ex eo Voss. de Rhetoric. natura & constitutione cap. 13. pag. 90. & præfat. de vitiis sermonis. ¶ Il n'y a voit qu'à renvoyer aux paroles de Varron dans Nonius au mot *Cepe*.

3. Tull. Cicero Epist. ad Titinnium, & ex eo
Quia-

voit bien jeter un dard, étoit disert & éloquent :

II. PART.
CH. VII.

François,

Qui bene pugnabat, Romanam noverat artem :

Mittere qui poterat pila, disertus erat.

Les paroles & les discours des Romains n'avoient senti jusqu'alors que le chou, l'ail & l'oignon, selon l'expression de Varron même (2); & ils étoient d'autant plus misérables, si l'on en croit Voffius le Pere (3), qu'ils ne connoissoient point leur misère au milieu de cette dureté militaire à laquelle ils étoient accoutumés.

Mais depuis que L. Plotius (4) Gaulois Lyonnois (c'est le nom de ce chef des Rhéteurs Romains) a trouvé le moyen de les apprivoiser, & qu'il leur a ouvert la porte de l'Éloquence, on les a vû courir avec tant d'avidité & de succès dans cette carrière, que peu s'en faut qu'ils n'ayent égalé le nombre des Orateurs de la Grèce.

C'est donc à notre Plotius que la Ville de Rome est redevable de ses plus grands Orateurs, & de ses premiers Rhéteurs; & personne ne peut nier qu'il n'ait instruit & for-

Quintilianus, Lib. 2. Institut. cap. 4.

Et Andr. Schot de Rhetorib. pag. 24.

Sueton. Lib. de claris Rhetoribus.

Pet. Pithæus Epist. ad Christ. Thuan. in Declamat.

Quintil.

Ger. Joh. Voss. de nat. & constitut. Rhetor. pag. 39. cap. 13.

4. ¶ De Plotio vid. Quintil. & Sueton. loc. cit. Item Seneca 2. Controv. 8.

formé tous ceux qui ont vécu jusqu'à Cicéron, qui n'étoit encore qu'un enfant quand Plotius commença d'enseigner la Rhétorique en l'Olympiade 173. & qui seul suffiroit pour combler la gloire de son Maître en Rhétorique (1) & celle du pays qui le lui a donné.

Mais pour ne point faire de peine aux Successeurs de ces illustres Romains de l'Antiquité, & pour ne leur point donner lieu de croire que ce recit des obligations qu'ils ont aux Gaulois ne fût comme un reproche secret de ce qu'ils ne les reconnoissent peut-être point assés (2), nous nous contenterons de remarquer que depuis le tems de Sylla & de notre Plotius, les Gaules n'ont point cessé de produire de savans hommes, & particulièrement de célèbres Rhéteurs & des Orateurs Latins, qui ont éclaté tant à Rome dans le Barreau & dans les Ecoles, que dans les Villes de leurs

1. ¶. Le passage que Suétone nous a conservé de l'Épître de Cicéron à Titinnius fait voir que Plotius n'enseigna point la Rhétorique à Cicéron qui non-obstant l'envie qu'il avoit de l'avoir pour Maître, en fut empêché par des gens habiles dont le sentiment étoit qu'il lui seroit beaucoup plus utile de s'exercer à déclamer en Grec qu'en Latin.

2. *Ist hac commemorari quasi exprobratio est immemoriae beneficii.* Terent. Andr. Act. 1. Scen. 1. v. 15. 16.

3. De Montano, vide Marc. Senec. Controvers. 29. pag. 213.

Andr. Schottus de Claris apud Senecam Rhetorib. pag. 21. in operibus Senecæ, & Konig. Bibl. V. & N. pag. 550.

De Vibio idem Senec. Lib. 2. Controv. 9. *ad insaniam versus est, dum insanos imitari conaretur.*

leurs Provinces jusqu'à la décadence de l'Empire d'Occident.

II. PART.
CH. VII.

François.

Votienus Montanus de Narbonne passoit pour un des plus célèbres Orateurs de l'Empire du tems d'Auguste, & Vibius Gallus étoit un Rhéteur très-éloquent sous le même Prince; quoique le premier ne fût pas sans défauts, & que le second soit tombé dans une disgrâce humiliante sur la fin de ses jours (3).

On fait de quelle réputation étoient sous Tibere l'Orateur Domitius Afer natif de Nîmes, & le Rhéteur Clodius Quirinalis natif d'Arles. Tandis que ce dernier professoit la Rhétorique à Rome, Stadius Ursulus de Toulouse, & Castor de Marseille l'enseignoient dans les Gaules avec beaucoup d'éclat, & Oscan ou Oscius Provençal professa l'éloquence, tantôt à Rome, tantôt à Marseille avec beaucoup de concours (4).

On

3. Hieronym. in *Chronic. passim.* ¶ Seneca 3. *Controv. 20. de Votieno Montano.* De eodem Hieronymus in Eusebii *Chron.* De *Vibio autem Gallo,* Idem Seneca 2. *Controv.* où il dit que ce *Vibius* pour avoir trop bien voulu décrire les extravagances de certains fous, le devint. On pouvoit se passer d'en faire un Gaulois. *Gallus* étoit son surnom, & si parce qu'il s'appelloit *Gallus*, on devoit le croire Gaulois, il s'ensuivroit que par la même raison *Asinius Gallus*, *Anicius Gallus*, *Aquilinus Gallus*, & plusieurs autres le seroient.

4. ¶ *Domitius Afer*, *Clodius Quirinalis*, & *Stadius Ursulus* constamment étoient Gaulois. Mais pour *Castor*, ce n'est, au rapport de *Suidas*, que par erreur qu'on l'a dit Rhéteur de Marseille, d'autres l'ayant cru ou Rhodien ou Galate. A l'égard d'*Oscan* toute

la

II. PART.
CH. VII.
Français.

On peut voir avec quels éloges Quintilien parle de Julius Florus l'oncle de Julius Secundus célèbre Orateur de son tems. Il appelle Florus le Prince de l'Eloquence des Gaules, il lui donne un des premiers rangs entre les plus éminens de Rome, & il le juge digne du bon siècle (1).

Depuis le tems de Neron ou la fin de la famille des Césars jusqu'à Trajan; le Barreau Romain n'a point été moins rempli ni moins honoré d'Orateurs Gaulois, & les Ecoles d'Eloquence & de Droit ont presque toujours été gouvernées par des Maîtres nés & formés dans les Gaules. Minutius Pacatus & Sextus Julius Gabinianus n'ont pas été des moins considérés d'entre les Rhéteurs sous Galba & Vespasien. Mais Marcus Aper qui hantoit le Barreau avec Julius Secundus son Compatriote s'est

la preuve qu'on ait qu'il étoit Provençal c'est qu'un de ses amis le rencontra un jour à Marseille. Du reste ce que Sénèque dans la préface du 5. Livre de ses Controverses ajouté touchant la manie qu'avoit cet Ofeus de mettre par tout des métaphores fait voir que ce ne seroit pas un grand honneur à la Gaule d'avoir été la patrie d'un Orateur de si mauvais gout.

1. Quintilian. Lib. 10. Institut. Oratoriar. cap. 3.
¶ Il y a ici plus d'une bevuë. Ce n'est pas à Florus, qui exerçoit son éloquence dans les Gaules, que Quintilien donne un des premiers rangs entre les plus éminens de Rome, c'est à Julius Secundus qu'il juge digne d'avoir eu un tel parent que Florus, ce qui ne signifie pas qu'il le juge digne du bon siècle.

2. Dialog. de caus. corrupt. Eloq. initio, & deinceps. ¶ Le Pacatus dont parle Sénèque a précédé l'Empire de Galba, & le Pacatus Panégyriste de Théodote est venu long-tems après. Ni l'un ni l'autre n'avoient nom Minutius. Celui-ci dont Suidas fait

s'est beaucoup distingué parmi les autres, II. PART.
 tant pour la beauté de son esprit que pour CH. VII.
 la force de son éloquence (2).

Et quoique l'éloquence Romaine ait été
 presque ruinée & anéantie à Rome depuis
 le jeune Pline, elle n'a point laissé de se
 maintenir glorieusement avec la Grecque
 dans les principales Villes des Gaules, &
 particulièrement à Marseille, à Arles, à
 Befançon, à Autun, à Lyon, à Narbon-
 ne, à Toulouse, à Bourdeaux & ailleurs.

La plûpart des Orateurs & des Panegy-
 ristes de l'Empire ont été Gaulois. Eume-
 nius étoit d'Autun, Nazarius étoit ou d'A-
 quitaine si l'on regarde sa naissance, ou de
 Provence si l'on considère ses habitudes.
 Latinus Pacatus Drepanius étoit d'Aquitai-
 ne; Claud. Marius Victor, & Corvinus
 (3) étoient de Provence.

Mais

das fait mention étoit un Grammairien Grec d'Alé-
 xandrie, & non pas un Rhéteur Latin né dans les
 Gaules. Il est parlé de *Gabinien* dans le Dialogue
 des Causes de la corruption de l'Eloquence, & dans
 la Chronique d'Eusébe. Ce que Suetone en disoit
 dans son Traité des Rhéteurs célèbres est perdu. *A-
 per* étoit & contemporain & compatriote tant de Ju-
 lius Secundus Orateur comme lui, que du Poëte Ma-
 ternus, auxquels adressant la parole, il apelle les
 Gaulois *Gallös nostros* n. 10. du Dialogue ci-dessus al-
 légué de *causis corruptæ eloquentiæ*. Ce *Maternus* Fran-
 çois étant précisément celui que Domitien, au rap-
 port de Dion Cassius, fit mourir ne doit pas être
 confondu avec l'Espagnol *Maternus* dont Martial E-
 pig. 37. du l. 7. fait mention, & qui vivoit encore
 du tems de Trajan.

3. ¶. Ce *Corvinus* n'est point connu. Baillet l'a
 tiré de du Boulay, qu'il n'en devoit pas croire sur sa
 parole. L'erreur peut venir de ce qu'Apulée ayant,
 fin

II. PART.
CH. VII.
François.

Mais pour ne point abuser de la patience du Lecteur, j'aime mieux le renvoyer à ce que le Poëte Aufone, & Sidoine Apollinaire entre les anciens (1), M. Pithou l'aîné, M. du Boulay, & M. Joly parmi les Modernes (2) ont écrit de cette foule d'Orateurs & de Rhétoriciens des Gaules, qui recompensoient amplement l'Empire de la sterilité des autres Provinces de l'Occident.

L'Eloquence des Gaulois a donc été toujours une manière de parler fort commune dans l'Empire depuis Auguste (3), & le proverbe n'en est venu que de l'opinion constante où l'on avoit été depuis longtems que les deux principales occupations des Gaulois étoient l'*Eloquence* & l'Art Militaire (4). Et il falloit que les Gaules fussent en réputation de produire plus d'é-

lo-

sur la fin de son Apologie, fait mention d'un Corvinus Clemens, on a cru que c'étoit le même Clemens dont au premier livre de ses Florides il a parlé en ces termes: *meus Clemens eruditissimus & suavissimus Poëtarum*, en sorte que ce Corvinus Clemens en qualité de compatriote d'Apulée, qui étoit né à Madaute entre la Gétulie & la Numidie, dans le pays des Massyles, ayant été peut-être quelque part appelé *Corvinus Massylus*, un ignorant, tel que ce Jacques Philippe de Bergame, cité par le P. Guesnay pag. 68. de ses Annales de la Province de Marseille, aura bonnement pris *Massylus* pour *Massiliensis*, & fait de là un *Corvinus* de Marseille.

1. Aufonii Commemorat. Professor. Burdigal. & Tolos. carmine inter ejus opera.

Item carm. de Mosellæ accolis.

Sidon. Apollinar. Lib. 5. Epistol. 10. ubi illustres aliquot Rhetores ac Declamatores recenset, & in fine Narbone,

loquens Orateurs & d'Avocats que les autres Nations, puisque Juvenal y a trouvé matière pour la Satyre, disant que la Gaule étoit la nourrice des Avocats, & que c'étoit-elle qui dressoit & instruisoit les Avocats de ses voisins & des Etrangers. (5)

2. Les Grammairiens Latins de notre Nation ne sont pas beaucoup moins anciens que les Rhétoriciens & les Orateurs. Marc Antoine Gniphon, qui fut le Maître de Jules César, de Cicéron & de plusieurs autres personnes illustres de la République, & Valerius Caton tous deux Gaulois se sont rendus très-recommandables dans cet Art, & dans le même tems. Ils ont écrit & ont enseigné tous deux avec grand succès. Mais la méthode du premier tendoit plutôt à faire des Orateurs, & celle du second étoit plus propre à faire des Poètes, com-

II. PART.
CH. VII.

François

Gram-
mairiens

2. Petr. Pithæus Prolegom. ad Declamat. Quintilian ad Christoph. Thuan.

Cæs. Egass. Bulæus de veterib. Galliar. Acad. præmiss. Tomo 1. Histor. Universit. Parisiens.

M. Claude Joly, Traité historique des Ecoles Episcop. chap. 1. 3. & 4.

3. Gallicæ Eloquent. Princeps Florus. Quintil. Lib. 10. cap. 3.

4. Fragment. Catonis. Senec. de originib. apud Charisium Sospatr. & ex iis Joan. Quenstedt Germanus pag. 36. de patr. Viror. Illustr. ¶. M. Cato Orig. 2. apud Sospatrum l. 2. *Pleraque Gallia duas res industriosissime persequitur, rem militarem & argute loqui.* Martian. Heracleot. Strab. Geograph. Tacit. &c.

5. *Gallia -- nutricula Caussidicorum.* Juv. Sat. VII. 147. *Gallia Caussidicos docuit facunda Britannos.* Idem Sat. XV. v. 111. ¶. Ces mots du 147. vers de la 7. Satyre de Juvenal, *Nutricula Caussidicorum Gallia*, regardent l'Afrique plutôt que la Gaule.

II. PART.
CH. VII.
Français.

comme il paroît par ce qu'en a écrit Suetone (1). Les Grammairiens qui enseignoient les deux Langues dans nos Provinces n'étoient peut-être pas moins habiles que ceux qui professoient à Rome (2).

Poètes.

3. A l'égard de la Poësie, il faut avouer que la Gaule de deçà les Alpes n'a point produit de génies comparables à ceux de delà, qui sont nés dans la Gaule qu'on apelloit Cisalpine par rapport aux Romains. Elle n'a pourtant pas laissé de produire de tems en tems des Poètes qu'on n'a point jugé tout-à-fait méprisables.

P. Terentius Varron (3) qui vivoit du tems de Cicéron, étoit d'Atace sur Aude au quartier de Narbonne. Cornelius Gallus (4) qui vivoit sous Auguste étoit de Frejus. Caton le Grammairien dont on a parlé ci-dessus faisoit aussi le métier de Poète, & ses Pièces ont eu l'aprobation de son siècle. Petrone (5) qui vivoit sous Claudius, & Neron étoit natif de Provence. Pline le jeune témoignoit être charmé des Poësies de Sentius Augurinus (6) Poète Gaulois qui vivoit de son tems, & disoit

1. Sueton. Franq. de Grammaticis illustribus.
2. Vid. Aufon. Carm. de Professorib. ubi varios offert Grammat. Græc. & Lat.
3. ¶. Eusébe dans sa Chronique, Olympiade 174.
4. ¶. Le même Eusébe, Olympiade 188.
5. ¶. C'est l'opinion d'Henri & d'Hadrien de Valois fondée sur le dessein de l'ouvrage, sur le style de l'Auteur, & principalement, ce semble, sur le passage de Sidonius Apollinaris au Poëme 23. intitulé *Narbo*. A quoi si Baillet avoit fait attention il auroit placé *Pétrone* sous les Antonins, plutôt que sous Neron.
6. ¶. Pline le jeune l. 4. Ep. 27. Gyraldus, & après lui

difoit que depuis plusieurs années on n'a-voit rien vû de plus juſte, de mieux ſenſé, & de plus achevé même que ſes Vers (7).

II. PART.
CH. VII.
François.

Nous ne prétendons rien à la naiſſance de Juvenal ni de Stace, quoique quelques-uns l'ayent voulu mettre dans les Gaules ſans fondement. Mais on peut compter encore parmi les Poètes Gaulois Aufone de Bourdeaux, Saint Paulin Evêque de Nole natif d'Aquitaine. Saint Proſper de la même Province, Alcime Avite Archevêque de Vienne, Sidoine Apollinaire Evêque de Clermont, & quelques autres qui n'ont point deſhonoré entièrement leur Patrie.

4. On ne ſe plaindra pas que notre Nation ait été toujours dépourvûe d'habiles Hiftoriens. Trogue Pompée qui vivoit dans le bon ſiècle, étoit de la première Viennoife. Il avoit eu pour pere un habile homme Secrétaire du Cabinet & de quelques Ambaffades ſous Jules Céſar, & il compoſoit les Lettres, les Réponſes, les Relations & les Harangues de ceux qui l'employoient. (8)

Hiftoriens.

Mais

lui Glandorpius, donnent pour pere à ce Poète un Gaulois nommé *Cneius Sentius*, qu'ils diſent avoir fait de grands exploits dans la Grande Bretagne & contre les Juifs. Eutropius à la vérité l. 7. parle de *Cn. Sentius* un des Généraux de l'Empereur Claude dans la Grande Bretagne, mais il ne le fait ni Gaulois, ni Commandant contre les Juifs, ni pere de *Sentius Augurinus*.

7. Plin. jun. Lib. 4. Epistol. 27. ad Falconem.

8. ¶ Trogus Pompeius, ce ſont les paroles de Juſtin ſur la fin du 43. livre, *dicit patrem quoque ſub Caſo Caſare militaſſe, Epistoliarumque & Legationum, ſimul & anni curam habuiſſe.* Ce qui ſignifie que le Pere de
cet

Mais son fils porta la gloire de sa Nation encore plus loin, & au jugement des grands Hommes de son tems & du siècle suivant, il a fort bien soutenu la dignité de l'Histoire par la grandeur & la gravité de son sujet, par son habileté & son expérience, par la beauté & la force de son éloquence.

On ne trouvera peut-être pas mauvais que l'on ait rendu en cet endroit quelque témoignage au mérite de cet Historien célèbre (1), parce que nous n'aurons pas la satisfaction d'en parler au Recueil de nos Historiens, à cause de la perte que le Public a faite de ses Ouvrages par le mauvais office que lui a rendu Justin en prétendant l'abreger.

On peut joindre à Trogue Pompée Sulpice Severe d'Aquitaine, qui est considéré comme le plus bel Auteur de la Latinité depuis sa diminution, & comme le dernier de ceux que la Barbarie a respecté.

Philosophes & Mathématiciens.

5. Elle a eu aussi ses Philosophes & ses Mathématiciens. Nous avons déjà parlé de

cet Historien après avoir porté les armes sous Jule César, avoit été son Secrétaire, chargé des dépêches des Ambassades, & avoit eu conjointement la garde de son seau. Voila le sens tel à peu près que l'a rendu la Mothe le Vayer, copié par Moréri. Baillet qui copie ordinairement ce dernier, auroit suivant sa coutume mieux fait d'en suivre les expressions que d'y ajouter une paraphrase ridicule.

1. Plin. senior vocat severissimum Auctorem, & crebro ejus meminit in Histor. natur. maximè in Indice

de deux anciens Cosmographes de Marseille, qui ont écrit autant en Philosophes & en Mathématiciens qu'en Géographes dès auparavant les guerres Poniques. On les pourroit accompagner d'un Eratosthene Gaulois, d'un Lydanus, (2) & de deux Freres Provençaux nommés Telon & Gyarée qui vivoient du tems de César, qui étoient très-habiles dans les Mathématiques, & surtout dans l'Astronomie & dans la Marine, & qui selon Lucain n'honoroiert pas moins la fécondité de leur Patrie que celle de leur mère (3).

Mais de tous les Philosophes Gaulois qui ont paru dans la Gentilité, personne n'a tant éclaté que Favorin d'Arles, qui a été assés heureux pour pouvoir vivre sous l'Empereur Adrien, quoiqu'il fût plus savant que lui. Ce qui passoit pour une merveille & pour une rareté singulière de ces tems-là. Il étoit Académicien de Secte, mais cela n'empêchoit pas qu'il n'effaçât encore les Rhétoriciens, les Géomètres & les Astrologues. Il enseigna d'abord à Marseille, & ensuite à Athenes, où il eut

A.

dice Auſtorum è quibus profecit.

Justinus in præfat. vocat Virum præcæ eloquentiæ.

Vopiscus in Probi Vit. cum disertissimis viris accenset.

V. & Vossium Lib. 1. de Histor. Latin. cap. 19. pag. 99.

2. ¶ Cet Eratosthène & ce Lydanus sont deux illustres imaginaires tirés de quelque mauvais répertoire par du Boulay.

3. *Gemini fratres, sæcunda gloria Matris.* Lucan. De Telone & Gyarco l. 3. à v, 521. usque ad 616.

II. PART.

CH. VII.

François.

II. PART.
CH. VII.

François.

A. Gelle entre les autres pour Ecolier. * Il s'est acquis outre cela un rang très-considérable parmi les Historiens de son siècle, & il n'y avoit que le seul Plutarque de son tems qui lui pût disputer le premier rang parmi les Philosophes (1).

Medecins.

6. Les Médecins n'y ont pas été en moindre réputation. On voit dans Pline que Crinas professoit la Médecine à Marseille sous l'Empereur Claudius d'une manière qui le mettoit au-dessus des autres Médecins de son tems (2). Il parle aussi d'un autre nommé Carmis qui s'étoit rendu célèbre pour certaines maximes tout-à-fait singulières.

Mais un des plus renommés d'entre les Médecins Gaulois a été sans doute Démofthène, dont il nous est resté quelques fragmens

* NB. Quoiqu'il soit vrai qu'Agellius, ou Aulu-Gelle a écouté les Leçons de Favorin à Athènes, néanmoins l'omission du mot de Rome change la pensée que j'en aurois voulu donner. Je voudrois donc rétablir ainsi la phrase: *Favorin enseigna d'abord à Marseille, puis à Athènes, & ensuite à Rome, où il eut A. Gelle pour écolier.* Parce que A. Gelle témoigne en deux endroits, (*Lib. 14. chap. 1. & Lib. 16. chap. 3.*) qu'il avoit eu Favorin pour Maître dans Rome. ¶ Il y a dans cette Correction beaucoup de choses peu correctes. Baillet y écrit indifféremment *Agellius, A. Gelle, & Aulu-Gelle*: il n'y a cependant que le dernier qui soit reçu. Pour *Favorin* ou *Phavorin* il falloit opter & s'en tenir à l'un des deux sans varier. Le nom étant originairement Latin il vaut mieux écrire *Favorin*. Il me semble aussi qu'on ne devoit pas avancer sans preuve que *Favorin* ait enseigné à Marseille, ni qu'*Aulu-Gelle* l'ait ouï à Athènes.

1. Suidas in Lex. voc. *δακάρι*.

Lucian. in *Eunueho*.

mens dans les Oeuvres d'Aëtius d'Amide. II. PART. CH. VII. C'étoit un homme d'une industrie toute extraordinaire, (3) & que Galien admiroit particulièrement pour sa grande expérience & son exactitude achevée (4). François.

7. Nos Gaules ont eu aussi leurs Jurisconsultes, & il est aisé de juger par ce que nous avons raporté de Juvenal que la Jurisprudence s'y enseignoit universellement, & que tout étoit plein de Gens très-versés dans le Droit. La mémoire de quelques-uns des principaux d'entr'eux n'a point laissé de passer jusqu'à nous, quoique le tems nous ait enlevé leurs Ecrits. Jurisconsultes.

Artanus paroïssoit à Narbonne avec beaucoup d'éclat du tems de l'Empereur Domitien, & Martial nous a fait connoître qu'il étoit de ses amis (5). Dans la Pro-

Philostat. in Vita Sophistar. Lib. 1.

Galen. Lib. de optimo genere interpr.

Voss. de Hist. Græc. Lib. 2. cap. 10. pag. 212, 213.

C. Eg. Bulaus de veterib. Acad. Franc. pag. 20, 21.

2. Plin. Lib. 29. Histor. nat. cap. 1. ¶ Plin. l. 29. c. 1. parle assés au long de ce *Crinus* & de ce *Charmis*. Je serois volontiers de l'avis de ceux qui croient, dit Hermolaüs Barbarus, qu'au lieu de *Crinus*, il faut lire *Critias*.

Ludov. Cæl. Rhodig. antiquit. lect. Lib. 23. cap. 34.

3. ¶ Voyez sur cet endroit les remarques de l'Anti-Baillet tom. 1. chap. 20.

4. Galen. apud Bulæ. de Acad. Vet. p. 19.

5. Martial. Lib. 8. Epigra. ad Librum suum. Epigr.

72. ¶ *Artanus* dont sur la foi de du Boulay il a plu ici à Baillet de faire un Jurisconsulte de Profession né à Narbonne, étoit un Officier appelé par le devoir de sa charge à Narbonne pour y rendre la justice. L'Epigramme de Martial ne donne point d'autre idée que celle-là.

II. PART.
CH. VII.

François.

Provence on a vû Menecrate qu'on apelloit un second Scævola, Charmolée, & son fils Zenoténe célèbres par leur expérience & par l'équité de leurs Oracles (1), & plusieurs autres qui ont mieux aimé servir leur Patrie & le Public de vive voix que par leurs écrits.

Théologiens.

8. Enfin depuis qu'il a plû à Dieu de nous envoyer du Ciel les principes de la véritable Théologie, les Eglises des Gaules ont donné aussi des témoignages de leur fécondité pour les Sciences, en produisant un grand nombre de Docteurs excellens, & de savans Théologiens. Les premiers & les principaux d'entr'eux sans doute sont Saint Irénée de Lyon, qui a écrit en Grec sous Marc Aurele & Commode, & Saint Hilaire de Poitiers qui s'étoit formé une manière d'éloquence tout-à-fait singulière.

Tertulien
apelle
Saint Irénée, *omnium Doctrinarum curiosissimum exploratorem.*

Tert. advers. Valentinian.

Que si les Grecs vouloient nous envier la possession du premier, en vertu de sa naissance charnelle, nous trouverions de quoi nous récompenser de cette perte en reprenant sur les Italiens par le même droit, Saint Ambroise Docteur de l'Eglise Universelle, qui est né dans les Gaules, soit que ç'ait été à Trèves, soit que ç'ait été à Lyon, ou même à Arles.

L'Empire Romain courant à sa ruine
vers

1. Lucian. Samof. in Toxari. ap. Bul. pag. 20. ¶ Ni Charmolée ni son fils Zenothémis, car c'est ainsi que ce nom se devoit écrire, ni Ménecrate n'étoient des Jurisconsultes. A la vérité ce dernier étoit Magistrat à Marseille, mais bien-loin d'y faire paroître l'habileté

vers l'Occident, entraînoit avec lui les Belles Lettres, & la politesse, qui se trouverent enfin accablées sous le poids de sa chute. L'Eglise de son côté ne pouvoit manquer de souffrir très-considérablement dans ces effroyables révolutions de l'Empire. Les ravages des Barbares qui ruinerent celui-ci ne nuisirent pas moins à la discipline & aux mœurs de celle-là, que la corruption des derniers Romains & des Gaulois qui vivoient encore à la Romaine.

II. PART.
CH. VII.
François.

Cependant ce fut dans ces fâcheuses conjonctures que les Gaules se signalèrent encore autant que jamais par le grand nombre d'illustres Théologiens, qui voyant les desseins de Dieu sur l'Empire & sur l'Eglise, les ont suivis d'une manière honorable pour l'Empire Romain & utile pour l'Eglise de Jesus-Christ.

Car on peut dire que les Lettres humaines & la politesse qui faisoient la gloire de cet Empire avant sa ruine, ont heureusement trouvé après cette disgrâce une retraite ou une sépulture honnête dans leurs Ecrits: & que l'Eglise y a trouvé aussi son avantage, se servant de leurs Ouvrages & de leurs personnes pour faire passer la Religion aux Barbares, & les incorporer insensiblement aux Romains sous un même Chef.

Les

leté tout ensemble, & l'intégrité d'un Scévole, il eut au contraire la honte d'y perdre l'honneur & les biens pour avoir rendu une Sentence injuste. C'est de quoi Baillet auroit pu s'instruire, si au lieu de copier du Boulay, il avoit consulté Lucien.

Tome I.

O

Les principaux de ces saints & savans Théologiens, sont Saint Eucher de Lyon, Salvien de Marseille, & plusieurs de ses Disciples, Claudien Mamert, Vincent de Lerins, Musée de Marseille, Saint Prosper, Saint Hilaire d'Arles, Saint Honorat de Marseille, Sidoine Apollinaire, Alcime Avite, Saint Césaire d'Arles, auxquels on pourroit joindre Jean Cassien (1), & Gennade de Marseille s'ils n'avoient fait quelque tache à leur réputation, & quelques autres qu'on peut appeler les derniers Ecrivains des Gaulois, & les premiers Maîtres des François dans l'établissement de notre Monarchie.

IL N'EST pas aisé, suivant ce que nous venons de dire, de nous montrer en quoi consiste cette legereté & cette inconstance que quelques-uns ont cru trouver dans ceux de notre Nation pour les Lettres & les Sciences. Saint Jérôme n'y reconnoissoit pas ce défaut lorsqu'il a dit que la Gaule étoit la seule qui n'avoit point produit de Monstres, mais qu'elle avoit toujours été très-abondante en Personnages très-savans & très-éloquens (2).

Et le Poëte Claudien estimoit toute la Nation si constamment & si universellement

1. ¶. En qualité de Prêtre à Marseille quoique Scythe d'origine.

2. *Sola Gallia monstra non habuit, sed viris semper doctissimis & eloquentissimis abundavit.* ¶. Il y a dans

3. Jérôme *viris semper fortissimis.*

3. ———— *Te Gallia doctis*

Civibus & toto stupavit Roma Senatm, Claudian. Pa-
ne.

ment savante, qu'il semble avoir voulu persuader à la Postérité qu'il y avoit dans les Gaules autant de savans hommes que de Citoyens, & qu'il a cru ne pouvoir pas faire plus d'honneur à l'Empereur Honorius que de lui donner pour Compagnie les *Doctes Gaulois avec le Senat Romain* (3).

II. PART.
CH. VII.
François.

Quelques-uns trouveront peut-être à dire que je n'aye point compris les Grands hommes de la Gaule Cisalpine * parmi ceux de notre Nation, quoique les Peuples de ses quatre Provinces fussent censés être véritablement Gaulois par les Anciens, tant pour leur origine que pour leurs mœurs (4). Ce seroit le moyen d'enlever à l'Italie une bonne partie de sa gloire, & de lui faire perdre tout d'un coup, Virgile, Catulle, Valerius Flaccus, Stadius Cæcilius; Tite-Live, Cornelius Nepos, & Valere Maxime; les deux Plines, Ascænius Pedianus, le Philosophe Thrasea Pætus, l'Orateur Titus Cassius Severus, le Grammairien Oppius Chares, & plusieurs autres personnes illustres, même parmi les Chrétiens.

* Au regard des Romains.

Mais si l'on ne peut étouffer & anéantir la vanité que notre Nation voudroit tirer de ses doctes Ancêtres, il est bon de lui don-

negyric. in quartum Consulatum Honorii. V. 582. 583.

4. De Liguribus quidem sic Lucanus illos Galliarum comarum accensens:

Et nunc tonse Ligur quondam per colla decora

Crinibus effusis toti pralate comata.

De cæteris Galliarum togatarum, vid. Pithœum ex Cassiodoro &c, ut supra.

C. PART.
H. VII.
François.

donner des bornes & de tâcher de la renfermer au deçà des Alpes : Il y auroit même de la charité à nous faire voir le peu de solidité qui se trouve dans la gloire que l'on suppose être passée de ces Gaulois jusqu'à nous, & dans le Préjugé qu'on s'en forme en faveur des Ecrivains d'aujourd'hui, sous prétexte qu'ils sont nés dans le même climat que ces Anciens. Car quand elle ne leur seroit pas propre, & quand elle auroit pu passer à leurs héritiers légitimes ; quel est le François d'aujourd'hui qui peut assurer qu'il vient directement de ces Gaulois célèbres plutôt que des Allemans qui ont détruit leur politesse & l'état florissant des Lettres, en y introduisant la barbarie ? & quel est celui au contraire, qui lorsqu'il s'agit des conquêtes des Francs sur les Gaulois & sur les Romains, n'est bien aise de prendre part à leur gloire comme si elle rejaillissoit sur lui-même, & de compter ses Ancêtres parmi les Victorieux plutôt que parmi les vaincus ?

Ce qu'il y a d'incontestable, est que les deux Nations des Francs & des Gaulois se sont mêlées d'une telle manière qu'elles se sont étroitement alliées ensemble, & n'ont plus fait qu'un peuple. Les François ont donné leur nom aux Gaulois, en échange de ce que ceux-ci leur avoient donné leur Pays. Ils se sont entre-communiés leurs bon-

1. Mr. Fleuri, Mœurs des Chrétiens, chap. 46.
pag. 410. 411.

2. J. Baillet se seroit mieux fait entendre, s'il avoit

bonnes & leurs mauvaises qualités. Et comme dans le mélange de deux couleurs, chacune perd de sa force, & qu'il en résulte une troisième qui les efface (1): ainsi les Francs s'adoucirent par le commerce & les habitudes des Gaulois, mais les Gaulois devinrent plus ignorans & plus grossiers.

II. PART.

CH. VII.

François.

De sorte que dès le commencement du sixième siècle s'il n'étoit pas vrai de dire que les François fussent barbares comme avoient été les Francs ou Allemans, il ne l'étoit pas non plus de dire qu'ils fussent polis, délicats & instruits dans les Lettres, comme avoient été les Gaulois.

La Langue Latine qu'on avoit parlé communément dans le pays depuis les Empereurs dégénéra en Langue *Romaine*, c'est-à-dire *Rustique* (2), & qui n'étoit nullement Latine, quoique c'en fût comme une émanation, mais monstrueuse & toute corrompue, qui ne se reconnoissoit presque plus que par le caractère de ses Idiomes (3).

Ainsi il fallut que ceux qui vouloient se distinguer & passer pour savans étudiassent la Langue Latine comme une Langue étrangère.

Plusieurs Ecrivains de ces siècles malheureux, & particulièrement ceux qui étoient nouvellement venus d'Allemagne s'habituer dans

voit dit: dégénéra en Langue *Romaine*, ce qui signifioit alors en Langue *Rustique*.

3. Car. du Fresne du Cange, præfat, ad Gloss. Latinitat, num. 13. pag. 11. 12.

dans nos Provinces, se contentèrent même d'un Latin écorché, & de mettre des terminaisons & des inflexions Latines à une infinité de mots Allemans, qu'ils étoient obligés de substituer à la place de ceux qu'ils ne savoient point en Latin (1). Pratique qui n'étoit pas moins ordinaire en Italie, en Espagne, en Afrique, & par tout où les Barbares avoient enfin fixé leur demeure, qu'en France.

Ceux qui avoient quelques talens plus que les autres, les employèrent à catechiser les Ignorans, & à écrire pour la conversion de ceux des Barbares qui étoient ou Païens ou Hérétiques, plutôt qu'à cultiver les Belles Lettres.

On négligea d'étudier les Historiens, les Poètes, les Orateurs, & les autres Auteurs profanes, pour ne s'attacher qu'à ce qui regardoit directement la Religion: à qui toutefois ces études étrangères ne sont pas inutiles pour conserver la Critique & la connoissance de l'Antiquité (2), comme l'a judicieusement remarqué Monsieur Fleury.

„ Faute de ces secours, ajoute cet Auteur,
 „ on reçût aisément des Ecrits suposés sous
 „ des noms illustres d'Auteurs Ecclesiastiques,
 „ & on devint trop crédule pour les
 „ miracles. Il étoit si constant que les Apôtres
 „ & leurs Disciples en avoient fait
 „ une infinité, & qu'il s'en faisoit tous les
 „ jours aux tombeaux des Martyrs, qu'on
 „ ne les examinait plus. Les Histoires qui
 „ en

1. Id. ibid. num. 14. ex Guillimanno Lib. 1. de Reb. Helvetior. pag. 80.

„ en contenoient un plus grand nombre &
 „ de plus extraordinaires étoient les plus
 „ agréables.

II. PARTI
 CH. VII.
 François.

Il ne paroissoit plus de Grammairiens, ni de Rhéteurs, ni de Poètes, ni de Philosophes, ni de Mathématiciens, ni de Médecins, ni de Jurisconsultes dans la République des Lettres qui fut très-long-tems enveloppée dans les ruines de l'Empire. On n'y appercevoit plus que des Théologiens & des Historiens. Les premiers se foucioient peu de la pureté du discours, & ne recherchoient que celle de la Foi orthodoxe & des mœurs. Les seconds n'avoient presque pas d'autres qualités remarquables que la naïveté & la bonne-foi; mais comme la plupart étoient faciles, simples & crédules, ils se laissoient volontiers imposer, & le défaut d'exactitude & de précaution les faisoit aisément tomber dans la séduction & dans l'erreur.

VOILA peut-être quel est le préjugé le plus raisonnable où l'on se trouve aujourd'hui à l'égard de la plupart de ces Ecrivains qui ont suivi le démembrement de l'Empire Romain. Les gens du siècle ne témoignant ni goût ni inclination pour les Lettres & les Sciences, l'Eglise se crut obligée d'en sauver elle-même les débris, autant que la bien-séance & son utilité particulière sembloient le demander.

C'est pourquoi l'on vit en France un grand nombre de Prélats ériger dans leurs Pa-

2. Monsieur Fleury, Mœurs des Chrét. pag. 411.
 412. chap. 46.

Palais des Ecoles publiques pour succéder en quelque sorte à tant d'illustres Académies ruinées, principalement par les Gots & les Bourguignons : & on y enseignoit les bonnes Lettres & les Humanités, aussi-bien que la Théologie & les exercices ou devoirs de la vie Chrétienne.

Mais comme les Ecoles Episcopales n'étoient pas toujours également maintenues, & que le changement d'Evêques y causoit souvent de l'alteration : les Bénédictins eurent la charité d'ouvrir même aux Séculiers leurs Ecoles que Saint Benoît sembloit n'avoir instituées que pour ses Disciples & ses Religieux, & pour y enseigner les Lettres Saintes & Ecclesiastiques au plus : au lieu que depuis ils se sont trouvés engagés de professer publiquement dans leurs principales Maisons toutes sortes de Sciences humaines, & à toutes sortes de personnes.

C'est ce qui a donné lieu au Préjugé où l'on a été qu'il n'y avoit point durant tous les siècles de ténèbres, d'hommes de Lettres ni de Savans en France hors des Monastères, ou du moins qui n'eussent été instruits dans les Ecoles Monacales.

L'érudition n'étoit que fort médiocre, & les lumières de ces prétendus Savans étoient assés bornées. Ils ne savoient ce que c'étoit qu'Arts Libéraux, & on passoit pour fort habile, lorsqu'on étoit venu à
bout

1. ¶ L'Université de Paris n'a point commencé sous Charlemagne. Paquier dans ses Recherches, & après

bout de la Syntaxe Latine, & qu'on étoit parvenu à lire du Grec. Et la Science la plus à la mode sembloit être celle du Plainchant.

II. PARTIE
CH. VII.
François

Mais on avoit au moins cet avantage que l'on devenoit savant dans l'Écriture Sainte par les soins de ces Religieux qui tenoient les Ecoles. Et s'ils se sont relâchés dans la suite de cet assujettissement à enseigner les Lettres profanes à des Laïcs qui troubloient leur régularité & leur discipline, ils n'ont point laissé de rendre un service considérable à la Posterité par la multiplication & la conservation des Manuscrits des anciens Auteurs, pour les tems heureux de la délivrance des Lettres auxquels on en devoit faire un plus grand usage.

Charlemagne entreprit de rétablir l'étude des beaux Arts & des Sciences, il y porta ses Sujets autant par son exemple que par ses libéralités. Il crut que les Ecoles Episcopales & Monacales n'étoient pas suffisantes pour les généreux desseins qu'il avoit de rendre la France savante, & de chasser la barbarie des autres pays qu'il avoit conquis. C'est ce qui le porta à en établir de nouvelles qui fussent publiques & universelles, & l'on peut dire que son chef-d'œuvre est l'Université de Paris, (1) qui est devenue la Maitresse de toute l'Europe dans la suite, & qui a formé la plupart des grands hommes qui ont paru dans l'Eglise Latine durant près de six siècles. Char-

après lui André du Chefne au devant des Oeuvres d'Alcuin, & ailleurs, ont prouvé par de très bonnes raisons qu'elle étoit moins ancienne de 400 ans.

Charlemagne avec tout son zèle & toute son autorité ne put venir à bout de rétablir le bon goût des Anciens, & de faire reprendre aux Ecrivains François la politesse des Grecs & la délicatesse des Romains qui avoient régné si long-tems parmi nos Gaulois.

Louis le Debonnaire & Charles-le-chauve qui tâcherent de marcher sur ses pas, suspendirent pour quelque tems les tristes effets de la barbarie & des ténèbres qui se répandirent sur les Lettres au siècle suivant.

C'étoit le dixième de l'Eglise : mais il ne fut pourtant pas si malheureux pour la France que pour l'Italie, quoique Baronius & Bellarmin considérant les désordres & l'ignorance de l'Eglise particulière de Rome en ce siècle, ayent voulu conclure de-là, qu'il n'y avoit ni saints ni savans hommes dans l'Eglise universelle durant tout ce même siècle, & qu'ils ayent tâché d'une manière peu obligeante & peu discrète d'envelopper toutes les Provinces d'Occident dans la disgrâce arrivée au saint Siège durant ce tems-là (1).

Les Auteurs conservoient encore dans leurs Ecrits un certain caractère de simplicité qui se fait aimer même aujourd'hui, nonobstant la délicatesse de notre siècle. On y trouve un air naturel qui nous fait
con-

1. Voyés la défense du 10. siècle à la fin de la petite Perpetuité de la Foi de l'Eucharistie, 3. partie chap. 6. & 7. page 360. & suiv. Et le 3. §. de la préface de Dom Mabillon sur le 5. siècle des Actes des

connoître qu'ils n'avoient pas perdu le bon sens, quoiqu'ils n'eussent pas le goût fin; & on remarque dans ceux de leurs Ouvrages qui concernent la Religion, une onction qui paroît s'être séchée depuis qu'on s'est accommodé du stile de la Scholastique.

II. PART.
CH. VII.
Français

Il semble que Saint Bernard ait emporté ou enseveli avec lui toutes ces bonnes qualités & tant d'autres qui l'ont rendu la gloire & l'ornement de son siècle, de son pays, & de l'Eglise universelle.

Après lui & de son tems même, les études commencèrent de se rétablir avec plus d'ardeur que jamais. Mais on fit succéder à la simplicité & à l'air naturel des siècles d'auparavant, une passion singulière pour les subtilités, & un esprit de chicane, qui a paru particulièrement dans la Dialectique & dans la Métaphysique Péripatéticienne. Il y a grande aparence que les Ecrivains de France avoient contracté ce vice des Arabes par la communication des Espagnols (2).

Cet amour pour les études s'allumoit de jour en jour par cette émulation que produisoit dans nos François le concours surprenant des Etrangers qui venoient de tous les quartiers de l'Europe dans l'Université de Paris. Mais la rareté des Livres anciens & la difficulté de les entendre à cause du chan-

des Saints de l'Ordre des Bénédictins.

2. Le P. Rapin Compar. de Platon & d'Aristote.

4. part. chap. 6.

M. Fleury, Mœurs des Chrét., chap. 33. pag. 471.

changement de la Langue & des mœurs, les portoit plutôt à s'appliquer davantage au raisonnement & à la lecture des Auteurs modernes.

On ne lisoit presque que le Maître des Sentences pour la Théologie, Gratien pour le Droit Canon, l'Aristote des Arabes & ses Commentateurs Mahometans pour la Philosophie. Et parce qu'on étoit dépourvu du secours de la Critique, & de la connoissance des Langues & de l'Antiquité, on négligeoit les Peres, les Canons des Conciles, & généralement tous les Ouvrages des Anciens.

Mais enfin la lumière des Belles Lettres par un heureux retour & par un bon effet de cette vicissitude qui l'avoit fait autrefois disparoître, est revenuë éclairer nos Provinces depuis environ deux cens ans, & leur a rendu leur ancien éclat, même avec usure.

Il semble que la bonté Divine ait voulu dédommager la France de tout ce qu'elle avoit souffert durant près de mille ans de ténèbres & d'ignorance. Car si on considère la multitude & les excellentes qualités des grands hommes qu'elle y a fait naître depuis le regne de Louis XII. on peut se persuader sans manquer de respect pour l'Antiquité, que ces illustres Modernes ont été beaucoup plus loin que nos Ancêtres qui vivoient du tems des Grecs ou des Romains, & qu'ils ont traité les Arts liberaux & les Sciences humaines avec beaucoup plus de succès & plus d'avantage.

C'est proprement aux Ecrivains de ces
deux

deux derniers siècles qu'il faut appliquer les jugemens divers que l'on fait des François. II. PART. CH. VII.

Le Préjugé où nous sommes aujourd'hui François veut que le siècle précédent ait été simplement un siècle d'érudition dans lequel on s'appliquoit particulièrement à la profonde lecture, à l'étude des Langues, & à la critique des Ecrits des Anciens plutôt qu'à celle de leur esprit, & où l'on faisoit regner principalement la Philosophie & les Humanités que l'on employoit dans toutes sortes de Sciences.

Ce même Préjugé veut au contraire que le siècle où nous vivons soit un siècle de délicatesse, où l'on tâche d'introduire le bon goût dans les Arts & les Sciences, de joindre la Politesse avec l'Erudition, de faire le discernement des esprits aussi-bien que des choses, d'examiner ce que l'on doit recevoir ou rejeter des écrits & des exemples des Anciens, & de juger de la manière dont on pourroit réformer ou perfectionner leurs vûes & leurs pensées, sans se borner à ce qu'ils ont inventé, & à ce qu'ils nous ont appris en suivant simplement leurs lumières naturelles.

Cette idée générale que nous-nous formons des Ecrivains François, pourra bien être réformée ou par ceux qui viendront après nous, ou par ceux des Nations étrangères, qui auront lieu de prétendre qu'elle n'appartient pas moins aux Ecrivains de leurs pays qu'à ceux du nôtre. Il n'est pas juste de leur vouloir ôter cette pensée, & je ne croi pas qu'il faille briguer trop ardemment la préséance de littérature & d'é-

II. PART.
CH. VII.
François.

rudition sur eux : mais aussi n'est-ce pas une injustice ni une témérité de faire voir aux censeurs des Ecrivains de notre Nation qu'il y a sans doute plus qu'une *teinture légère* & plus qu'une *écorce superficielle* dans leurs Ouvrages. Et l'on pourroit sans sortir des bornes de la bienfiance & de la modestie non seulement appeler d'un jugement si précipité, mais défier encore les Etrangers, c'est-à-dire, ceux qui ne sont point François, sur la solidité, l'étendue, & la profondeur.

Grammairiens.

I. ET POUR commencer par la Grammaire, les Etrangers trouveront sans doute parmi eux des Ecrivains capables de tenir tête en Hébreu à Genebrard, à Cinqarbres, à Dacquin & à Messieurs de la Boderie : mais qu'ils nous en produisent quelque un auquel nous ne puissions opposer Vatable ou Ouate-blé, Mercerus ou le Mercier, Capel, Bochart, & quelques autres que l'Auteur de la France Orientale pourra indiquer à ceux qui seroient curieux de les connoître.

Paul Colomiés.

Pour le Grec ils pourront présenter les plus habiles de chés eux contre Toussaint (1), Lambin, Dorat, Goulu, Henri Estienne (2); mais peut-être ne seroit-il pas trop sûr d'en faire de même contre Budé, Danès, Turnèbe, Chrestien, Casaubon, & Monsieur Valois. (3)

Et pour ce qui est de la connoissance de
la

1. ¶. Toussaints plus connu par son nom Latin *Toussanus*.

2. ¶. Henri Estienne pouvoit bien trouver sa place
pour

la Langue Latine, quoique nous n'ayons peut-être personne à produire au-dessus des Etrangers, il n'en faut pas conclure que tous nos Ecrivains n'ayent sù cette Langue que legerement & superficiellement, le seul Passerat entre deux ou trois mille peut servir de caution pour toute la Nation.

II. PART.
CH. VII.
Français.

Je ne parle point de la connoissance de notre Langue, puisque les Etrangers n'y ont point de part, & qu'ils ne peuvent nous porter envie en ce point; comme la connoissance parfaite qu'ils ont de leur Langue ne nous donne point de jalousie.

Pour ce qui regarde la corruption, les changemens & le mélange des Langues Grecque & Latine avec les vulgaires & les Barbares, ils pourroient peut-être opposer à Monsieur Pithou le jeune, à Monsieur Rigaut, & à Monsieur Fabrot, Meursius, Lindembrogius, Spelman, & Vossius: Mais on leur donne volontiers un siècle pour chercher ou pour forger parmi eux de quoi mettre au bassin de la balance contre les Glossaires de la Latinité & de l'Hellenisme du moyen & du bas âge de Monsieur du Cange.

2. DANS l'Art de traduire on a tout sujet de supposer que les bons Traducteurs Latins de notre Nation ne sont peut-être pas inferieurs à ceux des autres ni en nombre ni en mérite, jusqu'à ce qu'on puisse s'en convaincre par la lecture du Recueil qu'on

Traducteurs.

pour le Grec à côté de Budé, de Turnébe &c.

3. ¶. Comment a-t-il pu oublier Muret, Lambin, Buncel, Louis le Roi, & tant d'autres?

H. PART.
CH. VII.
Français.

qu'on en donne dans la suite de ce dessein. Et s'il falloit mettre en parallèle les Traductions en Langue vulgaire, les Etrangers persuadés qu'il n'y a point de Nation qui se soit tant exercée dans ce genre d'écrire que la nôtre, n'hésiteroient pas sur la déference, au moins à l'égard de la multitude.

Car soit que l'on considère les Traductions Françaises qui ont paru avant la réformation de notre Langue, soit qu'on jette les yeux sur celles qui ont été faites depuis, on remarquera aisément qu'il ne se trouve presque plus de Livre en Grec ou en Latin, tant soit peu considérable, qui n'ait été tourné en notre Langue & même plus d'une fois.

Il est vrai que de toutes celles du premier genre, il n'y a presque que celles d'Amiot & de Vigenere qui se soient maintenues dans leur première réputation & dans l'estime publique, Mais combien s'en trouve-t-il parmi celles de ce siècle qui approchent des Originaux les plus parfaits de l'Antiquité, & qui égalent ou qui passent même leurs Originaux quand ils ne sont pas de la première classe? C'est ce qui se voit dans toutes ces belles Versions qui sont sorties, soit de l'Académie Française, soit de la Société de Port-Royal, soit du Cabinet de quelques Particuliers qui
nous

1. ¶. Il désigne le Président Cousin.

2. ¶. *Scaliger* le père étoit natif de Vérone en Italie, mais ayant obtenu en 1528. au mois de Mars des Lettres de naturalité en France où il demeura jusqu'à sa mort arrivée le 21, Octobre 1558, il peut être réputé

NOUS ont donné les Historiens de l'Eglise & de l'un & l'autre Empire. (1) II. PART.
CH. VII.

3. LES ETRANGERS nous font valloir le mérite de leurs Critiques & de leurs Philologues, & nous reconnoissons avec eux l'importance des services que ces grands Hommes ont rendus à la République des Lettres. Mais ils souffriront bien au moins qu'on leur donne pour compagnons de leur gloire des Critiques François qui les valent comme Pelissier, les deux Scaligers (2), Brodeau, Turnèbe, Lambin, Dubois, de Billy, Muret, Vaillant (3), Dorat, Pithou, du Faur de saint Jory, Chrestien, Passerat, le Mercier des Bordes, le Févre (Nic.), Casaubon, du Duc, Rigaut, du Puy, de Mauffac, Saumaïse, Petit, Bochart, Gaumin, le Févre (Tann.), Valois: & s'il ne falloit avoir égard à la modestie des vivans on en pourroit nommer encore un grand nombre du premier ordre. Français.
Critiques.

Et pour ce qui est de la Critique Ecclesiastique on fait jusqu'ou les grands noms de Sirmond, de Marca, de Launoy, &c. portent leur ombre.

4. NOTRE Nation a porté comme les autres & porte encore des Poètes Latins qui ont leur mérite, & qui empêchent sans doute que les autres n'ayent entièrement l'avantage sur elle en ce point. Poètes.

II

réputé François.

3. ¶. Ce Vaillant, c'est-à-dire *Germain Vaillant de Guellis* n'est pas un critique fameux. Il auroit mieux valu supprimer ici son nom, & mettre un peu plus bas celui du P. *Petan* compatriote de *Vaillant*.

Il n'est peut-être pas si aisé de décider sur les Poètes François. Si nous ne sommes pas contents de nous-mêmes pour le Poème Epique, c'est peut-être parce que nous serions plus difficiles & plus délicats en ce genre que ni les Italiens ni les Espagnols. Car on ne peut point dire que ce soit le génie qui ait manqué jusqu'ici à nos Poètes non plus qu'aux Italiens. Ils ont eu même tout l'art & toute l'érudition que Dom Nicolas Antoine auroit souhaité aux Poètes Espagnols. Avec tout cela nous ne pouvons pas nous vanter encore d'avoir un Poète héroïque qui soit capable de nous faire prendre le dessus de nos voisins, même après que de Malherbe & Messieurs de l'Académie ont tâché de faciliter le chemin, pour arriver à ce point de perfection que nous cherchons.

Il n'en est pas de même pour le genre dramatique. Le Théâtre François s'est élevé trop haut depuis cinquante ans pour se contenter d'être mesuré avec celui des Modernes, & il semble avoir voulu même passer celui des anciens Romains, pour atteindre à l'élevation & à la gloire de celui des Grecs. Et si nous étions sûrs du désintéressement & de la liberté entière de nos Critiques, nous pourrions nous persuader sur leur autorité que la Comédie des François ne cède point à celle des Grecs, comme il est indubitable que leur Tragédie a effacé celle des Romains.

La

1. M. Spanheim, Préf. sur sa Traduction des Césars de Julien.

2. Apud Nicol. Anton, Biblioth. Hisp. Tom. 2. in ad-

La Satyre a trouvé enfin son homme parmi nous, c'est-à-dire un homme qui a su la purifier & la perfectioner, en joignant les deux caractères de Juvenal & d'Horace sans prendre part à leurs vices : & qui s'étant mis facilement au-dessus du premier, n'a été inférieur au second que pour le tems, au jugement même des Etrangers (1).

II. PART.
CH. VII.
François.

Et pour ce qui est du genre Lyrique & de celui qui renferme les diverses espèces des petits Vers, les Etrangers ne reprocheront pas à la France son peu de fécondité dans la production des Poètes qui y ont réussi, même avant que notre Langue eut reçu sa perfection.

5. JE ne parlerai pas ici de l'Art des Romains. Car quoique selon des Effarts (2) & Monsieur Huet (3) nos François en aient communiqué l'invention & la perfection aux Espagnols, aux Italiens, & aux autres Peuples de l'Europe : & quoique nos Auteurs Romanesques aient emporté le prix de ces sortes de compositions sur eux avec tant de hauteur, que leurs plus beaux Romains n'égalent pas les moindres des nôtres : néanmoins je ne pense pas qu'on nous puisse justifier & encore moins louer devant Dieu d'un Art qui fait juger autant de la corruption de nos mœurs, que de la politesse de notre galanterie.

Romains

Aussi voyons-nous ces sortes d'ouvrages tomber peu à peu dans le mépris & l'oubli, depuis

¹ addendis ultim. anonymor.

³ M. Huet, Traité de l'origine des Romains, &c. p. 74. Edit. de 1711.

II. PART.
CH. VII.
François.

depuis qu'on s'est avisé de nous donner des divertissemens plus honnêtes, plus solides, & plus utiles, soit par des Traductions nouvelles des plus beaux Ouvrages des Anciens, soit par des compositions en notre Langue où l'on a délicatement & judicieusement mêlé l'agréable avec le serieux.

Orateurs
& Rhé-
teurs.

6. NOS ORATEURS n'ont pas entièrement dégénéré des Anciens Gaulois en matière d'éloquence. Ils en ont même augmenté ou diversifié les especes par la différence de l'emploi qu'on a été obligé d'en faire, & on en a introduit au moins de trois sortes, dont la première est l'Eloquence Scholastique que l'on exerce dans des causes feintes & chimériques, & dans toutes sortes de sujets arbitraires; la seconde est celle du Barreau ou des Gens de la robe; & la troisième est celle de la Chaire, c'est-à-dire, des Prédicateurs de l'Evangile.

Nous avons eu plusieurs Orateurs de la première espèce sur tout en Langue Latine durant ces deux derniers siècles, mais pour ne point trop exposer leur réputation, il faut se contenter d'opposer Muret seulement à ceux des autres Nations.

L'Eloquence du Barreau est sans doute la plus difficile à pratiquer; aussi ne l'a-t-on point encore rencontrée en France telle qu'on la souhaiteroit absolument, quoique personne n'ait pu jusqu'ici exprimer bien nettement ce que l'on demande. C'est pourquoi tant que l'on ait enfin trouvé cet *Orateur parfait* si difficile à dépeindre, que nous attendons tous les jours, & que nous attendrons long-tems, Monsieur le Maî-
tre

tre se maintiendra toujours dans le premier rang qu'il tient sur tous les Orateurs du Barreau François. On s'étoit promis de le voir dégrader par Monsieur Patru, dont on a depuis quelque tems redonné les Plaidoyers avec un nouveau lustre. Mais le Public qui est l'arbitre naturel & le dispensateur ordinaire de ces sortes de rangs, a souhaité pour cet effet quelque chose de plus que la pureté du langage & que le bon sens ; il n'a point crû que l'Art de l'Eloquence dût se terminer à la politesse & à l'élégance : il a demandé de l'élévation & de la force : en un mot il a voulu un Orateur, & non pas un Grammairien & un Critique simplement.

II. PART.
CH. VII.
François.

Quoique l'Eloquence de la Chaire paroisse la plus aisée de toutes, on n'a point encore néanmoins pu venir à bout en France de la faire passer toute entière sur le papier, & de la rendre aussi sensible à des Lecteurs qu'elle le peut être à des Auditeurs.

Ainsi il est de la justice d'en abandonner la gloire aux Etrangers, parmi lesquels on ne trouvera peut-être que Grenade qui ait pu y réussir en Espagne, les Prédications des Italiens n'étant pas moins squelettes que celles des François dès qu'elles sont dépouillées de leur charnûre, & destituées du feu qui les animoit dans la Chaire par le ministère de la voix & du geste.

7. A L'EGARD des Historiens du Royaume, on peut dire que le nombre en est devenu presque infini, si l'on y veut comprendre ceux qui ont écrit l'Histoire des Villes, des lieux & des maisons particulières,

Historiens.

res, & ceux qui ont composé auffi l'Histoire Etrangere.

Cette multitude a peut-être été plus onéreuse à notre Nation qu'elle ne lui a été glorieuse. Si l'on s'en raporte au témoignage de Monsieur de Gomberville. „ Les „ Histoires de France sont remplies de „ confusion, d'impertinences & d'ordures, „ parce que les uns mettent indiscretement „ les usurpateurs de cette Couronne au „ nombre de nos Rois : les autres emplif- „ sent leurs Livres d'ignorances, d'impos- „ tures, & d'invectives, & presque tous „ y apportent peu de prudence (1). Ce Censeur prétend ailleurs que les Etrangers ont sujet de nous accuser de brutalité, de voir que tous nos Historiens n'ayent jamais eu ni de jugement, ni de science, ni d'éloquence (2).

Cette sévérité de M. de Gomberville pouvoit avoir son utilité pour ceux à qui il vouloit apprendre les vices & les vertus de l'Histoire, & elle pouvoit être salutaire à ceux qui de son tems entreprenoyent d'écrire l'Histoire sur des Originaux peu exacts : mais elle paroît outrée & excessive sans doute, quand on veut comparer nos Histoires avec celles des autres Nations. Il est

1. Mar. le Roi de Gomb. Epist. dedic. des vertus & des vices de l'Hist. pag. 7. 8.

2. Gomberville ibid. des vertus & des vices de l'Hist. pag. 46.

3. ¶ L'Abbé Trithême fit imprimer *in folio* à Maïence l'an 1515. un abrégé de *Origine Francorum* extrait des six prétendus livres de Walfstad, où il est parlé

est vrai que quelques-uns de nos Historiens ont allé chercher nos commencemens dans la Fable. Mais quelle est la Nation dont les origines ne soient pour le moins aussi fabuleuses & impertinentes à commencer depuis les Orientaux, les Grecs & les Romains, jusqu'aux Frisiens & aux derniers des Peuples du Nord? (3)

II. PART.
CH. VII.
François.

La nôtre a du moins cet avantage qu'elle a été des mieux disposées à reconnoître & à rejeter l'imposture, & elle ne s'est pas tenuë fort obligée aux Allemans qui nous ont forgé des imposteurs pareils à Walstad & à Hunibaud.

Nos Historiens ont été chargés par un Flamand d'une accusation qui n'est pas moins atroce. Cet Auteur n'étant pas satisfait de Philippes de Comines & de Robert Gaguin, n'a point crû devoir se contenter de leur dire des injures, mais ayant laissé répandre sa bile sur toute la Nation, il n'a point fait difficulté d'en attaquer les mœurs & les actions aussi-bien que les écrits, & de dire généralement que *les François sont d'aussi mauvaise foi dans leurs Histories que dans leurs actions* (4). Mais un Auteur des Pays-bas tout autrement célèbre que celui-ci, nous a dispensé d'examiner

parlé de l'irruption des Sicambres dans la Germanie le long du Rhin, à quoi il joignit une continuation tirée des douze derniers livres d'Hunibaud, jusqu'au siècle de l'Empereur Arnoud. C'est une Chronique fabuleuse en style Latin-barbare, laquelle est universellement décriée.

4. *Res suas Galli non majori solent scribere fide quam gerere.* Jac. Meyer, rer. Flandr. Hist. Lib. 19.

II. PART.
CH. VII.
François,

ner la vérité ou le fondement de cette accusation, & nous a appris qu'elle n'étoit que l'effet d'une passion trop aveugle pour son pays (1).

Dans une si grande multitude d'Historiens, il ne nous seroit peut-être pas difficile d'en trouver, lesquels avec leurs défauts peuvent légitimement être comparés, je ne dis pas aux plus excellens d'entre les Modernes de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre, & de l'Allemagne, mais à ceux qui tiennent le premier rang parmi les Grecs & les Romains.

Philippe de Comines n'est inférieur ni à Tacite, ni à Polybe, ni à Thucydide, ni à aucun des Anciens au jugement même d'un des plus célèbres Critiques d'entre les Etrangers (2), & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il n'avoit obligation de ses lumières & de sa suffisance à aucun de ces Anciens qui ont servi de modèle aux plus parfaits d'entre les Modernes.

Paul Emile selon le même Auteur est presque le seul dans ces derniers siècles qui ait découvert la voie véritable & ancienne de l'Histoire, & qui y soit entré avec succès, il témoigne qu'il est égal aux Anciens, & qu'on ne peut pas ne le pas goûter, sans
faire

1. Ger. Jo. Vossius de Hist. Lat. Lib. 3. cap. 11. pag. 664. in R. Gaguino.

2. Just. Lips. not. ad Lib. 1. Politic. fol. 12. 13.

Quoique Philippe de Comines & Paul Emile ne fussent pas nés actuellement en France, néanmoins ils sont considérés comme de véritables François, à cause

faire connoître quelque mauvais goût & quelque défaut de jugement.

II. PART.
CH. VII.

Ce ne sont pas les François seulement, mais les Etrangers (3) sur tout qui ont donné à Monsieur le President de Thou la préférence sur tous les Historiens de ces derniers temps, & qui l'ont égalé aux Anciens, soit pour la grandeur du sujet, soit pour la disposition & la proportion des parties, soit enfin pour le choix d'un stile convenable à la majesté de l'Histoire. Et si nous voulions joindre Monsieur de Mezeray à ces grands Hommes, il ne leur feroit peut-être pas beaucoup de deshonneur, mais on attend de jour en jour quelque chose de plus des vivans.

François.

8. ON avoit ignoré dans le monde la Science de la véritable Chronologie jusqu'au tems de deux François que la Providence semble avoir fait naître pour tirer cette Science de son enfance & des ténèbres qui l'avoient environnée jusqu'alors; pour lui prescrire des règles certaines; pour lui donner son accroissement, la mettre dans toute l'étendue qu'elle peut avoir, & la porter presque au comble de sa perfection.

Chrono-
logistes.

Ces deux grands Hommes sont, comme personne n'en doute, Scaliger le fils & le Pere

cause de leur établissement, de même que S. Irenée, Alcuin, Pierre Lombard & plusieurs autres.

3. Vossius Prefat. de Histor. Lat.

Christian. Mathias Theatr. Histor. p. 827.

Mart. Zeillers de Historicis, parte 2. pag. 157.

Science de l'Hist. chap. 4. pag. 79. 80.

Tom. I.

P

II. PART.
CH. VII.

François.

Pere Petau. On peut dire qu'ils sont d'autant plus au-dessus de l'envie des Etrangers, que d'un côté ils n'ont encore trouvé personne parmi tous les Modernes qui ait été capable de les suivre de près & de les atteindre, & que de l'autre il n'y a personne parmi les Anciens que l'on voulût mettre en parallèle avec eux dans une Science qui n'étoit pas assés estimée, ni assés connue dans l'Antiquité.

Geogra-
phes.

9. LES HOLLANDOIS & les Flamans avoient été considerés depuis plus d'un siècle comme les Maîtres des autres Peuples en Géographie, & personne ne leur disputoit un honneur & un avantage que leur avoient justement mérité Gerard Mercator, Abraham Ortelius, Paul Merula, Pierre Bertius, Guillaume Jansson, de Blaew, & même Philippe Cluvier (1), quoique né hors de leurs Provinces.

Mais enfin M. Sanson (2) les ayant tous effacés, a fait passer cette gloire à la France au jugement même des Hollandois (3), & de tout ce qu'il y a de personnes habiles & de bon goût.

Depuis M. Sanson la France a produit d'autres excellens Géographes, qui fauront empêcher que l'avantage qu'il lui a procuré ne passe aux Etrangers.

Philoso-
phes.

10. POUR ce qui est des Philosophes, on ne peut pas dire que la France en ait été sterile, puisque c'est elle qui a formé &

1. ¶. Philippe Cluvier étoit de Dantzic capitale de la Prusse: il mourut à Leyde en 1623. âgé de 43. ans.

2. ¶. Nicolas Sanson d'Abbeville mort à Paris le 7. Juillet 1668. âgé de 68. ans 7. mois.

& perfectionné tous ceux des Nations étrangères même, sur tout depuis l'introduction de la Scholastique dans l'Université de Paris, du tems de Pierre Lombard & de Pierre Abailard (4) jusqu'à celui de la Ligue ou des guerres civiles.

II. PART.
CH. VII.
Français,

Il faut avouer néanmoins qu'il n'a rien paru de trop extraordinaire dans la plûpart de nos Peripatéticiens & de nos Averroïstes, & qu'ils se sont souvent laissés égaler & passer même par ceux des Nations voisines en subtilité pointilleuse, en raffinement de chicane, & en spéculations creuses & abstraites.

Mais nous pouvons produire trois Chefs de Secte qui sont assés considérables dans la Philosophie moderne pour être opposés à tout ce que les Etrangers ont eu de grands Philosophes.

Le premier est la Ramée qui a eu le malheur de passer pour un brouillon, & qui s'est vû accablé sous l'effort de ses envieux. Il a encore aujourd'hui un assés grand nombre de sectateurs, sur tout en Allemagne, mais ceux de France paroïssent être fondus pour la plûpart dans les autres sectes.

Le second est Gassendi qui est estimé le plus savant de tous les Philosophes modernes, & qui, quoi qu'il n'ait voulu passer que pour le restaurateur de la Philosophie d'Épicure & de Démocrite, ne laisse pas d'avoir

3. M. Baudrand Catalog. Geogr. post Lexic. Ferrarii.

4. ¶. Plusieurs ont écrit *Abailard*, mais on prononce & l'on devoit toujours écrire *Abailard*.

M. PARY.
CH. VII.
François,

voir encore des Disciples qui le considèrent comme leur premier Maître & leur véritable Chef.

Le troisiéme est Descartes apellé par excellence *le fils de la Nature*. Sa Secte est aujourd'hui la plus puissante & la plus considérable de toutes celles de la Philosophie moderne. Elle se fortifie de plus en plus, & elle reçoit tous les jours de nouveaux accroissemens, autant par le mérite que par le nombre de ses sectateurs.

Mathéma-
ticiens,

II. LES MATHÉMATIQUES n'ont pas été traitées en France avec moins d'ardeur & de succès que les autres Sciences, & il seroit difficile de trouver chés les autres Peuples plus de Mathématiciens qui ayent été au-delà des Anciens.

On peut sans sortir de notre siècle proposer entre plusieurs autres Monsieur Viéte, M. Mydorge, M. Descartes, M. Pascal, M. de Fermat, le P. Pardies s'il eût vécu, & quelques-uns de ceux qui vivent aujourd'hui comme des personnes capables de soutenir l'honneur & le rang de leur Nation, tant que les Mathématiciens seront en considération parmi les Hommes.

Médecins.

12. DEPUIS que la Médecine s'est soumise aux nouvelles expériences, il semble qu'elle ait changé de Maîtres & de Chefs en changeant de méthode.

Auparavant cette révolution, la France avoit en la personne de Fernel un Médecin

1. Petr. Hallæi Orat. de Jurisprud. civ. autorit. in Gall. pag. 6. 7.

2. ¶. Placentinus a professé à Montpellier, il y est mort l'an 1192, & y a été enterré au cimetière S. Bar-

cin que les Etrangers même confideroient comme le Prince des Modernes, de même que Galien l'étoit de ceux du moyen âge, & Hippocrate des Anciens.

II. PARR
CH. VII.

François

Mais le dix-septième siècle en a disposé autrement, & nous sommes encore à chercher ce Médecin accompli auquel toutes les Nations puissent déferer la Principauté, d'un commun consentement. Cependant Fernel trouve de quoi se consoler dans le sort d'Hippocrate & de Galien, & quoiqu'il n'ait point gardé son rang aussi long-tems que ces deux grands Hommes, il est toujours glorieux pour lui & pour sa Nation de l'avoir mérité, & d'en avoir eu même la possession.

13. LA JURISPRUDENCE ne s'est trouvée nulle part plus honorée, ni plus dignement exercée qu'en France. On l'y a cultivée & perfectionnée en toutes ses parties, de sorte qu'equand elle auroit pû périr chés les autres Nations, on auroit toujours eu lieu de la retrouver chés nous, & de la rétablir sur les lumières de nos Jurisconsultes, selon l'aveu même des Etrangers (1).

Jurisconsultes

Notre Nation ne prétend pas ôter à l'Italie le gloire d'avoir fait revivre la Jurisprudence Romaine en Occident, quoiqu'on puisse dire que quelques-uns de nos François y aient eu quelque part, comme Placentin (2) natif de Montpellier qui vécut sur la
fin

Barthelemi, mais on ne prouve pas qu'il soit né à Montpellier ni en autre ville de France. C'est donc un peu bien légèrement que Nicolas Boyer & après lui Pancirole ont dit que *Placentinus fuit genere Gallus*,

fin du douzième siècle, Pierre de Belleperche, Jean Favre ou le Fèvre, & quelques autres qui y ont travaillé dans le treizième siècle (1).

Mais elle peut légitimement s'attribuer celle d'en avoir exterminé la barbarie, & d'avoir purifié & embelli cette Science par le secours des belles Lettres & des autres connoissances. Car personne ne pourra nier que ce ne soit à Budé que la Jurisprudence a cette obligation.

C'est principalement depuis ce tems-là qu'on a porté cette Science si loin dans les diverses Ecoles de France, qu'il semble qu'on l'ait fait toucher à son période, du moins en ce qui regarde le Droit écrit ou Romain. De sorte que si les Etrangers ont eu chés eux beaucoup de gens de la portée de Rebuffy (2), de Corras, de Doneau, de le Comte, de Fournier & de la plupart de nos Jurisconsultes du commun, on peut dire qu'ils en ont eu très-peu de la force de Tiraqueau, Duarein, Connan, Rançonnet, Eguinaire Baron, Bourdin, Baudoin, du Moulin, de Briffon, Hotman, & d'un grand nombre de ceux qui ont éclaté dans notre siècle; mais qu'ils n'ont encore eu personne capable de tenir contre Cujas.

Théologiens.

14. ENFIN si l'on vouloit s'arrêter à considérer les Théologiens de France; on n'auroit

& que *in Monte Pessulano originem sumpsit*. Le nom seul *Placentinus* fait voir que ce Jurisconsulte étoit de Plaisance.

1. ¶ Il falloit dire dans le treizième siècle & dans le quatorzième, puisque *Pierre de Bella Perche* est mort le 17. Janvier 1307. que suivant le calcul Romain on

COM-

n'auroit pas de peine à juger qu'il a falu des benedictions particulières du Ciel sur notre Nation pour en produire un si grand nombre, de si excellens, & durant tant de siècles.

Ils ont été de tout tems en réputation d'être les premiers Théologiens du Monde. Les Peuples, les Princes étrangers, & les Papes mêmes se sont soumis à leurs décisions, non pas qu'ils se crussent dépendans de leur autorité, mais simplement, parce qu'ils étoient entièrement persuadés de leur mérite & de leur capacité au-dessus des Théologiens des autres Nations.

Il ne faut pourtant pas diffimuler deux sortes d'accusations dont on charge les François sur la Théologie. La première est de l'avoir renduë trop contentieuse par les subtilités de la Dialectique; & la seconde est d'entretenir impunément une certaine race de Théologiens libres, qui mettent en question les vérités les plus importantes. Mais ces objections ont été réponduës par plusieurs savans Hommes avant nous.

Ils ont fait voir pour le premier point que si on s'est crû obligé dans la Faculté de Théologie de France d'introduire & d'employer cet Art qu'on appelle la *Scholastique*, ce n'a été que pour donner de

l'or-

comptoit 1308. Et que *Jean Faber*, car c'est ainsi qu'on doit dire, & non pas *Favre* ni *le Févre*, étoit contemporain de *Bartole* qui mourut l'an 1355. n'ayant que 46. ans & même selon quelques-uns que 44.

2. ¶ L'Orthographe la plus reçue est d'écrire *Rébusse*, *Coras*, *Le Conte*, *Ranconet*, de *Connar*, *Briffon*.

II. PART.
CH. VII.

François.

On fait l'Histoire de Jean XXII. que la Faculté de Paris obligea à la retractation de quelques erreurs qu'il avoit avancées.

l'ordre & de la méthode au raisonnement.

Cette sage Faculté a considéré que quoique notre Raison doive être soumise à la Foi, & que nous devons recevoir toutes les vérités de notre Religion sans raisonner ; nous pouvons néanmoins rendre compte de notre soumission, & de l'acceptation que nous faisons de ces vérités ; & que nous y sommes même obligés, soit pour combattre ceux qui attaquent notre créance, soit pour instruire ceux qui l'ignorent (1).

Elle a pris de la méthode des anciens Philosophes & sur tout d'Aristote, ce qu'elle a jugé de plus propre pour détruire le Mensonge & pour établir la Vérité. En quoi elle a crû pouvoir imiter Saint Jean de Damas qui s'étoit formé long-tems auparavant de pareilles idées avec assés d'ordre & de succès.

Il est vrai que l'on a eu quelque peine de voir qu'on pût objecter aux Chrétiens qu'ils sont redevables de cet Art à des Arabes & des Mahometans, sur ce que Saint Thomas, qui est considéré comme le Fondateur de la Secte des Scholastiques (2), semble avoir plutôt pris la méthode d'Averroës que celle d'Aristote. Mais outre que ce Saint l'a rectifiée, & qu'il lui a fourni du sien

¶ Vers le milieu du huitième siècle.

1. Le P. Rapin, de l'usage de la Philosoph. §. 6. pag. 380.

2. Le même, Réflexions sur la Philosophie, §. 16, pag. 285. de l'Édition in 4. 287.

3. ¶. Lanfranc seul n'a point vu le douzième siècle étant mort l'an 1089.

4. De quelques Espagnols. Voyés D. Nic. Ant. Bibl.

fiert ce qui lui manquoit : c'est qu'avant lui Gilbert de la Porrée depuis Evêque de Poitiers, Pierre Abailard depuis Moine de Cluni, Pierre Lombard depuis Evêque de Paris, & Lanfranc (3) Prieur du Bec depuis Abbé de Saint Estienne de Caën & Archevêque de Cantorberi, qui étoient les principaux Théologiens de la Faculté de Paris au douzième siècle, avoient déjà jeté les fondemens de la Scholastique, & ébauché cette méthode sans la communication des Arabes.

II. PARTI
CH. VII.
François

Il faut avouer que cette Scholastique a dégénéré de tems en tems en chicane & en fausse Dialectique. Mais si l'on veut prendre la peine de voir l'Histoire de l'Université, loin d'en rejeter la faute sur les Théologiens François, l'on trouvera que cette corruption & ces désordres ne sont venus le plus souvent que des Théologiens étrangers (4), qui ont été à charge à la Faculté de Paris, & qui en ont été considérés comme les membres vicieux & pourris.

Il est certain d'ailleurs que cette même Faculté a eu soin de tems en tems d'y apporter des remèdes, & d'ordonner par ses Decrets (5) qu'on enseigneroit l'Écriture-Sainte, les saints Canons, les Saints Pe-
res,

Bibl. d'Espagn. Tom. 1. pag. 404. col. 2.

De plusieurs Hibernois, Ecoislois, & quelques Anglois.

Voyez Du Boulay, Histoire de l'Université.

5. Recueil des Pièces concernant l'Université, sur les troubles de la Faculté de Théol. pag. 8, 9. Edit. in 4. parch.

H. PART.
CH. VII.
François.

res, & la Théologie ancienne, avec toute la pureté & la simplicité possible, & qu'on en baniroit toutes les vaines subtilités.

François
I. &c.

Nos Rois-mêmes n'ont pas dédaigné d'en prendre connoissance (1), & par leurs Ordonnances également salutaires & severes ils ont purgé ce célèbre Corps de toutes ces mauvaises humeurs autant qu'il leur a été possible.

Au reste cet Art & cette Méthode Scholastique, toute desséchée & toute défagréable qu'elle est, n'a point laissé d'avoir son utilité, & de produire ses effets contre l'imposture & l'erreur. On peut dire même qu'elle a rendu la Doctrine de notre Religion redoutable à tous les Novateurs des derniers siècles, & que ne pouvant y résister, ils ont entrepris de la décrier, en déclamant indifferemment contre tous les Scholastiques, sans en vouloir distinguer les abus, d'avec son usage légitime.

Quant au second point dont quelques Etrangers ont bien voulu accuser notre Nation, on auroit pû le considerer avec d'autant plus d'indifference & de mépris qu'il a moins de fondement.

Car on peut dire sans faire tort aux Etrangers, que la France par raport à ses Ecrivains est au milieu des deux extrémités que

1. Alph. Garf. Matamor. de Academ. & clar. Hispan. Vir. in Hispan. illustrat. Schotti, & in Bibl. Hispan. Nic. Anton. Tom. 1. pag. 404.

2. Theophil. Spizel, in Felic. Litterat. Tract. 1. pag. 104. 109.

que l'on doit fuir également dans la Religion, entre l'impieté des Libertins & la superstition des faux Devots.

II. PART.
CH. VII.

François

Ce n'est pas qu'elle soit entièrement exemte de cette double vermine; mais sur le peu de connoissance que l'on peut avoir de la Librairie & du commerce des Lettres, on oseroit assurer qu'il se trouve en France plus qu'ailleurs de bons Ecrivains qui savent pénétrer, & qui enseignent le véritable esprit de la Religion Chrétienne: & que le nombre de ceux qui en ont écrit indignement, quoique toujours trop grand, en est peut-être moindre que dans les pays étrangers.

Il faut avoir peu de connoissance de notre Nation pour se laisser surprendre à certaines fictions comme ont fait quelques Allemans (2), qui prenant les imaginations frivoles du P. Zacharie de Lizieux pour des vérités plausibles du *Petrus Firmianus* (3), ont écrit sur sa bonne foi que la France, & particulièrement la Ville de Paris, est toute remplie d'Athées; qu'il y en a même des Colleges & des Académies; & que les assemblées de ces nouveaux Docteurs ne se tiennent que la nuit.

C'est sans doute sur ces fictions ridicules, & peut-être sur ce qu'on avoit fait accroire au bon Pere de Merfenne (4) le plus facile

Martinus Kempius in Triad. charism. seu Bibl. Anglic. pag. 351.

3. Petr. Firmian. Sæculi genius. ¶. L'Auteur de ce livre est le P. Zacharie de Lizieux Capucin.

4. Sc. qu'il y avoit plus de 50000. Athées dans Paris

facile des hommes (1), que les Calvinistes mécontents ont pris sujet de calomnier les Catholiques de France (2), & de dire qu'il y a parmi eux *un grand Parti composé de Déistes, de Sociniens, &c.* comme si cette accusation regardoit moins les Huguenots du même pays: comme si le Calvinisme n'étoit pas plus près du Socinianisme & du Déisme que la Religion Catholique (3).

Un Auteur féditieux & qui a tâché de commettre tout le monde, a prétendu que M. Huet avoit publié la même chose (4) & qu'il avoit dit que la France est remplie de *Déistes & de Libertins*, qu'il y avoit un grand nombre de ces malheureux Esprits-forts: que l'impiété s'avançoit & faisoit de grands ravages à la Cour & dans le Royaume; & que c'étoit même l'esprit comme général de tous ceux qui vouloient paroître d'une habileté un peu distinguée. Mais ce mal-

ris vers l'an 1623. ¶ Sur ce pied-là le nombre des Impies diminua bien dans la suite à Paris, puisque Patin dans une Lettre du 17. Novembre 1662. n'y compte que dix mille Athées, à la tête desquels le Duc de Roquelaure disoit en plaisantant qu'il semettrait pour aller faire la guerre au Pape Alexandre VII.

1. Marin. Merfenn. Commentar. in Genesim, pag. 671.

Item in præfat. ad Lector. & in Epist. ad Jo. Fran. de Gondy Arch. Parisiens.

2. Jurieu, Politique du Clergé de France, pag. 96. jusqu'à 103. Edit. de 1681. in 12.

3. Voyés l'Apologie pour les Catholiques contre cet Auteur de la Politique du Clergé.

4. P. Dan, Huet, præfat, ad Delphin, Demonstrat.

malheureux Ecrivain voulant gratifier ses Confreres les Calvinistes, impose à M. Huet (5), feignant malicieusement qu'il ne parle que de la France, de la Cour, du Clergé & du Royaume, quoiqu'il n'en dise pas un mot; que ce qu'il raporte des Déistes & des Libertins soit général à toute sorte de pays, & qu'il n'en nomme & n'en spécifie aucun que la Hollande, où toutes les méchantes Religions, & nommément le Déisme & le Socinianisme sont reçûs sous la protection du Calvinisme. (6)

II. PART.
CH. VII.
François,

Après tout, il est bon de remarquer pour la justification de la France, qu'elle n'a eu aucune part ni aux conseils ni aux entreprises diaboliques de tous ces Ministres de l'Antechrist, & de ces détestables ennemis de la Sainte Trinité & de l'Incarnation du Fils de Dieu, qui sont sortis en ces deux derniers siècles de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Hollande & de l'Angleterre. De

in Evangel. num. 2. &c.

5. Jurieu, Esprit de M. Arnaud, Tom. 1. observat. 6. pag. 194. 195.

6. ¶. Le fait n'est pas ici exactement rapporté: le voici au vrai. Ce fut en 1675. que la Démonstration Evangelique de Mr. Huët parut pour la première fois. Là dans la Préface au Dauphin, n. 1. & non pas 2, il est dit que la corruption générale des hommes, étoit alors si grande, qu'ils trouvoient les plus foibles raisons assez fortes pour rejeter le Christianisme, & les plus fortes au contraire trop foibles pour le recevoir. De là n. 2. l'Auteur dit qu'étant à Amsterdam, il y eut de fréquentes conversations avec un très habile Juif qui se moquoit des preuves les plus convaincantes, que les Chrétiens, pour établir la vérité de leur Religion, tiroient du Vieux Testament, Y a-t-il rien là qui tombe sur les Hollandois?

De tous ces quarante Ouvriers de Satan qui sortirent de l'Ecole du vieux Socin (1) pour aller dans l'Occident & le Septentrion renverser les fondemens de la Religion, il n'y en avoit pas un qui fût François. Et l'on fait que Servet, Ochin, Memnon, l'Arétin, Hoffman le Prophe- te, Gentil, Vanin, Browne, Spinosa, Beverland n'ont point pris naissance dans ce Royaume (2), & que ceux qui ont osé y mettre le pied, ont été punis du dernier supplice dès qu'ils ont été découverts. En un mot ç'ont été les Etrangers qui ont gâté ce qu'il y a de Libertins en France.

VOILA ce que le devoir d'un bon Citoyen m'a obligé de répondre aux Etran- gers sur les défauts que le Préjugé leur a fait trouver dans les Ecrivains François. L'on jugera peut-être que je l'ai fait avec trop d'étendue par raport au dessein que je me suis proposé dans ce Discours; ou trop superficiellement & trop imparfaitement, si l'on considère l'heureuse abondance d'une si belle matière. Mais il faut pardonner le premier aux sentimens de piété que l'on doit à sa Patrie, s'il y a de l'excès; & l'on doit excuser le second, s'il y a du défaut, puisqu'il n'est pas possible de renfermer en si peu d'espace ce qui devoit faire le sujet d'un gros Livre à part.

Je

1. Chr. Sand. in Bibl. Anti-Trinitarior. pag. 18.
2. ¶. Servet étoit Espagnol. Ochin, l'Arétin, Gen- til & Vanin Italiens. Memnon, car c'est ainsi qu'il faut écrire, Frison. Hoffman Alemand. Browne An- glois. Spinosa & Beverland Hollandois.
3. Dan, Heinsius Belga in monum, Scalig. memor, Decret,

Je n'ai pas prétendu ravir aux autres Nations la gloire d'avoir donné aussi-bien que la France de grands hommes à la République des Lettres & d'avoir heureusement cultivé les Arts & les Sciences. Mais j'ai souhaité seulement de faire remarquer deux choses.

II. PART.
CH. VII.
Français.

La première est, que la plus grande & la plus saine partie des Etrangers reconnoît que notre Nation n'est dépourvûe d'aucune des excellentes qualités qui ont rendu recommandables à la Posterité les Grecs, les Romains, & ceux de nos voisins qui ont le plus de réputation & de mérite. Et que c'est avec quelque sorte de justice que quelques-uns d'entr'eux l'ont apellée *la Mere & la Princesse des Arts* (3); quelques autres, *un Peuple né dans la délicatesse de l'esprit, naturellement poli, vif & subtil* (4); d'autres, *une Nation habile à tout, soit aux Lettres, soit aux armes, généreuse, sincère, & gardant la foi plus constamment qu'aucun autre Peuple* (5), & d'autres enfin, *un Pays généralement savant jusqu'au miracle & au delà de ce que l'on pourroit s'en imaginer* (6).

La seconde, qu'il y a souvent peu de fondement à faire sur les jugemens généraux que l'on fait d'une Communauté ou d'un Peuple tout à la fois, & qu'il se

4. Anton. Lullus Balear. Lib. 7. de Oration. cap. 5.

5. Jul. Cæsar. Scaliger. Veronensis in Cardan. Exerc. 167. & apud Bodin. Lib. 5. de Repub. cap. 1. pag. 698. & Voss. pag. 664. de Hist. Lat.

6. Nicol, Anton. Hispan. præfat. Biblioth.

se trouve pour l'ordinaire beaucoup d'injustice & de vanité dans cette sorte de Préjugé. Il y a de l'injustice à donner à toute une Nation les vices & les défauts que l'on aura remarqués dans quelques particuliers, comme à rendre de bonnes qualités universelles lorsqu'elles ne sont que personnelles. Il y a de la vanité & de l'incertitude à réduire les différences des esprits par climats, & à renfermer tous ceux d'une même trempe & d'une même espèce entre des rivières, des côtes ou des montagnes, & souvent même entre des bornes civiles & arbitraires qui sont sujettes à changer à mesure que le pays change de Maître.

Nous reconnoissons avec Hippocrate, Platon, Aristote, Seneque & les autres (1), que la temperature de l'air & la bonté du climat contribuë quelque chose à la disposition naturelle des esprits qui en ont plus de mollesse, & de ce qu'on appelle gentillesse & délicatesse. Mais nous ne pouvons consentir à ce que quelques-uns d'entr'eux ont avancé que les Peuples de l'Occident & du Septentrion n'ont ni génie ni disposition pour les Arts & les Sciences.

Ce brillant & cette vivacité que l'on veut bien accorder aux esprits qui ont été élevés dans un air subtil & temperé de plus qu'aux autres, est peu de chose en com-

1. Hippocrat. Lib. de aëre, aquis & locis section. Operum 3.

Plato in Timæo. Item Chalcidius paraphr. in Platonis Timæum.

Aristotel. Lib. 7. Politicor. cap. 7. pag. 543.

comparaison de la solidité, de la pénétra- II. PART.
tion, de la fermeté, de la force & de CH. VII.
l'industrie que l'on a remarqué dans un François,
million d'autres qui n'ont pas eu cet avan-
tage, & cela ne sert peut-être qu'à les
rendre un peu meilleurs Poètes que les au-
tres.

Et ce qui fait que le Préjugé que l'on
a de certains pays, n'est pas toujours faux,
ce n'est pas tant la constitution de l'air
que c'est la rencontre de plusieurs person-
nes d'un même pays qui se sont appliqués
aux mêmes études, soit par les exemples
mutuels de leurs Citoyens, soit par la cou-
tume, soit par l'occasion qui s'est présen-
tée à eux.

C'est ainsi que les Touloufains, les Pa-
risiens, les Angevins, les Poitevins, les
Bretons, les Bourdelois, &c. sont ordi-
nairement bons Jurisconsultes : parce que
les Univerfités de ces Villes présentent
l'occasion & la commodité d'étudier en
Droit : qu'on a vû sortir de Toulouse Cu-
jas, Corras, Pybrac, du Faur de saint Jo-
ry, Ferrier, Duranti & un grand nombre
d'autres célèbres Jurisconsultes, particu-
lièrement dans notre siècle ; qu'on a vû
naître dans Paris Budé, Danès (2), Con-
nan, Segulier, de Thou, le Maître, Bour-
din, du Moulin, Mangot, du Mesnil,
Hot-

Senec. Lib. 2. de Ira, cap. 16.

Joan. Filefac. Varro seu Selector. Lib. 2. cap. 1.
pag. 336. 338.

1. ¶. Danès n'a jamais fait profession de Jurispru-
dence, ni en qualité d'Avocat ni en qualité de Juris-
consulte.

Hotman, le Fevre, Pasquier, &c. (1); à Angers, Ayrault, Choppin, Bodin, &c. (2); à Fontenay en Poitou Tiraqueau, Briffon, &c.; en Bretagne Duarein, Baron, Dargentré, &c.; à Bourdeaux Ranconet, du Ferron, &c.

C'est par une autre espèce de Préjugé que l'on a voulu faire passer les Picards pour des gens laborieux, & que l'industrie a souvent rendus Philosophes & Médecins: parce qu'on a vû paroître avec éclat dans la Philosophie Vatable ou Ouâte-bled de Gamaches, Ramus ou la Ramée du Vermandois, Carpentier (3) de Clermont (4) en Beauvaisis; & dans la Médecine Trigaut (5), du Bois ou Silvius & Fernel au Diocèse d'Amiens (6), Grevin & Patin dans celui de Beauvais, Ruelle à Soissons, &c.

1. M. Loyfel prétend que les Parisiens sont meilleurs Avocats que ceux du reste du Royaume.

Loyfel Dialog. des Avocats du Parl. de Paris, pag. 556.

2. Le Roi Charles V. dans les Lettres Patentes qu'il ostroya pour les Priviléges de l'Université d'Angers, rend un témoignage avantageux à cette Ville en ces termes.

Inter Regiones alias Regni nostri Civitas Andegavensis veluti fons Scientiarum irrigans Viros alti consilii sicut ab antiquo propagatione quasi naturali providere. Du 2. Août 1373. Bodin. Liv. 5. de la Républ. Ch. 1. pag. 682.

3. ¶ Il falloit dire *Charpentier*, & non pas *Carpentier*. Le nom de famille du fameux Marigny de Nevers étoit Jaques Carpentier.

4. Nous parlons ici de la Picardie selon l'ancien département, qui comprenoit aussi le Beauvaisis, le Soissonnois & le Laonnois.

5. ¶ Il falloit aussi dire *Tagaut*, & non pas *Trigaut*: de la Ruelle, & non pas *Ruelle*.

6. NB.

&c. On veut attribuer cet amour du tra- II. PART.
vail au climat qui est plus froid que dans CH. VII.
les autres Provinces de la France, & qui François.
semble tenir quelque chose de la proximité
des Pays-bas & de l'Allemagne. Mais on
peut dire que c'est plutôt aux malheurs de
la guerre & aux autres afflictions fréquen-
tes de cette Province que l'on doit les fruits
des travaux de la plupart des gens de Let-
tres qui sont venus de ces quartiers, sur
tout au siècle passé, & qui ont tâché de
vaincre leur mauvaise fortune par leur in-
dustrie. Et si dans ce siècle on s'est per-
suadé que les Picards, sur tout ceux d'Ab-
beville, sont meilleurs Géographes que les
autres Peuples de la France & de l'Europe
même, c'est moins le climat que l'exem-
ple de Monsieur Sanson qui les a rendus
tels

6. NB. Je me suis contenté de marquer ici en gé-
néral, que Fernel étoit Picard, parce qu'il s'agit seu-
lement des Médecins de toute la Picardie. Et si je
Pai fait du Diocèse d'Amiens, c'est pour le suivre lui-
même qui s'est dit d'Amiens, & la plupart des Ecri-
vains de son tems; & pour ne point entrer dans une
question qui n'est pas absolument de mon sujet. Il
est vrai que Fernel étoit de Clermont en Beauvaisis
selon l'opinion constante de ceux de ce pays, & se-
lon les preuves que Monsieur Hermant en a chés lui,
& dont il a eu la bonté de me donner avis. Mais ce-
la n'ôte pas Fernel à la Picardie, puisque Clermont
étoit alors de cette Province, & c'est tout ce que j'ai
voulu dire dans cet endroit. ¶ Mr. Simon Conseil-
ler au Présidial de Beauvais pag. 41. de son Supplé-
ment aux Mémoires d'Antoine Loisel, & de Pierre
Louvet touchant les hommes illustres du Beauvoisis,
écrit que Fernel étoit de Mondidier (petite Ville de
Picardie entre Amiens & Compiègne) que son père
vint tenir hôtellerie dans le faubourg de Clermont,
& que son nom étoit Fournel.

tels en montrant le chemin, non seulement à Messieurs ses enfans, mais encore au P. Briet, à Monsieur du Val & aux autres qui l'ont suivi par une louable émulation.

On dit que la Normandie est fort inégale pour l'air, qu'il est subtil en quelques endroits, temperé en d'autres, & fort grossier en d'autres. Néanmoins cette inégalité n'a encore été suivie d'aucune bizarrerie dans la production des beaux Esprits & des savans hommes dont cette Province a toujours été fort liberale pour toutes sortes d'Arts & de Sciences.

On prétend que dans l'Auvergne ceux qui viennent sur les montagnes sont des esprits fins, délicats & transcendans; & que ceux qui naissent dans les vallées sont grossiers & stupides pour l'ordinaire. Il n'est donc plus question pour confirmer ou pour démentir ce Préjugé que de savoir si le Chancelier de l'Hospital, Genebrard, Savaron, le P. Sirmont & M. Pascal sont venus sur les montagnes ou dans les Vallées.

Il seroit ennuyeux & inutile de parcourir ainsi toutes les autres Provinces du Royaume. Nous dirons seulement qu'on a jugé que les lieux les plus agréables d'autour des rivières de la Loire, de la Seine, & du Rhône ont paru plus fertiles en Poètes que les autres, si on en excepte la Provence, qui depuis plusieurs siècles semble en avoir été le séjour le plus ordinaire.

C'est

¶ I. Nous n'avons rien de *Dorat* en matière de Criti-

C'est dans ces quartiers que regnoient autrefois nos anciens Trouverres ou Trobadours, nos Chanterres, nos Jongleurs & nos premiers Romanciers, comme on le peut voir dans ce qu'en ont écrit le Président Fauchet & Jean de Nostredame. Et quoique l'on convienne que la douceur & la pureté de l'air puisse contribuer quelque chose à la gentillesse d'esprit nécessaire aux Poètes, on peut dire que c'étoit autant la Coutume & la Cour des Comtes de Provence, que la Nature qui les rendoit Poètes s'ils en méritoient le nom.

II. PART. 11
CH. VII.
Français.

Enfin ce n'est que par une concession fort gratuite & fort volontaire que nous avons accordé que les esprits ne sont pas ordinairement fort délicats dans un air grossier, quoiqu'ils puissent devenir aussi savans que les autres par leur travail & leur industrie.

Car pour ne point chercher d'exemples du contraire hors du Royaume, le Limousin a toujours été considéré comme un pays mal-sain & couvert d'un air grossier, néanmoins il n'a point laissé de produire des esprits très-fins & très-beaux. Qu'y a-t-il de plus poli que Muret, soit dans ses Vers où il a égalé Catulle, soit dans sa Prose où il a marché sur les pas de Cicéron? Qu'y a-t-il de plus délicat que Dorat ou Auratus, autant pour les Vers que pour la belle Critique (1)? Et que n'eût pas fait Simeon du Bois ou Bosius par la beauté

Critique. Il ne s'y seroit pas acquis beaucoup d'honneur, s'il n'y avoit pas mieux réussi qu'en vers.

beauté de son génie jointe à son érudition, si les assassins l'eussent laissé vivre plus long-tems?

La basse Picardie est un pays fort rude & dont l'air est très-impur selon Monsieur de Sainte Marthe (1). C'est pourtant d'Etaples qu'étoit ce Jacques le Fèvre qui rétablit à Paris le bon goût des choses dans la Théologie, dans la Philosophie & dans quelques autres Sciences; il falloit par conséquent qu'il en eût lui-même plus que les autres qui étoient nés dans un air plus pur. Et c'est de Montreuil qu'étoit Lambin, que le même Auteur nous dépeint comme un bel esprit, & qui avoit quelque chose de plus délicat que n'en donne ordinairement l'érudition de College. La haute & la moyenne Picardie n'ont pas non plus le bruit de produire des esprits fort fins ni fort déliés. Cependant l'Abbé de Billy né dans la haute étoit d'un sérieux également délicat & solide; & Voiture né dans la moyenne a passé en délicatesse & en fine galanterie tout ce qu'il y avoit de beaux esprits à la Cour de France de son tems.

Les extrémités de la Gascogne passent pour un pays peu favorisé du Ciel, & néanmoins qui est-ce qui ne fait que le Cardinal d'Osat & Monsieur de Marca ont été des génies très-fins, très-déliés & très-polis, quoiqu'ils fussent nés au milieu des brouillards épais des Pirenées.

Ainsi ce seroit faire une espèce d'injure à

1. Scæv. Sammarthan. in Elog. Lambini.
Item Elog. Jac. Fabri initio.

à la Providence Divine , de vouloir lui prescrire des règles sur la distribution de ses dons , & de prétendre l'affujettir à la disposition des élemens & des climats , elle qui les maîtrise & qui les gouverne. Et ce seroit en connoître les effets assés-mal , de nier sa liberalité pour les talens de l'esprit envers les pays même qui se sont sentis le plus de la malédiction du Créateur ; de nier que les lieux tempérés & environnés d'un air pur & subtil ne portent souvent autant & quelquefois plus d'esprits stupides & grossiers en un tems , qu'ils n'en ont porté de polis & de délicats en d'autres , comme on peut le justifier par l'exemple de la Grèce d'aujourd'hui comparée à celle des siècles passés , quoique le climat n'y soit pas changé.

Enfin l'on ne sauroit nier qu'il n'y ait des pays très-agréables & très-avantagés du Ciel , lesquels ont été néanmoins destinés par la Providence à ne produire que des esprits simples & grossiers. C'est ce qu'on peut assurer de la Palestine qui étant une terre de bénédiction , & coulant le lait & le miel aux termes de l'Ecriture , n'a pourtant presque jamais rien produit dans cette délicatesse dont il s'agit , & qui au contraire semble n'avoir point imprimé dans les Juifs d'autre caractère que celui de la simplicité & de la grossièreté qui nous est marquée même dans les Livres Saints.

II. PART.

CH. VII.

François.

CHAPITRE VIII.

Préjugés de l'humeur des Auteurs, c'est-à-dire, de l'aigreur & du chagrin; de l'honnêteté & de la douceur que les Auteurs font paroître dans leurs Ouvrages.

Nous pouvons apliquer sans exception à tous ceux qui lisent les Livres la remarque qu'un Auteur judicieux a faite sur lui-même (1), & dire avec quelque assurance que nous avons presque tous la foiblesse d'étudier souvent dans les Livres l'esprit de l'Auteur beaucoup plus que la matière qu'il a traitée, & que pour l'ordinaire nous sommes plus touchés de la manière de dire & d'écrire les choses que des choses mêmes. L'impression que cette manière fait sur le Public est assés forte pour faire souvent approuver ou condamner un sujet, sur la conduite que garde son Auteur en le traitant, ou du moins elle contribuë beaucoup plus à nous faire connoître la disposition d'un Auteur, que l'état même de la chose sur laquelle il écrit.

Comme il n'est pas aisé aux Auteurs de déraciner ce Préjugé de l'esprit de leurs Lecteurs, il faut qu'ils prennent le parti de s'y accommoder s'ils veulent travailler à leur propre réputation, & s'ils veu-

1, Relat. histor. de l'Académie Franç. de Mon.
lieu.

veulent retirer de leurs Ouvrages les fruits & l'utilité qu'ils s'y font proposée. Ils ne peuvent parvenir à l'une ni à l'autre de ces deux fins qu'en tâchant de cacher leurs défauts & leurs foibleſſes, s'ils en ont, comme perſonne n'en eſt exempt; en arrêtant le plus qu'ils peuvent les mouvemens des paſſions dont ils pourroient être émus; & en étouffant les ſentimens d'animofité ou de tendreſſe, ſur tout lorsqu'ils écrivent pour réfuter ou pour défendre quelqu'un.

Quoique l'art de dire des injures & d'écrire avec aigreur, ſoit fort ancien dans la République des Lettres, il n'eſt pourtant point encore venu à bout de ſe faire recevoir parmi les honnêtes gens, & on ne peut point dire qu'il y ait un tems auquel cet uſage ait été à la mode.

Il eſt vrai que cette licence ſemble avoir eu quelque cours parmi les Grecs, mais ce n'eſt pas ce qui a mis leurs Livres en réputation. C'eſt au contraire une tache qu'ils y ont faite, & qui leur eſt demeurée juſqu'aujourd'hui. Cicéron en a été très-perſuadé, tant qu'il a écrit de ſens raiſſés, & de tête libre: & il a eu ſoin de nous avertir de ne les point imiter dans une conduite ſi peu raiſonnable & ſi peu conforme à la ſageſſe dont ils faiſoient profeſſion. „ Laif-
 „ ſons, dit-il, aux Grecs cette coutume
 „ de malhonnêtes gens, qui attaquent avec
 „ des paroles injurieuſes les perſonnes con-
 „ tre leſquelles ils diſputent, & qui paſ-
 „ ſent

sent de la censure de l'Ouvrage à la fa-
tyre contre l'Auteur (1).

Mais Ciceron ne s'est pas toujours sou-
venu lui-même d'une si belle leçon, & s'é-
tant souvent laissé aller à l'impétuosité de
son stile & de sa passion contre ses parties,
il a donné matière à la Posterité de le blâ-
mer d'avoir perdu la modération & la gra-
vité nécessaire à un Orateur & à un Magis-
trat, & d'avoir deshonoré lui-même sa mé-
moire en souillant le Barreau Romain par
des injures & des bassesses prises du langage
des halles.

Il semble même que ce mauvais exem-
ple des Grecs & des Romains avoit voulu
s'introduire parmi nos Avocats & nos O-
rateurs François, & qu'il s'étoit déjà glissé
insensiblement dans le Palais. Quelques-
uns n'y gardoient plus cette modération si
nécessaire pour régler les mouvemens de
l'action, & pour persuader leurs Juges.
Mais enfin l'on y est aujourd'hui parfaite-
ment guéri d'un mal si honteux, & le P.
Rapin attribué à Monsieur le Premier Pré-
sident de Lamoignon la gloire d'avoir pur-
gé le Barreau de ces ordures (2).

Depuis le rétablissement des belles Let-
tres, il semble que ce mal soit devenu
beaucoup plus familier aux Grammairiens
& aux Critiques qu'aux autres Savans.

Comme la plupart de ceux de cette Pro-
fession n'ont travaillé que dans des vûes en-
tié-

1. *Sic ista in Græcorum levitate perversitas qui maledictis
insectantur eos à quibus de veritate dissentiunt. Cicero, Lib.
2, de Finib, n. 25.*

tièrement humaines, c'est-à-dire, basses & grossières, ils ont pris un air tout-à-fait profane, en déterrants & en étudiant les Auteurs Profanes. L'orgueil & l'envie ont été les principaux ressorts qui les ont fait remuer les uns contre les autres, & qui les ont fait recourir à la médifance, aux injures & à une infinité de faletés, dont ils ont tâché de se noircir mutuellement, pour se détruire les uns les autres avec plus de facilité, & dresser leur réputation sur la ruine de celle des autres.

C'est ce qui a fait beaucoup diminuer le prix des Ecrits de la plûpart de ces favans Italiens qui vivoient à la fin du quinzième siècle, comme nous le verrons dans la suite de notre Recueil. C'est ce qui a perdu la réputation des deux Scaligers, de Scioppius, de Garaffe, de Gretser, de Gruter, de Feuarent, de Saumaife & de plusieurs autres, même de ceux d'entre les Catholiques qui ont écrit avec trop d'aigreur contre les Héretiques, quoique ce soit plutôt le caractère de ceux-ci contre nous. Et c'est ce qui a rendu odieux le nom de Critiques & qui a pensé en avilir la profession & l'exercice.

Mais on peut dire que cette mal-honnêteté est encore plus scandaleuse & d'une conséquence tout autrement dangereuse dans des Théologiens & dans ceux qui écrivant sur des sujets de Religion tâchent

2. Le P. Rapin, Réflexion sur l'Eloquence du Barreau. §. 9. pag. 29.

d'insinuer leurs intérêts particuliers parmi ceux de l'Eglise, & de faire passer leur chagrin & leur passion pour un zele nécessaire à la défense de la vérité & de la justice. Ce seroit peu de chose s'ils n'exposeroient par cette conduite que leur propre réputation. Ils perdent volontairement l'avantage que la bonté de leur cause leur donne sur leurs adversaires, & souvent ils laissent dans l'esprit de ceux qui ne prennent point de part à leurs querelles, un Préjugé qui est quelquefois aussi préjudiciable à la Vérité qu'à leurs Livres & à leurs propres personnes.

Il leur est inutile, principalement dans la conjoncture des affaires de notre siècle, d'alleguer pour leur justification quelques exemples de la sévérité de Saint Pierre, de Saint Paul & de Saint Jude dans leurs Epîtres, puisque les termes de rigueur que ces Saints ont employés contre les Hérétiques de leurs tems, tombent plus sur la corruption de leurs mœurs que sur les erreurs de leur esprit (1). Il ne leur est pas plus avantageux de se couvrir de l'autorité de quelques anciens Peres de l'Eglise, puisqu'on peut raisonnablement douter qu'ils aient autant de sainteté, de désintéressement,

1. II. Epistola Petri, cap. 2. vers. 1. 2. 10. 12.

Epist. 2. Paul. ad Timoth. cap. 3.

Epistola Judæ, vers. 7. 10. 11. 12. 13. 16. 19.

2. In Panario adv. Hæretic.

3. Lucifer in Libris pro S. Athanas. de Regib. apostaticis, de non conveniendo cum Hæreticis, &c.

S. Hilar. Lib. adv. Constantium quem in vivis adhuc esse existimabat.

ment, de simplicité & de charité que ces Anciens, & qu'ils n'ont pas les mêmes raisons qu'eux pour en user de la sorte.

On ne peut pas nier qu'il ne paroisse quelque aigreur dans la manière extérieure dont Saint Jérôme a jugé à propos de traiter Vigilance, Helvide, Jovinien, Pélage, les Luciferiens, les Origénistes, & particulièrement Rufin; que Saint Epiphane (2) n'ait employé souvent des termes forts contre les Hérétiques dont il avoit à parler; que Lucifer de Cagliari & Saint Hilaire n'aient parlé vigoureusement de l'Empereur Constance (3); que Saint Gregoire de Nazianze & Saint Bernard n'aient témoigné beaucoup de zele contre quelques Philosophes qui faisoient les Théologiens, le premier contre Maxime le Cynique, & le second contre Pierre Abailard (4).

Mais l'Eglise a été satisfaite de leurs raisons, & persuadée de la droiture de leur cœur & de la pureté de leurs intentions, & on a regardé comme une grande témérité la licence qu'Erasme & quelques-uns des Hérétiques de ces derniers siècles ont prise de taxer ces Saints de passion & d'emportement (5). S'il s'est trouvé des Catholiques qui ont jugé que Saint Jérôme auroit

4. Gregor. Nazianz. Orat. 28. contra Max. Cynic. Item carmine de vita sua, num. 51. & seqq.

S. Bernard. in Epist. 188. Item 189. de Petr. Abail. Item 191. 192. 193.

5. Erasmi. præfat. ad Librum S. Hieronymi contra Vigilantium. Scaligerana 2. verbo Hieronymi & multi seu Lutherani seu Calvinistæ propemodum sine numero.

auroit été peut-être un peu trop aigre contre Rufin & contre quelques autres Moines de son tems ; s'ils ont crû qu'il auroit pû porter trop loin l'insulte & la raillerie (1), ils n'ont pas estimé qu'on en dût faire un exemple à la Posterité, parce que les raisons & les circonstances qui peuvent avoir contribué à justifier ce Saint ne subsistent plus dans la même espèce (2), ou bien elles ne paroîtroient point suffisantes pour la justification des Ecrivains de notre siècle.

Je ne sai si c'est une marque d'une délicatesse plus grande, ou plutôt d'un orgueil plus fin, de ce qu'on n'est point d'humeur de souffrir dans notre siècle la mal-honnêteté & l'incivilité des Ecrivains que l'on toléroit davantage, ce semble, dans les siècles passés. Ou si c'est que notre Langue ne s'accommode pas aisément des injures & des ordures dont on rougiroit moins en Latin ou en Grec. Quoiqu'il en soit, nous sentons bien que notre cœur ne sauroit se laisser persuader aux injures, & il nous arrive souvent d'oublier ou de mépriser même les raisons d'un Auteur, quand nous nous voyons arrêtés & distraits par les traits de sa passion & par l'impétuosité de ses emportemens.

La colere & le chagrin offusquent le jugement d'un Auteur & blessent sa liberté,
au

1. S. Hieron. in Apolog. contra Rufin. Lib. 1. passim. Item Lib. 2. 3. sçpè.

Carol. du Fresne du Cange, præfat. Gloss. Latinit. num. 72. pag. 61.

2. Sulpit. Sever. Dialog. 1. ubi Posthumian. de S. Hieronym. Vi-

au lieu que la modération le tient toujours dans le calme & l'infinuë agréablement dans l'esprit de son Lecteur.

En un mot le Préjugé veut qu'un Livre où l'Auteur a répandu quelque chose de fa-bile & de son fiel ne puisse pas être un bon Livre, quelque excellente qu'en soit la matière, quelque belle & quelque savante qu'en soit l'ordonance & l'exécution.

On lui fait son procès d'abord, & il est condamné avant qu'on se soit donné la patience de l'écouter & de le lire. Un Auteur a beau protester qu'il n'est point agresseur, & qu'il n'use que de récrimination. On lui répondra toujours que quand il voudroit renoncer aux obligations du Christianisme, il ne lui seroit jamais permis de se départir de celles de l'honêteté humaine, qu'il n'est jamais permis de blesser, même selon les maximes du monde, pour imiter ceux qui l'ont blessée à notre égard.

L'unique moyen de conserver & d'augmenter sa réputation & d'abaïsser en même tems ou de perdre celle de ses adversaires est de prendre sûrement leur contre-pied.

C'est ainsi qu'en usa autrefois Saint Gregoire de Nyssè à l'égard d'Eunomius. Car jugeant sagement que les injures & les calomnies dont cet Hérétique l'avoit chargé, ne

Vide Theophil. Rayn. de bon. & mal. Libris partition. 1. Erotem. 9. fusè.

Vide & Dn. du Clavigny de Sainte Honorine, de l'usage des Livres suspects c. 3. pag. 35.

Vide & Claud. Clem. Musæi instruct.

II. PART.
CH. VIII.

ne faisoient rien au sujet qu'ils avoient à traiter, loin de vouloir les relever ou les repouffer par d'autres injures : il aima mieux les laisser tomber & les regarder comme les fruits d'une tête légère & d'un jeune déclamateur (1).

*Si & ego
tibi vellem
pro maledictis
maledicta re-
pendere, quid
aliud quam
duo maledi-
ci essemus?*

C'est aussi comme Saint Augustin jugea à propos de se comporter à l'égard de Petilien „ pour ne point multiplier le nombre des médifans, disoit-il, pour ne point scandaliser les personnes graves qui en auroient horreur & pour ne point achever de gâter ceux qui seroient déjà dans de mauvaises dispositions.

„ Quand j'ai à répondre à quelqu'un qui m'a attaqué par des injures & des calomnies grossières, je tâche sur toutes choses de retenir mes ressentimens & les mouvemens d'indignation que j'en pourrois avoir d'abord. C'est un respect & une considération que j'ai pour le Lecteur, dont je tâche de ménager l'esprit & le cœur par ce moyen, afin qu'il soit persuadé que si je souhaite avoir le dessus de mon adversaire, ce soit en bonnes raisons & non pas en injures & en outrages comme lui. Ceux de nos Lecteurs, dit-il à Petilien, qui auront tant soit peu d'esprit & de jugement, n'auront pas de peine à juger si vous avez eu raison de quitter le sujet que nous avons à traiter entre nous, & qui est comme la cause du Public, pour vous jeter dans le parti de l'insulte & de la

ca-

1. S. Gregor. Nyssen. Oration. 4. adv. Eunom.

„ calomnie ; & pour me charger d'injurés, II. PART.
 „ comme si vous n'aviés entrepris que la CH. VIII.
 „ cause d'un particulier ; & comme s'il
 „ ne s'agissoit que d'informer le Public de
 „ mes défauts , & de me déchirer pour
 „ triompher de la cause que je défens. Il
 „ faut , continuë-t-il , que vous ayés eu
 „ bien mauvaise opinion, je ne dis pas de
 „ tous les Chrétiens seulement, mais mê-
 „ me de tout le Gente humain , pour croi-
 „ re que vos écrits ne pourront pas trouver
 „ un Lecteur prudent & judicieux qui sau-
 „ ra distinguer notre cause d'avec nos per-
 „ sonnes, & nos raisons d'avec nos em-
 „ portemens, & qui sans se soucier de sa-
 „ voir quels nous aurons été vous & moi,
 „ n'examineront que ce que nous aurons
 „ écrit, pour la Vérité ou contre l'Erreur.
 „ Vous deviés avoir quelque considération
 „ pour le jugement de ceux dont la censu-
 „ re est à craindre pour vous , & leur ôter
 „ sujet de croire que vous n'auriés eu rien
 „ à dire, si vous n'aviés cherché en moi
 „ dequoi médire. Il semble que vous
 „ n'écriviés que pour certains petits gé-
 „ nies, pour des esprits vains & legers qui
 „ aiment que l'on soit disert en sottises &
 „ en niaiseries, & qui ne se soucieront pas
 „ que je vous aye convaincu par la force
 „ de la Vérité, pourvû qu'ils voyent que
 „ vous m'ayés injurié en beaux termes.
 „ C'est un artifice dont vous avés voulu
 „ vous servir sans doute pour me dé-
 „ tourner moi-même du sujet qui est en
 „ question , pour ne m'occuper que des
 „ reproches que vous me faites , & pour

H. PART.
C. VIII.

„ m'arrêter à ma propre défense sans son-
 „ ger davantage à celle de la Vérité, mais
 „ j'aurai soin de me tenir dans des précau-
 „ tions nécessaires en abandonnant tou-
 „ jours ma propre cause pour m'attacher
 „ uniquement à celle de Dieu que j'ai en-
 „ treprise d'abord (1).

Voilà sans doute un modèle achevé sur lequel doivent se régler les Auteurs, je ne dis pas seulement ceux qui ne travaillent que pour la gloire de Dieu, pour l'utilité de l'Eglise, & pour l'édification des Peuples, mais ceux même qui ne travaillent que pour leur propre réputation ou par quelque vûë purement humaine.

Car selon la pensée de Monsieur de Chanterefne (2), lors même que l'amour propre auroit intention de décrier ses ennemis, de les rendre odieux & de les faire condamner par tout le monde de bassesse & d'injustice; il ne pourroit mieux faire que de suivre les pas de la charité. Il n'y a rien d'ordinaire qui fasse mieux remarquer le procédé bas & peu honnête dont on use envers nous, que d'y opposer un procédé plein de modération & d'honêteté. Cette opposition qui fait remarquer la différence de ces deux conduites contraires met l'une & l'autre dans un plus grand jour. L'honêteté en paroît plus belle d'un côté, & la mal-honêteté plus honteuse de l'autre. Et ainsi l'amour propre des Auteurs a par cet-

te

1. S. Augustin. Lib. 9. contra Literas Petiliani cap. 1. & Apol. Theoph. Rayn, num, 137, Erot, 9. pag. 88.
 2. Ni-

te voie même tout ce qu'il peut prétendre, qui est qu'ils se relèvent, & qu'ils rabais-
sent ceux qui les ont choqués; qu'ils attirerent sur eux l'estime publique de tout le monde; qu'ils laissent dans l'esprit de leurs Lecteurs un Préjugé avantageux pour la cause qu'ils défendent, & pour le sujet qu'ils traitent; & qu'ils établissent sûrement leur réputation sur les ruines de celle de leurs Adversaires.

Comme c'est une prudence qui est propre aux enfans du siècle, selon le langage de l'Écriture, & qu'elle n'a point besoin de grace surnaturelle pour parvenir à ses fins: Il y a quelque sujet de s'étonner que les Hérétiques & principalement ceux des deux derniers siècles n'aient point préféré ce parti de l'honnêteté à celui des outrages & des calomnies. Ils vouloient introduire des nouveautés, & pour cet effet ils avoient besoin de s'insinuer adroitement dans les esprits de ceux qui ne les aiment pas. La Politique demandoit donc qu'ils se servissent du premier moyen comme étant le plus sûr & le plus efficace. Mais par un effet tout particulier de la Providence & de la Miséricorde de Dieu sur l'Église Catholique ils en ont usé autrement.

Cette conduite qui étoit autant une marque du déréglement de leur cœur que de l'aveuglement de leur esprit leur a fait perdre créance parmi tous ceux qui ont bien voulu

2. Nicole, Second Traité du troisième Tome des Essais de Morale, de la charité & de l'amour propre, §. 30, pag. 147, Edition d'Hollande.

voulu user de leur Raison pour les examiner, & n'a servi qu'à affermir les Catholiques dans la Religion de leurs Ancêtres & des Apôtres avec plus de zele & de fidélité qu'auparavant.

Néanmoins quelques-uns d'entr'eux n'ont pas laissé par une pénétration d'esprit dangereuse pour nous, de reconnoître la facilité de cette méthode, & de la suivre avec le succès qu'ils s'en étoient promis. Et Sebastien Munster avertissant Erasme que son stile picquant & outrageux faisoit mépriser ses raisons, lui propose l'exemple de Simon Grynée qui avoit l'adresse de se servir de la modération & de l'honêteté pour infinuer ses opinions (1).

C'est aussi par cette affectation de douceur & d'honêteté que les Sociniens se sont rendus encore beaucoup plus pernïcieux & plus redoutables à l'Eglise qu'ils ne l'auroient été s'ils avoient imité, en nous attaquant, les pratiques grossières & barbares des Lutheriens & des Calvinistes. Leurs manières sont insinuanes, le poison y est présenté honêtement & d'une manière plus délicate & plus humaine. Et l'on fait assés par quelle adresse Grotius devint la proye d'un Socinien après avoir écrit avec assés de succès contre Socin (selon les Dogmes des Arminiens.) Car ayant lû la réponse que Crellius avoit faite à son Livre de la *Satisfaction de Jesus-Christ*, il fut moins
tou.

1. M. de Clavigny, du discernem. & de l'usage des Liv. susp. chap. 3. p. 35. ex Sebast. Munst.

2. In Bibl. Fratrum Unitar, inter Crell, Oper.

touché de ses raisons que de son honnêteté, II. PART. de sa déférence, & de ses manières déce- CH. VIII. vantes: de sorte qu'au milieu de cet enchantement, il lui en écrivit une Lettre de rémerciment, & lui manda les effets du charme & du sort qu'il avoit jetté sur lui (2).

Un Auteur de notre tems voulant distinguer la vigueur d'avec l'aigreur dans la manière d'écrire, dit qu'il y a trois conditions à observer, sur tout lorsqu'on écrit contre ses amis, & qui consistent à ménager ce que l'on doit à la Vérité, ce que l'on doit à la Justice, & ce que l'on doit à l'Amitié. Il veut d'un côté que l'on fasse voir avec force les absurdités des erreurs que l'on refute, mais qu'en même tems on ait beaucoup de douceur pour la personne que l'on croit coupable de ces erreurs. C'est, dit-il, satisfaire tout à la fois à ce que l'on doit à la Vérité & à l'Amitié (3).

Il ajoute que ce n'est point blesser l'Amitié que de se servir, pour combattre le sentiment d'un Ami que l'on croit faux, de cette sorte de preuves qu'on appelle dans l'Ecole *par réduction à l'absurde*. Car ces argumens ne consistent pas à tirer une absurdité de la Doctrine que l'on combat, en attribuant cette absurdité à celui contre qui l'on dispute, mais en esperant au contraire que la vûe de cette absurdité que l'on fait voir être une suite de son opi-
nion

3. Défense de Monsieur Arnaud, part. 4. pag. 219. & suivantes jusqu'à 233.

Et Nouv. de la République des Lettres, Septembre 1684. pag. 112.

nion l'obligera de demeurer d'accord que son opinion est insoûtenable.

Il est donc permis de faire voir que de ce que l'on combat il suit des absurdités que les Hommes peuvent apeller des extravagances quand ils apellent chaque chose par son nom , mais l'Amitié veut que l'on cherche des expressions plus douces. Quand on répond à un argument, il est permis d'en faire voir le défaut, mais c'est traiter un Adversaire en Ami de ne point faire sur cela de réflexion desobligeante. On ne doit point dire que son Ami tient une opinion ou une autre sans en avoir de grandes assurances, ni chercher des sujets de querelle hors de la matière que l'on traite. On doit donner à ce que l'on reprend le nom le plus favorable, apeller sentiment ou opinion ce que l'on pourroit traiter d'erreur, & chercher quelque tour pour accommoder les contradictions les plus apparentes.

A l'égard des devoirs de la Justice, il dit avec beaucoup de raison qu'on ne doit jamais employer de moyens injustes quoiqu'ils nous paroissent avantageux à la cause de la Vérité. Quelques personnes pourroient s'imaginer que lorsqu'un homme qui soutient l'erreur la répand plus facilement à cause qu'il passe pour habile, pour sincère, & pour homme de bien, il seroit peut-être utile pour la Vérité de lui faire perdre cette réputation. Néanmoins il prétend sagement qu'il n'est pas permis de le faire si l'on ne peut prouver ses accusations par des preuves publiques, certaines & indu-

dubitables. Ainsi quelque bonne fin qu'on eût, on ne doit jamais, dit-il, employer pour cet effet des soupçons sans preuves, & des jugemens téméraires fondés sur ce qui est caché dans le cœur des Gens, comme de dire qu'on n'écrit point pour l'amour de la Vérité, mais pour faire sa fortune, ou pour se remettre bien à la Cour, ou de peur de perdre ses Bénéfices, ou par complaisance pour ses Amis, ou par chagrin contre quelqu'un, ou pour se maintenir en considération dans un parti.

II. PART.
CH. VIII.

J'E M'ETOIS proposé de parler des différens Préjugés où l'on est à l'égard des Libelles diffamatoires & des Pièces satyriques; des Livres de curiosités dangereuses, de vanités, d'obscenités, & de ceux qui tendent des pièges à la pureté des mœurs; des Livres de Magie & de l'Astrologie judiciaire; des Livres d'Hérésie, & de nouveautés ou contestations entre ceux d'une même Religion; des Livres de Mahométisme, de Judaïsme ou Déisme; & enfin des Livres d'Athéisme & de libertinage.

Mais parce que cela me porteroit trop loin, & me feroit sortir des bornes que je me suis prescrites dans ce Discours, je me contenterai d'indiquer à ceux qui auroient la curiosité de savoir ce qu'on a pensé & ce qu'on a dit de ces sortes de Livres, quelques-uns des Auteurs qui ont écrit sur ces matieres: jusqu'à ce que notre siècle en produise d'autres qui les
puif-

puissent traiter plus à fond & plus exactement.

On peut donc voir sur ce sujet le *Theotime* de Gabriel du Puy-Herbaut (1), Moine de l'Ordre de Font-Evraut, c'est-à-dire, les trois Livres qu'il a faits touchant la condamnation, l'abolition & la purgation des mauvais Livres; celui que Gerson a fait contre le Roman de la Rose; les deux que Gretser a écrits sur le droit & la coutume de défendre les Livres dangereux & pernicieux; la Dissertation que Jacques Laurent a faite pour opposer à ce que Gretser avoit dit de la tolérance des Livres des Gentils, des Juifs, des Mahométans, & de ceux des Catholiques qui se sentent de la foiblesse & de l'ignorance humaine, & à ce qu'il avoit ajouté pour la condamnation & la réprobation totale des Livres des Protestans; la Dissertation du Pere Jules Nigroni Jesuite Italien, touchant la lecture des Livres de galanterie, d'amourettes & d'obscenités; les Livres du Pere Claude Clement Jesuite Fran-Comtois touchant la manière de bien dresser & de bien four-

nir

1. ¶ Touchant ce *Gabriel du Puy-herbaut* voyés la Croix du Maine, & du Verdier dans leurs Bibliothèques, & la note de Mr. le Duchat à la fin du 32. chap. du 4. liv. de Rabelais.

2. Claud. Clem. Musæi instruct. Lib. 2. sect. 3. capit. septem à pag. 389. ad 432.

3. Theoph. Raynaud Erotem. partition. 1. serie 1. 2. 3. per Erotemata quindecim à pag. 9. ad pag. 230.

4. De la censure des Fables, des Romans, des Nouvelles ou Historiettes libertines & scandaleuses, & de leur défense, Second Traité depuis la page 71. jus-

nir une Etude ou une Bibliothèque (2); les *Erotèmes* ou Questions du Pere Théophile Raynaud sur les bons & les mauvais Livres (3). Le Traité de Monsieur Sorel touchant la connoissance des bons Livres (4); le Traité que Monsieur de Clavigni de Sainte Honorine a fait sur le Discernement & l'usage que l'on doit faire des Livres suspects; l'Ouvrage du Pere Thomassin touchant la lecture des Poëtes; le Traité de Paganinus Gaudentius touchant la suppression des Livres ineptes & impertinens (5); le Bouclier céleste de Jean-Baptiste Nocette Génois contre les Libelles diffamatoires; les Prolégomènes & les Régles générales qu'on a coutume de mettre à la tête des Indices des Livres défendus par les Censeurs de l'Inquisition d'Italie & d'Espagne; ce que l'Auteur des Nouvelles de la République des Lettres écrivit l'année dernière sur la différence du siècle d'Auguste & du suivant, d'avec le nôtre touchant la bien-séance, la modestie & la véritable *Urbanité* dans les Satyres, les Pièces de théâtre & les Poësies galantes (6).

II. PART.
CH. VIII.

Mr. Bayle

C H A-

jusqu'à la 188. Edit. d'Hollande, & le Traité de la Comédie & de la condamnation du Théâtre depuis la page 258.

5. C'est la onzième Differtation de son Ouvrage qui a pour titre *Obstetrix litteraria* sur la manière de composer & de publier les Livres.

6. M. Bayle, Nouv. de la République des Lettres du mois de Juin de l'an 1684. pag. 362. 364. 365. 366. où l'on fait voir que les loix de la bien-séance sont à présent plus sévères & plus étenduës qu'elles n'ont jamais été; que notre siècle est plus poli & plus hon-

CHAPITRE IX.

*Préjugés de l'âge & de l'état des Auteurs
c'est-à-dire, de la jeunesse, de la vieillesse
d'un Auteur & des Livres Posthumes.*

Lipse & les
autres l'a-
pellent
ainsi, In
Sat. Menip-
paa: ¶ Lip-
se devoit
écrire Me-
nippea.

QUOIQUE dans le Senat des Critiques on ne paroisse point si exact ni si rigoureux à l'égard des jeunes Gens & des vieillards que dans le Parlement, & qu'il n'y ait point de Constitution qui nous marque l'âge auquel on est capable ou incapable d'écrire, comme il y a dans la Jurisprudence des Loix qui prescrivent l'âge légitime pour les actions & les fonctions de la vie & de la Société civile: on n'y est pourtant pas plus persuadé de la bonté des productions qui paroissent avant ou après l'âge auquel l'esprit de l'Homme est censé être dans sa force & dans sa liberté.

Quelque tendresse & quelque indulgence que l'on ait pour les compositions de l'esprit qui se font dans l'enfance & dans la première jeunesse, le Préjugé ne laisse pas de nous faire supposer que ces Ouvrages se sen-

honnête du moins pour l'extérieur, que celui d'Auguste & des Empereurs suivans, que Juvenal & Horace sont bien éloignés de la perfection qu'on a donné depuis peu à la Satyre Française, que Martial & Catulle étoient des esprits grossiers & rustiques & plus propres pour les conversations d'un Corps-de-Garde, que pour celles d'une Ruelle, & que c'étoit le défaut de leur siècle, mais que si la délicatesse & la modestie moderne est plus grande, les Livres de gal-

sentent toujours de la foiblesse de l'âge. **IL PART,**
CH. LX.
 S'ils sont effectivement au-dessus de la portée ordinaire & de la force du commun de cet âge, le Préjugé les compte parmi les fruits précoces, & il semble condamner ces esprits mûrs avant le tems à tomber aussi avant le tems.

C'est une remarque qu'on a faite presque de tout tems, dit Quintilien (1), qu'une maturité trop avancée & trop précipitée n'est pas pour l'ordinaire d'une longue durée; que l'esprit de l'Homme semble avoir son cours fixé & limité; que plus il s'avance, plus il approche de sa fin, & que quelques efforts qu'il fasse, il lui est souvent inutile de vouloir prévenir son rang & gagner le devant. Car il y a une espèce de fatalité, s'il est permis de parler comme ces Anciens, laquelle lui arrête le cours, & qui portant envie au bonheur de l'Homme, rend presque toujours vaine l'espérance qu'on auroit pu se former de le voir passer les bornes prescrites par la Nature aux autres esprits du commun.

Si l'on veut joindre l'exemple à l'autorité on peut se souvenir de celui d'Hermogène de Tarse, qui après avoir enseigné la
 Rhé-

lanterie & de médifance n'en font pas plus innocens, & que cette retenue extérieure ne sert qu'à les rendre encore plus dangereux que ceux de ces anciens, dont il est aisé d'éviter le poison qui est plus découvert & plus grossièrement préparé.

1. *Observatum illud ferè est, celerius occidere festinatum maturitatem, & esse nescio quam, qua spes tantas decerpas invidiam, ni videlicet ultra quam homini datum est nostra provehantur.* Quintilian. Lib. 5. Institut. Oratoriar. in proœmio.

II. PART.
CH. IX.

*Senex inter
pueros, puer
inter senes.*

Rhétorique avec grand éclat, même à Marc Auréle, dès l'âge de quinze ans, & s'être distingué si fort de tout ce qu'il y avoit de Rhéteurs de son tems autant de vive voix que par la publication de quelques Livres qui lui attirerent une réputation merveilleuse, oubliâ à vingt-quatre ans tout ce qu'il avoit su jusqu'alors, & perdit l'esprit & l'érudition tout à la fois. De sorte qu'on disoit de lui qu'il avoit été un vieillard en son enfance par sa sagesse, & qu'il avoit été un enfant en sa vieillesse par son ignorance & par sa stupidité (1).

Ceux d'entre nous qui ont vû Innocent X. assis sur le saint Siège ont été témoins d'une autre bizarrerie de la Nature encore plus étonnante dans cet enfant de dix à onze ans, lequel répondoit à Rome sur toutes les Sciences avec une clarté d'esprit & une mémoire si prodigieuse, qu'on a cru qu'il y avoit ou du miracle ou du sortilège. Un Religieux Servite l'avoit instruit dès son enfance, & il devoit être un Homme admirable. Depuis la mort du Maître, l'Enfant

1. Eunap. de Vit. Sophist. Jul. Capitol. in Marco Antonino. ¶ Baillet ici & dans ses Enfants célèbres cite touchant cet *Hermogène* deux Auteurs qui n'en parlent pas, Eunapius dans ses Vies des Sophistes, & Capitolin dans celle de Marc Antonin le Philosophe. Philostrat, de Vit. Sophist. & Suidas ab eo.

Claud. Clemens Mus. Instr. pag. 200.

Voss. in Rhetor. & alii passim.

2. M. Godeau, Histoire de l'Eglise, fin du siècle 2. Liv. 2. pag. 492. Edit. d'Hollande.

3. ¶ Il falloit dire: par la stupidité, ou par une mort prématurée.

4. Henric. Valeſus in orat. funebr. Jac. Sirmondi.

fant a oublié tout ce qu'il savoit & est de- II. PART.
venu comme un stupide, & s'il est encore CH: IX.
au monde, comme il est très-possible, il
peut tenir lieu d'une preuve vivante à ceux
qui en douteroient (2).

Si la nature se plaît quelquefois à faire
ces efforts extraordinaires dans les esprits,
elle ne peut pas les soutenir long-tems, &
on remarque que ce grand feu s'éteint or-
dinairement ou par la stupidité (3) ou par
la mort.

Il faut avouer que les exemples de fem-
blables disgraces sont rares, mais il n'est
rien de plus commun que ces Ecrivains
précipités qui se mêlent de mettre au jour
leurs cahiers de Collège, les instructions
de leurs Maîtres, & leurs études encore
toutes cruës & toutes indigestes, comme
dit M. Valois l'aîné après un Ancien (4).

Lorsqu'on fait reflexion sur leur âge, on
ne sauroit se persuader qu'ils ayent eu le
loisir d'étudier ce qu'ils veulent enseigner
aux autres (5). Et lorsque ceux d'en-
tr'eux, qui étoient d'ailleurs doués d'ex-
cel-

5. Cl. Salmaf. Epistol. ad Gronovium de suo Flo-
ro. ¶. Voici les paroles de Claude Saumaise dans sa
Lettre à Gronovius qui est la cxi. des imprimées. *Præ-
ter mea errata tot alia de suo accumularunt opera: ut factum illum* (il parle de son édition de Florus à Heidel-
berg 1609.) *nunquam pro meo agnoverim. Habeo tamen ad editionem paratum elegantissimum illum auctorem, qui ubi prodierit, si unquam prodit, ostendet quid intersit inter puerilia rudimenta, & majoris ætatis curam. Il avoit commencé par dire: Scio me auctorem illum olim in Germania curasse edendum cum vix quindecim essem annorum, d'où il s'ensuivroit que Saumaise seroit né l'an 1594.*
8c

cellentes qualités d'esprit, sont enfin parvenus à une véritable maturité, & à la solidité de jugement par la suite des années par des études plus sérieuses & plus importantes, & par une plus grande expérience, ils ont été eux-mêmes des premiers à reconnoître les défauts & les imperfections de leur jeunesse dans les Ouvrages qu'ils avoient publiés en cet âge.

C'est ce qui a porté Monsieur de Saumaise au repentir d'avoir donné son *Florus* si jeune & avec tant de précipitation (1). C'est ce qui a fait connoître à Monsieur Heinsius le pere, qu'il y a quelque différence entre les traductions & les éditions qu'il a faites d'Hésiode & de Théocrite en sa jeunesse, & celles qu'il a faites des autres Auteurs dans un âge plus avancé. C'est enfin ce qui a fait juger à Monsieur Vossius le fils qu'il auroit bien pû retoucher dans la suite à son prétendu Scylax.

Plus

& non pas 1596. comme il est dit pag. 18. de sa Vie imprimée au devant de ses Epitres, ni 1592. comme l'insinuë un autre endroit de cette même Vie pag. 22. Cependant feu Mr. Philibert de la Mare dans sa Vie manuscrite de Saumaise que j'ai lue y déclare lui avoir souvent ouï dire qu'il étoit né l'an 1588. & qu'à cette occasion il avoit coutume d'appliquer ce vers de Tibulle tout ensemble & d'Ovide, à l'année de sa naissance,

Cum cecidit fato Consul uterque pari :

entendant par là qu'à l'exemple de ces deux Poëtes qui naquirent l'année que les deux Consuls Hirtius, & Pansa périrent dans la bataille donnée l'an 711. de Rome auprès de Modène contre Marc Antoine, il étoit né lui l'année que les deux frères de Guise, le Duc & le Cardinal, furent tués aux Etats de Blois. Cette époque a été suivie par Adolphe Vossius dans l'O-

Plus les Auteurs ont eu de prudence & de sagesse plus ils ont reconnu la vanité & la temerité qu'il y a de se jeter si tôt & si brusquement entre les mains de l'Imprimeur, & ceux qui n'ont pû se refoudre à publier les fruits de leur jeunesse ont fait connoître au Public qu'ils avoient la maturité des vieillards dans cet âge.

Platon s'est acquis l'estime & la vénération de l'Antiquité par la sagesse & la prudence qui l'empêcha de se produire sitôt dans le Monde, & qui le porta à ne rien publier qu'il n'eût été consulter tout ce qu'il avoit pû trouver de Sages & de Philosophes en ses divers voyages. En effet il avoit quatre-vingts ans quand il mit au jour ses Dialogues, qui renferment toute sa Philosophie, après les avoir tenus long-tems supprimés dans l'obscurité de son Cabinet (2). (a).

Ce n'est pas une petite louange que Monsieur

l'Oraison funèbre de Saumaïse, & par Claude Barthelemi Morisot dans l'Eloge du même Saumaïse son compatriote & son ami familier; ce qui me fait croire que dans la Lettre à Gronovius il y avoit en chiffre XX. & que le second X. étant négligemment formé, l'Imprimeur au lieu de XX. ayant lu XV. a imprimé *quindecim* tout au long: à moins qu'on ne veuille dire que Saumaïse, pour rendre plus excusables les fautes qui lui étoient échappées dans sa première édition de Florus, n'ait jugé à propos de se faire plus jeune de six années qu'il n'étoit lorsqu'il la donna.

1. Anton. Clem. in Vita Salmasii pag. 27. 28.

2. Theoph. Spizel. Infel. Liter. Tractat. 19. pag. 467. de Cacoëthe scribendi.

(a) Il est vrai que Platon fut long-tems avant que de publier ses Ouvrages, Mais aucun des Anciens n'a dit

sieur Rigaut donne à M. du Puy le Conseiller d'Etat d'avoir differé long-tems malgré les instances de ses amis à mettre ses productions au jour, & d'avoir voulu épargner à sa vieillesse la confusion où il en voyoit d'autres pour les fautes de leur jeunesse, & qui avec tout leur repentir ne pouvoient effacer les marques de leurs premieres folies, pour avoir voulu si-tôt les rendre immortelles (1).

Mon sieur Valois n'avoit pas non plus mauvaise raison de nous vanter la discrétion & la conduite du P. Sirmond, qui ne pût se résoudre à rien publier de ses Ouvrages

dit qu'il ne les publia qu'après la quatre-vintième année de son âge: qui étoit une circonstance à ne pas oublier, si elle eût été véritable. En ce cas, il les auroit publiés l'année de sa mort: car selon Hermippus dans Laërce, il mourut dans la quatre-vingtième année de son âge. Jonsius a écrit au chapitre huitième du Livre premier de son Histoire des Philosophes, que le Gorgias de Platon fut publié la centième Olympiade. Et ainsi ce Dialogue auroit été publié huit ans avant la mort de son Auteur: car Platon mourut la première année de la cent-huitième Olympiade. Il est au reste très-faux que Platon ait tenu ses Dialogues supprimés dans l'obscurité de son Cabinet. Il les lisoit & les donnoit à lire à tout le monde. Athénée a écrit au Chapitre dernier du Livre II. de ses Dipnosophistes, que Gorgias ayant lu dans une Assemblée le Dialogue de Platon intitulé *le Gorgias*, il dit à ceux qui étoient presens à cette lecture, qu'il n'avoit rien dit de tout ce que Platon lui faisoit dire dans ce Dialogue. Et il ajoute que Phædon avoit dit de lui la même chose, après avoir lu le Dialogue de l'immortalité de l'ame, intitulé *le Phædon*. Le même Auteur a écrit que Protagore ayant lu le Dialogue qui porte son nom, dit que Platon savoit brocarder *ὡς καλῶς εἶδὲ Πλάτων ἰαμβίζειν*
&c

ges qu'après l'âge de 40. ans , quoi qu'il se fût rendu habile de bonne heure (2).

II. PARTIE
CH. IX.

Ces grands Hommes feignant de mépriser la gloire que les jeunes Ecrivains poursuivent avec tant de passion & d'aveuglement, travailloient plus sûrement à l'acquiescer que ceux-ci, quoique d'une manière plus fine & plus délicate; & comme ils ont su dans leur jeunesse même faire le discernement de ce qu'il y a de vain d'avec ce qu'il peut y avoir de solide dans cette gloire, ils ont de bon cœur abandonné le premier à ceux de leur âge, pour ne s'attacher qu'au second.

C'est

& Diogene dans la Vie de Platon dit que Platon ayant lu son Dialogue de Lyfis à Socrate, Socrate dit en s'écriant, *Quels mensonges ce jeune homme dit de moi.* Il dit aussi que Favorin avoit écrit, que Platon lisant son Dialogue de l'ame, tout le monde se retira, à la réserve d'Aristote qui l'entendit tout entier. (ANTIEN. t. 1. p. 82.) ¶ Il y a dans cette Remarque contre Baillet, d'ailleurs fort bonne, une erreur très-reconnoissable, puisque c'est une erreur de calcul. On convient que Platon est mort la première année de la 108. Olympiade, d'où il s'ensuit que si le Dialogue intitulé *Gorgias* a été publié en la centième Olympiade, il aura été publié sept Olympiades entières, c'est-à-dire vingt-huit ans, & non pas huit ans, avant la mort de Platon, puisqu'une Olympiade est une durée de quatre ans révolus, & que par conséquent sept Olympiades font vingt-huit ans. Il est donc visible que l'Imprimeur de l'Anti-Baillet a omis le mot *vingt* avant *huit*, & qu'au lieu de *huit* ans, il faut nécessairement lire *vingt huit* ans.

1. Sero se permisit Typographis quorum opera praefestinata penitentiam nonnullis induxit & conservavit ridenda senibus cunabula. Nic. Rigalt. in Vita P. Puteani, pag. 664. Collection. Batefian. Edit. Londin. in-4. 1681.

2. Henric. Vales. in Orat. funeb. Sirmondi, pag. 690. ejusd. Edit.

Tom. I.

B

C'est ce qui les a fait mettre au rang des sages vieillards durant leur jeunesse, au lieu que les autres étoient encore comptés parmi les jeunes gens durant leur vieillesse.

L'indulgence & la facilité avec laquelle on a coutume d'excuser les imperfections des Ecrits qui viennent du défaut de l'âge, ne servent de rien pour leur réparation. Il n'y a qu'un moyen de le faire qui est celui que saint Augustin a montré à tous les esprits raisonnables.

Il a cru en devoir faire même un exemple à la posterité, & il l'a voulu pratiquer le premier pour épargner aux autres la peine & la confusion de commencer, & pour leur faire voir que s'il est glorieux de ne point faire de fautes, ce n'est point une chose honteuse de reconnoître celles qu'on a faites en sa jeunesse, & de se mettre en devoir de les réparer dans un âge plus avancé & plus mûr.

C'est le dessein & la fin de ses Retractions, dans lesquelles il s'est fait en sa vieillesse le censeur de sa jeunesse. Néanmoins il semble qu'il a fait connoître par une conduite si généreuse & si extraordinaire, qu'il n'y a que les esprits les plus forts qui soient capables de se relever, & qui remarquant d'eux-mêmes leurs propres défauts par leur pénétration & leur solidité, sans attendre que le Public leur rende cet office, puissent les effacer d'une manière à faire croire, que
ce

I. Inveniet quomodo scribendo profecerim quisquis opuscula mea ordine quo scripta sunt legerit. S. Aug. Retraction. Prolog.

ce qui paroît des fautes de jeunesse à leurs yeux auroit pu passer pour des perfections ou des fruits murs de la vieillesse dans des esprits du second ordre (1).

II. PARTIE.
CH. IX.

Si ce Saint avoit eu des imitateurs dans la suite des tems, il nous seroit plus aisé de voir par quels degrés l'esprit de l'homme passe dans ses âges différens pour arriver à sa perfection, & comment il prend son accroissement & ses forces à mesure que le corps prend les siennes. Nous sommes assés persuadés que plus un homme écrit, plus il doit se perfectionner, plus son stile & ses manières doivent se former, son imagination se régler, & le bon sens prendre la place du brillant (2). Mais le grand nombre de petits Ecrivains qui ont commencé par des Ouvrages médiocres & qui ont fini par de pitoyables, nous oblige à faire le discernement de deux sortes d'esprits, & nous fait juger que l'âge & le travail ne servent, ce semble, qu'à gâter les uns comme ils contribuent à perfectionner les autres.

IL EST aisé de juger par ce que nous venons de dire des Ouvrages de la jeunesse des Auteurs, quelle est l'estime & la vénération que le Préjugé nous donne pour ceux de la vieillesse, c'est-à-dire, de cet âge où l'on suppose que l'érudition soit accompagnée d'une prudence consommée, & qu'une longue expérience ait porté le jugement à sa maturité. II

2. L'Abbé de Villars, de la Dêlicatesse, Dial. I, p. 3.

Il y a pourtant des compositions d'esprit auxquelles il semble que l'on soit moins propre dans le grand âge que dans la jeunesse. Ce sont principalement celles qui dépendent de la vigueur & de la chaleur de l'imagination. C'est ce que les Critiques ont remarqué sur tout de la Poësie, qui pour l'ordinaire cesse d'être heureuse dans les meilleurs Poëtes, lorsqu'ils sont sur le declin de leur âge.

C'est pour cela qu'au sentiment de Longin (1) l'Odyssée d'Homère est moins estimée que son Iliade, & qu'on ne trouve plus dans celle-là ce feu & cette force d'esprit qui semble éclater dans celle-ci.

Et pour joindre quelques exemples des Modernes, on fait ce que M. de Sainte Marthe a remarqué de Jean Dorat le premier Poëte Lyrique de son siècle pour les Vers Grecs & Latins, mais qui perdoit beaucoup de sa vigueur & de sa beauté dans les dernières années de sa vie (2). Et le Gyraldi témoigne que le fameux Baptiste Mantouan qui faisoit des Vers médiocres & supportables en sa jeunesse n'en fit plus que de pitoyables dès que la chaleur de cette jeunesse commença de se rallentir en lui;
&

1. Longin. du Sublim. Chap. VII. de la Trad. de Despreaux, Edit. d'Amst. 1722. ou Chap. IX. de l'Ed. de Tollius à Utrecht. Madame Dacier prétend avoir de bonnes raisons pour n'être pas du sentiment de Longin.

2. Scævole Sammarthan. Elogior. Lib. 3. pag. 100.
¶ Scévole de Sainte Marthe a eu de l'indulgence pour Dorat son contemporain, dont les vers, de quelque tems qu'on les date, n'ont jamais été que très-médiocres. On en peut dire tout autant de ceux de Mantouan,

& qu'il a verifié en sa personne la remarque que l'on a faite, que ceux qui dans la fleur de leur âge ont plus de brillant que de solidité, & plus de complaisance que de docilité pour ce qu'ils font, ne manquent point de décroître de jour en jour, & de tomber dans la disgrâce des personnes inutiles, quand ils arrivent au déclin de leur âge (3).

II. PART.
CH. IX.

Ce n'est pas dans les Poètes seulement que le nombre des années fait une révolution d'esprit. On a remarqué de Monsieur Patin le Pere qu'à mesure qu'il vieillissoit ses Lettres devenoient plus froides & plus arides, ce qui les rendoit moins agréables. On auroit peut-être dit la même chose de celles de M. de Balzac s'il n'eut eu besoin de ce temperament de l'âge pour faire tomber ses hyperboles & ses *ampoules*. Enfin personne n'ignore que les dernières Oeuvres de M. de la Motte le Vayer ne soient bien moins raisonnables que celles qu'il avoit composées dans la fleur & la vigueur de son âge. (4)

Des

3. Lil. Gregor. Gyrald. Dialog. 1. de Poet. sui seculi: & apud Voss. de Hist. Latin. Lib. 3, cap. 11. pag. 665.

4. ¶. Je demande si les neuf Dialogues Sceptiques composés dans la première jeunesse de la Motte le Vayer, sous le nom d'*Orasius Tubero*, sont plus modestes & mieux écrits que l'*Hexaméron rustique* imprimé un an avant la mort de l'Auteur âgé pour lors de 85. ans

Des Posthumes.

Après avoir parlé de l'opinion que l'on a des Livres que les Auteurs composent dans les deux extrémités de leur vie, on peut ajoûter quelque chose sur l'estime qu'on a de coutume de faire de ceux qui ne paroissent qu'après leur mort.

On doit considerer des Ouvrages posthumes comme des pupiles qui ont besoin de protection, & qui, ayant perdu leurs Peres avant le tems, méritent qu'on ait de la condescendance & de l'indulgence pour leur foiblesse & leurs imperfections.

*Pro non
inceptis ha-
beris, quæ
non absol-
veris.*

Ce seroit une espece d'inhumanité de maltraiter des Auteurs à qui Dieu n'a point donné le loisir de mettre la dernière main à leurs Ouvrages. Il vaut mieux, selon le langage de Pline (1), considerer un Ouvrage qu'on n'a point pu achever, comme un Ouvrage qu'on n'a point commencé, que de décrier un Auteur & de juger de lui par un Ouvrage qui n'est pas entièrement digne de lui.

Ce n'est pas assés pour rendre la disgrâce des Livres posthumes complete, qu'ils n'ayent point été conduits jusqu'à la perfection que leur Auteur étoit capable de leur donner. Il arrive encore très-souvent qu'ils tombent en des mains étrangé-
res

1. ¶ Baillet cite bien à la marge le sens de Pline le jeune, mais non pas les paroles qui sont telles: *Nam si ratione posteritatis habeas, quicquid non est peractum, pro non inchoato est.* Plin. jun. Epist. 8. Lib. 5.

res & peu intelligentes, & quelquefois même entre celles de personnes intéressées qui étant portées par l'amour d'un gain fordidé, prennent la liberté de mettre les noms spécieux des Auteurs qui ont quelque vogue à la tête de quelques cahiers imparfaits, ou de quelques copies, sinon entièrement fausses, au moins altérées par les additions, par les retranchemens & par les autres changemens qu'il leur a plu d'y faire.

II. PARTIE
CH. LX.

Ainsi ces personnes par un zèle un peu trop officieux, & par une affection aveugle & indiscreète, ruinent quelquefois ou affoiblissent la réputation des grands Hommes, sous prétexte d'obliger le Public, ou d'exécuter leurs dernières volontés.

Car il ne faut pas s'imaginer que tous les Auteurs ayent été aussi heureux que Monsieur de Marca l'a été de rencontrer Monsieur Baluze, & Spelman de trouver Monsieur Dugdale pour l'édition de ses Conciles d'Angleterre. On fait ce que Monsieur Cujas a souffert dans la publication de ses Oeuvres posthumes, & la plainte qu'Heinsius en a faite à Casaubon. (2)

Monsieur de Sainte Marthe a remarqué que les Oeuvres posthumes de Guillaume Rondelet sont fort au-dessous de la réputation de leur Auteur par la même raison (3).

Tous les habiles Mathématiciens de la
fin

2. Daniel Heinſius Epistol. ad Casaubon. de morte Scaligeri.

3. Scævola. Samm. Elog. Lib. 2. p. 48. in Elogio Rondeletii.

fin du dernier siècle ont voulu faire le procès à Clavius, pour avoir brouillé les cahiers posthumes d'Aloisius Lilius, & pour avoir causé du desordre & de l'abus dans la reforme du Calendrier, faute d'avoir bien compris les Ecrits de cet habile Italien (1).

Les Oeuvres de Louis de Gongora qu'on veut faire passer pour le Prince des Poëtes Espagnols ne sont défectueuses & pleines de fautes que parce qu'elles sont posthumes, selon le témoignage de Dom Nicol. Antoine (2).

C'est aussi pour cette raison que la seconde partie du Glossaire barbare de Spelman ne répond nullement à la première, étant assés difficile de bien entrer dans la pensée & dans l'esprit d'un Auteur qui n'est plus (3).

On fait ce qui s'est dit & ce qui s'est fait touchant l'autorité de certains Opuscules posthumes de Monsieur de Marca donnés au jour par les soins de Monsieur l'Abbé de Faget (4).

On convient que la plupart des Ouvrages posthumes de Vossius le Pere ne lui font point d'honneur, quoiqu'ils soient en assés grand nombre (5).

Les Mémoires de Monsieur de Ribier
sont

1. Vossius de Scientiis Mathemat. in Clavio, in Vieta, in Scaligero & aliis Chronolog. & Mathem. c. 41. n. 17. p. 235. 236.

Jacob. August. Thuan. Histor. suor. temp. &c. l. 129. p. 1060.

2. Nic. Anton. Biblioth. Hispan. tom. 2. pag. 30.

3. Journal des Savans du cinquième Janvier 1665.

4. V.

font pleins de fautes grossières parce qu'ils sont posthumes.

II. PART.
CH. LX.

La plûpart des Opuscules Géographiques, Historiques, Théologiques & Critiques d'Holstenius qui ont paru après sa mort sont fort imparfaits.

L'Ouvrage des Rivières de France par Papyre Masson auroit encore été meilleur qu'il n'est, s'il n'étoit posthume.

Les Oeuvres posthumes de Monsieur de Brebœuf sont infiniment au-dessous de sa Pharsale.

Monsieur l'Evêque d'Amiens dit que le Livre posthume de Monsieur Pascal, c'est-à-dire, le Recueil de quelques-unes de ses pensées qui ont été trouvées dans son Cabinet après sa mort parmi ses papiers, auroit eu besoin des derniers soins de son Auteur; & qu'un „ Ouvrage si peu achevé „ nous remplit d'admiration & de douleur „ de ce qu'il n'y a point d'autre main qui „ puisse donner la perfection à ces pre- „ miers traits, que celle qui en a su graver „ une idée si vive & si remarquable, ni „ nous consoler de la grande perte que „ nous avons faite par sa mort (6). Et Monsieur l'Evêque de Grenoble parlant de ce même Ouvrage posthume, dit que

si

4. V. les Lettres de Mr. de Faget & de M. Baluze sur ce sujet, imprimées en 1668.

5. Jonsf. Histor. Philos. pag. 313. 314. Konigii Bibl.

Bibliograph. curios. & aliū passim.

6. Aprobat. de Monsieur Faure Evêque d'Amiens, pour les Pensées de M. Pascal. à la tête de l'Edition, III-12, 1670.

si ces „ Diamans brutes épars çà & là jet-
 „ tent tant d'éclat & de lumière, ils au-
 „ roient sans doute ébloui tous les esprits,
 „ si ce Savant Ouvrier avoit eu le loisir de
 „ les polir & de les mettre en œuvre. Que
 „ s'il eût vécu plus long tems, ses secon-
 „ des pensées auroient été sans doute dans
 „ un meilleur ordre que ne sont ces pre-
 „ mières, mais qu'elles ne pouvoient être
 „ plus sages ; qu'elles auroient été plus
 „ polies & plus liées, mais qu'elles ne
 „ pouvoient être ni plus solides ni plus lu-
 „ mineuses (1).

Ceux qui ne goûtent pas la Critique de Melchior Cano en certains endroits de ses Lieux Théologiques, ont recours à ce prétexte pour affoiblir ou éluder son autorité, quoiqu'ils reconnoissent d'ailleurs la haute suffisance de cet Ecrivain. Et ils tirent avantage de ce que Cano étant mort avant que d'achever son ouvrage, il n'a point pû à plus forte raison le revoir & le corriger (2).

Il n'est pas difficile sur ce que je viens de rapporter de s'imaginer quelle peut être la fortune des autres Ouvrages posthumes, c'est-à-dire, de ceux auxquels les Auteurs n'ont pû mettre la dernière main.

Mais de tous ces Ouvrages imparfaits, il semble qu'il y en ait peu qui soient plus in-

1. Approbat. de M. le Camus Docteur en Théol. depuis Evêque de Grenob.

2. Anton. Possevin. in Appar. Sac. & in Bibl. Select.

Gabr. Naudæus in Bibliograph. Politic.

indignement traités que les Sermons des grands Prédicateurs dont le talent principal consistoit dans l'action. Ces sortes de Pièces posthumes ne sont pour le dire ainsi, que comme les cendres de ces grands Hommes, & nous ne considérons presque le papier que comme un tombeau où sont étendus les cadavres de ces Discours, qui la plupart n'ont eu de beauté que lorsqu'ils étoient animés, & que lorsqu'ils sont sortis de la bouche de leurs Auteurs, & non pas de leur plume; & qui ont été faits plutôt pour les oreilles de l'Auditeur que pour les yeux du Lecteur.

II. PART.
CH. IX.

C'est ce qui paroît assés par ce que nous avons du P.^r de Lingendes (3) & de quelques autres Prédicateurs qui pensant conserver leur réputation par le soin qu'ils ont eu d'empêcher qu'on n'imprimât rien d'eux, ont été privés des fruits de leur prudence & de leur discrétion par les mauvais offices qu'on leur a rendus après leur mort en mettant leurs restes au jour.

Ceux même dont la réputation n'étoit pas fondée sur les graces de l'action, mais sur l'abondance des pensées & sur la force des raisonnemens & dont par conséquent les Discours ne devoient point paroître moins beaux sur le papier qu'ils l'étoient dans leur bouche, n'ont pas été beaucoup plus

Baron. in Annalibus Eccles. ubi de Dial. S. Greg. M. & alibi.

3. Nath. Sotwel Contin. Alegamb. Bibl. Soc. J. pag. 153.

Et Monsieur Galois Journal des Savans du 4. Avril 1667.

plus heureux que les autres dans la publication qui s'en est faite après leur mort, & nous en avons un exemple dans celle des Panégyriques posthumes de Monsieur Biroat (1).

CHAPITRE X.

Préjugés de la Précipitation & de la Lenteur des Auteurs. De la grosseur & de la petitesse des Livres, de ceux qui se sont étudiés à faire beaucoup de Livres, & de ceux qui en ont fait peu.

CH. I.

LA Précipitation & la Lenteur sont deux extrémités que l'on a toujours blâmées en général dans ceux qui se mêlent d'écrire.

Si le Préjugé n'est point favorable aux jeunes gens qui mettent leurs productions

au

1. Journal des Savans du 5. Decembre 1667. &c.
2. *Ne ad scribendum cito profiltias, & levi ducaris infamia. Multo tempore discite quod doceas.* Hieron. ad Ruficum l. 1. Epist.

Lucil. Lib. 9. Satyr. ait :

Labora

Discere, ne te res ipsa, ac ratio ipsa refellat.

3. Corn. Tacit. Lib. 15. Annal. ait

Compositius cuncta quam festinantius, &c.

Epicteti Enchirid. cap. 69.

Tanti periculi res est statim evomere quod non concoxerit.

Erasm. Comment. in adagium, *Canis festinans cœcos parit catulos.*

Hadrian. Junius Lib. 4. Animadvers. c. 16.

Claud. Minos seu Minault ad Emblem. 208. Alciatj.

FRAN.

au jour de trop bonne heure, comme on IL PART.
l'a vû plus haut, ce n'est que parce qu'on CH. X.
suppose qu'elles ne peuvent être que les
fruits d'une trop grande précipitation, &
que selon l'avis de Saint Jérôme & de toutes les personnes sages, on ne doit point se presser de s'exposer au Public, & qu'il faut employer de longues années à étudier & à méditer ce que l'on veut enseigner aux autres (2).

On a raison d'appliquer à la composition des Livres ce que le célèbre Zeuxis disoit de ses Tableaux. „ *Que c'est peindre pour l'éternité que d'être long-tems à faire une Pièce.* Les écrits des Anciens & de quelques Modernes, nous fournissent quantité de beaux traits de Moralité contre ceux qui ne veulent point se donner la patience & le loisir nécessaire pour digérer ce qu'ils ont à écrire & pour limer & polir ce qu'ils ont déjà écrit (3).

Et

Francisc. Bencius Soc. J. Orat. de stilo, &c.

Joannes Filesc. Selector. Lib. 2. ejus Varro de multiplici Scriptorum genere, cap. 4. pag. 347. 348.

Item cap. 11. pag. 375. 376.

Christian. Liberius de scrib. & leg. Lib. num. 2. pag. 27. 28.

Theophil. Spizelius in Infelic. Liter. Tractat. 19. de Cacoëthe scrib. pag. 467. ¶ Baillet entasse ici beaucoup de citations tirées la plupart d'*Hadrianus Junius* 4. *Animadv.* 16. & du livre que Filesc. a intitulé *Varro*. Je remarquerai seulement que ce qu'on fait dire à Zeuxis qu'il peignoit pour l'éternité n'est pas vrai à la lettre. Il avouoit simplement, comme l'écrivit Plutarque dans la Vie de Périclès & dans le Discours touchant le grand nombre d'amis, qu'il mettoit beaucoup de tems à peindre, se contentant

de

Et à dire le vrai, l'aveuglement & la passion de l'homme produisent peu d'effets plus bizarres que ne le sont ceux qui viennent de cette folle précipitation. Car au lieu que l'homme tâche ordinairement de reculer sa peine & son supplice, les Ecrivains précipités & impatiens avancent le leur le plus qu'il leur est possible, & cet avancement n'en diminue point la durée, puisque cette peine n'étant autre que la confusion de n'avoir point réussi, elle ne finira point tant que la mémoire de leurs ouvrages vivra dans l'esprit des hommes.

On ne peut pas dire de ces gens que ce sont des Auteurs qui écrivent & qui composent, puisque pour me servir des termes de Plin le jeune (1), ils aiment mieux avoir écrit que d'écrire, comme ces juges qui n'aiment point à juger, mais seulement à terminer les procès. Et ainsi comme ils ont plutôt écrit qu'on ne peut dire qu'ils écrivent, ils ont pour le repentir ce loisir qu'ils ne se sont pas voulu donner pour écrire.

C'est à ces sortes de gens qu'un de nos Maîtres en l'art d'écrire s'adresse pour leur donner cette importante leçon (2).

Tra-

de donner à entendre que quand on peint pour la durée il est bon de peiner ses tableaux. Erasme l. 6. de ses Apophthegmes, n. 39. est le premier qui ait dit que Valère Maxime avoit exprimé la réponse de Zeuxis en ces termes : *Diu pingo, quia pingo aternitati.* Hadrianus Junius dans l'endroit cité, a, sur la foi d'Erasme, répété la même chose. Cependant on

Travaillés à loisir, quelque ordre qui vous
 presse, II. PART.
CH. X.

Et ne vous piqués point d'une folle vitesse.

Un stile si rapide & qui court en rimant

Marque moins trop d'esprit, que peu de juge-
 ment.

J'aime mieux un ruisseau qui sur la molle a-
 rene

Dans un pré plein de fleurs lentement se pro-
 méne,

Qu'un torrent débordé qui d'un cours orageux

Roule plein de gravier sur un terrain fangeux.

Hâtes-vous lentement, & sans perdre courage

Vingt fois sur le métier remettez votre ou-
 vrage.

Poliffés-le sans cesse, & le repoliffés,

Ajoutés quelquefois, & souvent effacés.

Aussi avons-nous vû cette belle maxime
 pratiquée par tout ce qu'il y a eu de plus
 judicieux & de plus habiles. Ecrivains de
 tous les siècles & sur toutes sortes de su-
 jets.

Denis d'Halicarnasse nous apprend que
 Thucydide employa vingt-sept ans à limer
 & à polir son Histoire, & que la durée de
 sa

auoit beau chercher dans Valère Maxime, on n'y
 trouveroit rien de tel.

1. Plin. jun. 6. Epistol. 2. ¶ Il y a dans Pline
 parlant des Avocats de son tems: *egisse malunt quam
 agere.*

2. Despreaux de l'Art. Poétique Chant. I. v. 162
 &c.

II. PART. CH. X. sa composition égala presque celle de la Guerre qu'il a décrite (1).

On fait combien de tems & de soins Euripide apportoit à ses Tragédies devant que de les laisser passer sur le Théâtre (2). Et l'on dit qu'un jour qu'il étoit en la compagnie de ses amis, & qu'il se plaignoit en leur présence de sa propre lenteur & de la pesanteur de son esprit qui l'empêchoit de faire quelquefois plus de trois Vers en trois jours, Alceste, qui s'y trouvoit, en voulut tirer avantage pour sa propre gloire, & dit que pour lui il pouvoit sans peine faire cent Vers par jour. Euripide se croyant taxé par ce faste & cette vanterie, lui répartit avec chaleur „ qu'il ne doutoit nullement „ de sa facilité pour composer, mais qu'il „ osoit assurer que tous ses Vers qui lui „ sortoient de la tête avec tant d'abondance & de profusion ne dureroient pas plus „ de trois jours, & que les siens qui lui „ coutoient tant, pourroient résister au „ tems & passer à l'éternité.

Diodore de Sicile employa trente ans à son

1. Dionys. Halicarn. Judic. de Thucyd. pag. 939. Operum.

2. Liborius de Lib. scrib. pag. 29. 30.

Theophil. Spizel. Infel. Liter. Tract. 19. pag. 468. ¶ Il falloit au lieu de ces Ecrivains modernes peur estimés citer le seul Valère Maxime l. 3. c. 7. où ce fait d'Euripide & d'Alceste est conté plus exactement, car c'est *Alceste* qu'il faut dire, lorsque c'est un nom d'homme, l'usage contre la raison n'ayant reçu *Alceste* que dans la signification de la femme d'Admète Roi de Theffalie. Quelques-uns sans nécessité ont lu *Alcestem* dans le 652. vers de la VI. Satire de Juvenal, comme si les Latins avoient dit *Alceste* pour

son Histoire selon son propre témoignage (3). Dion Cassius en a donné vingt-deux à la sienne (4). II. PART.
CH. X.

On dit qu'Isocrate étoit fort long-tems sur ses compositions, & qu'il ne plaignoit pas dix ans ou quelquefois même quinze pour une seule harangue (5).

On fait le tems que les Bucoliques & les Géorgiques ont coûté à Virgile, & ce que lui auroit coûté l'Enéide s'il avoit vécu davantage, & l'on voit dans sa Vie, qui court sous le nom de Donat, qu'il faisoit gloire d'imiter l'Ourse dans la formation & la perfection de ses petits. C'est aussi une louange que Quintilien a donnée à Saluste.

Catulle loue la Smyrne du Poëte Cinna qu'il avoit été neuf ans entiers à composer, & quoique ce ne fût qu'un fort petit Livre, il témoigne qu'il étoit beaucoup préférable aux milliers de Vers qu'Hortensius faisoit quelquefois sur un pied; aux Annales de Volusius; & à tous ceux des Ouvrages de son tems que la précipitation seule de leurs Auteurs avoit fait éclore (6).

Et

Alcestis, & cette erreur peut avoir favorisé l'introduction du féminin Alceste en François. Quant au masculin, si connu par le Misanthrope de Molière, il faut supposer qu'il vient du Grec Ἀλκῆσις, comme *Aceste* vient d'Ἀκῆσις.

3. Diod. Sicul. Biblioth. præfat.

4. Dio. Cass. & ap. Voss. de Arte historic. cap. 32. pag. 149. ¶. Dion Cassius le dit lui-même dans Xiphilin sur la fin de la Vie de Commode.

5. Chr. Liber. ut supra pag. 28. ¶. C'est Plutarque dans la Vie d'Isocrate, & Longin c. 4. du Sublime qu'il falloit citer.

6. Catulli carmine 96. pag. 65. M.

Et pour joindre quelques exemples d'Auteurs modernes avec ces Anciens, on fait que Gobelin Perfone a employé près de vingt-neuf ans à son Cosmodrome ou son Histoire, quoique d'autres veuillent qu'il lui ait donné même quarante-deux ans (1).

Chrétien Massé de Cambrai a travaillé cinquante ans durant à la compilation de sa Chronique (2).

Thomas Linacer Anglois, quoique très-habile & très-savant au rapport d'Érasme, étoit fort lent à composer, étant persuadé de l'importance & de la nécessité de bien écrire. (3)

Paul Émile employa trente ans entiers à son Histoire de France (4). Santès Pagninus en mit autant à faire sa version Latine de l'Écriture-Sainte (5).

Sannazar fut vingt ans à faire son Poëme des Couches de la Sainte Vierge (6). Paul Jove employa trente-sept ans à la composition de son Histoire (7). Gomefius Pereira Medecin Espagnol fut trente ans à composer son *Antoniana Margarita*, pour
prou-

1. Voss. de Histor. Lat. Lib. 3. cap. 9. pag. 801. 802.

2. Idem ibid. & de Scientiis Mathemat. c. 41. num. 4. p. 23. ubi de Chronol.

3. ¶. La remarque d'Érasme l. 6. de ses Apophthegmes n. 35. est curieuse touchant la peine que Paul Émile & Linacer avoient à se satisfaire dans la composition.

4. Voss. de arte hist. Item de Hist. Latin. &c. p. 674.

5. Sixt. Senens. Lib. 4. Biblioth. sanct. & alii. ¶. Sixte de Sienne ne dit rien des trente ans qu'employa Pagnin

prouver que les Bêtes n'ont point de sentiment (8).

II. PART.
CH. X.

Jean de la Case Archevêque de Benevent passa la meilleure & la plus longue partie de sa vie à faire & à polir son Galatée. C'est un Livre de l'épaisseur de deux Almanachs, dit M. de Balzac (9). Ce n'est pas, ajoute-t-il, que la Case eût l'esprit stérile, car jamais homme n'eut de plus grands avantages de la Nature. Mais c'étoit l'éloquence Attique qu'il cherchoit, & non pas l'éloquence Asiaticque. Il rejettoit les premières pensées comme autant de tentations du malin esprit, il ne se servoit pas indifféremment de toutes les bonnes choses. Mais entre les bonnes, il choisissoit les meilleures, & celles-ci étant en fort petit nombre, il étoit bien difficile d'en composer un gros Livre.

Scipion Tetti Neapolitain avoit employé plusieurs années à son petit Traité des Apollodores, avant qu'on l'envoyât aux Galeres. C'est un ouvrage de deux feuilles, mais le Public qui l'a trouvé bon

Bagnin à sa version. C'est à Richard Simon l. 2. c. 20. de son Histoire Critique du Vieux Testament qu'il falloit renvoyer.

6. Chr. Liberius de scrib. Lib. pag. 29. Paul. Jovius, in elogio Sannazarii & alii.

7. Ger. Voss. de arte hist. cap. ult. pag. 149. Bayle dans son Dictionn. au mot *Jove*, rem. G.

8. Bayle, Nouv. de la République des Lettres de Mars 1684. pag. 21. Item dans son Dictionn. au mot *Pereira*, rem. C.

9. Balzac, Entretien 9. pag. 185. Edition d'Hollande, ou 637. du Tom. 2. de l'Ed. in-fol.

bon (1) n'a point crû que ni la petitesse du corps, ni la longueur du tems, ni la disgrâce de l'Auteur dût lui en faire perdre l'estime & le goût (2).

Sebastien Ackern ou Acernus Polonois
em-

1. ¶. Le nommé Jaques Edouard Auteur de quelques Remarques critiques in 12. sur le Moréri de 1704. ayant lu que Scipion Tetti, accusé de sentimens peu orthodoxes touchant la Divinité, avoit été condamné aux Galères, s'imagina que c'étoit dans le *Traité de Apollodoris*, que cet Ecrivain avoit débité ses erreurs, & prit là-dessus occasion de reprocher à Baillet d'avoir parlé d'un tel livre avec éloge. Jamais censure ne fut plus mal fondée que celle-là. Scipion Tetti ne dogmatise nullement dans son *Commentarius de Apollodoris* dédié à un Cardinal d'une piété reconnue, & le bon Jaques Edouard auroit fait un meilleur usage de sa Critique, si ayant envie de reprendre ici Baillet, il l'avoit repris d'avoir sans aucune preuve avancé que le Tetti employa plusieurs années à la composition du petit *Traité* dont il s'agit. Colomiés, qu'allégué Baillet pour son garant, ne dit rien de tel. Aussi n'y a-t-il pas d'apparence qu'un ouvrage si court, quoique plein d'érudition, ait demandé un travail de plusieurs années. Un Scaliger, un Saumaïse, n'y auroit pas mis trois jours; & supposé qu'il en ait couté vingt, ou même quinze au Tetti, ce n'a pu guere être que parce que les livres, qu'il avoit besoin de citer, étant alors plus rares, il ne les avoit pas sous sa main, comme on les a eus depuis.

2. P. Colom. *Mélang. Hist.* pag. 843. de l'Edit. de ses Oeuvres in-4.

Item Jac. Aug. Thuan. in *Vita sua.* p. 13.

3. Ghilini Tom. 2. *Theatr. homin. Literator.* pag. 225.

Simon Starovolski in *hecatontade seu Centur. Polonor. illustr.* pag. 225.

4. ¶. Ce Compilateur, dont le nom de Batême étoit *Mathias*, mettoit à la manière de ce tems-là son nom de famille au genitif. *Ego*, dit-il dans un avant-propos qui précède les deux tables de son livre, *Frater Mathias Faxinatoris de Vienna*, il entend de Vienne en

employa dix ans entiers à son Poëme de la Victoire des Dieux, & il n'y a point perdu son tems (3).

Mathieu Farinator (4) employa trente ans

en Autriche, *sacri Ordinis beata Dei genitricis, & Virginis Maria de Monte Carmeli, Lectorum sacra Theologia minimus*. Après quoi dans le Prologue qui suit les tables, il rend compte à ses Lecteurs de l'Ouvrage qu'il avoit entrepris; que se défiant de ses forces, il avoit pendant deux ans hésité à produire ses materiaux; que cependant le Pape Jean (XXII.) ayant oui parler de ce dessein, souhaita qu'il fût exécuté, mandant l'Auteur par un Bref exprès, & voulant que le livre fût intitulé *Lumen anima*; qu'assisté de trois habiles coadjuteurs Léon, Amand, & Sévérin que le Pape lui avoit donnés, il avoit travaillé sans relâche jour & nuit vingt-neuf ans entiers, *triginta annis minus uno* à perfectionner son ouvrage. Qui ne croiroit là-dessus que ce seroit un chef-d'œuvre. C'est bien cependant la plus impertinente rhapsodie qu'on se puisse imaginer. On y débite dans la première partie sous 75. titres ou chapitres, la plupart très-longes, de ridicules observations physiques, d'où l'on tache de tirer une morale tendante à salut. Dans la seconde partie qui contient jusqu'à 267. chapitres mais fort courts, la morale est plus simple, mais tout aussi fade. Les citations y sont tirées d'une infinité d'Ecrivains apocryphes, supposés, qui n'ont jamais existé. L'Auteur peut avoir été trompé à quelques-uns, mais en général il est difficile qu'on ne doute de sa bonne foi, d'autant plus que tout ignorant qu'il est, faisant dans son Prologue l'énumération de certains livres imaginaires d'Hermès, d'Algazel, de Palamon, de Morienès & de Belinus, il a l'impudence de dire que *proprio labore* il les a traduits en Latin, lui qui est la barbarie même, & qui bien-loin d'entendre le Grec ne paroît pas l'avoir su lire. Une chose qui m'a surpris en le parcourant, c'est qu'alléguant plusieurs Médecins, Philosophes, & Theologiens du 13. siècle, il ne fait nulle part le même honneur à S. Thomas d'Aquin. J'ai vu deux éditions de ce livre, toutes deux *in-folio*, la première du 3. Septembre 1477.

ans à son Livre de la Lumière de l'Âme (1).

Jacques Godefroy (2) a mis aussi trente ans à son travail sur le Code Théodosien, mais la grandeur de l'Ouvrage & le succès de l'exécution font assés voir que ce terme auroit été petit pour un homme moins capable & moins diligent que lui.

L'Académie della Crusca de Florence a été près de quarante ans à son Vocabulaire (3); & il y en a déjà cinquante & plus, que Messieurs de l'Académie François travaillent au Dictionnaire de notre Langue.

Le Chancelier Bacon a employé dix-huit ans à son nouvel Organe, & on en a trouvé plus de douze copies toutes différentes l'une de l'autre dans son Cabinet après sa mort (4).

M. de Vaugelas avoit été trente ans sur sa Traduction de Quinte-Curſe, la changeant & la corrigeant sans cesse (5).

M. de l'Etoile n'a laissé que deux petites
Pie-

à Ausbourg d'un caractère entre carré & Gothique par Antoine Sorg qui se qualifie *civem Augustensem, artis impressoriae magistrum*, & dit s'être servi de caractères d'étain pour cette impression. La seconde édition est du 22. Mars 1482. en lettre Gothique, *Stagneis Karakteribus*, sans nom de lieu ni d'Imprimeur.

1. Matth. Konig. Bibl. V. & N. p. 296.

Ex Dieterico part. 1. Ant. Bibl. pag. 127.

2. ¶ Claude Barthelemi Morisot, qui à la fin des deux Centuries de ses Lettres a fait imprimer quatre éloges, le premier desquels est celui de Jacques Godefroy. restraint à vingt ans le travail de ce Savant homme sur le Code Théodosien. *Cui operi, dit-il, per viginti annos insudavit.*

Pièces de Théâtre qui fussent achevées, parce qu'il travailloit avec un soin extraordinaire à polir tout ce qu'il faisoit & qu'il repassoit cent fois sur les mêmes choses, comme nous l'apprend Monsieur Pellisson (6).

M. Heinsius le jeune a employé trente ans à son Virgile, c'est-à-dire à revoir ce Poëte & à y corriger les fautes des Copistes (7).

Et M. Despreaux dit de lui-même, ou d'un homme fait comme lui. Depuis

Qu'un Démon jaloux de mon contentement
M'inspira le dessein d'écrire poliment,
Tous les jours malgré moi, cloué sur un Ou-
vrage

Retouchant un endroit, effaçant une page,
Enfin passant ma vie en ce triste métier
J'envie en écrivant le sort de Pelletier (8).

Il paroît assés par l'estime que le Public
a faite de la plûpart de ces Auteurs dont
je

3. Relat. Historiq. de l'Académie Franç. de M. Pellisson, pag. 159. Préface de la Grammaire Italienne de Dom Lancelot pag. IX. n. V.

4. Henning. Witten in Memor. Philosoph. hujus sæculi Tom. I. Vita Verulamii Baconis ab anonymo scripta pag. 286. ¶ Il est dit dans l'endroit cité que Bacon avoit employé beaucoup de tems à faire & refaire son *Nouvel Organe*, mais le nombre des années n'y est point compté.

5. M. Pellisson Relat. Histor. de l'Acad. Franç. pag. 319. Préface de Du Ruyter sur la Traduction de Quinte-Curce de Vaugelas.

6. Id. ibidem pag. 334.

7. Journal des Sav. de l'année de sa mort 1681.

8. Despr., Satir. III. v. 7.

je viens de rapporter les exemples que le Préjugé est plus favorable à la lenteur qu'à la précipitation. Mais il est difficile qu'on en puisse faire une règle universelle & infaillible pour juger de la bonté des Ouvrages.

Car si d'un côté cette lenteur est louable dans les Auteurs qui en font un loisir judicieux & toujours actif, elle est blâmable dans ceux qui la convertissent en paresse, qui ne savent pas en faire un bon usage, & qui s'en servent pour leurrer & entretenir le Public de vaines espérances.

Il y a d'ailleurs des esprits à qui la durée du tems, la longueur du travail, & l'opiniâtreté de l'application est souvent inutile, & quelquefois même nuisible, comme il y a des fruits qui ne font point de garde, & qui se gâtent quand on les laisse trop long-tems sur l'arbre.

Pline le jeune avoit raison de dire que ces esprits si difficiles font quelquefois du tort à leurs ouvrages à force de les vouloir retoucher trop souvent, & que ce n'est plus les polir, mais les affoiblir & les user que de passer si souvent la lime par dessus. *Non jam splendescit limâ sed atteritur* (1). Et nous voyons dans l'Histoire de son oncle qu'A-

1. Plinius junior. Lib. 5. Epistol. 17.

Item Lib. 9. Epist. 35.

Theophil. Spizel. Labyr. Infel. Lit. seu vit. & mor. Liter. commonefact. 19. pag. 471. 472.

2. *Aliam gloriam usurpavit (Apelles) cum Protogenis opus immensi laboris ac cura supra modum anxie miraretur: dixit enim, omnia sibi cum illo paria esse, aut illi melio-*

qu'Apelles se vançoit d'avoir au moins cet II. PART.
 avantage sur Protogène qu'il favoit finir, CH. X.
 avouant que les ouvrages de celui-ci étoient
 d'un travail immense, mais d'une exactitu-
 de trop scrupuleuse, l'excès de cette extré-
 mité n'étant pas moins préjudiciable à la
 bonté des ouvrages que le défaut de l'au-
 tre (2).

C'est peut-être pour avoir trop fatigué &
 impatienté le Public que la Pucelle en a
 été si mal reçûë, la dureté & la contrainte
 des Vers de Monsieur Chapelain sont les
 fruits de sa lenteur, & la longueur des an-
 nées qu'il a employées à ce Poëme, n'a
 servi qu'à ralentir l'ardeur avec laquelle on
 l'auroit lû d'abord s'il avoit eu l'adresse de
 surprendre son Lecteur.

La version Latine d'Athenée n'en est ni
 meilleure ni plus exacte pour avoir été tren-
 te ans entiers à se former & à se polir en-
 tre les mains de Dalechamp, & le Public
 se soucie peu s'il en faut attribuer les re-
 tardemens & les défauts aux fréquentes vi-
 sites qu'il étoit obligé de rendre à ses mala-
 des, puisque rien ne l'obligeoit de se faire
 mauvais Traducteur pour devenir bon Mé-
 decin (3).

On prétend aussi que ce n'est pas la lon-
 gueur

*na, sed uno se prestare, quod manum ille de tabula nesci-
 ret tollere: memorabili praecepto, nocere saepe nimiam dili-
 gentiam. Plinius senior. Lib. 35. Histor. natural. cap.
 10. pag. 691. col. 2.*

3. ¶. Casaubon. Præfat. ad suas animadvers. in
 Athen.

gueur du tems qui a donné la perfection à celle de Vaugelas, puisque des huit ou neuf manières différentes qu'on a trouvées dans son Cabinet après sa mort, la première paroïsoit souvent aussi bonne, & quelquefois meilleure même que les postérieures, & que celles qui étoient le plus travaillées au jugement de ceux qui revirent cette version (1).

Emmanuel Sâ fut quarante ans à composer son petit Livre des Aphorismes pour les cas de conscience, cependant c'étoit un assés mauvais Livre, jusqu'à ce que le Maître du sacré Palais en eût fait retrancher ou corriger plus de quatre-vingt endroits erronés (2).

Enfin il semble que le Public n'ait point grand égard à la longueur de vingt années que le Pere Esprit Sabathier employa pour faire une seule Carte qui fut apellée *Ombre idéale de la Science universelle*, & qui ne put même voir le jour qu'après que le Pere François Marie de Paris y eut encore donné trois ans de son loisir (3).

SI LES CRITIQUES ont témoigné quelquefois de vouloir bien user d'indulgence pour la lenteur des Ecrivains, en la considerant comme un effet de la crainte & du respect que ceux-ci ont envers le Public: ils n'ont pas eu la même disposition ni la même

1. Pellisson, Histoire de l'Académie, p. 319. 320.
Du Ryer, Préface de la Trad. François de Quinte-
Curse, par Vaugelas.

2. Alegamb. Bibl. Soc. Jer. Scriptor.
Possevin. Appar. Sacr. Tom. 1.

Ecrits des Curés de Paris, &c. pag. 316.

même facilité pour excuser leur précipitation. C'est avec grande raison qu'ils ont voulu mettre cette différence entre ces deux extrémités, parce qu'ils ont toujours pris cette précipitation, non seulement pour un mépris injurieux que les Auteurs font du Public & de la Postérité; & pour une manière de le servir trop cavalièrement; mais encore pour la Source & pour la Mere de deux espèces monstreuseuses qui accablent de plus en plus la République des Lettres, je veux dire, de la *Multitude* & de la *Grossueur* des Livres.

Il y a long-tems que Salomon s'est plaint de la multitude des Livres, & de ce qu'on ne finissoit point d'en faire tous les jours de nouveaux (4). Les Païens même qui sembloient n'avoir point d'autre moyen de se rendre immortels qu'en tâchant de vivre dans l'esprit & la mémoire de la Postérité, & en multipliant leurs Livres dans cette intention, n'ont pû approuver cette déman-gaison d'écrire beaucoup (5).

Mais que n'auroient pas dit ces Auteurs Sacrés & Profanes sur l'état de ces derniers tems, & particulièrement depuis l'usage de l'Imprimerie, s'ils avoient pu connoître les débordemens des esprits & de la Librairie qui se sont faits ensuite dans le monde?

Les

3. Journal des Savans, &c.

4. Eccles. cap. 12. v. 12. *Faciendi plures Libros nullus est finis.*

5. Juvenal. Satir. VII. v. 51. 52.

*tenet insanabile multos
Scribendi cacoëthes & agro in corde senescit.*

Les savans & les ignorans prennent indifferemment la plume, comme par une espèce de conspiration pour accabler, ou du moins pour fatiguer & rebuter le genre humain; pour distraire & faire égarer les esprits; pour charger & confondre la mémoire; pour gâter & falsifier le jugement, & pour faire évaporer l'imagination des hommes par la multiplication inutile des Livres.

C'est le moyen que les uns & les autres ont trouvé pour tendre des pièges à la curiosité que nous avons naturellement de vouloir apprendre tout ce que nous ne savons pas, & de voir & lire pour cet effet tout ce qu'on appelle *Nouveautés* ou *Livres nouveaux*.

Ainsi les uns & les autres, quoiqu'ils aient pris & qu'ils prennent encore tous les jours des routes différentes, ne laissent point d'arriver tous à un même but, & d'aboutir malgré leurs vûes & leurs intentions à une même fin, qui est de nous faire perdre le fruit de nos études; notre loisir & notre tems, c'est-à-dire, le prix de l'éternité; & souvent même nos fortunes temporelles & nos petites finances. C'est ce qui nous rend doublement ridicules dans l'esprit des Financiers publics & de tous ceux qui ne sont point atteints ou qui sont guéris de l'amour des Livres. Car depuis que les Auteurs se sont avisés de se découvrir ou de se trahir les uns les autres, nous

avons

1. Theoph. Rayn. Erotem. de bon. & mal. Libb.
2. Petrus Aurel. Vindicia censur. Sorb. adv. Spon-
giam Herm. Loëmelii, pag. 241, 242.

avons mieux reconnu qu'auparavant quelle est la source & le sujet de tous ces inconveniens qui nous arrivent de leur lecture, & on nous a fait remarquer qu'ils ne viennent que de ce que cette multitude affreuse de Livres n'est pour l'ordinaire qu'une multiplication des mêmes Livres ; que plusieurs Livres n'en font souvent qu'un en plusieurs façons. Et d'autant que par l'artifice des Synonymes & des Epithetes, on lit souvent les mêmes choses sous des titres differens & sous divers noms d'Auteurs : il ne faut point chercher ailleurs l'origine du dégoût & du rebut des uns, & celle du retardement des autres dans le progrès qu'ils feroient s'ils n'étoient abusés par tant de Répétiteurs & de hardis Plagiaires.

C'est ce que le Pere Théophile Raynaud a remarqué des Interprètes & Commentateurs de l'Écriture-Sainte qui ne font presque que se copier les uns les autres (1).

C'est ce que Petrus Aurelius (2) & quelques autres Critiques (3) ont trouvé dans la plupart des Théologiens Scholastiques, soit qu'ils ayent écrit sur le Maître des Sentences & sur Saint Thomas, soit qu'ils ayent traité la Morale en particulier.

C'est ce qui a formé le sujet de tant de plaintes que l'on fait contre tous ces *fatras* & ces masses monstrueuses de Commentaires sur Aristote, & contre la plupart

3. Théol. Mor. des J. Lettres de Montalt. Fact. & Ecrits des Curés de Paris : & autres Livres pag. 115. 116.

part des Cours ennuyeux de nos Philosophes Scholastiques.

C'est ce qui a fait dire à plusieurs que si on retranchoit les Répétitions de tout ce qui s'est fait sur le Code & le Digeste, sur le Décret & les Décrétales, on seroit moins rebuté de l'étude de l'un & l'autre Droit; & que les Canonistes & les Jurisconsultes pourroient se rendre habiles à moins de frais & en moins de tems.

C'est ce qui nous a fait croire que si la plupart des Historiens, des Géographes, des faiseurs de Chroniques & d'Itinéraires s'étoient contentés de polir leurs Originaux sans les transcrire, il y auroit eu moins de menteurs; & que si l'on obligeoit tous les faiseurs de Vers de faire restitution à Homère, à Virgile, à Horace & aux autres Anciens, nous ne serions pas en peine de lire tant de Modernes.

Voilà les effets du Préjugé contre la multitude des Livres, qui d'ailleurs ne laisse pas d'avoir son utilité, au moins pour ceux qui traitent des vérités de la Religion Chrétienne selon Saint Augustin (1).

C'est une chose avantageuse au Public & particulièrement à l'Eglise, dit ce Saint, qu'il

1. *Utile est plures Libros à pluribus fieri, diverso stilo, non diversa fide, etiam de questionibus iisdem, ut ad plurimos res ipsa deveniat, ad alios sic, ad alios autem sic.*

Neque enim omnia quæ ab omnibus conscribuntur in omnium manus veniunt. Et fieri potest ut nonnulli qui etiam hac nostra intelligere vellent, eos non invenient Libros, in hos saltem incidant.

S. August. Lib. 1. de Trinit. cap. 3. Tom. 3. Ope-
rum.

qu'il se trouve plusieurs Ecrivains qui fassent plusieurs Livres tous differens quant à la forme, quoiqu'ils travaillent tous sur une même matière; que n'ayant tous qu'une même foi & de mêmes principes, ils prennent un stile divers & des manières différentes pour expliquer les mêmes questions: afin que leurs Livres étant ainsi multipliés, ils puissent tomber entre les mains de plus de gens qui pourront s'instruire d'une même vérité, les uns d'une façon & les autres d'une autre; & que comme on ne peut point avoir tous les Livres qui se font, on puisse du moins trouver dans ceux que l'on peut acquerir, ce qui est traité dans ceux qui ne nous pourroient pas aisément tomber entre les mains.

Il est même à souhaiter, dit encore ce Saint dans un autre endroit de ses Ouvrages (2), que dans les lieux où l'hérésie a quelque cours, tous ceux qui ont quelque talent pour écrire prennent la plume pour la défense de leur Religion & de la cause commune de leur Eglise, quand ils devroient écrire tous la même chose & dans les mêmes manières, ne dussent-ils en diversifier que les termes & les expressions.

Car

2. *Optandum est, ubi hareses vigent, ut quicumque aliquâ scribendi facultate præditi sint, ii scribant omnes, et si non modo de rebus iisdem scripturi sint, sed eadem etiam aliis verbis fortasse scripturi. Expedi enim ut hæretici intelligant in castris Catholicorum non unum aut alterum esse, sed multos qui cum iis adversa fronte congredi audeant.*

Idem Lib. contra mendacium ad Consentium;
Tom. 4. Operum.

Car il est à propos, ajoute-t-il, que les Hérétiques sachent que l'Eglise Catholique n'a point pour un ou deux Ecrivains à son service, mais qu'elle en peut produire des légions entières capables de la défendre contre les attaques & les insultes de ses ennemis. Qu'il arrive encore cet avantage de la multitude des Livres, qu'on les peut avoir plus commodément, c'est-à-dire à moins de frais & avec moins de peine que s'ils étoient plus rares, & qu'on en peut faire le choix plus facilement.

En effet les Auteurs Ecclésiastiques n'ont pas crû que ce seroit entièrement perdre sa peine que de prendre la plume contre les Ariens après Saint Athanase, quoiqu'il eût parfaitement traité la matière, & que ce qu'il en avoit écrit eût pu suffire contre tous les ennemis de la Divinité du Fils de Dieu.

Saint Basile le Grand, Saint Epiphane, Didyme d'Alexandrie, les deux Grégoires de Nazianze & de Nyffe, les deux Cyrilles de Jerusalem & d'Alexandrie, Saint Hilaire, Saint Ambroise, Saint Augustin, Gregoire de la Bétique ou d'Elvire, Idacius Clarus, Saint Fulgence, Saint Phebade d'Agen, Lucifer de Cagliari, Cerealis, Victorin & plusieurs autres anciens Auteurs Grecs & Latins, sans parler des Modernes qui ont écrit contre les nouveaux Ariens & Photiniens, que nous apellons Sociniens, n'ont pas cru rendre mauvais
office

1. Rob. Bellarmin. tom. 1. Controvers. Prefat. ad Lector.

office à l'Eglise en multipliant les Ecrits II. PART.
 contre ces Hérétiques, & en repetant si CH. X.
 souvent la même matière.

La plupart de ces Saints & savans Auteurs ont tant de rapport & de ressemblance entr'eux, selon la remarque même du Cardinal Bellarmin & du P. Possevin (1), qu'ils semblent avoir écrit de concert & conspiré ensemble pour rapporter les mêmes passages de l'Ecriture dans le même ordre, pour les expliquer de la même manière, & pour se servir des mêmes argumens contre les Hérétiques. Ils repetent tous & inculquent les mêmes choses comme s'ils n'avoient fait que copier tous un même Original. Mais loin d'avoir mérité le moindre blâme par cette conduite, loin d'avoir incommodé l'Eglise par cette multiplication d'ouvrages, ils s'en sont fait un mérite devant Dieu & devant les hommes, & ils ont assuré à l'Eglise une Victoire que ses ennemis lui auroient peut-être disputée plus long-tems.

Si donc ils ont fait tant de Livres sur une matière, il faut s'en prendre au zele de la Religion & aux mouvemens que Dieu donnoit à tous ces Saints d'étaler les richesses de ses dons & de les faire profiter à sa gloire & au service de l'Eglise. Et s'ils ont écrit la même chose il faut se souvenir qu'ils puisoient dans une même source, qu'ils étoient animés d'un même esprit, qu'ils avoient la même fin, les

Anton. Possevin, Biblioth. Select. Lib. 1. cap. 424.
 pag. 39.

les mêmes secours, les mêmes ennemis à combattre, le même sujet à traiter, la même cause à défendre & le même Maître à servir.

Multitude
de Livres
d'un seul
Auteur.

ON PEUT faire le même raisonnement à proportion de celui-ci sur tous les autres sujets Sacrés ou Ecclésiastiques, Profanes ou Séculiers qui ont été traités plusieurs fois par plusieurs Auteurs: & conclure que la multitude des Livres qui sont répandus dans le monde n'est point blâmable par rapport au grand nombre des Auteurs, mais seulement lorsqu'elle vient d'un Auteur que la demangeaison d'écrire porte plutôt à faire beaucoup de Livres qu'à les faire bons.

La fécondité d'un petit nombre de bons Ecrivains qui ont enrichi le Public d'un grand nombre de présens considérables, a été d'un exemple très-préjudiciable à une infinité d'autres qui aspirant à leur gloire, quoiqu'ils n'eussent ni leur tête, ni leurs forces, ni leur bonheur, n'ont pas laissé de gâter souvent plus de papier que ceux-là n'en avoient utilement employé.

Mais ces derniers ont été à leur tour aussi préjudiciables aux premiers, & la multitude de leurs mauvais Livres ayant dégoûté le Public, pourroit bien lui avoir don-

1. Lib. 3. Regum cap. 4. v. 32, 33.

Joseph. Antiq. Judaic. Lib. 8. cap. 2.

2. Jamblich. de Ægypt. Sap. ¶. Iamblique sect.

3. c. 1. dit qu'au compte de Séleucus ce *Mercurius* avoit composé deux mille volumes, ou au compte de Manéthon trente-six mille cinq cens vingt cinq. Il dit de plus au chapitre suivant que de l'histoire des Dieux

donné lieu de confondre avec eux ceux de ces bons Ecrivains : & avoir rebuté les Copistes qui se sont enfin lassés de faire passer jusqu'à nous les bons Livres aussi bien que les méchans, & peut-être parce que leur multitude seule les aura épouvantés.

Car, pour ne rien dire des milliers de Sentences, de Paraboles, de Vers, de Cantiques, de Proverbes, de Traités des Plantes, des Animaux & des autres productions de la Nature que SALOMON avoit composés (1), & où il n'y avoit rien que d'excellent; à quoi pourrions-nous raisonnablement attribuer la perte que nous avons faite des Livres de TRISMEGISTE, quel qu'ait été cet Auteur? Car s'il est vrai que cet homme seul ait composé Six mille cinq cens vingt-cinq Volumes, ou plutôt comme d'autres l'ont écrit Trente-six mille, ou selon quelques-uns même Trente-six mille cinq cens vingt-neuf Livres touchant la sagesse des Egyptiens, il n'est pas possible qu'il ne se soit trouvé bien du fatras, & de la rêverie dans tout ce grand nombre de compositions, qui aura détourné les Copistes d'en faire le discernement & de nous communiquer ce qu'il y auroit eu de bon (2). Mais il est aisé d'attribuer

Empyrées le même Mercure avoit composé cent livres, autant des Ethériens, & mille des Célestes. Voyés Conring. de Hermetic. medic. c. 4. & surtout J. A. Fabricé au tom. 1. de sa Bibl. Grecque chap. 7. 8. 9. 10. 11. 12. & 13.

Nicol. Anton. in Vincentio Marinero, tom. 2. Bibl. Hispan. pag. 263. initio.

Christ. Liberius de scrib. Lib. p. 8.

tribuer ce que l'on veut à un fantôme, & si l'on veut faire prendre quelque couleur & quelque aparence de vérité à ce conte, on peut se persuader avec la Croix-du-Maine (1) que c'étoit anciennement la coûtume des Egyptiens de publier tous les Livres qu'ils composoient sous ce spécieux nom de Trismegiste, ou d'un autre équivalent en Langue vulgaire, soit pour se faire honneur, soit que ce fût un titre ordinaire de Livres. Ainsi rien ne nous empêche dans cette supposition de croire qu'il y ait eu dans l'Egypte plus de Trente-six mille Trismegistes.

Si nous en croyons Liberius (2) le faux Trismegiste ne passera que pour un fort petit Ecrivain avec ses Trente-six mille volumes auprès de CALLIMACHUS le Cyrenien, dont nous avons les Poësies & qui fut Bibliothécaire de Ptolémée (3) Philadelphe entre Zenodote & Eratosthene. Car il prétend qu'il a composé plus de Huit cens mille Livres, ce que huit cens des plus laborieux Ecrivains auroient peine de faire aujourd'hui. Il a été abusé par Lomejer
fans

1. Franç. de la Croix du Maine, Discours de ses propres Livres, page 546. à la fin de sa Bibliothèque. ¶. Ce n'est pas un moderne tel que la Croix du Maine qu'il falloit citer, mais l'Auteur ancien d'où la Croix du Maine a tiré cette remarque.

2. Christ. Liberius de Lib. scrib. leg. &c. pag. 7.

3. ¶. On dit en François Ptolémée, & non pas Ptolémée. Callimaque n'a point été Bibliothécaire de Ptolémée Philadelphe comme l'ont dit Raphaël de Volterre l. 14. Moros. l. 7. de son Polyhistor. c. 2. n. 17. & d'autres modernes qui ne citent pour garant aucun ancien.

fans doute (4), & il y a grande aparence II. PART^e
 que ce dernier est tombé sur un endroit de CH. X.
 Suidas mal cité par quelqu'un, & que lui-même s'y est trompé en prenant *huit cens mille* pour *huit cens* (5). A moins qu'on ne veuille dire que cet Auteur avoit fait le Catalogue de plus de Huit cens mille Livres (6), encore la Bibliothèque d'Alexandrie n'en contenoit-elle pas plus de Sept cens mille au rapport d'Aule-Gele (7).

Ce que l'on dit des autres Auteurs anciens qui se sont plu à la multitude des Livres n'est pas si fort au-dessus du vraisemblable, & surtout si l'on se souvient d'expliquer le mot de *Livres* par celui de *Cabiers* ou *Rouleaux*, c'est-à-dire, de simples feuilles ou cartes roulées d'où nous est venu le mot de *Volume*.

Ainsi il n'est pas tout à fait incroyable qu'ARISTARQUE le Grammairien qui vivoit sous Ptolemée Philometor en ait fait un mille (8) en ce sens (9), quoique Suidas se contente de dire que le bruit commun lui en donnoit plus de Huit cens (10).

On dit que ZENON le Pere des Stoiciens

4. Joan. Lomejer. de Bibliothecis, cap. 13. pag. 307. M.

5. Suidæ Lexic. voce *Callimach*.

6. Voyés les beaux & judicieux Catalogues de Livres & d'Auteurs que fit ce Callimachus dans Jonsius, Liv. 2. chap. 5. des Ecrivains de l'Hist. Philos. p. 133. & suiv.

7. Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. 6. cap. 17.

8. ¶. Un mille pour un millier n'est pas François.

9. Christ. Liber ut supra pag. 7.

10. Suidas in Lexic. voce *Aristarch*.

ciens avoit composé Sept cens cinq Opuscules différens (1), qui nonobstant leur multitude étoient d'une si grande force que Carnéade de l'Académie ayant entrepris d'y répondre, s'étoit cru obligé toutes les fois qu'il prenoit la plume pour le refuter, de prendre auparavant de l'ellebore blanc pour se purger & se fortifier la tête, & pour empêcher que l'estomach ne lui envoyât des vapeurs au cerveau (2). Mais on ne convient pas que tous ces Ouvrages ne fussent que d'un seul & même Zenon, & quelques-uns doutent que ce fût au Chef des Stoïciens qu'en vouloit Carnéade (3).

Cela nous doit être d'autant plus suspect qu'ÉPICURE passoit dans le Monde pour celui des Philosophes qui avoit le plus écrit, selon Diogène Laërce (4), qui ajoute dans sa Vie que la multitude de ses Volumes montoit jusqu'au nombre de Trois cens dans lesquels il n'avoit mis aucun témoignage, ni passage, ni aucun mot qui fût pris d'autrui. Tout y étoit de lui, & l'on juge de là quelle étoit la force

ce

1. Liborius de scrib. Lib. pag. 7. ¶. Liborius se trompe touchant ces prétendus sept cens cinq Opuscules de Zénon inconnus dans toute l'Antiquité.

2. Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. 17. c. 15. Item Plin. senior Hist. Nat. Lib. 25. c. 5. Voss. de Philosoph. sect. c. 19. p. 79. 99.

3. Jac. Oyselius in not. ad Aul. Gell. pag. 768.

NB. J'ai dit sur la foi de Plin l'Ancien d'Aulu-Gelle, de Vossius &c. que Carnéade Philosophe Academicien se purgeoit le cerveau avec de l'ellebore blanc pour écrire contre Zenon le pere des Stoïciens. S. Augustin (*lib. contra Cresconium c. 19.*) dit, que c'étoit lorsqu'il vouloit disputer contre Chrysippe. Mais
quoi,

ce & la fécondité de son esprit.

Quoique Laërce ait dit qu'Epicure avoit surpassé généralement tous les Philosophes par la multitude de ses Livres, (5) il ne laisse pas en un autre endroit d'en excepter CHRYSIPPE, disant que Zenon avoit fait beaucoup de Livres à la vérité, mais que Xenophane en avoit fait plus que lui; que Démocrite en avoit fait plus que Xenophane; qu'Aristote en avoit fait plus que Démocrite; & Epicure plus qu'Aristote; mais que Chryssippe en avoit fait plus qu'Epicure (6).

Ce Chryssippe n'étoit proprement que le singe d'Epicure pour les compositions, & le Parasite de ses Livres, comme l'appelloit Carnéade. Car il affectoit de faire & d'écrire tout ce qu'il voyoit faire & écrire à Epicure, c'est pourquoi il le copioit souvent, & quand il le vouloit surpasser, il alloit mandier divers passages des autres Philosophes, ce qui a fait dire à Zenon & à Aristote que tous ses Livres n'étoient pleins que de témoignages &

II. PART.
CH. X.

quoique l'autorité de Saint Augustin pour ces sortes de faits, n'ait rien au-dessus de celle des Auteurs profanes; cela nous fait toujours penser que la plupart de ces relations sont suspectes. C'est aussi ce que j'ai voulu marquer, lorsque j'ai ajoûté après Oyse-lius & quelques autres, que l'on doute que ce fut au Chef des Stoïciens qu'en vouloit Carnéade. ¶ Voyés cependant Ménage tom. 1. de l'Anti-Baillet c. 41.

4. Diog. Laërt. in Vita Epicuri, Lib. 10. pag. 273^v col. 2. n. 26. de multitud. Libror. Epicuri.

Item Origenes Lib. 1. advers. Celsum.

5. Παντας ὑπερβαλλόμενος πολλῶν βιβλίον.

6. Diog. Laërt. Proœm. n. 16. Lib. 1. pag. 41

& de paroles d'autrui (a). Et Diogène Laërce (1) dit que comme il écrivoit tout ce qui lui venoit dans la pensée avec une précipitation étrange, il ne faisoit rien de bien, & ne se foucioit pas d'être exact pourvû qu'il surpassât Epicure dans le nombre des Livres. Et en effet il avoit composé plus de Trois cens volumes sur la Dialectique seule (2), sans parler de ce qu'il avoit écrit sur divers autres sujets.

Cependant, à bien considerer la chose on ne peut pas dire que Chryssippe ait surpassé

(a) Aristote n'a pu parler des Livres de Chryssippe: Il étoit mort avant que Chryssippe fût au monde. Aristote mourut l'an troisième de la cent quatorzième Olympiade, & Chryssippe mourut dans la cent quarante-troisième. Monsieur Baillet cite pour la confirmation de son opinion Diogène Laërce dans la Vie d'Epicure, à la page 273. de l'édition d'Angleterre; M. Baillet n'a point lu le Grec de cet endroit de Laërce, mais en ayant lu la version d'Aldobrandinus, que voici: *Epicuri multam scripturam Chrysippus amulatus est, quemadmodum Carneades ait, Parasitum ejus librorum ipsum appellans: si quid enim Epicurus scriberet, tantumdem scribere Chrysippus ob amulationem studebat. Quocirca & eadem saepe scripsit, & ea, qua sibi in mentem illico veniebant, & festinatione parum emendata; testimoniaque tot insunt, ut eis solis libri referti sint, quemadmodum & apud Zenonem & apud Aristotelem invenire licet;* & l'ayant lu ponctuée de la sorte que je viens de la représenter, & telle qu'elle est imprimée dans l'Édition d'Angleterre; il a crû que ce que disoit Laërce de Chryssippe avoit été remarqué par Zenon & par Aristote: & ces mots, *quemadmodum & apud Zenonem & apud Aristotelem invenire licet*, veulent dire que ce défaut de rapporter trop de témoignages dans des Traités Philosophiques, qu'on blâmoit dans les Ecrits de Chryssippe, se rencontroit aussi dans ceux de Zenon & d'Aristote. (ANTIB. t. I. p. 27.) ¶ A quoi j'ajoute qu'à l'égard de Zenon il n'y a guère d'ap-

passé Epicure dans la multitude des Livres, selon le raisonnement d'Apollodore d'Athènes dans Laërce (3), puis que si l'on eût ôté des Livres de Chryssippe tout ce qui n'étoit pas de lui, il ne lui seroit presque rien resté, au lieu que ceux d'Epicure n'étoient composés que de ce que sa cervelle & son fonds lui avoient fourni (4).

Cela fait voir le peu d'équité qu'Hesy chius l'illustre, & ceux qui l'ont suivi (5) ont fait paroître, lorsqu'ils ont confondu le mérite d'Epicure avec celui de Chry-

II. PART
CH. X.

d'apparence qu'étant mort en la 129. Olympiade, il eût pu faire une remarque pareille à celle dont il s'agit contre Chryssippe, qui étant né au commencement de l'Olympiade 125. c'est-à-dire quelque 18. ou 20. ans auparavant, n'étoit pas en âge d'avoir composé beaucoup de livres.

1. Laërt. Lib. 10. de Vita Epic. p. 273.

2. Petr. Gassend. de Vita Epic. Lib. 3. pag. 90. cap.

4. Diog. Laërt. in Chryssippo n. 199.

3. Laërt. Lib. 7. de Vita Zenonis. Idem in Chryssippo n. 182. ¶ Diogène Laërce l. 7. in Chryssippo n. 182. dit ότι τὰ Ἐπικύρου ὀκτώσια δυνάμει γεγραμμένα καὶ ἀπαράθετα ἔντα. Et l. 10. n. 26. il dit que dans les trois-cens volumes d'Epicure il n'y avoit nul témoignage emprunté d'ailleurs, que c'étoient toutes maximes originales. Κύλινδροι μὴν γὰρ πρὸς τριακοσίων εἰσὶ. γεγράφθαι δὲ μαρτύριον ἔξωθεν ἐν αὐτοῖς ἔδεν ἀλλ' οὗται εἰσὶν Ἐπικύρου φωναί.

4. P. Gassendi. Lib. 1. de Vit. Epic. c. 9. pag. 34. & seqq. Laërt. in Chryssippo n. 182. & l. 10. n. 26.

5. Joan. Filésac. Varro Lib. 2. felect. cap. 11. pag. 376. ex Hesychio illustri, &c. ¶ Ni Diogène Laërce ni par conséquent Hesy chius qui ne fait ici que le copier mot à mot, ne disent point qu'Epicure écrivoit avec trop de précipitation; c'est uniquement Filésac qui chap. xi. de son livre intitulé Varro accuse faussement Hesy chius d'avoir repris Epicure de ce défaut. En quoi d'un côté Baillet a raison de justifier Epicure, & de l'autre tort de croire avec Filésac qu'Hesy chius a fait une faute qu'il n'a point faite.

Chryssippe, & qu'ils ont dit que l'un & l'autre pour s'être trop pressé d'écrire & de multiplier leurs ouvrages ont été peu exacts & peu solides en ce qu'ils ont mis au jour (1). Ce qui n'est vrai que de Chryssippe (2), quoi qu'on ait soupçonné Epicure d'avoir mis au rang de ses Livres ceux de Démocrite sur les Atomes, & ceux d'Aristippe touchant la volupté pour en grossir le nombre, & en acquérir de la gloire comme s'il en avoit été l'Auteur (3).

Outre ce que l'on a dit de ces laborieux Ecrivains, on nous a encore voulu persuader que THEOPHRASTE disciple d'Aristote avoit mis au jour Trois cens volumes (4); que DIDYME LE CHALCENTERE, c'est-à-dire aux entrailles de cuivre, ainsi nommé à cause qu'il étoit ex-

traor-

1. Ger. Jo. Vossius de Philosophor. sect. cap. 2. §. 16. pag. 55.

2. ¶ Il n'y a qu'à lire Diogène Laërce l. 10. n. 27, & son copiste Hésychius depuis les mots *ἰξίλα δὲ αὐτὸν Χρύσιππος* jusqu'à *γέμειν τὰ βιβλία*, pour reconnoître cette vérité que Baillet n'a pas reconnue à l'égard d'Hésychius.

3. Dict. Hist. de Moreri, pag. 465. de la première Edit. ¶ Voila un beau garant d'un fait de cette conséquence, pour la preuve duquel il étoit si naturel de citer Diogène Laërce l. 10. n. 4. sans parler de Clément Alexandrin Strom. 6. & des autres témoignages recueillis curieusement par Ménage dans sa note sur Diogène à l'endroit ci-dessus allegué.

4. Liberius de scrib. Lib. pag. 7. ex Genebrardo, &c. Vid. & Laërtium & Hésychium. ¶ Liberius & Genebrard doivent être ici comptés pour rien. Hésychius suppose le nombre des Auditeurs, mais non pas des volumes de la composition de Théophraste. Diogène Laërce qui en a dressé le Catalogue les fait monter à près de 500.

traordinairement laborieux, avoir composé jusqu'à Trois mille cinq cens Traités différens (5), & Sénèque en met jusqu'à Quatre mille (6). Ce qui a fait dire à Athénée que Didyme avoit oublié le nombre de ses Livres (7).

II. PART.
CH. I.

Quelques-uns ont écrit que DIOMEDE le Grammairien en avoit fait Dix mille (8) quoiqu'avec affés peu de vrai-semblance (9).

Parmi les Romains SERVIUS SULPICIUS (10) en avoit fait Cent quatre-vingt-huit sur le Droit Civil seulement (11). VARRON à l'âge de quatre-vingts quatre ans avoit déjà composé Quatre cens quatre-vingts dix Livres dont il se perdit une bonne partie durant sa proscription par le pillage qu'on fit des Bibliothèques de la Ville,

5. Moreri Dict. Hist. ex var. Auctorib. Suidas. voce *Διδυμος*. Athénée, l. 4. c. 6.

6. Luc. Senec. Epist. 88. & ap. Morer.

7. Athénai Dipnosoph. Lib. 4. & ap. Morer. ¶ C'étoit Demetrius de Trezène qui au rapport d'Athénée appelloit par cette raison *βιβλιογράφος* ce Didyme, duquel on peut voir à ce sujet le conte que fait Quintilien l. 1. c. 8.

8. ¶ C'est un songe. On n'a jamais rien écrit de tel de ce Grammairien : Et Baillet lui-même qui renvoie au chapitre où il en parle, n'y dit pas un seul petit mot de ces prétendus dix mille volumes.

9. V. notre Rec. des Gramm.

10. ¶ Pomponius dans la Lettre 43. de Orig. Jur. ne dit point que *Servius Sulpicius* ait composé jusqu'à 188. volumes sur le Droit, mais seulement près de 180. Horman que cite Baillet n'en compte pas davantage.

11. Franc. Hotoman. descript. Jurisconsultor. qui à Pomponio citantur, pag. 442. Christ. Liber. & alii.

Ville, comme nous l'apprend Aule-Gelle (1). C'est ce grand nombre des Ouvrages de Varron qui a fait dire à Saint Augustin (2) qu'il s'étonnoit qu'ayant tant lû, il eût eu le loisir d'écrire; & qu'ayant tant écrit, on auroit eu de la peine à le persuader qu'un homme eût été capable de tant lire. (3).

GALIEN avoit composé plus de Quatre cens Livres sur la Médecine, & plus de Deux cens quarante sur les autres Sciences (4), & le grand nombre de ceux qui nous sont restés nous fait assés connoître qu'il n'est pas impossible absolument de beaucoup écrire & de bien écrire tout à la fois (5). H

1. Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. 3. cap. 10. ad finem.

2. D. Augustin. Lib. 6. de Civit. Dei. cap. 3.

Ant. du Verdier de Vauprivas Biblioth. pag. 1034.
3. M. Ayant été ami particulier du célèbre Pierre Palliot Parisien, Imprimeur, Libraire & Graveur établi à Dijon, où il mourut le 6. Avril 1698. âgé de 89. ans, j'aurois tort de ne pas prendre ici l'occasion d'en faire l'éloge comme d'un des plus laborieux Ecrivains de l'Europe, qui sans littérature, & sans savoir autre Langue que sa maternelle, a eu assés de génie pour composer l'Histoire du Parlement de Bourgogne, augmenter de près de moitié l'Indice armorial de Géliot, graver toutes les armoiries contenues dans ces deux volumes *in-folio* & de plus laisser autres treize gros *in-folio* de Mémoires Généalogiques du Duché de Bourgogne, actuellement conservés dans le cabinet de M. Joly de Blaisy Président au Grand Conseil. Je me souviens les avoir vus plus d'une fois tous écrits de la main de l'Auteur, ce qui me donna lieu de lui appliquer dans les vers suivans, la pensée de Saint Augustin ci-dessus rapportée touchant Varron:.

Il ne nous seroit pas difficile de trouver aussi parmi les anciens Auteurs de l'Eglise de ces habiles & laborieux Ecrivains à qui les ouvrages tomboient de la plume avec une facilité qui fait encore aujourd'hui le sujet de notre étonnement.

II. PART.
CH. X.

Car sans parler d'ESDRAS à qui les Rabins donnent Deux cens quatre Livres sur divers sujets, & Soixante & douze sur la seule Cabale (6) ; qui pourroit croire qu'ORIGENE avec les exercices journaliers de son école en auroit pû composer Six mille? Néanmoins Saint Jérôme nous assure qu'il en avoit lû autant de lui, Saint Epiphane & Rufin (7) nous ont aussi spécifié

Vrai registre vivant , oracle plein de foi,
Trésor en recherches fertile,
Fameux Palliot explique-moi
Cette énigme si difficile:

Comment à toujours lire occupant ton esprit,
Tu fus trouver le tems d'écrire?
Et comment ayant tant écrit,
Tu fus trouver le tems de lire?

4. ¶. Il est difficile de marquer au juste le nombre des ouvrages de Galien. Les Curieux pourront examiner là-dessus ce qu'en a écrit Jean Albert Fabricius l. 4. de sa Bibliothèque Gréque c. 7.

5. Ph. Labb. de Vit. Claud. Galen. & alii, &c.

6. Lib. Mazar. num. 12. apud Christian. Liberium de scrib. Lib. pag. 7. ¶. Cela ne quadre pas tout-à-fait avec ce qu'on lit dans le 4. livre d'Esdras, chap. 14. depuis le 21. verset jusqu'à la fin.

7. ¶. Rufin parloit des six mille volumes d'Origéne sans les avoir vus. Il avançoit même faussement que Saint Epiphane se vançoit de les avoir lus, quoique ce Saint n'ait fait autre chose que produire dans son

dis-

cifié le même nombre (1). Et Saint Jérôme écrivant à Pammachius (2), semble dire qu'il n'y avoit personne qui en pût autant lire en sa vie qu'Origène en avoit écrit ou dicté à ses copistes, qu'Ambroise lui entretenoit en grand nombre & avec beaucoup de libéralité (3).

L'on pourroit mettre S. AUGUSTIN au rang des plus laborieux & des plus infatigables Ecrivains, je ne dis pas de l'Eglise, mais de toute l'Antiquité même, sans craindre de donner lieu de croire que le grand nombre de ses Livres auroit pû préjudicier à leur excellence. Et plût à Dieu que le tems eût eu autant de respect pour eux que l'Eglise a toujours témoigné d'en avoir, nous aurions aujourd'hui un trésor qui nous consoleroit aisément de la perte que nous avons faite de la plûpart de ceux que l'on vient de nommer.

Si l'on veut passer dans les siècles postérieurs, on y trouvera peut-être que ce zele que les Anciens avoient fait paroître pour remplir

discours contre la 64. Hérésie qui est celle des Origénistes, un long extrait de Méthodius, où celui-ci dans son livre de la Résurrection, écrivant contre Origène, lui dit entre autres choses, que s'il étoit vrai qu'il eût fait 6000. volumes, comme le bruit en couroit, il le plaindroit fort de s'être donné tant de peine pour entasser erreurs sur erreurs. On voit que ce raisonnement, qui ne roule que sur un *si*, n'est pas d'ailleurs de saint Epiphane. Quant à Saint Jérôme, bien loin d'assurer qu'il eût lu ces 6000. volumes, il nie formellement qu'Origène en eût tant fait: Examinés vous même, dit-il à Rufin, dans sa 2. Apologie, les listes qu'Eusébe a publiées de ces livres;
je

remplir le monde de leurs Livres, a dégénéré en une espèce de manie, sur tout depuis l'usage de l'Imprimerie. Et si l'on considère qu'un de nos *in-folio* peut bien contenir la valeur de cinquante & quelquefois de cent volumes des Anciens, on jugera aisément si les Modernes ont été moins laborieux & moins curieux de gloire qu'eux par le petit nombre que je citerai ici succinctement à ne commencer que depuis l'établissement de la Scholastique.

Les Oeuvres d'ALBERT LE GRAND sont en Vingt & un volumes in-folio de l'édition de Lyon de 1651, & d'ailleurs en Dix-neuf.

Celles de Saint THOMAS sont en Dix-sept volumes de l'édition de Rome, en Seize de Venise, en Vingt & un ou en Vingt-trois de Paris.

RAIMOND LULLE a fait plus de Quatre mille volumes si l'on s'en tient à ce qu'on en a publié. Et il y a dans la Bibliothèque de Monsieur l'Avocat Général de Lamoignon un Catalogue Manuscrit de ses
Ou-

je suis sûr que, si vous comptés bien, vous n'en trouverés pas le tiers de 6000.

1. Anton. Thysius in Not. ad Aul. Gell. Lib. 3. cap. 10. ad fin.

L. de Moreri Dict. Hist.

Le Galois, Traité des Biblioth. pag. 75.

Chr. Liber. de scrib. Libr. pag. 7.

P. Dan. Huetii Origenian. & alii.

2. S. Jérôme n'a rien écrit de tel dans aucune Lettre à Pammachius.

3. Euseb. Histor. Ecclesiast. Lib. 6. cap. 23. & seqq.

Item Lib. eod. cap. 32.

Ouvrages qui comprend Quatre-vingt-sept volumes ou Livres de son Art qu'on appelle des *Lullistes*; Trente-cinq sur la Physique; Trente & un sur la Métaphysique; Cent vingt-cinq sur la Théologie, & sur divers sujets qui ont rapport à la Religion; Vingt & un sur la Médecine; plus de Soixante sur la Chimie, mais qu'on lui a supposés mal-à propos pour la plûpart; Vingt sur la Morale; Dix-huit sur les Mathématiques; Huit sur le Droit; avec un Supplément de Quatre-vingt-six sur la Théologie, & de Dix-huit sur la Logique. Mais il est dit à la fin du Catalogue qu'il y a encore un grand nombre d'autres volumes tant imprimés que manuscrits qui se conservent dans les Bibliothèques de Majorque, de Barcelone, de Rome, de la Sorbonne, de Saint Victor, des Chartreux de Paris, & des autres endroits de la Chrétienté.

WICLIF qui mourut en 1387. avoit composé plus de Deux cens volumes, selon le témoignage du Pape Pie Second rapporté par Verheiden (1), & ce que nous en avons n'est qu'un reste que les Protestans ont sauvé du feu.

ALPHONSE TOSTAT Evêque d'Avila mort en 1454. a fait un nombre innombrable de Livres selon le Langage de quelques-uns. Ce que l'on en a imprimé est renfermé dans Quatorze volumes in-folio
ou

1. Jac. Verheiden in Vit. Theologor. Protest. initio. ¶. Pourquoi ne pas citer le Pape Pie II. lui-même, *Historia Bohemica cap. 35.*
Christian. Liberius de scrib. Lib. pag. 8.

Vingt-sept tomes de l'édition de Venise; en
 Quinze volumes de Cologne; & en Dix-
 huit d'ailleurs. Le Pelerin, c'est-à-dire,
 André Schott Auteur de la petite Biblio-
 thèque d'Espagne (2), dit que Tostat a fait
 un si grand nombre de volumes seulement
 sur l'Écriture-Sainte, que si on en vouloit
 compter les feuilles par les jours de sa vie,
 on trouveroit qu'il n'y en auroit pas un à
 compter depuis le moment de sa naissance
 auquel il n'eût rempli plus de trois feuilles.
 Sixte de Sienne dit qu'on peut juger de la
 grosseur & de la masse de tous ces épou-
 ventables volumes par le petit abregé que
 Pierre Ximenes Evêque de Coria son disci-
 ple tâcha de faire de son Commentaire sur
 Saint Matthieu seulement. Et quoiqu'il fit
 tous ses efforts pour réduire cet Abregé à la
 cinq ou sixième partie du Commentaire au
 plus, quelques retranchemens qu'il y eût
 faits, il ne put venir à bout d'en faire moins
 d'un gros & d'un grand in-folio de 1020.
 pages du plus grand papier qu'on appelle *fo-
 lio regali* en caractères très-menus & très-
 serrés, & dont on auroit pû faire Quatre
 justes volumes à l'ordinaire (3).

II. PART.
 CH. X.

Il n'a vécu
 que 40. ans.

DENIS RICKEL DE LEEUWIS,
 dit le CHARTREUX qui mourut en 1471.
 a beaucoup plus écrit que Saint Augustin,
 & on n'est point encore revenu de l'étonne-
 ment où l'on a toujours été de voir qu'il
 ne

2. A. S. Peregrin. Biblioth. Hispan. Scriptor. Tom.
 2. pag. 207.

G. Math. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 815.

3. Sixt. Senens. Lib. 4. Biblioth. sanct. pag. 192.

ne se soit jamais servi de copiste, & qu'il ait tout écrit de sa propre main (1) comme on le voit dans Swert, dans Valere André, & dans Petrejus. Ce que l'on a imprimé de ses Ouvrages est renfermé en Douze gros volumes in-folio, quoiqu'il se trouve divers autres Traités imprimés séparément.

JEAN DE HAGEN ou de INDAGINE Chartreux d'Allemagne, qui mourut en 1475. composa plus de Trois cens Livres divers qu'il adressa à divers Princes & Prélats (2), & l'on trouve de lui plus de Quatre cens trente-trois Traités, sans un grand nombre d'autres rapportés par Trithème (3).

On prétend que le fameux PARACELSE qui mourut en 1541. avoit écrit près de Trois cens volumes, & s'il eût vécu du tems des Anciens, ils auroient pû faire monter toutes ces compositions jusqu'au nombre de Trente mille volumes en la manière qu'ils les prenoient, suivant la supputation du Sieur de la Croix du Maine (4). D'autres se contentent de dire que Paracelse avoit écrit Deux cens trente Livres sur la Philosophie, Quarante-six sur la Médecine (5), & Soixante-six sur les choses occultes; sans compter tous ceux qui se glissoient sous le manteau des curieux (6).

Les

1. Theodor. Petrejus in Biblioth. Carthusian. à pag. 50. usque ad 84.

Francisc. Swertius in Athenis Belgic.

Valer. Andr. Dessel in Biblioth. Belgic. pag. 185.

2. Justus in Chronic. Francof. pag. 57. apud G. M. Konig. Biblioth. V. & N. pag. 427.

3. Joan. Tritth. à pag. 164. ad 193. Catal. Script.

Les Hérétiques du dernier siècle ont été fort curieux aussi de peupler le monde de Livres aussi-bien que d'enfans, s'imaginant pouvoir accabler l'Eglise par la multitude des uns & des autres, & croyant pouvoir fournir par ce double expédient assés d'armes & de soldats pour entretenir l'une & l'autre guerre qu'ils avoient entreprise contre elle. LUTHER avec ses Sept volumes in-folio de Wittemberg ou ses Quatre de Steinmann; ZUINGLE avec ses Quatre de Zurich; MELANCHTHON avec ses Cinq de Bâle ou ses Quatre de Wittemberg sont des premiers sans doute, mais ils ne sont pas des plus féconds. Les Quatorze de CALVIN réduits à Neuf dans la dernière édition d'Amsterdam, les Huit de BRENTIUS, les Dix de BULLINGER, les Neuf ou Dix de MUSCULUS, les Treize de RODOLPHE GUALTER, sans parler des *in-quarto* & des *in-Octavo* de Moïse AMYRAUT qui montent jusqu'au nombre de Quarante ou Cinquante, ont fait un peu plus de montre & de parade.

Mais si l'Eglise vouloit se contenter de leur opposer Homme pour Homme & Livre pour Livre, elle trouveroit aisément dans

Eccles. & post eum Bibl. Carthuf.

4. Franç. de la Croix du Maine, Bibl. Franç. pag. 519.

5. Matth. Konigii Bibl. Vet. & Nov. pag. 608. initio.

6. Melchior. Adam in Vita Paracelsi, pag. 32. Tom. de Medic. German.

dans une seule de ses Sociétés Régulieres de quoi leur tenir tête, & de quoi les enveloper sans déployer ses autres forces.

Pour ne rien dire de SALMERON, de BELLARMIN & de LUGO; ni même de TURRIEN, GRETSEY, d'ANDRE' SCHOTT, &c. on n'a qu'à jeter les yeux sur les Ouvrages de SUAREZ, qui composent Vingt grands volumes ou plutôt Vingt-six si l'on vouloit les ramasser tous ensemble (1).

Ceux de VASQUEZ font en Dix ou Neuf ou en Huit volumes selon leurs différentes éditions in-folio.

Ceux de LORIN en Dix ou en Onze in-folio.

Ceux de Corn. à LAPIDE font en Seize in-folio, & il disoit sur la fin de ses jours & de ses travaux, qu'ayant épuisé tous ses esprits vitaux & animaux à écrire pour le service & la gloire de Dieu, il ne lui restoit plus que son sang qu'il auroit bien souhaité épuiser pareillement ou répandre pour la même cause (2).

Ceux de Th. SANCHEZ font en Huit in folio; & de Gasp. SANCHEZ en Dix ou en Douze volumes.

Ceux de Corn. HAZART font en plus de Trente-cinq in-Octavo sur les matières de Controverse, & en Sept in-folio sur l'Histoire.

Ceux de JEAN EUSEBE DE NIEREM-

1. Nathan. Sorwel. Biblioth. Soc. J. post Alegamb., &c.

2. Alegamb. & Sorwel, Bibliothec. Soc. J.

3. Nicol. Anton. Bibl. Hisp. Tom. 2. in Append. ult. pag. 655.

REMBERG montent à Seize volumes in-folio, & à près de Trente tant in-quarto & in-octavo qu'en moindre forme. II. PART.
CH. X.

Ceux du P. PETAU dont le mérite doit être distingué de celui des autres, sont en Huit volumes in-folio sans parler de plusieurs autres Ouvrages mis en d'autres formes & de ce qu'il a fait sur les anciens Auteurs.

Ceux de THEOPHILE RAYNAUD sont en Dix-neuf volumes in-folio sans y comprendre l'*Apopompée* qui fait le Vingtième & qui n'est pas le moins curieux.

Ceux du P. LABBE ne sont pas aisés à compter, pour les raisons qui ne sont point inconnues au Public. Si l'on veut s'en rapporter au Catalogue qu'il en a fait publier, on se persuadera aisément que dès l'an 1662. il en avoit déjà fait Soixante & seize volumes dont les titres seuls comprennent Cinquante-cinq pages in-quarto dans ce Catalogue.

ESCOBAR avoit déjà publié Quarante-trois volumes de sa façon la plupart in-folio à l'âge de soixante & dix ans; & dès-lors il en dispoit encore Onze autres de la même force qu'il a eu le loisir de pousser à leur fin, puisqu'il a vécu encore onze ou douze ans après, & qu'il passoit pour le plus laborieux & le plus fécond Ecrivain de son pays & de sa Société (3). Il mourut
en 1669.
âgé de 82
ans.
En-

A la tête de son Commentaire sur le Cant. des Cant. on voit son Portrait avec cette Inscription.

Antonius de Escobar & Mendoza Soc. Jes. fere septuagenarius post quadraginta tria Volumina edita, alia undecima digere.

Enfin ATHANASE KIRCHER a mis au jour près de Trente volumes in-folio & près de Quinze in-quarto.

Ce n'est pas seulement dans cette Société qu'on s'est étudié à multiplier & à grossir les Livres. La seule Théologie Morale d'ANTONIN DIANA surnommé l'*Agneau de Dieu* étoit en Douze volumes in-folio, au milieu du désordre & de la confusion où son Auteur l'avoit laissée, & le Chartreux d'Alcolea lui ayant donné de l'ordre & de l'arrangement elle s'est trouvée réduite à Neuf volumes de l'édition de Lyon (1).

PIERRE D'ALVA & ASTORGA qui s'étoit crû choisi & député du Ciel pour venir défendre & orner de ses Ecrits le mystère de la Conception de la Sainte Vierge, & les Privilèges de son Ordre Séraphique, avoit composé plus de Quarante-huit gros volumes in-folio sur ces deux sujets, quoiqu'il y en ait eu plus d'un tiers de supprimé depuis. Entr'autres il y avoit un A, B, C, D, ou Abécédaire de la Vierge Marie en Vingt & un volumes, dont la première Lettre A avoit été imprimée à Madrid en Trois grands volumes in-folio à l'Imprimerie Royale l'an 1648. ; une Bibliothèque de la Conception en Six volumes ; un Bullaire de la même Conception ; un Bullaire de son Ordre en Dix volumes. Il fit encore divers autres Livres en moindre

1. Nic. Anton. Tom. 2. Bibl. Hisp. pag. 72. col. 2.

2. Decret. sacr. Congreg. 22. Junii 1665. in collect. Decret. pag. 94. Decret. 85. pag. 294.

dre forme, tant pour attaquer que pour II. PART.
 repousser ses Adversaires sur l'opinion de CH. X.
 la Conception. Mais s'étant fait condam-
 ner à Rome plus d'une fois, & sous divers
 noms (2) il tomba dans une disgrâce qui
 le rendit le jouet des Dominicains, la con-
 fusion des Cordeliers, & le rebut de l'E-
 glise : & il s'en alla mourir hors de son pays
 l'an 1667.

Mais se trouveroit-il quelqu'un parmi
 les Modernes & les Anciens-mêmes, qui
 osât faire comparaison avec l'incomparable
 CARAMUEL? C'étoit peu de chose pour
 lui d'avoir publié près de Quarante volu-
 mes in-folio & Vingt in-quarto. Il avoit
 dans la tête une capacité locale d'une trop
 vaste étendue pour pouvoir être remplie &
 entièrement occupée d'un si petit nombre
 de productions. Il avoit entrepris de re-
 nouveler ou de réformer tous les Arts &
 toutes les Sciences Divines & Humaines ; de
 châtier & de corriger la plupart des Auteurs
 qui les avoient traitées ; de fournir lui seul
 toutes les Ecoles publiques & tous les Ca-
 binets des Particuliers ; & de suffire lui seul
 à tout le Monde pour toutes sortes d'é-
 tudes & d'exercices.

Quiconque en voudra douter, pourra
 consulter le magnifique Catalogue de ses
 Livres & de ses projets extraordinaires
 qu'il en a composé lui-même, dans le
 dessein de faire un enchaînement des uns
 avec

Index Libror. prohibitor. Alexandri VII. P. pag.
 100. 101.

Vide & Nic. Aut. Tom. 2. pag. 133. 134

avec les autres, qui fût si étroit & si nécessaire, qu'on fût obligé non seulement de ne les point acheter les uns sans les autres, en nous assurant que quiconque n'auroit point tout seroit censé n'avoir rien du tout; mais encore, pour comble de misère, de les lire tous indispensablement les uns après les autres. Et je suis sûr qu'après la lecture de ce Catalogue on aura lieu de douter si les Gascons de France sont plus Gascons & plus fanfarons que ceux d'Espagne (1).

JOSEPH PELLIZER DE SALAS a déjà donné près de Soixante volumes de toutes sortes de grandeurs au Public, & s'il n'est mort depuis dix ou douze ans, il n'aura pas manqué d'en publier encore beaucoup d'autres. Car Dom Nicolas Antoine son ami, dit qu'il faisoit encore espérer dans peu de tems la publication des Annales d'Espagne en Douze volumes; l'Histoire de la Maison d'Autriche en Quatre; l'Histoire généalogique d'Espagne en Quatre; & qu'il gardoit encore plus de Cinquante autres Livres chés lui, jusqu'à l'occasion de les produire (2).

FELIX LOPE' DE VEGA CARPIO étoit une autre espèce de génie que tous ceux dont on vient de rapporter les exemples, pour sa fécondité surprenante. Jamais homme n'eut une facilité plus grande pour
la

1. Carol. Visch. Biblioth. Cisterciens. pag. 179. & seqq.

Nic. Anton. Tom. 1. Biblioth. Hisp.

2. Idem ibid. Tom. 1. pag. 621. 622. 623.

Item Tom. 2. in Appendic. pag. 307. col. 1. & 2. & pag. 663.

la composition. Du moins n'est-il arrivé jamais à personne qu'à lui, d'avoir fait II. PARTIE
CH. XI
Dix-huit cens Comédies & plus de Quatre cens Actes Sacramentels ou Pièces dramatiques qu'on a coutume de reciter à la Fête du Saint Sacrement en Espagne. Dom Nicolas Antoine dit que si l'on vouloit mesurer la grandeur de ses Ouvrages sur la longueur de sa vie, l'on trouveroit qu'il n'y auroit point de jour dans un si long espace de tems auquel il n'eût rempli cinq grandes-feuilles de papier, à compter dès le premier moment de sa naissance.

Après tant de Géants, & quelques Hercules de la République des Lettres, je crois qu'il est assés inutile d'en citer d'autres comme Vossius, Meursius, Gruter & toutes ces Critiques laborieux qui ont mieux aimé travailler sur les Anciens ou à leur imitation, que de produire de nouvelles imaginations de leur tête; Baronius, Raynaldi, Ughelli, Argæz, & divers autres Espagnols entre les Historiens; Cardan, Aldroand, Liceti parmi les Philosophes & Médecins; & parmi les Jurisconsultes Bartole, Cujas, Antoine Favre (3) le pere de Monsieur de Vaugelas; Barbosa qui composa Vingt & un volumes in-folio sur le Droit Canon; Farinas ou Farinacci qui en fit Seize (4) plus estimés que leur Auteur

3. ¶. Baillet avoit écrit *Favre* par un *v* voyelle dans *Perrata*, mais mal, il faut écrire & prononcer *Favre*, comme *Cadavre*.

4. ¶. Les Oeuvres de *Prosper Farinaccio* ne contiennent que treize volumes, & c'est bien assés.

teur qui passoit pour un grand fripon & un débauché, ce qui faisoit dire au Pape Clement VIII. que la *farine* en étoit bonne, mais que le *sac* n'en valoit rien.

Car il n'est pas difficile de juger par ce peu d'exemples que, quoi que le Préjugé ne soit pas favorable pour l'ordinaire à la multitude des Livres, c'est pourtant une chose assés commune aux bons & aux mauvais Ecrivains de faire indifféremment beaucoup de Livres.

Et comme cette conduite ne peut pas nous servir de règle certaine pour savoir le jugement que nous devons faire en particulier de ces Auteurs laborieux, il y a lieu de s'étonner qu'il se soit trouvé de tems en tems des hableurs & des fourbes pour vouloir surprendre le Public, & lui enlever son estime par une fausse ostentation ou par une vaine promesse de lui produire incessamment une multitude de Livres.

C'est sans doute par cet artifice que VINCENT MARINIER a prétendu dans notre siècle se mettre en reputation en voulant nous persuader qu'il avoit composé plus de Cinquante volumes importans sans compter plus de Trois cens quatre-vingt-mille Vers tant Grecs que Latins, qu'il soutenoit avoir faits. Comme le Public n'en voyoit point de preuves, & qu'il sembloit douter de la vérité des paroles de Marinier, notre Auteur spéculatif, au lieu de réduire ses promesses en pratique & de
faire

1. Nic. Anton. Bibl. Hisp. Tom. 2, pag. 262, & 263.

faire mettre quelques-uns de ses grands Ouvrages sous la Presse, se contentoit d'écrire aux uns & aux autres pour les en assurer. Il leur faisoit de longues listes de titres de ses prétendus Livres dans ses Lettres, & lorsque quelqu'un lui paroissoit un peu trop incrédule sur ce sujet, il tâchoit de l'abatre & de le persuader en lui opposant l'exemple des Trente-six mille cinq cens vingt-neuf Livres de Trismegiste (1): & en venant même jusqu'au détail des circonstances de ses travaux, il lui spécifioit le nombre des mains de papier qu'il y avoit consumé, la petitesse de son caractère, & la manière dont il serroit ses lignes, pour en grossir l'idée.

II. PART.
CH. X.

C'étoit sans doute par de semblables mouvemens de vanité qu'un jeune homme de vingt-sept ans dont parle du Verdier de Vauprivas (2), voulant imiter les Auteurs qui envoioient à celui-ci la liste de leurs Livres pour être inserée dans sa Bibliothèque Françoisse, lui mit entre les mains un grand Catalogue, & un Inventaire bien fourni des Livres qu'il se vantoit d'avoir composés à cet âge. Il montoit jusqu'au nombre de Cinq cens volumes & plus. C'étoient les titres les plus beaux & les plus magnifiques que l'on se pût imaginer, & ils occupoient plus de cent pages dans ce Catalogue. De sorte, dit du Verdier, que la vie de l'homme la plus longue & la plus des-occupée n'auroit point
été

2. Ant. du Verdier Bibl. Franç. p. 1034.

été suffisante même pour lire le quart des volumes qui paroissent dans cette belle montre.

Le même Auteur parlant des fourbes de Pierre Paschal (1) qui tiroit de gros appointemens de l'Épargne pour faire l'Histoire de France feignant d'y travailler incessamment, quoiqu'il n'en fît rien, nous rapporte encore un trait de fanfaronade que lui fit un esprit à peu près du même caractère, qui soutenoit avoir écrit Huit cens volumes contenant Trente mille cahiers & qui non content de lui en avoir dressé le Catalogue, avoit la sottise de le publier par des Lettres, & des écrits divers (2).

Nous avons encore la mémoire toute fraîche d'un magnifique Catalogue de Livres imprimé à Bourges le dix de Mars de cette année 1685. où l'on voit plus d'une centaine d'Ouvrages importans d'un Auteur de cette même Ville publiés seulement depuis l'an 1682. dans le même lieu, avec ceux qui doivent bien-tôt paroître au jour. La Postérité qui n'en entendra peut-être parler qu'en cet endroit, ne pourra pas s'imaginer que tout ce grand nombre de Livres & de Traités joint à plusieurs autres Ouvrages que le même Auteur avoit déjà fait imprimer auparavant seront à peine suffisans pour faire un juste volume *in-quarto* étant tous reliés ensemble.

Mais

1. Touchant *Pierre Paschal*, outre Antoine du Verdier dans l'endroit marqué, voyés la 10. Lettre du 3. Livre de Paquier. Le P. Goulu Général des Feuilles

Mais c'est un divertissement d'entendre la Croix-du-Maine compter au Roi Henri III. tous ses beaux exploits de plume & d'imagination, dont il a bien voulu nous conserver la mémoire en mettant au jour le Discours de ses projets. Il dit qu'il avoit dans sa Bibliothèque Huit cens volumes de Mémoires ou Recueils divers tous de son invention, tous recherchés par lui & extraits de tous les Livres qu'il avoit lûs jusqu'alors, dont le nombre, dit-il, étoit infini, comme il étoit aisé de le voir par ses Vingt-cinq ou trente mille cahiers, & chapitres de toutes sortes de matières, qui peuvent tomber dans la connoissance des hommes. Il y étoit traité, si on l'en croit, de tant de choses différentes qu'il est presque impossible de parler de quelque chose ou même de s'en imaginer quelqu'une, dont il n'eût fait une très-curieuse recherche. Et pour en spécifier quelque chose, il dit que la description qu'il avoit faite du Spirituel & du Temporel de la France contenoit plus de Cent volumes, & qu'il en avoit écrit plus de Cinquante sur la Noblesse & les Familles du Royaume. Pour faire voir qu'il n'étoit point hableur ni rodomont, quoiqu'à sa mine & au peu d'âge qu'il avoit alors il fût en grand danger de passer pour menteur, il prie le Roi de députer des Commissaires pour aller visiter sa

Bi-

lans l'a insérée tout au long dans une de celles que sous le nom de Phyllarque il a écrites contre Balzac.

2. Ant. du Verdier Bibl. Franç. pag. 1034. 1035.

Bibliothèque & examiner la vérité de ce qu'il lui disoit. Il avoit disposé toutes ces riches productions de son esprit en cent Buffets différens de sa Bibliothèque, & il ne demandoit au Roi que deux cens écus pour chaque buffet, afin de faire part au Public de tant de trésors précieux, qu'il étoit honteux d'avoir mis à un prix si bas & si vil, croyant avoir fait injure à Sa Majesté de l'avoir taxée à si peu de chose (1).

Grosseur
& peti-
tesse.

CE QUE j'ai rapporté au préjudice ou même à l'avantage de la quantité des Ouvrages faits par un seul Auteur, se doit entendre pareillement de leur grosseur. C'est le même Préjugé qui regle l'estime bonne ou mauvaise que nous en avons. Comme ce n'est point la quantité, ce n'est pas non plus la grosseur qui donne l'immortalité à l'Auteur d'un Livre, dit un Moderne (2). „ L'Abbé Cerisi ira plus „ loin avec sa seule *Métamorphose* des „ yeux de Philis en Astres que beaucoup „ d'Auteurs qui occupent de grandes pla- „ ces dans nos Bibliothèques, & le *Tem- „ ple de la Mort* forcera plus aisément la „ ri-

1. Franç. de la Croix du Maine, Epître au Roi, pag. 513. 514. 515. après sa Bibliothèque.

2. ¶. Ces paroles sont de Guéret pag. 178. de sa Guerre des Auteurs imprimée in 12. à Paris 1671. La *Métamorphose* des yeux de Philis en Astres, Poème de 660. vers, est de Germain Habert Abbé de Cerisi, frere de Philippe Habert Auteur du *Temple de la Mort*, Poème de 268. vers. Ce qu'on ajoute des six cens volumes de Jean Pierre Camus Evêque de Belley, pourroit être réduit à cent. Guéret, dont Bail-
let

„ rigueur des tems que les Six cens vo- II. PARTI
 „ lumes de Monsieur l'Evêque du Bel- CH. X,
 „ lay.

Le petit Livre de la Vie & des vertus de la Sainte Vierge par le Sieur de Grandval vivra plus long-tems & toujours plus honorablement dans l'esprit des personnes de bon goût & de pieté solide, que toutes ces grosses masses d'Alva & Astorga, de Poza & d'une infinité d'autres Ecrivains de cette trempe.

Le petit Mercator de Rigberius (3) a rompu le coû de nos jours aux deux grands volumes du Pere Garnier.

Et la plus saine partie de la République des Lettres fait le même jugement de la plupart de ces petits Mémoires, de ces cahiers, de ces observations en feuilles volantes, & de ces petits Traités divers publiés depuis trente ou quarante ans sur la Physique, la Médecine, les Mathématiques, après lesquels on court avec avidité au mépris de tous les gros Commentaires sur Aristote. On loue le Sieur Madelenet du petit nombre de Vers qu'il a laissés, beaucoup plus que ni le Mantouan

let a copié la faute, a fort mal écrit du Bellay nom de famille, pour Belley nom de Ville Episcopale dans le Bugey en Bresse.

3. ¶. *Rigberius* est le nom sous lequel avoit coutume de se déguiser Dom Gabriel Gerbéron Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. C'est sous ce nom qu'il fit imprimer in 12. à Brusselles en 1673. son Marius Mercator. A l'égard de la phrase *a rompu le coû*, on peut voir ce qu'en a dit, Lettre 2. l'Auteur de Réflexions sur ces Jugemens des Savans,

touan (1), ni l'Auteur des *Virgile & Ovide Chrétiens*, ni le Marinier avec ses Trois cens quatre-vingt mille Vers dont on a parlé plus haut.

Scaliger estimoit plus le petit Atys de Catulle (2) que tous les grands Vers de Lucain. Car en effet il n'est presque pas possible de se soutenir toujours avec une force égale dans un Ouvrage de longue haleine, & de donner à un grand corps des proportions aussi justes qu'à un petit.

C'est sans doute ce qui a porté parmi les Anciens Térence & Horace, & parmi les Modernes Malherbe & Monsieur Despreaux à mettre si peu de chose au jour, quoique ceux-là n'ignorassent pas les applaudissemens que la populace ignorante & grossière donnoit aux gros volumes d'Antimachus, selon Catulle (3). Ils ne portoient point envie à Lucilius (4) qui faisoit Deux cens Vers en se mettant à table, & qui en faisoit Deux cens autres avec la même

1. ¶. C'est le Carme *Baptista Mantuanus* qu'on appelle tout simplement en François *Mantuan*. Le *Virgile & l'Ovide Chrétiens* sont du P. Laurent le Brun Jésuite dont il sera parlé au nombre 1500. des Poëtes §. 2.

2. ¶. Ce que Baillet dit ici de *Scaliger* par rapport à Catulle & à Lucain se doit entendre de *Scaliger* le père qui dans sa Poétique lorsque l'occasion s'offre de parler de l'*Atys de Catulle* louë toujours extrêmement ce petit poëme, jusqu'à le traiter de divin, & critique au contraire en-toute rencontre les vers de Lucain, du génie & des expressions duquel il n'est presque jamais content. Voyés-le touchant l'*Atys* l. 2. c. 21. & l. 6. c. 4. & c. 7. voyés-le touchant *Lucain* l. 3. c. 25. & 26. l. 5. c. 15. l. 6. c. 6.

même facilité en se levant de table. Et ils n'en estimoient pas Cassius Severus meilleur Poëte, pour avoir laissé suffisamment de quoi brûler son corps de la grosseur de ses papiers, & de ses écrits, comme Varus s'avisa de faire, après l'avoir tué de la part d'Auguste sur ses propres Livres.

II. PART.
CH. X.

La fortune d'un Livre est faite dès que sa grosseur nous frappe l'imagination, & souvent il passe pour lû dès qu'on l'a vu. C'est pourquoi on ne s'avise plus gueres de lire les Vingt-quatre Livres des Commentaires de Thomas Hasselbach sur le premier Chapitre d'Isaïe, & quoiqu'il n'ait point eu le loisir d'achever ce premier Chapitre du Prophète par une continuation de plusieurs autres Livres, ni de travailler de la même force sur tout le reste de l'Écriture sainte comme il en avoit envie, cela ne nous a point fait plaindre son mauvais sort, ni la perte que nous avons faite d'un Ouvrage qui auroit été

3. Catull. carm. 96. ait: ¶. [*Secundum emendationem lectionem & quasi duo hi versus aliud constituunt Epigramma, quod 97. numerari ex Achillis Statii sententia debuit*].

*Parvi mei mihi sunt cordi monumenta laboris,
At populus tumido gaudeat Antimacho.*

Vid. & Turneb. adversar. Lib. 28. c. 38. ubi exponit quo sensu τὸ tumido hæc dicatur.

4. ——— amet scripsisse ducentos
*Ante cibum versus, totidem cœnatus: Etrusci
Quale fuit Cassi rapido ferventius amni
Ingenium: capsis quem fama est esse, librisque
Ambustum propriis.*

Horat. Satyr. X. v. 60. Lib. I.

Vid. & Voss. de Antimacho pag. 42. 43. de Poëtis Græcis.

été rare à voir & singulier dans son espèce (1).

Le Pere Simon n'a pu s'empêcher d'admirer le gros volume du P. Phelippeau, Jesuite, sur les quatre premiers Chapitres du Prophète Osée, jugeant que si on en retiroit les digressions & les matières étrangères il ne resteroit de ce qui appartient à son sujet & à son titre que peu de chose pour faire un fort petit Livre (2).

Le Pere Malebranche raille assés agréablement Savilius sur la manière de son Commentaire de quelques-unes des premières propositions d'Euclide. Ce célèbre Auteur avoit mis au jour un *in-quarto* de près de trois cens pages pour expliquer les définitions, les axiomes, les demandes & les huit premières propositions du Géométre. Et le Pere Malebranche le rend ridicule en ce qu'une heure étant suffisante à un esprit médiocre pour apprendre toutes ces choses ou par lui-même ou par le secours du plus petit des Géomètres, il parle de son entreprise comme de quelque chose de fort grand & de fort difficile; qu'il a peur que les forces ne lui manquent; qu'il laisse à ceux de ses successeurs qui auront plus de santé & plus de vigueur de corps & d'esprit pour continuer cet Ouvrage important le soin de pousser & d'étendre les choses plus

1. Sixt. Senens. Biblioth. sanct. Lib. 4. pag. 292.

¶ Il devoit citer lib. 3.

2. Hist. critiq. de l'Anc. Testam. l. 3. c. 12.

3. Recherche de la Verité, Tom. 1. Liv. 2. 2. Part. chap. 6. pag. 416. de l'Edit. de Paris 1712.

4. Satyr. II. à Moliere, V. 77.

plus loin; & enfin de ce que si l'âge le lui eût permis, il nous auroit laissé Douze ou Quinze gros volumes sur les élémens de Géométrie (3).

Monfieur Despreaux en la personne d'un de nos Ecrivains Modernes

dont la fertile plume

Peut tous les mois fans peine enfanter un volume:

censure avec beaucoup de raison ceux qui ne s'étudient qu'à grossir & à multiplier leurs Ouvrages, fans se mettre si fort en peine d'y faire entrer le bon sens (4), & il semble vouloir nous faire connoître que le goût & que la délicatesse de notre siècle sur ce sujet n'est guères moins grande que celle du tems de cet ancien Callimachus (5), qui ne mettoit point de différence entre *un grand Livre* & *un grand mal*.

Ainsi les Calvinistes, & entr'autres Scalliger, Melchior Adam, Crowæus, Monsieur Morus & quelques autres de la même Communion n'ont pas trop mauvaise raison de témoigner de l'étonnement de ce que Calvin ait fait de si gros Livres & en grand nombre fans néanmoins avoir jamais voulu se rétracter de rien
ni

5. Callimach. Grammat. apud Athenæum in Dipnos. Lib. 3. cap. 1.

Costar préf. de la seconde partie de ses Lettres.

Chr. Liborius de scrib. Lib. Tract.

Jo. Filefac. Varro Lib. 2. Select. cap. 11. pag. 376. & alii plures.

ni connoître le moindre de ses défauts (1).

Des Ecrivains de cette espèce qui se sont résolus de ne jamais reculer, ou qui par le choix de leur institut ou par le mauvais état de leurs affaires sont tombés dans la nécessité de toujours avancer, quelque obstacle qu'ils puissent rencontrer, se croiroient estropiés s'ils s'étoient retranché quelque chose. Et ceux principalement dont la subsistance dépend du poids & de la mesure de leurs écrits, s'imagineroient perdre un sou, en retirant un mot inutile ou mal placé de leurs Ouvrages.

C'est par ce motif que Guillaume Xylander, Louis Dolce, Jean Baudoin, Pierre du Ryer & plusieurs autres Ecrivains mercenaires & gagés par les Libraires se sont trouvés obligés d'allonger & de grossir de tout leur possible les écrits qu'ils mettoient sous la Presse. De sorte que pour sauver & conserver leur vie ils ont bien voulu fletrir & perdre leur réputation, les uns par la nécessité de faire des Traductions à trente sols ou à un écu la feuille : les autres de faire des Vers à quatre francs le cent, quand ils étoient grands, & à quarante sols, quand ils étoient petits, comme le rapporte Monsieur Furetiere (2).

MAIS qui n'admireroit la bizarrerie & l'in-

1. Joseph. Scalig. in Scaligeranis posteriorib. pag.

41. voce *Calvin*.

Melch. Ad. in *Calvini Vita* pag. 109.

2. Guill. *Crowæus* in *Elencho Script.* in *Bibl. sacr.* pag.

l'inconstance des Critiques dans leurs jugemens, & qui croiroit qu'après s'être tous si généralement déclarés contre la grosseur des Livres, il s'en trouveroit qui ne fussent point favorables à leur petitesse? II. PART.
CH. X.

Le Préjugé en faveur des petits Livres paroîtroit d'autant moins déraisonnable qu'il est mieux fondé en raisons. On les suppose ordinairement meilleurs que les gros, quand ils sont de la même espèce & sur le même sujet, parce qu'on a plus de loisir de les travailler; qu'on ne les perd point de vûe comme les vastes Ouvrages; & qu'on en a devant les yeux le commencement, la suite & la fin presque en même tems, comme dans une carte & dans un tableau.

Cependant Scaliger n'a point laissé de chicaner Drufius sur ce qu'il ne faisoit que de petits Livres (3).

Les Libraires qui sont aujourd'hui les arbitres de la fortune des Livres & des Auteurs n'ont pas toujours été curieux de Livrets, parce qu'effectivement ils n'étoient pas au goût de tout le monde, & que le debit n'en étoit pas facile. On fait que Moret célèbre Imprimeur d'Anvers successeur & gendre de Plantin eut querelle un jour sur ce sujet avec Erycius Puteanus qui avoit succédé à la réputation de Lipse pour les

pag. 201. ex Mori Calvino.

2. Nouv. Allegoriq, pag. 161. des troubles du R. d'Eloq. ou pag. 133. de l'Édition in-8. 1658.

3. Poster, Scaligeran. pag. 67. ad finem voce *Drufius*.

les belles Lettres. Et sur ce que cet Imprimeur lui reprochoit qu'il ne faisoit que de petits Livres qu'il ne pouvoit débiter, parce qu'on méprisoit leur petitesse; Puteanus voulut se justifier sur l'exemple de Plutarque qui n'a fait que de petits Livres, & qui néanmoins ne laissent pas d'être de grand prix. La colere & l'indignation firent Moret à cette comparaison, & prenant Puteanus par les épaules, il le jeta hors de sa Boutique en lui reprochant la vanité qu'il avoit de croire que ses Livres valoient ceux de Plutarque (1).

Enfin l'Auteur de l'*Esprit de M. Arnaud* n'a point crû pouvoir trouver de plus grandes injures à dire à M. Colomiez son confrere de Religion, qu'en témoignant de le mépriser, & en le raillant assés froidement sur ses petits Livres de peu de feuilles. Il l'appelle le *grand Auteur des petits Livrets*, ajoutant qu'il ne lui faut qu'un volume d'une feuille pour se mettre en rang avec les Auteurs de la premiere & de la seconde taille (2).

C H A-

1. Paul. Colomes. Recueil des Particularités n. 125. ¶. Colomiez dit que ce fut Puteanus qui sortit en colere de la boutique de Moret sur la réplique inju-

CHAPITRE XI.

Préjugés des Abregés, des Sommaires, des Extraits, des Recueils, & Compilations que l'on a faites des Ouvrages des Anciens.

Les Savans sont toujours extrêmement partagés sur le jugement que l'on doit faire des Abregés, des Extraits des Livres, & de tous ces autres Monumens qui nous sont restés des Anciens, par le canal des Ecrivains posterieurs, qui ont employé toute leur industrie à racourcir, à démembrer & à mutiler les bons Auteurs qui leur paroissent trop étendus.

Les Critiques & généralement tous les studieux qui sont ordinairement les plus grands ennemis de ces sortes d'Abregés & d'Extraits, prétendent que la coutume de les faire, ne s'est introduite que long-tems après ces siècles heureux, auxquels fleurissoient les belles Lettres & les Sciences parmi les Grecs & les Romains. C'est à leur avis un des premiers fruits de l'ignorance & de la fainéantise, où la Barbarie a fait tomber les siècles qui ont suivi la décadence de l'Empire. Les gens de Lettres & les Savans de ces siècles, disent-ils (3), ne cherchoient plus qu'à abreger leurs peines & leurs

jurieuse que celui ci lui avoit faite.

2. Jurieu *Esprit de Mr. Arn.* 2. partie, pag. 298.

3. Claud. Salmas, *præfat. in Luc. Ampelii Edit. post Florum.*

leurs études, surtout dans la Lecture des Historiens, des Philosophes & des Jurisconsultes; soit que ce fût le loisir, soit que ce fût le courage qui leur manquât.

Ainsi ceux de ces tems-là qui s'appliquoient à écrire ou pour acquérir de la gloire, ou pour rendre service au Public, connoissant le génie & le goût de leur siècle, mettoient toute leur industrie à faire des Abregés ou des Extraits des meilleurs Auteurs, qu'on ne lisoit plus à cause de leur grosseur. Ils savoient d'ailleurs que le moyen le plus sûr de perdre sa peine & de tomber dans le mépris, étoit de faire des Livres nouveaux, & surtout de les faire un peu longs.

C'est ce qui rendit insensiblement les Ecrivains semblables aux Lecteurs, c'est-à-dire, négligens & de mauvais goût. Ils se contentèrent de tirer des Auteurs ce qu'ils croyoient demander le moins d'application aux Lecteurs, ce qui devoit leur plaire davantage & les moins fatiguer: & peu à peu ils perdirent eux-mêmes ce discernement nécessaire pour faire de bons Abregés & des Extraits judicieux.

Mais quoiqu'ils n'eussent tous qu'une même fin qui étoit celle de ne point dégoûter leurs Lecteurs, & de venir à bout de se faire lire: ils n'ont pourtant pas pris tous une même route pour y parvenir.

1. Les uns ont réduit leurs Auteurs en *Epitome*, en gardant régulièrement les propres termes & les expressions de leurs Originaux, en tâchant de renfermer tout leur sens en peu de mots, & en n'y apportant que le moins de changement qu'il leur étoit possible.

2. Les

2. Les autres ont fait leurs *Abregés* à leur mode, & en un stile qui leur étoit particulier. Ils ont quelquefois même pris la liberté de tirer des autres Auteurs ce qu'ils croyoient manquer au leur, pour former le sens qu'ils lui vouloient donner.

3. Quelques-uns se sont contentés de faire des *Centons* ou des *Rapsodies* de plusieurs Auteurs, dont ils ont pris divers morceaux pour composer leurs compilations.

4. D'autres ont fait des *Lieux communs* où ils ont réduit comme dans des classes différentes les endroits des Auteurs qui pouvoient se ranger sous les mêmes Titres, & appartenir à une même matière.

5. Plusieurs ne songeant qu'à leur utilité particulière dans leurs études, faisoient des *Recueils* de ce qu'ils lisoient, se contentant quelquefois de mettre leurs *Remarques* à la marge de leurs Livres. Mais souvent ils les mettoient dans des cahiers à part, & les copistes les multiplioient dans le même ordre qu'ils les trouvoient dans ces cahiers.

6. Enfin on en a vû d'autres qui n'y ont point apporté d'autre finesse que celle d'extraire de suite tout ce qui leur frapoit l'imagination & qui leur paroissoit digne d'être remarqué, sans rien changer dans l'ordre de leurs Auteurs. Ce n'étoient que des morceaux coupés sans aucune liaison, & souvent sans beaucoup de sens, mais ils pouvoient servir à rafraichir la mémoire de ceux qui avoient fait ces *Extraits*.

Toutes ces manières d'abreger les Auteurs pouvoient avoir quelque utilité pour

ceux qui avoient pris la peine eux-mêmes de les faire : & peut-être qu'elles n'étoient point entierement inutiles à ceux qui avoient lû les Originaux. Mais ce petit avantage n'a rien de comparable à la perte que la plupart de ces Abregés ont causée à leurs Auteurs. Et on peut dire que la République des Lettres n'a point encore trouvé aucun de ces Abregés qui ait pû la consoler d'une perte de tant d'excellens Originaux qu'elle est en danger de ne pouvoir jamais recouvrer (1).

Je ne prétens point parler ici d'aucun des Livres sacrés tels que sont les Livres des Rois, les Paralipomenes, & ceux des Maccabées. Quoique quelques Critiques surtout entre les Modernes (2) ayent voulu, ce semble, nous faire croire que ces Livres auroient pû donner quelque lieu à la perte qu'on a faite des Livres de *Gad*, d'*Ido*, de *Nathan*, du Prophete *Jebu*, des Mémoires de *Salomon*, de la Chronique des Rois de Juda, de celle des Rois d'Israël, des cinq Livres de *Jason le Cyrenien*, & de quelques autres dont ils se sont imaginés que ces Livres saints qui nous sont restés ne sont que des Extraits ou des Abregés.

Mais de quelle malédiction n'a-t-on point chargé *Tribonien*, *Dorothee*, *Théophile*

1. C'est de quoi se plaignent les Scaligers, H. Casaub. Jean Ger. Voss. & divers autres Critiques.

2. F. Sixt. Senens. Biblioth. sanct. Lib. 2.

Ben. Spin. Tract. Theol. Politic.

Rich. Simon Hist. critiq. du V. Test. & plusieurs autres.

phile & tous ces Avocats & *Antecesseurs* IL PART.
 qui ont travaillé sous eux par les ordres de CH. XL.
 Justinien à la compilation du *Digeste*?
 N'a-t-on point perdu par cet artifice près
 de deux mille volumes des plus excellens
 Jurisconsultes de l'Antiquité? Si l'on s'en
 rapporte aux plaintes qu'en font tous les
 jours nos Jurisconsultes, l'on ne pourra ja-
 mais assés regretter la perte des Ouvrages
 de *Julien*, de *Papinien*, des trois *Scevo-*
les, d'*Alphene*, de *Sabin*, de *Procule*, de
Labeon, de *Nerace*, de *Celse*, de *Pompo-*
ne, de *Valens* de *Mœcien*, de *Javolene*,
 de *Marcel*, d'*Africain*, de *Florentin*, de
Cajus, de *Mauricien*, & *Clement*, de *Ter-*
tullien, de *Marcien*, de *Venuleie* (3), de
Tryphonin, de *Callistrate*, & particulié-
 rement de *Paul*, d'*Ulpien*, de *Modestin*, &
 d'un grand nombre d'autres Auteurs que
 ces Compilateurs ont, pour ainsi dire, af-
 faffinés pour composer leurs Pandectes pré-
 tenduës que plusieurs ne traitent que de
Centon & de *Rapsodie* assés mal tissuë (4).

Plusieurs estiment qu'on a négligé &
 qu'on a laissé périr un grand nombre des
 Ouvrages des Peres Grecs depuis *Origene*
 ou *Saint Irenée*, même jusqu'au Schisme,
 quand on a vû toutes ces *Chaines* d'Au-
 teurs Anonymes sur divers Livres de l'E-
 criture Sainte; telles que sont celles que
 nous

3. ¶. De *Venuleius*, il falloit dire en François *Vénu-*
lée, comme de *Pompejus*, on dit *Pompée*, d'*Apulejus*
Apulée.

4. *Salmaf. Prolegomen in Jul. Solin, Polyhist. &*
quis non Jurisconsultorum?

nous ont données les Peres Balthasar Cordier, & Pierre de Pouffines; Leon Allatius & divers autres Critiques sur la Genese, sur les Prophetes, sur les Evangelistes, sur Job, sur les Pseaumes, sur les Actes des Apôtres, les Epîtres des Apôtres. Sans parler de plusieurs autres qu'on découvre tous les jours dans les Bibliothèques (1) sur la plûpart des autres Livres de l'Ecriture.

Quelque louables que soient les Extraits ou lieux communs que l'Empereur Constantin Porphyrogenete fit faire des plus excellens Auteurs de l'Antiquité Grecque & Romaine, sur l'Histoire, la Politique & la Morale, on ne laisse pas de dire que c'est à l'excès de son industrie & de sa bienveillance que nous sommes redevables de la perte que nous avons faite de l'Histoire Universelle de *Nicolas de Damas*, d'une bonne partie des Livres de *Polybe*, de *Diodore de Sicile*, de *Denis d'Halicarnasse*, & de quelques Chroniques d'Auteurs Grecs du moyen âge (2).

Ce même Prince a fait faire encore d'autres Recueils ou Abregés d'Auteurs sur la Vie Champêtre & les exercices de la Campagne sous le Titre de *Geoponiques*, s'étant servi

1. P. Lambec. Biblioth. Cæsar. Vindobon. pass.
A. Possevin. in Append. ad Appar. fac.
Ph. Labb. in Bibl. nov. Manuscript. Edit. in 4. seu specimen antiquar. lect.

Sixt. Senens. in Biblioth. sanct. &c.

2. Ger. Jo. Voss. de Hist. Græc. Lib. 2. cap. 26.
¶ C'est tout au commencement de ce chap. 26. où il faut prendre garde qu'au lieu de *Dubium vero non est quin hac minima fuerit causa, cur tot nobiles Græcia Historici perierint*: il faut lire; *Dubium vero non est quin hac non minima, &c.*

fervi pour cet effet du travail & des soins de Cassianus Bassus, quoique l'inscription des Imprimés les donne à l'Empereur Constantin Pogonat (3). Et si nous en croyons M. Valois (4), c'est encore au même Porphyrogenete que l'on doit le Recueil qui a été fait de divers endroits des Auteurs qui ont traité du Parfait Maréchal & de la cure des Chevaux sous le Titre d'*Hippiatriques*. Mais quoique les intentions de ce Prince studieux fussent très-bonnes, quoique son dessein ne fût autre que de rendre en quelque façon la vie à tant d'Auteurs qu'on ne lisoit presque plus, qu'on laissoit ensevelis dans l'oubli à cause de leur multitude & de leur grosseur: il n'a point laissé de faire un tort considérable à la République des Lettres sans y songer. Car sous prétexte de vouloir obliger & soulager les paresseux & les personnes à qui les occupations & les affaires ne donnoient pas le loisir de lire tant de Livres, il a été causé que les plus studieux se sont contentés de ces *Recueils* par une inclination naturelle que tout le monde a de vouloir abréger ses peines. Ainsi comme on ne lisoit plus les

II. PARTIE
CH. XL

Ori-

3. Salmaf. in Solin exercitat. Plin. Prolegom. Valles. & alii Crit. ¶. L'opinion de Saumaïse est que ces *Géoponiques* ont été compilés par Cassianus Bassus qui les a dédiés à Constantin Porphyrogénète. Mais de la manière dont Valois s'exprime dans l'endroit cité il paroît ne reconnoître point d'autre Auteur de collection que ce Constantin lui-même, en quoi il se trompe. A l'égard de Constantin Pogonat, Cornarius est le seul qui la lui ait attribuée.

4. Henr. Vales. præfat. ad Lect. in excerpt. seu Ectog. ex Collectan. Constant. Porphyrogen.

Originaux, on ne les copioit plus, & on ne se soucioit pas de les conserver à la Postérité. Voila ce qui a fait dire aux Critiques (1) que les *Geoponiques* & les *Hippiatriques* de l'Empereur Constantin Porphyrogenete nous ont fait perdre tout d'un coup divers Ouvrages d'*Anatolius*, d'*Africain*, de *Damageron* ou *Demogeron*, de *Democrite*, de *Didyme*, de *Diophane*, de *Fronton*, d'*Hierocle*, de *Leontin*, de *Pamphile*, de *Pelagon*, de *Sotion*, de *Simon*, de *Theomneste*, de *Xenophon*, & de plusieurs autres anciens Philosophes & Médecins.

Ceux qui n'ont fait leurs Abregés & leurs Epitômes que d'un seul Auteur, semblent n'avoir voulu pour la plûpart établir leur reputation que sur la ruine du même Auteur, & n'avoir voulu faire vivre leur nom que par la mort ou l'anéantissement de leur Original.

Si Festus Pompejus n'a pas détruit entierement *VERRIUS FLACCUS* lorsqu'il en a fait l'Abregé: du moins ne sauroit-on nier que Paul Diacre en voulant abreger *FESTUS*, c'est-à-dire faire un second Abregé du premier, ne l'ait presque entierement massacré (2).

Quel qu'ait été ce Florus qui a réduit *TITE-LIVE* en Epitômes, on n'a jamais eu grande idée de son merite. Le peu de cas qu'on a fait de son Ouvrage n'a pas peu servi, ce semble, à le justifier & à le faire croire

1. Salmaf. & alii Crit. ut supra.

2. Vossius de Philologia, cap. 5. §. 12. pag. 36.
Scaliger, Dacier, & alii.

croire innocent de la perte que nous avons faite de la plupart des Livres de ce célèbre Historien. Car on ne peut pas soutenir raisonnablement, comme quelques-uns se le sont assés legerement imaginés, qu'un Abregé de si petite consequence ait été capable de faire oublier ou negliger un Original de cette importance. II. PART.
CH. XL

Mais on ne doute presque plus que JUSTIN ne nous ait fait perdre le TROGUE POMPE'E entier par l'Abregé qu'il en a fait, d'autant que cet Ouvrage a été assés bien reçu, & qu'on a crû qu'il avoit fort judicieusement renfermé tout ce qu'il y avoit de plus considerable dans les Quarante-quatre livres de son Original, ayant gardé assés religieusement son ordre, sa méthode & d'autres choses moins importantes, même jusqu'au nombre des Livres. Quoiqu'il ait omis toutes ces descriptions des pays, des mœurs, de la Religion & des coutumes des Peuples qui composoient les Sept premiers Livres de Trogue Pompée (3).

Plusieurs sont dans la même opinion à l'égard de Xiphilin neveu du Patriarche de Constantinople, qui nous a donné un Abregé ou un Extrait de DION, mais seulement de ce qu'il avoit écrit depuis Cesar & Pompée jusqu'au tems d'Alexandre Severe. Mais si ces Messieurs veulent que ce travail de Xiphilin nous ait fait perdre les

3. Vid. Prologos à Jacobo Bongarfio editos in 7. prioribus Trogi Libros.

464 DES PRE'JUGES

les Vingt derniers Livres de Dion, à qui attribueront-ils la perte que nous avons faite de ses Trente-cinq Livres, auxquels Xiphilin n'a pas touché? Et pourquoi les Vingt-cinq autres Livres qui nous restent de cet Historien ne sont-ils point peris avec les autres, puisque Xiphilin les a abregé comme les autres?

Mais je ne sai ce que l'on doit penser de l'opinion d'un célèbre Critique de ce siècle (1) sur les Livres des Actions & paroles remarquables que nous avons sous le nom de VALERE MAXIME. On est persuadé que cet Auteur vivoit du tems de Tibere & de Caligula au plus tard. On est encore plus persuadé que le stile de l'Ouvrage qui porte son nom est fort mauvais, & que ce n'est nullement du Latin de ce siècle qui passoit encore pour celui d'Auguste. C'est ce qui a porté Vossius à croire que nous avons perdu l'Original de Valere Maxime, & que ce que nous avons n'en est que l'Abregé fait par Jules Paris (2), qui pourroit bien avoir causé la perte de son véritable Auteur.

Monsieur de Saumaïse prétend que l'Anne de Lucien n'est qu'un Abregé de ce que LUCIUS DE PATRAS avoit écrit sur ce sujet, qui composoit les deux premiers
Li-

1. G. J. Voss. de Histor. Lat. Lib. 1. c. 24. pag. 123. 124.

2. Præfat. in Libell. de Prænomibus Roman.

3. Salmasius Prolegom. in Polyhistor. Jul. Solin.

4. Petr. Dan. Huer. de clar. Interpr. p. 153. ¶ Baillet, comme l'a remarqué Ménage chap. 17. de l'Anti-Baillet, s'est ici terriblement mépris. Il devoit

Livres de ses *Metamorphoses*; comme celui d'Apulée en est une Paraphrase : mais ce n'est que sur de simples conjectures qu'il veut supposer que ces *Metamorphoses* de Lucius n'ont été perduës que parce que l'on s'est contenté de l'Ouvrage de Lucien & de celui d'Apulée, disant que l'Abregé de Lucien surtout est beaucoup plus proportionné à la paresse naturelle qui nous fait appréhender de lire les gros Livres (3).

Plusieurs ont cru que Cassiodore nous avoit fait perdre l'Histoire Tripartite d'EPIPHANE le Scholastique en l'abregeant. Mais on n'a point grand sujet de croire que la compilation de Cassiodore nous ait fait faire une perte fort considérable, puisque l'ouvrage d'Epiphane le Scholastique n'étoit qu'une version pitoyable de Socrate, Sozomene & Theodoret, de laquelle on peut dire que la privation nous est plus utile que la possession ne nous en seroit avantageuse (4).

Quoique l'assemblage des Vies des Empereurs Romains depuis Adrien jusqu'à Diocletien que nous apellons le *Corps de l'Histoire Auguste* ne soit point un Abregé de la nature des autres : cela n'empêche pas les Critiques de vouloir nous persuader que ce Recueil & ce choix que l'on a fait de
quel-

voit dire : Plusieurs ont cru que l'Histoire Tripartite de Cassiodore nous avoit fait perdre la traduction entiere qu'Epiphane le Scholastique avoit faite de l'Histoire Ecclesiastique de Socrate, de celle de Sozomene, & de celle de Theodoret. Mais en cela Cassiodore ne nous a pas causé une grande perte : & l'ouvrage d'Epiphane, comme l'abregé nous le fait voir, n'étant recommandable ni par l'exactitude, ni par le style, ne mérite pas d'être regretté.

quelques-unes des Vies écrites par SPARTIEN, CAPITOLIN & les autres au préjudice de celles que l'on n'a point fait entrer dans ce Corps, a causé la perte de celles-ci (1).

Mais on prétend qu'il n'y a point d'Auteurs à qui l'art des Abregés & des Extraits ait été plus pernicieux qu'aux anciens Grammairiens, aux Critiques & aux Philologues. Nous avons perdu le véritable Ouvrage des Dipnosophistes d'ATHENE'E, ou si ce que nous en avons n'en est pas l'extrait, du moins est-il fort estropié (2). Plusieurs soutiennent que le Lexicon d'HE-SYCHIUS le Grammairien qui court aujourd'hui dans le monde, n'en est qu'un racourci (3), que l'on nous a substitué à la place de celui qu'on a négligé pour sa grosseur. On est dans le même sentiment à l'égard du STEPHANUS ou ESTIENNE DE BYSANCE (4) dont les Ethniques étoient un véritable ouvrage de Grammaire & de Philologie. L'Abregé ou plutôt l'Extrait qu'en a fait Hermolaus pour les noms des Villes seulement, a été traité par d'autres Abbreviateurs de la même maniere qu'Hermolaus avoit traité Estienne, au sentiment de quelques-uns qui croient que ce que nous avons n'est que l'Extrait d'Hermolaus, c'est-à-dire l'Extrait de l'Extrait

1. Salmaf. in Hist. August. Scriptor. 7.

Idem Prolegom. in Solinum, p. 12.

Item, Voffius & alii Critici.

2. Casaubon. Præfat. in Athenæum.

Item Godeau, Histoire de l'Eglise, tom. 1. &c.

3. Corn. Schrevelius, præfat. in Edition. Hesych.

trait d'Estienne (5). Enfin je ne doute nullement que le Lexicon de Scapula n'eût fait perir entièrement le Tresor de la Langue Grecque d'HENRY ESTIENNE, s'il n'avoit trouvé un azyle dans les Bibliothèques & les Cabinets des Savans par la faveur de l'Imprimerie, qui donne aux gros Livres l'avantage de l'immortalité que les Anciens ne pouvoient pas aisément avoir par le moyen de leurs Copistes.

II. PART.
CH. XI.

Sans ce merveilleux Art nous serions en grand danger de perdre les grandes Collections des Conciles, les Annales de Baronius, & tous ces grands corps de Librairie dont les Abregés & les Extraits se multiplient si fort tous les jours. Néanmoins cet avantage que la République des Lettres retire de l'Imprimerie n'a point empêché Monsieur Gallois de dire (6) qu'il est toujours à craindre que ces faiseurs d'Extraits ou de Compilations des Notes qu'on appelle de *Variorum* ne soient enfin cause de la perte des Originaux; & que les anciens Commentaires sur les Auteurs ne se r'imprimant plus un jour, au lieu des Remarques entières des meilleurs Critiques, comme de *Lipse*, de *Casaubon*, de *Saumaïse* & des autres Interpretes, on n'en ait plus que des Abregés imparfaits, comme il est

arri-

4. ¶. On ne dit que *Stephanus* en parlant de cet Auteur.

5. Theod. Ryck. Præfat. in notas & Cast. Holsternii ad Steph.

Item Thom. De Pined. Paul Colomiés, *Biblioth. Choisie*, n. 48. Voss. de *Histor. Græc. &c.*

6. *Journal de Savans* du 7. Fevrier 1667.

arrivé des Commentaires de *Servius* sur Virgile & de plusieurs autres excellens Ouvrages de l'Antiquité, dont la perte ne se peut attribuer qu'aux Abregés & aux Extraits qu'on en a faits.

Monsieur de Saumaïse comparant ces faiseurs d'Abregés, de Compilations & d'Extraits avec les Plagiaires, dit que cette premiere maniere de profiter du travail des autres est plus honnête sans doute que celle de ces derniers, mais qu'elle n'est pas moins préjudiciable aux Lettres. Il ajoûte qu'il ne fait pas même s'il se peut trouver une methode plus pernicieuse que celle-là pour faire perir les meilleurs Auteurs (1), & il prétend qu'il n'y a point de moyen plus sûr pour introduire la paresse & ensuite l'ignorance dans la République des Lettres. Mais il veut bien néanmoins qu'on puisse leur faire grace, puisque le tort qu'ils ont fait aux Auteurs est plus un effet de leur imprudence que de leur malice. Car il est assés vrai-semblable que plusieurs d'entr'eux ne songeoient qu'à leur utilité particulière en faisant leurs Recueils ou leurs Abregés.

Ce même Critique paroît avoir changé de sentiment depuis ce tems-là (2). Car loin d'accuser ceux de l'espece dont nous venons de parler, il n'a pas voulu dans la suite reconnoître pour coupables même ceux qui en faisant leurs Abregés & leurs Compilations n'ont songé qu'à faire en sorte qu'on pût se passer de leurs Originaux,

pour

1. Salmaf. Prolegom. in Solinum, pag. 12. & 13.

pour pouvoir substituer à leur place leurs
Copies ou leurs Extraits.

II. PARTI
CH. XL

Il témoigne dans sa Préface sur Ampelius qu'il n'est plus dans la pensée que ces sortes d'ouvrages ayent pu causer la perte qu'on a faite des anciens Auteurs. Il prétend au contraire que la République des Lettres leur a des obligations toutes particulières d'avoir sauvé l'ame & l'esprit de ces Auteurs dans les Abregés, & une bonne partie de leurs membres dans les Extraits. Depuis que les Barbares avoient inondé l'Empire, la bêtise & la brutalité des siècles avoient porté les Lettres à des extrémités si fâcheuses, que les plus excellens Ouvrages des Grecs & des Romains seroient infailliblement peris dans ce naufrage universel, sans l'industrie de ces faiseurs d'Abregés & d'Extraits, qui nous ont au moins sauvé quelques planches de ce débris. Au reste, nonobstant le chagrin de Messieurs nos Critiques, il vaut encore mieux avoir les restes de ces Auteurs tous estropiés & tous démembrés qu'ils paroissent, que de n'en rien avoir du tout; & il ne faut pas que le déplaisir que nous avons de leur perte nous fasse rejeter avec tant de fierté ces petits sujets de consolation.

APRÈS avoir exposé une partie des sentimens où l'on est à l'égard des Abregés & des Recueils qui se sont faits autrefois des Ouvrages des Anciens qu'on a perdus, il semble que ce seroit tromper le Lecteur si l'on ne disoit rien de ce que l'on pense de
la

la plûpart de ceux qui se font faits dans ces derniers tems, & dont les Originaux par consequent ne sont point perdus. On peut assurer que le Préjugé est encore moins favorable à ces derniers, qu'on a d'autant moins de complaisance pour eux qu'il n'y a rien à risquer dans leur censure & leur condamnation, tant que l'on sera en possession de leurs Originaux.

1. La plûpart de nos Critiques sont prévenus d'un grand mépris pour tous ces *Abregés*, ces *Epitomes*, ces prétendûes *Methodes courtes & faciles*, ces *Tables Analytiques* qui ont été faites des Ouvrages des Anciens : parce qu'ils suposent que ces Originaux sont trop éloignés pour pouvoir être exprimés & représentés avec assés de Fidélité.

Ces Abregés, hors ceux qui ont été faits par les Auteurs mêmes des Originaux, ne sont propres pour l'ordinaire qu'à ceux qui les font. Mais ceux-ci se trompent lorsqu'ils s'imaginent que parce que ces petits Abregés leur ont servi à conserver la mémoire de ce qu'ils avoient appris dans les Auteurs, ils peuvent être aussi utiles aux autres. Une note ou une pensée abregee n'est connue que de ceux qui en ont vû une explication étendue. Il est impossible de ne pas suposer & omettre dans ces Abregés beaucoup de choses qui sont établies & expliquées dans les Originaux. Ainsi l'on peut dire qu'il n'y a personne à qui ces fortes d'Abregés soient si pernicious qu'à ceux-même pour qui on prétend les faire, c'est-à-dire aux enfans & à ceux qui

commencent d'étudier quelque Science, à qui il est de la dernière conséquence de leur bien expliquer toutes choses d'abord, de ne rien supposer tant que l'on peut, d'établir profondément les grands principes, & de ne rien omettre de ce qui peut contribuer à les affermir, pour pouvoir ensuite élever sur ces fondemens en toute assurance tel édifice que l'on y voudra bâtir.

S'il y a donc quelque utilité dans ces Abregés, elle ne regarde proprement que ceux qui savent déjà par avance les matières qui sont traitées avec plus d'étendue dans les Originaux, c'est-à-dire, pour parler François, qu'ils ne peuvent servir qu'à ceux qui n'en ont pas besoin. Cependant plusieurs aiment & recherchent ces Abregés parce qu'ils sont commodes à leur paresse, qu'ils veulent se contenter d'effleurer la surface des choses, & qu'ils s'estiment habiles quand ils savent les définitions générales, les divisions & les termes des Arts (1). Mais les personnes judicieuses estiment avec raison qu'il est plus à propos d'ignorer entièrement certaines choses que de les savoir mal; & que tant que l'on peut commodément puiser à la source, on n'est jamais excusable d'aller chercher les petits ruisseaux.

2. Les Critiques ne jugent pas plus favorablement de ces *Recueils* de ces *Extraits*, de ces *Magazins de Lieux communs*, & de toutes ces autres *Compilations* où l'on

1. Le P. Lamy, 6, Entret. sur les Sciences, pag. 242. & suiv.

a ramassé tout ce que les Auteurs ont dit sur chaque matière. Un ramas si bizarre, dit un Ecrivain moderne (1), ne peut guères produire que des monstres. Il est impossible de faire de tant de parties différentes un Tout proportionné, & qui ait cette uniformité qui fait l'agrément des beaux Ouvrages. Ceux qui lisent ces pièces décousûes dans ces grands *Repertoires*, ne peuvent savoir le dessein de leur propre Auteur, & il est difficile qu'ils ne les appliquent mal, & contre l'usage pour lequel elles ont été faites. Ainsi quelque ingénieuse que l'application en puisse être, ils ne font rien qui soit naturel. Quand on a quelque sujet à traiter il est très-dangereux, au jugement du même Auteur, d'avoir recours à ces *Lieux communs*, parce que tant de différentes choses, & ce grand nombre de divers sentimens confondent l'esprit, & l'occupent tellement qu'il n'est pas libre pour consulter attentivement la Vérité, & se former une image nette de ce qu'il doit dire. C'est ce qui nous devrait donner de l'éloignement & de l'aversion pour toutes ces grosses Compilations que nous avons sous le nom de *Théâtre de la vie humaine*, de *Polyanthée*, de *Parterre des Orateurs*, & plusieurs autres dont les beaux Titres ne servent qu'à nous éblouir.

Mais on ne doit pas faire le même raisonnement des *Collections* que les particuliers font pour eux-mêmes, & on peut dire qu'autant que celles des autres nous

font

1. Id. Ibid. jusqu'à la page 246.

font nuisibles, autant celles que nous faisons pour notre usage nous sont-elles avantageuses. C'est perdre son tems de lire ces ramas faits par d'autres, mais ce n'est point le perdre de les faire soi-même, c'est-à-dire, de recueillir avec soin ce qu'on trouve d'excellent dans les Livres, & de travailler à donner de l'ordre à ses propres *Collections*. Elles ne peuvent servir qu'à celui qui les fait, parce que, selon le Critique que j'ai déjà cité, on ne peut appercevoir la pensée d'un Auteur dans un discours détaché. Un homme, dit-il, renferme dans deux paroles tout ce qu'il a lû dans deux pages; mais peut-on entendre ces deux paroles, si l'on n'a lû comme lui ces deux pages entières? En faisant ces Extraits, il a eu plusieurs vûës qu'il n'exprime & ne représente pas sur le papier. Et tout le monde ne peut pas deviner ce qui l'a porté à remarquer de certaines choses qui à d'autres qu'à lui, paroissent être de nul usage.

II. PART.
CH. XI.

CHAPITRE XII.

Préjugés des Livres Anonymes & des noms des Auteurs.

LA suppression & la supposition des noms ne sont pas toujours un mauvais préjugé contre les Livres, parce qu'on est assés persuadé qu'il peut y avoir également de bons & de méchans motifs, qui portent les Auteurs à ne point exprimer le leur, ou à en substituer un autre à la place.

Les

CH. XII.

Les uns suppriment leurs noms pour éviter la peine ou la confusion d'avoir mal écrit, ou d'avoir mal choisi un sujet. Les autres pour éviter la récompense ou la louange qui leur pourroit revenir de leur travail; ceux-ci par la crainte de s'exposer au Public & de faire trop parler d'eux, ceux-là par un mouvement de pure humilité pour tâcher de se rendre utiles au Public sans en être connus; d'autres enfin par une indifférence & par un mépris de cette vaine réputation qu'on acquiert en écrivant: parce qu'ils considèrent comme une bassesse & comme une espèce de deshonneur de vouloir passer pour Auteur, de même qu'en ont usé quelquefois les Princes en publiant leurs propres Ouvrages sous le nom de leurs domestiques.

Plusieurs ont estimé qu'il est à propos & nécessaire même que les Auteurs mettent leur nom à la tête de leur Ouvrage, parce que c'est comme une caution & une assurance publique de la doctrine qu'ils enseignent. On s'est confirmé dans cette opinion encore plus qu'auparavant depuis qu'on a découvert l'artifice des Hérétiques & de ceux qui étant notés publiquement ou soupçonnés de nouveautés ont voulu surprendre le Public en supprimant leur nom pour n'être point reconnus.

C'est ce qui a porté le Concile de Trente à défendre qu'on imprimât dans la suite aucun Livre sur les matières de Religion sans le nom de son Auteur (1). Ceux

1. Concil. Trident, sess. 4. Decret. de usu & edition. sacror. Libror.

Ceux qui ont dressé les instructions de l'*Indice* des Livres défendus sous Pie IV. ont jugé qu'il falloit étendre cette défense sur toutes sortes de Livres & que l'on devoit obliger les Auteurs à marquer leur nom, leur surnom & celui de leur pays. Mais comme ils reconnoissent en même tems qu'il peut y avoir des raisons suffisantes de cacher son nom, ils veulent que celui des Censeurs & des Approbateurs y paroisse pour cautionner l'Anonyme (2).

II. PART.
CH. XII.

En effet on peut dire que le nom d'un Auteur sert de Préjugé pour son Livre, dont on fait tout d'un coup le jugement sur l'idée qu'on a déjà de la personne. Et quoique la méthode de se faire Anonyme soit devenuë à la mode depuis un demi siècle, on ne laisse pas de régler ses inclinations & son estime sur l'idée que l'on a de celui que l'on fait ou que l'on devine en être l'Auteur, & alors cette idée nous tient lieu de son nom.

Mais lorsque l'on ne peut pas connoître l'Auteur d'un Livre Anonyme par aucune marque qui soit sensible, ou par quelque apparence, cette ignorance produit dans les esprits deux effets assés differens selon la différence de leur disposition.

Dans ceux qui sont accoutumés à juger d'un Livre par son Auteur, elle produit ordinairement cette indifférence & ce froid qu'ils ont pour tout ce dont ils ne sont pas prévenus, n'aimant point à lire un Livre
dont

2. Instruët. post. Regul. de Libror. prohibit. §. 1.
de Libror. impressio.

dont ils ne savent point l'histoire, l'occasion & le sujet par avance, & ne voulant point s'exposer au hazard d'être trompés & de perdre leur peine.

Dans ceux qui sont assés dégagés de pré-occupations pour ne s'attacher qu'à la matière & au sujet que traite un Livre, elle produit un autre effet qui est beaucoup plus dangereux, comme il paroît particulièrement dans les Livres hérétiques dont on a eu soin de cacher les Auteurs pour ne point détourner de leur lecture ceux qui s'endormeroient de garde s'ils connoissoient ces Auteurs.

Cette pernicieuse adresse n'est pas nouvelle dans les Hérétiques, & nous voyons que Tertullien s'en plaignoit dès les premiers siècles écrivant contre les Marcionites (1). Leurs successeurs ont eu grand soin de conserver une pratique qu'ils ont toujours jugée très-utile à leurs fins, & ce n'a point été un petit exercice pour les Critiques de l'Eglise Catholique de pouvoir faire le discernement de tant d'Anonymes qui s'étoient glissés parmi les Ouvrages des Peres de l'Eglise & des autres Auteurs Orthodoxes, & qui enfin d'*Anonymes* étoient devenus *Pseudonymes*, pour me servir de ces termes, par l'ignorance des Lecteurs ou des Copistes, ou même par l'indiscretion des

1. *Non agnoscendum opus quod non erigat frontem, quod nullam constantiam praeferat, nullam fidem repromittat de plenitudine tituli & professione debita Auctoris.* Tertullian. Lib. 4. contra Marcion. cap. 2.

2. Scaligeran. prior. pag. 220. Edit. prior. verbo *Rora* in fine.

des Relieurs, qui pour la commodité de ceux qu'ils servoient ayant joint & cousu ensemble des Traités de divers Auteurs inconnus ont donné lieu de croire dans la suite des tems moins éclairés, qu'ils étoient d'un même Auteur, parce qu'ils étoient reliés dans un même volume.

II. PART.
CH. XII.

C'est ainsi que dans le siècle passé & au commencement de celui-ci l'on a vû porter aux Fidèles de l'Eglise Catholique des prières de Calvin à la Messe sans savoir qui en étoit l'Auteur, parce que la malice ou l'ignorance les avoit fait relier d'abord par un Libraire de Lyon au bout des Heures de la Vierge, comme nous le témoigne Scaliger (2).

C'est ainsi qu'à Rome on débita durant tout un an entier des Lieux communs de Théologie d'un Luthérien sous le nom de Terra Nera sans savoir que ce fut Melancthon (3).

Mais ce n'est pas ici le lieu de rapporter ces sortes d'erreurs qui regardent moins les Anonymes, que les *Imposteurs* qui ont supposé leurs Ouvrages à d'autres, ou les *Pseudonymes* qui ont joint le desir de nous tromper à celui de demeurer cachés & inconnus.

Car il y a pour les Auteurs qui veulent se donner au Public plus d'une manière de s'écarter du chemin ordinaire, & d'éluder
le

2. Ibidem initio & Paul. Colomes. in not. ad Scaligeran. ¶ Terra nera est le synonyme Italien du Grec Μελάγχθων, & de l'Alemand *Schwartzerd*. La conformité cependant auroit été plus grande, si on avoit écrit *Nera terra*.

le Public quand ils veulent user de déguisement.

Outre celle de ne point mettre de nom, ni d'autres marques qui puissent nous donner la connoissance de l'Auteur, il y en a encore trois autres qui semblent s'éloigner davantage des regles de la sincérité.

La première est celle de prendre un masque pour se déguiser, c'est-à-dire, un nom contrefait ou qui ne puisse s'attribuer visiblement à personne. Ce que nous appellons *Pseudonymes* ou *Cryptonymes*. La seconde est celle de publier son Ouvrage sous le nom d'un autre pour lui donner de l'autorité & du cours, soit que ce soit le nom d'un ancien Auteur, soit que ce soit celui d'une personne de crédit & de grande reputation : c'est ce que nous appellons *Imposteurs* soumis à la peine de *supposition de part*, s'il est permis de se servir de ce terme.

La troisième est celle de mettre son nom à l'Ouvrage d'autrui; comme l'Empereur Caligula qui faisoit mettre sa tête sur les troncs des statues de Jupiter & des autres Divinités, & de voler les Auteurs en supprimant leurs noms & en effaçant les marques qui pourroient servir à faire reconnoître les véritables Peres, comme le Cyclope
Cacus

I. ¶. On n'a jamais dit que *Cacus* fût un Cyclope. De la manière dont il est décrit dans Virgile, c'étoit plutôt un Satyre, étant appelé *Semi-homo* & *Semifer*, qu'il vaut pourtant mieux, avec Servius, interpréter simplement *homme sauvage*. Properce, 4. Eleg. 9. en fait un monstre à trois têtes, figure bien différente de celle d'un Cyclope,

Cacus (1) qui tiroit les vaches d'Hercule par la queue, afin qu'on ne pût tirer aucune conséquence contre lui par la route des vestiges; c'est ce que nous appellons *Plagiaires* soumis à la peine portée par la Loi *Fabia de plag. aut de Furt. xij. Tab.*

II. PART.
CH. XII.

Je n'ai pas crû devoir m'engager à parler ici des Préjugés dans lesquels on est pour ces trois sortes de faux Auteurs quelque rapport qu'ils ayent avec les Anonymes, parce que s'il paroît qu'il y ait quelque utilité de les faire connoître au Public, j'espererois pouvoir le faire dans un Recueil à part, pourvû qu'en découvrant ceux qui auroient voulu demeurer toujours cachés je ne m'exposasse point à blesser la charité qui se doit dans le Christianisme, ou l'honnêteté qui se pratique dans le Monde.

Mais quelque chose qu'on ait pû dire au désavantage de ceux qui suppriment leurs noms dans leurs écrits (2), nous sommes un peu revenus de l'aversion qu'on nous avoit inspirée pour les Anonymes, & nous nous sommes défaits d'une partie de ces Préjugés qui nous les rendoient suspects, depuis que nous avons considéré qu'il s'est trouvé des Auteurs qui ont eu des raisons & des motifs très-louables & très-justes, & quelquefois nécessaires pour en user ainsi.

Car

2. Theoph. Raynaud Erotem. de bon. & mal. Lib. partition. 1. Erotem. 19. pag. 231.

Clav. de Sainte Honorine, de l'usage des Livres suspects, chap. 14. pag. 115. 116.

Johan. Deckerrus Conjectur. de Lib. adespotis &c. pag. 7. 8. 9. 10.

Car enfin peut-on blâmer ceux qui pour ne point se rendre inutiles aux personnes pour lesquelles ils écrivent, & qui pour ne point choquer ou chagriner ceux qui sont déjà mal intentionés & mal disposés à leur égard, suppriment leur nom qui pourroit faire tort aux bonnes choses qu'ils ont à écrire.

C'est ainsi que Saint Jérôme, après Saint Clement d'Alexandrie, prétend (1) que Saint Paul en usa dans son Epître aux Hébreux, dans l'esprit desquels il croyoit être mal pour avoir quitté le Judaïsme; & que non content d'y avoir supprimé son nom, il n'y voulut pas même mettre celui de ceux à qui il l'adressoit pour ne les point exposer à l'insulte de ceux des Juifs qui n'étoient pas convertis. C'est aussi la pensée de Saint Chrysostome & de Saint Augustin (2). Quelques Modernes disent avec assés de vrai-semblance que Saint Paul, après avoir quitté le nom de Saul, crut qu'il ne pourroit mettre le nom de Paul sans choquer les Juifs qui confideroient ce nom Romain comme un témoignage du mépris qu'il avoit fait de leur Religion; & que d'un autre côté il ne devoit point reprendre son ancien nom de Saul pour ne point donner lieu aux nouveaux

CON-

1. S. Hieron. Lib. de Scriptorib. Eccles. in Paulo. Clem. Alexandrin. apud Euseb. Lib. 6. Hist. Eccles. cap. 14.

2. S. Jo. Chrysostom. Hom. 61. Tom. 5. Edit. Græc.

S. Augustin. Exposit. inchoat. Epistolæ ad Rom. Franc.

convertis d'entre les Gentils de croire qu'il seroit retourné à son ancien Judaïsme (3). II. PART.
CH. XII,

Peut-on blâmer ceux qui par une sage défiance de leur propre capacité se contentent de laisser aller leurs écrits au jour, sans s'y exposer eux-mêmes, afin d'écouter avec plus d'indifférence & de sûreté les jugemens differens que l'on pourroit porter de leurs Ouvrages, & pour laisser à tout le monde la liberté de le faire sans que la considération pour l'Auteur les puisse arrêter.

C'est ainsi qu'Apellès s'étoit caché derrière son tableau pour entendre les sentimens divers qu'on en auroit sans paroître. C'est dans cette pensée que Saint Gregoire de Nazianze dit qu'il avoit prié un de ses amis de retirer son nom du Livre de *la Foi* qu'il avoit composé, & de n'en pas découvrir l'Auteur, afin que les personnes éclairées & prudentes à qui il le donneroit à lire pussent en porter un jugement plus libre & plus sain (4).

Peut-on blâmer ceux qui connoissant un peu le génie du siècle où ils vivent, tâchent de se soustraire aux langues du commun, & qui par la suppression de leur nom veulent se maintenir dans le pouvoir de renoncer

Franc. Sixt. Senens. Biblioth. sanct. Lib. 4. Tract. de falsa Librorum inscriptione pag. 321. Col. 1.

3. Theoph. Ray. de bon. & mal. Libb: Erot. 19. num. 406. pag. 237.

4. S. Gregor. Theol. in præfat. ad Lib. de Fide, & ex eo Sixt. Senens. loc. cit. pag. 321.

cer ou de reconnoître leur Ouvrage? C'est peut-être suivant ces vûes qu'un Auteur moderne voulant modérer sans doute l'opinion que nous avons de son mérite parloit en ces termes il y a quelques années.

» Pour ne me pas faire honneur, dit-il,
 » d'une fausse modestie en supprimant mon
 » nom, j'avoue que c'est un peu par vanité
 » que je me cache: car je suis trop fier pour
 » me montrer, connoissant que dans un siècle
 » aussi éclairé & aussi critique qu'est le
 » nôtre on s'humilie dès qu'on se déclare Au-
 » teur (1).

Enfin peut-on blâmer ceux qui par modestie, & par un mouvement d'humilité & de mépris pour la gloire tâchent de se cacher en faisant du bien aux autres? On prétend que c'est par ce motif que Moïse, les autres Auteurs Anonymes de l'Écriture Sainte & les quatre Évangelistes avoient supprimé leur nom, afin de laisser à Dieu toute la gloire de leur travail. Du moins est-ce le sentiment de Saint Chrysostome (2).

Arnaud de Bonneval ne s'est pas contenté de cacher son nom dans le célèbre Traité des Oeuvres Cardinales de Jesus-Christ, il a bien voulu même apporter des raisons pour

1. Le P. Rap. de l'Instr. pour l'Histoire.

2. Sanct. Chrysostom. initio Expos. Epistol. Paul. ad Roman.

3. De Cardinal. Christi Operib. inter Cypriani Opera, ubi ait:

In capite Libri sui quisque Auctorem se posuit, ut & stylus auctori & stylo auctor famularetur, & auctoritate

pour justifier sa conduite, quoiqu'il n'y ait eu que son humilité qui ait pû lui faire croire qu'elles lui convinssent. „ Il est vrai, „ dit-il, que chacun a coutume de mettre „ son nom à la tête de son Livre, afin „ que le stile puisse ajouter quelque chose „ à la réputation de son Auteur, & que „ l'Auteur puisse donner du poids & du „ crédit à son stile, & que l'un & l'autre „ se soutiennent mutuellement par cette „ communication de gloire. C'est ce qu'ont „ justement mérité les Hommes Illustres „ par la beauté & par la force de leur esprit, & c'est ce qui a fait passer leur nom „ célèbre jusqu'à nous, sans qu'il y ait „ sujet de craindre que les tems en puissent „ effacer la mémoire. Mais pour moi, „ continuë-t-il, qui suis si éloigné de ces „ grands Hommes & pour l'esprit & pour „ la Science, & pour l'éloquence, je n'ai „ pas crû que mon nom méritât de faire „ le titre de mon Livre, parce qu'il seroit „ plus capable de deshonorer la matière „ que j'y traite & qui est noble & élevée „ par elle-même, que de lui apporter aucun „ nouvel ornement (3).

La modestie de cet Abbé a néanmoins été cause d'un petit inconvénient, car elle

a

altrinfeca communis gloria muniretur. Hoc Virorum illustrium praeclara meruerunt ingenia, & per hoc vivax eorum fama & gloria indelebilis perseverat. Nos vero qui vix intelligimus quae ab eis dicta sunt, sensu & eloquentiâ omnino iis impares, si quid aliquando scribimus indignum titulo judicamus, ne forte nobilis materia, cuius explanationi studium adhibemus, decoloratam potius quam ornata nostra praesumptione queratur.

a donné lieu à l'erreur de quelques-uns qui l'ont attribué à Saint Cyprien. Elle n'a point laissé d'être suivie depuis ce tems-là & embrassée par un grand nombre de personnes vertueuses & savantes que l'on a reconnues à la fin les unes après les autres pour la plupart (1).

Le premier Livre que la Société des Jésuites ait jamais produit étoit *Anonyme*, mais l'utilité du Livre a excité la curiosité du monde avec tant d'efficacité, qu'on a découvert enfin qu'il étoit dû à Canisius (2).

Au reste il n'y a point de siècle qui ait été plus fécond que le nôtre dans cette espèce d'Auteurs sans noms ou sous des noms supposés que la modestie & l'humilité ont dérobés à notre connoissance. Nous ne pouvons pas en choisir un exemple plus éclatant que celui que nous proposent Nosseigneurs du Clergé dans l'éloge qu'ils ont fait de cet Auteur inconnu qu'ils appellent le *Protecteur de la Hierarchie* & le *Défenseur des Evêques*. Après avoir publié quelques-unes des vertus qu'ils ont bien voulu lui attribuer; & avoir fini
„ par son humilité sincere, jointe à sa pru-
„ dence & à sa gravité, ils ajoutent, que
„ le seul regret qu'ils ayent, c'est de n'a-
„ voir pû découvrir jusqu'alors la main
„ qui avoit porté des coups si funestes aux
„ en-

1. Six. Senenl. Loc. cit. pag. 321. ut supra.

Theoph. Rayn. Erot. 19. num. 407. pag. 234.

2. Matth. Raderus in Canisii Vita. ¶. Ce livre
220-

„ ennemis de l'Eglise, & qui l'avoit fait
 „ triompher avec tant de gloire. Que le
 „ Clergé de France a fait tous ses efforts
 „ pour témoigner sa gratitude & pour tirer
 „ cet Homme à qui la Hiérarchie est si
 „ sensiblement obligée, des ténèbres où il
 „ se tenoit caché. Mais que quelque hono-
 „ rable députation que l'Assemblée de
 „ 1635. ait ordonné qu'on lui fit en quel-
 „ que part du monde qu'on sût le rencon-
 „ trer, quelque récompense & quelque
 „ gratification qu'on lui ait proposée, ja-
 „ mais on ne l'a pû obliger de se décou-
 „ vrir, & de passer les bornes que sa mo-
 „ dération lui avoit prescrites. Qu'il s'est
 „ contenté d'avoir infatigablement em-
 „ ployé ses veilles & ses travaux pour l'E-
 „ glise qu'il a toujours uniquement aimée.
 „ Que comme il a combattu en secret pour
 „ la gloire de Dieu, de même il n'a voulu
 „ recevoir qu'en secret sa couronne des
 „ mains adorables de celui pour qui il a
 „ combattu. Qu'il a fui l'estime, l'hon-
 „ neur, & les applaudissemens avec le
 „ même empressement que les autres les
 „ recherchent, & que lorsqu'il a donné
 „ ses Ouvrages au Public, ce n'a été qu'en
 „ supprimant son Nom, afin de se priver
 „ par-là de la gloire que méritoit la doctri-
 „ ne extraordinaire qu'il y a fait paroître.
 „ Que si c'est une chose merveilleuse d'a-
 „ voir

IL. PART.
 CH. XII.

anonyme parut d'abord sous le titre de *Summa doctrina Christiana*, on ne lui donne plus que celui de *Catechismus Canisii*.

Item ex Raynaudo, pag. 236. num. 404.

” voir composé tant de savans Livres, d’avo-
 ” voir rendu de si fréquens combats avec
 ” tant de succès, & d’avoir imposé un
 ” profond silence aux plus fiers ennemis
 ” de la vérité, c’en est une incomparable-
 ” ment plus surprenante de ne vouloir
 ” point jouir de la réputation qu’on s’est
 ” acquise partous ces travaux (1).

Ainsi tant que la modestie, l’humilité,
 & le mépris généreux mais Chrétien de
 la gloire de ce monde passeront pour des
 vertus estimables, on n’aura jamais rai-
 son de blâmer ceux qui par leur mouve-
 ment cachent leurs Noms dans leurs Ou-
 vrages.

Saint Salvien de Marseille après avoir
 blâmé la vaine curiosité des Lecteurs qui
 cherchent plutôt à connoître le Nom d’un
 Auteur qu’à profiter des bonnes choses
 qu’il écrit, apporte une belle raison pour
 justifier la modestie de ceux qui cachent
 leurs noms. C’est, dit-il, que les juge-
 mens que la plûpart des hommes portent
 des Ouvrages qui paroissent au jour sont si
 foibles, si mal fondés, de si peu de consé-
 quence, qu’ils font plus d’état du Nom de
 celui qui écrit, qu’ils ne goûtent la force
 & la beauté des choses écrites (2). Ce qui
 pou-

1. P. Aurelii elogium à Patribus generalis coetus
 Cleri Gallicani anno 1646. congregatis præfix. Ope-
 rib. P. Aur. ¶. Personne aujourd’hui n’ignore que
 Petrus Aurelius n’est autre que Jean du Verger d’Hau-
 ranc Abbé de S. Cyran, mort à Paris l’an 1643.

2. Ne scripta qua in se habent plurimum salubritatis, mi-
 nora forsitan fiant per nomen Auctoris. Salvian. Epist.
 ad Saloninum.

pouvant faire craindre avec raison à un Ecrivain que le peu d'éclat de son Nom n'empêche le fruit que l'on pourroit retirer de la lecture de ses Ouvrages, il est bon souvent qu'il ne le fasse pas connoître (3).

APRÈS avoir parlé des Préjugés sur les Livres qui ne portent point le nom de leurs Auteurs, on pourroit ce semble dire quelque chose de ceux où l'on est à l'égard des Ouvrages dont les Auteurs ont eu des *Noms qui frappent l'imagination.*

On ne peut pas nier qu'il n'y ait certains Noms qui font des impressions particulières sur l'esprit des Lecteurs, mais on peut dire avec quelque assurance qu'il n'y a rien de plus bizarre ni peut-être de plus déraisonnable que les conséquences que quelques-uns ont prétendu en tirer au préjudice ou à l'avantage des Ouvrages. C'est à quoi les Hérétiques & quelques Rieurs n'ont pas voulu faire beaucoup de reflexions, lorsqu'ils ont cherché à faire des railleries sur certains noms des Auteurs qui ne leur plaisoient pas (4).

Mais il y a souvent plus de bassesse dans l'esprit de ces railleurs, comme dit l'Auteur

3. Mr. de la Rocque, Journal de Sav. du 2. Mars 1682.

4. Voyés les railleries sur les mots d'*Holcot*, *Tricot*, *Dormifecure*.

Voyés celle que l'Auteur de l'Esprit de Mr. Arnaud fait assez froidement sur le nom de *Mr. Soulier*.

Celles qui se sont faites sur les noms de *Labbe*, de quelques *Casuistes*, d'*Arnaud*, de *Saci*, &c.

teur de l'Art de penser (1), que dans les Noms sur lesquels on veut se jouer. Néanmoins il s'est trouvé quelques Auteurs qui ont témoigné n'être pas insensibles à cette fausse délicatesse, & qui ont voulu faire quelques changemens dans leurs noms pour tâcher de détourner la bassesse ou la dureté de l'idée qu'on auroit pû s'en former.

Les uns en quittant le nom de leur famille pour prendre celui de quelque terre, comme a fait Monsieur de Balzac, qui s'imaginant que le nom de Monsieur *Guez* n'avoit rien de relevé, & qu'il n'étoit point propre à donner crédit à ses Lettres, a pris celui de sa Terre près d'Angoulême, pour tâcher d'en rehausser le prix, croyant que ceux qui ne connoïtroient l'Auteur que par ce nom, le prendroient aisément pour quelqu'un de l'illustre Maison d'Entraques (2).

Les autres ont retranché leur surnom entièrement, en se contentant de leur nom propre, comme le Poëte Théophile *Viaut*, qui craignant que son surnom ne fût souvent traduit en ridicule, & ne lui attirât de tems en tems des brocards & des railleries de la part des Rieurs, s'en défit entièrement, & ne retint que celui de *Théophile* qui n'avoit rien que de beau & de glorieux.

D'autres se sont contentés de joindre
l'ar-

1. Logique de Port-Royal touchant les termes barbares des figures pour les argumens. pag. 14. de l'édition in-12. Amst. 1718.

L'article avec leur nom pour en détourner l'idée qu'on y attache quand ces noms servent à marquer autre chose, & pour ôter tout sujet d'y faire de sottés allusions comme on voit dans les noms de *Lerat*, *Le-porcq*, &c. II. PART.
CH. XII.

D'autres enfin sans en vouloir changer la signification, se sont contentés d'en changer la langue comme de *Gaucher* en *Scevole*; de *Le Borgne* en *Strabo*; de *Bou-langer* en *Artopæus* & *Pistorius*; de *Char-pentier* en *Fabricius*; de *Foullon* en *Cna-phæus*; de *Valet* en *Servilius* ou *Servius*; de *la Grenouillere* en *Batrachelius*; de *Vieil-leau* en *Palaonydorus*; de *Bout d'homme* en *Virulus*; de *Couvreur* en *Tectorius* ou de *Tecto*, & de plusieurs autres (3).

CHAPITRE XIII.

Préjugés du Titre des Livres.

LE Titre d'un Livre doit être son abrégé, & il en doit renfermer tout l'esprit autant qu'il est possible. Il doit être le centre de toutes les paroles & de toutes les pensées du Livre, de telle sorte qu'on n'y en puisse pas même trouver une qui n'y ait de la correspondance & du rapport. CH. XIII.

C'est pourquoi Pline avoit beaucoup de raison de dire que pour bien écrire, il faut toujours avoir le Titre de son Livre devant

2. Sorel, *Traité de la connoissance des bons Livres*, chap. 2. pag. 27. 28. Edit. d'Hollande.

3. *De his ac similibus passim in larvatis nostris.* Baillet entend son livre des Auteurs déguilés.

vant les yeux, le méditer souvent & ne jamais s'en écarter. Et que quand on ne sort jamais de sa matière, & quand on exécute ponctuellement les promesses du Titre on ne peut pas dire que le Livre soit trop long; mais qu'il l'est toujours trop, quand on y fait entrer quelque chose d'étranger, & qui ne s'y peut rapporter que par accident & par une espèce de contrainte (1).

Néanmoins on ne doit pas toujours prendre tellement cette maxime à la rigueur, qu'on ne puisse quelquefois malgré son Titre inserer dans son Livre d'autres choses qui ont leur utilité, comme ont fait Budé dans son Livre de *Affe*, où il se trouve beaucoup de choses qui concernent plutôt l'Etat & l'Histoire de France que les monnoyes; Monsieur de Thou dans sa *Vie*; Monsieur Gassendi dans celle de Monsieur de Peiresc, &c. Mais alors il seroit bon d'en avertir le Public & de le comprendre même dans son Titre comme on l'a vû judicieusement pratiqué par l'Auteur des *Vies* de Saint Athanase, de Saint Basile, de Saint Ambroise, &c. qui ayant eu soin de renfermer dans ses Titres ce qu'il avoit dessein d'écrire touchant les personnes illustres & les principaux événemens de l'Eglise & de l'Empire arrivés du tems de ces Saints, a trouvé le secret de ne jamais sortir de son sujet, & de satisfaire en même tems & ceux qui y cherchent la *Vie* du Saint qu'on

1. Plin. jun. Epist. 16. Lib. 5.

qu'on y promet, & ceux qui demandent une Histoire exacte de l'Eglise universelle de ces siècles. II. PARTIE CH. XIII

Le Titre d'un Livre est souvent la marque du jugement de son Auteur, & rien n'est plus ordinaire que de voir condamner ou approuver un Livre sur un simple Préjugé où son Titre nous aura mis d'abord.

C'est pourquoi il est de la dernière importance pour la fortune d'un Livre & pour la réputation de son Auteur que son Titre soit juste, simple, naturel, modeste, en termes propres, sans figure, sans affectation, sans obscurité, sans équivoque, sans finesse, sans raffinement, sans fourbe, sans hablerie, sans fanfare, sans rodomontade, sans enflure, sans impertinence, sans expression ridicule, sans superfluité, & sans aucun air qui soit rude & choquant.

On ne peut pas dire même qu'un Titre qui auroit la plupart de ces excellentes qualités puisse encore être une caution suffisante pour la bonté d'un Livre. Il peut quand il est en cet état répondre de la bonne volonté qu'a eue l'Auteur de réussir & de ne point abuser de la confiance des Lecteurs, mais il ne peut pas répondre de la suffisance de l'Auteur, ni du succès de l'exécution de l'Ouvrage.

Aussi voyons-nous que Vincent Pinelli le Pere & le Fauteur des Lettres dans l'Italie

Et ap. Filetac, Varron. Lib. 2. Selectos, cap. 126. pag. 385.

talie & le premier connoisseur des Livres de son tems ne se fioit jamais aux Titres quels qu'ils fussent. Comme il n'étoit pas d'humeur à se laisser éblouir aux Titres spécieux & magnifiques, il ne se laissoit pas non plus trop gagner à la simplicité ni à la sincérité apparente des autres.

Mais avant que d'acheter les Livres, il passoit souvent par la permission des Libraires les heures & quelquefois les jours entiers à les examiner pour n'avoir pas le déplaisir de se voir abusé, & pour ne point voir dans sa Bibliothèque qu'il tâchoit de rendre précieuse & bien choisie, quelque sot Livre insulte à sa facilité sous un titre spécieux (1).

1. En effet un Titre juste auquel un Ouvrage correspond parfaitement est quelque chose d'assés rare dans le Monde. Car pour commencer par les JUIFS & les autres Peuples Orientaux, on ne peut pas dire que la plupart des Titres qu'ils ont donnés & qu'ils donnent encore tous les jours à leurs Livres soient conçus dans cette justesse & dans cette simplicité naturelle que nous cherchons. Tout y est presque figuré, & hors du sens littéral dans leurs Titres comme dans leurs Livres.

Ainsi il faut deviner que le *cœur d'Aaron* veut dire un Commentaire allégorique sur quel-

1. Paul. Gualdus in Vita Pinelli, pag. 334. Collectionis Batefianæ.

2. C'est du Rab. Aharon Chajein.

3. Du Rabin Joseph Aben Ezra,

4. De Joseph Aben Virga,

quelques Prophètes & quelques autres Livres de l'Écriture (2): que *les os de Joseph* II PART. CH. XIII
sont une explication de règles & de Canons pour expliquer la Loi (3): que les *reliques de Joseph* sont une introduction au Talmud (4); que le *Jardin des Noix* est un Livre de cabale (5): que le *Fleuve Phison* signifie des Sermons sur la Loi & les Prophètes (6); que les *Pommes d'or* sont des questions de Théologie (7); que le Livre *de la Grénade avec sa fleur* traite des cérémonies anciennes des Juifs qui ne sont plus en usage parmi eux (8); que le *bouquet de Myrrbe* est un commentaire sur le Pentateuque (9).

En un mot la plupart de leurs Livres ne font que du *Pain*, des *habits*, de l'*eau*, de l'*or* & de l'*argent*, des *vases*, des *chariots*, des *tonneaux*, des *puits*, des *fontaines*, des *montagnes*, des *vallées*, des *déserts*, des *arbres*, des *herbes*, des *lys*, des *roses*, des *citadelles*, des *maisons*, des *liets*, des *tables*, des *coûteaux*, des *chaînes*, des *besaces*, des *yeux*, des *maines*, des *pieds* & tout autre chose que ce qu'ils ont voulu dire.

Il n'y a peut-être pas eu beaucoup moins d'affectation dans la plupart des titres que les GRECS mettoient à la tête de leurs Livres. Pline l'ancien dit qu'ils avoient une adresse toute extraordinaire
pour

5. Du R. Joseph. Ben Gikatalia.
6. Du R. Isaac Abuhab.
7. Du R. Jechiel Mili.
8. Du Rab. Isaac Cohen.
9. Du R. Abraham Seva.

pour trouver & donner à leurs Ouvrages des Inscriptions magnifiques; que les uns les avoient apellés *Rayons de miel*, les autres *Corne d'abondance*, d'autres, *Muses*, *Pandectes*, *Enchiridions*, ou *Manuels*, *Limones* ou *Prairies*, *Pinakidions* ou *Tablettes*, & d'autres Titres encore qui avoient beaucoup de parade & d'ostentation: mais que souvent après ces grandes portes & ces superbes entrées, on ne voyoit rien dans le milieu ni dans le fond de leurs édifices (1); que ce n'étoit que du plâtre peint & fardé pour tromper leurs Lecteurs.

Aule-Gelle encherit encore sur Pline par la manière dont il represente cette affectation des Grecs dans leurs Titres trop recherchés, parmi lesquels il met encore ceux d'*Anthères* ou *Florides*, d'*Eurèmes* ou *Inventions*; de *Lychnes* ou *Flambeaux*; de *Stromates* ou *Tapisseries* ou plutôt *Stromatées* ou *Tapissiers*, d'*Hélicons*, de *Problèmes*, de *Paraxiphides* ou de *Glaives*, de *Peples*, de *Pragmatiques*, de *Parergues*, de *Didascaliques*, de *Pancarpes* ou toutes sortes de fruits (2).

Le même Auteur comprend aussi les LATINS dans l'accusation ou plutôt dans la raillerie qu'il fait de ces sortes de pratiques, & entre ceux de leurs Titres qu'il juge être trop affectés il nomme les *Silves*,
les

1. *Inscriptiones propter quas vadimonium deseri possit. At cum intraveris, Dii Deaque, quam nihil inveneris.*
Plin. sen. Hist. Natur. præfat. ad Vespasian.
2. A. Gellius præfat. Noct. Atticar.

les *Muses*, les *Leçons particulières*, les *Leçons antiques*, les *Mémoires*, les *Conjecta-* II. PART.
nées, les *Épîtres morales*, les *Questions E-* CH. XIII.
pistolaires, & d'autres où il a trouvé à re-
dire, ce semble, avec assés peu de raison,
puisqu'il ne paroît pas en quoi la plupart de
ces Titres pourroient marquer trop d'affec-
tation particulière. En effet Pline oppo-
sant les Grecs aux Romains en ce point,
dit que ceux-ci étoient beaucoup plus sim-
ples & plus grossiers, & n'avoient point
trouvé de Titres plus spirituels ni plus étu-
diés que ceux d'*Antiquités*, d'*Exemples*,
d'*Arts*, &c. (3).

Si ces deux Auteurs ont témoigné être
délicats & si difficiles en Titres, que n'au-
roient-ils pas dit de l'affectation de tant de
Modernes de ces deux derniers siècles, au-
près desquels toutes ces grandes & magni-
fiques inscriptions que nous leur avons vû
blâmer dans les Anciens n'auroient paru
avoir que de la simplicité & de la bassesse.
Combien d'allégories & de métaphores,
combien d'expressions bouffantes, com-
bien d'*ampoules* & d'enflure voyons-nous
dans les Titres de Livres composés par les
Modernes, & particulièrement dans ceux
qui traitent des matières Ascétiques & de
la dévotion populaire? Il est visible que ce
sont plutôt les productions de la chaleur
de leur cœur, que de la lumière de leur
esprit;

3. V. Claud. Salmaf. in præfat. ad Julii Solini Po-
lyhiflor. fufe.

Et si lubet, Anton. Thyfius in not. varior. ad Aug.
Gell. præfat.

esprit; & de la force de leur imagination, que de la solidité de leur jugement. Car que pourroit-on penser autre chose par exemple des *Allumettes du feu divin* (1) de Pierre Doré; du *Fusil de Pénitence pour battre le caillon de l'homme* & prendre le feu avec ses *Allumettes* par un Anonyme du commencement de l'autre siècle (2): de la *Boutique de l'Apotiquaire spirituel*, &c. de Wichmans pour dire un Recueil de quelques Passages des Peres; de la *Rose blanche* & *rouge* du même Auteur pour dire l'histoire de la mort d'un Catholique des Pays-bas tué par les Hérétiques (3): du *Lis entre les épines* par le même pour dire la Vie de Sainte Dimpne: de la *Vignette de la Vierge chargée de Pampres Mystiques* par H. Lancelot (4): de *Soupirail pour laisser évaporer les fumées du vin nouveau des Hérétiques*, par le Pere Jean David (5): d'*Eteignoir du flambeau fumeux de l'hérésie* par le même; de *Jardin de l'Epoux* & de *l'Epouse* en deux Parties, où l'on voit la *Moisson de Myrrhe* & de *parfums* dans celui de

P'E-

1. ¶. Le livret intitulé *Allumettes du feu divin* fut imprimé à Paris in - 8. par Etienne Caveillier 1539. & sur la fin il est dit que son Auteur est Frère Pierre Doré Religieux de l'Ordre de S. Dominique au Couvent de Ste Avoie à Blois. Quelques-uns ont cru que c'étoit lui que Rabelais à la fin du chap. 22. de son 2. livre appelloit *notre Maître Doribus*, & n'ont fait nulle distinction entre le Docteur Oris Inquisiteur de la Foi, & le Jacobin Pierre Doré. Beze parle du premier pag. 20. de la première partie de son *Histoire Ecclesiastique*, & du second sur la fin de son *Passavant*, où il le nomme *Afinum aureum*, id est, ajoute-t-il, *Fratrem Auratum*.

l'Époux, & le *Pancarpe de la Sainte Vierge*, c'est-à-dire, la cueillette de toutes sortes de fruits dans celui de l'Épouse, par le même; du *Roi des enfans du Catechisme sortant des Ecoles de la Charité*, par le Pere le Roi (6); de l'*Astre qui ne s'éteint & ne se couche pas*, pour dire que l'Empereur d'Allemagne n'avoit ni le droit ni le pouvoir de donner aux Jesuites les Abbayes & les biens Ecclésiastiques qui appartenoient aux Bénédictins avant que les Lutheriens s'en fussent saisis, par le Pere Hay; de l'*Eclipse de cet Astre qui ne s'éteint & ne se couche point*, pour marquer la réponse au Livre précédent par le Pere Jean Cru-
fius (7).

II. PART.
CH. XIII.

Mais je n'ai pas prétendu m'affujettir à faire ici de longues listes de Livres auxquels les Titres trop recherchés, trop magnifiques, ou trop tirés par les cheveux ont fait quelque tort. Ceux qui souhaiteroient s'en divertir pourroient satisfaire leur curiosité sur les Quais ou dans la poussière des petites boutiques, où ils trouveroient
des

2. V. la Bibl. de la Cr. du Maine, & de du Verdier. ¶. L'un & l'autre dans le catalogue des Oeuvres de Pierre Doré n'ont pas manqué de rapporter les *Allumettes du feu divin*, mais je doute qu'ils aient fait mention du *Fusil de pénitence*.

3. V. V. Valer. Andr. Bibl. Belg. in Augustino Wichmans.

4. Valer. Andr. ibid.

5. Alegamb. Biblioth. Soc. J. & Valer. Andr. Bibl. Belg. pag. 490.

6. Charles le Roi Minime l'an 1645.

7. Roman. Hay Benedictin, sive ut quibusdam Gasp. Sc.

Alegamb. Bibl.

498 DES PRE'JUGES
des Soleils de l'Ame, des Flambeaux de toutes les façons; des Ailes du cœur dévot; des Braziers de l'amour divin, des Encensoirs fumans de pensées mystiques; des Brise-têtes du Dragon infernal; des Paradis en terre; des Avant-goûts du Paradis; des Clefs du Paradis; des Trésors inestimables de Saint Joseph, des Bouquets sacrés, des sept Trompettes; le Château du Palais de la Vierge d'Amour contenant quarante Chambres, révélé de Dieu à Marie Tessonniere par le Pere de la Riviere Minime; le Temple de la dévotion de la Mere de Dieu, orné des Tableaux de ses Augustes grandeurs, représentés par les élévations d'esprit, par le Pere d'Orleans Cordelier (1); des Tapisseries économiques tissues du fil de la sagesse, par Antoine de la Nativité Augustin; des fleurs de Lys de la Charité; des Mouëlles Theologiques; des Vergers, des Arrosoirs, des Labyrinthes; des Horloges, des Eponges, des Miroirs, des Portes, des Brasselets & des Colliers d'or, du Sucre spirituel, des œufs de Pâques, des Rossignols spirituels, des Collires, des Sortilèges de la sagesse sacrée, des Couronnes de douze étoiles, des Zodiaques spirituels, des Tours de Babel, &c. pour ne rien dire d'une infinité de Livres sur les autres Sciences dont les Titres ne font pas moins équivoques. Ces

1. Voyés les Bibliographies du P. Jacob.

2. J. du Launoy Hist. du Collège de Navarre pag. 825.

3. ¶. J'ai fait autrefois plusieurs recherches touchant ce Claude Chappuis, une partie desquelles a été employée sur le 8. chapitre du 1. livre de Rabelais, & l'autre sur le Dizain 93. de S. Gelais, avec cette différence que la note sur S. Gelais n'est encore que

Ces affectations de Titres extraordinaires ne viennent pas toujours des Auteurs des Livres, mais quelquefois de leurs Traducteurs ou de ceux qui en procurent l'édition. C'est ainsi que Jacques le Vasseur a publié *les deux Chérubins du Tabernacle*, voulant marquer deux Sermons sur la Sainte Vierge par Radbod second Evêque de Noyon, & *le cri de l'Aigle provoquant ses petits au vol* pour dire quelques Homelies de Saint Eloy (2).

Néanmoins ces Titres ne sont pas toujours ridicules lorsqu'ils sont symboliques ou que par leur figure ils font assés connoître la chose figurée, comme P. E. *l'Aigle qui a fait la poule devant le Cocq* par Claude Chappuis (3), pour dire la fuite de l'Empereur Charles-Quint devant François Premier à (4) Landrechy (5).

Ce n'est point assés pour nous donner un Préjugé certain & utile d'un Livre qu'un Titre soit simple & naturel, mais il faut aussi qu'il soit juste, & qu'il exprime si bien tout le Livre qu'on puisse dire de chaque endroit que c'en est le titre ou la suite.

C'est ce qui a fait dire aux Critiques qu'on ne voit pas bien en quoi consiste la justesse du Titre d'*Epîtres Familières* qu'on a donné à la première partie des Lettres de Cicéron (6). „ En que manuscrite.

4. M. Baillet en bon Picard écrit *Landrechy* pour Landrecy.

5. V. la *Croix du Maine*, Bibl. Franc. au nom *Claude Chappuis*.

6. *Nouvelles de la République des Lettres* du mois de Mai 1684. tirées de P. Victorius, & des autres Critiques.

„ En effet ce Titre ne se trouve point
 „ dans les anciens Manuscrits, & jamais
 „ ceux qui ont cité ces Lettres ancienne-
 „ ment ne se sont avisés de les distinguer
 „ & de marquer leur caractère par-là. A
 „ dire le vrai, il s'y en trouve quelques-
 „ unes qui sont écrites assés familièrement,
 „ mais leur nombre est si petit en compa-
 „ raison de celles où l'on traite gravement
 „ des choses très-importantes, qu'il n'y
 „ auroit rien de plus mal conçu que de
 „ donner au tout un nom emprunté d'une
 „ petite partie. Outre qu'il y a beaucoup
 „ plus de Lettres écrites familièrement par-
 „ mi celles qui s'adressent à Attique (1)
 „ l'ami intime de Cicéron que parmi les
 „ autres : de sorte qu'on auroit plus de rai-
 „ son de donner le Titre de *Familières* à
 „ celles-ci qu'aux autres.

„ Le mal n'en seroit pas si grand si l'on
 „ ne voyoit beaucoup de gens qui se rebu-
 „ tent par le Titre d'*Epîtres Familières*, &
 „ qui sur ce Préjugé de mépris se privent
 „ d'une lecture très-curieuse & très-profi-
 „ table. Car on peut dire qu'il n'y a point
 „ de Livres qui méritent plus d'être con-
 „ sultés que les Oeuvres de Cicéron, &
 „ qu'il n'y a point d'Ouvrage de Cicéron
 „ qui soit plus digne d'être lu que ces Let-
 „ tres, comme l'a remarqué l'Auteur des
 „ Nouvelles de la République des Let-
 „ tres.

M. de la Mothe le Vayer trouvoit aussi
 (2)

1. ¶. Il falloit avec Bayle dire *Atticus*.

2. ¶. Cette critique se trouve dans la cinquième
 jour-

(2) que M. de Balzac n'avoit pas donné à son Livre *de la Cour* un Titre qui fût tout-à-fait juste en l'appellant *Aristippe*, parce, disoit-il, que cet Aristippe étoit un fort mauvais Courtisan, & que par conséquent il ne pouvoit servir de Modèle, comme Monsieur de Balzac sembloit avoir voulu le proposer.

II. PART.
CH. XIII.

Mais on n'a jamais demandé un compte trop exact aux Auteurs des raisons qui leur ont fait mettre en titres de Livres les noms de leurs amis ou de personnes de considération, & qui avoient paru singulièrement sur le sujet qu'ils traitoient.

C'est ce qui se peut assés remarquer par la conduite de Cicéron, qui a donné à ce qu'il a fait sur les Orateurs le titre de *Brutus*; à ce qu'il a fait sur l'amitié, celui de *Lelius*; & à ce qu'il a fait sur la vieillesse, celui de *Caton l'ancien*. C'est aussi ce qu'on a vû pratiquer à Lucien qui a donné le Titre de *Nigrin* à son Dialogue des mœurs des Philosophes; de *Menippe* à celui de la Necromance; d'*Hermotime* à celui des Sectes de Philosophie; d'*Anacharsis* à celui des études & des exercices de la jeunesse.

Les Modernes ont crû les pouvoir imiter dans cette liberté.

Ainsi Sepulveda a donné le Titre de *Gon-salve* à son Traité de la Gloire, & celui de *Démocrate* à ce qu'il a fait sur l'Art Militaire. Gesner celui de *Mitbridate*, à son Traité des Langues. Fracastor a donné le

le
journee de l'Hexaméron rustique de la Mothe le Vayer.

le nom de *Nauger* à son Livre de la Poë-
tique; Loifel celui de *Pasquier* à son Dia-
logue des Avocats de Paris; Freher celui
de *Sulpitius* à son Traité de l'Equité, & ce-
lui de *Pomponius* à son Livre posthume des
Médailles anciennes. Jansenius d'Ypre ce-
lui d'*Augustin* à son Livre de la Grace. File-
fac celui de *Varron* à son Traité des Livres
& des Ecrivains. Heinsius celui d'*Aristar-
que* à ses Observations Critiques sur la Pa-
raphrase de Nonnus. Drusius celui de
Cadmus à son Traité des mots qui ont pas-
sé d'Orient en Occident. Monsieur Bo-
chart celui de *Phaleg* à sa Géographie sa-
crée. Ben. Arias Montano pareillement
celui de *Phaleg* à son Traité des premières
Peuplades du monde: celui de *Caleb* à son
Livre du partage de la Terre Sainte: celui
de *Nébémie* à ce qu'il a écrit touchant la
situation & le plan de l'ancienne Ville de
Jerusalem, celui de *Noé*, *Beséléel* & *Ariel*
à son Ouvrage des édifices sacrés: celui de
Daniel à son Traité des siècles & de la
Chronologie: celui de *Joseph* à son Recueil
des mots cachés & difficiles qu'il explique:
celui de *Jeremie* à son Traité de l'Action
ou Recueil des Verbes: celui de *Thabat-
Cain* à ce qu'il a fait des poids, mesures &
monnoyes: & celui d'*Aaron* à son Traité
des habits & des ornemens & vaisseaux
sacrés.

Je ne doute presque pas que tous ces Au-
teurs, tant Anciens que Modernes, ne
soient redevables de cette invention, ou
plutôt de cette licence à Platon, qui n'a
point donné d'autres Titres à ses Dialogues
que

que les noms des personnes qui y avoient
 quelque part, ou quelque raport quel qu'il
 pût être. Car je crois que c'est toute la
 raison qu'il a eüe d'appeller son Dialogue
 de la Religion, *Euthyphron*; celui des Ac-
 tions humaines, *Criton*; celui de l'Ame,
Phædon; celui de la Sagesse *Theages*; ce-
 lui de la Dispute, *Euthydeme*; celui des So-
 phistes, *Protagoras*; celui du Mensonge,
Hippias; celui de la véritable explication
 des mots, *Cratyle*; celui de la Rhétorique,
Gorgias; celui de la Poétique, *Ion*; celui
 de la Volupté, *Philebe*; celui de la Vertu,
Menon; ceux de la Nature de l'Homme &
 des Vœux, les deux *Alcibiades*; celui de
 la Prudence, *Charmide*; celui de la force
Laches; celui de l'Amitié, *Lysis*; celui de
 l'Avarice ou de l'Amour du gain, *Hippar-
 que*; celui de la Loi, *Minos*; celui de la
 Nature, *Timée*; celui de l'Atlantique,
 c'est-à-dire, de l'Origine & de l'établisse-
 ment des Peuples dans le monde, *Critias*;
 celui des idées, *Parménide*; celui de la
 beauté, *Phædre*. Et il y a grande apparen-
 ce que ce n'est qu'à cause de cette affecta-
 tion, qu'on lui a attribué les Dialogues de
 la Mort, de la Consultation, de la Déli-
 bération & des Richesses, dont le premier
 s'appelle *Axiogue*, le second *Démodoque*;
 le troisième *Syphispe*, & le dernier *Erasistra-
 te* ou *Eryxias*.

Il y a encore d'autres manières de se re-
 lâcher de la justesse de son Titre, sans néan-
 moins aller chercher des termes impropres,
 obscurs ou figurés comme ceux dont nous
 venons de parler. Nous en avons des ex-
 emples

emples dans la manière avec laquelle deux célèbres Ecrivains de nos jours ont voulu exprimer les Titres de quelques-uns de leurs Livres.

Quoique le premier ait donné à son Ouvrage le Titre de *Démonstration Evangelique*, il n'a point fait difficulté d'y insérer des probabilités, des conjectures & des convenances : & bien que le second ait donné au sien celui de *Doutes sur la Langue Françoisse proposés à Messieurs de l'Academie*, il n'a point laissé au jugement des Critiques (1) d'y décider souvent plutôt que de proposer. Ainsi tout le monde n'a point cru que tout fût *demonstratif* dans le premier, & que tout fût *douteux* dans le second, quoique leurs Titres semblaissent le promettre ainsi.

Il y a un autre défaut de justesse & de vérité dans les Titres qui est beaucoup plus considérable, & qui consiste à abandonner son sujet dès qu'on a perdu son Titre de vûë. C'est ce que Monsieur Godeau a prétendu remarquer dans le Livre de Synesius Evêque de Ptolemaïde touchant *la Providence de Dieu* qui est, dit-il, plus Oratoire que Chrétien, & qui représente plutôt l'idée d'un bon & d'un mauvais Prince qu'il ne traite du sujet que son inscription promet aux Lecteurs (2).

Mais quoique nous puissions dire sans
blesser

1. Gill. Ménage Chap. 90. du Tom. I. de ses Observat. sur la Langue Franç. de la 2. Edit. partie 1.

2. Ant. Godeau, Hist. de l'Eglise 5. siècle, Livre 1, en l'année 411. pag. 110. 111. Edition d'Holl.

blesser le respect dû aux Anciens, qu'il leur étoit assés ordinaire de s'égarer de leurs Titres, il ne faut pas prétendre qu'ils puissent nous servir de Modèles en ce point, & que nous puissions légitimement profiter de cette liberté.

II. PART.
CH. XIII.

Notre siècle est plus délicat & plus difficile que les leurs sur ce sujet, & quiconque entreprendroit aujourd'hui de suivre cette méthode, s'exposeroit à perdre une bonne partie de sa réputation. Car, comme dit un Auteur moderne (3) quand il n'y auroit point de malice, & quand un Auteur n'auroit pas eu dessein d'abuser & de se jouer de la bonne foi des Lecteurs, c'est toujours un égarement qui marque un esprit distraité & déréglé.

Mais il est difficile d'excuser de malice & de mauvaise foi ceux qui abandonnent leur Titre volontairement & pour toujours, parce que ce n'est pas une chose si ordinaire, ni si facile même de ne toucher jamais son sujet, que de ne s'en éloigner jamais.

Ainsi on a eu raison de blâmer Estienne d'Alvin de n'avoir parlé que des *Abbés* ou des *Abbeses* dans son Livre, dont le Titre est des *Evêques*, & ce n'est pas sans sujet que Dom Nicolas Antoine a trouvé mauvais que Dom Jean Mathieu grand Veneur de Philippe IV. Roi d'Espagne ait donné à son Livre le Titre de l'*Origine & de*

d'Holl. section 37.

3. Barbier Daucour sous le nom de Cleante sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugène Lett. 1. Tom. 2, pag. 15.

de la Dignité de la Maison Royale, parce que non seulement il ne dit pas un mot de ce que son Titre semble nous insinuer, mais qu'on ne peut pas même deviner par cette inscription que son Livre ne traite que de la Chasse (1).

Cleanthe a formé des plaintes presque semblables contre celui d'un Livre qui parut en 1671. & qui portoit de la *Délicatesse*, parce que dans tout cet Ouvrage il n'y a pas, dit-il, une page, pas un raisonnement, pas une ligne qui se raporte à ce Titre (2).

Monsieur de Chanterefne, qui fait autant qu'Auteur du monde l'art de bien faire un Livre, a été très-persuadé de l'importance & de la nécessité qu'il y a de faire en sorte que toutes les parties d'un Livre ayent du rapport avec son Titre, & il a crû devoir prévenir le Public sur la liberté qu'il a prise de joindre plusieurs Traités de différentes matières sous un même Titre de l'*E-ducation du Prince*, auquel il ne „ paroît „ soit pas qu'ils eussent tous un rapport „ fort naturel. Il témoigne (3) qu'en effet la plupart de ces Traités avoient été „ faits sans aucun rapport exprès à l'inf- „ truction d'un Prince & par des vûes toutes différentes de celle-là. Néanmoins „ il prétend qu'on n'a point eu sujet de le „ blâmer de les avoir rassemblés sous ce „ même Titre, parce, dit-il, qu'ils s'y rap-

1. Nicol. Anton. Bibl. Hispan. Tom. 1. pag. 565.

2. Cleanth. Tom. 2. Lettre 1. pag. 12. 13.

3. Nicole, sous le nom de Chanterefne, Préface de

rappellent en quelque sorte. Il se met en suite en devoir de nous montrer ce rapport, afin de conserver dans nos esprits cette union qu'il vouloit faire de ces differens Traités avec celui de l'Education d'un Prince. Mais il a reconnu dans la suite (4) que ce rapport prétendu „ étoit assés „ éloigné, & que l'inclination de la plupart du monde s'est portée à regarder ces Traités plutôt comme séparés que comme réunis sous un même Titre & sur un même sujet. C'est pourquoi il s'est crû obligé de satisfaire cette inclination publique en retranchant dans les Editions suivantes le Titre courant de *l'Education d'un Prince* qui en étoit l'unique lien, & en remettant ces Traités sous celui des *Essais de Morale*.

II. PART.
CH. XIII

Cette justesse de Titre est sans doute nécessaire pour toute sorte d'Ouvrages de quelques sujets qu'ils puissent être, mais elle est de la dernière conséquence pour ceux qui regardent les choses essentielles de la Religion, & qui traitent des principes de notre foi, parce qu'il est toujours à craindre que les moindres inconveniens qui en pourroient naître n'eussent des suites dangereuses.

C'est ce qui a obligé un grand Prélat de ces derniers tems de modifier le titre de la Version Françoisé qu'il avoit faite du Nouveau Testament (5), avant que de la mettre entre les mains des Fidèles, & de l'appel-

de l'Educ. d'un Prince.

4. Id. Avis au Lect. sur le 2. Tome des Essais de Morale.

5. M. Godeau, Ev. de Vence, Trad. du N. Testam.

peller *Version expliquée*, &c. pour se mettre à couvert de la censure. C'est aussi ce qui a fait refondre l'Auteur anonyme (1) de la Traduction du même Livre en notre Langue qui a fait tant de bruit depuis vingt ans, d'ajouter à son Titre qu'elle avoit été faite sur la Vulgate avec les différences du texte Grec, croyant appaiser par ce moyen une partie des plaintes que l'on commençoit de former contre cet Ouvrage.

On peut rapporter encore à ce sujet les suites incommodes & fâcheuses qu'ont les Titres choquans & rebutans qui font qu'on s'éloigne quelquefois de la lecture des Livres, qui d'ailleurs ne laissent pas d'être fort utiles. Il y a bien des personnes, par exemple, que le seul Titre du Journal des Savans détourne de la lecture de cet Ouvrage, se persuadant qu'il faut être savant & habile pour y comprendre quelque chose. C'est ce qui a porté l'Auteur à changer ce Titre, ou plutôt à y en ajouter un second qui puisse servir d'explication au premier, pour ne plus épouvanter le commun des curieux, & pour faire voir que les ouvriers même y peuvent trouver de quoi se divertir, & de quoi s'instruire aussi bien que les plus savans (2). On a vu même que ces Titres ont été seuls capables de faire quelquefois de mauvaises affaires aux Auteurs, quoiqu'il n'y eût rien de choquant & de mauvais dans leurs Livres. On n'ignore pas que le P. Gilles Gabrielli fut

1. ¶ Isaac le Maître, vulgo de Saci, anagramme de Isaac.

fut obligé depuis quelques années de s'aller II. PANT
justifier à Rome sur le Titre qu'il avoit CH. XIII
donné à son Livre d'*Essais de la Morale
Chrétienne & Diabolique*, & quoique son
Ouvrage fût jugé fort sain, il ne laissa point
d'en changer le Titre dans une seconde é-
dition qui fut approuvée par le Maître du
sacré Palais, & qui parut à Rome l'an
1680. (3).

Ce n'a jamais été une chose honteuse à
un Auteur de changer son Titre dans des
secondes éditions pour tâcher de le rendre
plus juste, non plus que de changer ou cor-
riger dans son Livre les choses qui ne pa-
roissent point avoir assés de rapport avec son
Titre.

On a vu pratiquer ces changemens de
tout tems avec toute sorte de liberté, &
particulièrement dans ces derniers siècles,
& on a toujours considéré cette permission
comme le privilége des secondes pensées.
Mais les personnes qui ont intention de
nuire, abusent des usages les plus indiffé-
rens & les plus innocens.

Nous avons vu des exemples de cette
licence en ces dernières années dans la pu-
blication de deux des plus misérables Li-
vres, que l'Imprimerie ait jamais enfantés,
dont l'un est né pour la corruption des es-
prits, & l'autre pour celle des cœurs. On
ne s'est point contenté de les changer de la
Langue en laquelle ils avoient été compo-
sés en la nôtre, pour en communiquer le
poison

2. Préface du Journal des Savans de l'an 1683.

3. Journal des Savans de l'an 1687. pag. 131.

SIE DES PREJUGES

R. PART.
Ch. XIII.

poison à toute notre Nation : mais on en a même changé les Titres pour tâcher de surprendre ceux qui étoient dans des précautions suffisantes sur la connoissance qu'ils en avoient par leurs premiers Titres. Ainsi c'est une espèce de charité d'avertir ceux qui ont quelque soin de conserver la pureté & l'innocence de l'esprit & du cœur de se donner de garde d'un Livre qui a pour Titre *Reflexions d'un esprit desintéressé* ; ou suivant une autre édition du même Livre, *La Clef du Sanctuaire* ; & d'un autre qui a pour Titre *Entretiens de Tallie & d'Octavie*, ou même *Academie des Dames*,

1. *Traité Theologico-Politicus.* ¶ Touchant ce Traité & les trois différens titres qu'on lui a donnez dans la traduction Françoisse qui en a paru, voyés Bayle au mot *Spinosa*, remarque H.

2. *Aloisia Arcana Sotad. &c.* ¶ Quant à *Luigia Sigea* fille d'honneur de Dona Maria sœur de Jean III. Roi de Portugal, il est certain que le livre intitulé *Aloisia Sigea Toletana Satira Sotadica de arcanis Amoris & Veneris*, n'est pas une traduction de l'Espagnol, mais un original Latin supposé à Meursius homme grave incapable d'avoir une pareille idée. On fait à n'en pouvoir douter que cet Ouvrage divisé en sept Dialogues, dont le dernier qui a pour titre *Fescennini*, fait lui seul le second Tome, est de Nicolas Chorier Historien du Dauphiné. Ce septième Dialogue ayant été imprimé à Genève, Chorier en corrigea de sa main un exemplaire qu'on a depuis vu dans le cabinet de Mr. Vachon de la Roche Conseiller au Parlement de Grenoble mort en 1708. Mr. du May Avocat Général au même Parlement fit, dit-on, les frais de la première édition qui notoirement passe pour être de Grenoble. Chorier lui-même dans l'Épître dédicatoire de ses Poësies Latines imprimées en 12. l'an 1680. en cette ville-là, convient qu'avant que d'avoir rien lu d'*Aloisia Sigea* il avoit fait des vers à la louange de la Dame, sur ce qu'on lui avoit dit.

DES TITRES DES LIVRES. 511

mes, parceque le premier n'est autre que le **II. PARTIE**
 Livre de Spinosa (1), & le second celui **CH. XIII.**
 de Louise Sigée de Toleda Dame Espagno-
 le, dont la traduction latine est attribuée à
 Meursius ou Moërs (2).

Nous voyons encore une autre espèce de
 changemens arrivés aux Titres des Livres,
 mais sans la participation des Auteurs pour
 le plus souvent. Ce sont les Copistes qui
 ont fait la plûpart de ces changemens dans
 ceux des Anciens, tant des Peres & des
 Auteurs Ecclésiastiques que des Gentils &
 Profanes dont nous avons assés d'exem-
 ples (3).

Quel-

dit que c'étoit contre l'impudicité qu'elle avoit écrit.
 Il ajoute que ces Vers furent imprimés à son insu
 au devant du livre, dont il proteste que l'infamie ne
 lui étoit pas encore connue, & qu'il ne les fait réim-
 primer dans son recueil, que parce que les ayant fait
 innocemment, il se croit bien fondé à ne les pas sup-
 primer comme criminels. Il est aisé de voir que ce
 sont là de vains détours pour se mettre à couvert du
 soupçon d'avoir composé un Ouvrage, auquel Louise
 Sigée n'a nulle part pour l'invention, ni Meursius
 pour la traduction. Les vers de Chorier intitulés de
laude crudite Virginis qua contra turpia Satiram scripsit,
 consistent en 67. Héxamètres mal conçus, pleins de
 fautes contre la quantité, & de barbarismes, dont la
 prose n'est pas exemte. Il est dit dans une note de
 Moller au bas de la page 81. du Polyhistor de Morof
 tom. 1. liv. 1. que le véritable Auteur du livre dont
 il s'agit est un certain Jean Westréne Jurisconsulte de
 la Haie, & l'on ne cite pour toute preuve de ce fait
 qu'un Journaliste Alemant aussi peu connu que ce
 Jean Westréne.

3. Joseph. Antiquit. Jud. ¶. Les deux livres de
 Joseph contre Apion, si l'on en croit quelques Cri-
 tiques, n'avoient en tête le nom d'aucun adverfaire.
 Quelques exemplaires Latins, les uns manuscrits les
 autres imprimés, ont Manéthon au lieu d'Apion.

S. Augustin. Lib. de gestis Pelagii,

II. PART.
CH. XIII.

Quelquefois aussi les faiseurs d'Abregés étoient cause de ces changemens, & non contents de nous avoir fait perdre la plupart des Originaux auxquels ils ont touché, ils nous en ont fait perdre aussi les Titres. C'est ce qui paroît entr'autres par l'Ouvrage d'Estienne de Bizance, dont Hermolaüs a fait un Extrait que nous avons aujourd'hui sous le Titre *des Villes* (1). Mais ce n'est pas le Titre de l'Auteur, aussi n'avoit-ce pas été sa pensée ni son intention de ne nous donner que des noms de Villes dans son grand *Lexicon*, à qui il avoit donné le Titre d'*Ethniques* ou des *Nations* (2). Son dessein avoit été de donner un Ouvrage de Grammaire pour expliquer les noms dérivés des Peuples, des Villes & des Provinces, autant en Grammairien qu'en Geographe & en Historien.

Enfin il est arrivé aussi quelquefois aux Anciens de changer eux-mêmes le Titre de leurs Ouvrages, lorsqu'il ne leur paroïssoit pas assez propre ou assez magnifique pour soutenir leur rang, comme Monsieur de Saumaise l'a remarqué de Jules Solin, qui dans sa premiere édition avoit donné à son Ouvrage le Titre de *Recueil de choses mémorables*, mais qui dans la seconde le changea en celui de *Polyhistor* par un mouvement de cette vanité & de cette ostentation que nous avons remarquée plus haut dans les Grecs (3).

UN TITRE ne sauroit être juste qu'il ne

1. Voyés Bayle au mot *Stephanus*.

2. V. Critic. in Iscentior. Stephani de Urbib. Editiones.

ne soit encore en même tems simple, naturel & modeste. Il est difficile que des Lecteurs raisonnables & de bon goût puissent avoir bonne opinion d'un Auteur qui donne un Titre fanfaron à son Livre, & ils croient lui faire grace de n'en point tirer un Préjugé défavantageux pour son Ouvrage. Ces fanfaronades étoient presque devenues à la mode vers le commencement de notre siècle, & elles ont continué assés avant jusqu'à ce qu'enfin nous les voyons presque entierement dissipées de nos jours.

Si l'on n'eût arrêté le cours de cette manie par le mépris & les railleries qu'on en a faites : nous aurions vû la République des Lettres toute remplie de *Palais d'Honneur*, de *Palais d'Eloquence*, de *Palais du Parnasse*, de *Palais d'Apollon* & de *Pallas*, de *Palais des Muses*, de *Temples de l'Honneur*, de *Temples de la Sagesse*, de *Temples de Memoire*, de *Temples de l'Immortalité*, &c. de *Théâtres d'Honneur*, de *Théâtres de la vie humaine*, de *Théâtre des beaux Esprits*, d'*Amphithéâtres d'Honneur*, d'*Amphithéâtres de la Providence*, &c. de *Phares*, de *Lauriers*, de *Triompbes*, de *Trophées*, de *Tableaux*, de *Trésors*, de *Clefs d'or*. Et les Citoyens de cette République n'auroient plus été qu'*Ames*, qu'*Esprits*, que *Génies*, que *Heros*, que *Miracles*, que *Prodiges*, &c. ou pour mieux dire de grands riens sous de pompeuses fanfares.

Le Titre de *Science Héroïque* que M. de la

la Colombiere a donné à son grand Livre du Blason, peut être mis aussi au rang des Titres fanfarons, quoiqu'il semble ne l'avoir point fait à dessein. Car on croit que c'est une bévue dans laquelle il est tombé par surprise, & que le mot d'*Héroïque* lui est échappé pour celui d'*Héraldique*. Erreur qui a continué même dans la dernière Edition, & dont l'Imprimeur a témoigné qu'il auroit souhaité se corriger, s'il n'en avoit été averti trop tard pour pouvoir la réparer (1).

Après ce qu'il y a de *Divin* nous ne connoissons rien de plus auguste, ni de plus grand dans le monde que ce qui est *Royal*. Nos fanfarons ont cru sans doute qu'il y auroit de l'impieeté d'employer le Titre de *Divin* à des usages communs, en quoi je les trouve plus modestes que ce *Drusus* des Pays-bas, qui au lieu de donner ce Titre à ses Livres, se l'est réservé pour lui par une usurpation & une arrogance qui n'a point encore eu d'exemple (2).

Mais ils n'ont pas cru devoir témoigner le même respect pour le Titre de *Royal* qu'ils ont cru pouvoir mettre à toutes leurs fautes :

r. Cramoisy, avis au Lecteur sur la 2. Edition de la Science Héroïque de la Colombiere. ¶ La seconde édition de la Science Héroïque est de 1644. in-fol. à Paris chez Cramoisy. L'Auteur du livre s'appelloit Marc de Vulson Sieur de la Colombiere Huguenot, Conseiller au Parlement de Grenoble. Ayant l'an 1618 surpris sa femme en adultère, il la tua elle & le galant, ensuite de quoi étant parti en poste pour la Cour, il obtint sa grace. Depuis ce tems-là on menaçoit à Grenoble les femmes coquettes de la *Vulsonade*.

fausses pour en rehausser le goût, c'est ce qui a tant multiplié les Titres de *Chemin Royal*, de *Manuel Royal*, d'*Exercices de l'Âme Royale*, d'*Année Royale*, d'*Heures Royales* de plus de cinquante façons, de *Dictionnaire Royal*, de *Grammaire Royale*, de *Philosophie Royale*, de *Géographie Royale*, de *Venerie Royale*, de *Medecin*, de *Maître d'Hôtel*, de *Cuisinier*, de *Jardinier Royaux*, quoique les Auteurs n'eussent pas plus envie d'instruire ceux de ces Professions qui sont au service des Rois que les autres.

II. PARTIE.
CH. XIII.

Le Titre de *Méthode Royale* qu'un Moderne a donné à une espèce d'introduction au Blason a choqué si fort le Pere Menestrier qu'il n'a point fait difficulté de l'appeler un Titre monstrueux (3).

Et on a vu dans ces derniers tems un Ecrivain si passionné pour tout ce qui avoit l'air *Royal*, que non content de rechercher les matières qu'il jugeoit regarder les Rois & leurs familles pour les rendre l'objet de ses productions Royales, il honoroit encore les Abregés & les Compilations qu'il faisoit des Ouvrages d'autrui de ce Titre magnifique, sans se soucier d'examiner s'il

y

2. ¶. Au devant des deux Dialogues *della Corti* de l'Arétin, imprimés in-8. à Venise en 1538. on voit son portrait avec cette inscription au bas: *Divus F. Arétinus, acerrimus virtutum ac vitiorum demonstrator.* Et à la fin du livre au dessus du même portrait: *Divus F. Arétinus, flagellum Principum.* Drusius n'étoit pas encore au monde & n'y est venu que 12. ans après.

3. Cl. Franc. Menestrier, Pref. de l'Abregé méthodique pour apprendre le Blason.

II. PART.
CH. XIII.

y avoit du raport & de la convenance. C'est ce qui le fait encore aujourd'hui appeler par quelques-uns le *Plagiaire Royal*, comme s'il avoit eu autant de passion de se saisir des Titres du Roi que des Ecrits des Auteurs (1).

Des Ani-
ciens.

Il y a une autre espèce de fanfare qui consiste plus dans la pensée que dans les mots du Titre d'un Livre, & qui est encore plus réjudiciable à la réputation des Auteurs & des Livres, que celle dont on vient de parler. C'est ainsi que Bucelin (2) voulant nous faire voir que tout l'Empire d'Allemagne, & particulièrement la Maison d'Autriche est ou *toute Benedictine*, ou *toute Benie*; & qu'en récompense saint Benoît est Archiduc des Moines; & prétendant nous montrer les liaisons étroites de ces deux familles, c'est-à-dire, des Benedictins & des Imperiaux, comme venant d'une même souche, a tâché de faire un Titre conforme à son Livre qu'il a appelé, *l'Aigle Benedictine de l'Empire dont on dépeint les services immortels en faisant voir le bel arrangement de ses plumes.*

Nous n'avons pas une idée plus avantageuse du Livre que le Pere Alegre de Casanate a fait pour honorer son Ordre sous le Titre de *Paradis ou Jardin de l'ornement & des agrémens du Carmel, où l'on montre l'Original Archetypique du grand Patriar-*
ché

1. Catal. Librorum Philipi Labbe ab amico collectis, &c.

2. Gabriel Bucelin, Benedictin Aleman.

che. Elie le Prophete, où l'on découvre la source, & où l'on fait voir les Trophées, qu'on y a dressés (3). II. PART. CH. XIII.

Mais pour voir diverses autres espèces de fanfaronnades, il suffit de jeter les yeux sur la plûpart des Titres qu'un fameux Auteur de ces derniers tems, grand génie d'ailleurs, a donné à la plûpart de ses Livres. On y trouve une *Grammaire audacieuse*, une *Mathématique audacieuse*, une *Uranie crucifiée*, un *Protée celeste*, des *Adulteres du Soleil & de l'Art*, un *Plutarque Lunaire*, la *Croix des génies sublimes*, le *Tribunal de Dédale*, le *Pandoxe*, les *Trois Travaux de l'Hercule Logicien*, le *λεπτότατος* ou le très-subtil, les *trois plumes de Caramuel*, le *Dieu de Caramuel*, & d'autres qui nous servent de Préjugés pour connoître le caractère de son esprit.

COMME il y a toujours de l'excès & de la vanité dans ces airs de fanfaron que l'on donne aux Titres des Livres, il peut aussi se trouver quelquefois du défaut & de l'inconvenient dans une trop grande affectation de modestie, & cette autre extrémité pourroit n'être pas moins nuisible aux Livres.

Monsieur de Sainte Marthe se plaint de ce que Montagne avoit voulu paroître trop modeste dans son Livre; & il dit que cet Ouvrage auroit mérité un Titre plus magnifique & plus noble que celui d'*Essay* qu'il

té.

3. ¶. Le P. Labbé a dit de cet Ouvrage in-fol. du P. Marc Antoine d'Alégre que c'étoit *pro thesauro Caytona*.

témoigne n'avoir pas assés de sens pour exprimer la force de son Livre (1).

M. de la Roque fait presque la même plainte d'un Auteur assés connu de nos jours, „ qui a donné depuis quelques années l'Histoire Monastique d'Orient sous un Titre dont la modestie ne convient pas assés à toute la recherche & à l'exactitude avec laquelle elle est écrite (2). Il ajoute que, „ quoiqu'il ne lui ait donné que le Titre d'*Essay*, c'est un Ouvrage non seulement fini, mais fort accompli & qui n'avoit encore été tenté par personne (3). Dom Mabillon s'est crû obligé aussi de détromper le Public au sujet du même Auteur, qui publia l'année dernière ses deux premiers volumes de l'Histoire de l'Ordre de Saint Benoît, & de nous avertir que cet Ouvrage est une Histoire fort accomplie & fort entière, quoique cet Auteur par un semblable mouvement de cette modestie ne lui ait donné que le Titre d'*Abregé* (4).

Mais il est beaucoup plus agréable aux Lecteurs de se voir trompés de cette manière que de l'autre, puisque non seulement ils en ont plus d'estime & plus d'amitié pour

1. Sczv. Sámmarth. Elogior. Lib. 2. in elogio Michaëlis Montani.

2. Cet *Essai* de l'Histoire Monastique d'Orient est de Louis Bulteau qui s'étant fait par humilité Frère commis dans la Congrégation de S. Maur s'y soumit à tous les exercices d'un Religieux sans en porter l'habit. Il mourut le 16. Avril 1693.

pour un Auteur de ce caractère; mais qu'il y a toujours à gagner pour eux dans cette fourbe innocente, qui fait que l'on y reçoit plus que le Titre ne promet; au lieu qu'on a le déplaisir d'être joué & d'être frustré de ses espérances dans les Titres trop pompeux & trop fanfarons.

II. PART.
CH. XIII.

C'est la louange que Grotius donne à Vossius pour ses Livres de l'*Idolatrie*. „ J'ai lu, dit-il, avec une avidité & un plaisir singulier, ce que vous avés écrit sur l'*Idolatrie*. Vous avés fait dans cet ouvrage le contraire de ce qui se pratique aujourd'hui par la plûpart de ceux qui se mêlent d'écrire, qui font de belles mondes & de grandes promesses dans leurs Titres sans les executer, au lieu que vous nous trompés par une méthode toute opposée à la leur, & que vous nous donnés plus que votre Titre ne promet (5).

Il n'y a rien de si insupportable à un Lecteur, ni qui lui donne tant d'indignation que de se voir abusé par un Titre trop spécieux, & on ne peut nier que ceux qui se laissent charmer par ces attrajts grossiers ne soient fort à plaindre.

La

3. Journal des Savans du 26. Juin 1664.

4. Joann. Mabillon ad calcem Prolegomenon Actor. Ordin. S. Benedict. sac. 5. Edit. 1685. Cette Histoire est en deux volumes in-4.

5. Hug. Grotius Epist. ad Gerard. Joan. Voffium, data Lutetia 10. Maji 1642. & Epistolarum 1573. item Francisc. Junius junior, præfat. ad Voffium de Scientiis Mathemat.

La *Legende Dorée* (1) de Jacques de Voragine n'a point laissé de séduire quelques personnes simples du tems de nos Ancêtres par la belle aparence de son Titre, quoique l'ouvrage ne fût rien moins que de l'or.

Les *Epîtres Dorées* d'Antoine de Guevarre n'ont pas laissé d'éblouir beaucoup de personnes du siècle passé, quoiqu'elles n'eussent qu'une fausse lueur, & qu'elles ne fussent remplies que de sottises & d'impertinences au jugement du Pere André Schott (2), qui accuse nos François d'en avoir eu trop bonne opinion, & de leur avoir accordé trop legerement le Titre de *Dorées* dans les Traductions qui s'en sont faites en notre Langue (3).

Censio in omnes Auctores omnium, &c.
Voyez le Tome suivant, n. 61.

Le jeune du Verdier ne promettoit rien moins qu'une Critique universelle qui devoit être également ample & judicieuse sur tous les Auteurs anciens & modernes de toutes fortes d'états & de professions dont il fait le dénombrement dans son grand Titre. Néanmoins on n'a point été long-tems sans se persuader que toutes ses prétendues censures n'étoient que quelques remarques de très-petite importance qu'il avoit copiées des autres Critiques. Il est
vrai

1. ¶. Vivès page 371. du Tome 1. de ses *Oeuvres in-folio* dit parlant de cette *Legende* qu'il ne fait sur *aurum* appellent, *quum scripta sit ab homine ferrei oris, plumbei cordis*. Claude Despence fameux Docteur de Sorbonne trouvoit apparemment ces paroles de Vivès à son gré, mais ayant poussé une fois la liberté jusqu'à traiter en chaire cette *Legende dorée* de *Legende ferrée*, il causa du scandale, & fut, dit Beze, page
23. du

DES TITRES DES LIVRES. 521.

vrai que ses fausses promesses n'ont pu tromper personne hors ceux qui n'auroient vu le Titre de son Livre que dans les Catalogues, parce que l'imposture paroît assés dès qu'on aperçoit le Livre même, n'étant pas possible de comprendre en un si petit nombre de feuilles ce que plusieurs gros volumes auroient peine de renfermer.

Quelques-uns commencent à faire presque le même jugement d'un Livre qui a paru depuis un an à Lyon sous le Titre de *Dictionnaire général & curieux* (4), où l'on ne promet rien moins que tout ce qu'il y a de plus beau & de plus utile en notre langue, les définitions, divisions & étymologies des mots enrichis d'éloquens discours, d'Histoires, de passages des Peres & des Auteurs les plus célèbres, anciens & modernes, des démonstrations Catholiques sur les points de Controverses. On prétend dans la suite de ce beau Titre que cet Ouvrage est très-nécessaire à tous ceux qui veulent composer, parler en public & diriger les ames; qu'ils trouveront dans ce seul volume *une riche Bibliothèque*, &c. L'Auteur paroît si persuadé du grand débit que son Livre aura sur la foi d'un Titre si magnifique, qu'il a eu soin d'y faire

ajou-

33. du tome 1. de son Histoire Ecclesiastique; obligé de se rétracter publiquement.

2. Andr. Schott. Peregrin. Biblioth. Hispan. tom. 2: p. 251. in classe Minorit.

3. ¶. Jean de Guterry a traduit les deux premiers tomes de ces Lettres, & Antoine du Pinet le troisième.

4. ¶. Par Maître César de Rochefort Docteur en Droits, &c.

II. PART.
CH. XIII.

ajouter *Première édition*, pour nous faire voir que ce ne sera pas la dernière.

On pourroit dire la même chose d'un Livre que la Hollande produisit au jour l'an 1683. sous le Titre splendide de la *France savante* (1). On ne pouvoit rien imaginer de plus propre pour exciter la curiosité de notre Nation & de nos voisins, ni rien qui fût plus capable d'éblouir & de leurrer le monde, car ce Titre ne sembloit-il pas nous faire esperer autre chose qu'une simple Table des Titres du Journal des Savans mise en trois façons ?

C'est à ces sortes de masques trompeurs que l'on peut rapporter la pensée de Sénèque ; qui dit (2) que ces belles têtes & ces pompeuses apparences du dehors donnent matière de discourir & de feindre ce que l'on veut, & qu'elles nous portent à de mauvaises esperances, *Frons ipsa dat locum Fabulae, & ad malam spem invitat.*

On peut mettre aussi au rang des Titres trompeurs dont les promesses n'ont point été accomplies, la plupart de ces éditions d'Hollande que l'on appelle de *Variorum*, parce qu'il y en a peu effectivement où l'on ait fait un choix judicieux de ce qu'il y a de meilleur dans les corrections & les remarques des Critiques sur les Auteurs. C'est néanmoins ce que le Public attendoit sur la foi de ce Titre (3).

II

1. La France savante par Corneille de Beughem d'Emerick.

2. Senec. Lib. de vita beata, & ex eo Filefac. Varior. Lib. 2. selector. cap. 13. pag. 383.

Il y a neuf ans qu'on vit paroître au jour une espèce de Supplément assés imparfait de la Bibliothèque de Gesner, & qui pensa nous séduire par le beau Titre de *Bibliothèque curieuse des Auteurs les plus rares & les moins connus, &c.* Mais la sincérité de son Auteur ne lui a point permis d'abuser long-tems de la bonne foi du Public, ni de dissimuler que c'étoit un artifice dont il s'étoit servi pour satisfaire l'Imprimeur son frere, qui craignoit de n'en point avoir le débit, si on n'y mettoit un Titre extraordinaire, ne croyant pas le mot de *Supplément* assés capable de relever le goût des curieux (4).

II. PART.
CH. XIII.

C'est par une semblable adresse que le P. Tylcovius ou Tylkowski Jésuite Polonois tâcha de donner quelque cours à ses Huit volumes de Philosophie depuis quatorze ou quinze ans sous le Titre de *Philosophie curieuse*, quoique cet artifice ne lui ait pas entièrement réussi, & qu'il n'ait pas fort ému la curiosité du Public, qui a jugé qu'il n'y avoit presque rien de curieux que dans le Titre.

On peut mettre au rang des Titres trompeurs ceux qui sont directement contre la sincérité & qui semblent avoir été faits pour insinuer le contraire de ce qu'ils signifient.

Pour ne rien dire de l'Histoire véritable de

3. Ant. Borremans cap. 7. variar. Lect. pag. 74. 75.
Journal des Savans du 7. Fevrier 1667.

Nouv. de la République des Lettres de Mai 1684. pag. 277. 282. & suiv.

4. Jean. Hallervord. Préfat. Biblioth. curios.

de Lucien, & de quelques autres Ouvrages des Anciens, c'est peut-être dans cet esprit que le P. Sirmond voulant donner au jour l'Ouvrage d'un Auteur Anonyme du cinquième siècle, & que les PP. Mabillon & Germain ont trouvé dans leur voyage d'Allemagne attribué à Primasius (1), lui donna le Titre de *Prædestinatus* comme par une espèce d'antiphrase à cause que cet Auteur compte les Prédestinatiens parmi les Hérétiques de son siècle, & qu'il semble n'avoir fait son Recueil des hérésies, ou plutôt copié saint Augustin que pour y faire cette addition.

C'est par un déguisement encore plus artificieux qu'un Auteur Anonyme publia vers le même tems un Livre sous le Titre de *Défense de Monsieur Vincent de Paul Supérieur Général de la Mission*. Car après l'avoir lu & examiné sérieusement il est aisé de voir que c'est la défense d'une autre personne (2), & que c'est en même tems une espèce d'accusation fine & adroite de M. Vincent, contre le Livre que M. Abbelly a fait de sa vie.

Le Livre du P. Bagot qui a pour Titre *La Défense du Droit Episcopal* n'a paru rien moins que ce qu'il vouloit faire paroître. C'est ce qui obligea l'Assemblée du Clergé de l'an 1655. d'en ordonner la suppression, Ordonnance qui a été confirmée par la dernière Assemblée. Et il est aisé de juger

1. ¶. *Primasius* disciple de S. Augustin vivoit au 6. siècle.

2. ¶. De l'Abbé de S. Cyran.

3. Fran-

Juger que si le prétendu Jaques de Vernant n'eût pas écrit directement contre son propre Titre de *La Défense de l'autorité de Notre S. P. le Pape, de Nosseigneurs les Cardinaux, Archevêques, Evêques, &c.* il n'eût pas attiré sur lui la censure dont il a été flétri.

II. PART.
CH. XIII.

Mais il y a un autre défaut de sincérité que l'on ne peut excuser de mensonge & d'infidélité, soit que la fourbe soit concertée à dessein de nuire au Public, comme dans cette édition de Martial imprimé chés Vascofan l'an 1554. sous le Titre *Martialis castus ab omni obscœnitate perpurgatus*, qui ne laisse pas néanmoins de renfermer toutes les libertés & les ordures de ce Poète (3), soit que l'imposture ne tende qu'à l'intérêt de celui qui la commet pour tâcher d'acquérir quelque réputation, ou d'attraper ou conserver quelque pension. Telle étoit celle de ce P. Paschal Historiographe de France sous François I. & Henri II. qui avoit coûtume de forger des Titres de Livres, qu'il supposoit avoir composés, & être prêts à mettre sous la Presse, afin de se faire continuer une grosse Pension, qu'il recevoit pour travailler à l'Histoire de France, quoiqu'il fût reconnu par les habiles Gens de son tems pour un grand paresseux & pour un parfait ignorant en ce point. Et du Verdier rapporte (4) qu'entre divers Programmes qu'il faisoit publier de

3. Francisc. Vavassor de Epigrammate, cap. 20. pag. 258.

4. Ant. du Verdier, Biblioth. Franç. pag. 1035. 2036. &c. Voyez ci-dessus, p. 444. Not. 1.

de tems en tems, il en fit afficher un qui portoit ce Titre *Petri Paschalii Liber quartus rerum à Francis gestarum*, quoiqu'il n'eût pas même commencé le premier Livre, & qu'à sa mort toutes ses productions historiques ne montassent pas jusqu'à la valeur de six feuillets.

Plusieurs Auteurs sachant que le plus grand malheur qui puisse arriver à un Livre est celui de n'être point lu, & se défiant d'ailleurs de la curiosité des Lecteurs envers leurs Ouvrages, se sont avisés de chercher des Titres extraordinaires pour la réveiller & d'employer des termes surprenans, simplement pour donner envie de lire leurs Livres.

On ne croit pas qu'il y ait eu d'autre motif qui ait porté le Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris à donner le titre de *Chronique Scandaleuse* (2) à son Histoire de Louis XI. Car il n'y a rien de fort extraordinaire dans ce Journal, qui ait pû lui mériter une inscription si choquante. On n'y dit point grand mal de personne, quoique quel-

2. ¶ Gilles Corrozet dans son Trésor des Histories de France tit. dernier. La Croix du Maine pag. 270. de sa Biblioth. Naudé pag. 29. de son Addition à l'Histoire de Louis XI. & plusieurs autres disent que l'Auteur de cette Chronique s'appelloit Jean de Troyes. Quelques-uns le nomment Denys Hefelin. Une note marginale ancienne d'un exemplaire que j'ai de cette Chronique imprimée in-8. chez Galliot du Pré 1558. l'attribuë à Guillaume Cousinot. Le P. Garasse pag. 3. de sa Recherche des Recherches de Paquier, dit qu'on appella l'Histoire de cet Auteur sans nom qui diffama Louis XI., *La Médisante*. En quoi

quelques-uns ayant pensé qu'on l'avoit appelé scandaleuse, à cause de quelques exécutions sanglantes arrivées sous ce Roi. On n'y trouve pas même toutes les vérités de ce Prince, & le Sieur Sorel croit que ç'ont été les Libraires plutôt que l'Auteur qui ont donné ce Titre à cette Chronique, afin de pouvoir la mieux débiter (3).

II. PART.
CH. XIII.

Un Auteur Flamand voulant faire une réponse aux Hérétiques, & faire en sorte en même tems qu'elle fût lûë, crût qu'on la négligeroit comme plusieurs autres, s'il ne tâchoit de la distinguer du commun des pièces de Controverses, par quelque Titre nouveau, & s'imagina qu'il n'y avoit pas de moyen plus efficace pour la faire lire que de l'appeller le *QUARE Hérétique répondu & réfuté par le QUIA Catholique* (4).

C'est peut-être dans le même dessein de nous surprendre & d'exciter notre curiosité, que le Pere Ribadeneira célèbre Ecrivain parmi les Jesuites voulant écrire de l'Institut & des singularités de son Ordre donna

quoi il y a double erreur, l'une que l'Auteur ait eu en vuë de diffamer Louis XI. ; l'autre que cette Histoire ait été intitulée *La Médisante*. Quant à Sorel qui page 328. de sa Biblioth. Franç. dit qu'elle a été nommée *Scandaleuse*, sans qu'on en puisse deviner le sujet, il n'a pas fait réflexion que c'est parce qu'elle rapporte divers faits scandaleux qui deshonoreroient plusieurs familles.

3. Char. Sor. Biblioth. Fr. pag. 318. de l'Histoire de France.

4. Henr. Lancell. Augustin: apud Valer. Andr. Bibl. Belgic. ¶ Henri Lancelot étoit un Augustin né à Malines.

na à son Livre le Titre d'EL-PORQUE, c'est-à-dire, le *Pourquoi*. Car il auroit pû l'appeler simplement, une *Réponse à ceux qui étoient en peine de savoir* 1. *Pourquoi les Jesuites ne chantent point dans le Chœur?* 2. *Pourquoi ils ne sont obligés qu'à une pénitence volontaire?* 3. *Pourquoi quelques-uns ayant demeuré trente ans chés eux n'ont pas encore fait Profession?* 4. *Pourquoi la Société les peut chasser après qu'ils y ont été fort long-tems?* C'est la matière de ce curieux Livre imprimé à Alcalá de Henarez en 1605. & par conséquent c'en devoit être le Titre (1).

Et parce qu'on est persuadé que nous aimons & que nous recherchons toujours la *Nouveauté*, les Auteurs, & ceux de notre siècle particulièrement, n'ont point manqué d'en orner leurs Titres pour réveiller notre curiosité, selon la remarque du Pere Malebranche (2). C'est ce qui nous a produit tant de *Nouvelles Méthodes*, de *Nouvelles Physiques*, de *Nouveaux Elémens de Géométrie*, de *Nouveau Cours de Chymie*, de *Nouvelles Instructions*, de *Nouvelles Lumières*, d'*Ancienne Nouveauté*, de *Nouveaux Secrets*, de *Nouveau Théologien*, de *Nouveau Secrétaire*, de *Nouveau & parfait Notaire*, de *Nouveau & parfait Praticien*, de *Nouveau Maître d'Hôtel*, de *Nouveau Maréchal*, de *Nouveau & parfait Cuisinier*, de *Nouvelle Magie*, de *Nouveau Théâtre du Monde*, de *Nouveau Armorial*,

1. Jo. Palafox & Mendosa Epistol. ad Innocent.
2. Papam. num. 129, 130, 131.

cial, universel, & tant de *Nouvelles Historiques*, Galantes, Comiques, Tragiques qu'on avoit fait succéder aux Romans & dont enfin on s'est défait pour s'attacher à quelque chose de plus solide.

II. PART.
CH. XIII.

Mais les Contemplatifs sur tous les autres semblent avoir eu un talent particulier pour exciter notre dévotion à lire leurs Livres par des Titres tout-à-fait surprénans. Les uns nous ont voulu divertir par des Titres en forme d'Echo ou de rime, comme le Pere Gualterus Paulus, qui nous a donné ses Oeuvres sous les Titres de *Scala alæ animi*; de *Jesus esus novus orbis*, &c. Les autres ont pris la distribution du tems pour faire le partage de leurs Titres comme le Pere Nadasi dont la plupart des Livres ne sont que des *Années*, des *Mois*, des *Semaines*, des *Jours*, & des *Heures*. D'autres ont emprunté les parties du corps humain. D'autres se sont servi d'expressions moins figurées, & qui nonobstant leur simplicité ne frappent pas moins l'imagination du Lecteur telles que sont celles de *Pensés-y bien*; *Il faut mourir*; *Compelle intrare*; *Vade mecum*.

Enfin il s'en est vû d'autres qui prenant leur essor plus haut, n'ont point fait difficulté d'employer les Noms adorables des Personnes de la Sainte Trinité, pour honorer leurs imaginations, & pour nous les faire lire avec plus de respect. C'est ce qui nous a produit 1. des *Instructions du*
P E-

2. Recherche de la Vérité, Liv. 2. 2. part. chap.
3. pag. 234.

PERE ETERNEL à sa Fille; 2. des *Lettres que JESUS-CHRIST envoie à l'Âme ou à son épouse*, (quoique tout ce qui a paru sous ces Titres ne soit pas toujours visionnaire); 3. *Des avis du SAINT ES-PRIT au Roi* (1), dont le plus éclatant & le plus important est sans doute celui qui fut apporté depuis quelques années par le grand Prophète Eliachim Michaël. Il nous avertissoit que dans très-peu de tems on verroit une Armée de 144000. hommes de troupes toutes fraîches & toutes sacrées, sous les ordres & le généralat du Roi, qui auroit pour Lieutenans les quatre Princes des Anges. Il ajoûtoit que notre Monarque extermineroit inmanquablement tous les Hérétiques & tous les Mahométans par le moyen de tant de Soldats, qui seroient autant de victimes, & que les Cavaliers de l'infailibilité du Pape se signaleroient dans cette belle Armée par-dessus tous les autres (2).

Ceux qui ont entrepris de traiter des matières basses & méprisables, & qui ont voulu faire des Traités singuliers des choses les plus odieuses, se sont crû obligés avec plus de raison de chercher quelques termes extraordinaires dans leurs Titres pour surprendre & rehausser leur matière. Les uns se sont contentés de marquer qu'ils entre-
pre-

1. ¶. Par Jean Desmarets Sieur de Saint Sorlin.

2. Pierre Nicole, sous le nom de Damvilliers, Let. 6. des Visionn. pag. 263. & suiv. & surtout Lettr. 2. pag. 80.

3. ¶. Baillet a voulu dire de la *Chauveté*, quoi que
ce

prenoient de louer ce que toute la terre II. PART.
semble mépriser & blâmer, croyant que CH. XIII.
cette singularité exciteroit assés la curiosité
du Lecteur. C'est ainti qu'Isocrate a fait
l'éloge de *Busiris*, Cardan de *Néron*, Sy-
necius de la *Pauvreté* (3), Passerat de
l'*Aveuglement*, Favorin de la *Laidetur* &
de la *Fievre quarte*, Cardan de la *Goute*,
Prævidelli de la *Peste*, un ancien nommé
Glaucou de l'*Injustice*, Erasme de la *Fo-
lie*, Lucien de la *Goinfrerie* (4), Heinsius
de l'*Ane* par raport à l'ânerie, c'est-à-dire
à la bêtise & à l'ignorance; le même a fait
l'éloge de la *vermine*, comme étant le par-
tage des Gueux; Passerat & le jeune du
Verdier ont fait celui du *Rien* ou du *Néant*.
Enfin Sebastien Rouillard ayant à faire les
louanges d'un brin de paille, & ne trou-
vant rien d'assés ridicule dans ce mot pour
en faire un Titre surprenant, & propre à
donner envie de lire son ouvrage, a eu re-
cours à l'*ampoule* pour lui faire faire son
effet, & a donné à son Livre le Titre de
la magnifique Doxologie du Fétu.

Il y a d'autres espèces de Titres ridicules
de Livres qui sont également ridicules.
Mais ils ont cet avantage de ne tromper
personne, n'ayant rien que de conforme
au reste de l'Ouvrage, & comme ces Li-
vres ont été composés pour nous faire rire,
on

ce mot ne soit pas établi, non plus que celui de *Cal-
vitie* qui s'établira encore plus tard, parce que ve-
nant immédiatement du Latin, les femmes ne l'en-
tendront & ne le recevront pas si aisément que *Chau-
veré* qui vient du François *Chauve*.

4. ¶ Il falloit dire l'*Ecorniflerie*, Παραστρικόν.

on ne trouve point étrange que leurs Titres nous disposent à rire par avance sans nous imposer. Ainsi quand on a vû le Titre du Livre *Multibibus* imprimé à *Oenozithople* (1) sous les auspices de *Dionysius Bacchus*, on n'est pas surpris de voir étaler ensuite les beaux droits & les plaisans privilèges des Ivrognes.

On doit dire la même chose des Ouvrages que nous appellons Maccaroniques & de ceux qui sont dans le stile burlesque & bouffon. Si Monsieur Frey eût donné à son Livre le Titre de *Description du tumulte arrivé entre les Vignerons du village de Ruel & les Archers de Paris*, nous l'aurions pris pour une pièce sérieuse sans le voir, mais quand nous lisons *Recitus veritabilis super terribili esmenta Paysanorum de Ruellio*, &c. nous connoissons la pièce & son caractère sans en voir davantage (2).

Mais on n'a point sujet de regarder si favorablement ceux qui en matière de Religion

1. ¶. Ville de vin & de bière, deux boiffons qui enivrent.

2. Mr. Naudé dans le *Mascurat*, pag. 277. témoigne que c'est une des meilleures pièces Maccaroniques qui soit en notre Langue. Elle vaut celle du Provençal de la Sable ou d'Arena, celles des Italiens Théoph. Folengi, du Beolque de Ruzante, &c. ¶. Ce Frey, n'en déplaît à Naudé mauvais connoisseur, n'a point entendu du tout le génie de la Poësie Maccaronique. Le François n'y doit pas entrer tout cru, comme on le voit dans les mots *recitus* pour *recit*, *esmenta* pour *emoute*, il faut savoir l'allier plus finement avec le Latin. Remi Belleau par exemple qui a si bien reussi dans son *Distamen metrificum*, auroit pour *recitus veritabilis* dit *recitamen veritable*, & pour

ligion prennent des Titres impertinens pour des Ouvrages que l'on ne sauroit traiter trop sérieusement & avec trop de respect, sur tout quand ils emploient de basses & de fottes allusions, qui donnent lieu aux Libertins de faire de méchantes railleries. C'est ainsi que Jean le Massieux Prêtre de Mante, ayant fait une explication Morale sur ces Antiennes solennelles de l'Avent qui commencent par *O* & que l'Eglise chante à Vêpres devant & après le Cantique *Magnificat* aux jours qui précèdent la Fête de Noël, publia cet Ouvrage sous le Titre impertinent de *la douce Moëlle & la Sausse friande des Os savoureux de l'Avent*. Celui du Pere d'Alva apellé, *le nœud indissoluble de la Conception du ventre & de celle de la tête*, ne fait guères plus d'honneur à la Sainte Vierge; non plus que celui du Pere de la Haye à l'Evangile, sous le Titre de *Triomphe de la Vérité sur un Char tiré par les quatre Evangelistes, escorté par l'Armée des Saints Peres* (3), quoique

II. PARTIE
CH. XIII

ementa, car c'est du moins comme cela qu'il falloit écrire, il se seroit servi de *bagarra* qui n'a pas l'air François. Ce qu'ajoute Baillet touchant le Beolque de Ruzzante n'est nullement correct, puisque le Beolque & le Ruzzante ne sont qu'un seul & même Auteur, qui n'ayant d'ailleurs composé qu'en rustique Padouan, ne peut être mis dans un juste parallèle avec un Ecrivain Macaronique, l'une des manières étant bien différente de l'autre.

3. ¶ Le titre de Jean Massieux & non pas le *Massieux* est dans la Biblioth. de du Verdier, & dans la Caille pag. 165.

Celui de Pierre d'Alva dans celle de Dom Nicol. Antoine.

Celui du P. Hay, & non pas de la Haye dans celle d'Alegambe.

que les rieurs n'ayent pas grande raison de vouloir railler ce dernier.

Nous avons mis parmi les qualités nécessaires à un bon Titre la clarté & la netteté de l'expression sans équivoque & sans ambiguïté, parce que le Préjugé nous porte ordinairement à croire que l'obscurité d'un Titre est la marque & l'effet de l'embarras d'un esprit. Je n'entens pas le Titre d'un Livre, donc ce Titre ne vaut rien; parce qu'il est censé n'être pas bon dès que les plus simples & les plus grossiers ne l'entendent pas. Et je ne suis point tenté d'acheter & de lire un Livre sous ce Titre, comme je ne le suis pas d'acheter une marchandise dont l'étiquette & la montre me sont inconnuës.

Ainsi tant que j'ignorerais ce que veut dire l'*Océan Macro-micro-cosmique* que le Sieur Philippe Jacques Sachs a publié depuis près de vingt ans, je ne me sentirai peut-être pas pressé de le voir, & si je consultois un Grammairien pour m'expliquer ce Titre, il auroit raison de me renvoyer à un Géographe, & celui-la à un Physicien, sans que les uns & les autres s'avifassent de m'adresser à un Médecin; pour me dire que ce Titre signifie le rapport qu'il y a entre le mouvement des eaux & celui du sang.

Ainsi je ne puis deviner ce que Leo Alatius a voulu dire par le Titre d'*Abeilles Urbaines*, qu'il a donné à un de ses Livres, à moins que je ne sache qu'il y a dans le mot d'*Abeilles* une allusion aux mouches des Barberins; que dans celui
d'Ur-

d'*Urbaines* qui ne marque autre chose que la ville de Rome, il y a un jeu sur le nom d'un Pape de la famille des Barberins; & qu'ainsi dans l'esprit de cet Auteur ces *Abelles Urbaines* ne sont autres que les Hommes Illustres qui se trouvèrent à Rome depuis l'an 1630. jusqu'en 1632. inclusivement, sous le Pontificat d'Urbain VIII. & qui y publièrent quelque production de leur esprit.

II. PART.
CH. XIII.

Et j'avoué que j'ai été autrefois trompé par l'obscurité & par l'ambiguité du Titre d'un Livre de Monsieur l'Evêque de Lodève. Sachant que ce Prélat s'appelloit Jean *Plantevit* ou *Plantavit* de la Pause, j'avois quelque sujet de m'imaginer que son Livre intitulé *Planta Vitis* étoit quelque Arbre généalogique de sa Maison, à cause de cette allusion à son nom. Cependant ce n'est autre chose qu'un Recueil de Synonymes d'Hébreu Chaldéen, & d'Hébreu de Rabin.

L'Auteur du Parnasse Réformé paroît n'avoir pas moins été choqué de l'obscurité & de l'affectation ridicule d'un Titre rétrograde qu'un Augustin a donné à un Livre fait contre le Traité de l'Equilibre des liqueurs & de la pesanteur de la masse de l'Air. Ce Titre est *la Vérité du vuide contre le vuide de la Vérité.* „ On ne doit pas souffrir, ajoute „ ce Censeur, la mauvaise affectation „ de ces sortes de Gens, qui font con- „ sifter toute l'excellence d'un Livre „ dans le Titre, & qui croient beau- „ coup mériter des Lettres quand ils

„ ont trompé le Public par cette super-
„ chérie (1).

Enfin je ne pourrois m'imaginer, sans être prévenu, que *les Promenades de Richelieu* ne sont autres qu'un Livre des Vertus Chrétiennes auquel il a plû au Sieur de saint Sorlin de donner ce beau Titre; que *les trois filles de Job* ne sont autres que les Vertus Théologales du Pere de Saint Jure; que le *Théandre* ne signifie autre chose que le Traité de la Semaine-Sainte du Pere Cl. Perry; que l'*Amour innocent* ou l'*illustre Cavalier* ne veut dire autre chose que l'explication des grandeurs de la Sainte Vierge par le Sieur de Someire; que *le son de la Trompette* de Thomas Anglus, avec le *Clairon Portugais* du Pere Macedo, que *les Tablettes suffragiales* du même Anglus, *la reddition des comptes de sa Ferme*, son *enchantement de Mommouth*, *sa Balance*, son *Eventail pour chasser les mouches* ne sont autre chose que des Traités Théologiques de la Grace, du Purgatoire, & sur l'affaire de Monsieur de Chalcédoine.

Mais ce seroit une chose infinie de faire une recherche de tous les Titres de Livres qui ont une obscurité affectée. Il me reste avant que de finir cette espèce de Préjugé, de dire encore un mot des Titres imités que l'exemple des autres & la mode ont fait naître, & de ceux qui ne se sont fait Auteurs que par imitation. Quel-

1. ¶. Gueret pag. 103. 104. du Patnasse Reformé de la 1. édit. & pag. 90. de la 2. L'Auteur du livre intitulé, *La vérité du vuide contre &c.* est le P. Charles

DES TITRES DES LIVRES. 537

Quelqu'habile que puisse être un Ecrivain II. PARTI
 qui suit un autre, il a toutes les peines CH. XIII
 imaginables de se faire mettre sur les rangs
 des Auteurs du premier ordre. Son Ouvra-
 ge, dût-il aller au-delà de son Original,
 ne passe toujours que pour une copie. C'est
 pourquoi ceux de ce genre qui ont été plus
 curieux d'acquérir de la réputation que
 les autres, & particulièrement les Plagiai-
 res ont eu grand soin de supprimer autant
 qu'il leur a été possible toutes les traces de
 leurs Originaux qui auroient pû les trahir,
 jugeant qu'il n'y avoit pas de moyens plus
 sûrs & plus courts pour arriver à leur gloi-
 re en profitant de leurs dépouilles.

Ainsi on a considéré dans la République
 des Lettres comme des personnes grossiè-
 res & de peu d'adresse, ceux d'entre les
 Ecrivains qui ont imité ou copié jusqu'aux
 Titres des Auteurs.

L'Honête Homme de Faret ayant été assés
 bien reçu dans le monde, quoiqu'il n'eût
 rien de trop extraordinaire, & qu'il fût
 d'ailleurs une imitation ou une espèce de
 recueil de ce qui avoit été dit avant lui sur
 son sujet, & sur tout par le Comte Baltha-
 sar de Chastillon; Cet *Honête-Homme*,
 dis-je, fut si fécond qu'il produisit mille
 autres *honnêtetés* dans la République des
 Lettres, & qu'il donna l'origine à quantité
 d'*honnêtes Titres*.

De-

Iés Bourgoïn Augustin.

Item Sorel Bibl. Franç. des Livres de Philosophie
 pag. 32.

Z-55

De-là est venuë l'*Honête-Femme* du P. du Bosc, copie qui quoique médiocre, ne dégénéroit point encore trop de l'original, en comparaison de l'*Honête-Garçon* de Grenaille qui n'a rien qui ne soit au-dessous du genre médiocre, non plus que son *Honête-Fille*, & son *Honête-Mariage*. Il faut dire la même chose de l'*Honête-Veuve* de M. J. (1) & de l'*Honête Maitresse* d'un Anonyme qui sont les fruits d'un caprice semblable (2). On peut aussi rapporter à cette émulation les deux Livres de Monsieur Chorier dont l'un a pour Titre *les Sentimens de l'Honête-Homme*, & l'autre la *Philosophie de l'Honête-Homme*.

Il faut avouer néanmoins que les Critiques se donnent un peu trop de licence dans l'opinion qu'ils ont que la plûpart des Livres qui portent quelque chose de semblable dans leur Titre sont imités les uns des autres, & viennent d'une même source. Comme si ceux qui ont écrit sur les *Femmes*, sur les *Courtisans*, sur les *Magistrats*, sur les *Ministres*, sur les *Cardinaux*, &c. n'avoient pû rien dire de nouveau après les premiers, qui en avoient traité (3).

On a vû dans notre siècle un certain tems auquel un Livre ne pouvoit avoir un air de nouveauté, un débit plus que l'ordinaire,

1. ¶. Baillet qui donne ici l'*Honnête Veuve* à un M. J. pouvoit observer que Gueret dans l'endroit cité la donne à Grenaille.

2. Gueret, de la *Guerre des Auteurs*, pag. 210. 211,

naire, ou quelque singularité particulière qui frappât l'imagination, sans être contrefait aussi-tôt. Les Auteurs & les Libraires s'étoient mis dans la fantaisie que s'ils imitoient ces Titres & ces Méthodes qui étoient en vogue, ils donneroient le même cours à leurs Livres. Et ces Esclavés croyoient mériter beaucoup du Public, quand ils avoient fait une méchante copie de quelque excellent Original (4).

„ Combien la *Rome ridicule* de Saint
„ Amant a-t-elle produit de villes *ridicules*
„ qu'on ne sauroit souffrir ? Combien sa
„ *Solitude* en a-t-elle fait d'autres qu'on ne
„ lit pas ? Que de misérables *Métamorpho-*
„ *ses* ont succédé à celle des *Yeux de Philis*
„ *en Astres* ? Que de *Temples* ont été bâ-
„ tis sur le *Temple de la Mort* ? Et n'est-
„ ce pas de la *Pompe funèbre de Voiture*
„ que viennent ces ennuyeuses *Pompes fu-*
„ *nèbres de Scarron* & de la *Calprenède* ?

Combien avons-nous vû d'*Ecoles*, combien de *Cabinets*, combien de *Conférences*, & d'*Entretiens*, combien de *Récréations*, combien de *Sécets* en Titres de Livres venus les uns des autres ?

Le *Mercuré François* n'a-t-il point mis au monde près d'une trentaine d'autres *Mercurés* faits à sa ressemblance ? Le *Florentin* des Romains n'en a-t-il point produit beaucoup d'autres dans l'Europe ? Et

De la connoissance des bons Livres, Traité 1. de Sorel, chap. 1. pag. 4.

3. Sorel ibid. pag. 6. & suiv. de l'Edit. d'Hollande.

4. Gueret, Guerre des Auteurs, pag. 212.

Et n'est-ce pas l'*Hipparque* de Platon touchant l'amour du gain & du trafic, qui a fourni le Titre à l'*Hipparque* du prétendu René de la Vallée, c'est-à-dire, du Pere Théophile Raynaud pour son Livre du Religieux Marchand (1), au sujet d'une Bulle de Rome qui défend aux Réguliers d'exercer aucun trafic &c.?

L'Echelle de Saint Jean Climaque a fait faire sans doute beaucoup d'autres *Echelles* à son imitation; mais quelle différence & quelle disproportion ne trouve-t-on pas entre tant de foibles copies & cet excellent Modèle? On a vû plus d'une *Imitation de la Vierge*, formée sur l'*Imitation de Jesus-Christ*, mais avec quelque différence (2).

Les Hérétiques qui ont eu de tout tems recours à la ruse & à l'imposture, pour s'insinuer dans l'Eglise, ne se sont pas contenté de supposer leurs Ouvrages aux anciens Auteurs Orthodoxes, mais ils ont même tâché d'imiter leurs manières d'écrire, jusqu'aux Titres de leurs Ouvrages.

On leur a vû souvent dresser leurs Professions de Foi & diverses Instructions sous des inscriptions trompeuses, & semblables à celles des Catholiques.

Dans le siècle passé Guillaume d'Einseingrein avoit fait le *Catalogue des Témoins de la Vérité*, c'est-à-dire, des Auteurs Ecclésiastiques Orthodoxes, qui pouvoient don-

1. ¶ Ce livre du Pere Théophile Raynaud parut en 1642. dédié au Pape Urbain VIII. & approuvé de deux Docteurs.

donner témoignage contre les Nouvelles Hérésies. Le dessein en étoit très-louable & très-utile pour les Catholiques. Un Luthérien qui en étoit assés persuadé entreprit de le traverser, & fit pour cet effet un gros Livre sous le même Titre de *Catalogue des Témoins de la Vérité*, où il raporte presque les mêmes Auteurs qu'Eiseingrein, mais avec des applications Luthériennes contre l'Eglise Catholique, afin que les Fidèles le confondissent plus aisément avec celui d'Eiseingrein, il n'y fit point paroître son nom, ne voulant pas qu'on fût que c'étoit Mathias Esclavon ou Flaccius Illyricus Chef des Luthériens rigides, & le premier des Centuriateurs (3).

II. PARTI
CH. XIII.

Il s'est trouvé au contraire des Ecrivains dans l'Eglise Catholique qui ont crû ne pouvoir empêcher plus efficacement les effets de l'Hérésie, qu'en contrefaisant leurs Ouvrages, c'est-à-dire, en se servant des mêmes Titres & quelquefois aussi de la même méthode, quoique dans des desseins tout opposés, & il se peut faire que Monsieur Abelly, & Busenbaum aient songé à nous faire tomber des mains *la Moëlle Théologique* de Scultet Calviniste Alleman de Silesie en nous donnant les leurs.

Les Savans conviennent que les *Philippiques* de Démosthene ont mis en tête à Cicéron de donner le même Titre à ses *Oraisons* ou *Invectives* contre Marc Antoine;

2. Alphons. de Andradâ, Francisc. Arias & nonnulli alii scripsere de *Imitatione B. Mariae Virginis*.

3. Anton. Possevin, *Apparat. sacr.* Tom. I, & alii passim.

ne; & que les *Philippiques* de Théopompe ont fait naître la même envie à Trogue-Pompée pour le Titre de son Histoire. Il est visible que c'est un effet de pure imagination dans l'un & dans l'autre. Mais s'il est permis de juger lequel des deux semble avoir mieux rencontré, on se persuadera aisément que Trogue-Pompée a eu beaucoup plus de raison dans cette imitation que Cicéron (2), parce qu'effectivement la plupart des Livres de son Histoire traitoient de l'Empire des Macédoniens, que l'on apelloit assés ordinairement le *règne Philippique* à cause de Philippes le Grand Pere d'Alexandre (3) à qui cet Empire devoit les commencemens de sa grandeur, & que son sujet revenoit assés à celui de l'Histoire de Théopompe. Mais n'est-ce point
par

2. Voss. de Historic. Latin. Lib. 1. cap. 99. in Trogo Pompcio.

3. ¶. Baillet a traduit un peu trop littéralement l'endroit où Vossius dit que *Trogus à libro VII. usque ad XLI. tractat de regno Macedonico, cujus dignitas principum suum debet Philippo Magno, patri Alexandri.* Le *Philippo Magno, patri Alexandri*, ne peut faire d'équivoque en Latin, mais *Philippe le Grand Père d'Alexandre* en fait une très-grande en François, à cause de *Grand père* qui signifiant *aïeul* donne lieu de croire que Baillet a pris Philippe non pas pour le père, mais pour le grand-père d'Alexandre.

1. ¶. Cet Ecrivain, prétendu plus récent, n'est autre que *Jean Baptiste Morin* qui dès l'an 1654. c'est-à-dire 16. ans avant que le livre de Kortholt parût publia le sien sous le titre de *tribus impostoribus* contre Gassendi, Bernier & Neuré. Morin d'ailleurs étant mort le 6. Novembre 1656. ne peut être regardé comme un Ecrivain plus récent que Chrétien Kortholt mort le 31. Mars 1694. Ménage qui page 268. du

Tome I. de son *Anti-Baillet* chap. 72. a relevé cet

par un tour de fantaisie un peu bizarre que Ciceron a affecté d'imiter le Titre de Démosthène, quoique le sujet & les personnes n'en fussent nullement semblables ?

II. PART.
CH. XIII.

N'est-ce point aussi à une grande bizarrerie d'esprit qu'il faut attribuer l'imagination qu'a eue un Ecrivain de la Basse Allemagne, de vouloir réveiller en nous le souvenir du détestable *Livre des trois Imposteurs*, en donnant ce Titre à un Livre qu'il fit imprimer à Kiel l'an 1680. ayant choisi pour ses trois Imposteurs Edoüard Herbert, Thomas Hobbes, & Benoît de l'Espinoza ? Et peut-on s'empêcher de prendre pour un Visionnaire un autre Ecrivain plus récent (1) qui a pris le même Titre *des trois Imposteurs*, pour écrire contre trois Auteurs Catholiques de la première réputation ? On

anachronisme pouvoit reprendre encore Baillet d'avoir parlé des *trois Auteurs Catholiques* contre lesquels Morin écrivit, comme de trois hommes d'un mérite égal. Gassendi, je l'avouë, étoit un homme de la première réputation, mais l'expression me paroît un peu trop forte pour Bernier, & quant à Neuré, je soutiens, quoique ce fût un homme d'esprit, qu'elle ne lui convient nullement. Je ne pense pas qu'on voie autre chose de lui que trois Lettres Latines à la fin de celles de son ami Gassendi, & une très-rare de 61. pages in-4. qui a pour titre : *Querela ad Gassendum de parum Christianis Provincialium suorum ritibus, minimumque sanis eorumdem moribus, ex occasione ludicrorum qua Aquis Sextiis in solemnitate Corporis Christi ridicule celebrantur*. La Lettre est datée d'Aix le 20. Février. L'Auteur n'y a pas mis son nom, mais elle est indubitablement de Neuré. Bien loin d'avoir été un homme de la première réputation, il ne craignoit rien tant que d'être connu. Aussi l'a-t-il été fort peu. Je renvoie ceux qui en voudront savoir la raison, au 2. tome du *Chevræuna* pag. 220.

On ne peut pas dire que cette sévérité & cette délicatesse qui nous porte à condamner toutes ces imitations ridicules dans les Titres, & qui nous les fait considérer comme des bassesses & des attachemens serviles, soit particulière à notre siècle. Il y a long-tems que l'on a censuré ces Imitateurs & ces Esclaves, qui après avoir emprunté le Titre de leurs Livres, d'un autre Auteur qui les a devancés, se donnent la gêne & la torture pour chercher de quoi le remplir, & qui voulant nous faire un mystère de leur Titre comme si c'étoit une chose sacrée & inviolable, aiment mieux chercher à droit & à gauche des choses étrangères qui ne lui conviennent pas plutôt que de changer & de réformer le Titre pour le rendre conforme à la matière qu'ils traitent. On sait combien Trebellius Pollion se rendit ridicule au siècle de Diocletien pour avoir affecté de donner à son Livre le Titre *Des trois Tyrans* de l'Empire Romain du tems de Gallien, à cause des trente Tyrans qui avoient paru à Athènes après la prise de cette Ville par Lyfandre. Pollion ayant choisi d'abord son Titre, contre les règles de l'Art, qui veulent que le Titre ne soit composé qu'après que l'Ouvrage est achevé, & qu'il en soit comme l'abregé & l'essence, étoit engagé pour
s'ac-

1. Salmaf. Proleg. in Hist. August.

Item Voff. de Histor. Latin. Lib. 2. cap. 6. pag.

789.

2. ¶: Les *Ragionamenti* de l'Arétin sont divisés en deux parties; chacune desquelles contient trois Dialogues.

s'acquitter de sa promesse de trouver trente Tyrans sous Gallien. Il n'en pût ramasser que vingt-neuf, & il fut obligé pour trouver son compte d'aller chercher *Valens* qui s'étoit révolté du tems de Decius. C'étoit faire, ce qu'on apelle dans l'Architecture, plier le Niveau sur le bâtiment, plutôt que de régler le bâtiment sur le niveau. On ne manqua point de le relever sur cette liberté, & de lui faire connoître qu'il étoit aisé, suivant cet expédient, de passer le nombre des Tyrans qu'il s'étoit prescrit. Il trouva encore plus de Censeurs pour l'indiscrétion qu'il avoit eüe de mettre deux Femmes au nombre de ses trente Tyrans, savoir *Zenobie* & *Victoire*. *Pollion* eut plus d'égard à ce dernier reproche qu'à celui de devant, & dans une seconde édition il retrancha les deux Femmes de son Catalogue, & pour faire le nombre de ses trente Tyrans, il mit à leur place *Tite* & *Censorin* qui prirent la Pourpre l'un sous *Maximin*, & l'autre sous *Claude II.* Ainsi il trouva trente Tyrans à quelque prix que ce fût, quoiqu'il n'y en eût que vingt-sept qui fussent de son dessein & qui eussent rapport à son Titre (1).

Gaspar *Barthius* tout honnête homme qu'il étoit, traduisit en Latin & fit distribuer par le monde le *Pornodidascalie* (2) de
l'A-

gues. Celui qu'a traduit *Barthius*, & qu'il a intitulé *Pornodidascalus* parce que la vie des Courtisansy est décrite, est le troisième Dialogue de la première partie. La plus ancienne Traduction qu'on en ait vuë, est d'un Espagnol nommé *Ferdinand Xuarès* qui ayant
vous

II. PART.
CH. XIII.

l'Arétin. Ce Titre lui parut beau, & pour frapper l'imagination des autres, il voulut l'imiter, non seulement dans sa Traduction de la Diane de Gil-Polo, qui est la suite de celle de Montemajor, en lui donnant le Titre d'*Erotodidascate*; mais encore dans celle qu'il fit de la Celestine Espagnole, qu'il appella *Pornobosco-didascate*.

Ottius.

Un autre Allemand nous a diverti depuis quelques années par un jeu de fantaisie qui a paru encore plus capricieux. Cet Auteur a sù sans doute qu'un de nos Jurisconsultes avoit fait un Livre de Politique mêlé d'Histoire & de Droit, sous le Titre de *Franco-Gallia*, & il a crû que ce Titre seroit bien à une espece de petit Dictionnaire de mots François qu'on prétend venir de l'Allemand.

Lotman.

C'est ainsi que par une imitation frivole on multiplie de jour en jour les Titres équivoques des Livres, & que par ce moyen on rend presque inutiles les Catalogues, les Bibliothèques & les autres Recueils de Livres qui ne consistent que dans l'énonciation des Titres, & qui seroient d'un usage merveilleux, si l'on ne mettoit aux Livres que des Titres qui fussent justes, simples, univoques, sincères; & qui renfermassent tout le sujet & l'esprit d'un Livre.

C H A.

voulu rendre honnête l'original l'a gâté. C'est néanmoins d'après cette Version Espagnole qu'un François anonyme fit la sienne, imprimée au commencement du siècle dernier sous le titre impertinent des *Amours*
de

*Préjugés des circonstances & des accidens
qui arrivent aux Livres.*

1. *Du prix & de la rareté des Livres.*
2. *De leur débit, des éditions fréquentes &
des Libraires.*
3. *Des récompenses & des disgraces des
Livres.*

§. I.

LE PRE'JUGE' que l'on a du prix & Prix des
Livres.
de la rareté des Livres n'a point plus
que les autres le caractère de l'infailibili-
té; & nous sommes accoutumés à ne plus
confondre les plus excellens avec les plus
chers & les plus rares.

Si les personnes judicieuses & intelligen-
tes témoignent quelquefois autant d'avidité
que les autres pour les Livres qui sont de
difficile acquisition, cette avidité est souvent
moins une marque de leur estime que d'une
curiosité déreglée, dont ils ne sont pas plus
exemts que les autres.

Avant l'usage de l'Imprimerie dans l'Eu-
rope, c'étoit souvent un Préjugé de bonté
pour un Livre que de coûter cher, parce
que les Copistes prenoient ordinairement
plus

*de Laïs & de Lamie. Et c'est enfin à cette même Ver-
sion Espagnole que Barthius homme sans gout s'est
attaché, n'ayant, au lieu de l'Arétin, traduit que Xua-
rès corrupteur de l'Arétin.*

plus de soin de ceux qu'ils savoient être estimés, & qu'outre les accompagnemens qu'ils y mettoient pour en rehausser le prix, ils ne manquoient point de faire & de vendre la réputation des Auteurs par-dessus leurs peines.

Il semble même que les plus habiles connoisseurs de l'Antiquité ayent voulu nous faire connoître l'estime particulière qu'ils faisoient des meilleurs Livres par le prix de l'argent qu'ils en ont donné. C'est ainsi que Platon qui n'étoit ni qualifié de naissance, ni fort bien fondé en finances, ne laissa point de payer trois Traités de Philolaüs Philosophe Pythagoricien la somme de plus de quatre mille livres de notre

1627. liv.
kc,

1. Vossius de Philosoph. Sectis cap. 12. Lib. 2. §. 2. pag. 66.

Joan. Lomejer. de Bibliothecis, cap. 5. pag. 83.

Christian. Liberius de scrib. & legend. Libris, pag. 119. 120.

Et Diog. Laërtius, in Platone, n. 8. & in Philolao n. 85 — A. Gell. Noct. Att. Lib. 3. cap. 3.

2. Aul. Gell. Noct. Attic. Lib. 3. cap. 17. Lomejer. de Bibl. pag. 85. ¶ Aulu-Gelle dit qu'Aristote n'eut pour cette somme qu'une très petite partie des Oeuvres de *Speusippe*, mais Diogène Laërce dit en général τὰ βιβλία.

Liberius ut supra pag. 119.

3. Id. Ibid. Liberius, &c. pag. 120.

N B. Il est dit que Ptolomée Philadelphe paya aux Athéniens quinze talens d'argent pour les Tragédies d'Eschyle, de Sophocle & d'Euripide. Galien & le Giraldi après lui, racontent la chose un peu autrement. Ils ne parlent que de Sophocle & d'Euripide. Ils disent que les Athéniens ayant refusé à Ptolomée les Exemplaires corrects de ces Poètes qu'il avoit demandés, pour mettre en sa Bibliothèque, il défendit qu'on leur laissât emporter du bled d'Alexandrie: mais que la nécessité de vivre obligea les Athéniens de lui faire ce présent, pour pouvoir acheter du bled,

monnoie (1). Aristote donna trois talens Attiques, c'est-à-dire, près de sept mille francs de quelques Ecrits de Speusippe neveu de Platon, qui ne faisoient qu'un volume assés petit (2). Demetrius Phalereus fit acheter à Ptolomée Philadelphie les Originaux des Tragédies de Sophocle, d'Euripide & d'Eschyle, dont il paya quinze talens d'argent aux Athéniens, c'est-à-dire, plus de trente-quatre mille livres selon notre manière de compter (3). Pline se faisoit fort de vendre quand il lui plairoit ses recueils à Laërtius Licinius quarante mille écus (4).

II. PART.
CH. XIV.

6940. liv.
14. s.

Prix des
Livres.

84703. liv.
10. s.

Et

& que ce Prince par reconnoissance, ne se contenta pas de leur accorder la liberté d'acheter le bled, mais qu'il le leur envoya gratuitement. ¶ Baillet dans ses *Corrections* sur les quatre premiers volumes, en voulant retoucher cet endroit, l'a empiré. Aussi n'étoit ce pas des modernes, c'étoit immédiatement Galien *Comm. 2. in Epidem. 3.* qu'il devoit consulter. Il auroit vu qu'il n'y est parlé ni de *Demetrius Phalereus*, ni de *Ptolomée Philadelphie*, mais simplement de *Ptolomée Evergète*, qui donna en gage quinze talens aux Athéniens pour la sûreté des exemplaires qu'il leur demandoit des Tragédies d'Eschyle, de Sophocle, & d'Euripide desquelles il souhaittoit, disoit-il, avoir des copies : ce qu'ayant obtenu, il garda les anciens exemplaires, renvoyant les copies très-bien écrites qu'il en avoit fait faire, & laissant les quinze talens aux Athéniens en reconnoissance du plaisir qu'ils lui avoient fait. J'ignore pour moi sur quoi Gyrardus peut s'être fondé pour supprimer le nom d'Eschyle, pour substituer Philadelphie à Evergète, & pour mêler dans sa narration la prétendue disette de blé des Athéniens, rien de tout cela ne se trouvant dans l'unique ancien Auteur qui a rapporté le fait dont il s'agit, je veux dire dans Galien.

4. ¶ Au rapport de Pline son neveu, Lettre 5. du liv. 3. en ces termes : *Refererat ipse*, il parle de son oncle

Et pour descendre jusqu'au tems que commença l'Imprimerie, on fait que le Beccatelli, dit Bologna, de Palerme fut obligé de vendre une terre qu'il avoit, pour pouvoir acheter un Tite-Live écrit de la main de Poge Florentin qui employa ce prix de son Livre à acheter une autre terre près de Florence vers l'an 1455. (1). Le Cardinal de Pavie se trouva encore obligé depuis ce tems-là de payer quatre-vingts écus d'or d'un Plutarque, & vingt-cinq des Epîtres de Seneque (2).

Depuis que l'Impression a multiplié & rendu les Livres si communs, la cherté n'a point laissé de continuer pour les Manuscrits comme auparavant, mais on peut dire que s'il a fallu juger de l'excellence de ces Manuscrits par la grandeur de leur prix, ce Préjugé semble regarder moins les Auteurs des Livres que les Copistes de ces Manuscrits dont on recherche particulièrement l'e-

oncle, *potuisse se, quum procuraret in Hispania, vendere hos commentarios Lartio Licinio quadringentis millibus nummum.* Plusieurs éditions pour *Lartio* ont *Largio*, nulle n'a *Laërtio*, car *Laërtius* n'a jamais été un nom Romain. *Quadringentis millibus nummum*, sont plutôt, comme le reconnoit Mr. de Saci 40000. livres de notre monnoie que 40000. écus.

1. Gallois, Traité des Bibliothèques pag. 154. ¶ Baillet cite ici Gallois, Traité &c. Il falloit dire *le Gallois* ou plutôt au lieu d'un Moderne peu exact: il falloit comme Naudé page 88. de son Addition à l'Histoire de Louis XI. citer la Lettre même du Palermitain où il prie Alphonse Roi de Naples de vouloir bien lui dire qui avoit le mieux fait, ou de Poge qui avoit vendu le Tite-Live écrit de sa main pour acheter une métairie; ou de lui qui se dispoisoit à vendre la sienne, afin d'acheter ce même Tite Live exposé en vente à Florence pour le prix de six vingts écus d'or

l'exactitude & l'intelligence, aussi bien que le tems auquel ils ont vécu, qui sont des circonstances indépendantes, & tout-à-fait distinguées des bonnes & des mauvaises qualités des Auteurs.

II. PART.
CH. XIV.

Prix des
Livres.

A l'égard des Livres imprimés, on peut dire que le sujet le plus ordinaire de leur cherté & de leur rareté est leur suppression, parce que rien ne donne tant d'envie d'avoir un Livre que la difficulté de le trouver, & que c'est bien souvent par cette difficulté que des Livres qui ne valent rien acquièrent une grande réputation (3). On s'imagine que cette suppression ne se fait point sans des raisons importantes, & l'on prétend juger de l'importance du Livre par celles de ces raisons, principalement lorsqu'elles sont inconnues, & qu'on les prend pour des mystères d'Etat ou de Religion.

On n'épargne rien pour entrer dans la participation de ces mystères, & on tâche de

2. ¶. Les citations de Baillet dans la table qu'il en a donnée à la fin du premier volume de l'édition étant fort brouillées, je pense que c'est au chiffre précédent (1) qu'il falloit citer *Liberius* page 120. & ici (2) *Le Gallois*, Auteurs de néant l'un & l'autre, que Baillet néanmoins allégué avec une entière sécurité. S'il avoit consulté les Lettres du Cardinal de Pavie, il auroit trouvé que dans la 107. celui-ci, sur ce que Donato Acciaïoli lui mandoit qu'on vouloit avoir d'une traduction Latine des Vies de *Plutarque* en trois volumes, 80. écus d'or au dernier mot, & 16 ou 15. tout au moins des Epitres de *Sénéque*, lui marque pour réponse, qu'il examine si les livres sont bien conditionnés, & qu'il tâche de les avoir à meilleur marché.

3. Nouv. de la Rép. des Lettres du mois de Juin 1684. pag. 420.

II. PART.
CH. XIV.Prix des
Livres.

de racheter à quelque prix que ce soit la liberté de l'esprit de l'homme, & celle des Lettres que l'on croit intéressées dans la suppression & la condamnation d'un Livre, qui trouve souvent de la protection & quelquefois de l'avantage au milieu de sa disgrâce. Cinq cens francs & cinq cens écus même ont paru peu de chose pour un exemplaire à ceux qui ont témoigné tant de passion pour conserver les débris de l'édition de la Vulgate de Sixte V. que Clement VIII. avoit tâché de supprimer. Et ceux qui dans Paris ont bien voulu payer vingt-cinq pistoles pour un Livre *in-quarto* de Volkelius de *la Véritable Religion* (1), après qu'on eut condamné au feu une édition entière à Amsterdam par l'autorité du Magistrat, ont fait voir jusqu'à quel excès la mauvaise curiosité & la fausse compassion d'un Livre disgracié peuvent nous porter.

§. II.

Debit des
Livres,

LE DEBIT des Livres est encore moins une marque infallible de leur excellence que leur prix & leur rareté. Il est souvent un pur effet du caprice & de l'inclination du Vulgaire, à qui il appartient particu-

1. Christoph. Sand. Biblioth. Antitration. pag. 96. ¶. Voici ses termes : *Relatum mihi est à fide dignis viris, in Galliis, pro uno exemplari horum librorum ob penuriam eorum persolutos fuisse 25. nummos Hungaricos aureos.*

ticuliérement de mettre les méchans Livres en vogue, & d'établir la mode dans la Librairie (2).

Il semble même que le grand Débit fasse quelque tort aux plus excellens Livres, hormis à ceux qui sont d'un usage continuél & indispensable à tout le monde, en ce qu'il les rend moins rares & moins précieux. Mais ce tort ne consiste que dans le mépris, où l'on voit insensiblement tomber ce qui devient trop commun. Car d'ailleurs les bonnes choses ne sauroient être trop communes, tant que l'on en fait estimer le prix, & en faire un bon usage.

Il est donc inutile de chercher dans le Débit des Livres, des règles & des mesures pour le jugement que nous en devons faire. Car si d'une part nous voyons de bons Livres qui se sont heureusement multipliés dans le monde, comme la Version de Louvain qui a été imprimée plus de deux cens fois dans l'espace d'un siècle (3), comme le Divin Livre de l'Imitation de Jesus-Christ qui a passé par plus d'impresions qu'il n'y a de mois qu'il a été composé, comme celui des Confessions de Saint Augustin & tous ceux qu'on appelle d'usages Ecclésiastiques & Civils, sans

II. PART.
CH. XIV.

Débit des
Livres,

1684. p. 398.

Joan. Filesc. Selector. Lib. 2. cap. 12. pag. 378.

2. *Vulgus deteriori & infirmiori favet.* Ex Tito Livio Lib. 42. n. 63.

3. Arnauld, Défense de la Trad. du N. Test. contre Mallet, pag. 111. Tom. 4.

354 DES PRE'JUGES

II. PART.
CH. XIV.
Débit des
Livres.

parler des Auteurs Classiques dont on se fert pour les études : de l'autre on aperçoit un grand nombre d'assés mauvais Livres dont la multiplication est fort incommode au Public.

La Serre pouvoit se vanter d'avoir mis une centaine de volumes au jour & d'en avoir vû beaucoup de différentes éditions, d'avoir reçu des applaudissemens pour ses harangues, d'avoir sù plaire à la multitude, d'avoir fait des pièces de Théâtre auxquelles tout le Peuple couroit avec une avidité & une presse toute extraordinaire, & d'avoir sù charmer même le Cardinal de Richelieu & presque toute la Cour de Louis XIII. sans néanmoins être jamais arrivé à la gloire de bien écrire (1). Ses Ouvrages ont presque toujours été l'objet de la risée & de l'horreur des personnes de bon-goût quoiqu'ils ayent toujours trouvé

SATYRE 2.

Des Marchands pour les vendre & des Sots pour les lire.

Escobar avoit déjà été imprimé trente-neuf fois dès l'an 1656. & les Lettres de Montalte furent cause qu'on l'imprima une quarantième comme un méchant Livre, & pour examiner si on ne lui imposoit point dans ses Lettres (2). Busembauin avoit déjà été imprimé quarante-cinq fois dès l'an 1670.

Mais sans aller chercher des exemples hors

1. Gueret, Parnassé réformé page 33. &c. jusqu'à 42. de la 2. Edit. & devant,

hors de cette Ville, & loin du tems où nous vivons, nos yeux peuvent nous rendre un témoignage assuré de ce qui se passe actuellement dans la Librairie à la honte des Lettres de notre siècle, où l'on voit des Livres de la médiocre & de la dernière trempe insulter, pour le dire ainsi, à ceux qui sont les plus excellens; & se répandre dans le monde jusqu'au regorgement: tandis que ceux-ci se trouvent resserrés chés le Marchand, ou dans quelques Bibliothèques, & quelques Cabinets choisis d'un petit nombre de personnes intelligentes.

Ce désordre nous oblige de distinguer avec le Vulgaire deux sortes de bontés dans les Livres. La première regarde uniquement les Savans & les esprits de bon goût, qui font la plus petite mais la plus précieuse portion de la République des Lettres; & c'est cette bonté qui rend les Livres *durs à la vente*. La seconde regarde les Peuples, en qui l'exemple, la persuasion, & la préoccupation font ordinairement le débit des Livres.

Les Libraires qui sont accoutumés à sacrifier toutes choses à leurs propres intérêts, ne veulent plus entendre parler de cette première sorte de bonté, à moins qu'elle ne se trouve jointe à la seconde. Et c'est ce qui fait la difficulté de trouver à Paris des Imprimeurs pour tout ce qui sent l'érudition un peu rare, sur tout lorsque les Ouvrages ne sont point écrits en notre Langue. On

2. Ecrits des Curés de Paris, & autres Pièces,
Ks

II. PART.
CH. XIV.
Debit des
Livres.

On ne peut point nier d'ailleurs que les Libraires ne contribuent quelquefois au crédit & à la fortune des Livres qu'ils impriment & qu'ils débitent, parce que l'opinion que l'on a de leur expérience & de leur réputation sert souvent de Préjugé dans l'idée qu'on se forme de la bonté des Livres.

C'est ce qui fait dire à l'Auteur du *Mascurat* (1) que tout ce qui sortoit des Presfes & des Boutiques de la veuve Guillemot, de Robert Sara, de Cardin Besogne, de la veuve d'Antoine Coulon, &c. avoit mauvaise odeur dans le monde à cause du peu de capacité & de la trop grande facilité de ces gens-là : & qu'au contraire on avoit bonne opinion de ce qui venoit des Imprimeries des Sieurs Cramoisy, Vitré, Martin, Rocolet, Petit, de la veuve du Sieur Du Puis, parce qu'ils avoient la réputation de ne se point charger de mauvaises Copies. Et quoiqu'on ne puisse point convenir que tout ce qui a été imprimé par ces Libraires soit universellement bon : il est vrai néanmoins que le Préjugé est si fort, que les plus judicieux & les plus éclairés ne laissent pas encore aujourd'hui de s'arrêter à ces circonstances, principalement lorsqu'on est persuadé de la fidélité, de l'exactitude, & de l'intelligence des Imprimeurs.

La

1. *Mascurat* ou Jugement des Ecrits contre Mazarin, pag. 203. 204.

2. Préf. des Mémoires & Act. du Clergé, &c.

3. Relat. historiq. de l'Acad. Franç. pag. 18, 19, de l'Edit, in-12, 1672.

La recherche & le choix que l'on fait des éditions des Manuces, des Estiennes, des Frobens, des Elzeviers, de Plantin & de Vitré, est un témoignage public de la vogue & de la réputation que les bons Imprimeurs donnent aux Livres.

C'est le motif qui a porté Messieurs du Clergé à préférer Vitré à tout ce qu'il y avoit d'habiles Imprimeurs dans Paris par une distinction qui lui étoit tout-à-fait glorieuse (2). C'est le même motif qui a fait choisir Camusat par Messieurs de l'Académie Française pour être leur Imprimeur, parce qu'il étoit homme de bon sens, fort entendu dans sa Profession, qu'il n'imprimoit guères de mauvais Ouvrages, & que selon M. Pellisson c'étoit presque une marque infallible de bonté pour un Livre d'être de son impression (3).

On a vu depuis trente ou quarante ans un petit Relieur sous les Tours de Notre-Dame s'ériger en Libraire & en Imprimeur, & donner de la réputation aux Livres après en avoir reçu lui-même de leurs Auteurs, & on recherchera toujours les Livres marqués *aux trois Vertus* avec autant de passion que ceux qui sont à l'*Ancre*, à l'*Olivier* & au *Compas* (4).

L'opinion que l'on a eüe de la piété particulière des Imprimeurs de Cologne & de leur attachement inviolable à la Foi.

Ca-

4. ¶. Cela veut dire que les livres imprimés chés Charles Savreux seront autant recherchés que ceux qu'Alde Manuce, Robert Estienne, & Christophe Plantin ont imprimés.

558 DES PRE'JUGES

II. PART.
CH. XIV.
Debit des
Livres,

Catholique, a formé parmi nous un Préjugé favorable à tous les Livres imprimés en cette Ville depuis la naissance des nouvelles Hérésies. Les Protestans s'en sont apperçûs, & ils se sont imaginés qu'un des meilleurs moyens de nous ôter l'aversion que nous témoignons avoir de leurs Livres de Religion, étoit d'ôter les noms de Genève, d'Amsterdam, &c. & d'y substituer celui de Cologne à leur place.

§. III.

Récom-
pense des
Livres.

SI LES Récompenses & les gratifications dont on a honoré les Ecrits & les travaux des gens de Lettres s'étoient toujours distribuées avec jugement & avec équité, nous pourrions plus sûrement régler nos Préjugés sur leur mesure, & augmenter ou diminuer les degrés de notre estime sur la grandeur ou la petitesse de ces Récompenses.

Mais il n'est pas aisé de trouver un grand nombre d'exemples de cette liberalité judiciaire hors du Regne d'Auguste & de Louis le Grand.

La plus grande partie de ces sortes de Ré-
com-

1. M. Dacier n'estime le *Stater* d'or que sept livres de notre monnoie.

2. ——— *idem Rex ille, Poëma*
Qui tam ridiculum tam care prodigus emit,
Edicto vetuit ne quis se, prater Apellem,
Pingeret, aut alius Lysippo duceret æra
Fortis Alexandri vultum simulantia. Quod si
Judicium subtile videndis artibus illud
Ad libros & ad hæc Musarum dona vocares,

Bæc

DES CIRCONSTANCES. 559

compensés paroissent avoir été les effets d'une inclination aveugle & d'une bienveillance intéressée. Chœrilus fit un Poëme de la victoire des Grecs sur Xerxès, & Archelaüs Roi de Macédoine lui donna un *Stater* d'or (1), c'est-à-dire, la valeur de près de deux de nos Louis d'or pour chaque Vers. Cependant si on en croit Horace & M. le Févre de Saumur après lui (2), c'étoient des Vers assés mal faits.

II. PARTI
CH. XIV,
Récompense des Livres.

*Gratus Alexandro Regi Magno fuit ille
Chœrilus, incultis qui versibus & male natis
Rettulit acceptos, regale numisma, Philippos.*

Horat. Epist. I. 232
Lib. II,

Je fai bien que l'on accuse Horace d'avoir confondu deux Poëtes de ce nom, dont le premier étoit si bon Poëte qu'on lui donna le second rang d'après Homère, & qui reçût d'Archelaüs la Récompense que l'on vient de marquer pour son Poëme de la victoire des Grecs: & le second qui vivoit un siècle après sous Alexandre le Grand, étoit un très-mauvais Poëte qu'Alexandre n'honora jamais de son estime ni de sa bien-

*Bœotum in crasso jurares aëre natum.
At neque dedecorans tua de se judicia, atque
Munera, qua multa dantis cum laude tulerunt
Dilecti tibi Virgilius, Variusque Poëta.*

Horat. Epistol. I. 237. & seqq. Lib. II.

Vid. & Hefychius Milesius, & Suidas.

Tanneguy le Fevre, des Poëtes Grecs pag. 80. 81.
¶ dans l'abregé de la Vie de Cherile: c'est-là que parlant du *Stater* d'or il l'estime une pistole.

bienveillance. Mais il suffit qu'Horace (1) ait crû que ç'a été le méchant Poète Chérile, & son mauvais Ouvrage qui a été récompensé si libéralement, pour faire voir le peu de fondement que l'on doit faire sur ces sortes de reconnoissances.

(2) Cette erreur l'a jetté dans une autre en lui faisant croire qu'Alexandre, qui avoit le goût si fin pour la Peinture & les autres Arts, n'étoit qu'un stupide & un Béotien dans les jugemens des Livres & des Vers. Mais il ajoute qu'il n'en étoit pas de même d'Auguste, que les faveurs & les gratifications extraordinaires dont il avoit comblé Virgile & Varius, ne feroient jamais de deshonneur au jugement favorable que ce Prince faisoit de ces deux Poètes. En quoi Auguste étoit généreusement suivi de Mécénas qui lui avoit communiqué une par-

1. Voff. de Hist. Græc. Lib. 4. pag. 48. Idem de Poëtis Græcis.

Lil. Gregor. Gyrard. Dialog. de Poët. Græc.

G. Matth. Konigii Biblioth. Vet. & Nov. pag. 188.

2. ¶. Baillet se feroit mieux expliqué s'il avoit dit: *Cette erreur l'a jetté dans une autre, en lui faisant croire qu'Alexandre qui lui paroissoit avoir eu le goût si fin pour la Peinture &c.*

3. Andr. Dacier, Remarques sur l'Ode 12. du 4. Livre d'Horace, pag. 299.

4. ¶. Sozomène dans la Préface de son Histoire a remarqué le premier que les vers d'Oppien à cause de la libéralité que l'Empereur lui avoit faite, avoient été depuis appelés des *Vers dorés*. Il est vrai qu'il dit que c'étoit de Sévère l'Empereur & non pas d'Alexandre fils de Sévère qu'Oppien avoit reçu cette libéralité.

5. Jul. Casar Scaliger de Arte Poët. in critio. Poëtar.

DES CIRCONSTANCES. 361

partie de ce bon goût pour les Lettres, de forte qu'au sentiment de M. Dacier, Virgile avoit reçu pour lui seul tant de la libéralité d'Auguste que de celle de ses amis près de deux cens cinquante mille écus pour ses Vers (3).

M. PART.
CH. XIV.
Récompense des
Livres.

On peut mettre au rang des Récompenses judicieuses celle que l'Empereur Caracalla donna à Oppien pour son Poëme de la Pêche qu'il trouva si fort à son gré, qu'il lui fit payer un *Stater* d'or pour chaque Vers (4), comme Archelaüs avoit fait à Choërilus, ce qui fut cause qu'on appella dans la suite les Vers d'Oppien des *Vers dorés* (5).

Charles V. Roi de France donna une Charge de Maître des Requêtes pour une Traduction de la Cité de Dieu (6). (a) En quoi ce sage Prince avoit plus d'égard

Ant. Godeau Hist. de l'Eglise, fin du 3. siècle, pag. 711. Tom. 1.

6. Journal de Sav. du 15. Mars 1666. ¶. Ce Traducteur de la Cité de Dieu s'appelloit Raoul de Presle. Sa Traduction, comme l'a curieusement remarqué du Verdier, a été imprimée à Abbeville par Jean du Pré, & Pierre Gérard en 1486. la seconde à Paris l'an 1532 par Galliot du Pré.

(a) Budée, dans ses Commentaires de la Langue Grecque, dit qu'il fut fait Maître des Requêtes à cause de la connoissance qu'il avoit de la Langue Grecque. Voici l'endroit: *Per multis annis, antequam id munus à Rege sperare cœpi* (il parle de la Charge de Maître des Requêtes) *utriusque ipse lingua commendatione accitus tum in Aulam; cum animus meus alienissimus esset ab hoc instituto; apud Principem tamen, tum corporis, tum animi dotibus, Regique Majestatis honestamentis & decoribus, & naturâ, & divinitus ita donatum, ut ampliora optare sine piaculari insolentiâ nullus, mea sententiâ, possit.* (Certe quidem ingenio & facundiâ orna-

II. PART.
CH. XIV.
Récom-
pense des
Livres.

à l'utilité publique, & à la bonne volonté du Traducteur qu'au mérite particulier de sa Traduction; ayant témoigné encore en d'autres occasions le désir qu'il avoit de faire fleurir les Sciences dans son Royaume, d'exciter une louable émulation parmi les bons esprits, & de reconnoître par ses libéralités les études & les travaux de ceux qui auroient tâché de rendre quelque service à l'Eglise ou aux Lettres.

La République de Venise semble avoir voulu passer en magnificence Archelaüs & Caracalla dans la gratification qu'elle fit à Sannazar pour une Epigramme qu'il composa à l'honneur de cette Ville. Car elle lui donna un grand nombre d'écus d'or pour chaque Vers. Mais cette libéralité nous

tum, iis qui non norunt, incredibili) mire valuit Literarum Gracarum studii admiratio: quibus ipsis hoc meum ornamentum magis quam Latinis Literis acceptum retuli. (Anti-Baillet Tom. 2. pag. 49.) Voyés ci-après page 565. à la fin de la Citation N. B. Il semble, &c.

1. Delectus Epigramm. Lib. 7. pag. 363.

(a) Lancelot dans son *Delectus Epigrammatum*, a repris cette Epigramme de Sannazar, à cause qu'elle est fabuleuse. Ce que je souhaiterois qu'il n'eût pas fait, ces sortes d'Epigrammes étant au contraire très-belles & très-agréables. Et son opinion a été très-bien réfutée par le P. Vavasseur dans son Livre de l'Epigramme, chap. 9. *Neque intra res, &c.*

J'ajoute à la remarque du Pere Vavasseur que les plus belles Epigrammes sont fabuleuses: témoin l'Epigramme de Niobé, de vivante faite pierre par les Dieux, & de pierre faite vivante par Praxitele: témoin l'Epigramme de Venus armée: témoin l'Epigramme d'Amaltee, *Perspicuo in vitro pulvis qui dividit horas.* & plusieurs autres semblables, dont l'énumération seroit ennuyeuse. (ANTI-B. Tom. 2. p. 50.)

¶. Le P. Vavasseur & Ménage ont eu raison d'appeler

nous donne une plus grande idée de la générosité & de la reconnoissance de cette République, que de l'excellence du Poëte, puisque son Epigramme est défectueuse, étant du nombre des fabuleuses, & qu'on ne l'a payé que pour son encens (1). (a).

II. PARTIE
CH. XIV.

Récom-
pense des
Livres.

Quelques-uns disent qu'Amiot eut l'Abbaye de Bellosane après la mort de Vatable pour une Traduction assés mauvaise qu'il fit du Roman d'Heliodore, & qu'il ne racommoda qu'après son Voyage au Concile de Trente (2).

Philippe Apien Allemand eut deux mille cinq cens Pistoles du Duc Albert pour une simple description de la Baviere (3); mais c'est encore peu de chose en compa-
rai-

ler mauvais connoisseurs ceux qui n'approuvent pas l'Epigramme de Sannazar parce qu'elle est fabuleuse. Baillet à tout hazard s'en est fié au Collecteur du *Dilectus Epigrammatum*, qui n'est pas Dom Lancelot, comme l'a cru Ménage, mais le célèbre Pierre Nicole. L'Epigramme de Sannazar, soit par le sens, soit par la versification est assurément très-belle. Ce qu'on dit du présent dont l'honora la République de Venise, semble n'être fondé que sur la tradition. Je n'en trouve nulle preuve authentique dans la Vie du Poëte, quoiqu'écrite assés au long par Jean Baptiste Crispote Gallipoli. Tout le témoignage qu'il en rend est conçu en ces termes: *Mi afferma il Signore Aldo Manucci (c'est Alde le jeune fils de Paul) che la Republica di Venetia diede cento scudi al Sannazaro per ciascun verso dell' Epigramma: Viderat Hadriacis &c.*

2. H. Bullart. Acad. des Arts & Sciences, &c. H. Bayle, Dict. Crit article d'Amiot.

3. Ger. Voss. de Scient. Mathem. p. 253. ¶. Voici les paroles de Vossius: *Is, il entend le Duc de Baviere Albert V., pro opera hac remuneratus eum bis mille & quingentis aureis.* Il me semble que par aureis, qui suppose nummis, on entend simplement écus d'or.

raison de ce que Cambden a reçu pour son bel Ouvrage de la description d'Angleterre (1).

Guillaume Xylander pour la Traduction de l'Arithmétique de Diophante, reçut cinquante *thaleres* (2) du Duc de Wirtemberg (3). Jérôme Wolfius n'a presque point fait d'Ouvrages dont il n'ait été très-libéralement récompensé par les Princes & les

Ré-

1. ¶. Aussi n'y a-t-il pas de comparaison entre ces deux Ouvrages, celui de *Cambden* méritant plus de pistoles que l'autre de testons.

2. ¶. Une libéralité de 150. livres de notre monnoie ne méritoit pas d'être alléguée.

3. Melchior Adam de Vit. *Philosoph. German.* page 290. in *Vita Xylandri*.

4. Id. *Ibid.* p. 307. *Vit. Philos. German.* in *Hieronimi Wolfii Vita*.

5. ¶. *Papirius Masso* in *elogio Choppini*. Ménage, *Remarques sur la Vie de P. Ayrault*, & chap. 31. de l'*Anri-Bailler*.

6. *Maffon* dit, *mille aureos*.

(b) Il est vrai que *Desportes* avoit dix mille écus de rente, comme nous l'apprenons du *Satyrique Regnier*, son neveu.

*Or, Rapin, quant à moi, je n'ai point tant d'esprit.
Je vai le grand chemin que mon oncle m'a prît :
Laisant là ces Docteurs que les Muses instruisent
En des arts tous nouveaux, & s'ils font, comme ils
disent,*

*De ses fautes un Livre aussi gros que le sien,
Telles je les croirai, quand ils auront du bien,
Et que leur belle Muse, à mordre si cuisante,
Leur don'ra, comme à lui, dix mil écus de rente.*

Mais ces dix mille écus de rente ne consistoient pas en une Abbaye. *Desportes* avoit trois Abbayes, celle de Tiron, celle de Bonport, & celle de Josaphat. Et avec ces trois Abbayes, il avoit une Prévôté de la sainte Chapelle de Paris, (ANTIB. TO. 3. p. 385.)

NB

Républiques d'Allemagne, & souvent même plus d'une fois (4). II. PART.
CH. XIV.

Rene Choppin eut des Lettres de Noblesse (5) pour son Livre du Domaine, & mille pistoles (6) pour la première partie des Coutumes d'Anjou. (b) Philippe des Portes Abbé de Thiron gagna trente mille livres de rente à faire des Vers, dont il n'auroit pas pû tirer trente écus s'il avoit vécu de nos jours (7). Récom-
pense des
Livres.

Une Abaye
de 10000.
écus.

L'Au-

NB. Il semble que j'aye voulu insinuer par une Note marginale que les trente mille livres de rente, que Desportes gagna à faire des Vers, consistoient en Abayes, il est bon néanmoins de savoir que les gratifications diverses qu'on lui fit à la Cour y contribuèrent quelque chose. Car sans parler des sommes qu'il reçut de l'Amiral de Joyeuse en différentes fois, en l'une desquelles il eut dix mille écus; les Rois de France Charles IX. Henri III. & Henri IV. le comblèrent de divers présens, & Claude Garnier assure dans sa Muse infortunée qu'il sçavoit de lui-même que Henri III. lui fit donner comptant dix mille écus qui faisoient alors une somme plus considérable qu'aujourd'hui: aussi-bien que les quatre mille livres d'or que le Roi Charles V. faisoit payer à Raoul de Presles jusqu'à ce qu'il eut achevé la Traduction Françoisise de la Cité de Dieu, avant que de lui donner une Charge de Maître des Requêtes. Voyés ci-dessus, page 561. la Note (a) Budée, &c.

7. Balzac, Remarques sur les Sonnets de Job & d'Uranie chap. 8. ¶ Balzac dans l'endroit cité ne dit rien de positif sur la fortune que Desportes avoit faite par ses vers. C'est dans ses Dissertations Chrétiennes & morales page 400. du Tome 2. de ses Oeuvres in-folio qu'il a dit: *La peine que prit Desportes à faire des vers lui acquit un loisir de dix mille écus de rente. En quoi il a embelli cette expression de Régnier dans sa neuvième Satyre, où il parle des envieux de son oncle Desportes:*

— Et s'ils font comme ils disent, &c.

Mairet dans sa Lettre au Duc d'Orléans a dit que Desportes avoit lui seul recueilli les récompenses de tous les

L. PART.
CH. XIV.
Récom-
pense des
livres.

L'Auteur du Parnasse réformé pour nous faire connoître qu'il n'y a rien de plus trompeur que le Préjugé que quelques-uns tirent de ces sortes de récompenses, fait parler la Serre en ces termes. „ Il est étrange, dit-
„ il , qu'on me fasse des reproches après
„ ma mort sur des livres dont on ne m'a
„ rien dit pendant ma vie; & je ne com-
„ prens pas, comme on ose en parler mal,
„ après le bon argent que j'en ai reçu. Y
„ a-t-il d'autres marques de la bonté d'un
„ Ouvrage que le profit qu'en tire l'Au-
„ teur, pourvu qu'il soit payé de son Pa-
„ tron & de son Libraire aussi avantageu-
„ sement que je l'ai toujours été, n'est-ce
„ pas une hérésie de douter de son mérite?
„ Et y a-t-il de meilleures pensées, & qui
„ pesent plus que celles que l'on récom-
„ pense au poids de l'or.
„ Il lui fait dire ensuite qu'il n'a point

„ tra-

les Poètes ses dévanciers, ses contemporains, & ses successeurs. Ce que Ménage a répété en Italien page 381. de ses *Miscolanzze* de la 1. édition.

Gueret, de la guerre des Auteurs, pag. 116.

1. Parnasse réformé, pag. 41. 42. ou pag. 35.

2. Balzac Entret. page 68. Edit. de Holl. ¶ Balzac a dit cela, non pas dans ses Entretiens, mais dans l'endroit ci-dessus allégué de ses *Dissertations Chrétiennes & morales*.

3. Gill. Ménage, tom. 2. de ses *Observat. sur la Langue Franç.* page 26. ¶ Baillet renvoie ici son *Lecteur* au Tome 2. des *Observations de Ménage sur la Langue Françoisé* page 26. mais Ménage chap. 17. de son *Anti-Baillet* a eu raison de s'inscrire en faux contre cette citation. C'est Balzac qui chap. 8. de ses *Remarques sur les Sonnets de Job & d'Uranie*, a dit *Mr. l'Amiral de Joyeuse donna dix mille écus à un homme que j'ai connu pour lui avoir dédié un Discours de*
se

» travaillé pour l'immortalité de son nom
 » à la vérité, mais qu'il a mieux aimé que
 » ses Ouvrages le fissent vivre, que defai-
 » re vivre ses Ouvrages, & qu'il a cru
 » qu'un homme sage devoit preferer les
 » Pistoles de son siècle, aux vains hon-
 » neurs de la Posterité (1).

II. PART.
 CH. XIV.
 Récom-
 pense des
 Livres.

L'Amiral de Joyeuse donna une Abaye pour un seul Sonnet, au raport de Monsieur de Balzac (2), & Monsieur Ménage ajoute que le même Amiral ne fit point de difficulté de donner dix mille écus pour une pièce impertinente qui lui avoit plu (3).

Jacques Philippe Tomasini fut récompensé d'un Evêché en Italie pour avoir donné ses éloges, qui sont assés peu de chose; & ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il avoit volé ces éloges à Rhodius pour les publier sous son nom, comme nous ferons obligés de le dire au Recueil des Plagiaires (4). Mais

ce style-là, où il n'avoit pas oublié le zénit de la vertu, le solstice de l'honneur, & l'apogée de la gloire, non plus que le Roi des merveilles, & la merveille des Rois, outre toutes les passions & toutes les puissances de son ame.

Conferés ces deux faits prétendus de l'Amiral de Joyeuse, avec ce que nous avons dit de Desportes, Abbé de Thiron en la page 565. ¶ Cette note de Baillet n'est bonne qu'à supprimer de même que celle qui est en marge de la page 565. où il suppose que le revenu dont jouissoit Desportes consistoit en une seule Abbaye qui lui rendoit par an 10000. écus. Il a voulu inutilement racommoder cela par le NB. *Il semble, &c.* de cette même page 565.

4. Colomiés, Recueil de particularités, num. 109. ¶ Jean Albert, nommé alors en Latin, *Faber*, aujourd'hui *Fabricius* dans sa Centurie des Plagiaires n. 31. parle de ce *Tomasini* un peu plus au long que *Colomiés*.

Mais il semble qu'il ne se soit encore trouvé personne qui se soit plu davantage à répandre ses libéralités sur toutes sortes d'Ecrivains, & particulièrement sur les faiseurs de Vers que le Cardinal de Richelieu, dont la conduite a confirmé le Public dans la pensée où il est que les meilleurs Ecrivains ne sont pas toujours les plus favorisés ni les mieux récompensés.

Ce n'est point blesser le respect dû à la mémoire de ce grand homme, de dire qu'il suivoit plutôt ses inclinations dans la distribution de ses graces, qu'il n'avoit égard au mérite de ceux qu'il vouloit gratifier.

(1) Il donna au Sieur Colletet outre la pension ordinaire qu'il lui faisoit comme aux autres Poètes, six cens francs pour six Vers. Colletet se trouva si bien payé, qu'il eût souhaité lui vendre tous ses Vers au même prix comme il le témoigne lui-même par ce distique :

*Armand, qui pour six Vers m'as donné six cens
livres,*

Que

1. Guill. Colletet dans son Art Poétique 1. Traité, pag. 25.

2. Pellisson, Relat. historique de l'Académie Française page 115. 116.

3. ¶. Le Cardinal Mazarin n'a jamais rien déboursé pour cette *Préface* des Poésies de Maynard, laquelle d'ailleurs n'est pas de Chapelain, mais de Gomberville. Cette double erreur est de Naudé page 237. de son *Mascurat*. Baillet qui l'a copiée d'après lui, l'a depuis reconnu ingénument. Voyez la Note suivante NB. *J'ai rapporté. &c.*

4. NB. J'ai rapporté sur la foi de Monsieur Naudé que Monsieur Chapelain reçut mille francs du Cardinal Mazarin pour la *Préface* des Poésies de Maynard. J'avois sujet de croire que Naudé étoit témoin oculaire du fait, ayant été Bibliothé-
caire

Que ne puis-je à ce prix te vendre tous mes livres.

II. PART.
CH. XIV.

Récom-
pense des
Livres.

Ce Cardinal donna encore une autre fois cinquante Pistoles de sa propre main au même Colletet pour deux Vers seulement de son *Monologue des Thuilleries*, ajoutant obligeamment que le Roi n'étoit pas assez riche pour payer tout le reste de cette pièce, comme le raporte M. Pelisson (2).

Quoique le Cardinal Mazarin semble avoir fait paroître plus de réserve & moins d'ostentation que celui de Richelieu : il n'a point laissé de donner des marques d'une libéralité qu'on auroit pu prendre pour une véritable profusion. Car une seule Ode de M. Chapelain ne fut-elle pas reconnüe de lui d'une pension de cinq cens écus? Et la seule Préface des Poësies du President Maynard (3) ne lui valut-elle pas mille francs? (4).

Combien de pensions ne donnoit-il pas & dedans & dehors le Royaume à des E-

cri-
caire & domestique du Cardinal, cependant la Préface qui est aujourd'hui à la tête des Poësies de Maynard est de Monsieur de Gomberville, & nous n'avons pas d'autre Préface de Chapelain que celle qu'il a faite pour l'Adone du Cavalier Marin.

J'aurois pu ajouter au même Préjugé les mille écus que le Cardinal de Richelieu donna à Claude Achillini Poëte Italien, pour un seul Sonnet : (*Nicius Erythr. & Colletet du Sonnet*) les huit mille écus ou Nummes que Terence eut pour la seule Comédie de l'Eunuque ; (*Vita Ter.*) & divers autres traits que l'Histoire nous a conservés touchant la récompense des Livres, & sur tout des Poësies : quoique de tous les Ecrivains, on n'en voye pas qui ayent été plus exposés à la misere, à l'indigence & à la mendicité, que les Poëtes.

crivains de toute espèce, & souvent de médiocre mérite (1).

Il avoit néanmoins cet avantage au-dessus du Cardinal de Richelieu qu'il ne laissoit point dans l'oubli ou le mépris les plus savans, pour élever les méchans Poètes & les flatteurs, quoiqu'il eût moins de connoissance des Lettres, & moins d'élevation d'esprit que lui (2).

Il semble qu'il n'y ait pas moins de prudence, ni moins de sagesse à donner des récompenses aux mauvais Ecrivains, pour leur faire tomber la plume des mains & les faire taire. C'est une charité double que l'on feroit à ces méchans Auteurs, & un service considérable que l'on rendroit au Public.

C'est pourquoi M. de Balzac avoit raison de louer ce Dictateur Romain qui donna de l'argent à un mauvais Poète qui lui avoit présenté des Vers, à condition qu'il n'en feroit plus à l'avenir (3). L'on estimera toujours un trait de la sagesse & de la générosité de la Reine de Suede, qui récompensa un froid & pitoyable Harangueur pour avoir fini.

Mais si les Récompenses des Livres & la bonne fortune des Auteurs ne doit pas nous en donner un Préjugé plus avantageux, il seroit bien moins raisonnable de croire que leurs miseres & leurs disgraces dussent donner la moindre atteinte à leur réputation. Il

1. ¶. Tels que Jean Bapt. Morin & autres.

2. Mascurat de Naudé, pag. 237. 238. & suiv.

3. Balzac Lett. 4. du 27. Livre de l'Édition in-fol.

Il n'est rien de plus ordinaire que de voir le mérite négligé & souvent maltraité, tandis que les Esprits présomptueux & les méchans Ecrivains sont dans la faveur. Je n'entreprendrai pas d'en rapporter des exemples, de peur de m'engager à faire un gros Volume à commencer depuis Homere que l'on doit considérer comme le pere & le chef des misérables & infortunés Ecrivains, jusqu'au Tasse qui n'en sera pas le dernier.

II. PARTI
CH. XIV.
Récom-
pense des
Livres.

J'aime mieux renvoyer le Lecteur aux Recueils quoiqu'imparfaits que Pierius, Tollius, Spizelius ont faits des miseres & des malheurs arrivés aux Gens de Lettres, que de m'étendre sur une matiere si odieuse aux personnes qui veulent faire fortune, & si capable de dégoûter de l'étude les Esprits interessés qui recherchent dans les Sciences, autre chose que ce que l'on y doit chercher.

ENFIN si nous voulions examiner tous les Préjugés qui préviennent ou qui altèrent la liberté que notre esprit devoit avoir pour bien juger des Livres, la recherche en seroit peut-être trop ennuyeuse & presque infinie. Car on peut dire qu'ils se multiplient en nous à proportion que la foiblesse de notre esprit est grande, & que la force de nos passions est violente. L'ignorance dans laquelle nous sommes nés, jointe au peu d'amour que nous avons pour la vérité contribué encore beaucoup à les augmenter. C'est

fol. 71. Ce n'est pas Balzac qu'il falloit citer, c'est l'endroit d'où il a tiré cet exemple, savoir l'Oraison de Cicéron pour le Poëte Archias.

C'est ce qui doit sans doute diminuer beaucoup l'autorité des jugemens dont j'entreprends de donner un Recueil. Et quoique je donne le nom de *Savans* aux Critiques qui les ont portés, je les considère néanmoins pour la plupart comme des hommes plus ou moins environnés de tenebres, de foiblesses, & de passions, dont les jugemens sont par conséquent sujets à l'erreur, & dont les sentences sur diverses productions de l'esprit de leurs semblables peuvent rarement passer pour des Arrêts irrévocables. Mais j'espère au moins que ce Recueil pourra contribuer à faire voir comme dans un miroir ou dans un tableau une image assez naturelle de l'esprit de l'homme dépeint avec une bonne partie de ses défauts, autant en la personne de ceux qui y jugent les autres, qu'en celles de ceux qui y sont jugés; & qu'il pourra faire prendre plus de précautions à ceux qui le liront pour ne point se laisser déterminer dans leurs jugemens par le seul vrai-semblable, & pour ne point se laisser aller aux apparences, sans y apporter le discernement nécessaire pour distinguer l'incertitude & la fausseté d'avec l'assurance & la vérité.

T A B L E

D E S

C H A P I T R E S

Des Jugemens sur les Livres en
général.

PREMIERE PARTIE.

D ES Jugemens sur les Livres en gé- néral.	Page 1.
CHAP. I. <i>De la liberté de juger.</i>	2
CHAP. II. <i>Usage de cette liberté.</i>	4
CHAP. III. <i>Différence de cette liberté dans les Lecteurs & dans les Auteurs.</i>	6
CHAP. IV. <i>Des engagements contraires à cette liberté, & si l'on y a égard.</i>	11
CHAP. V. <i>Personne n'est exempt de la censure.</i>	14
CHAP. VI. <i>Il y a peu de Livres entiè- rement exemts de fautes.</i>	19
CHAP. VII. <i>Des bons Livres par rapport à leur matière.</i>	24
CHAP. VIII. <i>De l'importance & de la né- cessité d'être jugé ou examiné.</i>	28
CHAP. IX. <i>De l'obligation de se soumet- tre aux jugemens des Censeurs.</i>	41
CHAP. X. <i>Qu'il est de l'intérêt des Au- teurs de s'assujettir à cette obligation.</i>	46
CHAP. XI. <i>De l'utilité de la Censure.</i>	51
CHAP. XII. <i>De la difficulté de bien juger des</i>	

T A B L E

<i>des Livres, & du danger qui s'y ren-</i>	<i>contre.</i>	55
CHAP. XIII.	<i>Des qualités nécessaires pour</i>	
	<i>bien juger des Livres.</i>	65
§. I.	<i>Le jugement.</i>	66
§. II.	<i>La Science.</i>	69
§. III.	<i>L'intégrité.</i>	76
§. IV.	<i>La douceur & la modestie.</i>	82
CHAP. XIV.	<i>Des défauts des Critiques.</i>	88
§. I.	<i>La Précipitation.</i>	89
§. II.	<i>La Pédanterie.</i>	91
§. III.	<i>La Chicagerie.</i>	96
§. IV.	<i>La Malignité.</i>	102
§. V.	<i>L'Amour & la Haine.</i>	104
§. VI.	<i>L'Amour propre.</i>	107

S E C O N D E P A R T I E.

D	<i>ES Préjugés suivant lesquels on a cou-</i>	
	<i>tume de juger des Livres.</i>	118
CHAP. I.	<i>Préjugés des Anciens.</i>	121
CHAP. II.	<i>Préjugés des Auteurs Ecclesiasti-</i>	
	<i>ques & Profanes.</i>	149
CHAP. III.	<i>Préjugés de la dignité & de</i>	
	<i>la qualité des Auteurs.</i>	160
CHAP. IV.	<i>Préjugés de la réputation &</i>	
	<i>de l'autorité d'un Auteur.</i>	165
CHAP. V.	<i>Préjugés des Titres Honora-</i>	
	<i>bles, & des surnoms donnés aux Au-</i>	
	<i>teurs pour marque d'estime.</i>	172
§. I.	<i>Titre de Théologien.</i>	173
§. II.	<i>Titre de Sophiste.</i>	176
§. III.	<i>Titre de Grammairien.</i>	183
§. IV.	<i>Titre de Scholastique.</i>	187
§. V.	<i>Titre de Maître.</i>	197
§. VI.	<i>Titre de Docteur.</i>	202
CHAP.		

DES CHAPITRES.

CHAP. VI. Préjugés des engagements des Auteurs.	218
CHAP. VII. Préjugés des Nations ou du Pays des Auteurs.	228
§. I. Des Orientaux.	233
§. II. Des Grecs.	238
§. III. Des Romains.	246
§. IV. Des Italiens.	251
§. V. Des Espagnols.	259
§. VI. Des Allemans & des autres Peuples du Nord.	270
§. VII. De ceux des Pays-bas.	277
§. VIII. Des Anglois.	280
§. IX. Des François.	287
CHAP. VIII. Préjugés de l'humeur des Auteurs, c'est-à-dire, de l'aigreur & du chagrin; de l'honnêteté & de la douceur que les Auteurs font paroître dans leurs Ouvrages.	360
Des Préjugés sur les Libelles diffamatoires, &c.	375
CHAP. IX. Préjugés de l'âge & de l'état des Auteurs, c'est-à-dire, de la jeunesse & de la vieillesse d'un Auteur & des Livres posthumes.	378
CHAP. X. Préjugés de la précipitation & de la lenteur des Auteurs. De la grosseur & de la petitesse des Livres. De ceux qui se sont étudiés à faire beaucoup de Livres, & de ceux qui en ont fait peu.	396
CHAP. XI. Préjugés des Abregés, des Sommaires, des Extraits, des Recueils & des Compilations que l'on a faites des Ouvrages des Auteurs.	455
CHAP. XII. Préjugés des Livres Anonymes	mes

TABLE DES CHAPITRES.

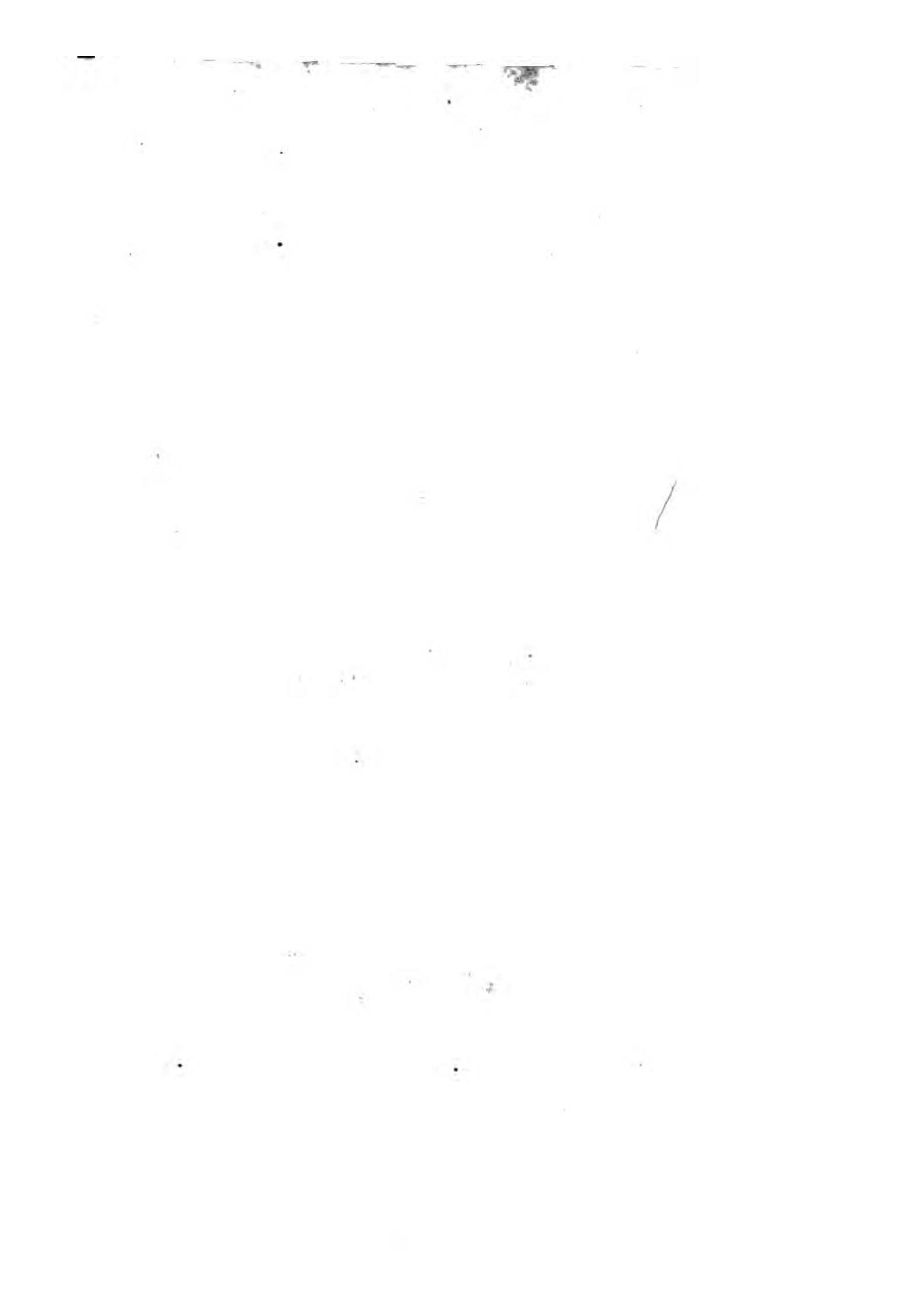
<i>mes. & des noms des Auteurs.</i>	473
CHAP. XIII. <i>Préjugés du Titre des Livres.</i>	489
CHAP. XIV. <i>Préjugés des circonstances & des accidens qui arrivent aux Livres.</i>	547
§. I. <i>Du prix & de la rareté des Livres.</i>	ibid.
§. II. <i>De leur débit, des éditions fréquentes & des Libraires.</i>	552
§. III. <i>Des récompenses & des disgraces des Livres.</i>	558





The page contains extremely faint and illegible text, likely due to low contrast or a very light scan. The text is scattered across the page and does not form any recognizable words or sentences.





1911

1700h h B



